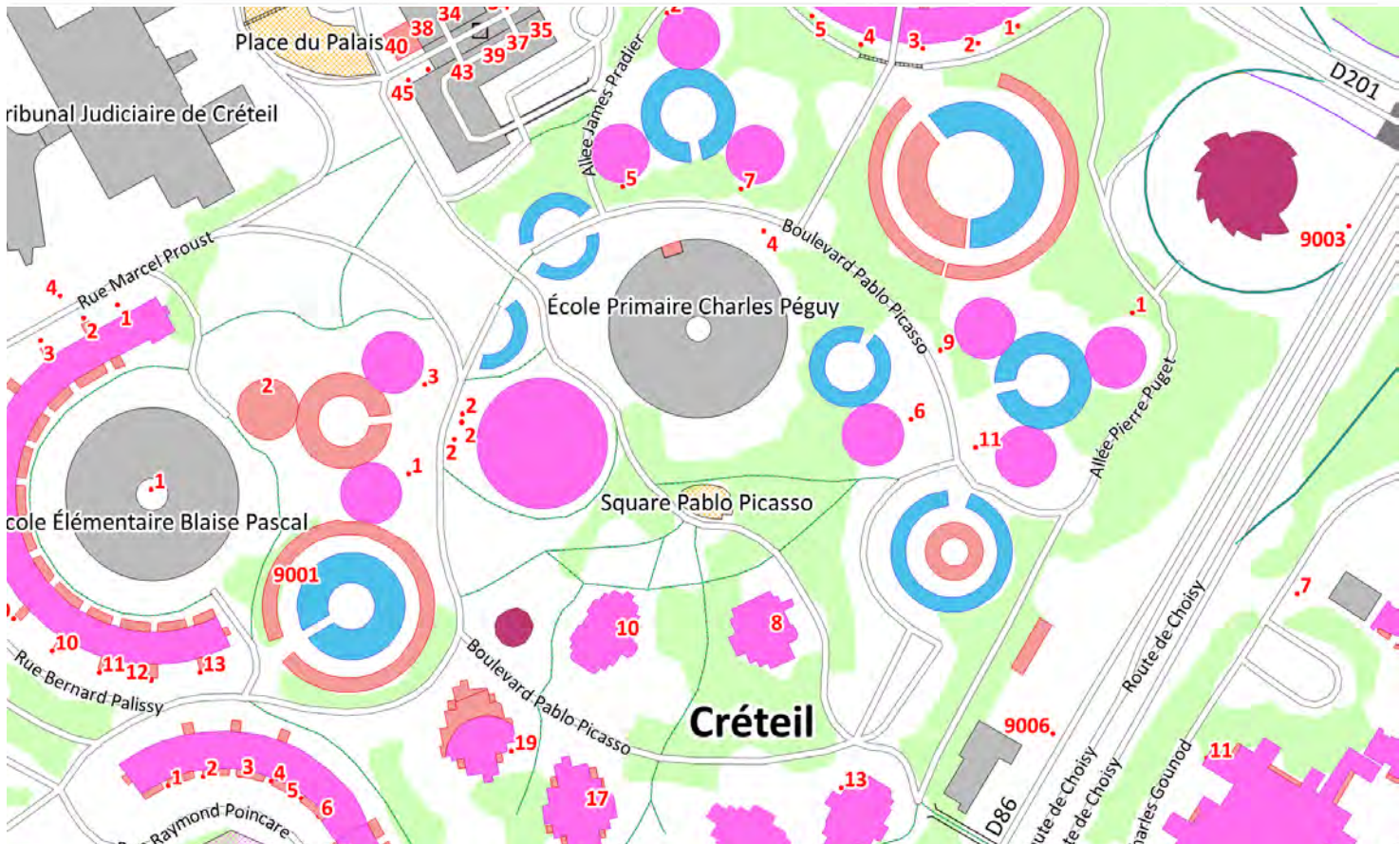


LES BASES VECTORIELLES



BD TOPO[®]
Version 3.4

Descriptif de contenu

Date du document : Septembre 1994
Révision : Juillet 2024



Sommaire

Sommaire	2
1. Présentation du document	5
1.1 Ce que contient ce document.....	5
1.2 Ce que ne contient pas ce document.....	5
2. Présentation du produit	6
2.1 Définition et contenu	6
2.2 Données socles	7
2.3 Usages.....	7
2.4 Actualité et mise à jour	7
2.5 Enrichissement des données	8
2.6 Découpage des surfaces.....	10
3. Caractéristiques techniques	11
3.1 Spécification du produit	11
3.2 Gestion des identifiants	13
3.3 Paramètres de qualité	14
4. Définitions des termes employés	18
4.1 Définition du terme « classe »	18
4.2 Définitions des termes se rapportant à l'attribut.....	19
5. Attributs communs à plusieurs thèmes	20
6. Administratif	36
6.1 Administratif - Attributs communs à plusieurs classes du thème	36
6.2 Arrondissement.....	37
6.3 Arrondissement municipal	38
6.4 Collectivité territoriale	40
6.5 Commune	41
6.6 Commune associée ou déléguée.....	45
6.7 Condominium.....	47
6.8 Département	48
6.9 EPCI	49
6.10 Région	51
7. Adresses	53
7.1 Adresses- Attributs communs à plusieurs classes du thème.....	53
7.2 Adresse BAN	56
7.3 Lien adresse vers BDTopo	58
7.4 Voie nommée.....	59

8. Bâti	63
8.1 Bâti - Attributs communs à plusieurs classes du thème	63
8.2 Bâtiment.....	64
8.3 Bâtiment RNB lien BDTopo	79
8.4 Cimetière	80
8.5 Construction linéaire	84
8.6 Construction ponctuelle	94
8.7 Construction surfacique	101
8.8 Ligne orographique.....	105
8.9 Pylône	107
8.10 Réservoir	107
8.11 Terrain de sport	110
8.12 Toponymie bâti	116
9. Hydrographie	117
9.1 Hydrographie - Attributs communs à plusieurs classes du thème	117
9.2 Bassin versant topographique	122
9.3 Cours d'eau	125
9.4 Détail hydrographique	126
9.5 Entité de transition	131
9.6 Limite terre-mer	132
9.7 Noeud hydrographique	134
9.8 Plan d'eau.....	136
9.9 Surface hydrographique	143
9.10 Toponymie hydrographie	152
9.11 Tronçon hydrographique	153
10. Lieux nommés	169
10.1 Lieux nommés - Attributs communs à plusieurs classes du thème	169
10.2 Détail orographique	169
10.3 Lieu-dit non habité	173
10.4 Toponymie lieux nommés.....	175
10.5 Zone d'habitation	175
11. Occupation du sol	181
11.1 Occupation du sol - Attributs communs à plusieurs classes du thème	181
11.2 Haie	181
11.3 Zone d'estran.....	182
11.4 Zone de végétation	183

12. Services et activités	189
12.1 Services et activités - Attributs communs à plusieurs classes du thème	189
12.2 Canalisation	189
12.3 ERP	190
12.4 Ligne électrique	199
12.5 Poste de transformation	200
12.6 Toponymie services et activités.....	202
12.7 Zone d'activité ou d'intérêt.....	202
13. Transport	281
13.1 Transport - Attributs communs à plusieurs classes du thème	281
13.2 Aéroport	283
13.3 Equipement de transport	286
13.4 Itinéraire autre.....	298
13.5 Non-communication.....	299
13.6 Piste d'aéroport	301
13.7 Point d'accès	303
13.8 Point de repère	304
13.9 Point du réseau.....	307
13.10 Route numérotée ou nommée.....	309
13.11 Section de points de repère.....	327
13.12 Toponymie transport.....	328
13.13 Transport par câble	328
13.14 Tronçon de route	331
13.15 Tronçon de voie ferrée	386
13.16 Voie ferrée nommée	391
14. Zones réglementées	393
14.1 Zones réglementées - Attributs communs à plusieurs classes du thème	393
14.2 Forêt publique.....	393
14.3 Parc ou réserve	394
14.4 Toponymie zones réglementées	401

1. Présentation du document

1.1 Ce que contient ce document

Ce document décrit en termes de contenu, de précision géométrique et de qualité sémantique, les caractéristiques du produit BD TOPO® Version 3.4.

Le terme BD TOPO® fait référence au produit BD TOPO® Version 3.4 dans l'ensemble de ce document.

1.2 Ce que ne contient pas ce document

Ce document ne décrit pas le produit BD TOPO® en termes de structure de livraison, laquelle est traitée dans un document appelé « Descriptif de livraison » commun à plusieurs produits vecteur (***DL_vecteur.pdf***) qui contient les informations suivantes :

- organisation des données ;
- nomenclature des fichiers et structure des données.

Ce document ne présente pas les évolutions du produit ni celles de la documentation. Ces informations sont décrites dans des documents spécifiques nommés :

- « Suivi des évolutions à partir de la version 3.0 » (***SE_BDTOPO_depuis_v3-0_.pdf***) ;
- « Suivi des évolutions de la version 1.0 à la version 3.0 » (***SE_BDTOPO_avant_v3-0.pdf***).
- « Suivi des évolutions du descriptif de livraison » (***SE_DL_vecteur.pdf***).

L'ensemble de ces documents est disponible sur le site [géoservices](#) de l'IGN, accessible en cliquant sur l'imagette ci-dessous :



Ce document n'est pas un manuel d'utilisation du produit BD TOPO®.

2. Présentation du produit

2.1 Définition et contenu

La BD TOPO®, est la modélisation 3D du territoire et de ses infrastructures.

La BD TOPO® contient une description vectorielle, structurée en objets, des éléments du territoire et de ses infrastructures, de précision métrique.

La BD TOPO® permet de représenter de manière cohérente l'ensemble des entités géographiques et administratives des territoires couverts (voir paragraphe [3.1.2 Extension géographique](#)).

Les objets de la BD TOPO® sont regroupés par thèmes guidés par la modélisation INSPIRE¹ :

Thème	Contenu
Administratif	Limites et unités administratives
Adresses	Tout ce qui a trait à l'adresse
Bâti	Constructions
Hydrographie	Éléments ayant trait à l'eau
Lieux nommés	Lieu ou lieu-dit possédant un toponyme et décrivant un espace naturel ou un lieu habité
Occupation du sol	Végétation, estran
Services et activités	Services publics, stockage et transport des sources d'énergie, lieux et sites industriels
Transport	Infrastructures du réseau routier, ferré et aérien
Zones réglementées	Zonages faisant l'objet de réglementations spécifiques

Chaque thème est composé de classes d'objets possédant des attributs définis par des valeurs (voir paragraphe [4. DÉFINITIONS DES TERMES EMPLOYÉS](#)).

Ces thèmes sont décrits en détail dans les chapitres **6 à 14**.

À partir de la version 3.0, la BD TOPO® change de structure (thèmes, classes, attributs et valeurs d'attributs) par rapport aux versions précédentes, dans un souci de simplification du modèle et d'ouverture vers des dispositifs collaboratifs.

Le processus de production 3D permet de fournir l'altimétrie des objets, ainsi que la hauteur des bâtiments.

¹ Infrastructure for Spatial Information in Europe.

2.2 Données socles

L'élaboration des données géographiques ou forestières qui participent de façon directe aux prises de décisions de la puissance publique (données souveraines), nécessitent souvent de disposer au préalable d'autres données pour soutenir l'élaboration des données souveraines et garantir leur qualité.

Ces données sont dites « socles », elles répondent indirectement au même enjeu d'indépendance des autorités publiques

Elles présentent un caractère d'intérêt général qui les rapproche des référentiels de données entretenues par l'IGN dans les décennies écoulées (ex : Référentiel géographique à Grande Échelle ou RGE®, ...).

Elles sont produites par l'IGN seul ou en partenariat dans le cadre de sa mission statutaire.

2.3 Usages

La BD TOPO® sert de référence pour la localisation de l'information thématique relative aux problématiques d'aménagement, d'environnement ou d'urbanisme. Elle est le socle nécessaire au fonctionnement des systèmes d'information des collectivités locales de la commune à la région. Elle est aussi un élément indispensable à la conception, au fonctionnement et à l'évaluation de nombreux services pour ces collectivités.

2.4 Actualité et mise à jour

L'actualité des informations est définie par le décalage entre les données de la BD TOPO® (J+1) et le terrain nominal à une date T. L'actualité décrit la « fraîcheur » des données.

Le rythme de disponibilité peut varier :

- J+1 ;
- hebdomadaire (à l'étude) ;
- trimestriel ;
- annuel.

De nombreux thèmes de la BD TOPO® sont mis à jour en continu ; leur exhaustivité est consolidée lors des processus cycliques variant selon les thèmes : restitution photogrammétrique, exploitation de différentiels issus de sources partenariales.

À titre d'exemples :

- le thème administratif est mis à jour en continu, et fiabilisé annuellement à partir du code géographique de l'INSEE ;
- la mise à jour des tronçons de routes de type autoroutier, national et départemental permet un décalage maximum de 6 mois avec la réalité terrain ;
- le réseau routier portant un nom de voie est actualisé au maximum tous les ans ;
- le reste du réseau routier peut avoir une actualité allant jusqu'à 3 ou 4 ans ;
- les tronçons de voies ferrées principaux sont actualisés tous les ans ;
- la mise à jour du thème bâti suit le cycle de mise à jour des prises de vues aériennes (de 3 à 4 ans) mais des mises à jour intermédiaires pour les bâtiments sont possibles, notamment à partir du cadastre ;
- les éléments produits à partir des prises de vues aériennes (ex : tronçons de cours d'eau) ont une actualité de 3 à 5 ans ;
- les zones d'activités ou d'intérêt d'importance au moins départementale (établissements administratifs, sportifs, de santé, d'enseignement, équipements de transports et équipements industriels classés à risque, ...) sont actualisés tous les 1 à 2 ans à partir de diverses sources partenariales consolidées par une expertise documentaire et un passage terrain.

2.5 Enrichissement des données

2.5.1 Adresses

La Base Adresse Nationale (BAN) est une base de données du service public des données de référence. Elle est la seule base de données d'adresses officiellement reconnue par l'administration.

Par conséquent, les données du thème **Adresses** de la BD TOPO® reposent au maximum sur les adresses de la BAN.

2.5.2 Partenariats

Grâce à la politique de partenariat menée depuis quelques années par l'IGN, certains thèmes de la BD TOPO® sont amenés à s'enrichir ; en effet, cette politique permet d'intégrer des données supplémentaires issues d'autres organismes dans les produits IGN. Cette intégration est réalisée au fur et à mesure de la mise en place de conventions entre l'IGN et ses partenaires.

C'est le cas notamment du thème **Bâti** qui intègre progressivement depuis 2008 les bâtiments du cadastre, donnant à ce thème une granularité plus importante, c'est-à-dire une description plus fine des bâtiments (contour plus précis, découpage plus important). Cette intégration se fait au fur et à mesure : la BD TOPO® actuelle fait coexister des bâtiments initialement dans la BD TOPO® et des bâtiments intégrés à partir des données du cadastre.

Des partenariats permettent également de mettre à jour très régulièrement au niveau national les établissements d'enseignement, les équipements sportifs et de santé, les lignes électriques, ...

Les paragraphes ci-dessous indiquent quels **principaux** jeux de données sont actuellement utilisés, dans le cadre de conventions d'intérêt public ou en utilisation *open data*, pour mettre à jour la BD TOPO®.

2.5.2.1 Liste des partenariats nationaux

Ministère de l'Éducation nationale : L'IGN utilise et enrichit géographiquement la base de données des établissements scolaires en partenariat avec le Ministère de l'Éducation nationale (MEN), à qui elle fournit une géolocalisation améliorée. Le champ **Identifiant Sources** des Zone d'activité ou d'intérêt de **Catégorie** = « Science et enseignement » permet un lien sémantique avec la base des établissements éditée par le MEN.

RTE : L'IGN utilise et enrichit géographiquement la base de données des lignes Haute Tension (HTB) en partenariat avec RTE (Réseau de transport d'électricité).

SIA : L'IGN exploite les bases de données du Service de l'Information Aéronautique pour la mise à jour des aéroports, de leurs pistes ainsi que pour les constructions élevées pouvant faire obstacle à la navigation aérienne.

Office français de la biodiversité (OFB) : Co-production de la BD Topage®, référentiel hydrographique grande échelle. Co-production de la BD Carthage®, référentiel hydrographique moyenne échelle.

INSEE : L'IGN exploite les fichiers de données du Code Officiel Géographique (COG) de l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) comme référence millésimée pour les codes et noms officiels du thème administratif. Les données de RIL (Répertoire d'immeubles localisés) est aussi exploité. L'IGN produit pour l'INSEE la géométrie des IRIS (Îlots Regroupés pour l'Information Statistique).

MNHN : L'IGN exploite les fichiers du Muséum national d'histoire naturelle concernant les zones réglementées (parcs et réserves...), et contribue à leur mise à jour le cas échéant par son expertise sur le terrain.

ONF : L'IGN utilise les données de l'Office National des Forêts pour mettre à jour les emprises des forêts domaniales.

BAN : Un partenariat lie l'IGN, La Poste, Open Street Map et Etalab pour la mise en place de la BAN, Base Adresse Nationale.

2.5.2.2 Autres données nationales *open data* exploitées.

Ministère des Sports : L'IGN exploite les bases des équipements du Ministère en charge des Sports, et est en contact avec ce dernier pour une amélioration commune de nos données. En complément, le site baignades.sante.gouv.fr est également utilisé.

STRMTG : L'IGN exploite les bases des équipements du STRMTG, Service Technique des Remontées Mécaniques et des Transports Guidés, dépendant du Ministère en charge des Transports, pour la mise à jour des Transport par câble.

Ministère de la Santé : L'IGN utilise la base de données des établissements de santé FINES mis à disposition par le Ministère de la Santé. Le champ **Identifiant Sources** des Zone d'activité ou d'intérêt de **Catégorie** = « Santé » permet un lien sémantique avec la base des établissements entretenue par le Ministère en charge de la Santé.

ICPE : L'IGN exploite partiellement la base de données des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement pour la mise à jour des sites industriels SEVESO (nom générique d'une série de directives européennes).

MUSEOFILE : La base MUSEOFILE du répertoire des musées français du Ministère de la culture est utilisée pour ce thème.

DILA : L'IGN exploite l'annuaire administratif de la Direction de l'Information Légale et Administrative.

Voir l'attribut **Sources** du paragraphe 5. **Attributs communs à plusieurs thèmes** qui indique de quelles autres sources proviennent certaines données de la BD TOPO®.

2.5.3 Collaboratif

Certains attributs, présents dans la base, peuvent être vides et pourront être remplis ultérieurement, grâce à des dispositifs collaboratifs.

L'espace collaboratif permet aux utilisateurs de signaler des incohérences ou des erreurs présentes dans la base.

La prise en compte de ces signalements en continu permet de corriger rapidement la base.

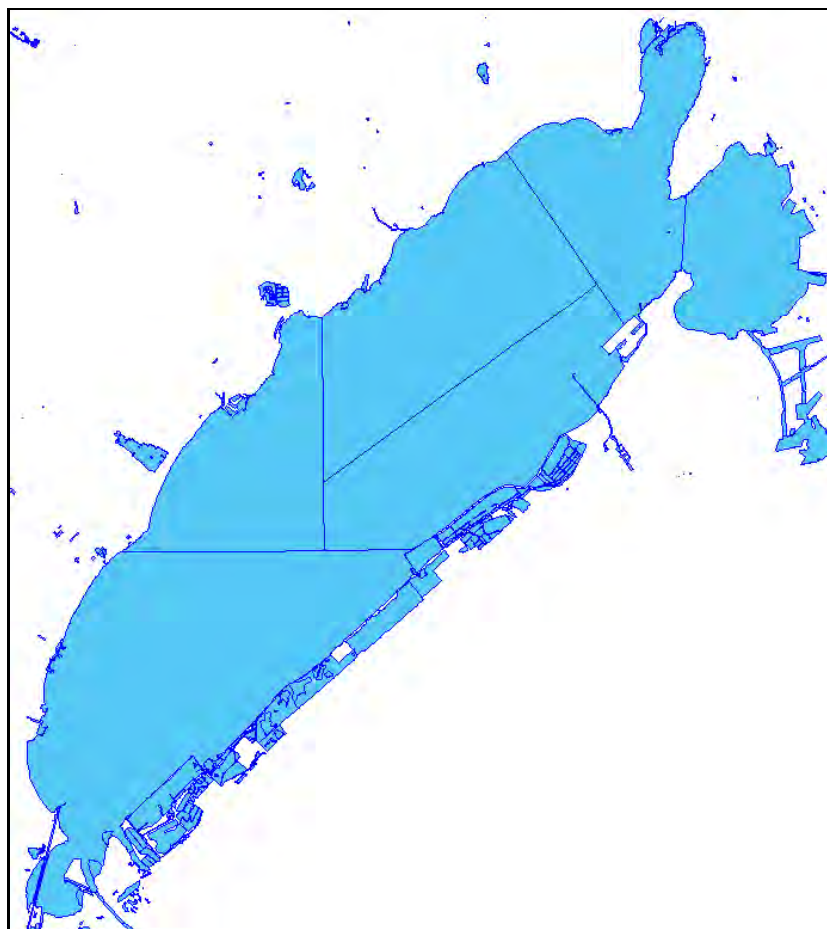
2.5.4 Intégrations massives

L'intégration de bases de données provenant de partenaires externes ne garantit pas une exhaustivité sur l'ensemble du territoire. Notamment pour les données suivantes :

- quatre attributs du thème **Bâti** après appariement avec les fichiers fonciers (voir paragraphe 8.2 **BATIMENT**) ;
- les établissements recevant du public (ERP – voir paragraphe 12.3 **ERP**).

2.6 Découpage des surfaces

Afin de limiter le nombre d'arcs et de sommets sur certains objets surfaciques jugés trop volumineux (ex : ZONE_DE_VEGETATION, SURFACE_HYDROGRAPHIQUE, ZONE_D ESTRAN), une découpe adaptée à la géométrie de ces objets est mise en œuvre.



Découpe de l'étang de Thau (34)

3. Caractéristiques techniques

3.1 Spécification du produit

3.1.1 Sources des données

La BD TOPO® est dérivée de la base interne de l'IGN, mise à jour en continu et contenant une richesse géométrique et sémantique.

Les objets de la BD TOPO® proviennent :

- soit directement de l'IGN (voir les différentes sources au paragraphe [3.3.1 Paramètres de qualité géométrique](#));
- soit de partenaires ou autres producteurs (voir l'attribut Sources du paragraphe [5. Attributs communs à plusieurs thèmes](#)).

3.1.2 Extension géographique

Le produit BD TOPO® couvre l'ensemble des départements français ainsi que les Collectivités d'Outre-Mer de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et de Saint-Martin.

3.1.3 Références géodésiques

Les données sont proposées de façon standard dans les systèmes légaux de référence suivants :

Zone		Système géodésique	Ellipsoïde associé	Projection	Unité	Résolution	Système altimétrique
France continentale		RGF93	IAG GRS 1980	Lambert 93	m	dm	IGN 1969
Corse							IGN 1978C
Guadeloupe	Grande-Terre Basse-Terre	RGAF09		UTM Nord fuseau 20			IGN 1988
	Marie-Galante						IGN 1988 MG
	La Désirade			IGN 1992 LD			
	Les Saintes			IGN 1988 LS			
Martinique							IGN 1987
Guyane		RGFG95		UTM Nord fuseau 22			NGG 1977
La Réunion		RGR92		UTM Sud fuseau 40			IGN 1989

Zone		Système géodésique	Ellipsoïde associé	Projection	Unité	Résolution	Système altimétrique
Mayotte		RGM04	IAG GRS 1980	UTM Sud fuseau 38	m	dm	SHOM 1953
Saint-Pierre-et-Miquelon		RGSPM06		UTM Nord fuseau 21			DANGER 1950
Saint-Barthélemy		RGAF09		UTM Nord fuseau 20			IGN 1988 SB
Saint-Martin							IGN 1988 SM

3.1.4 Codes EPSG et IGNF

Systèmes de référence géodésique EPSG² et IGNF :

Zone		Code EPSG projection	Code IGNF projection	Code EPSG altitude	Code IGNF altitude
France continentale		2154	RGF93LAMB93	5720	IGN69
Corse				5721	IGN78C
Guadeloupe	Grande-Terre Basse-Terre	5490	RGAF09UTM20	5757	GUAD88
	Marie-Galante			5617	GUAD88MG
	La Désirade			5618	GUAD92LD
	Les Saintes			5616	GUAD88LS
Martinique				5756	MART87
Guyane		2972	RGFG95UTM22	5755	GUYA77
La Réunion		2975	RGR92UTM40S	5758	REUN89
Mayotte		4471	RGM04UTM38S	5793	MAYO53
Saint-Pierre-et-Miquelon		4467	RGSPM06U21	5792	STPM50
Saint-Barthélemy		5490	RGAF09UTM20	5619	GUAD88SB
Saint-Martin				5620	GUAD88SM

² European Petroleum Survey Group : <https://epsg.io>

3.2 Gestion des identifiants

La BD TOPO® dispose d'un système de gestion d'identifiants uniques et stables.

3.2.1 Unicité

L'unicité des identifiants est assurée par le système de gestion de base de données qui héberge les données France entière.

Chaque objet de la base est ainsi identifié par une chaîne de 24 caractères dénommée « clé absolue » composée de 8 caractères alphanumériques représentant la classe de l'objet et de 16 chiffres composant un nombre entier éventuellement précédé de 0. Ce nombre est unique pour tous les objets de la base, toutes classes confondues.

Exemple : TRONROUT0000000000123456'

3.2.2 Stabilité

La stabilité des identifiants est assurée par le système de saisie des données. Elle est fortement conditionnée par les opérations de saisie ainsi que par la plateforme logicielle utilisée.

Pour assurer cette stabilité, des outils aidant à modifier les caractéristiques d'un objet sont utilisés.

L'identifiant est conservé :

- en cas de changement de valeur d'attribut ;
- si un objet est déplacé ou sa géométrie déformée.

La stabilité des identifiants ne peut pas être garantie dans les cas suivants :

- 1) Si une modification est remplacée par une suppression de l'objet suivie d'une création, l'identifiant de l'objet changera et aucune parenté ne sera établie entre l'ancienne version et la nouvelle version de l'objet. Cela arrivera chaque fois que le remplacement de l'objet apparaîtra plus efficace que sa modification.
- 2) Un objet scindé en deux donne naissance à deux tronçons dont un conserve l'identifiant d'origine tandis que l'autre se voit attribuer un nouvel identifiant. Les règles déterminant quel tronçon conserve l'identifiant d'origine ne sont pas définies. Aucune information permettant de retrouver si deux objets résultants proviennent du même objet n'est conservée. (ex : si une route est découpée suite à la création d'un chemin qui vient l'intersecter, un des deux objets résultants sera considéré comme la nouvelle version de la route d'origine, tandis que l'autre sera considéré comme une nouvelle route).
- 3) Deux objets fusionnés donnent naissance à un objet dont l'identifiant sera celui de l'un des deux objets parents. L'objet parent qui donnera son identifiant au nouvel objet dépend de l'ordre dans lequel les objets sont sélectionnés et doit donc être considéré comme indéterminé.

3.3 Paramètres de qualité

La qualité du produit est définie par sa conformité à ses spécifications.

3.3.1 Contrôles qualité

Pour évaluer la conformité de la BD TOPO® à ses spécifications, le Département des Contrôles Qualité (DCQ) de l'IGN procède de façon programmée à des contrôles qualité.

La procédure prévoit de contrôler la géométrie des objets et/ou l'exhaustivité et l'information sémantique :

- par un contrôle bureau avec comme documents de référence l'orthophotographie (BD ORTHO®) ou une source extérieure (RTE, SIA, ...);
- par un passage sur le terrain : les contrôles sont effectués soit de façon exhaustive sur des échantillons (zone de centre-ville, zone de campagne, ...), soit par sondage.

Les contrôles de l'exhaustivité et de la sémantique ont lieu sur tous les thèmes de la BD TOPO® : mairies, églises, numéros de routes, importance des routes, bâtiments, points d'activité et d'intérêts, etc.

Différents types de contrôles géométriques peuvent être réalisés :

- contrôle planimétrique et altimétrique du réseau routier par levé GPS des axes de routes permettant de créer une référence qui sera comparée aux tronçons de route BD TOPO® homologues ;
- contrôle altimétrique par restitution ;
- contrôle planimétrique par comparaison avec l'orthophotographie.

Les résultats des contrôles qualité sont comparés aux spécifications de qualité afin de mettre en évidence la conformité (ou la non-conformité) du produit.

Les contrôles effectués montrent globalement un respect des spécifications. Dans le cas où un écart à la spécification de qualité est constaté, des pistes d'amélioration sont proposées par l'unité qualité et des actions correctrices peuvent être mises en œuvre.

Les rapports de ces contrôles sont disponibles sur le site geoservices :

[>> Rapports de contrôle qualité BD TOPO®](#)

3.3.2 Paramètres de qualité géométrique

Les objets de la BD TOPO® possèdent des attributs donnant la précision de localisation planimétrique et altimétrique de l'objet.

La précision géométrique est l'estimation de la fluctuation des écarts entre la position sur le terrain et la position dans la base.

Dans la BD TOPO® cette précision dépend essentiellement de la source de la donnée ; l'objet aura une précision relative à sa méthode d'acquisition : en effet, si une restitution photogrammétrique permet d'obtenir une bonne précision géométrique, celle-ci est dégradée dans le cas d'un report à partir d'un plan ou d'une orthophotographie.

3.3.2.1 Précision géométrique altimétrique

Source des données	Précision (m)
Fichier numérique décimétrique	0,1
LiDAR ³ , LiDAR HD ⁴	0,5
Corrélation	1
BD TOPO® ancienne, levé GPS, photogrammétrie	1,5
Fichier numérique, plan coté	2
Photogrammétrie longue focale, Z corrigé, interpolation bâti BD TOPO®	2,5
BD ALTI®, Radar	5
Pas de Z	9999

Remarque : les objets pour lesquels la précision altimétrique est « 9999 » ne sont pas à utiliser en 3D.

3.3.2.2 Précision géométrique planimétrique

Source des données	Précision (m)
Fichier numérique décimétrique	0,1
BD TOPO®, plan ou fichier métrique, levé GPS, photogrammétrie	2,5
BD PARCELLAIRE® recalée, Orthophotographie, image satellite HR, LiDAR ³ , LiDAR HD ⁴	3
BD PARCELLAIRE®, fichier numérique non métrique, levé non GPS, plan non métrique papier, processus IA métrique	5
Image satellite, SCAN 25®	10
BD CARTO®, calcul, GEOROUTE® ⁵ , géocodage, processus IA non métrique	20
BD Nyme® ⁶	30
Calcul d'enveloppe urbaine (ZONE_D_HABITAT)	100
Inconnue	9999

Toutes ces valeurs dépendent donc directement des méthodes d'acquisition, altimétriques et planimétriques décrites dans les attributs suivants :

Définition	Format PostgreSQL	Format Shapefile
Acquisition altimétrique	methode_d_acquisition_altimétrique	ACQU_PLANI
Acquisition planimétrique	methode_d_acquisition_planimétrique	ACQU_ALTI
Précision altimétrique	precision_altimétrique	PREC_ALTI
Précision planimétrique	precision_planimétrique	PREC_PLANI

³ Light Detection And Ranging : Technique de mesure à distance fondée sur l'analyse des propriétés d'un faisceau de lumière renvoyé vers son émetteur.

⁴ LiDAR Haute Densité (10 points/m²).

⁵ GEOROUTE® est l'ancien produit IGN de référence en matière d'informations routières qui décrivait le réseau routier français et toutes les agglomérations de plus de 10 000 habitants.

⁶ BD Nyme® est l'ancienne base de données toponymique de l'IGN qui fournissait, sous forme numérique, la liste des toponymes utilisés dans la cartographie et les bases de données géographiques de l'IGN.

3.3.3 Paramètres de qualité sémantique

3.3.3.1 Définition

La qualité sémantique est la conformité des valeurs d'attributs des objets du produit par rapport à la réalité du terrain.

Pour rendre compte de cette qualité sémantique, on calcule des taux de confusion qui traduisent en pourcentages la proportion d'erreurs sur une valeur d'attribut d'un objet (numéro de route par exemple).

La version 3.0 de la BD TOPO® a été créée avec de nombreux attributs nouveaux vides ou partiellement vides. Ils pourront être remplis avec l'aide de partenariats nationaux ou locaux.

Ex. : **Restriction de largeur** sur les TRONCON_DE_ROUTE

3.3.3.2 Confusions

Les taux de confusion entre classes (ex. tronçon de route / tronçon de voie ferrée) : doivent être nuls ou faibles (moins de 1 %).

3.3.3.3 Dénomination des rues

Les contrôles qualité montrent qu'environ 94 % des noms de voies sont justes, c'est-à-dire que les tronçons portent le bon nom de voie.

Exemples :

Numéro de département	Taux d'accord
2B	90 %
46	94 %
89	96 %
85	97 %
75	99,7 %

Un nom de voie dont l'orthographe diffère légèrement du nom constaté sur le terrain (faute d'orthographe dans le mot principal) n'est pas considéré comme faux. Par exemple, « rue de Clusan » et « rue de Cluzan » représentent la même voie dans une même commune.

Les noms de lieux-dits figurant sur les tronçons dans l'ancienne version apparaissent désormais dans les attributs **Lieux-dits BAN droite** et **Lieux-dits BAN gauche**.

Seuls persistent, dans les attributs **Nom voie BAN droite**, **Nom collaboratif droite**, **Nom voie BAN gauche** et **Nom collaboratif gauche** du réseau routier, les noms comportant un type de voie (avenue, rue, ...) ou des noms habituellement considérés comme nom de lieu-dit ou de résidence mais utilisés dans le cas d'adressage structuré.

3.3.3.4 Valeurs nulles ou champs vides

Certains attributs peuvent avoir des valeurs vides ou nulles :

La valeur numérique nulle ⁷	Indique pour certains attributs numériques, l'absence d'information. <u>Exemple</u> : Largeur de chaussée : 0.0 Nombre de voies : 0
La valeur vide	Indique pour certains attributs, soit l'absence d'information, soit la valeur <sans objet>. <u>Exemple</u> : Si l'attribut Nature est vide, alors l'attribut Nature détaillée sera vide. <u>Autres exemples</u> : nom de rue, numéro de route. Un attribut vide pourra être rempli ultérieurement.

3.3.4 Exhaustivité

3.3.4.1 Définition

L'exhaustivité permet de rendre compte de la présence ou de l'absence des objets du produit par rapport au terrain. L'exhaustivité est obtenue par des calculs de taux de déficit et de taux d'excédent.

3.3.4.2 Exigences d'exhaustivité

Les exigences d'exhaustivité sont définies pour les thèmes et classes d'objets suivants (taux en pourcentage) :

- le réseau routier revêtu (98%) ;
- le réseau ferré (TGV et principal) (99%) ;
- le réseau électrique (haute et très haute tension) (99%) ;
- l'hydrographie permanente (95%) ;
- le bâti (95%) ;
- les pistes d'aérodrome (100%) ;
- les communes (100%) ;
- les arrondissements urbains (100%) ;
- les parcs et réserves naturels (100%) ;
- les équipements importants (95 à 100%).

⁷ Au format Shapefile, dans certains logiciels (ArcMap™, FME®), la valeur numérique nulle est traduite par **0**.

4. Définitions des termes employés

4.1 Définition du terme « classe »

Une classe regroupe des objets de même genre (linéaire, ponctuel ou surfacique), de même dimension (bidimensionnel ou tridimensionnel) et définis par les mêmes attributs.

Chaque classe peut contenir les informations suivantes :

Attributs : Attributs propres à chaque objet d'une classe (y compris les attributs communs⁸) permettant de lui associer des informations à caractère quantitatif (valeurs d'attribut numériques) ou qualitatif (énumération de valeurs).

Type de géométrie : Ce type spécifie la géométrie des objets de la classe.

- Point 2D / Point 3D ;
- Ligne 2D / Ligne 3D ;
- MultiPolygone 2D / MultiPolygone 3D ;
- Complexe.

Définition : Définition de la classe. Cette définition s'applique à tous les objets de la classe.

Regroupement : Liste des objets géographiques modélisés dans cette classe.

Sélection : Précision sur le caractère exhaustif ou non des objets de la classe.

Modélisation géométrique : Précision sur la façon dont la structure géométrique traduit la réalité de l'objet topologique.

Selon les classes, cette information peut être scindée en deux :

- Modélisation planimétrique ;
- Modélisation altimétrique.

Contrainte de modélisation : Précision sur la façon dont la modélisation géométrique doit être effectuée.

Compatibilité entre attributs : Précision sur la compatibilité / incompatibilité entre les différents attributs.

Toponyme : Précision sur la façon dont est porté le toponyme ou si sa présence est obligatoire.

Source de la mise à jour : Précision sur la façon dont la mise à jour est effectuée.

Hors spécifications : Précision sur l'absence d'objets au sein d'une classe, s'ils ne répondent pas à certains critères (fonction, surface, ...).

⁸ Les attributs communs à plusieurs thèmes sont décrits au paragraphe **5. Attributs communs à plusieurs thèmes**. Ils ne sont pas redécrits dans les paragraphes concernant les classes d'objets.

4.2 Définitions des termes se rapportant à l'attribut

Nom : Nom de l'attribut sous sa forme littérale.

Les noms des attributs dans les données diffèrent en fonction du format de livraison :

Format PostgreSQL	Format Shapefile
Nom complet en minuscules non accentuées et sans espaces (codés par un <i>underscore</i> « _ »).	Nom abrégé en majuscules non accentuées (10 caractères maximum) et sans espaces(codés par un <i>underscore</i> « _ »).

Type : Précision sur la structure de l'attribut : texte (caractère), entier, date, décimal, liste, booléen, lien multiple, lien simple, lien admin.

Valeurs possibles : Liste des valeurs acceptées par l'attribut.

Définition : Définition de l'attribut.

Regroupement : Listes des objets géographiques modélisés par cette valeur d'attribut.

Spécifications de saisie : Description des spécifications de saisie propres à ces objets.

Contrainte sur l'attribut : Cette contrainte précise si l'attribut doit être renseigné (Valeur obligatoire), ou dans quelles conditions il ne l'est pas. S'il n'y a pas de contrainte, l'attribut peut être vide.

Assurance qualité : Contrôles permettant de vérifier que les attributs obligatoires sont remplis. Contraintes de cohérences entre différents attributs.

5. Attributs communs à plusieurs thèmes

Attributs : Classe de l'objet | Cleabs | Cleabs de l'objet | Date d'apparition | Date de confirmation | Date de création | Date de modification | Date du toponyme | Etat de l'objet | Fictif | Géométrie GE MultiLigne | Géométrie GE MultiPolygone | Graphie du toponyme | Identifiants sources | Identifiant voie BAN | Langue du toponyme | Méthode d'acquisition altimétrique | Méthode d'acquisition planimétrique | Nature de l'objet | Précision altimétrique | Précision planimétrique | Source du toponyme | Sources | Statut du toponyme | Toponyme

Classe de l'objet

Format PostgreSQL	Format Shapefile
classe_de_l_objet	CLASSE
Longueur maximale : 32	Longueur maximale : 32

Type : Texte

Classes concernées : Toponymie bâti | Toponymie hydrographie | Toponymie lieux nommés | Toponymie services et activités | Toponymie transport | Toponymie zones réglementées

Définition : Classe de l'objet dont la toponymie est détaillée.

Cleabs

Format PostgreSQL	Format Shapefile
cleabs	ID
	Longueur maximale : 24

Type : Identifiant

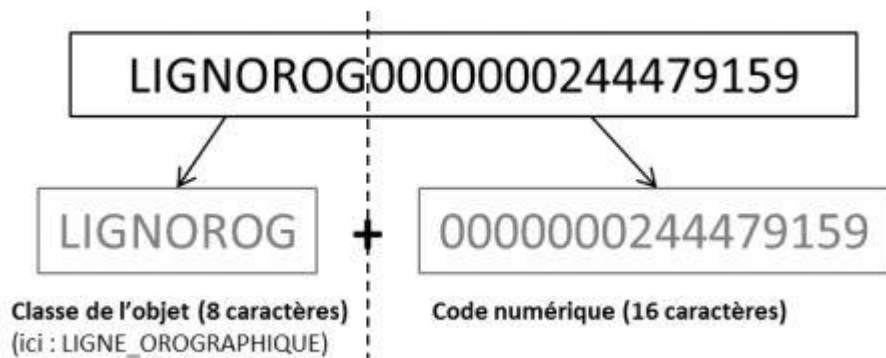
Classes concernées : Adresse BAN | Aérodrome | Arrondissement | Arrondissement municipal | Bassin versant topographique | Bâtiment | Bâtiment RNB lien BDTopo | Canalisations | Cimetière | Collectivité territoriale | Commune | Commune associée ou déléguée | Condominium | Construction linéaire | Construction ponctuelle | Construction surfacique | Cours d'eau | Département | Détail hydrographique | Détail orographique | Entité de transition | EPCI | Equipement de transport | ERP | Forêt publique | Haie | Itinéraire autre | Lien adresse vers BDTopo | Lieu-dit non habité | Ligne électrique | Ligne orographique | Limite terre-mer | Noeud hydrographique | Non-communication | Parc ou réserve | Piste d'aérodrome | Plan d'eau | Point d'accès | Point de repère | Point du réseau | Poste de transformation | Pylône | Région | Réservoir | Route numérotée ou nommée | Section de points de repère | Surface hydrographique | Terrain de sport | Transport par câble | Tronçon de route | Tronçon de voie ferrée | Tronçon hydrographique | Voie ferrée nommée | Voie nommée | Zone d'activité ou d'intérêt | Zone d'estran | Zone de végétation | Zone d'habitation

Définition : Identifiant unique de l'objet.

Spécifications de saisie : La Clé absolue d'un objet est une suite de 24 caractères contenant un acronyme de classe interne IGN (sur 8 caractères) suivi d'un numéro d'ordre (sur 16 caractères).

Exemple : TRONROUT0000002003832789

Le numéro d'ordre (sur 16 caractères) est unique dans toute la base de donnée, quelle que soit la classe et le territoire (métropole, DROM...).



Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.
Deux objets ne peuvent avoir la même clé absolue.

Depuis septembre 2016, les données des territoires d'outre-mer ont été rassemblées avec celles du territoire métropolitain, dans les mêmes tables. Il n'y a donc pas de doublon de clé absolue sur des territoires différents.

Cas particulier des classes TOPONYMIE_XXX : Ce champ, pour les classes donnant la toponymie riche de la BD TOPO®, correspond à l'identifiant de l'objet dont la toponymie est décrite.
Dans ce cas seulement, il n'est pas unique dans la table de données : plusieurs graphies peuvent être décrites pour un même objet dont on référence la Clé absolue.

Exemple :
Table TOPONYMIE_LIEUX_NOMMES :

ID = 'PAIHABIT0000000001791671' ; CLASSE = 'Zone d'habitation' ; Graphie = 'poivre chaud', [...]
ID = 'PAIHABIT0000000001791671' ; CLASSE = 'Zone d'habitation' ; Graphie = 'poivre chaud' [...]

Cleabs de l'objet

Format PostgreSQL	Format Shapefile
cleabs_de_l_objet	ID
Longueur maximale : 24	Longueur maximale : 24

Type : Identifiant

Classes concernées : Toponymie bâti | Toponymie hydrographie | Toponymie lieux nommés | Toponymie services et activités | Toponymie transport | Toponymie zones réglementées

Définition : Clé absolue (ID) de l'objet BD TOPO® auquel se rapporte ce toponyme.

Date d'apparition

Format PostgreSQL	Format Shapefile
date_d_apparition	DATE_APP

Type : Date

Classes concernées : Adresse BAN | Aérodrome | Arrondissement | Arrondissement municipal | Bassin versant topographique | Bâtiment | Canalisation | Cimetière | Collectivité territoriale | Commune | Commune associée ou déléguée | Condominium | Construction linéaire | Construction ponctuelle | Construction surfacique | Cours d'eau | Département | Détail hydrographique | Détail orographique | Entité de transition | EPCI | Equipement de transport | ERP | Forêt publique | Haie | Itinéraire autre | Lieu-dit non habité | Ligne électrique | Ligne orographique | Limite terre-mer | Noeud hydrographique | Non-communication | Parc ou réserve | Piste d'aérodrome | Plan d'eau | Point d'accès | Point de repère | Point du réseau | Poste de transformation | Pylône | Région | Réservoir | Route numérotée ou nommée | Surface hydrographique | Terrain de sport | Transport par câble | Tronçon de route | Tronçon de voie ferrée | Tronçon hydrographique | Voie ferrée nommée | Zone d'activité ou d'intérêt | Zone d'estran | Zone de végétation | Zone d'habitation

Définition : Date de création, de construction ou d'apparition de l'objet, ou date la plus ancienne à laquelle on peut attester de sa présence sur le terrain.

Source de la mise à jour : Cas des objets de la classe Bâtiment : La date d'apparition est issue de la date de construction présente dans les fichiers MAJIC (données de la DGFIP).

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Date de confirmation

Format PostgreSQL	Format Shapefile
date_de_confirmation	DATE_CONF

Type : Date

Classes concernées : Adresse BAN | Aérodrome | Arrondissement | Arrondissement municipal | Bassin versant topographique | Bâtiment | Canalisation | Cimetière | Collectivité territoriale | Commune | Commune associée ou déléguée | Condominium | Construction linéaire | Construction ponctuelle | Construction surfacique | Cours d'eau | Département | Détail hydrographique | Détail orographique | Entité de transition | EPCI | Equipement de transport | ERP | Forêt publique | Haie | Itinéraire autre | Lieu-dit non habité | Ligne électrique | Ligne orographique | Limite terre-mer | Noeud hydrographique | Non-communication | Parc ou réserve | Piste d'aérodrome | Plan d'eau | Point d'accès | Point de repère | Point du réseau | Poste de transformation | Pylône | Région | Réservoir | Route numérotée ou nommée | Section de points de repère | Surface hydrographique | Terrain de sport | Transport par câble | Tronçon de route | Tronçon de voie ferrée | Tronçon hydrographique | Voie ferrée nommée | Zone d'activité ou d'intérêt | Zone d'estran | Zone de végétation | Zone d'habitation

Définition : Date la plus récente à laquelle on peut attester de la présence de l'objet sur le terrain, ou par des données externes de référence.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Remarque : La Date de confirmation peut être antérieur à la Date de création de l'objet dans la base. la Date de création est une date informatique.

Lorsqu'un bâtiment est découpé en deux, il existait "dans la réalité à une Date de confirmation T1, mais le bâtiment issu de la découpe a une Date de création "informatique" T2 > T1.

C'est notamment le cas suite au processus d'unification des bâtiments de la BD TOPO® et du Cadastre.

Date de création

Format PostgreSQL	Format Shapefile
date_creation	DATE_CREAT

Type : Horodatage

Classes concernées : Adresse BAN | Aérodrome | Arrondissement | Arrondissement municipal | Bassin versant topographique | Bâtiment | Bâtiment RNB lien BDTopo | Canalisation | Cimetière | Collectivité territoriale | Commune | Commune associée ou déléguée | Condominium | Construction linéaire | Construction ponctuelle | Construction surfacique | Cours d'eau | Département | Détail hydrographique | Détail orographique | Entité de transition | EPCI | Equipement de transport | ERP | Forêt publique | Haie | Itinéraire autre | Lien adresse vers BDTopo | Lieu-dit non habité | Ligne électrique | Ligne orographique | Limite terre-mer | Noeud hydrographique | Non-communication | Parc ou réserve | Piste d'aérodrome | Plan d'eau | Point d'accès | Point de repère | Point du réseau | Poste de transformation | Pylône | Région | Réservoir | Route numérotée ou nommée | Section de points de repère | Surface hydrographique | Terrain de sport | Transport par câble | Tronçon de route | Tronçon de voie ferrée | Tronçon hydrographique | Voie ferrée nommée | Voie nommée | Zone d'activité ou d'intérêt | Zone d'estran | Zone de végétation | Zone d'habitation

Définition : Date et heure à laquelle l'objet a été saisi pour la première fois dans la base de données de production de l'IGN.

Remarque : Il s'agit d'une date informatique. Elle n'a pas de rapport avec la date d'apparition réelle de l'objet sur le terrain.

Une scission d'un objet linéaire entraîne une création d'objet.

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Les valeurs sont stockées sous le format : AAAA-MM-JJ HH:MM:SS
Par exemple : 2018-07-12 10:00:17.

Cependant, pour le format shape, le type devient 'Chaîne de caractères' pour conserver les informations des heures/minutes/secondes, que le type 'Date' ne permet pas. Le format devient alors JJ/MM/AAAA
Par exemple : 28/09/2006

Date de modification

Format PostgreSQL	Format Shapefile
date_modification	DATE_MAJ

Type : Horodatage

Classes concernées : Adresse BAN | Aérodrome | Arrondissement | Arrondissement municipal | Bassin versant topographique | Bâtiment | Bâtiment RNB lien BDTopo | Canalisation | Cimetière | Collectivité territoriale | Commune | Commune associée ou déléguée | Condominium | Construction linéaire | Construction ponctuelle | Construction surfacique | Cours d'eau | Département | Détail hydrographique | Détail orographique | Entité de transition | EPCI | Equipement de transport | ERP | Forêt publique | Haie | Itinéraire autre | Lien adresse vers BDTopo | Lieu-dit non habité | Ligne électrique | Ligne orographique | Limite terre-mer | Noeud hydrographique | Non-communication | Parc ou réserve | Piste d'aérodrome | Plan d'eau | Point d'accès | Point de repère | Point du réseau | Poste de transformation | Pylône | Région | Réservoir | Route numérotée ou nommée | Section de points de repère | Surface hydrographique | Terrain de sport | Transport par câble | Tronçon de route | Tronçon de voie ferrée | Tronçon hydrographique | Voie ferrée nommée | Voie nommée | Zone d'activité ou d'intérêt | Zone d'estran | Zone de végétation | Zone d'habitation

Définition : Date et heure à laquelle l'objet a été modifié pour la dernière fois dans la base de données de production.

Remarque : Il s'agit d'une date informatique. Elle peut changer lors d'une intervention sur des champs non diffusés liés à la chaîne de production interne (commentaire non diffusé, mise à niveau...).

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Les valeurs sont stockées sous le format : AAAA-MM-JJ HH:MM:SS
Par exemple : 2018-07-12 10:00:17.

Cependant, pour le format shape, le type devient 'Chaîne de caractères' pour conserver les informations des heures/minutes/secondes, que le type 'Date' ne permet pas. Le format devient alors JJ/MM/AAAA
Par exemple : 28/09/2006.

Date du toponyme

Format PostgreSQL	Format Shapefile
date_du_toponyme	DATE_TOP

Type : Date

Classes concernées : Toponymie bâti | Toponymie hydrographie | Toponymie lieux nommés | Toponymie services et activités | Toponymie transport | Toponymie zones réglementées

Définition : Date de saisie ou de validation de la graphie.

Contrainte sur l'attribut : La valeur par défaut : 1900-01-01 signifie que la date de saisie de la graphie n'est pas connue. Cela concerne essentiellement des graphies non validées, dont la saisie est antérieure à la BD TOPO® v3.

Etat de l'objet

Format PostgreSQL	Format Shapefile
etat_de_l_objet	ETAT

Type : Liste

Valeurs possibles : En construction | En projet | En service

Classes concernées : Canalisation | Détail hydrographique | ERP | Ligne électrique | Parc ou réserve | Poste de transformation | Surface hydrographique | Tronçon de route | Tronçon hydrographique | Zone d'habitation

Définition : Etat ou stade de la vie d'un objet qui peut être en projet, en construction ou en service

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Etat de l'objet = « En construction »

Définition : L'objet géographique est en construction.

Dans le cas des Tronçon de route, la date de mise en service prévue est codée dans le champ 'Date de mise en service'.

Etat de l'objet = « En projet »

Définition : L'objet géographique est en projet. Les travaux n'ont pas commencé.

Sélection : Il s'agit d'un objet dont la réalisation est encore en projet. Un objet reste à l'état de projet dans la base tant que rien ne se passe sur le terrain et que le projet n'est pas abandonné.

Modélisation géométrique : La géométrie d'un objet 'En Projet' n'est pas significative.

Etat de l'objet = « En service »

Définition : L'objet géographique est en service.

Contrainte de saisie : Tous les objets en service doivent être saisis avec une topologie correcte.

Fictif

Format PostgreSQL	Format Shapefile
fictif	FICTIF

Type : Booléen

Classes concernées : Aérodrome | Equipement de transport | Parc ou réserve | Tronçon de route | Tronçon hydrographique | Zone d'activité ou d'intérêt | Zone d'habitation

Définition : Indique si la géométrie de l'objet est réelle ou non significative.

Modélisation géométrique : La modélisation du type de géométrie concerné.

• **Pour les classes de type de géométrie linéaire**, cet attribut est utilisé pour signifier que le tronçon n'a pas de géométrie significative mais qu'il sert à assurer une continuité.
Un tronçon d'attribut Fictif="Vrai" est obligatoirement connecté à ses deux extrémités à des objets de même classe.

Tronçon hydrographique

La valeur Fictif="Vrai" indique que la géométrie du Tronçon hydrographique n'est pas significative. L'axe fictif sert à doubler une Surface hydrographique afin d'assurer une continuité d'itinéraire linéaire pour les <Cours d'eau>.

Tronçon de route

La valeur Fictif="Vrai" indique que la géométrie du Tronçon de route n'est pas significative.

La présence de ce dernier sert à doubler un Equipement de transport (de Nature="Péage" ou "Carrefour") ou une <Piste d'aérodrome>.

Cas des Sentiers : Dans le cas d'un objet de Nature="Sentier", l'attribut Fictif="Vrai" signifie qu'on est en présence d'un itinéraire **hors sentier**.

• **Pour les classes de type de géométrie surfacique** : Cet attribut est utilisé pour signifier que l'emprise de l'objet

(zone d'intérêt...) n'est pas connue, ne peut être définie précisément ou n'est pas significative.

Dans ce cas, la géométrie est représentée par un objet de géométrie arbitraire : un carré de 5 m de coté (25 m² de surface). Cela concerne les classes :

<Zone d'activité ou d'intérêt>

<Zone d'habitation>

Parc ou réserve

Équipement de transport

Aérodrome



ZAI Fictif="Vrai" avec ou sans bâtiment

Illustration : Voir les schémas en début de chaque article :

Tronçon de route

Tronçon hydrographique

Assurance qualité : Pour les classes de type de géométrie surfacique, si Fictif="Vrai" alors 'Méthode d'acquisition de la géométrie' = "Calculé".

Géométrie GE MultiLigne

Type : MultiLigne 2D

Classes concernées : Cours d'eau | Itinéraire autre | Route numérotée ou nommée | Voie ferrée nommée

Définition : Champ contenant la géométrie concaténée des tronçons composant l'itinéraire dans le but de la diffusion de l'objet ROUTE_NUMEROTEE_OU_NOMMEE

du produit externe.

Géométrie GE MultiPolygone

Type : MultiPolygone 2D

Classes concernées : Arrondissement | Arrondissement municipal | Collectivité territoriale | Commune | Commune associée ou déléguée | Condominium | Département | EPCI | Plan d'eau | Région

Définition : Géométrie surfacique de l'objet à utiliser pour une représentation à grande échelle.

Graphie du toponyme

Format PostgreSQL	Format Shapefile
graphie_du_toponyme	GRAPHIE
	Longueur maximale : 165

Type : Texte

Classes concernées : Toponymie bâti | Toponymie hydrographie | Toponymie lieux nommés | Toponymie services et activités | Toponymie transport | Toponymie zones réglementées

Définition : Graphie du toponyme dont les caractéristiques sont détaillées.

Identifiants sources

Format PostgreSQL	Format Shapefile
identifiants_sources	ID_SOURCE
	Longueur maximale : 254

Type : Texte (long)

Classes concernées : Aérodrome | Bassin versant topographique | Bâtiment | Canalisation | Cimetière | Construction linéaire | Construction ponctuelle | Construction surfacique | Cours d'eau | Détail hydrographique | Détail orographique | Entité de transition | Equipement de transport | ERP | Forêt publique | Itinéraire autre | Lieu-dit non habité | Ligne électrique | Ligne orographique | Limite terre-mer | Noeud hydrographique | Parc ou réserve | Piste d'aérodrome | Plan d'eau | Point de repère | Point du réseau | Poste de transformation | Pylône | Réservoir | Route numérotée ou nommée | Surface hydrographique | Terrain de sport | Transport par câble | Tronçon de route | Tronçon de voie ferrée | Tronçon hydrographique | Voie ferrée nommée | Zone d'activité ou d'intérêt | Zone d'estran | Zone de végétation | Zone d'habitation

Définition : Identifiants de l'objet dans les répertoires des organismes consultés pour leur inventaire.

Contrainte sur l'attribut :

Il est de la forme : SOURCE:identifiant

Lorsque l'objet fait l'objet de plusieurs partenariats ou pointe vers deux objets d'un même fichier de référence, la structure est la suivante :

Source1:id1/Source1:id2/... ou Source1:id1/Source2:id2/...

où Source1, Source2 correspondent aux noms de chaque source mentionnée aussi dans le champ 'Sources'.

Exemples :

MEN:128548/MEN:128412

MEN:125654/FINESS:175874444

Assurance qualité : Si 'Identifiants sources' est rempli, la champ 'Sources' est non vide.

Identifiant voie BAN

Format PostgreSQL	Format Shapefile
identifiant_voie_ban	ID_BAN
	Longueur maximale : 12

Type : Texte

Classes concernées : Détail hydrographique | Détail orographique | Equipement de transport | Lieu-dit non habité | Point du réseau | Voie nommée | Zone d'activité ou d'intérêt | Zone d'habitation

Définition : Définition : Identifiant unique de voie généré à partir de la clé d'interopérabilité des adresses de la BAN. Il est composé du code INSEE de la commune suivi par le code caractérisant la voie. Il peut s'agir du code FANTOIR de la DGFIP.

Exemple : l'identifiant de voie correspondant à la clé d'interopérabilité 02001_0056_00022_bis est 02001_0056.

Langue du toponyme

Format PostgreSQL	Format Shapefile
langue_du_toponyme	LANGUE
	Longueur maximale : 10

Type : Texte

Méthode d'acquisition altimétrique

Format PostgreSQL	Format Shapefile
methode_d_acquisition_altimetrique	ACQU_ALTI
	Longueur maximale : 30

Type : Liste

Valeurs possibles : BDAlti | BDTopo | Corrélation | Fichier numérique | Fichier numérique décimétrique | Interpolation bâti BDTopo | Levé GPS | Lidar | Lidar HD | Pas de Z | Photogrammétrie | Photogrammétrie longue focale | Plan coté | Radar | Z corrigé

Classes concernées : Bâtiment | Canalisation | Cimetière | Construction linéaire | Construction ponctuelle | Construction surfacique | Equipement de transport | Ligne électrique | Ligne orographique | Noeud hydrographique | Piste d'aérodrome | Point du réseau | Poste de transformation | Pylône | Réservoir | Surface hydrographique | Terrain de sport | Transport par câble | Tronçon de route | Tronçon de voie ferrée | Tronçon hydrographique

Définition : Méthode principale ayant permis d'acquérir l'altimétrie (Z) de l'objet.

Correspondance avec le champ 'Précision altimétrique' :

Méthode d'acquisition altimétrique	Précision (m)
Fichier numérique décimétrique	0,1
Lidar	0,5
Lidar HD	0,5
Corrélation	1
BDTopo	1,5
Levé GPS	1,5
Photogrammétrie	1,5
Fichier numérique	2
Plan coté	2
Photogrammétrie longue focale	2,5
Z corrigé	2,5
Interpolation bâti BDTopo	2,5
BDAlti	5
Radar	5
Pas de Z	9999

Méthode d'acquisition altimétrique = « BDAlti »

Définition : Le Z est interpolé sur un MNT issu de la BD ALTI® (ancienne BD altimétrique issue de la numérisation de cartes et de restitution photogramétrique).

Méthode d'acquisition altimétrique = « BDTopo »

Définition : Le Z provient de la BD TOPO® v.1, constituée par restitution photogramétrique ainsi que par des levés de terrain.

Méthode d'acquisition altimétrique = « Corrélation »

Définition : Le Z est calculé à partir de données de modèles numériques de terrain (MNT) ou d'élévation (MNE) issues de corrélation.

Méthode d'acquisition altimétrique = « Fichier numérique »

Définition : Le Z a été saisi à partir de données numériques fournies par un correspondant.

Méthode d'acquisition altimétrique = « Fichier numérique décimétrique »

Méthode d'acquisition altimétrique = « Interpolation bâti BDTopo »

Définition : Lors de l'unification avec la BD PARCELLAIRE®, le Z a été calculé à partir des valeurs existantes aux environs.

Méthode d'acquisition altimétrique = « Levé GPS »

Définition : Le Z a été saisi directement sur le terrain par lever GPS.

Méthode d'acquisition altimétrique = « Lidar »

Définition : Le Z est calculé à partir de données de modèles numériques de terrain (MNT) ou d'élévation (MNE) issues du processus d'acquisition par LIDAR.

Méthode d'acquisition altimétrique = « Lidar HD »

Méthode d'acquisition altimétrique = « Pas de Z »

Définition : L'objet est défini avec une géométrie 3D mais le Z est inconnu ou sa précision n'est pas connue/fiable.

Assurance qualité : Les Z éventuellement remplis sur tout ou partie des points composant la géométrie de l'objet ne sont pas à utiliser par des applications 3D car ils sont de qualité inconnue.

Méthode d'acquisition altimétrique = « Photogrammétrie »

Définition : Le Z provient de l'exploitation d'une prise de vues aériennes selon des processus photogrammétriques (restitution).

Méthode d'acquisition altimétrique = « Photogrammétrie longue focale »

Définition : Le Z provient de l'exploitation d'une prise de vues aériennes longue focale selon des processus photogrammétriques (restitution). La longueur de la focale a une incidence sur les pointés en Z qui sont meilleurs sur des focales courtes que sur des focales longues.

Méthode d'acquisition altimétrique = « Plan coté »

Définition : Le Z a été saisi à partir de points cotés figurant sur un plan.

Méthode d'acquisition altimétrique = « Radar »

Définition : Le Z provient de l'exploitation d'un MNT ou d'un MNS qui a été fait à partir d'acquisitions RADAR.

Méthode d'acquisition altimétrique = « Z corrigé »

Définition : Le Z est calculé, interpolé ou corrigé grâce aux valeurs existantes aux environs.

Méthode d'acquisition planimétrique

Format PostgreSQL	Format Shapefile
methode_d_acquisition_planimetrique	ACQU_PLANI
	Longueur maximale : 32

Type : Liste

Valeurs possibles : BDCarto | BDNyme | BDParcellaire | BDParcellaire recalée | BDTopo | Calcul d'enveloppe urbaine | Calculé | Fichier numérique décimétrique | Fichier numérique métrique | Fichier numérique non métrique | Géocodage | Géoroute | Image satellite | Image satellite HR | Inconnue | Levé GPS | Levé non GPS | Lidar | Lidar HD | Orthophotographie | Photogrammétrie | Plan métrique papier | Plan non métrique papier | Processus IA métrique | Processus IA non métrique | Scan25

Classes concernées : Aérodrome | Bassin versant topographique | Bâtiment | Canalisations | Cimetière | Construction linéaire | Construction ponctuelle | Construction surfacique | Détail hydrographique | Détail orographique | Equipement de transport | ERP | Forêt publique | Haie | Lieu-dit non habité | Ligne électrique | Ligne orographique | Limite terre-mer | Noeud hydrographique | Parc ou réserve | Piste d'aérodrome | Point d'accès | Point du réseau | Poste de transformation | Pylône | Réservoir | Surface hydrographique | Terrain de sport | Transport par câble | Tronçon de route | Tronçon de voie ferrée | Tronçon hydrographique | Zone d'activité ou d'intérêt | Zone d'estran | Zone de végétation | Zone d'habitation

Définition : Méthode principale ayant permis d'acquérir la géométrie planimétrique de l'objet.

Correspondance avec le champ 'Précision planimétrique' : La méthode d'acquisition fait référence :

- soit aux types de sources (Orthophotographie par exemple),
- soit au processus (Photogrammétrie par exemple),
- soit aux anciennes bases de données de l'IGN, avant leur unification dans une BD vecteur interne unique (BD CARTO® v. 1 et 2, BD Nyme®, BD TOPO® v.1, GEOROUTE®).
- soit de la BD PARCELLAIRE®

L'objectif de cet attribut est de fournir une estimation de la précision de la géométrie de l'objet.

Méthode d'acquisition planimétrique	Précision (m)
Fichier numérique décimétrique	0,1
BDTopo	2,5
Fichier numérique métrique	2,5
Levé GPS	2,5
Photogrammétrie	2,5
Plan métrique papier	2,5
BDParcellaire recalée	3
Orthophotographie	3
Image satellite HR	3
Lidar	3
Lidar HD	3
Processus IA métrique	5
BDParcellaire	5
Fichier numérique non métrique	5
Levé non GPS	5
Plan non métrique papier	5
Image satellite	10
Scan25	10
BDCarto	20
Processus IA non métrique	20
Calculé	20
Géoroute	20
Géocodage	20
BDNyme	30
Calcul d'enveloppe urbaine	100

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Méthode d'acquisition planimétrique = « BDCarto »

Définition : La géométrie provient de la BD CARTO® v.1 et v.2, qui a fourni les primitives géométriques permettant de modéliser l'objet dans la base.

Méthode d'acquisition planimétrique = « BDNyme »

Définition : La géométrie provient de la BD Nyme®, ancienne base de données de toponymie de l'IGN, qui a servi de référence géométrique pour le positionnement de l'objet.

Méthode d'acquisition planimétrique = « BDParcellaire »

Définition : La géométrie provient de la BD PARCELLAIRE®, issue du géoréférencement, de la remise en géométrie et de l'assemblage des plans cadastraux image et vecteur.

Méthode d'acquisition planimétrique = « BDParcellaire recalée »

Définition : La géométrie provient de la BD PARCELLAIRE®, mais elle a été recalée (translation, rotation) sur la géométrie du bâti de la BD TOPO® voire sur Orthophotographie IGN.

Méthode d'acquisition planimétrique = « BDTopo »

Définition : La géométrie provient de la BD TOPO® v.1, constituée par restitution photogrammétrique ainsi que par des levés de terrain.

Méthode d'acquisition planimétrique = « Calcul d'enveloppe urbaine »

Définition : La géométrie de la <Zone d'habitation> a été calculée à partir de l'emprise des éléments bâtis.

Modélisation géométrique : Les objets topographiques utilisés pour le calcul de l'enveloppe urbaine sont :

- les bâtiments, à l'exception des constructions légères et des bâtiments < 50m²,

- les terrains de sport, cimetières, réservoirs ainsi que les ponts surfaciques.

L'enveloppe est calculée à partir d'un buffer de 100 m (52 m pour les petites zones) et est ensuite découpée en limite de commune .

Méthode d'acquisition planimétrique = « Calculé »

Définition : La géométrie de l'objet est le résultat d'un calcul ou d'une interpolation manuelle.

Méthode d'acquisition planimétrique = « Fichier numérique décimétrique »

Définition : La géométrie provient de données numériques de précision décimétrique.

Méthode d'acquisition planimétrique = « Fichier numérique métrique »

Définition : La géométrie provient de données numériques de précision métrique.

Méthode d'acquisition planimétrique = « Fichier numérique non métrique »

Définition : La géométrie provient de données numériques dont la précision métrique n'est pas assurée.

Méthode d'acquisition planimétrique = « Géocodage »

Définition : La géométrie de l'objet a été calculée par géocodage d'adresses.

Méthode d'acquisition planimétrique = « Géoroute »

Définition : La géométrie provient de la base IGN GEOROUTE® (ancienne base de données routière de précision décamétrique) qui a été utilisée pour constituer la BD TOPO® dans certaines villes.

Méthode d'acquisition planimétrique = « Image satellite »

Définition : La géométrie provient d'une saisie sur image satellite géoréférencée (Landsat, Spot, ...).

Méthode d'acquisition planimétrique = « Image satellite HR »

Définition : La géométrie provient d'une saisie sur image satellite à haute résolution (Pléiade, ...).

Méthode d'acquisition planimétrique = « Inconnue »

Définition : La méthode d'acquisition de la géométrie de l'objet géographique est inconnue.

Méthode d'acquisition planimétrique = « Levé GPS »

Définition : La géométrie de l'objet géographique provient d'un levé GNSS en mode différentiel (données corrigées à partir d'une ou plusieurs stations de référence) effectué par l'IGN.

Méthode d'acquisition planimétrique = « Levé non GPS »

Définition : La géométrie de l'objet géographique provient d'un levé GNSS effectué par l'IGN en mode navigation (données calculées à partir des informations de navigation, comme c'est le cas pour les géonavigateurs standards), ou d'une méthode autre que le GNSS.

Méthode d'acquisition planimétrique = « Lidar »

Définition : La géométrie provient de l'exploitation d'un MNT issu d'acquisition Lidar.

Méthode d'acquisition planimétrique = « Lidar HD »

Définition : La géométrie provient de l'exploitation d'un MNT issu d'acquisition Lidar HD.

Méthode d'acquisition planimétrique = « Orthophotographie »

Définition : La géométrie provient de l'exploitation d'une orthophotographie couleur, soit par des processus semi-automatiques (extraction de la végétation), soit par interprétation et numérisation des images.

Remarque : Cette valeur a aussi été utilisée lors de la saisie photogrammétrique (constitution initiale de la BD TOPO® v.1) de tronçons routiers ou hydrographiques traversant la forêt et dont l'altitude n'était pas estimable mais dont le tracé planimétrique a pu être saisi.

Méthode d'acquisition planimétrique = « Photogrammétrie »

Définition : La géométrie provient de l'exploitation d'une prise de vues aériennes selon des processus photogrammétriques divers tels que la restitution analytique, numérique ou la restitution altimétrique assistée par ordinateur.

Méthode d'acquisition planimétrique = « Plan métrique papier »

Définition : La géométrie a été numérisée à partir d'un plan classique (support papier) dont la précision planimétrique est de l'ordre du mètre.

Méthode d'acquisition planimétrique = « Plan non métrique papier »

Définition : La géométrie a été numérisée à partir d'un plan classique (support papier) dont la précision métrique n'est pas assurée.

Méthode d'acquisition planimétrique = « Processus IA métrique »

Méthode d'acquisition planimétrique = « Processus IA non métrique »

Méthode d'acquisition planimétrique = « Scan25 »

Définition : La géométrie a été numérisée d'après un fond SCAN 25®, issu du scannage de la carte IGN au 1/25 000.

Nature de l'objet

Format PostgreSQL	Format Shapefile
nature_de_l_objet	NATURE
	Longueur maximale : 50

Type : Texte

Classes concernées : Toponymie bâti | Toponymie hydrographie | Toponymie lieux nommés | Toponymie services et activités | Toponymie transport | Toponymie zones réglementées

Définition : Le cas échéant, valeur du champ 'Nature' de l'objet dont la toponymie est détaillée. En l'absence de champ 'Nature', valeur du champ équivalent (ex : Type de route) de la classe mère.

Précision altimétrique

Format PostgreSQL	Format Shapefile
precision_altimetricque	PREC_ALTI
	Longueur maximale : 4

Type : Décimal (5,1)

Classes concernées : Bâtiment | Canalisation | Cimetière | Construction linéaire | Construction ponctuelle | Construction surfacique | Equipement de transport | Ligne électrique | Ligne orographique | Noeud hydrographique | Piste d'aérodrome | Point du réseau | Poste de transformation | Pylône | Réservoir | Surface hydrographique | Terrain de sport | Transport par câble | Tronçon de route | Tronçon de voie ferrée | Tronçon hydrographique

Définition : Précision altimétrique (en mètres) de la géométrie décrivant l'objet.

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.
La valeur "9999.0" correspond aux objets sans information altimétrique.

Précision planimétrique

Format PostgreSQL	Format Shapefile
precision_planimetrique	PREC_PLANI
	Longueur maximale : 1

Type : Décimal (5,1)

Classes concernées : Aérodrome | Bassin versant topographique | Bâtiment | Canalisation | Cimetière | Construction linéaire | Construction ponctuelle | Construction surfacique | Détail hydrographique | Détail orographique | Equipement de transport | ERP | Forêt publique | Haie | Lieu-dit non habité | Ligne électrique | Ligne orographique | Limite terre-mer | Noeud hydrographique | Parc ou réserve | Piste d'aérodrome | Point d'accès | Point du réseau | Poste de transformation | Pylône | Réservoir | Surface hydrographique | Terrain de sport | Transport par câble | Tronçon de route | Tronçon de voie ferrée | Tronçon hydrographique | Zone d'activité ou d'intérêt | Zone d'estran | Zone de végétation | Zone d'habitation

Définition : Précision planimétrique (en mètres) de la géométrie décrivant l'objet

Spécifications de saisie : Ce champ est déduit du champ 'Méthode d'acquisition planimétrique'. Voir le tableau de correspondance à cet attribut.

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Source du toponyme

Format PostgreSQL	Format Shapefile
source_du_toponyme	SOURCE
	Longueur maximale : 127

Type : Texte

Classes concernées : Toponymie bâti | Toponymie hydrographie | Toponymie lieux nommés | Toponymie services et activités | Toponymie transport | Toponymie zones réglementées

Définition : Origine(s) de la graphie du toponyme.

Spécifications de saisie : Il s'agit de valeurs normalisées.

En cas d'origines multiples confirmant la graphie, celles-ci sont séparées par ";".

Liste des valeurs autorisées (liste provisoire) :

Valeurs autorisées	Détails
ALB	Académie de la Langue Basque
AUDeG	Agence d'Urbanisme et de Développement de la Guyane
BAN	Base Adresse Nationale
BAN-Mairie	Base Adresse Nationale
BDCarthage	
BRGM	Bureau de Recherches Géologiques et Minières
Cadastre	
CDT	Comité Départemental du Tourisme
CEREMA	Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement
Chambre de commerce et d'industrie	
Collectivité de corse	
Conseil départemental	
Conseil régional	
Contributeur	
DEAL	Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
Dictionnaire topographique	
Documentation	
DREAL	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
EPCI	Établissement Public à Caractère Intercommunal

FPB	Fichier des Propriétés Bâties
ICRESS	Institut Catalan de Recherches en ScienceS
IGN	Institut de l'Information Géographique et Forestière
INSEE	Institut National de la Statistique et des Études Économiques
Internet	
La Poste	
Lo Congrès	organisme interrégional de régulation de la langue occitane
Mairie	
Mairie information officielle	
Ministère	
MNHN	Muséum national d'Histoire naturelle
Navicarte	
Office de tourisme	
ONF	Office National des Forêts
OPLB	Office publique de la Langue Bretonne
Organisme	
PAG	Parc Amazonien de Guyane
Partenariat local	
Plan	
Plan de mairie	
PNF	Parc National de France
PNR	Parc Naturel Régional
Préfecture	
Presse locale	
Presse officielle	
RFF	Réseau Ferré de France
RGG	Référentiel Géographie Guyannais
SDIS	Service Départemental d'Incendie et de Secours
SDMIS	Service Départemental-Métropolitain d'Incendie et de Secours
SGA	Système de Gestion des Adresses
SHOM	Service Hydrographique et Océanographique de la Marine
SIA	Service de l'Information Aéronautique
SNCF	Société Nationale des Chemins de Fer français
Société d'autoroutes	
Terrain	
Topoguide	
Union européenne	

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Sources

Format PostgreSQL	Format Shapefile
sources	SOURCE
	Longueur maximale : 127

Type : Texte

Classes concernées : Aérodrome | Bassin versant topographique | Bâtiment | Canalisation | Cimetière | Construction linéaire | Construction ponctuelle | Construction surfacique | Cours d'eau | Détail hydrographique | Détail orographique | Entité de transition | Equipement de transport | ERP | Forêt publique | Itinéraire autre | Lieu-dit non habité | Ligne électrique | Ligne orographique | Limite terre-mer | Noeud hydrographique | Parc ou réserve | Piste d'aérodrome | Plan d'eau | Point de repère | Point du réseau | Poste de transformation | Pylône | Réservoir | Route numérotée ou nommée | Section de points de repère | Surface hydrographique | Terrain de sport | Transport par câble | Tronçon de route | Tronçon de voie ferrée | Tronçon hydrographique | Voie ferrée nommée | Zone d'activité ou d'intérêt | Zone d'estran | Zone de végétation | Zone d'habitation

Définition : Sources attestant l'existence de l'objet, éventuellement dans le cadre d'un partenariat : organisme, administration, fichier de référence.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Dans le cas d'une multiplicité d'organismes, ceux-ci seront séparés par le caractère "/".

Précisions : La source d'un objet peut-être un Organisme, une Administration, un Fichier faisant référence (répertoire...).

Dans le cas d'exploitation de données en licence libre, l'Organisme propriétaire de la donnée source est indiquée

dans ce champ.

La date attestant la présence de l'objet pourra être codée, si elle est connue, dans le champ 'Date de confirmation'.

Le champ 'Sources' est complété par des informations retenues dans l'attribut 'Source détaillée'.

Si l'organisme référence l'objet source dans une base de données stable, le champ 'Identifiants_Sources' permet de conserver l'information : Voir ce champ.

Principaux sigles : Organismes nationaux

MNHN (Muséum National d'Histoire Naturelle)

RTE (Réseau de Transport d'Electricité)

MEN (Ministère de l'Education Nationale)

MEDDE (Ministère chargé du Développement Durable), notamment pour le répertoire des ICPE (fichier des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement)

MINDEF (Ministère de la Défense)

MSS (Ministère en charge de la Santé et des Sports)

STRMTG (Service Technique des Remontées Mécaniques)

SIA (fichiers du Service de l'Information Aéronautique)

LA POSTE

CEREMA

DILA (Direction de l'information légale et administrative, editrice de l'Annuaire de l'Administration).

Fédérations nationales

FFME (Fédération française de montagne et d'escalade)

FFVL (Fédération française de vol libre)

FFRandonnée (Fédération française de la randonnée pédestre)

Répertoires ou référents nationaux

FINESS (Fichier National des Établissements Sanitaires et Sociaux)

MUSEOFILE (Répertoire des musées français)

BAN (Base adresse nationale)

STEU (Stations d'assainissement du Ministère en charge du développement durable)

Collectivités, organismes ou portails déconcentrés ou régionaux

CDxx (Conseils Départementaux)

DDTxx/DDTMxx (Directions dép. des territoires dépt xx)

GRAND LYON, NANTES METROPOLE

COMMUNE DE BORDEAUX

PAYS DE LOIRE

GEOPAL

AMFxx (Association des Maires de France du dépt XX)

RGG (Référentiel Géographique Guyanais)

GIP

SDISxx (Service Départementaux d'Incendie et de Secours du dépt XX)

RATP...

Statut du toponyme

Format PostgreSQL	Format Shapefile
statut_du_toponyme	STATUT_TOP
	Longueur maximale : 10

Type : Liste

Valeurs possibles : Sans valeur | Autre | Collecté | Historique | Régional | Validé

Classes concernées : Aérodrome | Cimetière | Construction linéaire | Construction ponctuelle | Construction surfacique | Cours d'eau | Détail hydrographique | Détail orographique | Entité de transition | Equipement de transport | Forêt publique | Lieu-dit non habité | Ligne orographique | Noeud hydrographique | Parc ou réserve | Plan d'eau | Point du réseau | Poste de transformation | Route numérotée ou nommée | Toponymie bâti | Toponymie hydrographie | Toponymie lieux nommés | Toponymie services et activités | Toponymie transport | Toponymie zones réglementées | Transport par câble | Voie ferrée nommée | Zone d'activité ou d'intérêt | Zone d'habitation

Définition : Statut de la graphie du toponyme. Information relative au processus de validation de la graphie du toponyme et donnant une indication sur sa fiabilité.

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire si le champ 'Toponyme est rempli'.

Statut du toponyme = « Autre »

Définition : Autre statut.
Surnom, toponyme de source non certaine..

Statut du toponyme = « Collecté »

Définition : Toponyme d'usage local ou issu d'un fichier partenaire et n'ayant pas fait l'objet d'une procédure de validation IGN.

Statut du toponyme = « Historique »

Définition : Toponyme historique ou ancien toponyme n'étant plus d'usage.

Statut du toponyme = « Régional »

Définition : Toponyme en langue régionale.

Statut du toponyme = « Validé »

Définition : Toponyme d'usage validé par l'unité de toponymie de l'IGN.

Toponyme

Format PostgreSQL	Format Shapefile
toponyme	TOPONYME
	Longueur maximale : 127

Type : Texte

Classes concernées : Aérodrome | Cimetière | Construction linéaire | Construction ponctuelle | Construction surfacique | Cours d'eau | Détail hydrographique | Détail orographique | Entité de transition | Equipement de transport | Forêt publique | Lieu-dit non habité | Ligne orographique | Noeud hydrographique | Parc ou réserve | Plan d'eau | Point du réseau | Poste de transformation | Route numérotée ou nommée | Transport par câble | Voie ferrée nommée | Zone d'activité ou d'intérêt | Zone d'habitation

Définition : Toponyme de l'objet.

Calcul : La graphie de ce toponyme est issue d'une sélection automatique.
Dans le cas où un objet porte plusieurs toponymes, on garde de préférence le toponyme de 'statut' = "Validé" quand il existe (voir le champ : Statut du toponyme).
Ce toponyme est ensuite formaté conformément à la charte de toponymie IGN accessible : [en suivant ce lien](#).

Autre graphies : Bien qu'un seul toponyme soit directement diffusé sur les objets géographiques, plusieurs toponymes peuvent être associés à un objet. En effet :

- plusieurs noms peuvent être issus de sources différentes,
- il peut exister des variantes et des graphies différentes,
- il peut exister des toponymes en langue régionale, etc.

Dans la BD TOPO®, les autres graphies possibles et leurs origines sont stockées dans les tables :

TOPONYMIE_BATI
TOPONYMIE_ESPACES_NATURELS
TOPONYMIE_HYDROGRAPHIE
TOPONYMIE_OROGRAPHIE
TOPONYMIE_TRANSPORT
TOPONYMIE_LIEUX_NOMMES
TOPONYMIE_ZONES_REGLEMENTEES

Note sur la Toponyme en BD TOPO® : Lire la note sur la toponymie.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

6. Administratif

Définition : Domaine regroupant tout ce qui a trait à l'administratif:

- Les unités administratives de l'INSEE telles que définies dans le Code Officiel Géographique de l'INSEE (*communes, arrondissements, collectivités territoriales, départements, régions, ainsi que les arrondissements municipaux et les communes associées ou déléguées*) ;
- Des domaines non définis dans le Code Officiel Géographique de l'INSEE mais partitionnant le territoire national : EPCI.

Dans la BD TOPO®, ces objets sont représentés par des surfaciques (polygones ou multi-polygones).

Liste des classes :

- Arrondissement
- Arrondissement municipal
- Collectivité territoriale
- Commune
- Commune associée ou déléguée
- Condominium
- Département
- EPCI
- Région

6.1 Administratif - Attributs communs à plusieurs classes du thème

Attributs : Code postal | Code SIREN | Population

Code postal

Format PostgreSQL	Format Shapefile
code_postal	CODE_POST
Longueur maximale : 5	Longueur maximale : 5

Type : Texte

Classes concernées : Arrondissement municipal | Commune

Définition : Code postal utilisé pour la commune.

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.
Pour les communes pluridistribuées , "Code postal" = 'PLURI'.

Code SIREN

Format PostgreSQL	Format Shapefile
code_siren	CODE_SIREN
Longueur maximale : 9	Longueur maximale : 9

Type : Texte

Classes concernées : Collectivité territoriale | Commune | Commune associée ou déléguée | Département | Région

Définition : Code SIREN de l'entité administrative.

Source de la mise à jour : INSEE

Spécifications de saisie : Codé sur 9 caractères, le premier étant "2".

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire sauf pour les collectivités sans statut de département (Saint-Martin, Saint-Barthélemy, Saint-Pierre et Miquelon).

Population

Format PostgreSQL	Format Shapefile
population	POPULATION
	Longueur maximale : 7

Type : Entier

Classes concernées : Arrondissement municipal | Commune | Commune associée ou déléguée

Définition : Chiffre de population sans double compte.

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire pour la classe Commune.

Source de la mise à jour : INSEE.

6.2 Arrondissement

Attributs : *Cleabs* | Nom officiel | Code INSEE de l'arrondissement | Code INSEE du département | Code INSEE de la région | Liens vers autorité administrative | *Date de création* | *Date de modification* | *Date d'apparition* | *Date de confirmation* | *Géométrie GE MultiPolygone*

Les attributs communs à plusieurs thèmes (en italique) ne sont pas décrits dans ce paragraphe (voir 5. Attributs communs à plusieurs thèmes).

Type de géométrie : MultiPolygone 2D

Nom PostgreSQL : arrondissement

Définition : Circonscription administrative de l'État dont le chef-lieu est la sous-préfecture, subdivision du département. Le sous-préfet est chargé de son administration. Le libellé de l'arrondissement est le plus souvent celui de son chef-lieu.

Il ne faut pas confondre l'Arrondissement, subdivision du département, avec l'Arrondissement municipal, subdivision de Paris, de Lyon et de Marseille.

Nom officiel

Format PostgreSQL	Format Shapefile
nom_officiel	NOM
	Longueur maximale : 80

Type : Texte

Définition : Nom officiel de l'Arrondissement selon l'INSEE.

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Code INSEE de l'arrondissement

Format PostgreSQL	Format Shapefile
code_insee_de_l_arrondissement	INSEE_ARR
Longueur maximale : 5	Longueur maximale : 5

Type : Texte (jeu de caractères simplifié)

Définition : Code INSEE de l'Arrondissement.

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Code INSEE du département

Format PostgreSQL	Format Shapefile
code_insee_du_departement	INSEE_DEP
Longueur maximale : 5	Longueur maximale : 5

Type : Texte (jeu de caractères simplifié)

Définition : Code INSEE du Département.

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Code INSEE de la région

Format PostgreSQL	Format Shapefile
code_insee_de_la_region	INSEE_REG
Longueur maximale : 5	Longueur maximale : 5

Type : Texte (jeu de caractères simplifié)

Définition : Code INSEE de la Région.

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Liens vers autorité administrative

Format PostgreSQL	Format Shapefile
liens_vers_autorite_administrative	ID_AUT_ADM
	Longueur maximale : 254

Type : Lien multiple

Définition : Lien vers (clé absolue) l'objet <Zone d'activité ou d'intérêt> de Nature="Sous-préfecture" de l'arrondissement.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

6.3 Arrondissement municipal

Attributs : *Cleabs* | Code INSEE | Code INSEE de la commune de rattach | Nom officiel | *Date de création* | *Date de modification* | *Date d'apparition* | *Date de confirmation* | Lien vers chef-lieu | Liens vers autorité administrative | *Géométrie GE MultiPolygone* | Code postal | Population

Les attributs communs à plusieurs thèmes (en italique) ne sont pas décrits dans ce paragraphe (voir 5. Attributs communs à plusieurs thèmes).

Type de géométrie : MultiPolygone 2D

Nom PostgreSQL : arrondissement_municipal

Définition : Subdivision territoriale des communes de Lyon, Marseille et Paris.

Il ne faut pas confondre l'Arrondissement municipal, subdivision de Paris, de Lyon et de Marseille, avec l'Arrondissement, subdivision du département.

Code INSEE

Format PostgreSQL	Format Shapefile
code_insee	INSEE_ARM
Longueur maximale : 5	Longueur maximale : 5

Type : Texte (jeu de caractères simplifié)

Définition : Code INSEE de l'Arrondissement municipal.

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Code INSEE de la commune de rattach

Format PostgreSQL	Format Shapefile
code_insee_de_la_commune_de_rattach	INSEE_COM
Longueur maximale : 5	Longueur maximale : 5

Type : Texte (jeu de caractères simplifié)

Définition : Code INSEE de la Commune de rattachement.

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Nom officiel

Format PostgreSQL	Format Shapefile
nom_officiel	NOM
	Longueur maximale : 80

Type : Texte

Définition : Nom officiel de l'Arrondissement municipal selon l'INSEE.

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Lien vers chef-lieu

Format PostgreSQL	Format Shapefile
lien_vers_chef_lieu	ID_CH_LIEU
	Longueur maximale : 24

Type : Lien simple

Définition : Lien vers l'objet <Zone d'habitation> chef-lieu de l'arrondissement municipal.

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Liens vers autorité administrative

Format PostgreSQL	Format Shapefile
liens_vers_autorite_administrative	ID_AUT_ADM
	Longueur maximale : 74

Type : Lien multiple

Définition : Lien vers l'objet <Zone d'activité ou d'intérêt> de Nature="Mairie" et Nature détaillée="Mairie d'arrondissement", autorité de l'Arrondissement municipal.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

6.4 Collectivité territoriale

Attributs : *Cleabs* | Code INSEE | Code INSEE de la région | Nom officiel | *Date de création* | *Date de modification* | *Date d'apparition* | *Date de confirmation* | Liens vers autorité administrative | *Géométrie GE MultiPolygone* | Code SIREN

Les attributs communs à plusieurs thèmes (en italique) ne sont pas décrits dans ce paragraphe (voir 5. Attributs communs à plusieurs thèmes).

Type de géométrie : MultiPolygone 2D

Nom PostgreSQL : collectivite_territoriale

Définition : Collectivité territoriale correspondant à l'échelon "départemental", comprenant les collectivités territoriales départementales, les collectivités territoriales uniques et les collectivités territoriales à statut particulier. Une collectivité territoriale est une personne morale de droit public qui exerce sur son territoire certaines compétences qui lui sont dévolues par l'État.

Pour certains territoires, l'échelon régional et départemental sont regroupés : il s'agit des "collectivités uniques".

Code INSEE

Format PostgreSQL	Format Shapefile
code_insee	INSEE_COL
Longueur maximale : 5	Longueur maximale : 5

Type : Texte (jeu de caractères simplifié)

Définition : Code INSEE de la Collectivité territoriale (d'échelon situé entre la Commune et la Région).

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Code INSEE de la région

Format PostgreSQL	Format Shapefile
code_insee_de_la_region	INSEE_REG
Longueur maximale : 5	Longueur maximale : 5

Type : Texte (jeu de caractères simplifié)

Définition : Code INSEE de la Région administrative.

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire sauf pour les territoires d'outre-mer suivants : 975, 977, 978.

Nom officiel

Format PostgreSQL	Format Shapefile
nom_officiel	NOM
	Longueur maximale : 80

Type : Texte

Définition : Toponyme de la Collectivité territoriale.

Pour les collectivités d'échelon départemental, il correspond généralement à celui du Département.

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Liens vers autorité administrative

Format PostgreSQL	Format Shapefile
liens_vers_autorite_administrative	ID_AUT_ADM
	Longueur maximale : 254

Type : Lien multiple

Définition : Lien vers (clé absolue) de l'objet <Zone d'activité ou d'intérêt> désignant le siège de la collectivité concernée.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

6.5 Commune

Attributs : *Cleabs* | Code INSEE | Code INSEE de l'arrondissement | Code INSEE de la collectivité terr | Code INSEE du département | Code INSEE de la région | Population | Surface en ha | *Date de création* | *Date de modification* | *Date d'apparition* | *Date de confirmation* | Code postal | Nom officiel | Chef-lieu d'arrondissement | Chef-lieu de collectivité terr | Chef-lieu de département | Chef-lieu de région | Capitale d'Etat | Date du recensement | Organisme recenseur | Codes SIREN des EPCI | Lien vers chef-lieu | Liens vers autorité administrative | *Géométrie GE MultiPolygone* | Code SIREN

Les attributs communs à plusieurs thèmes (en italique) ne sont pas décrits dans ce paragraphe (voir 5. Attributs communs à plusieurs thèmes).

Type de géométrie : MultiPolygone 2D

Nom PostgreSQL : commune

Définition : Circonscription administrative de premier niveau des divisions administratives françaises, administré par un maire.

Sélection : Un objet Commune est saisi pour chaque commune définie par l'INSEE.

Code INSEE

Format PostgreSQL	Format Shapefile
code_insee	INSEE_COM
Longueur maximale : 5	Longueur maximale : 5

Type : Texte (jeu de caractères simplifié)

Définition : Il s'agit du numéro officiel attribué par l'INSEE à la Commune : il est composé de 5 chiffres, les deux premiers correspondant au numéro de Département.

Remarque : Une commune nouvelle résultant d'un regroupement de communes préexistantes se voit attribuer le code INSEE de l'ancienne commune désignée comme chef-lieu par l'arrêté préfectoral qui l'institue. En conséquence une commune change de code INSEE si un arrêté préfectoral modifie son chef-lieu.

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Code INSEE de l'arrondissement

Format PostgreSQL	Format Shapefile
code_insee_de_l_arrondissement	INSEE_ARR
Longueur maximale : 5	Longueur maximale : 5

Type : Texte (jeu de caractères simplifié)

Définition : Code INSEE de l'Arrondissement auquel appartient cette Commune.

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Code INSEE de la collectivité terr

Format PostgreSQL	Format Shapefile
code_insee_de_la_collectivite_terr	INSEE_COL
Longueur maximale : 5	Longueur maximale : 5

Type : Texte (jeu de caractères simplifié)

Définition : Code INSEE de la Collectivité territoriale de niveau départemental incluant cette Commune.

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire sauf pour les collectivités territoriales uniques.

Code INSEE du département

Format PostgreSQL	Format Shapefile
code_insee_du_departement	INSEE_DEP
Longueur maximale : 5	Longueur maximale : 5

Type : Texte (jeu de caractères simplifié)

Définition : Code INSEE du Département.

Spécifications de saisie : Valeurs de 01 à 19, 2A, 2B, de 21 à 95, et pour les DOM : 971, 972, 973, 974, 976.

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire sauf pour les communes des territoires des collectivités sans statut départemental : 975, 977, 978.

Code INSEE de la région

Format PostgreSQL	Format Shapefile
code_insee_de_la_region	INSEE_REG
Longueur maximale : 5	Longueur maximale : 5

Type : Texte (jeu de caractères simplifié)

Définition : Code INSEE de la Région à laquelle appartient la Commune concernée.

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire sauf pour les collectivités d'outre-mer suivantes : 975, 977, 978.

Surface en ha

Format PostgreSQL	Format Shapefile
surface_en_ha	SURFACE_HA
	Longueur maximale : 7

Type : Entier

Définition : Superficie cadastrale en hectares de la commune telle que donnée par l'INSEE.

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Nom officiel

Format PostgreSQL	Format Shapefile
nom_officiel	NOM
	Longueur maximale : 80

Type : Texte

Définition : Ce champ comporte le toponyme intégral (avec article s'il y a) de la Commune. Il est saisi en lettres majuscules et minuscules, toutes deux accentuées.

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Chef-lieu d'arrondissement

Format PostgreSQL	Format Shapefile
chef_lieu_d_arrondissement	CL_ARROND

Type : Booléen

Définition : Indique si la commune est chef-lieu d'Arrondissement ou non.

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Chef-lieu de collectivité terr

Format PostgreSQL	Format Shapefile
chef_lieu_de_collectivite_terr	CL_COLLTER

Type : Booléen

Définition : Indique si la commune est chef-lieu d'une Collectivité territoriale ou non.

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Chef-lieu de département

Format PostgreSQL	Format Shapefile
chef_lieu_de_departement	CL_DEPART

Type : Booléen

Définition : Indique si la commune est chef-lieu d'un Département ou non.

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Chef-lieu de région

Format PostgreSQL	Format Shapefile
chef_lieu_de_region	CL_REGION

Type : Booléen

Définition : Indique si la commune est chef-lieu d'une Région ou non.

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Capitale d'Etat

Format PostgreSQL	Format Shapefile
capitale_d_etat	CAPITALE

Type : Booléen

Définition : Indique si la commune est la capitale d'Etat ou non.

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Date du recensement

Format PostgreSQL	Format Shapefile
date_du_recensement	DATE_RCT

Type : Date

Définition : Date du recensement correspondant au chiffre de population saisi dans le champ 'Population' (en 2007, ce champ prend la valeur '01/01/1999').

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Organisme recenseur

Format PostgreSQL	Format Shapefile
organisme_recenseur	RECESEUR
Longueur maximale : 16	Longueur maximale : 16

Type : Texte

Définition : Organisme officiel fournissant les données de la population des unités administratives françaises.

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Codes SIREN des EPCI

Format PostgreSQL	Format Shapefile
codes_siren_des_epci	SIREN_EPCI
Longueur maximale : 32	Longueur maximale : 32

Type : Texte

Définition : code SIREN des EPCI à fiscalité propre auxquels appartient la Commune.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Lien vers chef-lieu

Format PostgreSQL	Format Shapefile
lien_vers_chef_lieu	ID_CH_LIEU
	Longueur maximale : 24

Type : Lien simple

Définition : Lien vers l'identifiant de la <Zone d'habitation> du chef-lieu duquel dépend la Commune.

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Liens vers autorité administrative

Format PostgreSQL	Format Shapefile
liens_vers_autorite_administrative	ID_AUT_ADM
	Longueur maximale : 254

Type : Lien multiple

Définition : Lien vers la clé absolue de l'objet <Zone d'activité ou d'intérêt>, de Nature="Mairie", de la Commune concernée, lieu de l'autorité administrative communale.

Contrainte sur l'attribut : L'objet <Zone d'activité ou d'intérêt> pointé doit être de Nature="Mairie".

Valeur obligatoire sauf pour les villages sans habitants des environs de Verdun (55) :

55039 : Beaumont-en-Verdunois
55239 : Haumont-près-Samogneux
55189 : Fleury-devant-Douaumont
55394 : Ornes
55307 : Louvemont-Côte-du-Poivre
55050 : Bezonvaux
55139 : Cumières-le-Mort-Homme

6.6 Commune associée ou déléguée

Attributs : *Cleabs* | Code INSEE | Code INSEE de la commune de rattachement | Nature | Nom officiel | *Date de création* | *Date de modification* | *Date d'apparition* | *Date de confirmation* | Code postal | Lien vers chef-lieu | Liens vers autorité administrative | *Géométrie GE MultiPolygone* | Population | Code SIREN

Les attributs communs à plusieurs thèmes (en italique) ne sont pas décrits dans ce paragraphe (voir 5. Attributs communs à plusieurs thèmes).

Type de géométrie : MultiPolygone 2D

Nom PostgreSQL : commune_associee_ou_deleguee

Définition : Ancienne commune ayant perdu son statut de collectivité territoriale en fusionnant avec d'autres communes, mais ayant gardé son territoire et certaines spécificités comme un maire délégué ou une mairie annexe.

Regroupement : Commune associée | Commune déléguée

Code INSEE

Format PostgreSQL	Format Shapefile
code_insee	INSEE_CAD
Longueur maximale : 5	Longueur maximale : 5

Type : Texte (jeu de caractères simplifié)

Définition : Code INSEE de la Commune associée ou déléguée.

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Code INSEE de la commune de rattachement

Format PostgreSQL	Format Shapefile
code_insee_de_la_commune_de_rattach	INSEE_COM
Longueur maximale : 5	Longueur maximale : 5

Type : Texte (jeu de caractères simplifié)

Définition : Code INSEE de la Commune de rattachement.

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Nature

Format PostgreSQL	Format Shapefile
nature	NATURE
	Longueur maximale : 19

Type : Liste

Valeurs possibles : Commune associée | Commune déléguée

Définition : Nature de la commune (associée ou déléguée).

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Nature = « Commune associée »

Définition : Statut d'une ancienne Commune supprimée résultant de la fusion de plusieurs communes en une Commune nouvelle au titre de la loi Marcellin de 1971.

Il permet à des communes supprimées lors d'une fusion de conserver quelques particularités :

- un maire délégué, officier d'état civil et officier de police judiciaire, et susceptible de recevoir certaines délégations du maire ;
- une mairie annexe, qui est notamment responsable des actes d'état civil.

Nature = « Commune déléguée »

Définition : Statut d'une ancienne Commune devenue déléguée résultant de la création d'une Commune nouvelle ou de la fusion de plusieurs communes en une Commune nouvelle au titre de la loi n° 2010-1563 de 2010.

Il permet à des communes supprimées lors d'une fusion de conserver quelques particularités :

- un maire délégué, officier d'état civil et officier de police judiciaire, et susceptible de recevoir certaines délégations du maire ;
 - une mairie annexe, qui est notamment responsable des actes d'état civil.
-

Nom officiel

Format PostgreSQL	Format Shapefile
nom_officiel	NOM
	Longueur maximale : 80

Type : Texte

Définition : Ce champ comporte le toponyme intégral (avec article s'il y a) de la Commune associée ou déléguée. Il est saisi en lettres majuscules et minuscules, toutes deux accentuées.

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Code postal

Format PostgreSQL	Format Shapefile
code_postal	CODE_POST
Longueur maximale : 5	Longueur maximale : 5

Type : Texte

Définition : Code postal utilisé pour la Commune.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Lien vers chef-lieu

Format PostgreSQL	Format Shapefile
lien_vers_chef_lieu	ID_CH_LIEU
	Longueur maximale : 24

Type : Lien simple

Définition : Lien vers la <Zone d'habitation> chef-lieu de la Commune.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Liens vers autorité administrative

Format PostgreSQL	Format Shapefile
liens_vers_autorite_administrative	ID_AUT_ADM
	Longueur maximale : 254

Type : Lien multiple

Définition : Lien vers l'objet <Zone d'activité ou d'intérêt> de Nature="Mairie" et de Nature détaillée="Mairie de commune associée ou déléguée" de la Commune associée ou déléguée.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

6.7 Condominium

Attributs : *Cleabs* | Unités administratives souveraines | *Date de création* | *Date de modification* | *Date d'apparition* | *Date de confirmation* | Lien vers lieu-dit | *Géométrie GE MultiPolygone*

Les attributs communs à plusieurs thèmes (en italique) ne sont pas décrits dans ce paragraphe (voir 5. Attributs communs à plusieurs thèmes).

Type de géométrie : MultiPolygone 2D

Nom PostgreSQL : condominium

Définition : Zone administrative établie indépendamment de toute division administrative territoriale nationale et administrée par deux pays ou plus.

En France, désigne l'Île des Faisans, sur la rivière "la Bidassoa", près d'Hendaye (64), de souveraineté alternative franco-espagnole.

Unités administratives souveraines

Format PostgreSQL	Format Shapefile
unités_administratives_souveraines	PAYS_SOUVE
	Longueur maximale : 80

Type : Texte

Définition : Nom des unités administratives souveraines.

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Lien vers lieu-dit

Format PostgreSQL	Format Shapefile
lien_vers_lieu_dit	ID_LIEUDIT
	Longueur maximale : 24

Type : Lien simple

Définition : Lien vers l'objet <Zone d'habitation> de Nature="Lieu-dit habité" ou Détail orographique décrivant ce lieu.

Pour le condominium, il s'agit du Détail orographique portant le toponyme "l'île des Faisans".

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

6.8 Département

Attributs : *Cleabs* | Code INSEE | Code INSEE de la région | Nom officiel | *Date de création* | *Date de modification* | *Date d'apparition* | *Date de confirmation* | Liens vers autorité administrative | *Géométrie GE MultiPolygone* | Code SIREN

Les attributs communs à plusieurs thèmes (en italique) ne sont pas décrits dans ce paragraphe (voir 5. Attributs communs à plusieurs thèmes).

Type de géométrie : MultiPolygone 2D

Nom PostgreSQL : departement

Définition : Circonscription administrative, incluse dans une région et comprenant un ou plusieurs arrondissements. Un département est la zone de compétence d'un préfet.

Remarque : En Janvier 2019, il y a 101 départements français :

- 96 en métropole (dont Paris)

- 5 en Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte.

Il n'y a pas de département à Saint-Pierre et Miquelon, ni à Saint-Martin et St-Barthélemy.

Code INSEE

Format PostgreSQL	Format Shapefile
code_insee	INSEE_DEP
Longueur maximale : 5	Longueur maximale : 5

Type : Texte (jeu de caractères simplifié)

Définition : Code INSEE du Département.

Spécifications de saisie : Valeurs de 01 à 19, 2A, 2B, de 21 à 95, et de 971 à 978.

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Code INSEE de la région

Format PostgreSQL	Format Shapefile
code_insee_de_la_region	INSEE_REG
Longueur maximale : 5	Longueur maximale : 5

Type : Texte (jeu de caractères simplifié)

Définition : Code INSEE de la Région.

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Nom officiel

Format PostgreSQL	Format Shapefile
nom_officiel	NOM
	Longueur maximale : 80

Type : Texte

Définition : Nom du Département selon l'INSEE.

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Liens vers autorité administrative

Format PostgreSQL	Format Shapefile
liens_vers_autorite_administrative	ID_AUT_ADM
	Longueur maximale : 254

Type : Lien multiple

Définition : Lien vers (clé absolue) de l'objet <Zone d'activité ou d'intérêt> de Nature='Préfecture' du département concerné.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

6.9 EPCI

Attributs : *Cleabs* | Code SIREN | Nature | Nom officiel | *Date de création* | *Date de modification* | *Date d'apparition* | *Date de confirmation* | Liens vers autorité administrative | *Géométrie GE MultiPolygone*

Les attributs communs à plusieurs thèmes (en italique) ne sont pas décrits dans ce paragraphe (voir 5. Attributs communs à plusieurs thèmes).

Type de géométrie : MultiPolygone 2D

Nom PostgreSQL : epci

Définition : Structure administrative regroupant plusieurs communes afin d'exercer certaines compétences en commun.

Sélection : Seuls les EPCI à fiscalité propre sont retenus, ainsi que les EPT (Etablissement public territorial) liés à la métropole du Grand Paris.

Code SIREN

Format PostgreSQL	Format Shapefile
code_siren	CODE_SIREN
Longueur maximale : 9	Longueur maximale : 9

Type : Texte

Définition : Code SIREN de l'entité administrative.

Source de la mise à jour : INSEE

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Nature

Format PostgreSQL	Format Shapefile
nature	NATURE

Type : Liste

Valeurs possibles : Communauté d'agglomération | Communauté de communes | Communauté urbaine | Etablissement public territorial | Métropole

Définition : Nature de l'EPCI

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Nature = « Communauté d'agglomération »

Définition : EPCI regroupant plusieurs communes formant, à la date de sa création, un ensemble de plus de 50 000 habitants d'un seul tenant et sans enclave, autour d'une ou plusieurs communes centre de plus de 15 000 habitants. Le seuil démographique de 15 000 habitants ne s'applique pas lorsque la communauté d'agglomération comprend le chef-lieu du Département ou la Commune la plus importante du Département. Le seuil démographique de 50 000 habitants est réduit à 30 000 habitants lorsque la communauté d'agglomération comprend le chef-lieu du Département.

Nature = « Communauté de communes »

Définition : EPCI regroupant plusieurs communes d'un seul tenant et sans enclave. Elle a pour objet d'associer des communes au sein d'un espace de solidarité, en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace.

Nature = « Communauté urbaine »

Définition : EPCI regroupant plusieurs communes d'un seul tenant et sans enclave qui forment, à la date de sa création, un ensemble de plus de 450 000 habitants et qui s'associent au sein d'un espace de solidarité, pour élaborer et conduire ensemble un projet commun de développement urbain et d'aménagement de leur territoire.

Nature = « Etablissement public territorial »

Définition : Nouvelle structure administrative créée en 2016 dans le cadre de la création de la Métropole du Grand Paris. Ce sont des EPCI sans fiscalité propre.

Nature = « Métropole »

Définition : EPCI qui forment, à la date de la création de la métropole, un ensemble de plus de 400 000 habitants et dans le périmètre desquels se trouve le chef-lieu de Région ; les EPCI, centres d'une zone d'emplois de plus de 400 000 habitants, qui en font la demande.

Toutefois la métropole de Lyon n'est pas (en dépit de son nom) réellement une métropole ni même un EPCI, mais une Collectivité territoriale à statut particulier qui (au-delà des autres caractéristiques des métropoles) se substitue à la Collectivité territoriale de son ancien Département.

Nom officiel

Format PostgreSQL	Format Shapefile
nom_officiel	NOM
	Longueur maximale : 127

Type : Texte

Définition : Nom de l'EPCI tel que référencé par l'INSEE.

Source de la mise à jour : INSEE

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Liens vers autorité administrative

Format PostgreSQL	Format Shapefile
liens_vers_autorite_administrative	ID_AUT_ADM
	Longueur maximale : 254

Type : Lien multiple

Définition : Lien vers le siège de l'autorité administrative de l'EPCI modélisé par une <Zone d'activité ou d'intérêt> de Nature="Siège d'EPCI".

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

6.10 Région

Attributs : *Cleabs* | Code INSEE | Nom officiel | *Date de création* | *Date de modification* | *Date d'apparition* | *Date de confirmation* | Liens vers autorité administrative | *Géométrie GE MultiPolygone* | Code SIREN

Les attributs communs à plusieurs thèmes (en italique) ne sont pas décrits dans ce paragraphe (voir 5. Attributs communs à plusieurs thèmes).

Type de géométrie : MultiPolygone 2D

Nom PostgreSQL : region

Définition : Division administrative de la France de premier niveau.

La région est à la fois une circonscription administrative déconcentrée de l'Etat qui englobe un ou plusieurs départements, et une collectivité territoriale décentralisée présidée par un conseil régional ou territorial.

Dans le cas des collectivités territoriales unique, département et région ne font qu'un.

Remarque : En janvier 2019, il existe 18 régions en France :

- 13 en métropole,

- 5 en Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte.

Il n'y a pas de région à Saint-Pierre et Miquelon, ni à Saint-Martin et St-Barthélémy.

La Martinique et la Guyane sont des collectivités territoriales uniques, avec une seule assemblée territoriale.

Code INSEE

Format PostgreSQL	Format Shapefile
code_insee	INSEE_REG
Longueur maximale : 5	Longueur maximale : 5

Type : Texte (jeu de caractères simplifié)

Définition : Code INSEE de la région administrative.

Codes INSEE des régions :

N° de Région	Région
01	Guadeloupe
02	Martinique
03	Guyane
04	La Réunion
06	Mayotte
11	Île-de-France
24	Centre-Val de Loire
27	Bourgogne-Franche-Comté
28	Normandie
32	Hauts-de-France
44	Grand Est
52	Pays de la Loire
53	Bretagne
75	Nouvelle-Aquitaine
76	Occitanie

84	Auvergne-Rhône-Alpes
93	Provence-Alpes-Côte d'Azur
94	Corse

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Nom officiel

Format PostgreSQL	Format Shapefile
nom_officiel	NOM
	Longueur maximale : 80

Type : Texte

Définition : Nom officiel de la région administrative selon l'INSEE.

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Liens vers autorité administrative

Format PostgreSQL	Format Shapefile
liens_vers_autorite_administrative	ID_AUT_ADM
	Longueur maximale : 254

Type : Lien multiple

Définition : Lien vers la clé absolue de l'objet <Zone d'activité ou d'intérêt> de Nature="Préfecture de région" de la région concernée.

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire sauf pour les collectivités uniques..

7. Adresses

Domaine regroupant tout ce qui a trait à l'adresse :

La Base Adresse Nationale (BAN) est une base de données du service public des données de référence. Elle est la seule base de données d'adresses officiellement reconnue par l'administration.

Par conséquent, les données du thème Adresses de la BD TOPO® reposent au maximum sur les adresses de la BAN.

Liste des classes :

- Adresse BAN
- Lien adresse vers BDTopo
- Voie nommée

7.1 Adresses - Attributs communs à plusieurs classes du thème

Attributs : Clé d'interopérabilité | Identifiant adresse | INSEE commune | Lieu-dit | Nom commune | Nom voie | Numéro | Suffixe | Type position

Clé d'interopérabilité

Format PostgreSQL	Format Shapefile
cle_d_interoperabilite	CLE_INTERO
Longueur maximale : 30	Longueur maximale : 30

Type : Texte

Classes concernées : Adresse BAN | Lien adresse vers BDTopo

Définition : Il s'agit de l'identifiant des adresses dans la BAN, formé par concaténation du code INSEE de la commune concernée, du code de la voie liée à l'adresse, du numéro de l'adresse et d'un éventuel indice de répétition. Ces éléments sont séparés par des tirets bas. Le code de la voie peut correspondre au code FANTOIR de la DGFIP lorsqu'il est connu.

Ce champ correspond à l'attribut cle_interop du format BAL.

Exemple: 02001_0056_00022_bis correspond à l'adresse 22 bis Rue Jean de la Fontaine (code voie 0056) sur la commune d'Abbeécourt (code INSEE : 02001).

Identifiant adresse

Format PostgreSQL	Format Shapefile
identifiant_adresse	ID_ADR
	Longueur maximale : 50

Type : Texte

Classes concernées : Adresse BAN | Lien adresse vers BDTopo

Définition : Identifiant unique de l'adresse dans la Base Adresse Nationale. Cet identifiant correspond à l'attribut "uid_adresse" du format BAL.

Pour le moment, cet identifiant n'est pas encore mis à disposition des utilisateurs de la BAN. Il n'est donc pas renseigné.

INSEE commune

Format PostgreSQL	Format Shapefile
insee_commune	INSEE_COM
Longueur maximale : 5	Longueur maximale : 5

Type : Texte

Classes concernées : Adresse BAN | Lien adresse vers BDTopo | Voie nommée

Définition : Code INSEE officiel de la commune associée à chaque adresse.
Ce champ correspond à l'attribut "commune_insee" du format BAL.

Lieu-dit

Format PostgreSQL	Format Shapefile
lieu_dit	LIEU_DIT
	Longueur maximale : 254

Type : Texte

Classes concernées : Adresse BAN | Lien adresse vers BDTopo

Définition : Nom du lieu-dit historique ou complémentaire associé à l'adresse BAN.
Ce champ correspond à l'attribut "lieudit_complement_nom" du format BAL.

Nom commune

Format PostgreSQL	Format Shapefile
nom_commune	NOM_COM
	Longueur maximale : 120

Type : Texte

Classes concernées : Adresse BAN | Lien adresse vers BDTopo | Voie nommée

Définition : Nom de la commune actuelle sur laquelle est située l'adresse.
Ce champ correspond à l'attribut "commune_nom" du format BAL.

Nom voie

Format PostgreSQL	Format Shapefile
nom_voie	NOM_VOIE
	Longueur maximale : 254

Type : Texte

Classes concernées : Adresse BAN | Lien adresse vers BDTopo

Définition : Nom de la voie BAN.
Ce champ correspond à l'attribut "voie_nom" du format BAL.

Numéro

Format PostgreSQL	Format Shapefile
numero	NUMERO

	Longueur maximale : 5
--	-----------------------

Type : Entier

Classes concernées : Adresse BAN | Lien adresse vers BDTopo

Définition : Numéro de l'adresse dans la voie, sans indice de répétition.

La valeur '99999' est utilisée pour les adresses fictives. Il s'agit d'adresses n'existant pas dans la réalité, permettant notamment dans la BAN de créer des voies sans adresse.

Ce champ correspond à l'attribut "numero" du format BAL.

Exemple : 2 pour « 2 bis Rue Pasteur ».

Suffixe

Format PostgreSQL	Format Shapefile
suffixe	SUFFIXE
	Longueur maximale : 9

Type : Texte

Classes concernées : Adresse BAN | Lien adresse vers BDTopo

Définition : Mention bis, ter, quater, quinquies, sexies... ou une lettre A, B, C, D... lorsque ce caractère complète une numérotation de voirie. L'indice de répétition permet de différencier plusieurs adresses portant le même numéro dans la même rue.

Ce champ correspond à l'attribut "suffixe" du format BAL.

Type position

Format PostgreSQL	Format Shapefile
type_position	TYPE_POSIT
	Longueur maximale : 20

Type : Liste

Valeurs possibles : Sans valeur | bâtiment | cage d'escalier | délivrance postale | entrée | inconnue | logement | parcelle | segment | service technique

Classes concernées : Adresse BAN | Lien adresse vers BDTopo

Définition : Description de la position d'une adresse.

Ce champ correspond à l'attribut "position" du format BAL.

Type position = « bâtiment »

Définition : Identifie un bâtiment ou une partie de bâtiment.

Type position = « cage d'escalier »

Définition : Identifie une cage d'escalier, en temps normal à l'intérieur d'un bâtiment.

Type position = « délivrance postale »

Définition : Identifie un point de délivrance postale (boîte aux lettres).

Type position = « entrée »

Définition : Identifie l'entrée principale d'un bâtiment ou un portail.

Type position = « inconnue »

Définition : Valeur utilisée lorsque le type de positionnement associé à l'adresse n'est pas défini dans la BAN.

Type position = « logement »

Définition : Identifie un logement ou une pièce à l'intérieur d'un bâtiment.

Type position = « parcelle »

Définition : Identifie une parcelle cadastrale.

Type position = « segment »

Définition : Position dérivée du segment de la voie de rattachement.

Type position = « service technique »

Définition : Identifie un point d'accès technique (ex : local disposant d'organe de coupure d'eau, électricité, gaz, etc.).

7.2 Adresse BAN

Attributs : *Cleabs* | *Date de création* | *Date de modification* | *Date d'apparition* | *Date de confirmation* | Numéro | Suffixe | Identifiant voie | Nom voie | INSEE commune | Nom commune | INSEE commune déléguée | Nom commune déléguée | Type position | Lieu-dit | Source adresse | Certification commune | Parcelles cadastrales | Géométrie | Identifiant adresse | Clé d'interopérabilité

Les attributs communs à plusieurs thèmes (en italique) ne sont pas décrits dans ce paragraphe (voir 5. Attributs communs à plusieurs thèmes).

Type de géométrie : Point 2D

Nom PostgreSQL : adresse_ban

Définition : Objet matérialisant une adresse postale.

Les adresses présentes dans cette table proviennent exclusivement de la Base Adresse Nationale, la base de référence en matière d'adresses sur l'ensemble du territoire français. Ces adresses sont moissonnées à l'adresse suivante : <https://adresse.data.gouv.fr/data/ban/adresses/latest/csv-bal/>

Un fichier, conforme au format BAL (Base Adresse Locale) est disponible. Il contient l'ensemble des adresses, réelles et fictives, du département. Dans les cas d'une adresse définie avec plusieurs positions dans la BAN, l'ensemble des positions sont présentes dans le fichier BAL.

La structure du format BAL est disponible sur le lien suivant : <https://doc.adresse.data.gouv.fr/mettre-a-jour-sa-base-adresse-locale/le-format-base-adresse-locale>

Identifiant voie

Format PostgreSQL	Format Shapefile
identifiant_voie	ID_VOIE
	Longueur maximale : 120

Type : Texte

Définition : Identifiant unique de voie généré à partir de la clé d'interopérabilité. Il est composé du code INSEE de la commune suivi par le code caractérisant la voie. Il peut s'agir du code FANTOIR de la DGFIP.

Exemple : l'identifiant de voie correspondant à la clé d'interopérabilité 02001_0056_00022_bis est 02001_0056.

INSEE commune déléguée

Format PostgreSQL	Format Shapefile
insee_commune_deleguee	INSEE_DEL

Longueur maximale : 5

Longueur maximale : 5

Type : Texte

Définition : Suite à une fusion de communes, il s'agit du code INSEE officiel de l'ancienne commune associée à chaque adresse.

Ce champ correspond à l'attribut "commune_deleguee_insee" du format BAL.

Nom commune déléguée

Format PostgreSQL	Format Shapefile
nom_commune_deleguee	COM_DEL
	Longueur maximale : 120

Type : Texte

Définition : Suite à une fusion de communes, nom de l'ancienne commune sur laquelle est située l'adresse.

Ce champ correspond à l'attribut "commune_deleguee_nom" du format BAL.

Source adresse

Format PostgreSQL	Format Shapefile
source_adresse	SRC_ADR
	Longueur maximale : 10

Type : Liste

Valeurs possibles : Sans valeur | arcep | cadastre | commune | inconnue | insee | laposte | sdis

Définition : Organisme ayant créé ou diffusé l'adresse.

Ce champ correspond à l'attribut "source" du format BAL.

Source adresse = « arcep »

Source adresse = « cadastre »

Source adresse = « commune »

Source adresse = « inconnue »

Source adresse = « insee »

Source adresse = « laposte »

Source adresse = « sdis »

Certification commune

Format PostgreSQL	Format Shapefile
certification_commune	CERTIF_COM

Type : Booléen

Définition : La saisie des adresses dans la BAN est une compétence des communes. Cet attribut indique si la commune a validé ou non l'adresse présente dans la BAN.

Parcelles cadastrales

Format PostgreSQL	Format Shapefile
parcelles_cadastrales	CAD_PARC
	Longueur maximale : 120

Type : Texte

Définition : Liste des parcelles séparées par un pipe (|), desservies ou représentées par cette adresse.

Ce champ correspond à l'attribut "cad_parcelles" du format BAL.

Géométrie

Type : Point 2D

Définition : Pour une adresse BAN : géométrie en Lambert 93, définie à partir de la longitude et la latitude de l'adresse BAN.

Pour une voie BAN : géométrie en Lambert 93, correspondant à la géométrie de l'adresse de la voie ayant le numéro médian.

7.3 Lien adresse vers BDTopo

Attributs : *Cleabs* | Identifiant adresse | Clé d'interopérabilité | Numéro | Suffixe | Nom voie | INSEE commune | Nom commune | Type position | Lieu-dit | Côté | Type lien | Géométrie | Lien vers objet support | *Date de création* | *Date de modification*

Les attributs communs à plusieurs thèmes (en italique) ne sont pas décrits dans ce paragraphe (voir 5. Attributs communs à plusieurs thèmes).

Type de géométrie : Ligne 2D

Nom PostgreSQL : lien_adresse_vers_bdtopo

Définition : Lien entre les adresses de la BAN et leur support BD TOPO®.

Côté

Format PostgreSQL	Format Shapefile
cote	COTE
	Longueur maximale : 16

Type : Liste

Valeurs possibles : Droit | Gauche | Indéterminé

Définition : Précise si l'adresse est située à droite ou à gauche du Tronçon de route en fonction du sens de numérisation du tronçon, c'est-à-dire du sens géométrique dans la base de données.

Côté = « Droit »

Définition : L'adresse est située à droite du Tronçon de route par rapport au sens de saisie.

Côté = « Gauche »

Définition : L'adresse est située à gauche du Tronçon de route par rapport au sens de saisie.

Côté = « Indéterminé »

Définition : Le côté est indéterminé si l'objet support n'est pas un tronçon de route ou si aucun lien n'a pu être établi.

Type lien

Format PostgreSQL	Format Shapefile
type_lien	TYPE_LIEN
	Longueur maximale : 22

Type : Liste

Valeurs possibles : Sans valeur | Géométrie | Sémantique

Définition : Méthode qui a permis de détecter le support.

Contrainte sur l'attribut : Obligatoire.

Type lien = « Géométrie »

Définition : Si la voie associée à l'adresse BAN ne possède pas de support de voie dans la BD TOPO®, le tronçon le plus proche de l'adresse est alors détecté pour générer le lien objet support.

Le lien relie l'adresse BAN avec le point du tronçon le plus proche de l'adresse (selon la méthode algorithmique du « plus proche voisin »).

Les liens ayant une longueur supérieure à 1000 m sont supprimés.

Type lien = « Sémantique »

Définition : Lorsqu'un ou plusieurs tronçons de route sont support pour la voie associée à l'adresse BAN, le tronçon le plus proche parmi ceux-là est détecté pour générer le lien objet support.

Concrètement, un lien sémantique est trouvé entre la clé d'interopérabilité de l'adresse BAN et l'identifiant voie ban gauche/droite existant dans la BD TOPO®.

Le lien relie l'adresse BAN avec le point du tronçon le plus proche de l'adresse.

Lorsque la voie associée à l'adresse BAN possède un support différent, faute de n'avoir pas trouvé de tronçons de route (zone d'activité ou d'intérêt, lieu-dit non habité, équipement de transport, point du réseau, lieu-dit non habité, détail orographique, détail hydrographique), le lien objet support est construit à partir de ce support de voie.

Le lien relie l'adresse BAN avec le centroïde du support de voie s'il est surfacique ou sinon le support ponctuel lui-même.

Géométrie

Type : Ligne 2D

Définition : Géométrie permettant de matérialiser le lien établi entre une adresse BAN et un support BDTOPO®. Il s'agit d'un segment reliant l'adresse à son support.

Lien vers objet support

Format PostgreSQL	Format Shapefile
lien_vers_objet_support	ID_SUPPORT
	Longueur maximale : 24

Type : Lien simple

Définition : Identifiant BDUi (cleabs) du support géométrique BD TOPO® (tronçon de route, zone d'activité ou d'intérêt, zone d'habitation, point du réseau, lieu-dit non habité, équipement de transport, détail orographique ou détail hydrographique).

7.4 Voie nommée

Attributs : Cleabs | Identifiant voie BAN | Nom voie BAN | INSEE commune | Nom commune | Source voie BAN | Nom collaboratif | Type voie | Mot directeur | lieux dits BAN | Liens vers supports | INSEE communes déléguées BAN | Noms communes déléguées BAN | Géométrie | Date de création | Date de modification | Nom normalisé

Les attributs communs à plusieurs thèmes (en italique) ne sont pas décrits dans ce paragraphe (voir 5. Attributs communs à plusieurs thèmes).

Type de géométrie : MultiLigne 2D

Nom PostgreSQL : voie_nommee

Définition : Une voie nommée désigne une route adressée. Elle est formée par la concaténation des tronçons de route qui portent le même 'identifiant_voie_ban_gauche' et 'identifiant_voie_ban_droite'. A défaut, une voie nommée peut être générée à partir des tronçons de route possédant le même nom_collaboratif ('nom_collaboratif_gauche' ou 'nom_collaboratif_droite') sur une même commune.

Nom voie BAN

Format PostgreSQL	Format Shapefile
nom_voie_ban	NOM_BAN
Longueur maximale : 254	Longueur maximale : 254

Type : Texte

Définition : Nom de la voie, provenant de la BAN, et porté par la voie nommée. Ce nom correspond au nom de voie BAN (gauche et/ou droite) porté par l'ensemble des tronçons de route constituant la voie nommée.

Source voie BAN

Format PostgreSQL	Format Shapefile
source_voie_ban	SRC_BAN
	Longueur maximale : 11

Type : Liste

Valeurs possibles : Sans valeur

Définition : Cet attribut précise si le nom de voie provenant de la BAN a été fourni par la commune concernée ou non. En effet, les communes sont les seules autorités compétentes en terme d'adressage.

Nom collaboratif

Format PostgreSQL	Format Shapefile
nom_collaboratif	NOM_COLL
Longueur maximale : 254	Longueur maximale : 254

Type : Texte

Définition : Nom de la voie nommée lorsque celui-ci ne provient pas de la BAN. La voie nommée correspond alors à la concaténation des tronçons de route non liés à la BAN (avec un identifiant de voie BAN gauche et/ou droite vide), mais possédant le même nom collaboratif (gauche et/ou droite) sur la même commune.

Type voie

Format PostgreSQL	Format Shapefile
type_voie	TYPE_VOIE
	Longueur maximale : 127

Type : Texte

Définition : Terme générique tels que 'avenue' ou 'rue' ou 'boulevard'.

Spécifications : La liste des abréviations se trouve dans l'annexe 1 du "Nom collaboratif gauche" de la classe Tronçon de route.

Mot directeur

Format PostgreSQL	Format Shapefile
mot_directeur	MOT_DIR
Longueur maximale : 32	Longueur maximale : 32

Type : Texte

Définition : dernier mot en caractères alphabétiques du libellé de la voie, sauf si le dernier mot est :

- un mot qualifiant la voie tel que 'inférieur' ou 'supérieur' ou 'prolongée'...
- un nombre écrit en chiffres romains ou 'bis' ou 'ter'...
- un nombre ordinal,
- la mention 'pair' ou 'impair',
- une lettre isolée.

Par exemple :

Chemin de l'aviation : aviation

Allée des frères caudron : caudron

Attention : cette règle n'est pas vraie lorsque un de ces éléments est le seul du libellé de la voie.

Exemple : R DU 17EME

lieux dits BAN

Format PostgreSQL	Format Shapefile
lieux_dits_ban	LD_BAN
Longueur maximale : 254	Longueur maximale : 254

Type : Texte

Définition : Nom du ou des lieux-dits historiques ou complémentaires associés à l'ensemble des adresses BAN de la voie. Les différents lieux-dits sont séparés par un "/".

Liens vers supports

Format PostgreSQL	Format Shapefile
liens_vers_supports	ID_SUPP
Longueur maximale : 254	Longueur maximale : 254

Type : Lien multiple

Définition : Identifiant(s) (clé absolue) des objets de la classe Tronçon de route constituant la voie nommée.

L'attribut 'Liens vers supports' permet de construire le lien entre une liste d'objets de la classe Tronçon de route et une voie nommée. Les différentes clés absolues sont séparées par un "/".

INSEE communes déléguées BAN

Format PostgreSQL	Format Shapefile
insee_communes_deleguees_ban	INSEEDBAN
Longueur maximale : 254	Longueur maximale : 254

Type : Texte

Définition : Suite à une fusion de communes, il s'agit du code INSEE officiel de l'ancienne commune associée à la voie.

Si plusieurs anciennes communes sont concernées, leurs codes INSEE respectifs sont concaténés et séparés par des "/".

Noms communes déléguées BAN

Format PostgreSQL	Format Shapefile
noms_communes_deleguees_ban	COMDEL_BAN
Longueur maximale : 254	Longueur maximale : 254

Type : Texte

Définition : Suite à une fusion de communes, nom de l'ancienne commune sur laquelle est située la voie.

Si plusieurs anciennes communes sont concernées, leurs noms respectifs sont concaténés et séparés par des "/".

Géométrie

Type : MultiLigne 2D

Définition : Champ contenant la géométrie concaténée des tronçons composant la voie nommée.

Nom normalisé

Format PostgreSQL	Format Shapefile
nom_normalise	NOM_NORMA
Longueur maximale : 254	Longueur maximale : 254

Type : Texte

Définition : Proposition d'une graphie homogénéisée des noms des voies nommées.

Lorsque la voie nommée possède un nom BAN, celui-ci est exploité pour construire le nom normalisé. A défaut, le nom collaboratif de la voie nommée est utilisé.

La normalisation consiste en un passage du nom en majuscules non accentuées avec abréviation du type de voie.

La liste des abréviations des types de voies est disponible en annexe 1 du descriptif du Nom collaboratif gauche de la classe Tronçon de route.

8. Bâti

Définition : Constructions.

Liste des classes :

- Bâtiment
- Bâtiment RNB lien BDTopo
- Cimetière
- Construction linéaire
- Construction ponctuelle
- Construction surfacique
- Ligne orographique
- Pylône
- Réservoir
- Terrain de sport
- Toponymie bâti

8.1 Bâti - Attributs communs à plusieurs classes du thème

Attributs : Etat de l'objet bâti | Origine du bâtiment

Etat de l'objet bâti

Format PostgreSQL	Format Shapefile
etat_de_l_objet	ETAT
	Longueur maximale : 15

Type : Liste

Valeurs possibles : En construction | En projet | En ruine | En service

Classes concernées : Bâtiment | Cimetière | Construction linéaire | Construction ponctuelle | Construction surfacique | Ligne orographique | Pylône | Réservoir | Terrain de sport

Définition : État ou stade de vie d'un objet qui, pour le thème bâti, peut être en projet, en construction, en service ou en ruine.

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Etat de l'objet bâti = « En construction »

Définition : L'objet géographique est en cours de construction.

Modélisation géométrique : La géométrie d'un objet 'En construction' n'est pas significative.

Etat de l'objet bâti = « En projet »

Définition : L'objet géographique est en projet. Les travaux n'ont pas commencé.

Modélisation géométrique : La géométrie d'un objet 'En projet' n'est pas significative.

Remarque : Pour le thème 'Bâti', cette valeur est rarement utilisée.

Etat de l'objet bâti = « En ruine »

Définition : L'objet est en ruine.

Etat de l'objet bati = « En service »

Définition : L'objet géographique est en service, c'est à dire sa construction est terminée.

Origine du bâtiment

Format PostgreSQL	Format Shapefile
origine_du_batiment	ORIGIN_BAT
	Longueur maximale : 18

Type : Liste

Valeurs possibles : Autre | Cadastre | Imagerie aérienne

Classes concernées : Bâtiment | Réservoir

Définition : Précise l'origine de la géométrie du Bâtiment ou Réservoir.

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Origine du bâtiment = « Autre »

Définition : Le mode de saisie de la géométrie du bâtiment ou du réservoir est inconnu ou non identifié comme provenant du Cadastre ou d'une saisie sur images aériennes.

Origine du bâtiment = « Cadastre »

Définition : La géométrie du bâtiment ou du réservoir provient de fichiers cadastraux, parfois recalés par l'IGN. La saisie des contours est faite au niveau du mur.

Origine du bâtiment = « Imagerie aérienne »

Définition : La géométrie du bâtiment ou du réservoir provient de la numérisation d'images aériennes. La saisie des contours est faite "à la gouttière" : la surface de l'objet bâtiment ne reflète pas rigoureusement l'emprise au sol au sens cadastral.

8.2 Bâtiment

Attributs : Géométrie | *Cleabs* | Nature | Usage 1 | Usage 2 | Construction légère | Etat de l'objet bati | *Date de création* | *Date de modification* | *Date d'apparition* | *Date de confirmation* | *Sources* | *Identifiants sources* | *Méthode d'acquisition planimétrique* | *Méthode d'acquisition altimétrique* | *Précision planimétrique* | *Précision altimétrique* | Nombre de logements | Nombre d'étages | Matériaux des murs | Matériaux de la toiture | Hauteur | Altitude minimale sol | Altitude minimale toit | Altitude maximale toit | Altitude maximale sol | Origine du bâtiment | Appariement fichiers fonciers | Identifiants RNB

Les attributs communs à plusieurs thèmes (en italique) ne sont pas décrits dans ce paragraphe (voir 5. Attributs communs à plusieurs thèmes).

Type de géométrie : MultiPolygone 3D

Nom PostgreSQL : batiment

Définition : Construction au-dessus du sol qui est utilisée pour abriter des humains, des animaux, des objets, pour la production de biens économiques ou pour la prestation de services et qui se réfère à toute structure construite ou érigée de façon permanente sur son site.

Sélection : **Initialement**, les seuils de sélection des bâtiments étaient les suivants :

- Tous les bâtiments de plus de 50 m² sont inclus.
- Les bâtiments faisant entre 20 et 50 m² sont sélectionnés en fonction de leur environnement et de leur aspect.
- Les bâtiments de moins de 20 m² sont représentés par un objet de classe *Construction ponctuelle* s'ils sont très hauts, ou s'ils sont spécifiquement désignés sur la carte au 1 : 25 000 en cours (ex: antenne, transformateur...).

Après unification de la BD TOPO® avec la BD PARCELLAIRE®

Tous les bâtiments présents dans la dernière édition de la BD PARCELLAIRE® vecteur sont inclus, sauf éventuellement des bâtiments manifestement détruits depuis la date de validité de la BD PARCELLAIRE®.

Les petits bâtiments de la BD PARCELLAIRE® qui représentent des constructions ponctuelles (exemple des transformateurs) ou des constructions linéaires (exemple des murs de remparts) sont saisis avec leur modélisation initiale respective en BD TOPO®.

Il n'existe plus de seuil minimal pour la superficie des bâtiments.

Cependant, si une nouvelle saisie photogrammétrique a lieu après les phases d'unification du bâti, les nouveaux bâtiments ne posséderont pas la granularité de la BD PARCELLAIRE®. Pour la restitution, les seuils de sélection initiaux sont alors appliqués (bâtiments de plus de 50 m² et bâtiments de 20 à 50 m² en fonction de leur environnement et de leur aspect).

Modélisation géométrique : Bâtiments issus de la BD PARCELLAIRE®

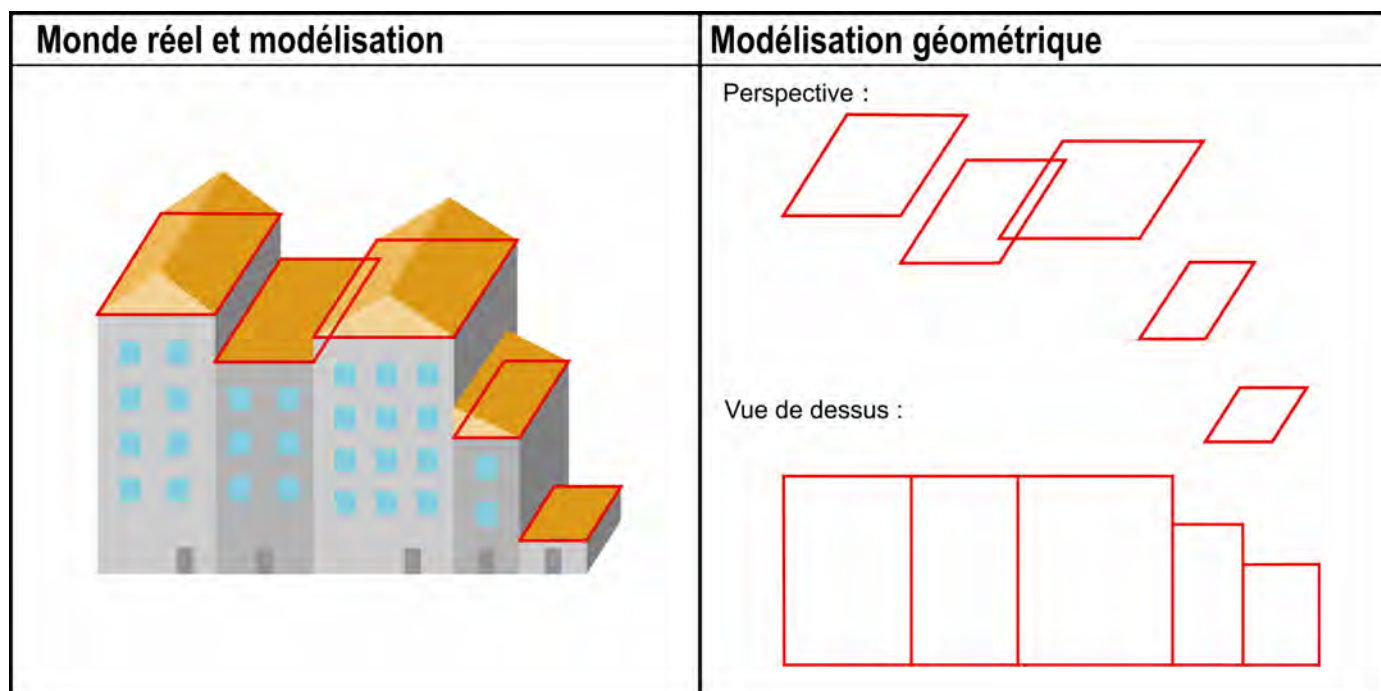
Ils sont différenciés par le champ 'Origine du bâtiment' = "Cadaastre"

Le contour extérieur du bâtiment repris de la BD PARCELLAIRE® est éventuellement translaté sur le bâtiment BD TOPO® lors du processus d'unification. L'orientation initiale de la BD PARCELLAIRE® est généralement conservée, sauf en cas de rotation trop marquée par rapport aux données BD TOPO® initiales.

La forme du contour est prise au sol. Le polygone est aplati c'est-à-dire que l'on affecte à chaque point du bâtiment unifié la même altitude toit (comme une « boîte à chaussures »).

Les bâtiments BD PARCELLAIRE® ont une granularité plus fine que les bâtiments issus de BD TOPO® (découpage aux parcelles, aux extensions de bâtiment...).

En conséquence, ce qui n'était qu'un bâtiment en BD TOPO® est représenté par plusieurs bâtiments après unification.



Bâtiments (immeubles contigus) issus de la BD PARCELLAIRE®



Bâtiments issus de processus de restitution par photogrammétrie ou saisis sur orthophotographie

Ils sont différenciés par le champ 'Origine du bâtiment' = "Imagerie aérienne"

Contour extérieur du bâtiment tel qu'il apparaît vu d'avion (le plus souvent, ce contour correspond à celui du toit); altitude correspondant à ce contour (généralement l'altitude des gouttières).

Remarque : l'altitude est celle de l'arête supérieure en cas de face verticale.


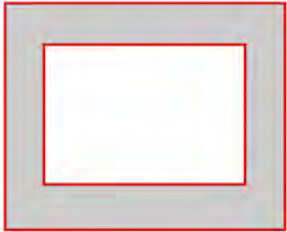
Seules les cours intérieures de plus de 10 m de large sont représentées par un trou dans la surface bâtie.

Monde réel et modélisation	Modélisation géométrique
	

Bâtiment (maison individuelle) issu de la photogrammétrie




Plusieurs bâtiments contigus ou superposés de même 'Nature' et de même 'Usage' sont généralement considérés comme un seul et même objet (seul le contour extérieur est saisi). Deux objets contigus ou superposés sont cependant représentés s'ils présentent les caractéristiques suivantes :

- différence de hauteur entre les deux bâtiments > 10 m environ (ou 3 étages) ;
- surface de chaque objet résultant de 400 m² environ ou plus.

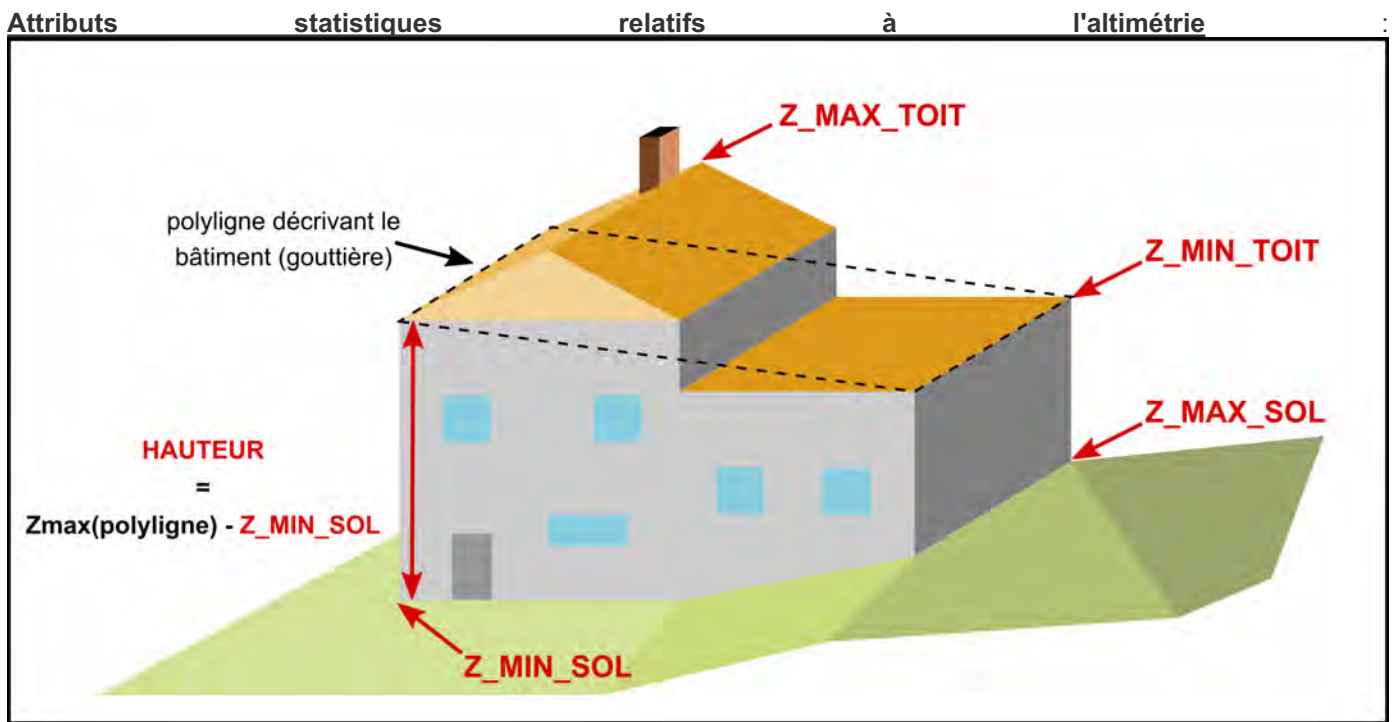
Monde réel	Modélisation géométrique
	

<p>

Cas d'un corps de ferme avec cour intérieure

Monde réel et modélisation	Modélisation géométrique
	<p>Perspective :</p>  <p>Vue de dessus :</p> 

Bâtiment (immeubles contigus) issu de la photogrammétrie

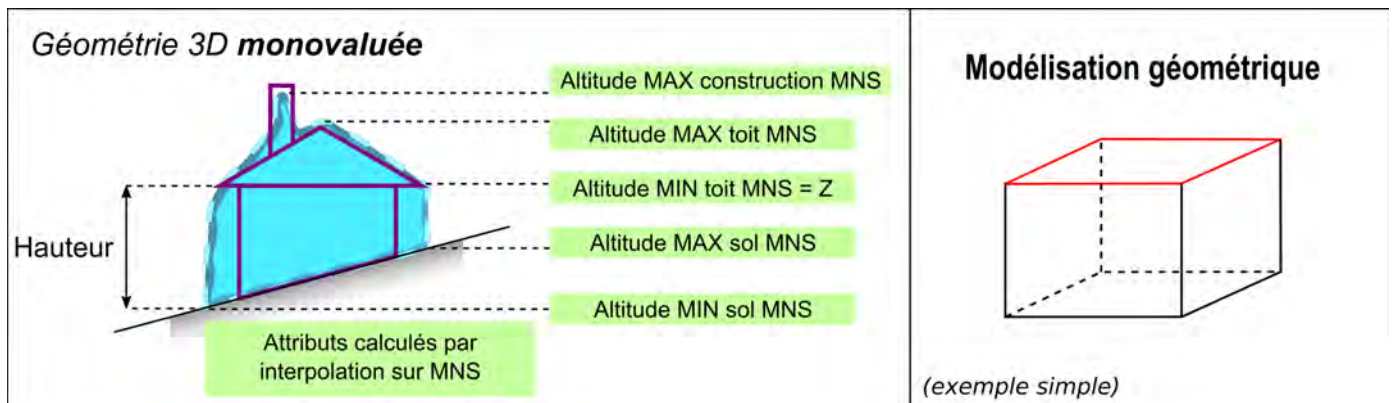


Objet issu de la BD PARCELLAIRE® ou initialement sans Z dont l'altimétrie a été calculée avec un MNS et un MNT.

Dans ce cas ('Précision altimétrique' = 2,5 m), les différentes altitudes et la géométrie de l'objet sont comparables entre elles.

Contrainte des attributs :

'Altitude maximale sol' ≤ 'Altitude minimale toit' = Zmax(géométrie) = Zmin(géométrie) ≤ 'Altitude maximale toit' ≤ 'Altitude maximale construction'



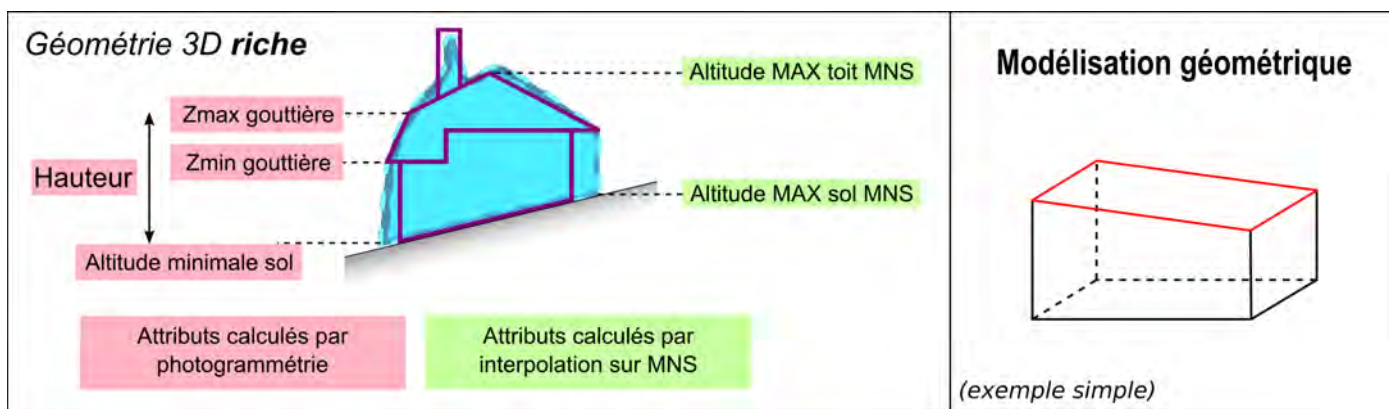
Bâtiment aux altitudes corrigées ou calculées à partir d'un MNS (en bleu) obtenu par corrélation

Dans ce cas, la géométrie de l'objet représenté est un polyèdre à face supérieure plate dont les attributs sont déduits par calcul. C'est pour cela que le Zmin(geométrie) et Zmax(geométrie) = Z_MIN_TOIT. Les attributs déduits par calcul permettent d'obtenir une géométrie 3D.

Objet issu de photogrammétrie et dont les champs 'Altitude maximale toit' et 'Altitude maximale sol' ont été calculés avec un MNS et un MNT.

Les attributs : 'Altitude maximale toit' et 'Altitude maximale sol' sont issus de calculs statistiques exploitant des matrices de points cotés obtenus par corrélation (Modèles numériques de surface).

Leur comparaison avec les pointés effectués par photogrammétrie ('Précision altimétrique' = 1 m) et notamment l'attribut 'Altitude minimale sol', les valeurs de 'Zmin' et 'Zmax' doit donc se faire avec la plus grande prudence.



Bâtiment issu de photogrammétrie

La géométrie de l'objet représenté est un polyèdre dont la face supérieure dépend de la polygone saisie par photogrammétrie. Les attributs déduits par calcul enrichissent l'objet.

Contrainte de modélisation : Deux bâtiments d'attributs distincts adossés l'un à l'autre sont modélisés par deux surfaces ayant un côté commun.

Un bâtiment peut être troué mais ne doit pas être représenté sous forme multipolygonale.

Attributs issus des fichiers fonciers : Les données concernant les **matériaux des murs, des toits, le nombre d'étages** et certaines valeurs d'**Usage1** et **Usage2** sont issues des fichiers fonciers 'MAJIC' (Mise À Jour des Informations Cadastreales) produits par la DGFIP, ensuite anonymisés par le CEREMA.

Les valeurs calculées sont issues de fonctions suivantes :

- Nombre d'étages = maximum (dnbniv, dniv+1) ;
- Date d'apparition = jannath si les dates des locaux appariés sont homogènes ;
- Usage 1 / Usage 2 = valeur d'attributs (dteloc, ccoaff) des parties d'évaluation occupant la plus grande surface ou ancien attribut BD TOPO® ;
- Nombre de logements = nombre de parties d'évaluation ayant un coaff=H (et un dnudes=H).
Ce nombre est reporté sur un seul bâtiment BD TOPO® (le plus grand) en cas d'appariement n-m ;
- Matériaux des murs = valeur d'attribut dmatgm des parties d'évaluation occupant la plus grande surface ;
- Matériaux des toits = valeur d'attribut dmatto des parties d'évaluation occupant la plus grande surface.

Les spécifications de qualité d'origine sont disponibles dans la documentation de la : description attributaire des fichiers fonciers.

La qualité et l'exhaustivité des informations issues des fichiers fonciers dans la BD TOPO® dépendent de deux facteurs :

- La qualité et l'exhaustivité des fichiers sources : La documentation du CEREMA ne donne pas d'indicateurs chiffrés, mais une estimation de la fiabilité sous forme de smileys :

Dictionnaire qualité des fichiers MAJIC

- La précision avec laquelle ces informations ont pu être mises en correspondance avec le bâti BD TOPO® : on apparie deux référentiels différents, il n'y a pas de correspondance 1-1 entre les bâtiments de la BD TOPO® et les locaux des fichiers fonciers. Parmi les différents problèmes induits par ces différences, il faut noter que certains bâtiments ne sont pas décrits du tout dans les fichiers fonciers pour des raisons liées à la fiscalité (certains bâtiments administratif ou agricole...).

La qualité de la mise en correspondance dépend beaucoup de la configuration des parcelles (la fiabilité est souvent inversement proportionnelle au nombre de bâtiments sur la parcelle).

Pour environ la moitié des bâtiments, l'appariement n'est pas réalisé, ceci pour deux raisons :

- le bâtiment BD TOPO® est trop petit, et il n'a pas été jugé pertinent de l'apparier (40%). Les seuils actuellement utilisés sont :

* bâtiments de type "construction légère" (identifiés dans les données par un booléen) : 50 m²

* bâtiments "en dur" (qui ne sont pas des constructions légères) : 15 m²

- le bâtiment BD TOPO® n'a pas trouvé de locaux correspondants : déficit du processus d'appariement ou déficit dans les fichiers fonciers (10%).

L'unification du bâti (avec le Bâti BD PARCELLAIRE) est un prérequis. L'appariement avec les fichiers fonciers n'est pas effectué sur les zones non unifiées (zones où l'on ne dispose pas du PCI vecteur notamment).

Source de la mise à jour : La mise à jour de la géométrie du bâti est effectuée à ce jour majoritairement par restitution photogrammétrique ou par saisie de bâtiments sur orthophotographie, plan métrique ou photographie satellite HR, puis remise en 3D par utilisation de Modèles numériques de Surface (MNS).

Mention légale : Certains bâtiments de l'agglomération lyonnaise proviennent de jeux de données à licence ouverte produits par la métropole du Grand Lyon.

Regroupement hors spécifications : Mobile-home |

Géométrie

Type : MultiPolygone 3D

Définition : Géométrie de l'objet.

Nature

Format PostgreSQL	Format Shapefile
nature	NATURE
	Longueur maximale : 34

Type : Liste

Valeurs possibles : Arc de triomphe | Arène ou théâtre antique | Chapelle | Château | Eglise | Fort, blockhaus, casemate | Indifférenciée | Industriel, agricole ou commercial | Monument | Moulin à vent | Serre | Silo | Tour, donjon | Tribune

Définition : Attribut permettant de distinguer différents types de bâtiments selon leur architecture.

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Nature = « Arc de triomphe »

Définition : Portique monumental.

Regroupement : Arc de triomphe | Porte de ville de type arc de triomphe.

Remarque : Seules les portes de ville qui ont les caractéristiques d'un arc de triomphe sont saisies dans cette nature.

Nature = « Arène ou théâtre antique »

Définition : Vaste édifice à gradins, de forme en partie ou totalement ronde ou elliptique.

Regroupement : Arène antique | Théâtre antique | Théâtre de plein air | Amphithéâtre de plein air

Modélisation géométrique : L'altitude de l'objet est celle du sommet du mur.

Remarque : Le toponyme d'une arène est porté par un objet de la classe <Zone d'activité ou d'intérêt> et de Nature="Stade" ou "Vestige archéologique" selon le cas.

Nature = « Chapelle »

Définition : Petit édifice religieux chrétien de forme caractéristique.

Regroupement : Chapelle

Nature = « Château »

Définition : Habitation ou ancienne habitation féodale, royale ou seigneuriale.

Regroupement : Château | Château fort | Manoir

Modélisation géométrique : Un château qui possède des tours est saisi avec la seule Nature="Château". Les tours ne sont pas distinguées par la valeur spécifique de Nature="Tour, donjon". En revanche, si le donjon (ou la tour) est nettement distinct(e) du reste de l'habitation, on saisit la Nature="Tour, donjon" sur le bâtiment concerné.

Nature = « Eglise »

Définition : Édifice religieux chrétien de forme caractéristique.

Regroupement : Eglise (bâtiment)

Sélection : Ne sont pas saisis en "Eglise" les bâtiments chrétiens (catholique, orthodoxe ou protestant) qui ne possèdent pas de forme architecturale caractéristique. Ils seront distingués par l'attribut 'Usage 1'="Religieux" et la présence d'un objet <Zone d'activité ou d'intérêt> de Catégorie="Religieuse".

Nature = « Fort, blockhaus, casemate »

Définition : Ouvrage militaire

Regroupement : Blockhaus (bâtiment) | Casemate (bâtiment) | Fort (bâtiment) | Fortin | Ouvrage fortifié | Redoute, redan (bâtiment) | Vestiges d'ouvrages militaires

Sélection : Tous les ouvrages de plus de 20 m² sont saisis dans cette nature.

Les ouvrages de moins de 20 m² ne sont pas retenus en tant que bâtiment. Ils peuvent être représentés en <Zone d'activité ou d'intérêt> de Nature="Ouvrage militaire" avec une Nature détaillée="Blockhaus".

Les anciens forts sans bâtiment, reconnaissables à leurs structures de défense constituées de murs et de talus ne sont pas représentés en Nature 'Fort, blockhaus, casemate' mais par leurs lignes caractéristiques qui sont traitées selon leur aspect, en mur ou mur de soutènement.

Nature = « Indifférenciée »

Définition : C'est la valeur prise par défaut, chaque fois que l'aspect général d'un bâtiment ne révèle rien de sa nature exacte.

Regroupement : Bâtiment d'habitation | Bâtiments administratifs | Bâtiment public | Bergerie traditionnelle (bâtiment) | Borie | Bungalow | Bureaux | Chalet | Grange (bâtiment) | Immeuble collectif d'habitation | Immeuble | Lavoir couvert | Maison | Refuge (bâtiment) | Ferme | Garage individuel | Gymnase (bâtiment) | Gare téléphérique ou télésiège (bâtiment) | Aérogare (bâtiment) | Gare (bâtiment)

Sélection : Sont saisis en Nature="Indifférenciée" tous les bâtiments en dur dont l'architecture ou l'aspect n'est pas industriel, agricole ou commercial : école, collège, lycée, hôpital, clinique, gare, gare maritime, gare routière, bâtiment administratif (mairie, préfecture, hôtel de département, hôtel de région, ambassade, conseil régional, consulat...), bureau de poste, capitainerie, gymnase, gendarmerie, commissariat... sont le plus souvent des bâtiments indifférenciés.

Nature = « Industriel, agricole ou commercial »

Définition : Grand bâtiment dont l'architecture générale révèle une fonction industrielle, agricole ou commerciale.

Regroupement : Atelier | Auvent de quai de gare | Auvent de péage | Auvent de station service | Bâtiment d'élevage industriel | Bâtiment industriel | Centre commercial (bâtiment) | Construction technique | Entrepôt | Hangar agricole | Hangar industriel | Hypermarché | Supermarché | Usine | Usine électrique | Tour de condensation | Tour de refroidissement | Coopérative

Remarque : Il n'est pas demandé de renseigner exhaustivement la Nature='Industrielle, agricole ou commerciale' sur les bâtiments de superficie inférieure à 1 000 m².

Nature = « Monument »

Définition : Monument commémoratif quelconque à l'exception des arcs de triomphe

Regroupement : Mausolée | Monument | Monument commémoratif | Statue | Stèle

Sélection : Les monuments de plus de 20 m² sont saisis dans cette nature. Ceux dont la superficie est inférieure à 20 m² sont saisis en <Zone d'activité ou d'intérêt> de Nature="Monument".

Nature = « Moulin à vent »

Définition : Bâtiment de forme cylindrique possédant des pales dont l'action par le vent permet de moudre le grain.

Regroupement : Moulin à vent | Ancien moulin à vent

Sélection : Les anciens moulins à vent ayant perdu leurs pales sont désignés par cette nature s'ils possèdent encore un toit. Sinon, ils sont codés en Construction linéaire de Nature="Ruines".

Remarque : Cette nature a été distinguée récemment de la Nature "Tour, donjon". La mise à niveau sera faite progressivement.

Nature = « Serre »

Définition : Abri clos à parois translucides destiné à protéger les végétaux du froid.

Regroupement : Jardinerie | Serre

Sélection : Toutes les serres de plus de 20 m de long sont incluses.

Modélisation géométrique : Les serres situées à moins de 3 m les unes des autres sont modélisées par un seul objet englobant l'ensemble des serres en s'appuyant au maximum sur leurs contours.

Les serres non pérennes ne sont pas saisies. Si ces structures sont représentées sur le cadastre (en tant que bâtiments légers), elles seront représentées en serre dans ce cas.

Les serres ont un Usage 1="Agricole".

Toponyme : Les serres ont rarement un toponyme. Elles se rapportent le plus souvent au toponyme d'une exploitation agricole. Elles seront représentées dans ce cas par un objet <Zone d'habitation> de Nature="Lieu-dit habité".

Nature = « Silo »

Définition : Réservoir, qui chargé par le haut se vide par le bas, et qui sert de dépôt, de magasin, etc... pour des denrées agricoles.

Regroupement : Cuve à vin | Silo

Sélection : Le silo est exclusivement destiné aux produits agricoles.

Les réservoirs d'hydrocarbures, d'engrais, de matériaux de construction ne sont pas saisies en Bâtiment de 'Nature' = "Silo" mais en Réservoir.

Modélisation géométrique : Un groupe de petits silos (moins de 10 m de diamètre) est généralisé en un seul objet.

De petits silos accolés à un bâtiment sont généralisés avec celui-ci.

Nature = « Tour, donjon »

Définition : Bâtiment remarquable dans le paysage par sa forme élevée.

Regroupement : Donjon (>20 m²) | Tour (bâtiment) | Tour de contrôle (>20 m²) | Tourelle (>20 m²) | Four à chaux | Four à chanvre | Pigeonnier (bâtiment) | Beffroi (bâtiment) | Tour de télécommunication (>20 m²) | Tour de sémaphore

Nature = « Tribune »

Définition : Tribune de terrain de sport (stade, hippodrome, vélodrome,...).

Regroupement : Tribune

Usage 1

Format PostgreSQL	Format Shapefile
usage_1	USAGE1
	Longueur maximale : 22

Type : Liste

Valeurs possibles : Agricole | Annexe | Commercial et services | Indifférencié | Industriel | Religieux | Résidentiel | Sportif

Définition : Usage du bâtiment ou d'une partie du bâtiment.

Source de la donnée : Cet attribut a été initialisé à partir de l'ancien champ 'Fonction' de la BDUni et enrichi par appariement avec les fichiers fonciers de la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques) anonymisé par le CEREMA (voir partie liminaire).

Spécifications de saisie : Il n'y a pas de notion de prévalence sur le champ 'Usage 2' en cas de double usage d'un bâtiment.

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Usage 1 = « Agricole »

Définition : Bâtiment réservé à des activités agricoles.

Regroupement : Bâtiment d'élevage industriel | Hangar agricole | Cuve à vin | Silo | Elevage industriel | Minoterie | Serre

Usage 1 = « Annexe »

Définition : Petit bâtiment à vocation d'annexe au sens fiscal (garage externe, abri...).

Regroupement : Cabane de jardin | Abri de jardin | Carport | Garage | Annexe | Remise | jardin d'hiver | Serre d'agrément

Sélection : Dépendances bâties : constructions accessoires au bâtiment principal sans communication intérieure avec le lieu d'habitation.

Il s'agit notamment des :

- Serres de jardin non industrielles,
- Cabanes,
- Abris de jardin,
- Carport (abris de jardin destiné à une voiture),
- Chambre de domestique (ou « de bonne ») indépendante d'un logement situé dans un immeuble... (notion de logement social, parfois).

Source de la mise à jour : Cette information provient des fichiers fonciers de la DGFIP appariés aux bâtiments BD TOPO®.

Usage 1 = « Commercial et services »

Définition : Bâtiment à usage commercial, administratif ou de services.

Regroupement : Centre commercial (bâtiment) | Hypermarché | Marché couvert | Grande surface | Halle | Jardinerie | Parc des expositions | Bâtiment administratif | Bâtiment tertiaire | Bureaux | Commerce | Entrepôt commercial | Grand magasin | Administration | Bâtiment commercial | Aérogare (bâtiment) | Gare (bâtiment)

Remarque : L'activité ou le centre d'intérêt précis d'un bâtiment ou d'un groupe de bâtiments est porté par une <Zone d'activité ou d'intérêt> précisant la 'Nature' et, le cas échéant, la 'Nature détaillée' du lieu.

Toponyme : Si le lieu porte un toponyme, celui-ci est porté par un objet <Zone d'activité ou d'intérêt> de Catégorie = "Industrielle ou commerciale", "Administratif ou militaire", "Santé" ou "Science et enseignement".

Usage 1 = « Indifférencié »

Définition : Bâtiment d'usage inconnu.

Usage 1 = « Industriel »

Définition : Bâtiment réservé à des activités industrielles.

Regroupement : Acierie | Arsenal | Atelier (bâtiment) | Bâtiment industriel | Cylindre de condensation | Construction technique | Entrepôt | Hangar industriel | Usine | Haut-fourneau | Manufacture | Scierie (bâtiment principal) | Tour de condensation | Usine hydroélectrique | Tour de refroidissement | Coopérative

Toponyme : Si l'usine porte un toponyme, celui-ci est porté par un objet <Zone d'activité ou d'intérêt> de Nature="Divers industriel" ou "Usine" ou "Centrale électrique"...

Usage 1 = « Religieux »

Définition : Bâtiment réservé à l'exercice d'un culte religieux quelconque (chrétien, islamique, israélite, bouddhiste, hindouiste,...).

Regroupement : Lieu de culte | Monument religieux surfacique

Toponyme : Si le lieu porte un toponyme, celui-ci est porté par un objet <Zone d'activité ou d'intérêt> de 'Catégorie' = "Religieuse".

Usage 1 = « Résidentiel »

Définition : Bâtiment d'habitation, d'usage résidentiel

Source de la mise à jour : Cette information provient des fichiers fonciers de la DGFIP appariés aux bâtiments BD TOPO®.

Toponyme : Si un immeuble porte un toponyme, celui-ci est porté par un objet <Zone d'habitation> de Nature détaillée = "Immeuble" ou "Hôtel particulier".

Usage 1 = « Sportif »

Définition : Bâtiment réservé à la pratique sportive.

Regroupement : Gymnase (bâtiment) | Piscine couverte | Salle de sport | Tennis couvert | Palais des sports | Parc des sports | Patinoire (bâtiment) | Vélodrome couvert | Fronton couvert | Trinquet (bâtiment) | Manège couvert

Toponyme : Si le lieu porte un toponyme, celui-ci est porté par un objet <Zone d'activité ou d'intérêt> de 'Catégorie' = "Sport".

Usage 2

Format PostgreSQL	Format Shapefile
usage_2	USAGE2
	Longueur maximale : 22

Type : Liste

Valeurs possibles : Sans valeur | Agricole | Annexe | Commercial et services | Indifférencié | Industriel | Religieux | Résidentiel | Sportif

Définition : Autre usage d'un bâtiment de fonction mixte.

Spécifications de saisie : Il n'y a pas de notion de prévalence entre les champs 'Usage 1' et 'Usage 2' en cas de double usage rempli sur un bâtiment.

Dans le cas d'un bâtiment avec plus de trois usages, on ne retient que les deux principaux.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire, Valeur vide si Usage_1 est égal à 'Indifférencié'.

Définition des valeurs d'attribut : Voir l'attribut 'Usage 1'.

Usage 2 = « Agricole »

Usage 2 = « Annexe »

Usage 2 = « Commercial et services »

Usage 2 = « Indifférencié »

Spécifications de saisie : Non utilisé.

Usage 2 = « Industriel »

Usage 2 = « Religieux »

Usage 2 = « Résidentiel »

Usage 2 = « Sportif »

Construction légère

Format PostgreSQL	Format Shapefile
construction_legere	LEGER

Type : Booléen

Définition : Indique qu'il s'agit d'une structure légère, non attachée au sol par l'intermédiaire de fondations, ou d'un bâtiment ou partie de bâtiment ouvert sur au moins un côté.

Source de la mise à jour : Cette information provient exclusivement des données du Cadastre lors de la phase d'unification du bâti BD TOPO® avec celui la BD PARCELLAIRE®.

Néanmoins, pour les bâtiments non issus de l'appariement avec la BD PARCELLAIRE®, c'est à dire dont Origine du bâtiment ≠ "Cadastre", la valeur du champ Construction légère est remplie à "Faux" sans préjuger de la structure du bâtiment. Il s'agit d'une valeur par défaut.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Nombre de logements

Format PostgreSQL	Format Shapefile
nombre_de_logements	NB_LOGTS
	Longueur maximale : 4

Type : Entier

Définition : Nombre de logement dans le bâtiment.

Source de la mise à jour : Calculé à partir de l'attribut **Nloclog** des fichiers fonciers dont la fiabilité est qualifiée de bonne par le Cerema.

Fiche Cerema : Nloclog

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Le champ n'est pas rempli sur les bâtiments d'Usage 1="Annexe" ou les constructions légères, ni sur les bâtiments qui n'ont pas pu être appariés.

La Valeur "0" signifie : bâtiment apparié avec un local sans logement déclaré.
Valeur vide signifie : nombre de logements inconnu.

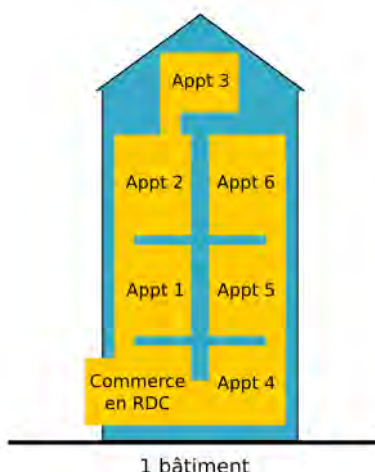
Nombre d'étages

Format PostgreSQL	Format Shapefile
nombre_d_etages	NB_ETAGES
	Longueur maximale : 3

Type : Entier

Définition : Nombre total d'étages du bâtiment, rez-de-chaussée compris. Les sous-sol ne sont pas comptés.

Modélisation géométrique :



Modélisation d'un bâtiment à 4 étages dans le fichier foncier. Source : Cerema.

Source de la mise à jour : Calculé à partir de l'attribut **Dnbniv** des fichiers fonciers.

Fiche Cerema : Dniv

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Le champ n'est pas rempli sur les bâtiments d'Usage 1="Annexe" ou les constructions légères, ni sur les bâtiments qui n'ont pas pu être appariés.

Valeur vide : nombre de logements inconnu.

Matériaux des murs

Format PostgreSQL	Format Shapefile
materiaux_des_murs	MAT_MURS
Longueur maximale : 2	Longueur maximale : 2

Type : Texte

Définition : Code indiquant les matériaux des murs du bâtiment, issu des informations contenues dans les fichiers fonciers.

Spécifications de saisie : Code sur 2 caractères issu de la variable **Dmatgm** des fichiers fonciers : Liste des codes.

Valeur particulière : A Mayotte, les bâtiments légers en tôle seront codés avec la valeur 'TL'.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Matériaux de la toiture

Format PostgreSQL	Format Shapefile
materiaux_de_la_toiture	MAT_TOITS
Longueur maximale : 2	Longueur maximale : 2

Type : Texte

Définition : Code indiquant les matériaux de la toiture du bâtiment, issu des informations contenues dans les fichiers fonciers.

Spécifications de saisie : Code sur 2 caractères issu de la variable **Dmatto** des fichiers fonciers : Liste des codes.

Valeur particulière : A Mayotte, les bâtiments légers avec en tôle seront codés avec la valeur 'TL'.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Hauteur

Format PostgreSQL	Format Shapefile
hauteur	HAUTEUR
Longueur maximale : 9	Longueur maximale : 9

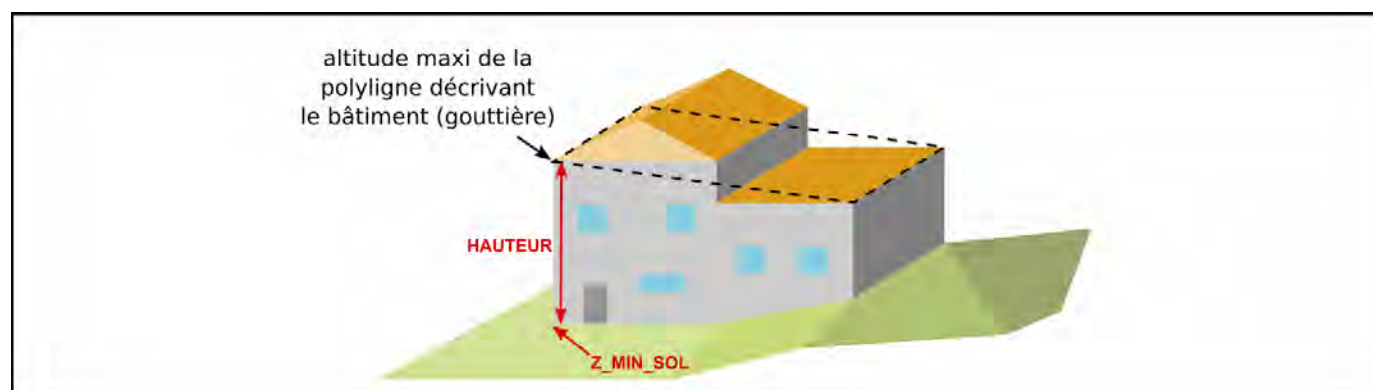
Type : Décimal (6,2)

Définition : Hauteur du bâtiment mesurée entre le sol et le point haut de la gouttière (altitude maximum de la polygone décrivant le bâtiment), exprimée en mètres.

Spécifications de saisie : En cas de pente dans le terrain sur lequel est construit le bâtiment, le point le plus bas du sol est retenu.

Par "gouttière", il faut entendre bord du toit ou aplomb du mur si le toit est plat.

Si la gouttière n'est pas horizontale, on retient le point le plus haut.



Contrainte sur l'attribut :

La valeur "0" signifie que la hauteur n'est pas connue ou est non significative.

Altitude minimale sol

Format PostgreSQL	Format Shapefile
altitude_minimale_sol	Z_MIN_SOL

Type : Décimal (7,2)

Définition : Altitude représentative au pied du bâtiment, du côté bas de la pente, exprimée en mètres.

Spécifications de saisie :



Point le plus bas du sol au pied du bâtiment. Cette valeur est calculée par Photogrammétrie ou par interpolation sur

un MNT du RGE ALTI® obtenu par corrélation ou lidar.

Dans ce dernier cas, la valeur la plus basse du MNT du RGE ALTI® dans l'emprise du bâtiment est retenue.

Assurance qualité : Altitude minimale sol <= Altitude maximale sol

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire (vide dans le cas des bâtiments sans Z : PREC_ALTI = '9999').

Altitude minimale toit

Format PostgreSQL	Format Shapefile
altitude_minimale_toit	Z_MIN_TOIT

Type : Décimal (7,2)

Définition : Altitude du toit du bâtiment au niveau de l'arête décrivant son contour, exprimée en mètres.

Spécifications de saisie :



* L'Altitude minimale toit n'est pas renseignée pour les bâtiments sans Z ou issus de processus de restitution photogrammétrique.

Deux origines de calcul pour ce champ :

* Altitude toit calculée pour les bâtiments issus de la BD PARCELLAIRE® et unifiés avec les bâtiments de la BD TOPO®

--> Altitude médiane d'une grille de points obtenus par triangulation et interpolation des altitudes des points des bâtiments BD TOPO® d'origine à proximité.

* Altitude minimale du toit calculée pour les bâtiments dont l'altimétrie a été améliorée à partir du MNS issu de corrélation et du MNT obtenu par corrélation ou lidar.

--> Selon la zone, 2.5 à 4ème décile des valeurs du MNS sur l'emprise du bâtiment.

Assurance qualité : 'Altitude maximale sol' ≤ 'Altitude minimale toit' ≤ 'Altitude maximale toit'

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Compatibilité entre attributs : Altitude_minimale_toit ≠ <Sans valeur> --> 'Origine du bâtiment' ≠ "Imagerie aérienne".

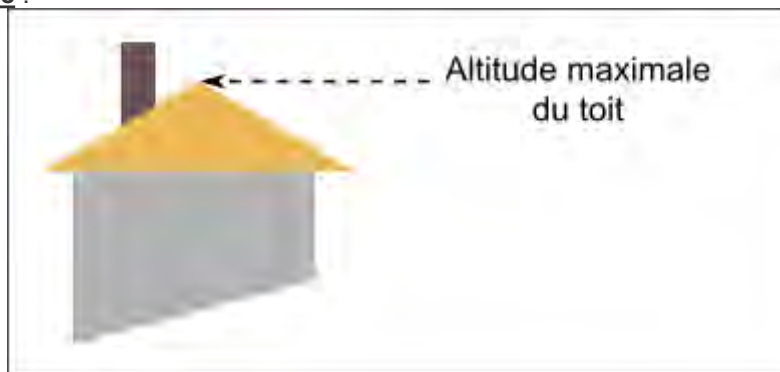
Altitude maximale toit

Format PostgreSQL	Format Shapefile
altitude_maximale_toit	Z_MAX_TOIT

Type : Décimal (7,2)

Définition : Altitude qui correspond à la hauteur maximale du toit, c'est-à-dire au faite du toit, exprimée en mètres.

Spécifications de saisie :



Cette altitude maximale correspond à l'altitude la plus élevée au faite du toit du bâtiment. Les éléments de construction, telles les cheminées ne sont pas prises en compte.

Ce champ est calculé par interpolation en prenant le 9ème décile des valeurs du Modèle Numérique de Surface dans l'emprise du bâtiment.

Sa fiabilité est moindre sur les petits bâtiments ou les constructions légères.

Contrainte sur l'attribut : Le champ 'Altitude maximale toit' n'est pas un attribut obligatoire.

Il n'est pas rempli dans le cas où le bâtiment est saisi en 2D, ni là où aucune donnée altimétrique de précision suffisante n'a encore permis de créer de MNS de qualité requise.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Assurance qualité : 'Altitude maximale sol' ≤ 'Altitude minimale toit' ≤ 'Altitude maximale toit'

Altitude maximale sol

Format PostgreSQL	Format Shapefile
altitude_maximale_sol	Z_MAX_SOL

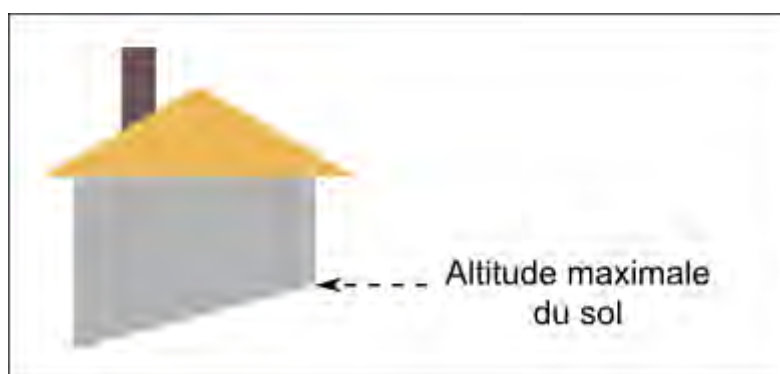
Type : Décimal (7,2)

Définition : Altitude qui correspond à l'altitude maximale située au pied d'un bâtiment, exprimée en mètres.

Contrainte sur l'attribut : Le champ 'Altitude maximale sol' n'est pas un attribut obligatoire.

Il n'est pas rempli là où aucune donnée altimétrique de précision suffisante n'a encore permis de créer de MNT de qualité requise.

Spécifications de saisie :



Cette altitude au sol correspond au point le plus haut, dans le cas d'un bâtiment construit sur un sol en pente.

Ce champ est calculé par interpolation en prenant la valeur maximale du MNT du RGE ALTI® (Modèle Numérique de Surface) dans l'emprise du bâtiment.

Sa fiabilité est moindre sur petits bâtiments ou les Constructions légères.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Assurance qualité : 'Altitude maximale sol' ≤ 'Altitude minimale toit' ≤ 'Altitude maximale toit'

Appariement fichiers fonciers

Format PostgreSQL	Format Shapefile
appariement_fichiers_fonciers	APP_FF
Longueur maximale : 32	Longueur maximale : 32

Type : Texte

Définition : Indicateur relatif à la fiabilité de l'appariement avec les fichiers fonciers.

Ce chiffre exprime un taux de concordance entre la BD TOPO® et les fichiers fonciers basé sur plusieurs critères dont les principaux sont la surface, l'adresse, la nature et la hauteur.

Spécifications de saisie :

La mise en correspondance entre les fichiers MAJIC et le bâti BD TOPO® dépend beaucoup de la configuration des parcelles (la fiabilité est souvent inversement proportionnelle au nombre de bâtiments sur la parcelle).

La BD TOPO® et les fichiers fonciers sont deux référentiels différents. Il n'y a pas de correspondance 1-1 entre les bâtiments de la BD TOPO® et les locaux des fichiers fonciers.

Parmi les différents problèmes induits par ces différences, il faut noter que certains bâtiments ne sont pas décrits du tout dans les fichiers fonciers pour des raisons liées à la fiscalité (certains bâtiments administratif ou agricole...).

Pour aider à appréhender ces incertitudes, un double indicateur est fourni dans le champ APP_FF.

Cet indicateur est composé :

- D'une lettre qui indique la configuration de l'appariement au niveau de la parcelle : A pour une parcelle supportant un seul bâtiment et avec une bonne correspondance entre les surfaces BD TOPO® et fiscales, B pour une parcelle supportant 2 ou 3 bâtiments avec une bonne correspondance entre les surfaces, et C pour les parcelles supportant plus de bâtiments et où l'appariement est par conséquent plus hasardeux

- D'un chiffre compris entre 0 et 1 qui qualifie le degré de similitude trouvé entre le bâtiment BD TOPO® et le bâtiment fiscal sur la base de 4 critères principaux : nature, surface, adresse et hauteur.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Identifiants RNB

Format PostgreSQL	Format Shapefile
identifiants_rnb	IDS_RNB
	Longueur maximale : 254

Type : Texte

Définition : Concaténation des identifiants du Référentiel National des Bâtiments Référentiel National des Bâtiments (RNB) associés au bâtiment BD TOPO®.

Spécifications de saisie : Les identifiants RNB sont séparés par un '/'.

8.3 Bâtiment RNB lien BDTopo

Attributs : *Cleabs* | Identifiant RNB | Liens vers bâtiment | Géométrie | *Date de création* | *Date de modification*

Les attributs communs à plusieurs thèmes (en italique) ne sont pas décrits dans ce paragraphe (voir 5. Attributs communs à plusieurs thèmes).

Type de géométrie : Point 2D

Nom PostgreSQL : batiment_rnb_lien_bdtopo

Définition : Bâtiment selon la définition du Référentiel National des Bâtiments (RNB) :
"Construction souterraine et/ou au-dessus du sol, ayant pour objectif d'être permanente, pour abriter des humains ou des activités humaines. Un bâtiment possède a minima un accès depuis l'extérieur. Dans la mesure du possible, un bâtiment est distinct d'un autre dès lors qu'il est impossible de circuler entre eux."

Modélisation géométrique : Le bâtiment du Référentiel National des Bâtiments (RNB) est localisé par un objet ponctuel.

Identifiant RNB

Format PostgreSQL	Format Shapefile
identifiant_rnb	ID_RNB
Longueur maximale : 12	Longueur maximale : 12

Type : Texte

Définition : Identifiant bâtiminaire pérenne défini par le projet Référentiel National des Bâtiments (RNB)

Liens vers bâtiment

Format PostgreSQL	Format Shapefile
liens_vers_batiment	ID_BAT
	Longueur maximale : 254

Type : Lien multiple

Définition : Concaténation des identifiants des bâtiments de la BD TOPO@ associés au bâtiment du Référentiel National des Bâtiments (RNB) .

Spécifications de saisie : Les identifiants BD TOPO@ sont séparés par un '/'

Géométrie

Type : Point 2D

Spécifications de saisie : Géométrie ponctuelle fournie par le RNB

8.4 Cimetière

Attributs : *Cleabs* | Nature | Nature détaillée | *Toponyme* | *Statut du toponyme* | Importance | Etat de l'objet bâti | *Date de création* | *Date de modification* | *Date d'apparition* | *Date de confirmation* | *Sources* | *Identifiants sources* | *Méthode d'acquisition planimétrique* | *Précision planimétrique* | *Méthode d'acquisition altimétrique* | *Précision altimétrique* | Géométrie

Les attributs communs à plusieurs thèmes (en italique) ne sont pas décrits dans ce paragraphe (voir 5. Attributs communs à plusieurs thèmes).

Type de géométrie : MultiPolygone 3D

Nom PostgreSQL : cimetiere

Définition : Terrain où l'on enterre les morts.

Regroupement : Cimetière communal | Cimetière musulman | Cimetière israélite | Cimetière militaire

Sélection : Tous les cimetières sont inclus. Les crématoriums, funérariums, ossuaires,... situés hors d'un cimetière sont exclus.

Modélisation géométrique : Le contour de la surface représente l'enceinte du cimetière (haut du mur, bord de toit, sol s'il s'agit d'une simple clôture).

Contrainte de modélisation : Un objet de classe Cimetière peut englober des bâtiments (la surface n'est pas trouée).

La géométrie d'un objet Cimetière peut être partiellement identique à celle d'un bâtiment (bâtiment mitoyen).

Toponyme : Le toponyme du cimetière est porté par l'objet.

Nature

Format PostgreSQL	Format Shapefile
nature	NATURE
	Longueur maximale : 19

Type : Liste

Valeurs possibles : Civil | Militaire | Militaire étranger

Définition : Attribut permettant de distinguer les cimetières civils des cimetières militaires

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Nature = « Civil »

Définition : Tout cimetière qui n'est pas militaire.

Regroupement : Cimetière civil | Cimetière musulman | Cimetière israélite | Cimetière chrétien

Sélection : Tout cimetière civil. On ne fait pas de distinction entre les différentes confessions au sein d'un même cimetière.

Un cimetière civil comportant des tombes de guerre du Commonwealth est doublé d'une <Zone d'activité ou d'intérêt> de Nature="Tombeau", et de Nature détaillée="Tombe de guerre du Commonwealth".

Une tombe isolée est également modélisée par un objet <Zone d'activité ou d'intérêt> de Nature="Tombeau".

Nature = « Militaire »

Définition : Cimetière militaire français.

Regroupement : Nécropole nationale | Cimetière militaire français | Carré militaire

Sélection : Les cimetières militaires sont saisis quelle que soit leur superficie.

S'ils sont intégrés dans un Cimetière civil, on délimitera la partie militaire de la partie civile en saisissant un Cimetière distinct de Nature="Militaire" dans le cas où il contient au moins 12 tombes militaires.

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Nécropole nationale

Nature = « Militaire étranger »

Définition : Cimetière militaire de combattants étrangers.

Regroupement : Cimetière militaire allemand | Cimetière militaire américain | Cimetière militaire britannique | Cimetière militaire canadien | Cimetière militaire chinois | Cimetière militaire danois | Cimetière militaire italien | Cimetière militaire néerlandais | Cimetière militaire portugais | Cimetière militaire polonais | Cimetière militaire roumain | Cimetière militaire russe | Cimetière militaire tchèque | Cimetière militaire tchèque | Cimetière militaire étranger

Sélection : Les cimetières militaires étrangers sont saisis quelle que soit leur superficie. S'ils sont intégrés dans un Cimetière civil, on délimitera la partie militaire de la partie civile en saisissant un Cimetière distinct de Nature="Militaire étranger" dans le cas où il contient au moins 12 tombes militaires.

L'attribut 'Nature détaillée' précise la nationalité majoritaire des combattants morts à la guerre.

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Cimetière militaire allemand | Cimetière militaire américain | Cimetière militaire australien | Cimetière militaire britannique | Cimetière militaire canadien | Cimetière militaire chinois | Cimetière militaire danois | Cimetière militaire italien | Cimetière militaire néerlandais | Cimetière militaire polonais | Cimetière militaire portugais | Cimetière militaire roumain | Cimetière militaire russe | Cimetière militaire tchèque

Nature détaillée

Format PostgreSQL	Format Shapefile
nature_detaillée	NAT_DETAIL
	Longueur maximale : 36

Type : Liste

Valeurs possibles : Sans valeur | Cimetière militaire allemand | Cimetière militaire américain | Cimetière militaire australien | Cimetière militaire britannique | Cimetière militaire canadien | Cimetière militaire chinois | Cimetière militaire danois | Cimetière militaire italien | Cimetière militaire néerlandais | Cimetière militaire polonais | Cimetière militaire portugais | Cimetière militaire roumain | Cimetière militaire russe | Cimetière militaire tchèque | Cimetière militaire tchèque | Cimetière militaire tchèque | Cimetière militaire tchèque | Nécropole nationale

Définition : Cet attribut précise la 'Nature' du cimetière. Si aucune précision n'est connue ou nécessaire, le champ reste vide.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Nature détaillée = « Cimetière militaire allemand »

Définition : Cimetière militaire allemand

Valeur du champ « Nature » associée : Militaire étranger

Nature détaillée = « Cimetière militaire américain »

Définition : Cimetière militaire américain

Valeur du champ « Nature » associée : Militaire étranger

Nature détaillée = « Cimetière militaire australien »

Définition : Cimetière militaire australien

Valeur du champ « Nature » associée : Militaire étranger

Nature détaillée = « Cimetière militaire britannique »

Définition : Cimetière militaire britannique

Valeur du champ « Nature » associée : Militaire étranger

Nature détaillée = « Cimetière militaire canadien »

Définition : Cimetière militaire canadien

Valeur du champ « Nature » associée : Militaire étranger

Nature détaillée = « Cimetière militaire chinois »

Définition : Cimetière militaire chinois

Valeur du champ « Nature » associée : Militaire étranger

Nature détaillée = « Cimetière militaire danois »

Définition : Cimetière militaire danois

Valeur du champ « Nature » associée : Militaire étranger

Nature détaillée = « Cimetière militaire italien »

Définition : Cimetière militaire italien

Valeur du champ « Nature » associée : Militaire étranger

Nature détaillée = « Cimetière militaire néerlandais »

Définition : Cimetière militaire néerlandais

Valeur du champ « Nature » associée : Militaire étranger

Nature détaillée = « Cimetière militaire polonais »

Définition : Cimetière militaire polonais

Valeur du champ « Nature » associée : Militaire étranger

Nature détaillée = « Cimetière militaire portugais »

Définition : Cimetière militaire portugais

Valeur du champ « Nature » associée : Militaire étranger

Nature détaillée = « Cimetière militaire roumain »

Définition : Cimetière militaire roumain

Valeur du champ « Nature » associée : Militaire étranger

Nature détaillée = « Cimetière militaire russe »

Définition : Cimetière militaire russe

Valeur du champ « Nature » associée : Militaire étranger

Nature détaillée = « Cimetière militaire tchécoslovaque »

Définition : Cimetière militaire tchécoslovaque

Valeur du champ « Nature » associée : Militaire étranger

Nature détaillée = « Nécropole nationale »

Définition : Les nécropoles nationales ont pour but de regrouper les corps des combattants « morts pour la France » avec des sépultures perpétuelles. Ces nécropoles sont la propriété de l'État français qui en assure la garde et l'entretien.

Regroupement : Nécropole nationale

Valeur du champ « Nature » associée : Militaire

Importance

Format PostgreSQL	Format Shapefile
importance	IMPORTANCE
	Longueur maximale : 1

Type : Liste

Valeurs possibles : Sans valeur | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6

Définition : Attribut permettant de hiérarchiser les objets d'une classe en fonction de leur importance ou notoriété relative.

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Importance = « 1 »

Définition : L'objet a une importance ou un rayonnement national, justifiant de le représenter aux échelles de l'ordre du 1 : 1 000 000.

Importance = « 2 »

Définition : L'objet a une importance ou un rayonnement régional, justifiant de le représenter aux échelles de l'ordre du 1 : 250 000.

Importance = « 3 »

Définition : L'objet a une importance ou un rayonnement départemental, justifiant de le représenter aux échelles de l'ordre du 1 : 100 000.

Importance = « 4 »

Définition : L'objet a une importance ou un rayonnement intercommunal ou cantonal, justifiant de le représenter aux échelles de l'ordre du 1 : 50 000.

Importance = « 5 »

Définition : L'objet a une importance ou un rayonnement communal, justifiant de le représenter aux échelles de l'ordre du 1 : 25 000.

Importance = « 6 »

Définition : Valeur par défaut. L'objet a une importance ou un rayonnement local, justifiant de le représenter aux échelles de l'ordre du 1 : 5 000.

Géométrie

Type : MultiPolygone 3D

8.5 Construction linéaire

Attributs : *Cleabs* | Nature | Nature détaillée | *Toponyme* | *Statut du toponyme* | Importance | Etat de l'objet bati | *Date de création* | *Date de modification* | *Date d'apparition* | *Date de confirmation* | *Sources* | *Identifiants sources* | *Méthode d'acquisition planimétrique* | *Précision planimétrique* | *Méthode d'acquisition altimétrique* | *Précision altimétrique* | Géométrie

Les attributs communs à plusieurs thèmes (en italique) ne sont pas décrits dans ce paragraphe (voir 5. Attributs communs à plusieurs thèmes).

Type de géométrie : Ligne 3D

Nom PostgreSQL : construction_lineaire

Définition : Construction dont la forme générale est linéaire.

Sélection : Voir pour chaque valeur de l'attribut <Nature>

Modélisation géométrique : **Mur** : axe du mur, sommet du mur pour le Z.

Quai : les quais bordant une voie de communication (le bord de la voie de communication étant nettement distinct, dans ces cas-là, de son axe) ne sont pas saisis en partage de géométrie.

Pont : lorsque le pont est situé sur une voie de communication (routière ou ferrée ou hydrographique), il est saisi en partage de primitive avec le tronçon de Position par rapport au sol="1".

Toponyme : A l'exception des ruines, le nom de l'objet est porté par le champ 'Toponyme' de l'objet.

Nature

Format PostgreSQL	Format Shapefile
nature	NATURE
	Longueur maximale : 24

Type : Liste

Valeurs possibles : Autre ligne descriptive | Barrage | Clôture | Fronton de pelote basque | Mur | Mur anti-bruit | Mur de soutènement | Pont | Portique portuaire | Quai | Ruines | Sport de montagne | Tunnel

Définition : Nature de la construction.

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Nature = « Autre ligne descriptive »

Définition : Éléments linéaires artificiels structurants décrivant localement le paysage.

Regroupement : Voie ferrée déposée | Tranchée | Pêcherie

Sélection : Cette valeur permet d'accueillir des objets linéaires particuliers intéressants pour décrire le paysage et portés sur la cartographie IGN au 1:25 000.

Voir la description des Valeurs de Nature détaillées associées.

Modélisation géométrique : A l'axe de l'objet représenté.

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Pêcherie | Tranchée | Voie ferrée déposée

Nature = « Barrage »

Définition : Ouvrage établi en travers du lit d'un cours d'eau et créant une dénivellation du plan d'eau entre l'amont et l'aval.

Regroupement : Barrage | Vanne | Barrage en terre | Seuil

Sélection :

- Barrages
Pour les petits barrages seul l'axe du mur est saisi.

Si la surface projetée au sol du barrage dépasse 25 m de large, il est représenté sous la forme d'un barrage surfacique dans la classe Construction surfacique.

Une prise d'eau sur un cours d'eau peut être saisie en barrage (Exemple : capture des torrents de montagne pour alimenter en eau les galeries souterraines EDF).

Les déversoirs situés sur les cours d'eau sont saisis en barrage.

Les barrages de tous types sont inclus sauf :

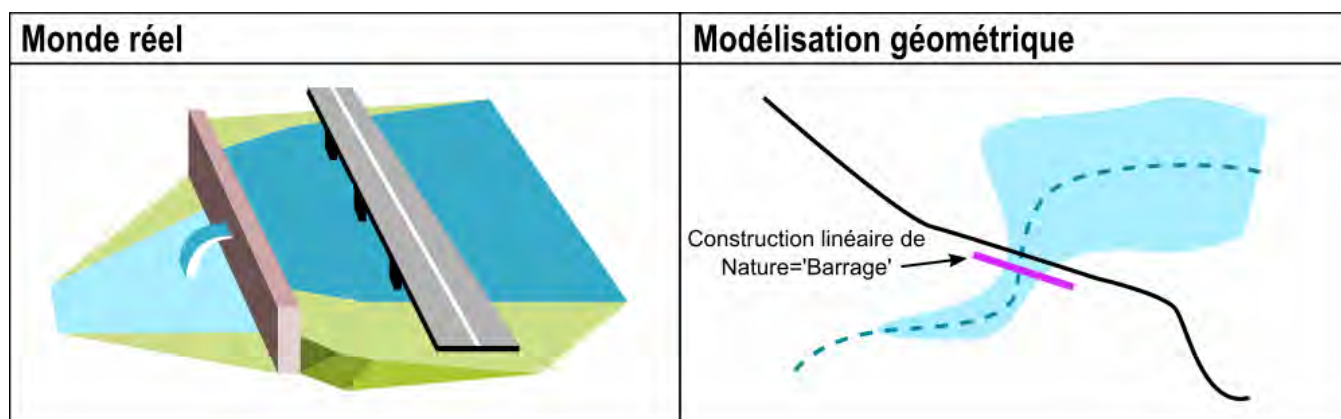
- les levées de terre bordant de petites retenues d'eau qui ne sont pas situées sur un cours d'eau ;
- les grands barrages voûte ne sont pas saisis en Construction linéaire (voir classe Construction surfacique).

- Vannes

Les principales vannes (vannes nommées, vannes sur cours d'eau nommé, sur cours d'eau surfacique, autres vannes de grande dimension), mentionnées sur la carte au 1 : 25 000 sont incluses.

Modélisation géométrique : À l'axe et au sommet du barrage.

La surface d'eau ne doit pas être interrompue, le linéaire 'Barrage' doit 'déborder' légèrement de la surface.



Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Seuil | Vanne

Nature = « Clôture »

Définition : Clôture en grillage délimitant une zone bien particulière telle qu'aérodrome, parc animalier, terrain militaire, centrale nucléaire.

Regroupement : Clôture | Grillage

Sélection : On ne garde que les objets de hauteur supérieure ou égale à **3 m**. Les clôtures qui bordent les voies de communication ne sont pas représentées, de même que les clôtures électriques ou en fil de fer barbelé.

Nature = « Fronton de pelote basque »

Définition : Fronton de pelote basque

Regroupement : Fronton de pelote basque en extérieur

Sélection : Tous les frontons de pelote basque qui ne sont pas couverts sont retenus.

Modélisation géométrique : A l'axe et au haut du mur.

Dans le cas où le fronton est adossé à un bâtiment, on saisira en partage du Bâtiment une Construction linéaire avec un Z différent de celui du bâtiment.

Nature = « Mur »

Définition : Mur, ouvrage en maçonnerie ou de pierre sèche, plus long que large, au moins partiellement bordé par le vide de chaque côté, de hauteur minimale de 3 m.

Regroupement : Mur | Mur de fortification | Rempart | Mur de prison | Paravalanche | Mur de pierres sèches | Mur en ruines

Sélection : Seuls les murs de plus de 3 m de haut sont inclus (fortifications, mur de prison,...), excepté pour les pare-avalanches et murs de pierre sèche pour lesquels il n'y a pas de sélection sur la hauteur. Il est possible de saisir un mur le long d'une voie de communication si celui-ci correspond au seuil de sélection et s'il permet de faire la continuité de murs d'enceinte.

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Mur de pierres sèches | Paravalanche | Rempart

Nature = « Mur anti-bruit »

Définition : Mur destiné à protéger les riverains d'une voie de communication du bruit qu'elle engendre.

Regroupement : Mur anti-bruit

Sélection : Tous les murs anti-bruit de plus de 200 m de long et de 3 m de haut sont inclus.

Modélisation géométrique : À l'axe et au haut du mur.

Nature = « Mur de soutènement »

Définition : Mur épaulant un remblai, une terrasse, une culture en terrasse, actuelle ou ancienne.

Regroupement : Mur de soutènement | Mur de culture en terrasse | Culture en terrasse | Rempart de fortification (Vauban...)

Sélection : Tous les murs de soutènement de plus de 200 m de long et 2 m de haut situés le long d'une voie de communication sont inclus.

Tous les murs de soutènement de plus de 3 m de haut et 100 m de long sont inclus (fortifications, terrasse,...). Les murs des forts Vauban, par ex. , sont saisis dans cette nature.

Cultures en terrasse

Ce sont des surfaces horizontales aménagées sur un terrain en pente, étagées et soutenues par des murs de pierres sèches ou des levées de terre.

Les murs soutenant historiquement ou aujourd'hui encore des cultures en terrasses ne sont pas tous saisis. Une sélection peut être faite selon la pente.

Leur saisie n'est pas complète et certains secteurs sont en déficit ou en excédent.

Modélisation géométrique : Le Mur de soutènement, autrefois codé dans le thème **Orographie**, est un objet orienté : le côté aval (bas) se trouve à droite par rapport au sens de numérisation de l'objet.

Il ne partage pas la géométrie de l'objet qu'il borde, excepté dans le cas d'un sentier longeant un mur de soutènement.

Cultures en terrasse : La construction linéaire est saisie sur le mur de soutènement.

Le mur de soutènement est modélisé au niveau du rebord extérieur du mur, coté vide.

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Culture en terrasse

Nature = « Pont »

Définition : Ouvrage d'art susceptible d'enjamber un ou plusieurs éléments du réseau routier, ferré ou hydrographique.

Regroupement : Pont | Passerelle | Pont isolé | Pont mobile | Pont transbordeur | Pont tournant | Pont levant | Pont ferré | Pont piéton | Pont routier | Viaduc | Pont submersible | Aqueduc

Sélection : Tous les ponts supportant une voie de communication routière ou une voie ferrée ainsi que les ponts remarquables abandonnés ne supportant plus aucune voie de communication.

Voir : Construction surfacique

Modélisation géométrique : A l'axe et à l'altitude de la chaussée ou de la voie.

Le pont linéaire est en partage de primitive avec la voie sur laquelle il s'appuie.

Un pont est saisi seulement lorsqu'il possède une construction définissant l'emprise du pont. (parapet, balustrade ou muret).



Exemple de pont avec parapet

Dans le cas contraire, l'objet inférieur peut être renseigné à position sol < 0 doublé d'un tunnel. Pour faire la distinction, on peut appliquer le principe qu'un pont permet de passer au-dessus alors qu'un tunnel permet de traverser, même si on traverse un ouvrage construit artificiellement comme un talus ou une levée.

Si le pont supporte deux voies séparées, ou si les éléments définissant l'emprise du pont sont situés à plus de 20 m du bord de la chaussée ou de l'axe de la voie ferrée, le pont est représenté sous forme surfacique (objet de la classe Construction surfacique).

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Sans valeur | Aqueduc | Passerelle | Pont isolé | Pont mobile | Pont submersible | Pont tournant | Pont transbordeur | Viaduc

Nature = « Portique portuaire »

Définition : Grue ou portique fixe mais se translatant sur des rails utilisé dans les zones portuaires pour décharger les bateaux.

Regroupement : Grue portuaire | Portique portuaire

Sélection : Tous les portiques portuaires sont retenus.

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Grue portuaire

Nature = « Quai »

Définition : Muraille en maçonnerie ou enrochement, élevée le long d'un cours d'eau pour retenir les berges, pour empêcher les débordements.

Rivage d'un port aménagé pour l'accostage des bateaux.

Ouvrage en maçonnerie s'opposant à l'écoulement des eaux marines ou fluviales.

Regroupement : Appontement | Brise-lames | Cale | Cale d'accostage | Cale de construction | Cale de halage | Cale de lancement | Débarcadère | Digue | Estacade | Embarcadère | Jetée | Môle | Ponton | Pêche au carrelet | Quai | Wharf | Epi | Jetée de dérivation

Image : Fichier images/1537534354_bati_constr_lineaire.jpg non trouvé

Modélisation géométrique : Les ouvrages de protection ou d'accostage sont modélisés suivant leur axe et leur sommet ou suivant leur rebord suivant le cas. Lorsqu'un ouvrage vertical ou subvertical borde une surface d'eau, cette dernière a une géométrie partiellement identique à la Construction linéaire.

Image : Fichier images/1537534228_bati_quai_modelisation.png non trouvé

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Brise-lames | Cale | Cale réservée aux secours | Débarcadère | Digue | Epi | Jetée | Jetée de dérivation | Pêche au carrelet | Ponton

Nature = « Ruines »

Définition : Bâtiment en ruines.

Regroupement : Ruine contemporaine | Ruine archéologique | Ruine

Sélection : Toutes les ruines d'anciens bâtiments de plus de 10 m de long sont incluses. Les ruines plus petites sont incluses si elles sont isolées (à plus de 100 m d'un bâtiment).

Un bâtiment est saisi en ruine lorsqu'il a perdu tout ou partie de son toit ou de ses murs.

Modélisation géométrique : A l'axe et au haut du mur.

Toponyme : Le cas échéant, le toponyme d'une ruine est saisi sur un objet <Zone d'habitation> de Nature="Ruines".

Nature = « Sport de montagne »

Définition : Équipement pour activités de loisirs en montagne.

Regroupement : Piste de luge | Piste de bobsleigh | Tremplin de saut à ski | Piste de luge d'été | Piste de snowtubing

Sélection : Ensemble regroupant les tremplins de saut à ski, les pistes de luge aménagées (hiver ou été) et les pistes de bobsleigh.

Modélisation géométrique : A l'axe de la piste.

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Piste de bobsleigh | Piste de luge | Tremplin de ski

Nature = « Tunnel »

Définition : Galerie souterraine pratiquée pour donner passage à une voie de communication.

Regroupement : Tunnel | Passage souterrain | Tunnel ferroviaire | Funiculaire souterrain

Sélection : Toute voie de communication s'enfonçant naturellement dans la terre ou talus artificiel sont doublés d'un tunnel.

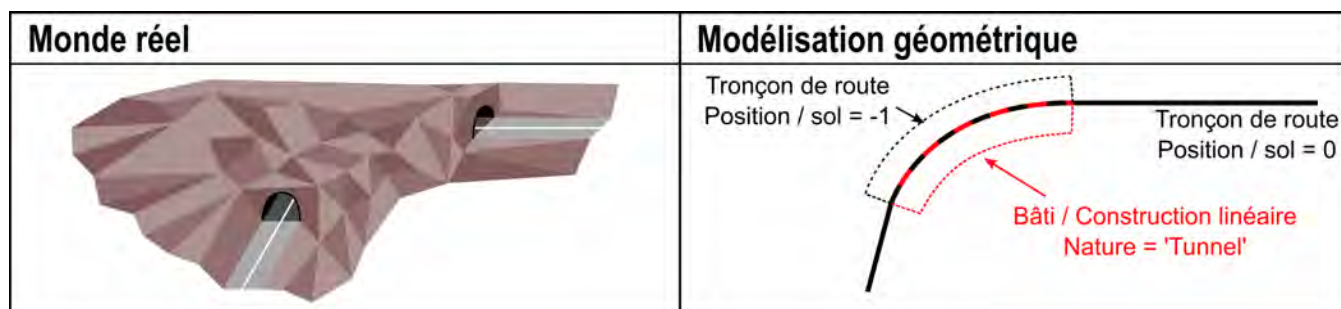
Les voies de communication passant sous une dalle prennent une valeur d'attribut 'Position par rapport au sol' < "0" mais ne sont pas doublées d'un objet Construction linéaire de Nature = 'Tunnel'.

Une route passant sous un bâtiment n'est pas doublée d'un tunnel.

Les galeries piétonnes souterraines (centre commercial,...) ne sont pas codées en tunnel.

Modélisation géométrique : Les tunnels partagent la géométrie des voies de communications de 'Position par rapport au sol' < 0 qu'ils laissent passer.

La géométrie de l'objet tunnel s'arrête à l'entrée et à la sortie de la galerie.



Un canal **navigable** passant dans un tunnel, est également doublé d'un objet de Nature="Tunnel".

La restriction de hauteur éventuelle est saisie sur le Tronçon de route.

Altimétrie : Le Z est celui de la voie de communication.

Nature détaillée

Format PostgreSQL	Format Shapefile
nature_detaillée	NAT_DETAIL
	Longueur maximale : 22

Type : Liste

Valeurs possibles : Sans valeur | Aqueduc | Brise-lames | Cale | Cale réservée aux secours | Culture en terrasse | Débarcadère | Digue | Epi | Grue portuaire | Jetée | Jetée de dérivation | Mur de pierres sèches | Paravalanche | Passerelle | Pêche au carrelet | Pêcherie | Piste de bobsleigh | Piste de luge | Pont isolé | Pont mobile | Ponton | Pont submersible | Pont tournant | Pont transbordeur | Rempart | Seuil | Tranchée | Tremplin de ski | Vanne | Viaduc | Voie ferrée déposée

Définition : Cet attribut **précise** la valeur du champ 'Nature' de la construction.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Si aucune précision n'est connue ou nécessaire, le champ reste vide.

Nature détaillée = « Aqueduc »

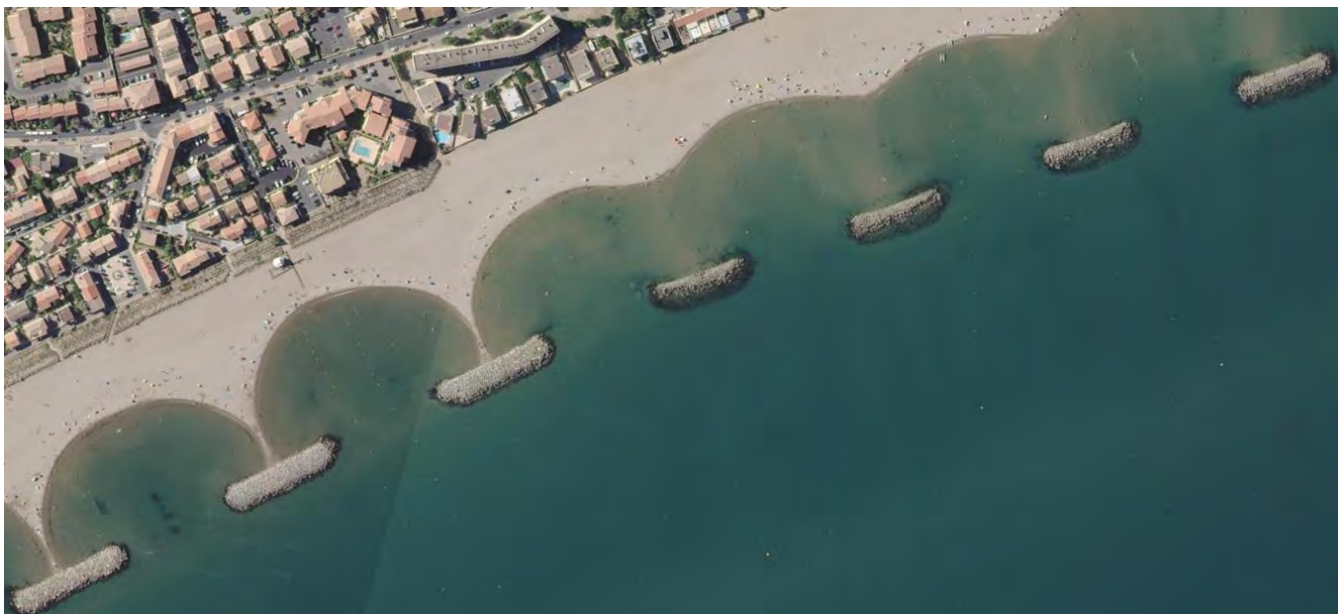
Définition : Pont aqueduc

Regroupement : Aqueduc (Pont)

Valeur du champ « Nature » associée : Pont

Nature détaillée = « Brise-lames »

Définition : Ouvrage de maçonnerie (non forcément étanche) destiné à protéger la côte ou un port des vents et marées, on ne codera dans cette catégorie que les brise-lames parallèles à la côte, souvent entourés d'eau, destinés à ce seul usage (à la différence d'un môle ou d'une jetée qui peut être un lieu de promenade -> Voir Nature détaillée="Jetée").



Regroupement : Brise-lames

Valeur du champ « Nature » associée : Quai

Nature détaillée = « Cale »

Définition : Cale.

Regroupement : Cale | Slip | Cale d'accostage

Valeur du champ « Nature » associée : Quai

Nature détaillée = « Cale réservée aux secours »

Définition : cale de mise à l'eau susceptible d'être réservée au secours et de ne pas être accessible à tous les publics.

Valeur du champ « Nature » associée : Quai

Nature détaillée = « Culture en terrasse »

Définition : Surfaces horizontales aménagées sur un terrain en pente, étagées et soutenues par des murs de pierres sèches ou des levées de terre.

Regroupement : Mur de culture en terrasse | Culture en terrasse

Sélection : Hauteur supérieure à 3 m.

Modélisation : Linéaire saisi sur le mur de soutènement.

Valeur du champ « Nature » associée : Mur de soutènement

Nature détaillée = « Débarcadère »

Définition : Quai ou une portion de quai où accostent les navires pour charger ou décharger les passagers (transport régulier ou touristique, maritime ou fluvial). Dans la pratique il doit être le départ d'une liaison maritime régulière ou touristique. Pour le trafic de fret : Nature détaillée="Quai".

Regroupement : Débarcadère | Embarcadère

Valeur du champ « Nature » associée : Quai

Nature détaillée = « Digue »

Définition : Ouvrage généralement parallèle à la côte destiné à protéger la côte ou le rivage (fluvial, lacustre) de la submersion par inondation des terres situées au-delà. Une digue est étanche, et sépare des endroits de hauteur différente. Elle n'est pas prévue pour l'accostage de navires.

Synonyme : mur de défense. La digue d'un lac artificiel est codée en Nature="Barrage".

Regroupement : Digue | Mur de défense (digue)

Valeur du champ « Nature » associée : Quai

Nature détaillée = « Epi »

Définition : Une des digues basses transversales au rivage faisant partie d'un dispositif de défense d'une côte exposée au transport littoral ou fluvial de matériaux (sable,...) par les houles obliques. Un épi est rarement isolé.

Regroupement : Epi

Valeur du champ « Nature » associée : Quai

Nature détaillée = « Grue portuaire »

Définition : Grue portuaire

Regroupement : Grue portuaire

Valeur du champ « Nature » associée : Portique portuaire

Nature détaillée = « Jetée »

Définition : Structure rigide construite, s'avancant dans la mer, un lac ou un fleuve.

Regroupement : Jetée

Valeur du champ « Nature » associée : Quai

Nature détaillée = « Jetée de dérivation »

Définition : Murs construits à l'embouchure d'un fleuve pour en canaliser l'écoulement et éviter l'ensablement local de l'estuaire.

Regroupement : Jetée de dérivation

Valeur du champ « Nature » associée : Quai

Nature détaillée = « Mur de pierres sèches »

Définition : Mur de pierres édifié sans mortier et présent le plus souvent dans les régions méditerranéennes.

Regroupement : Mur de pierres sèches

Valeur du champ « Nature » associée : Mur

Nature détaillée = « Paravalanche »

Définition : Paravalanche

Regroupement : Paravalanche (mur)

Valeur du champ « Nature » associée : Mur

Nature détaillée = « Passerelle »

Définition : Passerelle piétonne destinée au franchissement d'une infrastructure.

Regroupement : Passerelle

Valeur du champ « Nature » associée : Pont

Nature détaillée = « Pêche au carrelet »

Définition : Sur la côte atlantique, ponton permettant l'accès aux équipements de pêche au carrelet.

Regroupement : Pêche au carrelet

Valeur du champ « Nature » associée : Quai

Nature détaillée = « Pêcherie »

Définition : Lieu aménagé pour une entreprise de pêche. Il s'agit ici des pêcheries linéaires : rangées de parcs à moules, bouchots (installation concernant l'élevage de moules et qui se présente sous forme d'alignements parallèles de pieux en bois).

Regroupement : Pêcherie

Valeur du champ « Nature » associée : Autre ligne descriptive

Nature détaillée = « Piste de bobsleigh »

Définition : Piste de bobsleigh

Regroupement : Piste de bobsleigh

Valeur du champ « Nature » associée : Sport de montagne

Nature détaillée = « Piste de luge »

Définition : Piste de luge

Regroupement : Piste de luge

Valeur du champ « Nature » associée : Sport de montagne

Nature détaillée = « Pont isolé »

Définition : Pont isolé, non relié à une voie de communication (sentier, ...).

Regroupement : Pont isolé

Valeur du champ « Nature » associée : Pont

Nature détaillée = « Pont mobile »

Définition : Pont mobile

Regroupement : Pont mobile

Valeur du champ « Nature » associée : Pont

Nature détaillée = « Ponton »

Définition : Ouvrage le plus souvent sur pilotis ou flottant permettant l'accostage des bateaux de plaisance ou de pêche de taille modeste ; un ponton est entouré d'eau sur les deux côtés.

Regroupement : Ponton

Valeur du champ « Nature » associée : Quai

Nature détaillée = « Pont submersible »

Définition : Pont submersible en cas de fortes pluies.

Regroupement : Pont submersible

Valeur du champ « Nature » associée : Pont

Nature détaillée = « Pont tournant »

Définition : Pont mobile tournant

Regroupement : Pont tournant

Valeur du champ « Nature » associée : Pont

Nature détaillée = « Pont transbordeur »

Définition : Pont permettant de transporter des marchandises au-dessus d'un fleuve à l'aide d'un charriot roulant suspendu sous le tablier.

Regroupement : Pont transbordeur

Valeur du champ « Nature » associée : Pont

Nature détaillée = « Rempart »

Définition : Rempart

Regroupement : Rempart

Valeur du champ « Nature » associée : Mur

Nature détaillée = « Seuil »

Définition : ouvrage, fixe ou mobile, qui barre tout ou partie du lit mineur contrairement au barrage qui, lui, barre plus que le lit mineur.

Valeur du champ « Nature » associée : Barrage

Nature détaillée = « Tranchée »

Définition : Vestiges de la Première Guerre mondiale

Regroupement : Tranchée

Valeur du champ « Nature » associée : Autre ligne descriptive

Nature détaillée = « Tremplin de ski »

Définition : Tremplin de ski

Regroupement : Tremplin de ski

Valeur du champ « Nature » associée : Sport de montagne

Nature détaillée = « Vanne »

Définition : Vanne

Regroupement : Vanne

Valeur du champ « Nature » associée : Barrage

Nature détaillée = « Viaduc »

Définition : Viaduc. Pont de longueur supérieure à celle nécessaire au franchissement d'un obstacle.

Regroupement : Viaduc

Valeur du champ « Nature » associée : Pont

Nature détaillée = « Voie ferrée déposée »

Définition : Voie ferrée déposée

Regroupement : Voie ferrée déposée.

Valeur du champ « Nature » associée : Autre ligne descriptive

Importance

Format PostgreSQL	Format Shapefile
importance	IMPORTANCE
	Longueur maximale : 1

Type : Liste

Valeurs possibles : Sans valeur | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6

Définition : Attribut permettant de hiérarchiser les objets d'une classe en fonction de leur importance ou notoriété relative.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Importance = « 1 »

Définition : L'objet a une importance ou un rayonnement national, justifiant de le représenter aux échelles de l'ordre du 1 : 1 000 000.

Importance = « 2 »

Définition : L'objet a une importance ou un rayonnement régional, justifiant de le représenter aux échelles de l'ordre du 1 : 250 000.

Importance = « 3 »

Définition : L'objet a une importance ou un rayonnement départemental, justifiant de le représenter aux échelles de l'ordre du 1 : 100 000.

Importance = « 4 »

Définition : L'objet a une importance ou un rayonnement intercommunal ou cantonal, justifiant de le représenter aux échelles de l'ordre du 1 : 50 000.

Importance = « 5 »

Définition : L'objet a une importance ou un rayonnement communal, justifiant de le représenter aux échelles de l'ordre du 1 : 25 000.

Importance = « 6 »

Définition : Valeur par défaut. L'objet a une importance ou un rayonnement local, justifiant de le représenter aux échelles de l'ordre du 1 : 5 000.

Géométrie

Type : Ligne 3D

8.6 Construction ponctuelle

Attributs : *Cleabs* | Nature | Nature détaillée | *Toponyme* | *Statut du toponyme* | Importance | Etat de l'objet bati | *Date de création* | *Date de modification* | *Date d'apparition* | *Date de confirmation* | Sources | *Identifiants sources* | *Méthode d'acquisition planimétrique* | *Précision planimétrique* | *Méthode d'acquisition altimétrique* | *Précision altimétrique* | Hauteur | Géométrie

Les attributs communs à plusieurs thèmes (en italique) ne sont pas décrits dans ce paragraphe (voir 5. Attributs communs à plusieurs thèmes).

Type de géométrie : Point 3D

Nom PostgreSQL : construction_ponctuelle

Définition : Construction de faible emprise, caractérisée par sa hauteur (plus haute que large).

Sélection : Voir les différentes valeurs de l'attribut 'Nature'.

Toutes les constructions de plus de 50 m de haut et de moins de 20 m² sont retenues.

Les constructions de grande hauteur mais de grande emprise (plus de 20 m²) sont exclues : elles sont représentées par un objet de classe Bâtiment.

Les constructions de moins de 20 m² et de moins de 50 m de haut sont incluses :

- pour le cas particulier des éléments topographiques que sont les croix et des calvaires ;
- lorsque leur taille, leur nature ou leur forme fait d'elles des constructions à la fois bien identifiables et caractéristiques dans le paysage ;
- pour permettre de coter le Z du sommet d'un bâtiment dont la base large impose une saisie au niveau du sol et empêche de récupérer l'altitude du faite élevé (exemple : bâtiment de forme pyramidale, surmonté d'une tour,...).

Si la construction ne surmonte pas un bâtiment, elle doit être suffisamment haute ou caractéristique pour constituer un repère intéressant (exemple : poste d'observation incendie, croix, calvaire...).

Modélisation géométrique : Centre de l'objet, altitude maximum.

Les croix et calvaires ne sont pas cotés en Z.

Contrainte de modélisation : Dans le cas d'un clocher, d'un minaret ou d'une cheminée, l'objet de classe Construction ponctuelle peut être superposé à un objet surfacique représentant un Bâtiment. Si l'objet est situé sur un bâtiment, il doit dépasser du bâtiment d'au moins 10 m pour être retenu (beffroi, clocher, flèche, sommet d'un dôme, d'une pyramide, antenne sur un château d'eau...).

Nature

Format PostgreSQL	Format Shapefile
nature	NATURE
	Longueur maximale : 27

Type : Liste

Valeurs possibles : Antenne | Autre construction élevée | Calvaire | Cheminée | Clocher | Croix | Eolienne | Minaret | Phare | Puits d'hydrocarbures | Torchère | Transformateur

Définition : Nature de la construction

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Nature = « Antenne »

Définition : Construction destinée à la réception ou à l'émission d'ondes électromagnétiques.

Regroupement : Antenne | Pylône de télécommunication | Radar (< 20 m² et hauteur > 10 m) | Relais hertzien sur pylône métallique | Relais de télévision | Relais téléphonique | Tour de télécommunication | Antenne-relais | Pylône météo

Modélisation géométrique : Au centre de l'antenne.

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Antenne-relais | Pylône météo | Tour hertzienne

Nature = « Autre construction élevée »

Définition : Construction de moins de 20 m², de hauteur caractéristique, et non différenciée par une valeur d'attribut spécifique, ou point haut d'un bâtiment dont le contour a dû être saisi au niveau du sol (ex. forme pyramidale).

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Sans valeur | Chevalement | Mât d'éclairage | Mât de mesure | Pylône de pont | Structure artificielle d'escalade | Tour de guet

Nature = « Calvaire »

Définition : Edicule religieux composé, autour du Christ en croix, d'un plus ou moins grand nombre de personnages et doté d'un décor évoquant la scène de la crucifixion.

Regroupement : Calvaire

Nature = « Cheminée »

Définition : Construction destinée à l'émission de fumées ou de gaz.

Regroupement : Cheminée d'usine | Cheminée

Modélisation géométrique : C'est le sommet de la cheminée qui est représenté. La cheminée peut se trouver sur un Bâtiment de Nature="Industriel, agricole ou commercial".

Nature = « Clocher »

Définition : Clocher, élément architectural destiné à porter une ou plusieurs cloches, généralement au sommet d'une église.

Regroupement : Clocher | Campanile

Sélection : Tous les clochers situés dans les bâtiments d'usage religieux (ou d'ancien usage religieux) ou isolés sont représentés.

Les beffrois sont représentés en Bâtiment de Nature="Tour, donjon" et ne sont pas doublés d'une construction ponctuelle.

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Campanile

Nature = « Croix »

Définition : Monument religieux ponctuel.

Regroupement : Croix | Oratoire | Statue religieuse | Vierge

Toponyme : Le toponyme précise généralement la 'Nature' du monument.

Exemples de toponyme : *croix d'ernestine, croix des six chemins, croix martin, grande croix, la croisette, la croix au chat, la madone, notre-dame de bon rencontre, notre-dame des blés, oratoire notre-dame du plan, oratoire saint-roch, vierge de bellefontaine*

Sélection : On fait la distinction entre un oratoire dans lequel on peut entrer (petite chapelle) qui est saisi en <Zone d'activité ou d'intérêt> de Nature "Culte chrétien" et le petit oratoire (où l'on ne peut entrer) qui est saisi en Construction ponctuelle de Nature="Croix". Dans les deux cas, on renseigne la Nature détaillée="Oratoire".

Contrainte de saisie : À de rares exceptions, une croix n'a pas de Z.

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Oratoire | Statue | Vierge

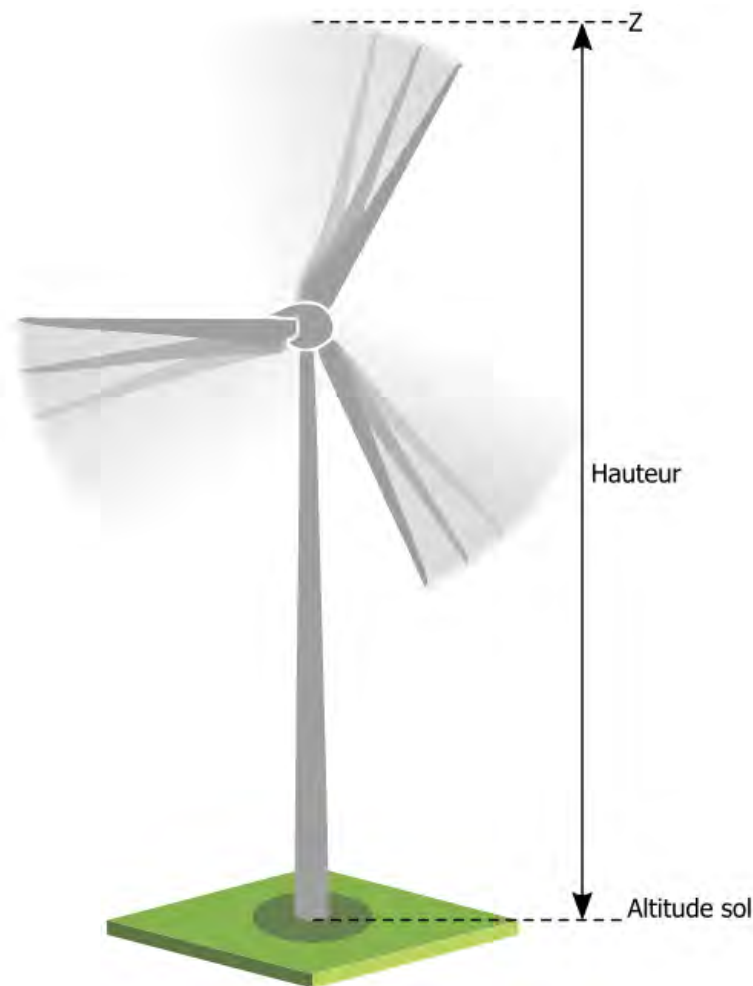
Nature = « Eolienne »

Définition : Une éolienne est un dispositif permettant d'utiliser la puissance du vent (énergie éolienne) pour produire de l'énergie mécanique ou de l'électricité.

Regroupement : Eolienne | Eolienne à vortex

Sélection : Seules les éoliennes récentes, destinées à produire de l'électricité, sont retenues.

Modélisation géométrique : C'est l'axe du mât qui est représenté. Le Z représente l'altitude maximale atteinte par les extrémités des pâles.



Nature = « Minaret »

Définition : Minaret de mosquée.

Regroupement : Minaret

Modélisation géométrique : La construction ponctuelle modélise le sommet du minaret.

Nature = « Phare »

Définition : Tour élevée portant au sommet un foyer puissant destiné à guider les navires pendant la nuit.

Regroupement : Phare

Sélection : Pour l'administration, un phare est un établissement de signalisation maritime sur support fixe comportant au moins deux critères parmi les quatre suivants :

- La Fonction : être un établissement de grand atterrissage* ou de jalonnement ;
- La Hauteur : avoir une hauteur totale au-dessus du sol de plus de 20 mètres ;
- L'Intensité : être un établissement dont le feu est d'une intensité supérieure à 100 000 candelas ;
- L'Infrastructure : abriter dans son enceinte un ou plusieurs bâtiments du Bureau des Phares & Balises.

A contrario, les autres établissements ne remplissant pas pleinement au moins deux des critères énumérés ci-dessus sont des feux. Ils sont saisis dans le thème **Hydrographie** en Détail hydrographique de Nature="Feu".

*ou atterrissage

Modélisation géométrique : C'est le sommet du phare qui est indiqué.

Il se superpose parfois à un objet de classe Bâtiment.

Un phare est représenté par :

- une Construction ponctuelle de Nature="Phare" portant un toponyme si sa superficie est inférieure à 20 m²;
- un Bâtiment de Nature="Indifférenciée" si sa superficie est supérieure à 20 m² + une Construction ponctuelle de Nature="Phare" portant un toponyme.

Un feu ne répondant pas à la définition d'un phare est saisi dans la classe Détail hydrographique.

Nature = « Puits d'hydrocarbures »

Définition : Dispositif vertical d'extraction du pétrole ou puits de gaz.

Regroupement : Puits de pétrole | Puits de gaz

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Puits de gaz | Puits de pétrole

Nature = « Torchère »

Définition : Canalisation verticale par où s'échappent et brûlent les résidus gazeux d'une raffinerie.

Regroupement : Torchère

Modélisation géométrique : C'est le sommet de la torchère qui est représenté.

Nature = « Transformateur »

Définition : Bâtiment technique dont la fonction est de transformer un système de courants variables en un ou plusieurs autres systèmes de courants variables de même fréquence, mais d'intensité ou de tension généralement différente.

Regroupement : Transformateur ponctuel

Sélection : Seuls les transformateurs de moins de 20 m² environ et de grande hauteur (ancien modèle) sont inclus. On ne saisit pas les petits transformateurs dans les lotissements ou les armoires électriques.

Nature détaillée

Format PostgreSQL	Format Shapefile
nature_detaillée	NAT_DETAIL
	Longueur maximale : 100

Type : Liste

Valeurs possibles : Sans valeur | Antenne-relais | Campanile | Chevalement | Mât d'éclairage | Mât de mesure | Oratoire | Puits de gaz | Puits de pétrole | Pylône de pont | Pylône météo | Statue | Structure artificielle d'escalade | Tour de guet | Tour hertzienne | Vierge

Définition : Cet attribut **précise** la 'Nature' de la construction.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Si aucune précision n'est connue ou nécessaire, le champ reste vide.

Nature détaillée = « Antenne-relais »

Définition : Antenne-relais

Valeur du champ « Nature » associée : Antenne

Nature détaillée = « Campanile »

Définition : Campanile

Regroupement : Campanile

Valeur du champ « Nature » associée : Clocher

Nature détaillée = « Chevalement »

Définition : Structure verticale servant à descendre les mineurs.

Regroupement : Chevalement

Valeur du champ « Nature » associée : Autre construction élevée

Nature détaillée = « Mât d'éclairage »

Définition : Mât élevé supportant l'éclairage puissant d'un équipement sportif ou d'une zone industrielle.

Regroupement : Mât d'éclairage

Valeur du champ « Nature » associée : Autre construction élevée

Nature détaillée = « Mât de mesure »

Définition : Antenne destinée à mesurer les paramètres éoliens

Regroupement : Mât de mesure

Valeur du champ « Nature » associée : Autre construction élevée

Nature détaillée = « Oratoire »

Définition : Oratoire

Regroupement : Oratoire

Valeur du champ « Nature » associée : Croix

Nature détaillée = « Puits de gaz »

Définition : Puits de gaz

Regroupement : Puits de gaz

Valeur du champ « Nature » associée : Puits d'hydrocarbures

Nature détaillée = « Puits de pétrole »

Définition : Puits de pétrole

Regroupement : Puits de pétrole

Valeur du champ « Nature » associée : Puits d'hydrocarbures

Nature détaillée = « Pylône de pont »

Définition : Pylône de pont

Regroupement : Pylône de pont | Pylône de pont à haubans | Pylône de pont suspendu

Valeur du champ « Nature » associée : Autre construction élevée

Nature détaillée = « Pylône météo »

Définition : Pylône supportant des instruments de mesure météorologique.

Regroupement : Pylône météo

Valeur du champ « Nature » associée : Antenne

Nature détaillée = « Statue »

Définition : Statue

Regroupement : Statue

Valeur du champ « Nature » associée : Croix

Nature détaillée = « Structure artificielle d'escalade »

Définition : Structure artificielle d'escalade de plein air de grande hauteur

Regroupement : Structure artificielle d'escalade

Valeur du champ « Nature » associée : Autre construction élevée

Nature détaillée = « Tour de guet »

Définition : Tour de guet, notamment pour la surveillance forestière par les services de lutte contre les incendies.

Regroupement : Tour de guet

Valeur du champ « Nature » associée : Autre construction élevée

Nature détaillée = « Tour hertzienne »

Définition : Tour hertzienne

Regroupement : Tour hertzienne

Valeur du champ « Nature » associée : Antenne

Nature détaillée = « Vierge »

Définition : Vierge

Regroupement : Vierge

Valeur du champ « Nature » associée : Croix

Importance

Format PostgreSQL	Format Shapefile
importance	IMPORTANCE
	Longueur maximale : 1

Type : Liste

Valeurs possibles : Sans valeur | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6

Définition : Attribut permettant de hiérarchiser les objets d'une classe en fonction de leur importance ou notoriété relative.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Remarque : Cet attribut n'est pas initialisé- donc d'usage pertinent- pour le moment sur cette classe.

Importance = « 1 »

Définition : L'objet a une importance ou un rayonnement national, justifiant de le représenter aux échelles de l'ordre du 1 : 1 000 000.

Importance = « 2 »

Définition : L'objet a une importance ou un rayonnement régional, justifiant de le représenter aux échelles de l'ordre du 1 : 250 000.

Importance = « 3 »

Définition : L'objet a une importance ou un rayonnement départemental, justifiant de le représenter aux échelles de l'ordre du 1 : 100 000.

Importance = « 4 »

Définition : L'objet a une importance ou un rayonnement intercommunal ou cantonal, justifiant de le représenter aux échelles de l'ordre du 1 : 50 000.

Importance = « 5 »

Définition : L'objet a une importance ou un rayonnement communal, justifiant de le représenter aux échelles de l'ordre du 1 : 25 000.

Importance = « 6 »

Définition : Valeur par défaut. L'objet a une importance ou un rayonnement local, justifiant de le représenter aux échelles de l'ordre du 1 : 5 000.

Hauteur

Format PostgreSQL	Format Shapefile
hauteur	HAUTEUR
Longueur maximale : 9	Longueur maximale : 9

Type : Décimal (6,2)

Définition : Hauteur de la construction.

Source de la mise à jour : Son remplissage n'est pas demandé. Il peut servir à accueillir des altitudes fournies par un calcul ou un partenaire.

Contrainte sur l'attribut : La cohérence de la 'Hauteur' avec le Z de l'objet et son 'Altitude sol' n'est pas garantie, les informations pouvant provenir de sources diverses.

Géométrie

Type : Point 3D

8.7 Construction surfacique

Attributs : *Cleabs* | Nature | Nature détaillée | *Toponyme* | *Statut du toponyme* | Importance | Etat de l'objet bati | *Date de création* | *Date de modification* | *Date d'apparition* | *Date de confirmation* | *Sources* | *Identifiants sources* | *Méthode d'acquisition planimétrique* | *Précision planimétrique* | *Méthode d'acquisition altimétrique* | *Précision altimétrique* | Géométrie

Les attributs communs à plusieurs thèmes (en italique) ne sont pas décrits dans ce paragraphe (voir 5. Attributs communs à plusieurs thèmes).

Type de géométrie : MultiPolygone 3D

Nom PostgreSQL : construction_surfacique

Définition : Ouvrage de grande surface lié au franchissement d'un obstacle par une voie de communication, ou à l'aménagement d'une rivière ou d'un canal.

Sélection : Voir les différentes valeurs de l'attribut 'Nature'.

Modélisation planimétrique : Voir les différentes valeurs de l'attribut 'Nature'.

Modélisation altimétrique : Le Z représente:

- l'altitude de la partie horizontale supérieure du barrage surfacique,
- l'altitude de la face supérieure d'une dalle de protection,
- l'altitude est du bord du quai de l'écluse,
- l'altitude de la partie supérieure définie par les deux parapets du pont

Consigne de saisie : Valeur non obligatoire.

Nature

Format PostgreSQL	Format Shapefile
nature	NATURE
	Longueur maximale : 8

Type : Liste

Valeurs possibles : Barrage | Cale | Dalle | Ecluse | Escalier | Pont

Définition : Nature de la construction.

Assurance qualité : Des contrôles de cohérence entre 'Nature' et 'Nature détaillée' ont été mis en place.

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Nature = « Barrage »

Définition : Grand barrage en maçonnerie apparente.

Regroupement : Barrage-voûte | Barrage

Sélection : Tous les barrages maçonnés dont la surface projetée au sol dépasse 25 m de large sont inclus. Les autres barrages (barrages plus étroits ou barrages en terre) sont modélisés par la classe Construction linéaire.

Modélisation géométrique : Contours de l'ouvrage définis par l'axe de la partie horizontale supérieure, et par le pied du barrage.
Altitude de la partie horizontale supérieure du barrage surfacique.

Nature = « Cale »

Définition : Plan incliné destiné à mettre à l'eau ou haler à sec les bateaux, ou à faciliter leur chargement et leur déchargement.

Regroupement : Cale sèche | Cale de lancement de navires | Forme de radoub

Sélection : Toutes les cales sèches et formes de radoub et de lancement des grands ports sont inclus.

Modélisation géométrique : Contours de la cale. L'altitude est celle du bord du quai.

Saisie d'une surface : Les cales de mise à l'eau de plaisance ou de secours sont saisies en Construction linéaire de Nature="Quai" si leur longueur est importante.

Nature = « Dalle »

Définition : Dalle de protection ou dalle urbaine

Dalle de protection : dalle (ou auvent) horizontale protégeant une voie de communication des chutes de pierres, des coulées de neige, ou protégeant le voisinage du bruit.

Dalle urbaine : dalle en sursol sur laquelle est établi un quartier.

Regroupement : Dalle de protection | Dalle paravalanche | Dalle urbaine

Sélection : Toutes les dalles de protection de plus de 100 m de long sont incluses (une suite de dalles se succédant à moins de 20 m les unes des autres est considérée comme une seule dalle).

Modélisation géométrique : Limite extérieure de la dalle, altitude de sa face supérieure.

Une dalle de protection peut être située sur des routes, des voies ferrées et aussi sur des canaux.

Une dalle de protection peut ne recouvrir que partiellement une voie de communication.

Contrainte de modélisation : Une route ou voie ferrée passant sous une dalle prend une valeur d'attribut 'Position par rapport au sol' < "0" mais n'est pas doublée d'un tunnel.

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Dalle de protection | Dalle urbaine

Nature = « Ecluse »

Définition : Ouvrage hydraulique formé essentiellement de portes munies de vannes destiné à retenir ou à lâcher l'eau selon les besoins.

Regroupement : Ascenseur à bateau | Ecluse

Sélection : Tous les écluses situées sur un cours d'eau de plus de 7,5 m de large.
Tous les ascenseurs à bateaux sont inclus.

Modélisation géométrique : Contours de la chambre d'écluse ou de la pente de l'ascenseur.
L'altitude est celle du bord du quai.
Des multi-objets sont autorisés pour les écluses doubles.

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Ascenseur à bateaux

Nature = « Escalier »

Définition : Escalier monumental.

Regroupement : Escalier monumental

Sélection : Escaliers monumentaux uniquement (exemple : escalier monumental d'Auch, grande Arche de la Défense...).

Les escaliers ayant une largeur d'au moins 10 mètres sont représentés sous forme surfacique. Ceux dont la largeur est inférieure à 10 m le sont en linéaire, sous la forme d'objets Tronçon de route de Nature="Escalier".

Modélisation géométrique : Contours de l'escalier.

Nature = « Pont »

Définition : Ouvrage d'art supportant plusieurs voies de communications ou un objet surfacique (cas rares), et dont l'emprise de la construction (distance entre parapets) est inférieure à 25m sont inclus.

Regroupement : Pont large | Viaduc | Pont mobile large

Sélection : Tous les ouvrages d'art supportant plusieurs voies de communications, un objet surfacique, et dont l'emprise de la construction est inférieure à 25m sont inclus.
Ceux dont l'emprise dépasse 25m ne sont pas représentés par une construction surfacique mais par des réseaux souterrains ('Position par rapport au sol' < 0) pour les réseaux inférieurs.

Tous les tronçons de route intersectés par un pont surfacique sont découpés à leur intersection et possèdent une 'Position par rapport au sol' > 0.

Les ponts ne supportant qu'un objet linéaire sont modélisés par un changement de valeur de l'attribut 'Position par rapport au sol' strictement positive sur le tronçon et une Construction linéaire de Nature="Pont".

Modélisation géométrique : Surface définie par les deux parapets du pont et deux lignes joignant les extrémités des parapets.

Le Z mesure l'altitude de la partie supérieure définie par les deux parapets du pont

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Pont-canal | Pont mobile | Viaduc

Nature détaillée

Format PostgreSQL	Format Shapefile
nature_detaillée	NAT_DETAIL
	Longueur maximale : 20

Type : Liste

Valeurs possibles : Sans valeur | Ascenseur à bateaux | Dalle de protection | Dalle urbaine | Pont-canal | Pont mobile | Viaduc

Définition : Cet attribut précise la 'Nature' de la construction.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Si aucune précision n'est connue ou nécessaire, le champ reste vide.

Nature détaillée = « Ascenseur à bateaux »

Définition : Ascenseur à bateau.

Regroupement : Ascenseur à bateau

Valeur du champ « Nature » associée : Ecluse

Nature détaillée = « Dalle de protection »

Définition : Dalle horizontale protégeant une voie de communication des chutes de pierres, des coulées de neige, ou protégeant le voisinage du bruit.

Regroupement : Dalle de protection | Dalle paravalanche

Remarque : Les voies de communication passant sous une dalle de protection prennent une valeur d'attribut 'Position par rapport au sol' < "0" mais ne sont pas doublées d'un objet Construction linéaire de Nature = 'Tunnel'.

Valeur du champ « Nature » associée : Dalle

Nature détaillée = « Dalle urbaine »

Définition : Dalle en sursol sur laquelle est établi un quartier.

Regroupement : Dalle urbaine

Remarque : Les voies de communication passant sous une dalle urbaine prennent une valeur d'attribut 'Position par rapport au sol' < "0" mais ne sont pas doublées d'un objet Construction linéaire de Nature = 'Tunnel'.

Valeur du champ « Nature » associée : Dalle

Nature détaillée = « Pont-canal »

Définition : Pont supportant le passage d'un canal large.

Regroupement : Pont-canal

Valeur du champ « Nature » associée : Pont

Nature détaillée = « Pont mobile »

Définition : Pont de grande largeur dont le tablier est mobile en partie ou en totalité.

Regroupement : Pont mobile large

Valeur du champ « Nature » associée : Pont

Nature détaillée = « Viaduc »

Définition : Viaduc

Regroupement : Viaduc

Valeur du champ « Nature » associée : Pont

Importance

Format PostgreSQL	Format Shapefile
importance	IMPORTANCE
	Longueur maximale : 1

Type : Liste

Valeurs possibles : Sans valeur | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6

Définition : Attribut permettant de hiérarchiser les objets d'une classe en fonction de leur importance ou notoriété relative.

Importance = « 1 »

Définition : L'objet a une importance ou un rayonnement national, justifiant de le représenter aux échelles de l'ordre du 1 : 1 000 000.

Importance = « 2 »

Définition : L'objet a une importance ou un rayonnement régional, justifiant de le représenter aux échelles de l'ordre du 1 : 250 000.

Importance = « 3 »

Définition : L'objet a une importance ou un rayonnement départemental, justifiant de le représenter aux échelles de l'ordre du 1 : 100 000.

Importance = « 4 »

Définition : L'objet a une importance ou un rayonnement intercommunal ou cantonal, justifiant de le représenter aux échelles de l'ordre du 1 : 50 000.

Importance = « 5 »

Définition : L'objet a une importance ou un rayonnement communal, justifiant de le représenter aux échelles de l'ordre du 1 : 25 000.

Importance = « 6 »

Définition : Valeur par défaut. L'objet a une importance ou un rayonnement local, justifiant de le représenter aux échelles de l'ordre du 1 : 5 000.

Géométrie

Type : MultiPolygone 3D

8.8 Ligne orographique

Attributs : *Cleabs* | Nature | Etat de l'objet bati | Date de création | Date de modification | Date d'apparition | Date de confirmation | Toponyme | Statut du toponyme | Sources | Identifiants sources | Méthode d'acquisition planimétrique | Précision planimétrique | Méthode d'acquisition altimétrique | Précision altimétrique | Géométrie

Les attributs communs à plusieurs thèmes (en italique) ne sont pas décrits dans ce paragraphe (voir 5. Attributs communs à plusieurs thèmes).

Type de géométrie : Ligne 3D

Nom PostgreSQL : ligne_orographique

Définition : Ligne de rupture de pente artificielle généralement non maçonnée.

Sélection : Sont retenus:

- les levées, les talus et les fronts de taille principaux dans les carrières ;
- les talus le long de voies de communication sont retenus s'ils font plus de 200 m de long et 3 m de haut ;
- les talus naturels (talus de berge, ruptures de pentes en terrain naturel) s'ils font plus de 200 m de long et de 3 m de haut.

Les murs de soutènement sont désormais saisis dans la classe Construction linéaire.

Modélisation géométrique : A l'exception des levées, la Ligne orographique est orientée (côté aval à droite par rapport au sens de saisie).

Les levées peuvent être saisies en partage de géométrie avec une voie de communication (l'axe de la levée et celui de la voie de communication sont confondus).

Les autres objets (talus, carrière) sont toujours saisis en place et ne partagent donc pas la géométrie de la voie qu'ils bordent (excepté dans le cas d'un sentier longeant un talus, les objets partageant, dans ce cas particulier, la même géométrie).

Altimétrie : La levée est représentée à son axe et à son sommet.

Pour le talus ou la ligne de front dans une carrière, c'est la ligne de rupture de pente amont qui est représentée dans la base.

Nature

Format PostgreSQL	Format Shapefile
nature	NATURE
	Longueur maximale : 9

Type : Liste

Valeurs possibles : Carrière | Levée | Talus

Définition : L'attribut 'Nature' permet de distinguer différents types de lignes orographiques.

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Nature = « Carrière »

Définition : Grand talus marquant le front et la structure principale d'une carrière.

Regroupement : Talus de carrière | Front de taille

Sélection : Les talus de carrière principaux sont inclus.

Modélisation géométrique : Ligne de rupture de pente amont (la limite aval d'un talus n'est jamais représentée). Le talus d'une carrière est toujours saisi en place, même s'il borde une voie de communication. L'objet est orienté de manière à ce que le côté aval soit sur sa droite en suivant son sens de saisie.

Nature = « Levée »

Définition : Digue en terre (levée de terre), rarement en maçonnerie, de faible largeur.

Regroupement : Levée de terre | Digue en terre | Remblai | Levée de retenue collinaire

Sélection : Remblai :

Tous les remblais de voies de communication de plus de 200 m de long, de plus de 2 m de haut et de moins de 20 m de large sont inclus (pour les remblais dont la plate-forme est plus large, voir la valeur « Talus »).

Digue :

Toutes les digues en terre ou en pierres de plus de 200 m de long et 2 m de haut sont incluses.

Levée de terre :

Toutes les levées de terre ou de pierres isolées de plus de 200 m de long et 3 m de haut sont incluses.

Changement de consigne par cohérence avec la BDTopage : les retenues collinaires sont à coder en Nature="Levée".

Modélisation géométrique : Axe et sommet de la levée.

Contrainte de saisie : Pour cet objet, l'orientation n'est pas significative. Une levée supportant une voie de communication (ou un canal linéaire) est décrite par une géométrie identique à celle-ci.

Nature = « Talus »

Définition : Ligne de rupture de pente.

Regroupement : Déblai | Remblai important | Talus

Sélection : Tous les talus de plus de 200 m de long et 3 m de haut (*anciennement 2 m*) situés le long d'une voie de communication sont inclus, qu'ils soient en terre ou rocheux (s'il s'agit d'un remblai dont la plate-forme fait moins de 20 m de large, voir la Nature="Levée").

Les talus de carrière sont codés en Nature="Carrière".

Le long des routes situées à flanc de montagne, le critère de hauteur est relevé en fonction de la pente, de manière à exclure tous les talus de 2 à 5 m qui font partie du profil normal de la route, et qui bordent celle-ci de manière continue.

Modélisation géométrique : Ligne de rupture de pente amont (la limite aval d'un talus n'est jamais représentée). Le talus est toujours saisi en place, même s'il borde une voie de communication (exception faite pour un sentier qui peut partager sa géométrie avec le talus qu'il longe). L'objet est orienté de manière à ce que le côté aval soit sur sa droite en suivant son sens de saisie.

Géométrie

Type : Ligne 3D

8.9 Pylône

Attributs : *Cleabs* | Etat de l'objet bati | *Date de création* | *Date de modification* | *Date d'apparition* | *Date de confirmation* | *Sources* | *Identifiants sources* | *Méthode d'acquisition planimétrique* | *Précision planimétrique* | *Méthode d'acquisition altimétrique* | *Précision altimétrique* | Hauteur | Géométrie

Les attributs communs à plusieurs thèmes (en italique) ne sont pas décrits dans ce paragraphe (voir 5. Attributs communs à plusieurs thèmes).

Type de géométrie : Point 3D

Nom PostgreSQL : pylone

Définition : Support en charpente métallique ou en béton, d'une ligne électrique aérienne.

Sélection : Tous les pylônes ou les portiques construits pour supporter une ligne électrique d'au moins 63 kV sont inclus.

Hauteur

Format PostgreSQL	Format Shapefile
hauteur	HAUTEUR
Longueur maximale : 9	Longueur maximale : 9

Type : Décimal (6,2)

Définition : Hauteur du pylône, exprimée en mètres.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Géométrie

Type : Point 3D

8.10 Réservoir

Attributs : *Cleabs* | Nature | Etat de l'objet bati | *Date de création* | *Date de modification* | *Date d'apparition* | *Date de confirmation* | *Sources* | *Identifiants sources* | *Méthode d'acquisition planimétrique* | *Précision planimétrique* | *Méthode d'acquisition altimétrique* | *Précision altimétrique* | Altitude minimale sol | Altitude minimale toit | Hauteur | Altitude maximale toit | Altitude maximale sol | Géométrie | Origine du bâtiment | Volume

Les attributs communs à plusieurs thèmes (en italique) ne sont pas décrits dans ce paragraphe (voir 5. Attributs communs à plusieurs thèmes).

Type de géométrie : MultiPolygone 3D

Nom PostgreSQL : reservoir

Définition : Réservoir (eau, matières industrielles,...)

Nature

Format PostgreSQL	Format Shapefile
nature	NATURE
	Longueur maximale : 41

Type : Liste

Valeurs possibles : Château d'eau | Inconnue | Réservoir d'eau ou château d'eau au sol | Réservoir industriel

Définition : Nature du réservoir

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Nature = « Château d'eau »

Définition : Réservoir d'eau construit en hauteur pour surélever le niveau de l'eau par rapport aux constructions environnantes et destiné à l'alimentation en eau d'une collectivité.

Regroupement : Château d'eau

Sélection : Tous les châteaux d'eau sont inclus, y compris ceux qui ne sont plus utilisés (sauf si celui-ci a été réhabilité en habitation ou à un autre usage).

Modélisation géométrique : Contour extérieur du château d'eau (circonférence maximum), à l'altitude* de ce contour.

* altitude de l'arête supérieure en cas de face verticale.

Nature = « Inconnue »

Définition : Réservoir dont le contenu est inconnu.

Sélection : Tous les réservoirs de plus de 10 m de large sont inclus.

Modélisation géométrique : Contour extérieur du réservoir tel qu'il apparaît vu d'avion ; altitude* correspondant à ce contour.

*altitude de l'arête supérieure en cas de face verticale.

Nature = « Réservoir d'eau ou château d'eau au sol »

Définition : Réservoir d'eau dans lequel la réserve d'eau est située au niveau du sol. Le réservoir est souvent semi-enterré et destiné à l'alimentation en eau d'une collectivité.

Regroupement : Réservoir d'eau au sol | Château d'eau au sol

Sélection : Les réservoirs souterrains et les citernes sont exclus.

Les citernes souples rectangulaires posées sur des socles en béton et de grande taille sont codées en Surface hydrographique de Nature="Réservoir-bassin". Voir à ce thème.

Les petites citernes sont codées en Détail hydrographique de Nature="Citerne".

Modélisation géométrique : Contour extérieur du réservoir tel qu'il apparaît vu d'avion ; altitude* correspondant à ce contour.

* altitude de l'arête supérieure en cas de face verticale.

Nature = « Réservoir industriel »

Définition : Réservoir de matière première industrielle.

Regroupement : Digesteur | Post-digesteur | Réservoir de stockage | Cuve de stockage | Gazomètre | Réservoir d'hydrocarbure | Réservoir de gaz | Réservoir de matériaux de construction | Réservoir industriel | Réservoir d'engrais | Réservoir de biogaz | Réservoir des stations de méthanisation

Sélection : Tous les réservoirs de plus de 10 m de large sont inclus.

Modélisation géométrique : Contour extérieur du réservoir tel qu'il apparaît vu d'avion ; altitude* correspondant à ce contour.

* altitude de l'arête supérieure en cas de face verticale.

Altitude minimale sol

Format PostgreSQL	Format Shapefile
altitude_minimale_sol	Z_MIN_SOL

Type : Décimal (7,2)

Définition : Altitude représentative au pied du réservoir, dans le côté bas de la pente, exprimée en mètres.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire (vide dans le cas des réservoirs sans Z : PREC_ALTI = '9999').

Altitude minimale toit

Format PostgreSQL	Format Shapefile
altitude_minimale_toit	Z_MIN_TOIT

Type : Décimal (7,2)

Définition : Altitude du toit du réservoir au niveau de l'arête décrivant son contour, exprimée en mètres.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Hauteur

Format PostgreSQL	Format Shapefile
hauteur	HAUTEUR

Type : Décimal (7,2)

Définition : Hauteur du réservoir, en mètres, correspondant à la différence entre le Z le plus élevé du pourtour du réservoir et un point situé à son pied.

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.
La valeur "0" signifie que la hauteur n'est pas connue ou est non significative.

Altitude maximale toit

Format PostgreSQL	Format Shapefile
altitude_maximale_toit	Z_MAX_TOIT

Type : Décimal (7,2)

Définition : Altitude qui correspond à la hauteur maximale du réservoir, exprimée en mètres.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Altitude maximale sol

Format PostgreSQL	Format Shapefile
altitude_maximale_sol	Z_MAX_SOL

Type : Décimal (7,2)

Définition : Altitude maximum au pied du réservoir, exprimée en mètres.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Géométrie

Type : MultiPolygone 3D

Volume

Format PostgreSQL	Format Shapefile
volume	VOLUME

Type : Décimal (flottant double précision)

Définition : Contenance maximale en liquide du réservoir, exprimée en m³.

Source de la mise à jour : Cet attribut est mis à jour localement par les services de lutte contre les incendies.

8.11 Terrain de sport

Attributs : *Cleabs* | *Nature* | *Nature détaillée* | *Etat de l'objet bati* | *Date de création* | *Date de modification* | *Date d'apparition* | *Date de confirmation* | *Sources* | *Identifiants sources* | *Méthode d'acquisition planimétrique* | *Précision planimétrique* | *Méthode d'acquisition altimétrique* | *Précision altimétrique* | *Géométrie*

Les attributs communs à plusieurs thèmes (en italique) ne sont pas décrits dans ce paragraphe (voir 5. Attributs communs à plusieurs thèmes).

Type de géométrie : MultiPolygone 3D

Nom PostgreSQL : terrain_de_sport

Définition : Équipement sportif de plein air.

Sélection : Sont retenus :

- les plate-formes multi-sports, les terrains d'entraînement, les terrains de football, les terrains de rugby, les stades, les petits terrains de sports référencés par le Ministère des Sports,
- les pistes d'autodrome, les circuits auto-moto,
- les hippodromes (piste), les vélodromes (piste), les cynodromes (piste), les grands stades d'athlétisme (piste),
- les terrains de tennis,
- les bassins de natation à l'air libre, les piscines découvertes.

Voir les différentes valeurs de l'attribut 'Nature'.

Modélisation géométrique : Voir les différentes valeurs de l'attribut 'Nature'.

Compatibilité entre attributs : Aucune incompatibilité.

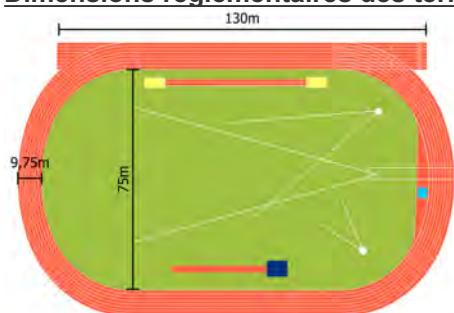
Toponymie : Un Terrain de sport fait souvent partie d'un ensemble d'équipements. Aussi, le toponyme n'est pas porté par l'objet géographique.

Une <Zone d'activité ou d'intérêt> de Catégorie="Sport" porte l'information toponymique ainsi que parfois des précisions sur la nature portées dans le champ 'Nature détaillée'.

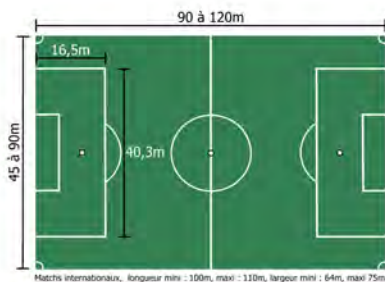
--> Voir à cette classe.

Le toponyme provient dans la plupart des cas du fichier des équipements du Ministère des Sports, généralement remis en orthographe. <http://www.res.sports.gouv.fr>.

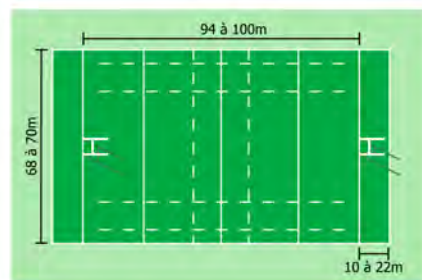
Dimensions réglementaires des terrains de sport :



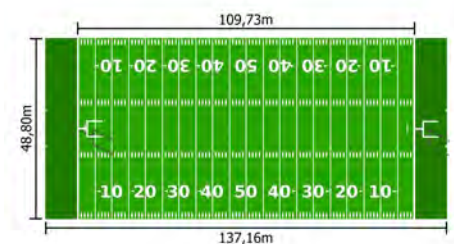
Stade d'athlétisme



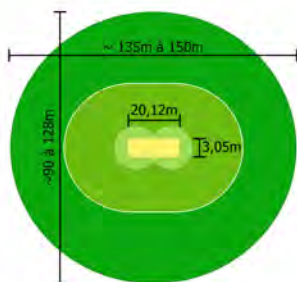
Terrain de football



Terrain de rugby



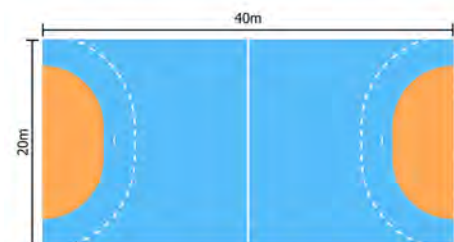
Terrain de football américain



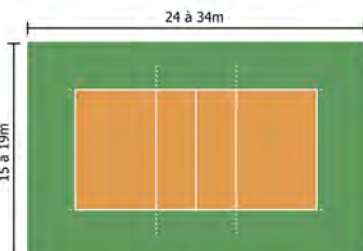
Terrain de cricket



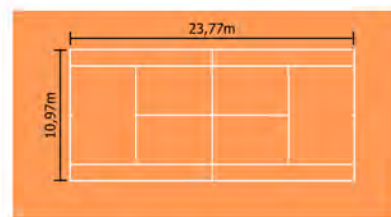
Terrain de football australien



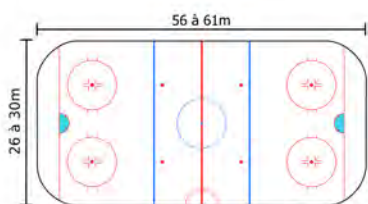
Terrain de handball



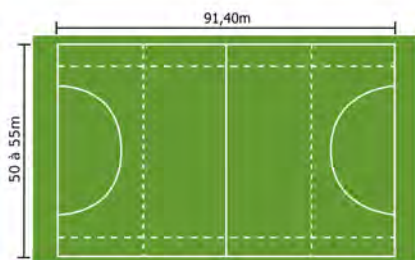
Terrain de volley-ball



Terrain de tennis



Terrains de hockey



Terrain de basket-ball

Nature

Format PostgreSQL	Format Shapefile
nature	NATURE
	Longueur maximale : 26

Type : Liste

Valeurs possibles : Bassin de natation | Grand terrain de sport | Petit terrain multi-sports | Piste de sport | Terrain de tennis

Définition : Nature du terrain de sport

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Nature = « Bassin de natation »

Définition : Bassin artificiel découvert, aménagé pour la pratique de la natation ou de la baignade.

Regroupement : Piscine découverte | Bassin de natation | Bassin de baignade

Sélection : Tous les bassins de natation de piscine découverte, ainsi que les bassins de baignade, dont la longueur est supérieure ou égale à 25 m sont inclus.

Les bassins de natation dont la longueur est inférieure à 25 m peuvent être représentés en fonction de leur intérêt topographique sans rechercher à obtenir l'exhaustivité.

On ne fait pas la distinction entre les piscines privées ou publiques. Seul le critère de longueur est retenu.

Exemple de bassins retenus:



Toponyme : Le nom de l'équipement est porté sur l'enceinte modélisée dans la classe <Zone d'activité ou d'intérêt>.

Nature = « Grand terrain de sport »

Définition : Grand terrain découvert servant à la pratique de sports collectifs tels que le football, le rugby, etc., d'au moins 50 m de long.

Regroupement : Plate-forme multi-sports | Terrain d'entraînement | Terrain de football | Terrain de rugby | Terrain de base-ball | Terrain de cricket | Terrain de hockey | Terrain de football américain | Terrain de balle au tambourin | Terrain de polo

Sélection : Tous les terrains de football ou de rugby réglementaires sont inclus. Le terrain doit faire au moins 50 m dans la plus grande dimension.

Modélisation géométrique : Surface s'appuyant sur l'aire de jeu. Dans le cas des plates-formes multi-sports, c'est l'emprise globale de la partie aménagée qui est représentée.

Les objets de Nature="Grand terrain de sport" ne comportent pas de trou (--> "Piste de sport").

L'altitude est toujours celle du sol.

Dans le cas où une piste d'athlétisme entoure le terrain de sport, elle est englobée dans le terrain, sauf si la piste

de sport correspond à un tour de piste d'environ 400 m en terrain stabilisé, avec des tribunes : il s'agit alors d'un stade d'athlétisme ; dans ce cas, elle est représentée distinctement par un objet troué de Nature="Piste de sport" autour du terrain délimité de Nature="Grand terrain de sport".

Toponyme : Le terrain de sport peut faire partie d'un stade nommé ou d'un stade important (avec plusieurs terrains de sport, des tribunes et aménagements pérennes). Dans ce cas, une <Zone d'activité ou d'intérêt> peut être saisie pour porter le toponyme du site.

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Terrain de football | Terrain de polo | Terrain de rugby

Nature = « Petit terrain multi-sports »

Définition : Petit terrain de sport découvert servant à la pratique de sports collectifs tels que le basket, jeux urbains.

Regroupement : City-stade | Petit terrain multi-sports | Terrain de pelote basque

Sélection : Cette catégorie comprend les city-stades et plateformes multi-sports qui ne font pas la longueur réglementaire pour être saisis en terrain de sport de Nature="Grand terrain de sport", ainsi que les terrains de pelote basque aux contours bien définis.

Un city-stade (différencié par la Nature détaillée="City-stade") est une catégorie particulière : c'est un petit terrain entouré par des protections physiques localement élevées pour éviter au maximum la sortie des ballons vers la voirie. Sa surface n'excède généralement pas 800 m².

La saisie de ces objets n'a pas vocation à être exhaustive. Cette 'Nature' permet de saisir les terrains qui sont apportés par des partenaires (Ministère des Sports...).

Modélisation géométrique : Contours du terrain utile au jeu. Le terrain de pelote basque ne s'appuie pas en Z sur le sommet du fronton, mais est saisi au sol.

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | City-stade | Terrain de basket-ball | Terrain de handball | Terrain de pelote basque | Terrain de volley-ball

Nature = « Piste de sport »

Définition : Large piste réservée aux sports de courses mécaniques (circuit F1, vélodrome découvert), aux courses d'animaux (cynodrome, hippodrome) et à la pratique de l'athlétisme (piste des stades d'athlétisme homologués).

Regroupement : Autodrome (piste) | Circuit auto-moto (piste) | Cynodrome (piste) | Hippodrome (piste) | Vélodrome (piste) | Stade d'athlétisme (piste).

Sélection : Toutes les pistes de sport à l'air libre de plus de 10 m de large environ sont incluses.

Les pistes/circuits de bi-cross, karting, moto-cross ou de quad sont exclues de ce thème et sont à modéliser en Tronçon de route de Nature="Chemin" ou "Route à 1 chaussée" selon le revêtement.

Les pistes des stades d'athlétisme de taille réglementaire sont différenciées : la piste doit être construite et bien aménagée, faire 400 m de circonférence et d'environ 10 m de large. Est adjointe une piste d'au moins 110 m.

Hors spécifications : Les petites pistes de course à pied entourant les petits terrains multi-sports sont exclues.

Les pistes d'athlétisme linéaires isolées sont exclues.

Les plateformes d'apprentissage à la conduite utilisées par les auto-écoles sont exclues.

Les pistes des manèges à chevaux sont exclues.

Modélisation géométrique : Contours des pistes principales, au sol. C'est un objet troué sauf en de rares exceptions.

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Piste de cynodrome | Piste de sports mécaniques | Piste de vélodrome | Piste d'hippodrome | Stade d'athlétisme

Nature = « Terrain de tennis »

Définition : Terrain extérieur spécialement aménagé pour la pratique du tennis.

Regroupement : Terrain de tennis découvert | Terrain de padel découvert

Sélection : Tous les terrains de tennis extérieurs entretenus sont inclus. Les demi-terrains avec mur sont exclus. Les city-stades évolutifs en terrain de tennis sont codés en Nature="Petit-terrain multi-sports".

Spécifications de saisie : Les aires de jeu au tambourin (sud-est) sont codés en Nature="Grand terrain de sport".

Un terrain de padel découvert est distingué par sa 'Nature détaillée'.

Modélisation géométrique : Contours du terrain : grillage en planimétrie, sol en altimétrie.

Nature détaillée

Format PostgreSQL	Format Shapefile
nature_detaillée	NAT_DETAIL
	Longueur maximale : 27

Type : Liste

Valeurs possibles : Sans valeur | City-stade | Piste de cynodrome | Piste de sports mécaniques | Piste de vélodrome | Piste d'hippodrome | Stade d'athlétisme | Terrain de basket-ball | Terrain de football | Terrain de handball | Terrain de pelote basque | Terrain de polo | Terrain de rugby | Terrain de volley-ball

Définition : Cet attribut **précise** la 'Nature' du terrain de sport.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.
Si aucune précision n'est connue ou nécessaire, le champ reste vide.

Nature détaillée = « City-stade »

Définition : Petit terrain entouré par des protections physiques localement élevées pour éviter au maximum la sortie des ballons vers la voirie. Sa surface n'excède généralement pas 800 m².

Regroupement : City-stade

Valeur du champ « Nature » associée : Petit terrain multi-sports

Nature détaillée = « Piste de cynodrome »

Définition : Piste de cynodrome.

Regroupement : Cynodrome (piste)

Valeur du champ « Nature » associée : Piste de sport

Nature détaillée = « Piste de sports mécaniques »

Définition : Piste de circuit automobile.

Regroupement : Autodrome (piste) | Circuit auto-moto (piste)

Valeur du champ « Nature » associée : Piste de sport

Nature détaillée = « Piste de vélodrome »

Définition : Piste de vélodrome découvert.

Regroupement : Vélodrome (piste)

Valeur du champ « Nature » associée : Piste de sport

Nature détaillée = « Piste d'hippodrome »

Définition : Piste d'hippodrome.

Regroupement : Hippodrome (piste)

Valeur du champ « Nature » associée : Piste de sport

Nature détaillée = « Stade d'athlétisme »

Définition : Piste de course circulaire d'un stade d'athlétisme.

Regroupement : Stade d'athlétisme (piste)

Valeur du champ « Nature » associée : Piste de sport

Nature détaillée = « Terrain de basket-ball »

Définition : Terrain extérieur dédié à la pratique du basket-ball.

Regroupement : Terrain de basket-ball

Valeur du champ « Nature » associée : Petit terrain multi-sports

Nature détaillée = « Terrain de football »

Définition : Grand terrain extérieur dédié à la pratique du football.

Regroupement : Terrain de football

Valeur du champ « Nature » associée : Grand terrain de sport

Nature détaillée = « Terrain de handball »

Définition : Terrain extérieur dédié à la pratique du handball.

Regroupement : Terrain de handball

Valeur du champ « Nature » associée : Petit terrain multi-sports

Nature détaillée = « Terrain de pelote basque »

Définition : Terrain extérieur dédié à la pratique de la pelote basque et sports associés.

Regroupement : Terrain de pelote basque

Valeur du champ « Nature » associée : Petit terrain multi-sports

Nature détaillée = « Terrain de polo »

Valeur du champ « Nature » associée : Grand terrain de sport

Nature détaillée = « Terrain de rugby »

Définition : Grand terrain extérieur dédié à la pratique du rugby.

Regroupement : Terrain de rugby

Valeur du champ « Nature » associée : Grand terrain de sport

Nature détaillée = « Terrain de volley-ball »

Définition : Terrain extérieur dédié à la pratique du volley-ball.

Regroupement : Terrain de volley-ball

Valeur du champ « Nature » associée : Petit terrain multi-sports

Géométrie

Type : MultiPolygone 3D

8.12 Toponymie bâti

Attributs : *Géométrie* | *Cleabs de l'objet* | *Classe de l'objet* | *Nature de l'objet* | *Graphie du toponyme* | *Source du toponyme* | *Statut du toponyme* | *Date du toponyme* | *Langue du toponyme*

Les attributs communs à plusieurs thèmes (en italique) ne sont pas décrits dans ce paragraphe (voir 5. Attributs communs à plusieurs thèmes).

Type de géométrie : Point 2D

Nom PostgreSQL : toponymie_bati

Géométrie

Type : Point 2D

9. Hydrographie

Définition : Éléments décrivant l'hydrographie de surface.

Contenu : Le thème **Hydrographie** correspond à la **BD Topage®**, coproduite avec l'Agence Française pour la Biodiversité à laquelle s'ajoutent des éléments ponctuels, généralement nommés, liés à la présence d'eau : baie, fontaine, cascade, ...

Remarque : De nombreux attributs sont initialement vides ou remplis avec des valeurs par défaut : **Les données seront enrichies et détaillées au fur et à mesure de l'enrichissement de la BD Topage®, notamment avec les concours des Agences de l'eau.**

Liste des classes :

- Bassin versant topographique
- Cours d'eau
- Détail hydrographique
- Entité de transition
- Limite terre-mer
- Noeud hydrographique
- Plan d'eau
- Surface hydrographique
- Toponymie hydrographie
- Tronçon hydrographique

9.1 Hydrographie - Attributs communs à plusieurs classes du thème

Attributs : Code du pays | Code hydrographique | Commentaire sur l'objet hydro | Influence de la marée | Mode d'obtention de l'altitude | Mode d'obtention des coordonnées | Statut de l'objet hydrographique

Code du pays

Format PostgreSQL	Format Shapefile
code_du_pays	CODE_PAYS
Longueur maximale : 8	Longueur maximale : 8

Type : Texte

Classes concernées : Limite terre-mer | Noeud hydrographique | Surface hydrographique | Tronçon hydrographique

Définition : Code du pays auquel appartient l'objet hydrographique.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Spécifications de saisie : FR : France; BE : Belgique; BR : Brésil; ES : Espagne; IT : Italie; MC : Principauté de Monaco; SX : Saint-Martin (partie néerlandaise); SR : Suriname; CH : Suisse; DE : Allemagne; AD : Principauté d'Andorre, LU : Luxembourg.

Les objets intersectant une frontière internationale ont un code double ou triple séparé par "-".

Code hydrographique

Format PostgreSQL	Format Shapefile
code_hydrographique	CODE_HYDRO
Longueur maximale : 19	Longueur maximale : 19

Type : Texte

Classes concernées : Bassin versant topographique | Cours d'eau | Entité de transition | Limite terre-mer | Noeud hydrographique | Plan d'eau | Surface hydrographique | Tronçon hydrographique

Définition : Identifiant de l'objet hydrographique.

Contrainte sur l'attribut :

Il est de la forme :

Code du bassin hydrographique (2 caractères) + Code de l'objet (1 caractère) + Chaîne de 16 caractères numériques.

Le Code de l'objet est le suivant:

P : <Plan d'eau>

C : <Cours d'eau>

E : Entité de transition

N : Noeud hydrographique

T : Tronçon hydrographique

L : Limite terre-mer

S : Surface hydrographique

B : Bassin versant topographique

Exemple : 01B0000000068587658

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Commentaire sur l'objet hydro

Format PostgreSQL	Format Shapefile
commentaire_sur_l_objet_hydro	COMMENT
	Longueur maximale : 80

Type : Texte

Classes concernées : Bassin versant topographique | Cours d'eau | Entité de transition | Limite terre-mer | Noeud hydrographique | Plan d'eau | Surface hydrographique | Tronçon hydrographique

Définition : Commentaire spécifique au réseau hydrographique.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Influence de la marée

Format PostgreSQL	Format Shapefile
influence_de_la_maree	MAREE

Type : Booléen

Classes concernées : Cours d'eau | Entité de transition | Plan d'eau

Définition : Indique si l'eau de surface est affectée par la marée.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Mode d'obtention de l'altitude

Format PostgreSQL	Format Shapefile
mode_d_obtention_de_l_altitude	SRC_ALTI
	Longueur maximale : 41

Type : Liste

Valeurs possibles : Sans valeur | Altimétrie radar | Autres modes | Carte bathymétrique | Carte marine de navigation | Carte topographique géoréférencée | Carte topographique non géoréférencée | Globe virtuel | GPS/GNSS autonome | GPS/GNSS différentiel | Inconnu | MNT | Nivellement | Sondeur acoustique

Classes concernées : Noeud hydrographique | Surface hydrographique | Tronçon hydrographique

Définition : Méthode utilisée pour établir l'altitude de l'objet hydrographique.

Spécifications de saisie : Ce champ est fourni par les agences de l'eau.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Spécifications de saisie : Les correspondances entre Méthode d'acquisition altimétrique, Mode d'obtention de l'altitude et Précision altimétrique sont les suivantes :

Méthode d'acquisition altimétrique	Mode d'obtention de l'altitude	Précision (m)
Fichier numérique décimétrique	MNT	0,5
Lidar HD	MNT	0,5
Lidar	MNT	0,5
Corrélation	Autres modes	1
BDTopo	Autres modes	1,5
LevéGPS	GPS/GNSS différentiel	1,5
Photogrammétrie	Autres modes	1,5
Fichier numérique	Autres modes	2
Plan coté	Carte topographique non géoréférencée	2
Photogrammétrie longue focale	Autres modes	2,5
Z corrigé	Autres modes	2,5
Interpolation bâti BDTopo	Autres modes	2,5
BDAI	MNT	5
Radar	Altimétrie radar	5
Pas de Z	Inconnu	9999

Mode d'obtention de l'altitude = « Altimétrie radar »

Définition : Altimétrie déterminée par corrélation sur images radar.

Mode d'obtention de l'altitude = « Autres modes »

Définition : Autres modes d'obtention non listés par ailleurs.

Mode d'obtention de l'altitude = « Carte bathymétrique »

Définition : Bathymétrie déterminée par interpolation sur une carte bathymétrique.

Mode d'obtention de l'altitude = « Carte marine de navigation »

Définition : Bathymétrie déterminée par interpolation sur une carte marine de navigation.

Mode d'obtention de l'altitude = « Carte topographique géoréférencée »

Définition : Altimétrie déterminée par interpolation sur une carte topographique géoréférencée (type IGN ou autre).

Mode d'obtention de l'altitude = « Carte topographique non géoréférencée »

Définition : Altimétrie déterminée par interpolation sur un plan non ou mal géoréférencé.

Mode d'obtention de l'altitude = « Globe virtuel »

Définition : Altimétrie déterminée à partir d'un service de cartographie en ligne (Google Earth, Google Street Map, Microsoft Bing, TerraExplorer, ...).

Mode d'obtention de l'altitude = « GPS/GNSS autonome »

Définition : Altimétrie déterminée avec un récepteur GPS grand public (intégré à un smartphone ou autre équipement) en l'absence de correction différentielle.

Mode d'obtention de l'altitude = « GPS/GNSS différentiel »

Définition : Altimétrie déterminée avec un récepteur GPS doté de fonctionnalités permettant les corrections différentielles.. Le récepteur peut être un récepteur GPS grand public (assurant la réception d'un signal de correction différentielle type EGNOS) ou professionnel.

Mode d'obtention de l'altitude = « Inconnu »

Définition : Mode d'obtention inconnu.

Mode d'obtention de l'altitude = « MNT »

Définition : Altimétrie déterminée à partir d'un Modèle Numérique de Terrain (MNT).

Mode d'obtention de l'altitude = « Nivellement »

Définition : Altimétrie déterminée par nivellement géométrique ou trigonométrique (à l'aide d'un niveau ou d'un théodolite).

Mode d'obtention de l'altitude = « Sondeur acoustique »

Définition : Bathymétrie déterminée à partir de mesures effectuées depuis un sondeur acoustique.

Mode d'obtention des coordonnées

Format PostgreSQL	Format Shapefile
mode_d_obtention_des_coordonnees	SRC_COORD
	Longueur maximale : 31

Type : Liste

Valeurs possibles : Sans valeur | Autres modes | Carte bathymétrique | Carte géoréférencée | Carte marine de navigation | Carte non géoréférencée | Globe virtuel | GPS/GNSS autonome | GPS/GNSS différentiel | Imagerie satellite ou aérienne | Inconnu | Planche cadastrale | Théodolite

Classes concernées : Bassin versant topographique | Limite terre-mer | Noeud hydrographique | Surface hydrographique | Tronçon hydrographique

Définition : Méthode utilisée pour déterminer les coordonnées de l'objet hydrographique.

Spécifications de saisie : Ce champ est fourni par les agences de l'eau.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Spécifications de saisie : Les correspondances entre Méthode d'acquisition planimétrique, Mode d'obtention des coordonnées et Précision planimétrique sont les suivantes :

Méthode d'acquisition planimétrique	Mode d'obtention des coordonnées	Précision planimétrique (m)
BDTopo	Imagerie satellite ou aérienne	2,5
Fichier numérique métrique	Autres modes	2,5
Levé GPS	GPS/GNSS différentiel	2,5
Photogrammétrie	Imagerie satellite ou aérienne	2,5
Plan métrique papier	Autres modes	2,5
BDParcellaire recalée	Planche cadastrale	3
Ortophotographie	Imagerie satellite ou aérienne	3
Image satellite HR	Imagerie satellite ou aérienne	3
BDParcellaire	Planche cadastrale	5
Fichier numérique non métrique	Autres modes	5
Levé non GPS	Autres modes	5
Plan non métrique papier	Autres modes	5
Image satellite	Imagerie satellite ou aérienne	10

Scan25	Carte géoréférencée	10
BDCarto	Carte géoréférencée	20
Calculé	Autres modes	20
Géoroute	Autres modes	20
Géocodage	Autres modes	20
BDNyme	Autres modes	30

Mode d'obtention des coordonnées = « Autres modes »

Définition : Autre mode d'obtention du positionnement non liste ci-avant.

Mode d'obtention des coordonnées = « Carte bathymétrique »

Définition : Positionnement déterminé par interpolation sur une carte bathymétrique

Mode d'obtention des coordonnées = « Carte géoréférencée »

Définition : Positionnement déterminé à l'aide d'une carte géoréférencée (type IGN ou autre).

Mode d'obtention des coordonnées = « Carte marine de navigation »

Définition : Positionnement déterminé à l'aide d'une carte marine de navigation.

Mode d'obtention des coordonnées = « Carte non géoréférencée »

Définition : Positionnement déterminé par interpolation sur un plan non ou mal géoréférencé (ex : plan historique, extrait de carte ou croquis).

Mode d'obtention des coordonnées = « Globe virtuel »

Définition : Positionnement déterminé à partir d'un service de cartographie en ligne (Google Earth, Google Street Map, Microsoft Bing, TerraExplorer, ...).

Mode d'obtention des coordonnées = « GPS/GNSS autonome »

Définition : Positionnement déterminé à l'aide d'un récepteur GPS grand public (intégré à un smartphone ou autre équipement) en l'absence de correction différentielle.

Mode d'obtention des coordonnées = « GPS/GNSS différentiel »

Définition : Positionnement déterminé à l'aide d'un récepteur GPS doté de fonctionnalités permettant les corrections différentielles. Le récepteur peut être un récepteur GPS grand public (assurant la réception d'un signal de correction différentielle type EGNOS) ou professionnel.

Mode d'obtention des coordonnées = « Imagerie satellite ou aérienne »

Définition : Positionnement déterminé à partir d'imagerie satellite ou aérienne (ex : orthophotoplan).

Mode d'obtention des coordonnées = « Inconnu »

Définition : Mode d'obtention du positionnement inconnu.

Mode d'obtention des coordonnées = « Planche cadastrale »

Définition : Positionnement déterminé à l'aide d'un plan cadastral.

Mode d'obtention des coordonnées = « Théodolite »

Définition : Positionnement déterminé à l'aide d'une station totale (théodolite), permettant de mesurer les angles horizontaux et verticaux entre deux cibles, ainsi que la distance de ces cibles.

Statut de l'objet hydrographique

Format PostgreSQL

Format Shapefile

statut	STATUT
	Longueur maximale : 7

Type : Liste

Valeurs possibles : Sans valeur | Gelé | Validé

Classes concernées : Bassin versant topographique | Cours d'eau | Entité de transition | Limite terre-mer | Noeud hydrographique | Plan d'eau | Surface hydrographique | Tronçon hydrographique

Définition : État de validité de l'objet hydrographique au sens du dictionnaire du SANDRE.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Statut de l'objet hydrographique = « Gelé »

Définition : Une nomenclature ou un élément codifié d'une liste nationale SANDRE possède un statut "Gelé" lorsqu'il a fait l'objet d'un travail de vérification de sa pertinence par un groupe d'experts du SANDRE, au regard des listes de références existantes.

La conclusion de ce travail a mis en évidence une ou plusieurs erreurs pouvant être de nature variée (redondance d'informations, informations incomplètes, confusion) qui n'autorisent pas son usage au sein d'échanges de données.

Une nomenclature ou une occurrence de listes nationales de statut "Gelé" peut en outre évoluer à l'avenir vers un statut valide, toujours selon l'avis de groupes d'experts.

Statut de l'objet hydrographique = « Validé »

Définition : Une nomenclature ou un élément codifié d'une liste nationale SANDRE possède un statut "Valide" lorsqu'il a été jugé pertinent et cohérent aux yeux d'un groupe d'experts, garantissant ainsi son caractère valide. La nomenclature ou l'occurrence de listes nationales est bien reconnu officiellement par le SANDRE et peut désormais faire l'objet d'échanges de données.

9.2 Bassin versant topographique

Attributs : Géométrie | Liens vers cours d'eau principal | Code BDCarthage | Code du bassin hydrographique | Commentaire sur l'objet hydro | Origine | Bassin fluvial | Statut de l'objet hydrographique | Mode d'obtention des coordonnées | *Précision planimétrique* | *Méthode d'acquisition planimétrique* | *Identifiants sources* | *Sources* | *Date de confirmation* | *Date d'apparition* | *Date de modification* | *Date de création* | Libellé du bassin hydrographique | Toponyme du bassin versant | Code hydrographique | *Cleabs*

Les attributs communs à plusieurs thèmes (en italique) ne sont pas décrits dans ce paragraphe (voir 5. Attributs communs à plusieurs thèmes).

Type de géométrie : MultiPolygone 2D

Nom PostgreSQL : bassin_versant_topographique

Définition : Aire de collecte (impluvium) considérée à partir d'un exutoire ou ensemble d'exutoires, limitée par le contour à l'intérieur duquel se rassemblent les eaux précipitées qui s'écoulent en surface vers cette sortie. Les limites peuvent être la ligne de partage des eaux des eaux superficielles.

Source : Circulaire du 12 janvier 2006 relative à la codification hydrographique.

Géométrie

Type : MultiPolygone 2D

Liens vers cours d'eau principal

Format PostgreSQL	Format Shapefile
liens_vers_cours_d_eau_principal	ID_C_EAU

Type : Lien multiple

Définition : Identifiant (clé absolue) du cours d'eau principal du bassin versant.

Cet attribut permet de construire le lien entre un Bassin versant topographique et l'objet complexe <Cours d'eau> drainant principalement le bassin.

Un bassin peut être drainé par un ou plusieurs cours d'eau principaux. Le champ contient ainsi 0 à n identifiants d'objets de la classe <Cours d'eau>.

Code BDCarthage

Format PostgreSQL	Format Shapefile
code_bdcarthage	CODE_CARTH
Longueur maximale : 4	Longueur maximale : 4

Type : Texte

Définition : Code BDCarthage ® de la zone hydrographique défini par l'agence de l'eau.

Spécifications de saisie : Cet attribut est un code composé de 4 caractères.

Les trois premiers caractères permettent d'identifier dans quels sous-secteur, secteur et région hydrographiques se situe le bassin versant.

Exception :

Les codes sont numériques sur ces territoires:

4000-4999 = Réunion.

5000 à 9000 = Guyane

Exemple : E423

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Code du bassin hydrographique

Format PostgreSQL	Format Shapefile
code_du_bassin_hydrographique	CODE_BH
Longueur maximale : 2	Longueur maximale : 2

Type : Texte

Définition : Identifiant (Code) du Bassin hydrographique dont fait partie le bassin versant topographique.

Exemple : Rhin-Meuse : 01

Origine

Format PostgreSQL	Format Shapefile
origine	ORIGINE
	Longueur maximale : 24

Type : Liste

Valeurs possibles : Sans valeur | Artificielle | Naturelle aménagée | Naturelle non aménagée

Définition : Origine, naturelle ou artificielle, du tronçon hydrographique.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Origine = « Artificielle »

Définition : Bassin versant d'origine artificielle, creusé ou gagné par l'homme.
Ex: Polder.

Origine = « Naturelle aménagée »

Définition : Bassin versant d'origine naturelle mais ayant subi des modifications de contour du fait de la dérivation de cours d'eau.

Origine = « Naturelle non aménagée »

Définition : Bassin versant d'origine naturelle, sans intervention manuelle.

Bassin fluvial

Format PostgreSQL	Format Shapefile
bassin_fluvial	B_FLUVIAL
Longueur maximale : 30	Longueur maximale : 32

Type : Texte

Définition : Indique si le bassin versant est un bassin fluvial, ou non.

Un bassin fluvial est une zone dans laquelle toutes les eaux de ruissellement convergent à travers un réseau de rivières, fleuves et, éventuellement, de lacs, vers la mer, dans laquelle elles se déversent par une seule embouchure, ou un seul estuaire ou un seul delta.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Libellé du bassin hydrographique

Format PostgreSQL	Format Shapefile
libelle_du_bassin_hydrographique	BASS_HYDRO
Longueur maximale : 30	Longueur maximale : 32

Type : Texte

Définition : Nom du bassin hydrographique auquel appartient le bassin versant.

Valeurs possibles : Artois-Picardie

Rhin-Meuse

Seine-Normandie

Loire-Bretagne

Adour-Garonne

Rhône-Méditerranée

Corse

Guadeloupe

Martinique

Guyane

Réunion

Mayotte

Toponyme du bassin versant

Format PostgreSQL	Format Shapefile
toponyme	TOPONYME
	Longueur maximale : 160

Type : Texte

Définition : Toponyme du bassin versant.

9.3 Cours d'eau

Attributs : *Cleabs* | Code hydrographique | *Toponyme* | *Statut du toponyme* | Importance | *Date de création* | *Date de modification* | *Date d'apparition* | *Date de confirmation* | *Sources* | *Identifiants sources* | Statut de l'objet hydrographique | Influence de la marée | Caractère permanent | Commentaire sur l'objet hydro | *Géométrie GE MultiLigne*

Les attributs communs à plusieurs thèmes (en italique) ne sont pas décrits dans ce paragraphe (voir 5. Attributs communs à plusieurs thèmes).

Type de géométrie : MultiLigne 2D

Nom PostgreSQL : cours_d_eau

Définition : Entité hydrographique linéaire nommée ou identifiée par un code hydrographique, se décomposant en Tronçon hydrographique.

Regroupement : Fleuve (toponyme) | Rivière (toponyme) | Cours d'eau (toponyme) | Torrent (toponyme) | Canal (toponyme)

Importance

Format PostgreSQL	Format Shapefile
importance	IMPORTANCE
	Longueur maximale : 1

Type : Liste

Valeurs possibles : 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6

Définition : Importance du toponyme du <Cours d'eau> dans son environnement.

Remarque : En attendant la fin de la constitution de la BD TOPAGE®, ce champ est initialisé par défaut à la valeur "5".

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Importance = « 1 »

Importance = « 2 »

Importance = « 3 »

Importance = « 4 »

Importance = « 5 »

Définition : Valeur par défaut, en attendant la fin de la constitution de la BDTopage.

Importance = « 6 »

Caractère permanent

Format PostgreSQL	Format Shapefile
caractere_permanent	PERMANENT

Type : Booléen

Définition : Précise si le cours d'eau est permanent ou pas.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

9.4 Détail hydrographique

Attributs : *Cleabs* | Nature | Nature détaillée | Persistance | *Toponyme* | *Statut du toponyme* | Importance | *Etat de l'objet* | *Date de création* | *Date de modification* | *Date d'apparition* | *Date de confirmation* | Sources | *Identifiants sources* | *Méthode d'acquisition planimétrique* | *Précision planimétrique* | Géométrie | *Identifiant voie BAN*

Les attributs communs à plusieurs thèmes (en italique) ne sont pas décrits dans ce paragraphe (voir 5. Attributs communs à plusieurs thèmes).

Type de géométrie : Point 2D

Nom PostgreSQL : detail_hydrographique

Définition : Représente des éléments topographiques liés à la présence d'eau et comportant, pour la majorité, un toponyme.

Remarque : Cette classe est issue des PAI_HYDROGRAPHIE de la BD TOPO® version 2.2, desquels ont été extraits les objets de Nature Lac, Glacier ainsi que les Marais représentés par au moins une Surface hydrographique. Ces 3 natures sont désormais présentes dans la table <Plan d'eau>.

Nature

Format PostgreSQL	Format Shapefile
nature	NATURE
	Longueur maximale : 15

Type : Liste

Valeurs possibles : Amer | Baie | Balise | Banc | Cascade | Citerne | Embouchure | Espace maritime | Feu | Fontaine | Lavoir | Marais | Perte | Point d'eau | Résurgence | Source | Source captée

Définition : Nature du détail hydrographique.

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Nature = « Amer »

Définition : Point de repère pour la navigation visible de la mer.

Regroupement : Epave | Amer

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Epave

Nature = « Baie »

Définition : Espace marin pénétrant entre les terres.

Regroupement : Anse | Calanque | Crique | Golfe | Rade | Baie

Nature = « Balise »

Définition : Balise maritime. Construction fixe ou flottante, destinée à indiquer une particularité intéressante pour la navigation (danger, obstacle, passe).

Regroupement : Balise | Tourelle | Bouée non lumineuse avec balisage maritime | Bouée lumineuse avec balisage maritime

Sélection : Il existe deux sortes de balises, la balise à tourelle (car constituée par une tourelle ou une tour) généralement en maçonnerie et surmontée d'un voyant de couleur et la balise ordinaire, constituée d'un mât surmonté d'un voyant de couleur.

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Bouée lumineuse | Tourelle

Nature = « Banc »

Définition : En mer ou sur un fleuve, relief sous-marin non rocheux représentant un danger potentiel pour la navigation.

Regroupement : Haut-fond | Banc

Nature = « Cascade »

Définition : L'eau dévalant un relief vertical peut provoquer une cascade. La dénivellation peut alors atteindre plusieurs centaines de mètres. Le plus souvent, la cascade est le secteur dans lequel l'eau d'une rivière ne coule plus, mais tombe. C'est une chute d'eau.

Regroupement : Cascade | Chute d'eau | Saut (Guyane)

Modélisation géométrique : L'objet est placé sur le Tronçon hydrographique, au niveau de la cascade.

Cas de la Guyane : Il existe des objets Détail hydrographique de Nature="Cascade" qui ne possèdent pas de toponyme.

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Saut

Nature = « Citerne »

Définition : Une citerne est un réservoir d'eau alimenté par de l'eau de pluie alors que le réservoir est alimenté par un réseau (captage, pompage, adduction, ...). Seules les citernes importantes sont saisies ; les citernes DFCI (Défense Forestière Contre les Incendies) sont retenues.

Regroupement : Citerne | Citerne DFCI

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | DFCI

Nature = « Embouchure »

Définition : Lieu où un cours d'eau se jette dans un lac, une mer ou un océan.

Regroupement : Delta | Estuaire | Embouchure

Nature = « Espace maritime »

Définition : Emplacement géographique en milieu maritime portant un toponyme, à l'exclusion des baies et golfes.

Regroupement : Mer | Océan | Passe maritime | Bras de mer | Fosse marine | Plateau marin | Rade

Nature = « Feu »

Définition : Foyer lumineux, fixe ou à éclats, de faible puissance, signalant les entrées de passe ou les alignements. Il peut être situé au sol, à l'extrémité d'un mât ou d'un pylône ou sur d'autres constructions.

Regroupement : Bateau-feu | Tourelle lumineuse | Feu | Bouée lumineuse sans balisage maritime

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Tourelle lumineuse

Nature = « Fontaine »

Définition : Construction comportant une alimentation en eau et, généralement, un bassin. Une fontaine peut être naturelle si elle est alimentée par une source.

Regroupement : Fontaine

Nature = « Lavoir »

Définition : Structure couverte ou non comprenant un bassin alimenté en eau généralement d'origine naturelle qui avait pour vocation première de permettre de mouiller, laver et rincer le linge.

Regroupement : Lavoir

Nature = « Marais »

Définition : Zone humide, région recouverte par des eaux peu profondes, en partie envahie par la végétation.

Regroupement : Marais (toponyme) | Tourbière

Sélection : Seuls les marais **nommés** sont retenus.

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Tourbière

Nature = « Perte »

Définition : Lieu où un cours d'eau disparaît totalement ou partiellement par infiltration ou dans un gouffre. Tout ou partie du cours d'eau devient alors souterrain.

Nature = « Point d'eau »

Définition : Tout point d'eau naturel ou artificiel qui porte un toponyme ou qui a besoin d'être désigné et qui ne peut être classé dans les autres valeur de 'Nature' des objets *Détail hydrographique*.

Regroupement : Puits *remarquable* | Abreuvoir *important* | Lavogne | Réservoir *nommé* | Château d'eau *nommé*

Hors spécifications : Les petits abreuvoirs, les puits en zone urbanisée ou dans les cours de ferme, les citernes ou cuves agricoles sont exclus.

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Abreuvoir | Puits | Réservoir

Nature = « Résurgence »

Définition : Point d'émergence à la surface du sol d'un cours d'eau après un parcours souterrain. Une résurgence est une exsurgence alimentée par au moins un cours d'eau de surface identifié dont une partie ou la totalité s'infiltré dans le sous-sol par une ou plusieurs pertes.

Regroupement : Résurgence | Exsurgence

Sélection : Toutes les résurgences identifiées sont retenues.

Nature = « Source »

Définition : Point d'émergence à la surface du sol de l'eau emmagasinée à l'intérieur, sans connaissance d'un parcours à l'air libre en amont.

Regroupement : Source | Source isolée | Source d'eau chaude | Source ferrugineuse

Sélection : Toutes les sources isolées sont retenues. On ne saisit pas une source en amont de chaque cours d'eau.

Nature = « Source captée »

Définition : Installation de captage d'une source. Une source captée peut être représentée en Nature="Fontaine" lorsqu'un bassin est aménagé au niveau de son captage.

Regroupement : Source captée | Captage

Sélection : Toutes les sources captées sont retenues.

Nature détaillée

Format PostgreSQL	Format Shapefile
nature_detaillée	NAT_DETAIL
	Longueur maximale : 18

Type : Liste

Valeurs possibles : Sans valeur | Abreuvoir | Bouée lumineuse | DFCI | Epave | Puits | Réservoir | Saut | Tourbière | Tourelle | Tourelle lumineuse

Définition : Nature précise du détail hydrographique. En l'absence de précision, la 'Nature détaillée' reste vide.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Nature détaillée = « Abreuvoir »

Définition : Construction maçonnée destinée à recueillir de l'eau pour abreuver le bétail.

Regroupement : Abreuvoir important

Valeur du champ « Nature » associée : Point d'eau

Nature détaillée = « Bouée lumineuse »

Définition : Balise flottante c'est à dire bouée lumineuse avec balisage maritime réglementaire

Regroupement : Bouée lumineuse avec balisage maritime

Valeur du champ « Nature » associée : Balise

Nature détaillée = « DFCI »

Définition : Citerne utilisée pour la lutte contre les feux de forêts.

Regroupement : Citerne DFCI

Valeur du champ « Nature » associée : Citerne

Nature détaillée = « Epave »

Définition : Bateau échoué affleurant et constituant de ce fait un point de repère topographique.

Regroupement : Epave

Valeur du champ « Nature » associée : Amer

Nature détaillée = « Puits »

Définition : Puits artificiel important.

Regroupement : Puits remarquable

Valeur du champ « Nature » associée : Point d'eau

Nature détaillée = « Réservoir »

Définition : Réservoir nommé.

Regroupement : Réservoir nommé | Château d'eau nommé

Valeur du champ « Nature » associée : Point d'eau

Nature détaillée = « Saut »

Définition : Large cascade ou succession de rapides en Guyane.

Regroupement : Saut

Valeur du champ « Nature » associée : Cascade

Nature détaillée = « Tourbière »

Définition : Zone humide caractérisée par l'accumulation progressive de tourbe. Le sol y est caractérisé par sa très forte teneur en matière organique, peu ou pas décomposée, d'origine végétale.

Regroupement : Tourbière

Valeur du champ « Nature » associée : Marais

Nature détaillée = « Tourelle »

Définition : Construction maçonnée de balisage maritime, de forme circulaire et non lumineuse.

Regroupement : Tourelle

Valeur du champ « Nature » associée : Balise

Nature détaillée = « Tourelle lumineuse »

Définition : Construction maçonnée de balisage maritime, de forme circulaire et lumineuse

Regroupement : Tourelle lumineuse

Valeur du champ « Nature » associée : Feu

Persistence

Format PostgreSQL	Format Shapefile
persistence	PERSISTANC
	Longueur maximale : 15

Type : Liste

Valeurs possibles : Sans valeur | Intermittent | Permanent

Persistence = « Intermittent »

Persistence = « Permanent »

Importance

Format PostgreSQL	Format Shapefile
importance	IMPORTANCE
	Longueur maximale : 1

Type : Liste

Valeurs possibles : 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6

Définition : Attribut permettant de hiérarchiser les objets d'une classe en fonction de leur importance ou notoriété relative.

Importance = « 1 »

Définition : L'objet a une importance ou un rayonnement national, justifiant de le représenter aux échelles de l'ordre du 1 : 1 000 000.

Importance = « 2 »

Définition : L'objet a une importance ou un rayonnement régional, justifiant de le représenter aux échelles de l'ordre du 1 : 250 000.

Importance = « 3 »

Définition : L'objet a une importance ou un rayonnement départemental, justifiant de le représenter aux échelles de l'ordre du 1 : 100 000.

Importance = « 4 »

Définition : L'objet a une importance ou un rayonnement intercommunal ou cantonal, justifiant de le représenter aux échelles de l'ordre du 1 : 50 000.

Importance = « 5 »

Définition : L'objet a une importance ou un rayonnement communal, justifiant de le représenter aux échelles de l'ordre du 1 : 25 000.

Importance = « 6 »

Définition : Valeur par défaut. L'objet a une importance ou un rayonnement local, justifiant de le représenter aux échelles de l'ordre du 1 : 5 000.

Géométrie

Type : Point 2D

9.5 Entité de transition

Attributs : *Cleabs* | Code hydrographique | *Toponyme* | *Statut du toponyme* | Importance | *Date de création* | *Date de modification* | *Date d'apparition* | *Date de confirmation* | *Sources* | *Identifiants sources* | Statut de l'objet hydrographique | Influence de la marée | Commentaire sur l'objet hydro | Géométrie

Les attributs communs à plusieurs thèmes (en italique) ne sont pas décrits dans ce paragraphe (voir 5. Attributs communs à plusieurs thèmes).

Type de géométrie : Point 2D

Nom PostgreSQL : entite_de_transition

Définition : Partie terminale d'un fleuve, de forme évasée et où la mer remonte (estuaire, delta)

Remarque : Cette classe est en cours de définition avec l'OFB dans le cadre de la BDTopage. Elle ne contient actuellement aucun objet et n'est donc pas diffusée.

Importance

Format PostgreSQL	Format Shapefile
importance	IMPORTANCE
	Longueur maximale : 1

Type : Liste

Valeurs possibles : 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6

Définition : Attribut permettant de hiérarchiser les objets d'une classe en fonction de leur importance ou notoriété relative.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Importance = « 1 »

Définition : L'objet a une importance ou un rayonnement national, justifiant de le représenter aux échelles de l'ordre du 1 : 1 000 000.

Importance = « 2 »

Définition : L'objet a une importance ou un rayonnement régional, justifiant de le représenter aux échelles de l'ordre du 1 : 250 000.

Importance = « 3 »

Définition : L'objet a une importance ou un rayonnement départemental, justifiant de le représenter aux échelles de l'ordre du 1 : 100 000.

Importance = « 4 »

Définition : L'objet a une importance ou un rayonnement intercommunal ou cantonal, justifiant de le représenter aux échelles de l'ordre du 1 : 50 000.

Importance = « 5 »

Définition : L'objet a une importance ou un rayonnement communal, justifiant de le représenter aux échelles de l'ordre du 1 : 25 000.

Importance = « 6 »

Définition : Valeur par défaut. L'objet a une importance ou un rayonnement local, justifiant de le représenter aux échelles de l'ordre du 1 : 5 000.

Géométrie

Type : Point 2D

9.6 Limite terre-mer

Attributs : *Cleabs* | Code hydrographique | Code du pays | Type de limite | Niveau | *Date de création* | *Date de modification* | *Date d'apparition* | *Date de confirmation* | *Sources* | *Identifiants sources* | *Méthode d'acquisition planimétrique* | *Précision planimétrique* | Mode d'obtention des coordonnées | Statut de l'objet hydrographique | Origine | Commentaire sur l'objet hydro | Géométrie

Les attributs communs à plusieurs thèmes (en italique) ne sont pas décrits dans ce paragraphe (voir 5. Attributs communs à plusieurs thèmes).

Type de géométrie : Ligne 2D

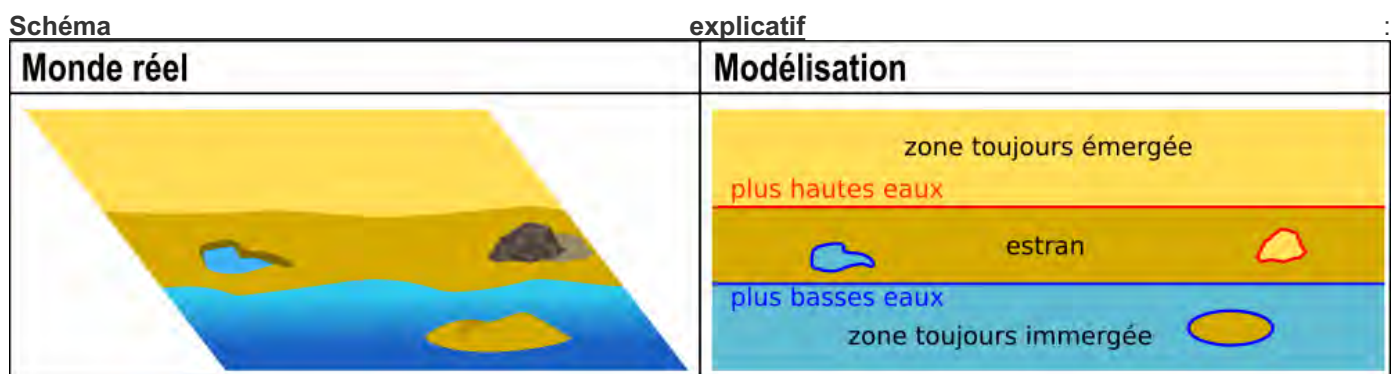
Nom PostgreSQL : limite_terre_mer

Définition : Ligne au niveau de laquelle une masse continentale est en contact avec une masse d'eau, inclut en particulier le trait de côte.

Sélection : Sont retenues :

- la laisse des plus hautes mers,
- la laisse des plus basses mers.

Contrainte de modélisation : Les deux lisses ne se croisent pas. Elles peuvent être confondues (ex. Méditerranée).



Type de limite

Format PostgreSQL	Format Shapefile
type_de_limite	TYPE_LIMIT
	Longueur maximale : 32

Type : Liste

Valeurs possibles : Sans valeur | 0 NGF | Ligne de base | Limite de compétence du préfet | Limite des affaires maritimes | Limite de salure des eaux | Limite transversale de la mer

Définition :

Selon les enjeux, plusieurs limites terre-mer peuvent être définies en un même point du littoral. L'attribut 'Type de limite' précise sur quelle référence s'appuie le tracé de la Limite terre-mer.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Type de limite = « 0 NGF »

Définition : Laisse correspondant au niveau 0 selon le Nivellement Général de la France (NGF).

Type de limite = « Ligne de base »

Définition : La ligne de base normale est la laisse de basse mer des côtes, telle qu'elle est indiquée sur les cartes marines à grande échelle reconnues officiellement par l'État côtier (c'est-à-dire les cartes du SHOM pour la France).

Type de limite = « Limite de compétence du préfet »

Définition : Limite à partir de laquelle le préfet maritime exerce ses compétences. Cela exclue les ports, les estuaires en deçà des limites transversales de la mer et les baies fermées dont la liste et les limites sont fixées par arrêté du Premier ministre.

Type de limite = « Limite des affaires maritimes »

Définition : Premier obstacle physique à la navigation maritime locale. A son aval, la navigation est « maritime », à son amont, la navigation est « fluviale », avec des conséquences en matière de normes de sécurité des navires, de police de la navigation, de qualification et de régime social des personnels (marine marchande ou batellerie). Elle délimite également l'exercice de la pêche en estuaire (statut des pêcheurs).

Regroupement : Limite des affaires maritimes

Type de limite = « Limite de salure des eaux »

Définition : Délimitation entre eaux marines et eaux fluviales. Elle est décidée après analyse de la salinité de l'eau en plusieurs points.

Remarque : La limite de salure des eaux (LSE) constitue, dans les estuaires, la frontière entre le champ d'application de la réglementation de la pêche maritime et de la pêche fluviale.

Type de limite = « Limite transversale de la mer »

Définition : Dans les estuaires, elle distingue le domaine public maritime (à son aval) du domaine public fluvial (si le cours d'eau considéré est domanial) ou du domaine privé des riverains (à son amont). Elle constitue la véritable limite de la mer (en droit interne) et sert de référence pour déterminer les communes « riveraines de la mer » au sens de la loi du 3 janvier 1986, loi « littoral ». En application des décrets n°2004-112 du 6 février 2004 et n° 2005-1514 du 6 décembre 2005, elle détermine les zones de responsabilités respectives des préfets (en amont) et des représentants de l'Etat en mer (en aval – préfets maritimes et délégués du gouvernement pour l'action de l'Etat en mer outre-mer).

Niveau

Format PostgreSQL	Format Shapefile
niveau	NIVEAU
	Longueur maximale : 16

Type : Liste

Valeurs possibles : Plus basses eaux | Plus hautes eaux

Définition : Niveau d'eau définissant la limite terre-mer (exemples : hautes-eaux, basses eaux).

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Niveau = « Plus basses eaux »

Définition : La limite des plus basses eaux ou laisse des plus basses mers constitue la limite inférieure de l'estran. Elle sépare la zone littorale découverte à marée basse de la zone toujours envahie par la mer. Elle correspond au zéro des cartes marines.

Niveau = « Plus hautes eaux »

Définition : La limite des plus hautes eaux ou laisse des plus hautes mers constitue la limite supérieure de l'estran.

Elle sépare la zone littorale recouverte par la mer à marée haute de la zone jamais envahie par la mer. Elle sépare en particulier les zones de sables humides des zones de sables secs.

Dans le cas général, elle sépare le domaine maritime du territoire des communes.

Définition du SHOM (trait de côte) : Le trait de côte correspond à la laisse des plus hautes mers dans le cas d'une marée astronomique de coefficient 120 et dans des conditions météorologiques normales (pas de vent du large, pas de dépression atmosphérique susceptible d'élever le niveau de la mer).

Origine

Format PostgreSQL	Format Shapefile
origine	ORIGINE
	Longueur maximale : 24

Type : Liste

Valeurs possibles : Sans valeur | Artificielle | Naturelle aménagée | Naturelle non aménagée | Naturelle rocheuse

Définition : Origine de la limite terre-mer (exemples : naturelle, artificielle).

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Origine = « Artificielle »

Définition : Côte artificielle (jetée, mole...)

Origine = « Naturelle aménagée »

Définition : Cote naturelle aménagée par l'homme (quai, digue...)

Origine = « Naturelle non aménagée »

Définition : Cote naturelle non rocheuse et non aménagée.

Origine = « Naturelle rocheuse »

Définition : Côte naturelle rocheuse.

Géométrie

Type : Ligne 2D

9.7 Noeud hydrographique

Attributs : *Cleabs* | Code hydrographique | Code du pays | Catégorie | *Toponyme* | *Statut du toponyme* | *Date de création* | *Date de modification* | *Date d'apparition* | *Date de confirmation* | *Sources* | *Identifiants sources* | *Méthode d'acquisition planimétrique* | *Précision planimétrique* | *Méthode d'acquisition altimétrique* | *Précision altimétrique* | Mode d'obtention des coordonnées | Mode d'obtention de l'altitude | Statut de l'objet hydrographique | Commentaire sur l'objet hydro | Liens vers cours d'eau amont | Liens vers cours d'eau aval | Géométrie

Les attributs communs à plusieurs thèmes (en italique) ne sont pas décrits dans ce paragraphe (voir 5. Attributs communs à plusieurs thèmes).

Type de géométrie : Point 3D

Nom PostgreSQL : noeud_hydrographique

Définition : Point particulier situé sur le réseau hydrographique.

Il peut être situé à l'extrémité d'un objet Tronçon hydrographique (exemples : confluent, perte...) ou sur un point intermédiaire du réseau, à l'intersection entre deux objets de la classe Tronçon hydrographique.

Catégorie

Format PostgreSQL	Format Shapefile
categorie	CATEGORIE
	Longueur maximale : 10

Type : Liste

Valeurs possibles : Confluent | Croisement | Exutoire | Source

Définition : Type du noeud hydrographique.

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Catégorie = « Confluent »

Définition : Un confluent, ou point de confluence, est un lieu où se rejoignent plusieurs cours d'eau. En BDTopage, ce noeud modélise la relation entre cours d'eau amont et aval.

Catégorie = « Croisement »

Définition : Croisement par franchissement, à niveaux différents, entre des d'objets Tronçon hydrographique sans interaction entre eux (exemple : rivière et canal).

Contrainte de saisie : Le noeud est saisi sur le point intermédiaire commun aux deux réseaux hydrographiques linéaires.

Catégorie = « Exutoire »

Définition : Noeud de fin d'une série d'objets Tronçon hydrographique interconnectés. Concerne les pertes et infiltrations.

Catégorie = « Source »

Définition : Noeud de début d'une série d'objets Tronçon hydrographique interconnectés.

Liens vers cours d'eau amont

Format PostgreSQL	Format Shapefile
liens_vers_cours_d_eau_amont	ID_CE_AMON
	Longueur maximale : 254

Type : Lien multiple

Définition : Liens vers (clé absolue) la classe <Cours d'eau> définissant le ou les cours d'eau amont au niveau du point de confluence (Noeud hydrographique de Nature="Confluent").

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.
Si Nature ≠ "Confluent" alors 'Lien vers cours d'eau amont' = <Sans valeur>.

Liens vers cours d'eau aval

Format PostgreSQL	Format Shapefile
liens_vers_cours_d_eau_aval	ID_CE_AVAL
	Longueur maximale : 254

Type : Lien multiple

Définition : Liens vers (clé absolue) la classe <Cours d'eau> définissant le ou les cours d'eau aval au niveau du point de confluence (Noeud hydrographique de Nature="Confluent").

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.
Si Nature ≠ "Confluent" alors 'Lien vers cours d'eau aval' = <Sans valeur>.

Géométrie

Type : Point 3D

9.8 Plan d'eau

Attributs : *Cleabs* | Code hydrographique | Nature | *Toponyme* | *Statut du toponyme* | Importance | *Date de création* | *Date de modification* | *Date d'apparition* | *Date de confirmation* | *Sources* | *Identifiants sources* | Statut de l'objet hydrographique | Influence de la marée | Caractère permanent | Altitude moyenne | Référentiel de l'altitude moyenne | Mode d'obtention de l'altitude moy | Précision de l'altitude moyenne | Hauteur d'eau maximale | Mode d'obtention de la hauteur | Commentaire sur l'objet hydro | *Géométrie GE MultiPolygone*

Les attributs communs à plusieurs thèmes (en italique) ne sont pas décrits dans ce paragraphe (voir 5. Attributs communs à plusieurs thèmes).

Type de géométrie : MultiPolygone 2D

Nom PostgreSQL : plan_d_eau

Définition : Une ou plusieurs étendue(s) d'eau continentale de surface, d'origine naturelle ou anthropique, possédant un toponyme ou identifiée(s) par un code hydrographique.

Modélisation géométrique : Un objet <Plan d'eau> est composé d'objets simples surfaciques de la classe Surface hydrographique, connexes ou non.

Toponyme : Toponyme du plan d'eau.

Lorsqu'il provient de la BD CARTHAGE®, le toponyme d'un <Plan d'eau> est parfois identique à celui d'un lieu-dit proche.

Nature

Format PostgreSQL	Format Shapefile
nature	NATURE
	Longueur maximale : 27

Type : Liste

Valeurs possibles : Sans valeur | Aqueduc | Canal | Conduit buse | Conduit forcé | Delta | Ecoulement canalisé | Ecoulement endoréique | Ecoulement hyporhéique | Ecoulement karstique | Ecoulement naturel | Ecoulement phréatique | Estuaire | Glacier, névé | Inconnue | Lac | Lagune | Mangrove | Marais | Mare | Plan d'eau de gravière | Plan d'eau de mine | Ravine | Réservoir-bassin | Réservoir-bassin d'orage | Réservoir-bassin piscicole | Retenue | Retenue-barrage | Retenue-bassin portuaire | Retenue-digue

Référence des spécifications : Les spécifications sont issues du référentiel du SANDRE.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

La valeur est vide lorsque l'appariement avec le BDCarthage étant sans objet (petites plans d'eau nommés hors seuil BDCarthage).

Assurance qualité : Nature = "Réservoir-Bassin" ou "Réservoir-Bassin d'orage" ou "Réservoir-Bassin piscicole" ou "Réservoir-Bassin portuaire"
Alors Origine = 'Artificielle'.

Nature = « Aqueduc »

Définition : Chenal artificiel conçu pour le transport de l'eau.

Nature = « Canal »

Définition : Voie d'eau artificielle à surface libre.

Nature = « Conduit buse »

Définition : Ouvrage constitué d'au moins un conduit transversal, généralement fait de béton ou de métal, laissant circuler l'eau sous une route, une voie ferrée ou une autre structure.

Nature = « Conduit forcé »

Définition : Tuyau conçu pour le transport de l'eau (usage hydroélectrique, industriel,...).

Nature = « Delta »

Définition : Construction fluviomarine de forme générale triangulaire, plus ou moins saillante par rapport à la côte, créée par les alluvions à l'embouchure d'un fleuve, dont le cours se sépare en plusieurs défluent avant d'atteindre la mer.

Regroupement : Delta (toponyme)

Nature = « Ecoulement canalisé »

Définition : Tout ou partie d'un cours d'eau ou d'un tronçon dont le lit et/ou les berges ont été aménagés pour garder son écoulement dans un chenal à des fins multiples (défense des berges, lutte contre les inondations, navigation, etc.).

Nature = « Ecoulement endoréique »

Définition : Eaux de surface n'atteignant pas la mer ou l'océan mais alimentant un plan d'eau sans exutoire ou bien absorbées au cours de leur écoulement par infiltration et/ou évaporation.

Nature = « Ecoulement hyporhéique »

Définition : Ecoulement se faisant dans les interstices sédimentaires saturés en eau, présent lorsqu'un cours d'eau s'écoule sur un substratum perméable. On parle alors d'écoulement dans une zone hyporhéique. Ces écoulements peuvent être présent lorsque les écoulements de surface ne le sont plus, c'est le cas des cours d'eau intermittent.

Nature = « Ecoulement karstique »

Définition : Voie d'eau naturelle à écoulement pérenne ou intermittent traversant des terrains fissurés en général calcaires et pouvant subir des pertes ou bénéficier d'apports dus à des résurgences.

Nature = « Ecoulement naturel »

Définition : Voie empruntée préférentiellement par l'écoulement gravitaire des eaux météoriques provenant notamment du ruissellement, d'émergences, de la fonte des glaces, d'un étang ou de régions gorgées d'eau.

Nature = « Ecoulement phréatique »

Définition : Cours d'eau ou tronçon dont la source et/ou les apports intermédiaires sont directement et uniquement liés au niveau de la nappe phréatique.

Nature = « Estuaire »

Définition : Embouchure de fleuve ou de rivière soumise à la marée et qui forme une indentation profonde et unique du littoral.

Regroupement : Estuaire (toponyme)

Nature = « Glacier, névé »

Définition : Toponyme de glacier.

Le glacier est une masse de neige et de glace qui, lorsqu'elle repose sur les flancs d'une montagne ou sur le fond d'une vallée, est animée d'un mouvement lent et continu vers le bas, et lorsqu'elle est flottante a tendance à s'étendre constamment.

Les névés correspondent à de la vieille neige devenue granuleuse, compacte et dense à la suite de divers processus de fonte, de regel et de sublimation.

Regroupement : Glacier (toponyme) | Névé (toponyme)

Hors spécifications : Les toponymes d'anciens glaciers sont codés en Détail orographique de Nature="Vallée" et de Nature détaillée="Ancien glacier".

Exemples : *ancien glacier du charbonnier, ancien glacier de l'argentière*

Nature = « Inconnue »

Définition : La 'Nature' n'est pas connue ou n'est pas encore saisie.

Nature = « Lac »

Définition : Lac ou ensemble de lacs.

Masse d'eau continentale accumulée naturellement; suffisamment profond, un lac comporte une stratification thermique stable.

Regroupement : Lac naturel (toponyme)

Nature = « Lagune »

Définition : Lagune (masse d'eau continentale en communication avec le milieu marin).

Regroupement : Lagune (toponyme)

Nature = « Mangrove »

Définition : Zone forestière amphibie composée essentiellement de palétuviers, qu'on trouve sur les sédiments vaseux des littoraux tropicaux.

Regroupement : Mangrove (toponyme)

Nature = « Marais »

Définition : Au sens de la codification hydrographique, désigne un territoire sans relief significatif irrigué ou drainé par un réseau dense de canaux et/ou de bras et pouvant comporter des plans d'eau.

Regroupement : Marais (toponyme) | Tourbière (toponyme) | Marécage (toponyme)

Exemples : marais vendéens, wateringues.

Nature = « Mare »

Définition : Mare.

Regroupement : Mare (toponyme)

Sélection : Mare, étendue d'eau superficielle de petite taille et de faible profondeur, permanente ou saisonnière.

Petite étendue d'eau dormante, permanente ou temporaire, généralement de formation naturelle, plus petite qu'un étang.

Nature = « Plan d'eau de gravière »

Définition : Masse d'eau créée par l'extraction de granulats dans la plaine alluviale d'un cours d'eau et alimentée principalement par la nappe alluviale. Au sens de la codification hydrographique, les gravières ne sont généralement plus en exploitation. De même, il pourra s'agir d'un ensemble de plans d'eau faisant partie d'une même exploitation.

Regroupement : Gravière (toponyme de bassins)

Nature = « Plan d'eau de mine »

Définition : Masse d'eau utilisée dans les mines et milieux souterrains (exhaure).

Nature = « Ravine »

Définition : Écoulement naturel créé par le ruissellement concentré des eaux de pluie sur des terrains imperméables lors de phénomènes pluvieux courts et intenses.

Nature = « Réservoir-bassin »

Définition : Plan d'eau artificiel possédant le plus souvent un usage spécifique.

Cela comprend les bassins d'épuration, bassins de décantation, bassins de filtrage, bassins de lagunage, bassins de rétention, bassins ostréicole, cressonnières, excréteurs de crues, réservoirs d'eau à ciel ouvert.

Cela comprend également les bassins d'orage, bassins de stockage incendie.

Ces réservoirs ne sont pas utilisés pour l'irrigation.

Remarque : Ces objets sont souvent associés à une <Zone d'activité ou d'intérêt> de Catégorie="Gestion des Eaux" ou "Industriel ou commercial" (marais salants, aquaculture...) etc.

Regroupement : Bassin (toponyme)

Nature = « Réservoir-bassin d'orage »

Définition : Réservoir recueillant les eaux drainées par la voirie lors d'un orage.

Regroupement : Bassin d'orage (toponyme)

Nature = « Réservoir-bassin piscicole »

Définition : Toponyme de bassins à usage piscicole.

Nature = « Retenue »

Définition : Comprend les retenues collinaires, les étangs.

Regroupement : Retenue collinaire (toponyme)

Nature = « Retenue-barrage »

Définition : Ouvrage construit pour retenir les eaux soit en vue de leur utilisation pour la production d'énergie électrique, l'irrigation des cultures ou l'alimentation des collectivités (barrage-réservoir), soit simplement en vue d'en régulariser l'écoulement (barrage de retenue ou de régulation).

Regroupement : Lac de barrage (toponyme) | Barrage (toponyme du lac) | Retenue de barrage (toponyme)

Sélection : Le toponyme du lac de barrage est porté par ce complexe. Le nom du barrage est codé sur la Construction surfacique ou la Construction linéaire de Nature="Barrage".

Nature = « Retenue-bassin portuaire »

Définition : Toponyme de bassin portuaire.

Regroupement : Bassin portuaire (toponyme) | Darse (toponyme)

Nature = « Retenue-digue »

Définition : Plan d'eau endigué.

La digue est un ouvrage linéaire, généralement de grande longueur, longitudinal par rapport au sens de l'écoulement de l'eau, surélevé par rapport au terrain naturel et destiné à s'opposer au passage de l'eau ou à la canaliser.

Regroupement : Lac de rétention endigué (toponyme).

Importance

Format PostgreSQL	Format Shapefile
importance	IMPORTANCE
	Longueur maximale : 1

Type : Liste

Valeurs possibles : 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6

Définition : Attribut permettant de hiérarchiser les toponymes de plan d'eau en fonction de leur importance ou notoriété relative.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Importance = « 1 »

Définition : L'objet a une importance ou un rayonnement national, justifiant de le représenter aux échelles de l'ordre du 1 : 1 000 000.

Importance = « 2 »

Définition : L'objet a une importance ou un rayonnement régional, justifiant de le représenter aux échelles de l'ordre du 1 : 250 000.

Importance = « 3 »

Définition : L'objet a une importance ou un rayonnement départemental, justifiant de le représenter aux échelles de l'ordre du 1 : 100 000.

Importance = « 4 »

Définition : L'objet a une importance ou un rayonnement intercommunal ou cantonal, justifiant de le représenter aux échelles de l'ordre du 1 : 50 000.

Importance = « 5 »

Définition : L'objet a une importance ou un rayonnement communal, justifiant de le représenter aux échelles de l'ordre du 1 : 25 000.

Importance = « 6 »

Définition : Valeur par défaut. L'objet a une importance ou un rayonnement local, justifiant de le représenter aux échelles de l'ordre du 1 : 5 000.

Caractère permanent

Format PostgreSQL	Format Shapefile
caractere_permanent	PERMANENT

Type : Booléen

Définition : Précise si le plan d'eau est permanent (Vrai) ou pas (Faux).

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Altitude moyenne

Format PostgreSQL	Format Shapefile
altitude_moyenne	Z_MOY

Type : Décimal (7,2)

Définition : Altitude à la cote moyenne ou normale du plan d'eau, exprimée en mètres.

Spécifications de saisie : L'altitude du plan d'eau est notée à la cote moyenne pour les plans d'eau naturels et à la cote normale d'exploitation pour les plans d'eau artificiels. La cote normale, tout comme la cote moyenne, se définissent comme le niveau habituel de la ligne d'eau du plan d'eau. Par défaut, on utilise l'altitude de la ligne d'eau lors de la délimitation de l'objet hydrographique surfacique dans le référentiel hydrographique.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Référentiel de l'altitude moyenne

Format PostgreSQL	Format Shapefile
referentiel_de_l_altitude_moyenne	REF_Z_MOY
Longueur maximale : 30	Longueur maximale : 32

Type : Texte

Définition : Système altimétrique dans lequel s'exprime l'altitude de la cote moyenne ou normale du plan d'eau.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Mode d'obtention de l'altitude moy

Format PostgreSQL	Format Shapefile
mode_d_obtention_de_l_altitude_moy	MODE_Z_MOY
	Longueur maximale : 41

Type : Liste

Valeurs possibles : Sans valeur | Altimétrie radar | Autres modes | Carte bathymétrique | Carte marine de navigation | Carte topographique géoréférencée | Carte topographique non géoréférencée | Globe virtuel | GPS/GNSS autonome | GPS/GNSS différentiel | Inconnu | MNT | Nivellement | Sondeur acoustique

Définition : Méthode utilisée pour établir l'altitude de la cote moyenne ou normale du plan d'eau.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Mode d'obtention de l'altitude moy = « Altimétrie radar »

Définition : Altimétrie déterminée à partir de levés Radar.

Mode d'obtention de l'altitude moy = « Autres modes »

Définition : Altimétrie déterminée par d'autres modes non prévus dans les autres valeurs du champ.

Mode d'obtention de l'altitude moy = « Carte bathymétrique »

Définition : Bathymétrie déterminée par interpolation sur une carte bathymétrique

Mode d'obtention de l'altitude moy = « Carte marine de navigation »

Définition : Bathymétrie déterminée par interpolation sur une carte marine de navigation

Mode d'obtention de l'altitude moy = « Carte topographique géoréférencée »

Définition : Altimétrie déterminée par interpolation sur une carte topographique géoréférencée (type IGN ou autre).

Mode d'obtention de l'altitude moy = « Carte topographique non géoréférencée »

Définition : Altimétrie déterminée par interpolation sur un plan non ou mal géoréférencé.

Mode d'obtention de l'altitude moy = « Globe virtuel »

Définition : Altimétrie déterminée à partir d'un service de cartographie en ligne (Google Earth, Google Street Map, Microsoft Bing, TerraExplorer,)

Mode d'obtention de l'altitude moy = « GPS/GNSS autonome »

Définition : Altimétrie déterminée avec un récepteur GPS grand public (intégré à un smartphone ou autre équipement) en l'absence de correction différentielle

Mode d'obtention de l'altitude moy = « GPS/GNSS différentiel »

Définition : Altimétrie déterminée avec un récepteur GPS doté de fonctionnalités permettant les corrections différentielles.. Le récepteur peut être un récepteur GPS grand public (assurant la réception d'un signal de correction différentielle type EGNOS) ou professionnel.

Mode d'obtention de l'altitude moy = « Inconnu »

Définition : Le mode de détermination de l'altimétrie est inconnu.

Mode d'obtention de l'altitude moy = « MNT »

Définition : Altimétrie déterminée à partir d'un Modèle Numérique de Terrain (MNT).

Mode d'obtention de l'altitude moy = « Nivellement »

Définition : Altimétrie déterminée par nivellement géométrique ou trigonométrique (à l'aide d'un niveau ou d'un théodolite)

Mode d'obtention de l'altitude moy = « Sondeur acoustique »

Définition : Bathymétrie déterminée à partir de mesures effectuées depuis un sondeur acoustique.

Précision de l'altitude moyenne

Format PostgreSQL	Format Shapefile
precision_de_l_altitude_moyenne	PREC_Z_MOY
	Longueur maximale : 21

Type : Liste

Valeurs possibles : Sans valeur | Centimétrique | Décamétrique < 50 m | Décamétrique > 50 m | Décimétrique | Inconnue | Métrique < 5 m | Métrique > 5 m

Définition : Précision de l'altitude moyenne calculée.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Précision de l'altitude moyenne = « Centimétrique »

Précision de l'altitude moyenne = « Décamétrique < 50 m »

Précision de l'altitude moyenne = « Décamétrique > 50 m »

Précision de l'altitude moyenne = « Décimétrique »

Précision de l'altitude moyenne = « Inconnue »

Précision de l'altitude moyenne = « Métrique < 5 m »

Précision de l'altitude moyenne = « Métrique > 5 m »

Hauteur d'eau maximale

Format PostgreSQL	Format Shapefile
hauteur_d_eau_maximale	HAUT_MAX
Longueur maximale : 9	Longueur maximale : 9

Type : Décimal (6,2)

Définition : Hauteur d'eau maximale d'un plan d'eau artificiel, exprimée en mètres.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Mode d'obtention de la hauteur

Format PostgreSQL	Format Shapefile
mode_d_obtention_de_la_hauteur	OBT_HT_MAX
	Longueur maximale : 7

Type : Liste

Valeurs possibles : Sans valeur | Cote RN | MNT

Définition : Description de la méthode d'obtention de la hauteur maximale du plan d'eau : MNT, cote RN (Retenue Normale).

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Mode d'obtention de la hauteur = « Cote RN »

Définition : Cote de retenue normale.

L'altitude du plan d'eau est notée à la cote moyenne pour les plans d'eau naturels et à la cote normale d'exploitation pour les plans d'eau artificiels. La cote normale, tout comme la cote moyenne, se définissent comme le niveau habituel de la ligne d'eau du plan d'eau. Par défaut, on utilise l'altitude de la ligne d'eau lors de la délimitation de l'objet d'hydrographie surfacique dans la BD Carthage.

Sauf nivellement, l'altitude du plan d'eau est celle de l'indication altimétrique la plus proche obtenue sur les lieux (borne...) ou sur une carte au 1/25 000ème.

L'altitude est indiquée au maximum au mètre près. Elle peut être négative pour des stations situées dans des zones inférieures au niveau de la mer

Mode d'obtention de la hauteur = « MNT »

Définition : Cote d'altimétrie déterminée à partir d'un Modèle Numérique de Terrain (MNT).

9.9 Surface hydrographique

Attributs : *Cleabs* | Code hydrographique | Code du pays | Nature | Position par rapport au sol | *Etat de l'objet* | *Date de création* | *Date de modification* | *Date d'apparition* | *Date de confirmation* | *Sources* | *Identifiants sources* | *Méthode d'acquisition planimétrique* | *Précision planimétrique* | *Méthode d'acquisition altimétrique* | *Précision altimétrique* | Mode d'obtention des coordonnées | Mode d'obtention de l'altitude | Statut de l'objet hydrographique | Persistance | Salinité | Origine | Commentaire sur l'objet hydro | Liens vers plan d'eau | Liens vers cours d'eau | Lien vers entité de transition | CPX_Toponyme de plan d'eau | CPX_Toponyme de cours d'eau | CPX_Toponyme d'entité de transition | Géométrie

Les attributs communs à plusieurs thèmes (en italique) ne sont pas décrits dans ce paragraphe (voir 5. Attributs communs à plusieurs thèmes).

Type de géométrie : MultiPolygone 3D

Nom PostgreSQL : surface_hydrographique

Définition : Zone d'origine naturelle ou artificielle, temporaire ou permanente, couverte d'eau continentale de surface, douce ou salée ou couverte de glace persistante.

Sélection : Sont à représenter :

- Les surfaces d'eau non coulante non souterraines de plus de 200m² ou longues de plus de 20m,
 - tous les bassins des stations d'épuration ou de décantation,
 - les bassins ayant totalement perdu leur fonction (anciennes zones de marais salants ou de cultures ostréicoles),
 - les surfaces d'eau coulante non souterraines de plus de 5 m de large,
- les zones intermittentes de plus de 20 m de large bordant un écoulement

Les surfaces d'eau non coulante non souterraines de moins de 200 m² et longues de moins de 20 m peuvent être représentées en fonction de leur intérêt topographique sans rechercher à obtenir l'exhaustivité.

La mer et l'océan ne sont pas saisis en surface hydrographique, la zone d'estran non plus. Des exceptions peuvent être faites au niveau des estuaires et des ports pour lesquels les surfaces hydrographiques peuvent dépasser la limite du tronçon de laisse des plus basses mers (Limite terre-mer de Niveau="Plus basses eaux") pour aller jusqu'à la limite de commune.

Modélisation géométrique : La modélisation est fonction de la valeur de l'attribut 'Persistence'.

Pour l'hydrographie permanente : contours de la surface, au niveau de l'eau apparente sur les photographies aériennes de référence.

Pour l'hydrographie temporaire : contours de la surface marquée de manière permanente par la présence répétée de l'eau.

Hors spécifications : Les bassins de natation des piscines découvertes sont exclus de cette classe d'objets (voir la classe Terrain de sport).

Contrainte de modélisation : Une surface hydrographique permanente inscrite dans la continuité d'un cours d'eau est toujours doublée d'un objet de classe Tronçon hydrographique d'attribut Fictif="Vrai".

Dans leur partie aval, les surfaces hydrographiques représentant des surfaces de cours d'eau sont représentées au moins jusqu'à la laisse des plus hautes mers (Limite terre-mer de Niveau="Plus hautes eaux").

Nature

Format PostgreSQL	Format Shapefile
nature	NATURE
	Longueur maximale : 27

Type : Liste

Valeurs possibles : Aqueduc | Canal | Conduit buse | Conduit forcé | Delta | Ecoulement canalisé | Ecoulement endoréique | Ecoulement hyporhéique | Ecoulement karstique | Ecoulement naturel | Ecoulement phréatique | Estuaire | Glacier, névé | Inconnue | Lac | Lagune | Mangrove | Marais | Mare | Plan d'eau de gravière | Plan d'eau de mine | Ravine | Réservoir-bassin | Réservoir-bassin d'orage | Réservoir-bassin piscicole | Retenue | Retenue-barrage | Retenue-bassin portuaire | Retenue-digue

Définition : Nature d'un objet hydrographique.

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Remarque : La BDTopage étant en cours de constitution, cet attribut est pour le moment rempli de manière provisoire avec un nombre limité de valeurs, parfois par défaut (Ecoulement naturel, Retenue...) qui seront à préciser par les agences de l'eau.

Nature = « Aqueduc »

Définition : Cette valeur est réservée aux Tronçon hydrographique

Contrainte de saisie : Valeur interdite.

Nature = « Canal »

Définition : Voie d'eau artificielle essentiellement à l'air libre, à très faible déclivité.

Contrainte de saisie : Origine = 'Artificielle'

Nature = « Conduit buse »

Définition : Cette valeur est réservée aux Tronçon hydrographique.

Contrainte de saisie : Valeur interdite.

Nature = « Conduit forcé »

Définition : Cette valeur est réservée aux Tronçon hydrographique.

Contrainte de saisie : Valeur interdite.

Nature = « Delta »

Définition : Surface d'eau décrivant un delta.

Delta : construction fluviomarine de forme générale triangulaire, plus ou moins saillante par rapport à la côte, créée par les alluvions à l'embouchure d'un fleuve, dont le cours se sépare en plusieurs défluent avant d'atteindre la mer.

Nature = « Ecoulement canalisé »

Définition : Surface de cours d'eau dont le lit et/ou les berges ont été aménagés pour garder son écoulement dans un chenal à des fins multiples (défense des berges, lutte contre les inondations, navigation, etc.)

Regroupement : Cours d'eau large canalisé par aménagement

Modélisation géométrique : Une surface de cours d'eau est toujours accompagnée par un Tronçon hydrographique fictif (Fictif="Vrai").

Nature = « Ecoulement endoréique »

Définition : Surface de cours d'eau n'atteignant pas la mer ou l'océan mais alimentant un plan d'eau sans exutoire ou bien dont les eaux sont absorbées au cours de leur écoulement par infiltration et/ou évaporation.

Regroupement : Surface de cours d'eau à écoulement endoréique

Modélisation géométrique : Une surface de cours d'eau est toujours accompagnée par un Tronçon hydrographique fictif (Fictif="Vrai").

Nature = « Ecoulement hyporhéique »

Définition : Ecoulement se faisant dans les interstices sédimentaires saturés en eau, présent lorsqu'un cours d'eau s'écoule sur un substratum perméable. On parle alors d'écoulement dans une zone hyporhéique. Ces écoulements peuvent être présent lorsque les écoulements de surface ne le sont plus, c'est le cas des cours d'eau intermittent.

Nature = « Ecoulement karstique »

Définition : Surface de cours d'eau d'un voie d'eau naturelle à écoulement pérenne ou intermittent traversant des terrains fissurés, en général calcaires, et pouvant subir des pertes ou bénéficier d'apports dus à des résurgences.

Regroupement : Surface de cours d'eau en milieu karstique

Modélisation géométrique : Une surface de cours d'eau est toujours accompagnée par un Tronçon hydrographique fictif (Fictif="Vrai").

Nature = « Ecoulement naturel »

Définition : Surface de cours d'eau non marine représentant une partie significative des eaux de surface d'une rivière, d'un fleuve ou d'un canal, issue de l'écoulement gravitaire des eaux météoriques provenant notamment du ruissellement, d'émergences, de la fonte des glaces, d'un étang ou de régions gorgées d'eau.

Regroupement : Surface de cours d'eau naturelle

Modélisation géométrique : Une surface de cours d'eau est toujours accompagnée par un Tronçon hydrographique fictif (Fictif="Vrai").

Dans le cas où la rivière se transforme en retenue d'eau conséquente ou nommée par la présence d'un barrage, la surface d'eau correspondant à la retenue d'eau possède la Nature="Retenue-Barrage".

Nature = « Ecoulement phréatique »

Définition : Surface de cours d'eau dont la source et/ou les apports intermédiaires sont directement et uniquement liés au niveau de la nappe phréatique.

Regroupement : Surface de cours d'eau d'apport phréatique

Modélisation géométrique : Une surface de cours d'eau est toujours accompagnée par un Tronçon hydrographique fictif (Fictif="Vrai").

Nature = « Estuaire »

Définition : Embouchure de fleuve ou de rivière soumise à la marée et qui forme une indentation profonde unique du littoral.

Regroupement : Estuaire

Nature = « Glacier, névé »

Définition : Glacier, névé

Regroupement : Glacier | Névé

Nature = « Inconnue »

Définition : La valeur de 'Nature' n'est pas connue.

Nature = « Lac »

Définition : Masse d'eau continentale accumulée naturellement; suffisamment profond, il comporte une stratification thermique stable.

Regroupement : Lac naturel à stratif. thermique stable

Nature = « Lagune »

Définition : Masse d'eau continentale en communication avec le milieu marin.

Regroupement : Lagune

Nature = « Mangrove »

Définition : Surface d'eau délimitée dans une mangrove.

Mangrove : zone forestière amphibie composée essentiellement de palétuviers, qu'on trouve sur les sédiments vaseux des littoraux tropicaux.

Regroupement : Mangrove (lac)

Nature = « Marais »

Définition : Au sens de la codification hydrographique, désigne un territoire sans relief significatif, irrigué ou drainé par un réseau dense de canaux et/ou de bras et pouvant comporter des surfaces d'eau.

Regroupement : Marais | Tourbière | Marécage

Nature = « Mare »

Définition : Étendue d'eau superficielle de petite taille et de faible profondeur, permanente ou saisonnière, ayant un écosystème propre.

Petite étendue d'eau dormante, permanente ou temporaire, généralement de formation naturelle, plus petite qu'un étang.

Nature = « Plan d'eau de gravière »

Définition : Masse d'eau créée par l'extraction de granulats dans la plaine alluviale d'un cours d'eau et alimentée principalement par la nappe alluviale. Au sens de la codification hydrographique, les gravières ne sont généralement plus en exploitation.

Regroupement : Gravière (lac) | Lac de gravière

Nature = « Plan d'eau de mine »

Définition : Masse d'eau utilisée dans les mines et milieux souterrains (exhaure).

Nature = « Ravine »

Définition : Écoulement naturel créé par le ruissellement concentré des eaux de pluie sur des terrains imperméables lors de phénomènes pluvieux courts et intenses.

Nature = « Réservoir-bassin »

Définition : Plan d'eau artificiel possédant le plus souvent un usage spécifique.

Il comprend les bassins d'épurations, bassins de décantation, bassins de filtrage, bassins de lagunage, bassins ostréicole, cressonnières, écrêteurs de crues, réservoirs d'eau à ciel ouvert, bassins de stockage incendie, bassins récréatifs (miroirs d'eau, aménagements urbains).

Ces réservoirs ne possèdent pas d'usage d'irrigation.

Regroupement : Bassin | Bassin d'épuration | Bassin de décantation | Bassins de filtrage | Bassin de lagunage | Bassins ostréicole | Cressonnière | Écrêteur de crues | Réservoir d'eau à ciel ouvert | Citerne souple DFCI (> 50m) | Marais salant

Remarque : Ces objets sont souvent associés à une <Zone d'activité ou d'intérêt> de Catégorie="Gestion des Eaux" ou "Industriel ou commercial" (marais salants, aquaculture...) etc.

Hors spécifications : Les fosses à lisier à ciel ouvert, bâchées ou en citernes souples à proximité de sites d'élevage sont exclues. Les réservoirs à proximité d'usine de méthanisation sont par contre retenus.

Ces réservoirs à lisier bâchés derrière des élevages (grand ouest...)



ainsi que :



sont hors spécifications.

Nature = « Réservoir-bassin d'orage »

Définition : Réservoir recueillant les eaux drainées par la voirie ou un sol fortement artificialisé lors d'un surplus de précipitation. Situé le plus souvent à proximité d'une route (voire d'un quartier pavillonnaire ou d'une zone commerciale).

Regroupement : Bassin d'orage routier | Bassin de dépollution routière | Bassin de rétention

Nature = « Réservoir-bassin piscicole »

Définition : Réservoir à usage piscicole.

Regroupement : Réservoir à usage piscicole

Nature = « Retenue »

Définition : Comprend les étangs, retenues collinaires, ...
Il s'agit d'une masse d'eau non accumulée naturellement, contrairement à un 'Lac' naturel.
L'eau est généralement retenue par une levée, digue ou barrage.

Regroupement : Etang | Lac de retenue | Retenue collinaire | Retenue | Retenue pour enneigement artificiel

Remarque : Il s'agit de la valeur codée par défaut, à l'initialisation de la BDTopage, en dehors des Bassins, Glaciers, et des surfaces coulantes (fleuves...), et des objets non appariés aux objets de la BDCARTHAGE ®. Un enrichissement progressif est prévu par les agences de l'eau.

Nature = « Retenue-barrage »

Définition : Lac de barrage (barrage-réservoir, barrage de retenue ou de régulation).

Regroupement : Lac de barrage | Barrage (lac)

Nature = « Retenue-bassin portuaire »

Définition : Ensemble de darses (bassin rectangulaire destiné principalement à l'accostage des cargos) d'un port qui est fermé.

Regroupement : Bassin portuaire | Darse

Nature = « Retenue-digue »

Définition : Plan d'eau endigué.

La digue est un ouvrage linéaire, généralement de grande longueur, longitudinal par rapport au sens de l'écoulement de l'eau, surélevé par rapport au terrain naturel et destiné à s'opposer au passage de l'eau ou à la canaliser.

Regroupement : Lac de rétention endigué

Position par rapport au sol

Format PostgreSQL	Format Shapefile
position_par_rapport_au_sol	POS_SOL
	Longueur maximale : 2

Type : Liste

Valeurs possibles : 0 | -1 | 1

Définition : Niveau de l'objet par rapport à la surface du sol.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Position par rapport au sol = « 0 »

Définition : Surface d'eau au sol.

Position par rapport au sol = « -1 »

Définition : Surface de cours d'eau, passant sous le sol, et de contour bien défini.

Regroupement : Conduit busé | Canal souterrain

Hors spécifications : Les surfaces de réseaux géologiques souterrains sont exclues.

Position par rapport au sol = « 1 »

Définition : Surface d'eau artificielle en sursol, enjambant une autre surface d'eau ou un cours d'eau sans mélange des eaux.

Regroupement : Pont-canal

Persistence

Format PostgreSQL	Format Shapefile
persistence	PERSISTANC
	Longueur maximale : 12

Type : Liste

Valeurs possibles : Ephémère | Inconnue | Intermittent | Permanent | Sec

Définition : Degré de persistance de l'écoulement de l'eau.

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Persistence = « Ephémère »

Définition : Rempli pendant des précipitations et immédiatement après.

Regroupement : Surface d'eau éphémère

Sélection : Tous les cours d'eau temporaires (écoulement occasionnel) non souterrains de plus de 5,5 m de large.

Persistence = « Inconnue »

Définition : Le degré de persistance de la surface hydrographique n'est pas connu.

Persistence = « Intermittent »

Définition : Rempli pendant une partie de l'année.

Regroupement : Cours d'eau temporaire large | Etang saisonnier | Zone périphérique de lac | Marais salants | Bassin | Fleuve temporaire large | Rivière temporaire large | Zone inondable

Sélection : Sont retenus :

- tous les cours d'eau temporaires (écoulement saisonnier) non souterrains de plus de 5,5 m de large,
- toutes les surfaces d'eau périodiques de plus de 50 m de long (étang périodique),
- toutes les zones périphériques de surfaces hydrographiques à niveau variable de plus de 20 m de large (zone périphérique d'étang, de lac de barrage,...).
- le lit majeur des rivières importantes (et aussi celles du Sud de la France qui sont soumises à de fortes amplitudes de débit entre fonte des neiges, orages et sécheresse estivale) bordé de vastes zones de grève et souvent recouvert de galets, régulièrement inondé.

Modélisation géométrique : Contour de la surface marquée de manière permanente par la présence répétée de l'eau.

Persistence = « Permanent »

Définition : Rempli de manière permanente.

Sélection : Canal | Étang | Fleuve | Lac | Mare | Rivière

Hors spécifications : Mers et océans ne sont pas représentés, sauf au niveau des estuaires et bassins portuaires.

Persistence = « Sec »

Définition : Rempli de façon temporaire, généralement uniquement pendant de **fortes** précipitations et/ou **immédiatement** après.

Source : dictionnaire du SANDRE.

Salinité

Format PostgreSQL	Format Shapefile
salinite	SALINITE

Type : Booléen

Définition : Permet de préciser si la surface hydrographique est salée (Salinité="Vrai") ou douce (Salinité="Faux").

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

La plupart des valeurs sont calculées automatiquement en fonction de l'attribut 'Nature'. La liste des correspondances est dans le tableau des "Attributs par défaut", en introduction de la classe Tronçon hydrographique.

Origine

Format PostgreSQL	Format Shapefile
origine	ORIGINE
	Longueur maximale : 24

Type : Liste

Valeurs possibles : Sans valeur | Artificielle | Inconnue | Naturelle aménagée | Naturelle non aménagée

Définition : Origine, naturelle ou artificielle, de la surface hydrographique.

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

La plupart des valeurs sont calculées automatiquement en fonction de l'attribut 'Nature'. La liste des correspondances est dans le tableau des "Attributs par défaut", en introduction de la classe Tronçon hydrographique.

Origine = « Artificielle »

Définition : Surface hydrographique dont le lit a été construit ou creusé par l'homme.

Origine = « Inconnue »

Définition : L'origine est inconnue.

Origine = « Naturelle aménagée »

Définition : Surface hydrographique d'origine naturelle dont les berges et/ou le fond ont été aménagés ou modifiés.

Origine = « Naturelle non aménagée »

Définition : Surface hydrographique naturelle, n'ayant pas subi d'intervention humaine.

Liens vers plan d'eau

Format PostgreSQL	Format Shapefile
liens_vers_plan_d_eau	ID_P_EAU
	Longueur maximale : 254

Type : Lien multiple

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Spécifications de saisie : Plusieurs ID sont séparés par le caractère "/".

Liens vers cours d'eau

Format PostgreSQL	Format Shapefile
liens_vers_cours_d_eau	ID_C_EAU
	Longueur maximale : 254

Type : Lien multiple

Définition : Identifiant (clé absolue) de l'objet <Cours d'eau> traversant la Surface hydrographique. Une surface hydrographique peut être liée avec 0 à n objets <Cours d'eau>.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Lien vers entité de transition

Format PostgreSQL	Format Shapefile
lien_vers_entite_de_transition	ID_ENT_TR
	Longueur maximale : 24

Type : Lien simple

Définition : Identifiant (clé absolue) de l'objet Entité de transition à laquelle appartient la Surface hydrographique (estuaires, deltas...).

Une surface hydrographique peut être liée avec 0 ou 1 objet Entité de transition.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

CPX_Toponyme de plan d'eau

Format PostgreSQL	Format Shapefile
cpx_toponyme_de_plan_d_eau	NOM_P_EAU
	Longueur maximale : 120

Type : Texte

Définition : Toponyme(s) du ou des <Plan d'eau> constitués par la surface hydrographique.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

CPX_Toponyme de cours d'eau

Format PostgreSQL	Format Shapefile
cpx_toponyme_de_cours_d_eau	NOM_C_EAU
	Longueur maximale : 120

Type : Texte

Définition : Toponyme(s) du ou des <Cours d'eau> traversant la surface hydrographique.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

CPX_Toponyme d'entité de transition

Format PostgreSQL	Format Shapefile
cpx_toponyme_d_entite_de_transition	NOM_ENT_TR
	Longueur maximale : 120

Type : Texte

Définition : Toponyme(s) de l'Entité de transition traversant la surface hydrographique.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Géométrie

Type : MultiPolygone 3D

9.10 Toponymie hydrographie

Attributs : Géométrie | *Cleabs de l'objet* | *Classe de l'objet* | *Nature de l'objet* | *Graphie du toponyme* | *Source du toponyme* | *Statut du toponyme* | *Date du toponyme* | *Langue du toponyme*

Les attributs communs à plusieurs thèmes (en italique) ne sont pas décrits dans ce paragraphe (voir 5. Attributs communs à plusieurs thèmes).

Type de géométrie : Point 2D

Nom PostgreSQL : toponymie_hydrographie

Définition : L'essentiel de l'information toponymique est portée par les objets topographiques (toponyme retenu, graphie riche avec placement des majuscules...).

Cette table comporte des informations complémentaires quand aux graphies d'un objet du réseau hydrographique.

Son usage suppose l'exploitation des liens entre les objets topographiques et les toponymes.

Modélisation géométrique : La géométrie de ces toponymes n'est pas significative en ce qui concerne les graphies relatives aux <Cours d'eau>.

La graphie riche des des <Plan d'eau> est localisée dans celui-ci ou au milieu de l'ensemble des plans d'eau qui le compose.

Géométrie

Type : Point 2D

9.11 Tronçon hydrographique

Attributs : *Cleabs* | Code hydrographique | Code du pays | Nature | *Fictif* | Position par rapport au sol | *Etat de l'objet* | *Date de création* | *Date de modification* | *Date d'apparition* | *Date de confirmation* | *Sources* | *Identifiants sources* | *Méthode d'acquisition planimétrique* | *Précision planimétrique* | *Méthode d'acquisition altimétrique* | *Précision altimétrique* | Mode d'obtention des coordonnées | Mode d'obtention de l'altitude | Statut de l'objet hydrographique | Persistance | Fossé | Navigabilité | Salinité | Numéro d'ordre | Stratégie de classement | Origine | Périmètre d'utilisation ou origine | Sens de l'écoulement | Réseau principal coulant | Délimitation | Classe de largeur | Type de bras | Commentaire sur l'objet hydro | Code du cours d'eau BDCarthage | Liens vers cours d'eau | Liens vers surface hydrographique | Lien vers entité de transition | CPX_Toponyme de cours d'eau | CPX_Toponyme d'entité de transition | Géométrie

Les attributs communs à plusieurs thèmes (en italique) ne sont pas décrits dans ce paragraphe (voir 5. Attributs communs à plusieurs thèmes).

Type de géométrie : Ligne 3D

Nom PostgreSQL : troncon_hydrographique

Définition : Axe du lit d'une rivière, d'un ruisseau ou d'un canal, homogène pour ses attributs et ses liens et n'incluant pas de confluent en dehors de ses extrémités.

Sélection : - Tous les cours d'eau **permanents**, naturels ou artificiels, sont inclus

- Les cours d'eau **temporaires** naturels sont inclus, à l'exception des tronçons de moins de 200 m situés aux extrémités amont du réseau.

- Les cours d'eau temporaires artificiels ou artificialisés sont sélectionnés en fonction de leur importance et de l'environnement (les tronçons longeant une voie de communication sont exclus, ainsi que les fossés).

- Les talwegs qui ne sont pas marqués par la présence régulière de l'eau sont exclus.

- Les tronçons souterrains ou busés de plus de 25 m de long sont retenus.

- Tous les cours d'eau de plus de 5 m de large sont inclus. Ils sont représentés par un Tronçon hydrographique d'attribut Fictif="Vrai" superposé à un objet de classe Surface hydrographique.

Dans leur partie aval, les cours d'eau sont représentés au moins jusqu'à la laisse des plus hautes mers.

Fossés : les gros fossés de plus de 2 m de large sont inclus lorsqu'ils coulent de manière permanente. Les fossés dont le débit n'est pas permanent sont sélectionnés en fonction de l'environnement. Ils sont généralement exclus lorsqu'ils longent une voie de communication.

Modélisation géométrique :

Tout cours d'eau de largeur inférieure à 5 m est représenté par son axe, tel qu'il se présente sur les photographies aériennes.

Un cours d'eau de largeur supérieure à 5 m est représenté par une Surface hydrographique doublée d'un Tronçon

hydrographique d'attribut 'Fictif'="Vrai". L'axe fictif est représenté à l'intérieur de la surface, approximativement au milieu.

Cas des **portions amont** : il est admis de saisir en amont de la rivière des tronçons courts d'eau de 5 m de large sous forme de Surface hydrographique.

Continuité :

Le réseau hydrographique composé des objets Tronçon hydrographique est décrit de manière continue.

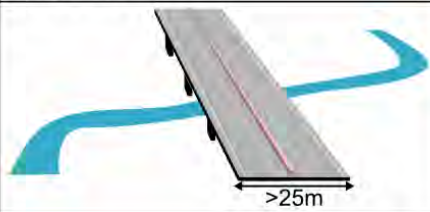
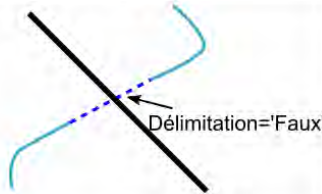


La continuité du réseau n'est toutefois pas toujours assurée dans les cas suivants :

- arrivée d'un cours d'eau en zone urbanisée où il est impossible de suivre son tracé et de deviner l'endroit où il débouche;
- infiltration d'un cours d'eau (ex. perte en terrain calcaire);
- arrivée d'un petit ruisseau temporaire dans une large plaine où son tracé se perd;
- zones de marais où les connexions et interruptions du réseau restent indicatives.

Cas des interruptions dans la continuité du réseau hydrographique :




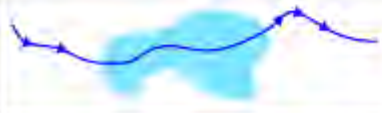






Pour «lier» le réseau aux endroits où il est visuellement interrompu (passage busé, passage couvert en traversée d'agglomération ou sous couvert végétal...) on forcera la continuité pour des tronçons < 25m et dans le cas de tronçons de longueur supérieure, on assurera la continuité de ce réseau en utilisant un Tronçon hydrographique d'attribut '**Délimitation**'="Faux". En BDTopage, la notion de 'Fictif'="Vrai" ne concerne plus que les tronçons traversant une surface d'eau permanente.

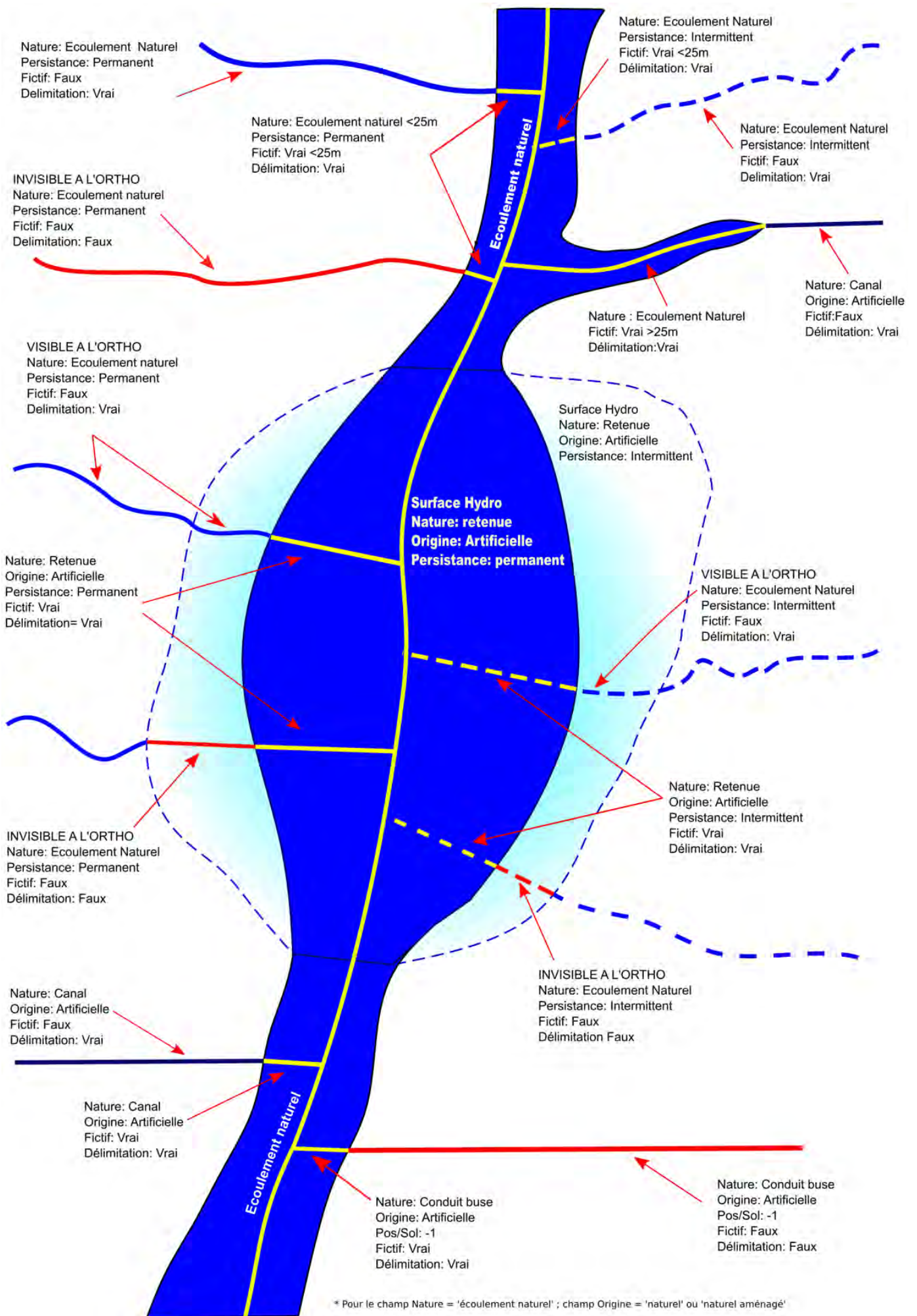
Pour des interruptions du réseau linéaire apparent de moins de 25 m (passage sous une route, sous un petit barrage) on codera Fictif='Faux' et Délimitation='Vrai', et la continuité sera assurée dans tous les cas.

Description	Monde réel	Modélisation géométrique
<p><u>Interruption de plus de 25m :</u></p> <p>Un Tronçon hydrographique de Délimitation='Faux' assure la continuité du réseau</p>		
<p><u>Interruption de moins de 25m :</u></p> <p>La continuité du réseau est assurée par prolongement d'un des objets sans changement d'attribut</p>		

La continuité de l'attribut <Persistence> doit être assurée.

Modélisation de la traversée du réseau hydrographique dans une surface d'eau :

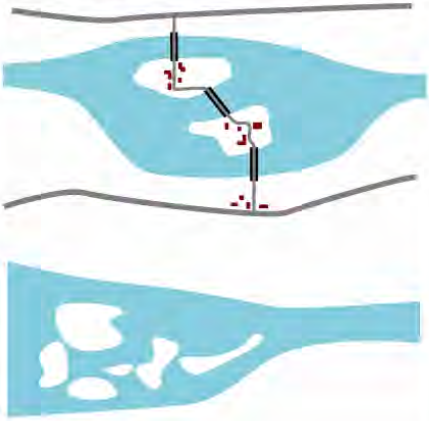
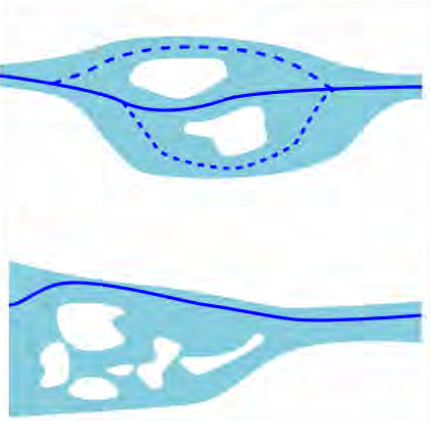
<i>Surface d'eau permanente</i>	
	Attributs du tronçon dans la surface
	Nature : Nature de la surface Persistence : permanent Fictif : vrai Délimitation : vrai
	Nature : Nature de la surface Persistence : permanent Fictif : vrai Délimitation : vrai
	Nature : Nature de la surface Persistence : intermittent Fictif : vrai Délimitation : vrai
<i>Surface d'eau intermittente avec écoulement visible en surface</i>	
	Attributs du tronçon dans la surface
	Nature : <i>Nature du tronçon homogène jusqu'à la confluence</i> Persistence : permanent Fictif : faux Délimitation : vrai
	Nature : <i>Nature du tronçon homogène jusqu'à la confluence</i> Persistence : intermittent Fictif : faux Délimitation : vrai
	Nature : <i>Nature du tronçon homogène jusqu'à la confluence</i> Persistence : intermittent Fictif : faux Délimitation : vrai
<i>Surface d'eau intermittente avec écoulement invisible en surface</i>	
	Attributs du tronçon dans la surface
	Nature : <i>Nature du tronçon homogène jusqu'à la confluence</i> Persistence : intermittent Fictif : faux Délimitation : faux
	Nature : <i>Nature du tronçon homogène jusqu'à la confluence</i> Persistence : intermittent Fictif : faux Délimitation : faux
Légende :	
— tronçon hydrographique permanent	 surface hydrographique permanente
- - - tronçon hydrographique intermittent	 surface hydrographique intermittente
— · · · tronçon hydrographique permanent et Fictif	
- - - · · · tronçon hydrographique intermittent et Fictif	



Dans une surface d'eau, la délimitation du cheminement de l'eau est connue, donc 'Délimitation' = "Vrai" (voir à ce

champ).

Lorsqu'il y a des îles ou des îlots sur un cours d'eau, un seul axe est modélisé, sauf si les différents bras présentent un intérêt évident (bras nommé, îlots habités, ouvrages d'art sur un ou plusieurs bras,...).

Description	Monde réel	Modélisation géométrique
<p>Si les cours d'eaux intersectent des voies de communication ou separent des îlots habités ou avec une végétation pérenne, des axes 'Fictifs' correspondant aux différents bras sont modélisés.</p> <p>Sinon, seul l'axe du cours d'eau principal est modélisé dans le cas de bancs de sables qui varient très régulièrement.</p>		

Attributs par défaut : Pour les attributs ci-dessous, toutes les valeurs renseignées sont calculées automatiquement.

Entité donnant la Nature	Surfaces et Tronçons Hydro (valeurs d'attribut calculées automatiquement)				Tronçons Hydro uniquement (valeurs d'attribut calculées automatiquement)	
	Nature	Pos/Sol	Salinité	Origine	Navigabilité	Délimitation
Tronçon	Aqueduc		FAUX	artificielle	FAUX	
Tronçon	Canal		FAUX	artificielle		
Tronçon	Conduit buse	-1	FAUX	artificielle	FAUX	FAUX
Tronçon	Conduit forcé		FAUX	artificielle	FAUX	
Surface	Delta	0	VRAI	naturelle-non aménagée		
Tronçon	Ecoulement canalisé		FAUX	naturelle aménagée		
Tronçon	Ecoulement endoréique		FAUX	naturelle non aménagée	FAUX	
Tronçon	Ecoulement karstique		FAUX	naturelle non aménagée	FAUX	
Tronçon	Ecoulement naturel		FAUX			
Tronçon	Ecoulement phréatique		FAUX	naturelle non aménagée	FAUX	
Tronçon	Ravine		FAUX		FAUX	
Surface	Estuaire	0	VRAI	naturelle non aménagée		
Surface	Glacier, névé	0	FAUX	naturelle non aménagée	FAUX	
Surface	Lac	0	FAUX	naturelle non aménagée		
Surface	Lagune	0	VRAI	naturelle non aménagée		
Surface	Mangrove	0	VRAI	naturelle non aménagée	FAUX	
Surface	Marais	0	FAUX	naturelle non aménagée	FAUX	
Surface	Mare	0	FAUX		FAUX	
Surface	Plan d'eau de gravière	0	FAUX	artificielle	FAUX	
Surface	Plan d'eau de mine	0	FAUX	artificielle	FAUX	
Surface	Réservoir-bassin			artificielle	FAUX	
Surface	Réservoir-bassin d'orage		FAUX	artificielle	FAUX	
Surface	Réservoir-bassin piscicole	0	FAUX	artificielle	FAUX	
Surface	Retenue	0	FAUX	artificielle	FAUX	
Surface	Retenue-barrage	0	FAUX	artificielle	FAUX	
Surface	Retenue-bassin portuaire	0	VRAI	artificielle	FAUX	
Surface	Retenue-digue	0	FAUX	artificielle	FAUX	

Format PostgreSQL	Format Shapefile
nature	NATURE
	Longueur maximale : 27

Type : Liste

Valeurs possibles : Aqueduc | Canal | Conduit buse | Conduit forcé | Delta | Ecoulement canalisé | Ecoulement endoréique | Ecoulement hyporhéique | Ecoulement karstique | Ecoulement naturel | Ecoulement phréatique | Estuaire | Glacier, névé | Inconnue | Lac | Lagune | Mangrove | Marais | Mare | Plan d'eau de gravière | Plan d'eau de mine | Ravine | Réservoir-bassin | Réservoir-bassin d'orage | Réservoir-bassin piscicole | Retenue | Retenue-barrage | Retenue-bassin portuaire | Retenue-digue

Définition : Nature du tronçon hydrographique.

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Remarque : Cette valeur sera détaillée au fur et à mesure de l'enrichissement de la BDTopage, notamment avec les concours des Agences de l'eau.

La plupart des valeurs du champ 'Nature' sont à 'Ecoulement naturel' ou 'Canal' par défaut, à l'initialisation de la BDTopage.

A terme, la nature des Tronçon hydrographique doit correspondre à celle des Surface hydrographique traversée sauf dans le cas suivant : Un Tronçon hydrographique de Persistance = "Permanent" traversant une Surface hydrographique de Persistance = "Intermittent" ou "Ephémère" ou "Sec" sera codé selon la nature de l'écoulement amont, par ex: "Ecoulement naturel".

Exemple : Nature="Retenue-barrage" pour un axe fictif traversant un lac de barrage.

Nature = « Aqueduc »

Définition : Canalisation construite destinée à transporter l'eau potable suivant une faible pente.

Regroupement : Aqueduc

Nature = « Canal »

Définition : Voie d'eau artificielle essentiellement à l'air libre, à très faible déclivité.

Regroupement : Canal | Fossé d'adduction | Chenal artificiel | Ancien canal

Nature = « Conduit buse »

Définition : Ouvrage constitué d'au moins un conduit transversal, généralement fait de béton ou de métal, laissant circuler l'eau sous une route, une voie ferrée ou une autre structure.

Regroupement : Conduit busé | Buse

Nature = « Conduit forcé »

Définition : Canalisation d'eau (conduite) conçue pour le transport de l'eau dans l'usage ultérieur de la force hydraulique.
Une conduite forcée permet le transfert d'eau en charge (gravitaire et sous pression) vers une usine hydroélectrique.

Regroupement : Conduit forcé | Conduite forcée | Galerie d'amenée vers un site hydroélectrique

Nature = « Delta »

Définition : Axe fictif d'une Surface hydrographique traversant un delta.

Compatibilité entre attributs : Fictif = "Vrai" si Persistance = 'Permanent'

Nature = « Ecoulement canalisé »

Définition : Tout ou partie d'un cours d'eau ou d'un tronçon dont le lit et/ou les berges ont été aménagés pour garder son écoulement dans un chenal à des fins multiples (défense des berges, lutte contre les inondations, navigation, etc.).

Nature = « Ecoulement endoréique »

Définition : Eaux de surface n'atteignant pas la mer ou l'océan mais alimentant un plan d'eau sans exutoire ou bien absorbées au cours de leur écoulement par infiltration et/ou évaporation.

Nature = « Ecoulement hyporhéique »

Définition : Ecoulement se faisant dans les interstices sédimentaires saturés en eau, présent lorsqu'un cours d'eau s'écoule sur un substratum perméable. On parle alors d'écoulement dans une zone hyporhéique. Ces écoulements peuvent être présent lorsque les écoulements de surface ne le sont plus, c'est le cas des cours d'eau intermittent.

Nature = « Ecoulement karstique »

Définition : Voie d'eau naturelle à écoulement pérenne ou intermittent traversant des terrains fissurés en général calcaires et pouvant subir des pertes ou bénéficier d'apports dus à des résurgences.

Nature = « Ecoulement naturel »

Définition : Voie empruntée préférentiellement par l'écoulement gravitaire des eaux météoriques provenant notamment du ruissellement, d'émergences, de la fonte des glaces, d'un étang ou de régions gorgées d'eau.

Le cours d'eau peut être à écoulement pérenne, intermittent ou saisonnier. Il possède un régime hydrologique naturel.

Remarque : Valeur par défaut. A terme, la nature des Tronçon hydrographique doit correspondre à celle des Surface hydrographique traversée : Exemple : Nature=Retenue-barrage pour un axe fictif traversant un lac de barrage.

Nature = « Ecoulement phréatique »

Définition : Cours d'eau ou tronçon dont la source et/ou les apports intermédiaires sont directement et uniquement liés au niveau de la nappe phréatique.

Nature = « Estuaire »

Définition : Axe fictif traversant un estuaire.

Compatibilité entre attributs : Fictif = "Vrai" si Persistance = 'Permanent'

Nature = « Glacier, névé »

Définition : Ecoulement passant sous un glacier ou un névé.

Compatibilité entre attributs : 'Délimitation' = "Faux"

Nature = « Inconnue »

Définition : Nature inconnue.

Nature = « Lac »

Définition : Axe fictif traversant un lac.

Compatibilité entre attributs : Fictif="Vrai" si Persistance = 'Permanent'

Nature = « Lagune »

Définition : Axe fictif traversant une lagune.

Compatibilité entre attributs : Fictif = "Vrai" si Persistance = 'Permanent'

Nature = « Mangrove »

Définition : Axe fictif traversant une mangrove.

Compatibilité entre attributs : Fictif = "Vrai" si Persistence = 'Permanent'

Nature = « Marais »

Définition : Axe fictif traversant un marais.

Compatibilité entre attributs : Fictif = "Vrai" si Persistence = 'Permanent'

Nature = « Mare »

Définition : Axe fictif traversant une mare.

Compatibilité entre attributs : Fictif = "Vrai" si Persistence = 'Permanent'

Nature = « Plan d'eau de gravière »

Définition : Axe fictif traversant un plan d'eau de gravière.

Compatibilité entre attributs : Fictif = "Vrai" si Persistence = 'Permanent'

Nature = « Plan d'eau de mine »

Définition : Axe fictif traversant un plan d'eau d'exhaure.

Compatibilité entre attributs : Fictif = "Vrai" si Persistence = 'Permanent'

Nature = « Ravine »

Définition : Axe fictif traversant une ravine (écoulement naturel créé par le ruissellement concentré des eaux de pluie sur des terrains imperméables lors de phénomènes pluvieux courts et intenses).

Nature = « Réservoir-bassin »

Définition : Axe fictif traversant un bassin.

Compatibilité entre attributs : Fictif = "Vrai" si Persistence = 'Permanent'

Nature = « Réservoir-bassin d'orage »

Définition : Axe fictif traversant un bassin d'orage.

Compatibilité entre attributs : Fictif = "Vrai" si Persistence = 'Permanent'

Nature = « Réservoir-bassin piscicole »

Définition : Axe fictif traversant un bassin piscicole.

Compatibilité entre attributs : Fictif = "Vrai" si Persistence = 'Permanent'

Nature = « Retenue »

Définition : Axe fictif traversant une retenue (comprend les retenues collinaires, étangs...)

Compatibilité entre attributs : Fictif = "Vrai" si Persistence = 'Permanent'

Nature = « Retenue-barrage »

Définition : Axe fictif traversant une retenue de barrage (également les retenues formées par les écluses)

Compatibilité entre attributs : Fictif = "Vrai" si Persistence = 'Permanent'

Nature = « Retenue-bassin portuaire »

Définition : Axe fictif traversant un bassin portuaire.

Compatibilité entre attributs : Fictif = "Vrai" si Persistence = 'Permanent'

Nature = « Retenue-digue »

Définition : Axe fictif traversant une retenue endiguée.

Position par rapport au sol

Format PostgreSQL	Format Shapefile
position_par_rapport_au_sol	POS_SOL
	Longueur maximale : 8

Type : Liste

Valeurs possibles : 0 | -1 | 1 | -2 | 2 | Inconnue

Définition : Niveau de l'objet par rapport à la surface du sol.

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Position par rapport au sol = « 0 »

Définition : Le tronçon hydrographique est au niveau du sol.

Position par rapport au sol = « -1 »

Définition : Le tronçon hydrographique est sous terre.

Position par rapport au sol = « 1 »

Définition : Le tronçon hydrographique est suspendu ou en hauteur.

Position par rapport au sol = « -2 »

Position par rapport au sol = « 2 »

Position par rapport au sol = « Inconnue »

Définition : La position est inconnue.

Persistence

Format PostgreSQL	Format Shapefile
persistence	PERSISTANC
	Longueur maximale : 12

Type : Liste

Valeurs possibles : Ephémère | Inconnue | Intermittent | Permanent | Sec

Définition : Degré de persistance de l'écoulement de l'eau.

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Persistence = « Ephémère »

Définition : Rempli et/ou s'écoulant pendant des précipitations et immédiatement après.

Persistence = « Inconnue »

Définition : La valeur de 'Persistence' du tronçon est inconnue.

Persistence = « Intermittent »

Définition : Rempli et/ou s'écoulant pendant une partie de l'année.

Persistence = « Permanent »

Définition : Rempli et/ou s'écoulant de manière permanente.

Persistence = « Sec »

Définition : Rempli et/ou s'écoulant de façon temporaire, généralement uniquement pendant de fortes précipitations et/ou immédiatement après (sec).

Spécifications de saisie : Egalement utilisé pour des anciens canaux nommés célèbres dont le tracé subsiste mais qui ne sont plus utilisés.

Ex: *Ancien canal du Verdon, de Rouchas...*

Fossé

Format PostgreSQL	Format Shapefile
fosse	FOSSE

Type : Booléen

Définition : Indique qu'il s'agit d'un fossé et non pas d'un cours d'eau.
Cet attribut n'est pas opposable légalement.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Cette valeur n'est remplie que sur certains secteurs géographiques précis suite à des partenariats locaux.

Navigabilité

Format PostgreSQL	Format Shapefile
navigabilite	NAVIGABL

Type : Booléen

Définition : Navigabilité du tronçon hydrographique.

Valeur particulière : Navigabilité = Vrai : Il s'agit des voies inscrites à la nomenclature des voies navigables.

Navigabilité = Faux : Il s'agit de tronçons hydrographiques non utilisés pour la navigation car le tirant d'eau est trop faible, les zones fermées à la navigation (barrage) et les axes fictifs traversant les plans d'eau.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

La plupart des valeurs sont calculées automatiquement en fonction de l'attribut 'Nature'. La liste des correspondances est dans le tableau des "Attributs par défaut", en introduction de la classe.

Salinité

Format PostgreSQL	Format Shapefile
salinite	SALINITE

Type : Booléen

Définition : Salinité d'un cours d'eau.

Cet attribut de préciser si l'eau est salée (Salinité = "Vrai") ou douce (Salinité = "Faux").

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

La plupart des valeurs sont calculées automatiquement en fonction de l'attribut 'Nature'. La liste des correspondances est dans le tableau des "Attributs par défaut", en introduction de la classe.

Numéro d'ordre

Format PostgreSQL	Format Shapefile
numero_d_ordre	NUM_ORDRE
Longueur maximale : 2	Longueur maximale : 2

Type : Texte

Définition : Nombre (ou code) exprimant le degré de ramification d'un tronçon hydrographique.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Stratégie de classement

Format PostgreSQL	Format Shapefile
strategie_de_classement	CLA_ORDRE
Longueur maximale : 30	Longueur maximale : 32

Type : Texte

Définition : Précise la méthode utilisée pour calculer le degré de ramification du Tronçon hydrographique.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Origine

Format PostgreSQL	Format Shapefile
origine	ORIGINE
	Longueur maximale : 24

Type : Liste

Valeurs possibles : Sans valeur | Artificielle | Inconnue | Naturelle aménagée | Naturelle non aménagée

Définition : Origine, naturelle ou artificielle, du tronçon hydrographique.

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

La plupart des valeurs sont calculées automatiquement en fonction de l'attribut 'Nature'. La liste des correspondances est dans le tableau des "Attributs par défaut", en introduction de la classe.

Origine = « Artificielle »

Définition : Portion de cours d'eau dont le cours a été construit ou creusé par l'homme.

Regroupement : Bief | Canal d'irrigation | Canal | Canal navigable | Canal d'adduction d'eau à ciel ouvert | Canal d'amenée (amenée d'eau à des usines hydroélectriques) | Canal de dérivation | Canal ou fossé d'assèchement ou de drainage | Fossé d'adduction d'eau | Fossé

Origine = « Inconnue »

Définition : L'origine du tracé est inconnue.

Origine = « Naturelle aménagée »

Définition : Tronçon de cours d'eau dont le lit a été modifié par intervention humaine. Le lit d'écoulement est naturel (coule dans un thalweg) mais les berges ont été aménagées.

Regroupement : Cours d'eau naturel aménagé | Fleuve canalisé | Rivière canalisée | Ruisseau canalisé

Origine = « Naturelle non aménagée »

Définition : Portion de cours d'eau naturel, n'ayant pas subi d'intervention humaine.

Périmètre d'utilisation ou origine

Format PostgreSQL	Format Shapefile
perimetre_d_utilisation_ou_origine	PER_ORDRE
Longueur maximale : 30	Longueur maximale : 32

Type : Texte

Définition : Cet attribut indique le périmètre d'utilisation ou l'origine de la codification hydrographique utilisée (et notamment s'il s'agit d'un code d'ordre national, supranational ou européen).

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Spécifications de saisie : 'Périmètre d'utilisation ou origine' = "FR" pour la métropole.

Sens de l'écoulement

Format PostgreSQL	Format Shapefile
sens_de_l_écoulement	SENS_ECOUL
	Longueur maximale : 12

Type : Liste

Valeurs possibles : Double sens | Inconnu | Sens direct | Sens inverse

Définition : Sens dans lequel l'eau s'écoule par rapport au sens de numérisation de la géométrie de l'objet.

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Sens de l'écoulement = « Double sens »

Définition : L'eau peut s'écouler dans les deux sens. Peut concerner des canaux, en milieu de marais, dont le flux est géré par l'homme à l'aide de vannes.

Sens de l'écoulement = « Inconnu »

Définition : Le sens dans lequel l'eau s'écoule est inconnu.

Sens de l'écoulement = « Sens direct »

Définition : Le sens dans lequel l'eau s'écoule est identique au sens de numérisation de la géométrie de l'objet.

Sens de l'écoulement = « Sens inverse »

Définition : Le sens dans lequel l'eau s'écoule est inverse au sens de numérisation de la géométrie de l'objet.

Réseau principal coulant

Format PostgreSQL	Format Shapefile
reseau_principal_coulant	RES_COULAN

Type : Booléen

Définition : Spécifie si le tronçon fait partie du réseau principal coulant. Le réseau principal coulant représente un trajet sans ramification à travers un réseau hydrographique.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Délimitation

Format PostgreSQL	Format Shapefile
delimitation	DELIMIT

Type : Booléen

Définition : Indique que la délimitation (par exemple, limites et autres informations) d'un tronçon hydrographique est connue.

Valeurs possibles :

Délimitation = "Faux" : emplacement inconnu d'un Tronçon hydrographique car non visible sur les photographies aériennes. Exemples : tronçon empruntant un passage souterrain sous une zone artificialisée (village...), sous couvert végétal dense, ou tronçon intermittent dont l'emplacement exact n'est pas visible sur les photos aériennes.

Délimitation = "Vrai" : valeur par défaut quand le tronçon est visible sur les photographies aériennes, y compris pour les axes fictifs modélisés pour assurer la continuité à l'intérieur des objets Surface hydrographique.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Classe de largeur

Format PostgreSQL	Format Shapefile
classe_de_largeur	LARGEUR
	Longueur maximale : 26

Type : Liste

Valeurs possibles : Sans valeur | En attente de mise à jour | Entre 0 et 5 m | Entre 15 et 50 m | Entre 250 et 1250 m | Entre 50 et 250 m | Entre 5 et 15 m | Plus de 1250 m | Plus de 50 m | Sans objet

Définition : Classe de largeur de plein bord ("LPB") du tronçon hydrographique.

Le lit de plein bord est la limite au delà de laquelle l'eau se répand dans la plaine d'inondation.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Classe de largeur = « En attente de mise à jour »

Classe de largeur = « Entre 0 et 5 m »

Classe de largeur = « Entre 15 et 50 m »

Classe de largeur = « Entre 250 et 1250 m »

Classe de largeur = « Entre 50 et 250 m »

Classe de largeur = « Entre 5 et 15 m »

Classe de largeur = « Plus de 1250 m »

Classe de largeur = « Plus de 50 m »

Remarque : Cette valeur sera dépréciée en 2023 et remplacée par les classes "Entre 50 et 250 m", "Entre 250 et 1250 m" et "Plus de 1250 m".

Classe de largeur = « Sans objet »

Remarque : La valeur "Sans objet" concerne les tronçons hydrographiques traversant les surfaces hydrographiques non coulantes et permanentes (retenues, mares, ...). Tous ces tronçons sont également fictifs.

Type de bras

Format PostgreSQL	Format Shapefile
-------------------	------------------

type_de_bras	BRAS
	Longueur maximale : 10

Type : Liste

Valeurs possibles : Sans valeur | Inconnu | Mort | Principal | Sans objet | Secondaire

Définition : Type de bras du tronçon hydrographique.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Type de bras = « Inconnu »

Définition : Type de bras non renseigné.

Type de bras = « Mort »

Définition : Partie relictuelle d'un ancien méandre ou d'une tresse. Les bras morts sont plus ou moins déconnectés du lit principal du fait du déplacement de celui-ci au fil des temps ou des mécanismes de sédimentation. Selon leur âge, la saison et le contexte météorologique, les bras morts peuvent être en eau ou asséchés.

Type de bras = « Principal »

Définition : Chenal dans lequel s'effectue l'écoulement principal d'une rivière.

Type de bras = « Sans objet »

Définition : Ne s'applique pas à ce tronçon.

Type de bras = « Secondaire »

Définition : Chenal n'assurant pas l'écoulement principal des eaux d'une rivière.

Code du cours d'eau BDCarthage

Format PostgreSQL	Format Shapefile
code_du_cours_d_eau_bdcarthage	CODE_CARTH
Longueur maximale : 8	Longueur maximale : 8

Type : Texte

Définition : Code générique du cours d'eau dans la BDCarthage ®.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Ce code est propre aux agences de l'eau.

Le code hydrographique d'un tronçon est composé de huit caractères :

- les quatre premiers caractères correspondent à la zone hydrographique,
- les trois caractères suivants représentent le code du tronçon dans la zone hydrographique,
- le huitième caractère est généralement le code milieu (0 = cours d'eau naturel, 1 = bras naturel, 2 = voie d'eau artificielle).

Dans ce champ est saisi le code strictement fourni par les agences de l'eau.

Liens vers cours d'eau

Format PostgreSQL	Format Shapefile
liens_vers_cours_d_eau	ID_C_EAU
	Longueur maximale : 254

Type : Lien multiple

Définition : Identifiant(s) = Clé(s) absolue(s) du ou des éventuel(s) <Cours d'eau> parent(s).

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Spécifications de saisie : Plusieurs ID sont séparés par le caractère "/".

Liens vers surface hydrographique

Format PostgreSQL	Format Shapefile
liens_vers_surface_hydrographique	ID_S_HYDRO
	Longueur maximale : 254

Type : Lien multiple

Définition : Identifiant(s) du ou des éventuel(s) objets Surface hydrographique traversé(s) par le tronçon hydrographique.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Lien vers entité de transition

Format PostgreSQL	Format Shapefile
lien_vers_entite_de_transition	ID_ENT_TR
	Longueur maximale : 24

Type : Lien simple

Définition : Identifiant de l'éventuel objet Entité de transition auquel appartient le tronçon hydrographique.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

CPX_Toponyme de cours d'eau

Format PostgreSQL	Format Shapefile
cpx_toponyme_de_cours_d_eau	NOM_C_EAU
	Longueur maximale : 120

Type : Texte

Définition : Toponyme(s) du ou des <Cours d'eau> traversant la surface hydrographique.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

CPX_Toponyme d'entité de transition

Format PostgreSQL	Format Shapefile
cpx_toponyme_d_entite_de_transition	NOM_ENT_TR
	Longueur maximale : 120

Type : Texte

Définition : Toponyme(s) du ou des Entité de transition traversant la surface hydrographique.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Géométrie

Type : Ligne 3D

10. Lieux nommés

Définition : Lieux-dits possédant un toponyme et décrivant un espace naturel ou un lieu habité.

Liste des classes :

- Détail orographique
- Lieu-dit non habité
- Toponymie lieux nommés
- Zone d'habitation

10.1 Lieux nommés - Attributs communs à plusieurs classes du thème

Aucun attribut commun propre à ce thème

10.2 Détail orographique

Attributs : *Cleabs* | Nature | Nature détaillée | *Toponyme* | *Statut du toponyme* | Importance | *Date de création* | *Date de modification* | *Date d'apparition* | *Date de confirmation* | *Sources* | *Identifiants sources* | *Méthode d'acquisition planimétrique* | *Précision planimétrique* | Géométrie | *Identifiant voie BAN*

Les attributs communs à plusieurs thèmes (en italique) ne sont pas décrits dans ce paragraphe (voir 5. Attributs communs à plusieurs thèmes).

Type de géométrie : Point 2D

Nom PostgreSQL : detail_orographique

Définition : Détail du relief portant un nom.

Nature

Format PostgreSQL	Format Shapefile
nature	NATURE
	Longueur maximale : 11

Type : Liste

Valeurs possibles : Cap | Cirque | Col | Crête | Dépression | Dune | Escarpement | Gorge | Gouffre | Grotte | Ile | Isthme | Montagne | Pic | Plage | Plaine | Récif | Rochers | Sommet | Terril | Vallée | Versant | Volcan

Définition : Précise la nature du détail orographique.

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Nature = « Cap »

Définition : Prédominance dans le contour d'une côte.

Regroupement : Cap | Pointe | Promontoire

Nature = « Cirque »

Définition : Dépression semi-circulaire, à bords raides.

Nature = « Col »

Définition : Point de passage imposé par la configuration du relief.

Regroupement : Col | Passage entre deux sommets

Nature = « Crête »

Définition : Partie étroite, saillante, qui constitue la cime d'une montagne. Ligne de partage des eaux (limite qui divise un territoire en un ou plusieurs bassins versants ; de chaque côté de cette ligne, les eaux s'écoulent dans des directions différentes).

Regroupement : Crête | Arête | Ligne de faite

Nature = « Dépression »

Définition : Dépression naturelle du sol.

Regroupement : Bassin fermé | Cuvette | Dépression | Doline | Creux

Nature = « Dune »

Définition : Relief constitué par un amas de sable.

Nature = « Escarpement »

Définition : Relief en pente abrupte ; versant en pente abrupte d'une montagne.

Regroupement : Barre rocheuse | Escarpement rocheux | Face abrupte | Falaise

Nature = « Gorge »

Définition : Vallée étroite et encaissée.

Regroupement : Canyon | Cluse | Défilé | Gorge

Nature = « Gouffre »

Définition : Excavation dont l'ouverture se situe dans le sol.

Regroupement : Gouffre | Aven

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Aven

Nature = « Grotte »

Définition : Grotte naturelle ou excavation.

Regroupement : Cave naturelle | Grotte

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Cave

Nature = « Ile »

Définition : Espace de terre, d'étendue variable, entouré d'eau de tous côtés, ou rattaché au continent par un pédoncule plus ou moins large.

Regroupement : Ile | Ilot | Presqu'île

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Presqu'île

Nature = « Isthme »

Définition : Bande de terre étroite entre deux mers, réunissant deux terres.

Regroupement : Cordon littoral | Isthme

Nature = « Montagne »

Définition : Désigne une montagne ou un massif de manière globale et non un sommet en particulier (voir Nature="Sommet").

Nature = « Pic »

Définition : Sommet pointu d'une montagne.

Regroupement : Aiguille | Pic | Piton

Nature = « Plage »

Définition : Zone littorale marquée par le flux et le reflux des marées.

Regroupement : Grève | Plage

Nature = « Plaine »

Définition : Zone de surface terrestre caractérisée par une relative planéité.

Regroupement : Plaine | Plateau

Nature = « Récif »

Définition : Rochers situés en mer ou dans un fleuve, mais dont une partie, faiblement émergée, peut constituer un obstacle ou un repère.

Regroupement : Brisants | Récifs | Rochers marins

Nature = « Rochers »

Définition : Zone ou détail caractérisé par une nature rocheuse mais non verticale (--> Nature="Falaise")

Regroupement : Rochers | Cheminée de fée | Affleurement rocheux | Eboulis | Chaos

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Bloc rocheux isolé | Cheminée de fée

Nature = « Sommet »

Définition : Point haut du relief non caractérisé par un profil abrupt (voir aussi Nature="Pic".)

Regroupement : Colline | Mamelon | Mont | Sommet | Inselberg

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Inselberg

Nature = « Terril »

Définition : Colline artificielle construite par accumulation de résidu minier.

Regroupement : Terril

Sélection : Seuls les terrils nommés sont retenus.

Nature = « Vallée »

Définition : Espace de terre resserré entre deux coteaux.

Forme définie par la convergence des versants et qui est, ou a été parcourue par un cours d'eau ou un glacier.

Regroupement : Combe | Ravin | Val | Vallée | Vallon | Thalweg | Ancien glacier

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Ancien glacier

Nature = « Versant »

Définition : Plan incliné joignant une ligne de crête et un thalweg.

Regroupement : Coteau | Versant

Nature = « Volcan »

Définition : Toute forme de relief témoignant d'une activité volcanique.

Regroupement : Cratère | Volcan

Exemple de toponyme : *cratère de la crose, nid de la poule, creux morel.*

Nature détaillée

Format PostgreSQL	Format Shapefile
nature_detaillée	NAT_DETAIL
	Longueur maximale : 19

Type : Liste

Valeurs possibles : Sans valeur | Ancien glacier | Aven | Bloc rocheux isolé | Cave | Cheminée de fée | Inselberg | Presqu'île

Définition : Nature particulière du détail orographique

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Nature détaillée = « Ancien glacier »

Définition : Zone de moraines ou ancien glacier portant un toponyme.

Valeur du champ « Nature » associée : Vallée

Nature détaillée = « Aven »

Définition : Abîme, formation géologique caractéristique des régions karstiques des Causses et vallées de l'Aveyron et de la Lozère dans le Massif Central.

Regroupement : Aven

Valeur du champ « Nature » associée : Gouffre

Nature détaillée = « Bloc rocheux isolé »

Définition : Bloc rocheux caractéristique faisant office de point de repère, généralement dans un paysage dégagé.

Regroupement : Bloc rocheux isolé

Valeur du champ « Nature » associée : Rochers

Nature détaillée = « Cave »

Définition : Grotte naturelle utilisée pour le vieillissement, la conservation ou la culture de produits alimentaires.

Regroupement : Cave naturelle

Valeur du champ « Nature » associée : Grotte

Nature détaillée = « Cheminée de fée »

Définition : Grande colonne naturelle faite de roches friables, le plus souvent sédimentaires, et dont le sommet est constitué d'une roche résistant mieux à l'érosion.

Regroupement : Cheminée de fée | Demoiselle coiffée

Valeur du champ « Nature » associée : Rochers

Nature détaillée = « Inselberg »

Définition : Relief isolé (colline ou un petit massif) qui, en Guyane, domine significativement une plaine ou un plateau.

Regroupement : Inselberg (Guyane)

Valeur du champ « Nature » associée : Sommet

Nature détaillée = « Presqu'île »

Définition : Partie saillante d'une côte, reliée à la terre par un isthme.

Regroupement : Tombolo | Presqu'île

Valeur du champ « Nature » associée : Ile

Importance

Format PostgreSQL	Format Shapefile
importance	IMPORTANCE
	Longueur maximale : 1

Type : Liste

Valeurs possibles : 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6

Définition : Attribut permettant de hiérarchiser les Détail orographique en fonction de leur importance ou notoriété relative telle que définie sur la carte topographique IGN.

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Importance = « 1 »

Définition : L'objet a une importance ou un rayonnement national, justifiant de le représenter aux échelles de l'ordre du 1 : 1 000 000.

Importance = « 2 »

Définition : L'objet a une importance ou un rayonnement régional, justifiant de le représenter aux échelles de l'ordre du 1 : 250 000.

Importance = « 3 »

Définition : L'objet a une importance ou un rayonnement départemental, justifiant de le représenter aux échelles de l'ordre du 1 : 100 000.

Importance = « 4 »

Définition : L'objet a une importance ou un rayonnement intercommunal ou cantonal, justifiant de le représenter aux échelles de l'ordre du 1 : 50 000.

Importance = « 5 »

Définition : L'objet a une importance ou un rayonnement communal, justifiant de le représenter aux échelles de l'ordre du 1 : 25 000.

Importance = « 6 »

Définition : Valeur par défaut. L'objet a une importance ou un rayonnement local, justifiant de le représenter aux échelles de l'ordre du 1 : 5 000.

Géométrie

Type : Point 2D

10.3 Lieu-dit non habité

Attributs : *Cleabs* | Nature | *Toponyme* | *Statut du toponyme* | Importance | *Date de création* | *Date de modification* | *Date d'apparition* | *Date de confirmation* | *Sources* | *Identifiants sources* | *Méthode d'acquisition planimétrique* | *Précision planimétrique* | Géométrie | *Identifiant voie BAN*

Les attributs communs à plusieurs thèmes (en italique) ne sont pas décrits dans ce paragraphe (voir 5. Attributs communs à plusieurs thèmes).

Type de géométrie : Point 2D

Nom PostgreSQL : lieu_dit_non_habite

Définition : Lieu-dit non habité dont le toponyme ne se rapporte ni à un détail orographique, ni à un détail hydrographique.

Nature

Format PostgreSQL	Format Shapefile
nature	NATURE
	Longueur maximale : 20

Type : Liste

Valeurs possibles : Arbre | Bois | Lieu-dit non habité | Pare-feu

Définition : Précise la nature d'un lieu-dit rural ne correspondant pas à une zone d'habitation.

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Nature = « Arbre »

Définition : Arbre nommé.

Regroupement : Arbre isolé nommé | Arbre remarquable nommé

Nature = « Bois »

Définition : Bois ou forêt nommé.

Regroupement : Bois (toponyme) | Forêt (toponyme) | Forêt domaniale (toponyme)

Remarques : Un arboretum est saisi en <Zone d'activité ou d'intérêt> de Catégorie="Culture et loisirs", de Nature="Espace public" avec une Nature détaillée="Arboretum".

Une pépinière nommée est saisi en <Zone d'activité ou d'intérêt> de Catégorie="Industriel ou commercial", de Nature="Divers agricole" avec une Nature détaillée="Pépinière".

Nature = « Lieu-dit non habité »

Définition : Lieu-dit quelconque, dont le nom est généralement attaché à des terres.

Regroupement : Lieu-dit non habité (toponyme) | Plantation (toponyme) | Espace cultivé (toponyme)

Sélection : Seuls les lieux-dits non habités comportant un toponyme sont retenus.

Nature = « Pare-feu »

Définition : Dispositif destiné à empêcher la propagation d'un incendie (généralement, ouverture pratiquée dans le massif forestier menacé).

Regroupement : Pare-feu (toponyme)

Sélection : Tous les pare-feux nommés. La plupart sont issus de la carte au 1:25 000.

Modélisation géométrique : L'objet est saisi sur le Tronçon de route de Nature="Sentier" si celui-ci existe.

Importance

Format PostgreSQL	Format Shapefile
importance	IMPORTANCE
	Longueur maximale : 1

Type : Liste

Valeurs possibles : 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6

Définition : Attribut permettant de hiérarchiser les toponymes de lieux-dits non habités en fonction de l'emprise de l'espace naturel qu'ils nomment.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Importance = « 1 »

Définition : Non utilisé.

Importance = « 2 »

Définition : Non utilisé.

Importance = « 3 »

Définition : L'objet désigne un lieu-dit naturel d'emprise comprise entre 5 et 20 km² ou d'un bois nommé d'emprise compris entre 2 et 5 km², justifiant de le représenter aux échelles de l'ordre du 1 : 100 000.

Importance = « 4 »

Définition : L'objet désigne un lieu-dit naturel d'emprise comprise entre 2 et 5 km², justifiant de le représenter aux échelles de l'ordre du 1 : 50 000.

Importance = « 5 »

Définition : L'objet désigne un bois ou un lieu-dit naturel d'emprise comprise entre 10 et 25 ha, justifiant de le représenter aux échelles de l'ordre du 1 : 25 000.

Importance = « 6 »

Définition : L'objet désigne un lieu-dit naturel d'emprise inférieure à 10 ha et donc la notoriété est très locale ou constitue une information redondante avec d'autres objets

Géométrie

Type : Point 2D

10.4 Toponymie lieux nommés

Attributs : *Géométrie* | *Cleabs de l'objet* | *Classe de l'objet* | *Nature de l'objet* | *Graphie du toponyme* | *Source du toponyme* | *Statut du toponyme* | *Date du toponyme* | *Langue du toponyme*

Les attributs communs à plusieurs thèmes (en italique) ne sont pas décrits dans ce paragraphe (voir 5. Attributs communs à plusieurs thèmes).

Type de géométrie : Point 2D

Nom PostgreSQL : toponymie_lieux_nommes

Géométrie

Type : Point 2D

10.5 Zone d'habitation

Attributs : *Cleabs* | *Nature* | *Nature détaillée* | *Toponyme* | *Statut du toponyme* | *Importance* | *Fictif* | *Etat de l'objet* | *Date de création* | *Date de modification* | *Date d'apparition* | *Date de confirmation* | *Sources* | *Identifiants sources* | *Méthode d'acquisition planimétrique* | *Précision planimétrique* | *Géométrie* | *Identifiant voie BAN*

Les attributs communs à plusieurs thèmes (en italique) ne sont pas décrits dans ce paragraphe (voir 5. Attributs communs à plusieurs thèmes).

Type de géométrie : MultiPolygone 2D

Nom PostgreSQL : zone_d_habitation

Définition : Lieu-dit habité de manière permanente, temporaire mais régulière ou anciennement habité et à l'état de ruines.

Sélection : Voir les différentes valeurs de l'attribut 'Nature'.

Toponyme : A de rares exceptions (habitations de Guyane, site ruiné...), une zone d'habitation doit posséder un toponyme.

Modélisation géométrique :

La géométrie des <Zone d'habitation> est surfacique.

L'attribut Fictif = "Vrai" indique que le contour n'est pas encore déterminé. Dans ce cas, la géométrie est représentée par un "carré" de 5 m de côté.

Si Fictif = "Faux", une emprise a été saisie.

Selon la Nature, cette emprise représente les contours d'un quartier définis par une municipalité, ou l'emprise de la zone bâti continue (zone urbaine) pour les villes et les bourgs importants.

Ces emprises peuvent inclure des quartiers ou lieux-dits différemment nommés, faisant partie d'une continuité d'espace bâti.

Ces surfaces ont été initialisées par un calcul automatique d'emprise.

Dans ce dernier cas, la surface est construite à l'aide d'un processus entièrement automatique. L'algorithme calcule des buffers autour des bâtiments, avec une distance de 100 m pour les villes les plus importantes, et de 50 m sinon. Diverses simplifications géométriques sont ensuite effectuées (suppression des petits trous, lissages, etc.). Tous les bâtiments sont utilisés dans le calcul, à exception des bâtiments de type "construction légère" et des bâtiments de surface inférieure à 50 m². Les terrains de sport, cimetières, réservoirs et les pont surfaciques sont pris en compte dans le calcul. Enfin, les surfaces sont systématiquement découpées aux limites de commune.

Le calcul des emprises des zones d'habitation est différent en Guyane où il est issu des zones d'occupation du sol produites dans le cadre du RGG.

La géométrie de chaque quartier ou de lieu-dit non surfacifié pourra être distinguée plus précisément par les partenaires intéressés dans le cadre d'action collaboratives.

Avertissement : La limite d'un lieu nommé est par nature floue et souvent subjective. Le résultat de ce calcul de surface, entièrement automatique, cherche à dessiner la zone d'habitation dans ses grandes lignes. Cette couche ne saurait prétendre constituer un zonage réglementaire ; les limites des surfaces ne traduisent pas la réalité terrain. Elles peuvent contenir certaines approximations ou erreurs tant il y a de cas particuliers, notamment du fait de l'emplacement initial du ponctuel localisant la zone habitée.

Un usage possible de cette couche surfacique est par exemple d'aider au placement des toponymes dans une représentation cartographique de la base : en utilisant une surface comme support, le placement sera plus harmonieux.

Elle permet une estimation approximative de la surface anthropisée, mais pour des thématiques d'artificialisation, il conviendra de se rapprocher du produit OCS GE ®

Nature

Format PostgreSQL	Format Shapefile
nature	NATURE
	Longueur maximale : 18

Type : Liste

Valeurs possibles : Château | Grange | Habitat temporaire | Lieu-dit habité | Moulin | Quartier | Ruines

Définition : Nature de la zone d'habitation

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Nature = « Château »

Définition : Lieu-dit, nommé dans la mesure du possible, caractérisé par la présence d'un château ou d'une tour. Le lieu-dit peut ne pas être habité ou ne plus être habité mais n'est pas totalement en ruines.

Regroupement : Château | Manoir remarquable | Tour nommée | Château fort

Sélection : Château ou manoir non ruiné portant un toponyme dans la mesure du possible.

Un château ou une tour en ruines est saisi dans la Nature="Ruines".

Dans certains cas, des <Zone d'habitation> de Nature = "Château" peuvent être saisies sans toponyme pour des raisons d'affichage cartographique à moyenne échelle.

Autres Natures : Un pigeonnier, une tour de garde ou donjon, un télégraphe Chappe ou un beffroi, s'ils sont nommés, sont codés en <Zone d'activité ou d'intérêt> de Nature="Construction".

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Château fort | Tour

Nature = « Grange »

Définition : Construction légère de type grange, cabane... nommée.

Regroupement : Abri rural | Baraquement | Cabane nommée | Grange nommée | Bergerie nommée

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Bergerie | Cabane

Nature = « Habitat temporaire »

Définition : En Guyane française, lieu d'habitat intermittent nommé, régulièrement fréquenté par les habitants ou exploitants de la forêt.

Regroupement : Carbet | Habitation intermittente (Guyane) | Maison communautaire (Guyane)

Sélection : Les carbets (maisons communautaires) habitées de manière intermittente au gré des déplacements des habitants sont retenus s'ils possèdent un toponyme.

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Carbet

Nature = « Lieu-dit habité »

Définition : Groupe d'habitations nommé.

Regroupement : Lieu-dit habité | Hameau | Groupe d'habitations | Habitation isolée | Ancien chef-lieu de commune | Ferme | Enclave (mention cartographique) | Commune (toponyme)

Remarque : Les noms d'immeubles et de résidences sont à saisir en Nature="Quartier".

Nature = « Moulin »

Définition : Moulin ou ancien moulin à eau nommé.

Regroupement : Moulin à eau | Ancien moulin à eau

Exemple de toponyme : le moulin labatut, moulin de la frête, moulin de saint-tugdual, ancien moulin de l'étang,...

Saisie d'une surface : Inutile

Remarque : Les moulins à vent nommés sont saisis en <Zone d'activité ou d'intérêt> de Nature="Construction" et de Nature détaillée="Moulin à vent".

Nature = « Quartier »

Définition : Quartier nommé.

Regroupement : Cité | Faubourg | Lotissement | Quartier | Immeuble nommé | Résidence | Tour d'habitation nommée

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Chalet | Hôtel particulier | Immeuble | Lotissement | Quartier urbain | Résidence

Nature = « Ruines »

Définition : Bâtiment ou construction en ruines.

Regroupement : Ruine nommée | Eglise ruinée | Château ruiné

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Château ruiné | Eglise ruinée | Tour ruinée

Nature détaillée

Format PostgreSQL	Format Shapefile
nature_detaillée	NAT_DETAIL
	Longueur maximale : 18

Type : Liste

Valeurs possibles : Sans valeur | Bergerie | Cabane | Carbet | Chalet | Château fort | Château ruiné | Eglise ruinée | Hôtel particulier | Immeuble | Lotissement | Quartier urbain | Résidence | Tour | Tour ruinée | Village détruit

Définition : Précise la 'Nature' de la zone d'habitation.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Nature détaillée = « Bergerie »

Définition : Toponyme de bergerie.

Regroupement : Bergerie nommée

Valeur du champ « Nature » associée : Grange

Nature détaillée = « Cabane »

Définition : Toponyme de cabane isolée.

Regroupement : Cabane nommée

Valeur du champ « Nature » associée : Grange

Nature détaillée = « Carbet »

Définition : Habitat communautaire temporaire, en forêt guyanaise.

Regroupement : Carbet

Valeur du champ « Nature » associée : Habitat temporaire

Nature détaillée = « Chalet »

Définition : Toponyme de chalet isolé.

Regroupement : Chalet nommé

Valeur du champ « Nature » associée : Quartier

Nature détaillée = « Château fort »

Définition : Toponyme de château fort.

Regroupement : Château fort

Valeur du champ « Nature » associée : Château

Nature détaillée = « Château ruiné »

Définition : Château ruiné nommé ou important (hors château fort).

Regroupement : Château ruiné

Valeur du champ « Nature » associée : Ruines

Nature détaillée = « Eglise ruinée »

Définition : Église ruinée.

Regroupement : Eglise ruinée

Valeur du champ « Nature » associée : Ruines

Nature détaillée = « Hôtel particulier »

Définition : Toponyme d'hôtel particulier célèbre.

Regroupement : Hôtel particulier nommé

Valeur du champ « Nature » associée : Quartier

Nature détaillée = « Immeuble »

Définition : Toponyme d'immeuble ou de tour d'habitation.

Regroupement : Immeuble nommé | Tour d'habitation nommée

Valeur du champ « Nature » associée : Quartier

Nature détaillée = « Lotissement »

Définition : Toponyme de lotissement.

Regroupement : Lotissement

Valeur du champ « Nature » associée : Quartier

Nature détaillée = « Quartier urbain »

Définition : Quartier d'une ville importante défini par la mairie avec des contours précis, et généralement des conseils de quartier.

Remarque : L'initialisation est peu fiable et une mise à niveau est à prévoir.

Valeur du champ « Nature » associée : Quartier

Nature détaillée = « Résidence »

Définition : Toponyme de résidence.

Regroupement : Résidence nommée

Valeur du champ « Nature » associée : Quartier

Nature détaillée = « Tour »

Définition : Toponyme de tour.

Regroupement : Tour nommée

Valeur du champ « Nature » associée : Château

Nature détaillée = « Tour ruinée »

Définition : Tour ruinée.

Regroupement : Tour ruinée nommée

Valeur du champ « Nature » associée : Ruines

Nature détaillée = « Village détruit »

Définition : Village détruit durant la première guerre mondiale, parfois reconstruit, parfois non reconstruit.

Regroupement : Village détruit durant la première guerre mondiale, notamment dans le nord et l'est du pays.

Importance

Format PostgreSQL	Format Shapefile
importance	IMPORTANCE
	Longueur maximale : 1

Type : Liste

Valeurs possibles : 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6

Définition : Attribut permettant de hiérarchiser les zones d'habitation en fonction de leur importance ou notoriété relative.

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Importance = « 1 »

Définition : L'objet a une importance ou un rayonnement national, justifiant de le représenter -si la place le permet- aux échelles de l'ordre du 1 : 1 000 000.

Importance = « 2 »

Définition : L'objet a une importance ou un rayonnement régional, justifiant de le représenter aux échelles de l'ordre du 1 : 250 000.

Importance = « 3 »

Définition : L'objet a une importance ou un rayonnement départemental, justifiant de le représenter aux échelles de l'ordre du 1 : 100 000.

Importance = « 4 »

Définition : L'objet a une importance ou un rayonnement intercommunal ou cantonal, justifiant de le représenter aux échelles de l'ordre du 1 : 50 000.

Importance = « 5 »

Définition : L'objet a une importance ou un rayonnement communal, justifiant de le représenter aux échelles de l'ordre du 1 : 25 000.

Importance = « 6 »

Définition : Valeur par défaut. L'objet a une importance ou un rayonnement local, justifiant de le représenter aux échelles de l'ordre du 1 : 5 000.

Géométrie

Type : MultiPolygone 2D

11. Occupation du sol

Définition : Thème décrivant la couverture arborée terrestre et l'occupation de l'estran.

Il est indépendant du produit OCS Grande Echelle et a une vocation davantage cartographique.

Liste des classes :

- Haie
- Zone d'estran
- Zone de végétation

11.1 Occupation du sol - Attributs communs à plusieurs classes du thème

Aucun attribut commun propre à ce thème

11.2 Haie

Attributs : *Cleabs* | *Date de création* | *Date de modification* | *Date d'apparition* | *Date de confirmation* | Hauteur | Largeur | Sources | Identifiants sources | *Méthode d'acquisition planimétrique* | *Précision planimétrique* | Géométrie
Les attributs communs à plusieurs thèmes (en italique) ne sont pas décrits dans ce paragraphe (voir 5. Attributs communs à plusieurs thèmes).

Type de géométrie : Ligne 2D

Nom PostgreSQL : haie

Définition : Axe d'une haie.

La Haie est définie comme une clôture naturelle composée d'arbres, d'arbustes, d'épines ou de branchages et servant à délimiter ou à protéger un champ.

Source des données : Cette classe contient les données produites pour le Dispositif de Suivi des Bocages (DSB) sur la France métropolitaine.

Hauteur

Format PostgreSQL	Format Shapefile
hauteur	HAUTEUR
	Longueur maximale : 7

Type : Entier

Largeur

Format PostgreSQL	Format Shapefile
largeur	LARGEUR
	Longueur maximale : 3

Type : Entier

Sources

Format PostgreSQL	Format Shapefile
-------------------	------------------

sources	SOURCES
	Longueur maximale : 127

Type : Texte

Définition : Information indiquant la source des données : Dispositif de suivi des bocages (DSB).

Identifiants sources

Format PostgreSQL	Format Shapefile
identifiants_sources	ID_SOURCES
	Longueur maximale : 254

Type : Texte (long)

Définition : Identifiant de l'objet dans la base du DSB.

Géométrie

Type : Ligne 2D

11.3 Zone d'estran

Attributs : *Cleabs* | *Nature* | *Date de création* | *Date de modification* | *Date d'apparition* | *Date de confirmation* | *Sources* | *Identifiants sources* | *Méthode d'acquisition planimétrique* | *Précision planimétrique* | *Géométrie*

Les attributs communs à plusieurs thèmes (en italique) ne sont pas décrits dans ce paragraphe (voir 5. Attributs communs à plusieurs thèmes).

Type de géométrie : MultiPolygone 2D

Nom PostgreSQL : zone_d_estran

Définition : Partie du littoral située entre les limites extrêmes des plus hautes et des plus basses marées.

Sélection : Zones de galets ou graviers, de rochers inondés, ou de sable dans l'estran.

Si l'objet dépasse de la zone intertidale, il est saisi en intégralité : ainsi, cette couche couvre la zone d'estran (entre les laisses) mais aussi la zone terrestre attenante.

Actualité des données : Des incohérences avec la Limite terre-mer subsistent et sont dues à la référence utilisée au moment de la constitution de ces données (trait de côte HistoLitt de 2006).

Une mise à jour est à l'étude.

Nature

Format PostgreSQL	Format Shapefile
nature	NATURE
	Longueur maximale : 18

Type : Liste

Valeurs possibles : Graviers ou galets | Rocher | Sable

Définition : Nature de la zone littorale située entre les limites extrêmes des plus hautes et des plus basses marées.

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Nature = « Graviers ou galets »

Définition : Secteur de l'estran couvert de graviers ou de galets, incluant la zone terrestre attenante.

Regroupement : Graviers | Galets | Plage de galets | Plage de graviers

Nature = « Rocher »

Définition : Secteur de l'estran couvert de rochers.

Regroupement : Rochers immergés

Nature = « Sable »

Définition : Secteur de l'estran couvert de sable, incluant la zone terrestre attenante.

Regroupement : Sable littoral | Plage de sable

Géométrie

Type : MultiPolygone 2D

11.4 Zone de végétation

Attributs : *Cleabs* | Géométrie | *Date d'apparition* | *Date de confirmation* | *Méthode d'acquisition planimétrique* | *Précision planimétrique* | Nature | *Sources* | *Identifiants sources* | *Date de création* | *Date de modification*

Les attributs communs à plusieurs thèmes (en italique) ne sont pas décrits dans ce paragraphe (voir 5. Attributs communs à plusieurs thèmes).

Type de géométrie : MultiPolygone 2D

Nom PostgreSQL : zone_de_vegetation

Géométrie

Type : MultiPolygone 2D

Nature

Format PostgreSQL	Format Shapefile
nature	NATURE
	Longueur maximale : 28

Type : Liste

Valeurs possibles : Bananeraie | Bois | Canne à sucre | Forêt fermée de conifères | Forêt fermée de feuillus | Forêt fermée mixte | Forêt ouverte | Haie | Houblonnière | Lande herbacée | Lande ligneuse | Mangrove | Peupleraie | Rizière | Verger | Vigne | Zone arborée

Définition : Nature de la zone de végétation.

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Nature = « Bananeraie »

Définition : Plantation de bananiers.

Regroupement : Bananeraie

Sélection : Superficie supérieure à 5000 m² (0,5 ha), plus petite dimension de 25 m, dans les Collectivités et Départements d'Outre-Mer.

Modélisation géométrique : Contour extérieur de la parcelle plantée.

Nature = « Bois »

Définition : Espace peuplé d'arbres forestiers couvrant au moins 40 % du sol. Les jeunes plantations forestières, le reboisement naturel et les coupes à blanc sont également saisis en Nature="Bois".

Regroupement : Bois | Pépinière | Coupe à blanc | Jeune plantation | Bosquet

Sélection : Les zones arborées de superficie comprise entre 500 et 5000 m², dont le couvert absolu est supérieur à 40 %, et avec des arbres atteignant une hauteur supérieure à 5 m (ou avec des arbres capables d'atteindre ces seuils in situ), sont systématiquement incluses.

Les zones arborées de superficie comprise entre 80 et 500 m² peuvent être saisies mais de façon non exhaustive.

Remarque : Les zones boisées de plus de 5000 m² sont classées en Nature="Forêt..."

Modélisation géométrique : Contour extérieur de la zone boisée, au bord du houppier. Un découpage et un recalage des zones boisées est effectué selon les principaux réseaux de la BD TOPO® à la date de production.

Nature = « Canne à sucre »

Définition : Plantation de canne à sucre.

Regroupement : Canne à sucre

Sélection : Superficie supérieure à 5000 m² (0,5 ha), avec la plus petite dimension de la parcelle faisant au moins 25 m, dans les Collectivités et Départements d'Outre-Mer.

Modélisation géométrique : Contour extérieur de la parcelle plantée.

Nature = « Forêt fermée de conifères »

Définition : Espace peuplé d'arbres forestiers couvrant au moins 40 % du sol et composé essentiellement de conifères (soit un taux de couvert relatif de plus de 75 %). Les jeunes plantations de résineux, le reboisement naturel et les coupes à blanc de ces essences sont également saisis en Nature="Forêt fermée de conifères".

Regroupement : Bois de conifères | Forêt de conifères | Pépinière de conifères | Coupe à blanc | Plantation de sapin de Noël

Sélection : Toutes les zones arborées de plus de 5000 m², dont le couvert absolu est supérieur à 40 %, et avec des arbres atteignant une hauteur supérieure à 5 mètres (ou avec des arbres capables d'atteindre ces seuils in situ), sont incluses.

Modélisation géométrique : Contour extérieur de la zone boisée. Les clairières de plus de 5000 m² (500 m² lorsque la clairière est constituée de bâti ou d'eau) sont représentées par leur contour intérieur. Découpage et recalage des zones arborées selon les principaux réseaux de la BD TOPO®.

Nature = « Forêt fermée de feuillus »

Définition : Espace peuplé d'arbres forestiers couvrant au moins 40 % du sol, et composée de plus de 75 % de feuillus (taux de couvert relatif). Les jeunes plantations de feuillus, le reboisement naturel et les coupes à blanc de ces essences sont également saisis en Nature="Forêt fermée de feuillus".

Regroupement : Forêt de feuillus | Pépinière de feuillus | Coupe à blanc | Jeune plantation de feuillus

Sélection : Toutes les zones arborées de plus de 5000 m², dont le couvert absolu est supérieur à 40 %, et avec des arbres atteignant une hauteur supérieure à 5 m (ou avec des arbres capables d'atteindre ces seuils in situ), sont incluses.

Les sites momentanément déboisés suite à un accident (incendie, chablis faisant suite à une tempête, etc.) de moins de 5 ans non suivi de défrichement sont inclus.

Les sites momentanément déboisés suite à une intervention humaine (coupe, etc.) de moins de 5 ans non suivie de défrichement sont inclus.

Cas des jeunes reboisements :

Les arbres de jeunes plantations ne sont souvent pas directement visibles en photo-interprétation. Le caractère forestier de la plantation peut être apprécié au travers des travaux de plantation avec des densités de plants allant de 100 plants/ha pour les plantations à très grands espacements (noyers noirs, érables, merisiers, pins

pignon...) à plus de 500 plants/ha. Ne pouvant identifier la composition des arbres et en l'absence d'éléments d'interprétation, les jeunes boisements sont codés par défaut en feuillus. Pour un reboisement, on reprend la composition qui était présente avant la coupe. (La composition vraie, si elle a changé, sera connue lors de la prochaine mise à jour, une fois les arbres visibles).

Modélisation géométrique : Contour extérieur de la zone boisée. Les clairières de plus de 5000 m² (500 m² lorsque la clairière est constituée de bâti ou d'eau) sont représentées par un contour intérieur. Découpage et recalage des zones arborées selon les principaux réseaux de la BD TOPO®.

Nature = « Forêt fermée mixte »

Définition : Espace peuplé d'arbres forestiers couvrant au moins 40 % du sol, et composée de plus de 25 % et moins de 75 % de feuillus (taux de couvert relatif). Les jeunes plantations forestières, le reboisement naturel et les coupes à blanc sont saisis en Nature="Forêt fermée mixte".

Regroupement : Forêt mixte | Pépinière d'essences mixtes | Coupe à blanc

Sélection : Toutes les zones arborées de plus de 5000 m², dont le couvert absolu est supérieur à 40 %, et avec des arbres atteignant une hauteur supérieure à 5 m (ou avec des arbres capables d'atteindre ces seuils in situ), sont incluses.

Modélisation géométrique : Contour extérieur de la zone boisée. Les clairières de plus de 5000 m² (500 m² lorsque la clairière est constituée de bâti ou d'eau) sont représentées par un contour intérieur. Découpage et recalage des zones arborées selon les principaux réseaux de la BD TOPO®.

Nature = « Forêt ouverte »

Définition : Espace peuplé d'arbres forestiers dont le couvert absolu est compris entre 10 % et 40 %. Les jeunes plantations forestières, le reboisement naturel et les coupes à blanc sont saisis en Nature="Forêt fermée...".

Regroupement : Arbres épars | Bosquets épars | Garrigue boisée | Maquis boisé | Formation arborée des zones agricoles ou d'habitation (oultre-mer)

Sélection : Toutes les zones arborées de plus de 5000 m² et dont le couvert absolu représente entre 10 % et 40 % et avec des arbres atteignant une hauteur supérieure à 5 mètres (ou avec des arbres capables d'atteindre ces seuils in situ), sont incluses.

Modélisation géométrique : Contour extérieur de la zone boisée. Les clairières sont représentées par un contour intérieur. Découpage et recalage des zones arborées selon les principaux réseaux de la BD TOPO®.

Nature = « Haie »

Définition : Clôture naturelle composée d'arbres, d'arbustes, d'épines ou de branchages et servant à limiter ou à protéger un champ. Alignement d'arbres ou plantation d'arbres fruitiers dont la largeur est inférieure à 25 m.

Regroupement : Haie | Rangée d'arbres

Sélection : Largeur < 20 m, longueur > 25 m.
Géométrie obtenue par interprétation automatique d'images aériennes.

Modélisation géométrique : Contour extérieur de la zone, au bord du houppier.

Remarque : Cette classe est sans rapport avec la classe Haie linéaire du même thème, produits selon des processus différents et à des dates différentes.

Nature = « Houblonnière »

Définition : Champ planté de houblon.

Regroupement : Houblonnière

Sélection : Superficie supérieure à 5000 m² (50 a).
Classe peuplée uniquement en Lorraine actuellement.

Nature = « Lande herbacée »

Définition : Cette valeur est dépréciée en métropole et n'est utilisée que pour coder l'occupation du sol en Guyane.

Remarque : Cette valeur n'est plus utilisée que pour coder certaines thématiques d'occupation du sol en Guyane dans le cadre d'un partenariat avec le Référentiel Géographique Guyanais (RGG).

Modélisation géométrique : Contour extérieur de la zone.

Spécifications de saisie : Pour la Guyane, le champ 'Identifiants sources' permet de préciser la nature détaillée de la formation à dominante herbacée ou artificielle.

La correspondance est à ce jour la suivante :

Réseaux routier et ferroviaire et espaces associés : ocs_122

Terres arables hors périmètres d'irrigation : ocs_211

Prairies, savanes : ocs_231

Cultures annuelles associées aux cultures permanentes: ocs_241

Systèmes cultureux et parcellaires complexes : ocs_242

Surfaces essentiellement agricoles, interrompues par des espaces naturels importants : ocs_243

Pelouses et pâturages naturels : ocs_321

Végétation clairsemée : ocs_332

Zones incendiées : ocs_333 : non utilisée.

Nature = « Lande ligneuse »

Définition : Végétation spontanée qui comprend une proportion importante de plantes ligneuses (bruyères, genêts, ajoncs, épineux divers, etc.) et semi-ligneuses (fougères, phragmites...) dont la hauteur ne dépasse pas 5 m. Cette végétation ligneuse

présente un couvert végétal d'au moins 25 %.

Regroupement : Broussailles | Maquis | Garrigue | Lande à fougères | Friches | Lande | Garrigue à arbousiers, thym, ciste, lavande ou romarin | Lande épineuse (*phrygana*) | Pare-feu embroussaillé

Sélection : Superficie supérieure à 5000 m² (50a).

Une zone de lande comportant quelques arbres dispersés (couverture du sol supérieure à 10 %) est traitée en Nature="Forêt ouverte".

En montagne, les aulnes ou arcosses se développant dans les zones avalancheuses, sont traités en Nature="Lande ligneuse" suivant le couvert arboré.

Les jachères agricoles sont exclues.

Certains petits arbres (genévriers, buis, aubépines) en situation de peuplement ouvert sont traités en Nature="Lande ligneuse" ou "Lande herbacée", suivant le couvert arboré.

Modélisation géométrique : Contour extérieur de la zone.

Nature = « Mangrove »

Définition : Zone de mangrove. Dans les régions côtières intertropicales, formation végétale caractérisée par des forêts impénétrables de palétuviers qui fixent leurs fortes racines dans les baies aux eaux calmes où se déposent boues et limons.

Regroupement : Mangrove

Sélection : Dans les Collectivités et Départements d'Outre-Mer.

Sélection : Contour extérieur de la zone.

Nature = « Peupleraie »

Définition : Zone de culture de peuplier.

Regroupement : Peupleraie

Sélection : Superficie supérieure à 5000 m² (50 a).

Ne sont retenus que les peupliers cultivés ou les rejets de peupliers cultivés. Le couvert en arbres forestiers doit être supérieur à 10 % et le couvert relatif de peupliers cultivés supérieur à 75 %.

Remarque : les zones boisées de moins de 5000 m² sont classées en Nature="Bois".

Nature = « Rizière »

Définition : Champ régulièrement cultivé de riz, disposant d'un système d'irrigation.

Regroupement : Rizière

Sélection : Superficie supérieure à 10000 m² (1 ha).

Nature = « Verger »

Définition : Zone de plantation d'arbres hors peuplement forestier.

Regroupement : Pépinière non forestière | Verger à fruits y compris vergers bas | Roseraie | Oliveraie | Châtaigneraie à fruits | Noyeraie à fruits

Sélection : Superficie supérieure à 5 000 m² (50 a).

Les plantations de chênes truffiers sont saisies en Nature="Forêt...".

Les châtaigneraies traditionnelles ou abandonnées (arbres non alignés) sont également saisies en Nature="Forêt...".

Les pépinières d'arbres d'essences forestières sont saisies en Nature="Forêt fermée...".

Des vergers d'une superficie inférieure à 5000 m² à intérêt paysager peuvent être retenus et regroupés, sans recherche spécifique, et donc sans exhaustivité.

Les vergers abandonnés : arbres fruitiers parsemés envahis par une végétation spontanée ligneuse, arbustive ou encore par des arbres, seront codés en Nature="Lande ligneuse" ou "Forêt ouverte" suivant les cas.

Modélisation géométrique : Contour extérieur de la zone.

Nature = « Vigne »

Définition : Zone de vignes.

Regroupement : Vignoble | Vignes

Sélection : Exhaustivité pour les superficies supérieures à 1000 m² (données présentes entre 500 et 1000 m²).

Les vignes ont initialement été saisies suivant un processus particulier qui utilise plusieurs sources de données : parcelles cadastrales, fichiers du CVI (Casier Viticole Informatisé), RGP (Registre Parcellaire Graphique), extraction automatique des vignes à partir des orthophotographies. Ces parcelles de vignes sont ensuite mises en cohérence avec la végétation environnante.

Modélisation géométrique : Contour extérieur de la zone.

Nature = « Zone arborée »

Définition : Espace peuplé d'arbres d'essence quelconque.

Cette valeur d'attribut correspond à la classe « Zone arborée » de la BD TOPO® version 1.2.

Elle regroupe les autres valeurs de l'attribut 'Nature' sauf "Vigne", "Lande herbacée", "Bananeraie", "Mangrove" et "Canne à sucre", mais sa modélisation est différente (moins de généralisation, pas de recalage et découpe sur les réseaux mais possibilité de découpe selon un carroyage).

Elle concerne tous les Départements et Régions d'Outre-Mer.

Regroupement : Arbre (monothème) | Bois (monothème) | Bosquet (monothème) | Forêt (monothème) | Pépinière (monothème) | Verger (monothème) | Haie (monothème) | Rangée d'arbres (monothème) | Zone arborée (monothème)

Sélection : Toutes les zones arborées de plus de 500 m² sont incluses.

12. Services et activités

Définition : Thème correspondant aux items suivants de l'annexe 3 d'INSPIRE : "Services d'utilité publique et services publics", " Sources d'énergie", " Lieux de production et sites industriels".

Liste des classes :

- Canalisation
- ERP
- Ligne électrique
- Poste de transformation
- Toponymie services et activités
- Zone d'activité ou d'intérêt

12.1 Services et activités - Attributs communs à plusieurs classes du thème

Aucun attribut commun propre à ce thème

12.2 Canalisation

Attributs : *Cleabs* | Nature | Position par rapport au sol | *Etat de l'objet* | *Date de création* | *Date de modification* | *Date d'apparition* | *Date de confirmation* | *Sources* | *Identifiants sources* | *Méthode d'acquisition planimétrique* | *Précision planimétrique* | *Méthode d'acquisition altimétrique* | *Précision altimétrique* | Géométrie

Les attributs communs à plusieurs thèmes (en italique) ne sont pas décrits dans ce paragraphe (voir 5. Attributs communs à plusieurs thèmes).

Type de géométrie : Ligne 3D

Nom PostgreSQL : canalisation

Définition : Infrastructure dédiée au transport d'hydrocarbures liquides ou gazeux ou de matières premières (tapis roulant industriel).

Sélection : - Toutes les canalisations de plus de 100 mètres sont saisies, qu'elles soient aériennes ou souterraines (à condition d'avoir des plans) et si cette canalisation souterraine permet d'éviter une discontinuité.

- À l'intérieur d'un site industriel, ne retenir que les grandes conduites qui sortent du site.

- Tapis roulant au sol : saisir uniquement les installations fixes de plus de 100 m de long.

On ne saisit pas les gazoducs ou pipelines complètement souterrains.

Nature

Format PostgreSQL	Format Shapefile
nature	NATURE
	Longueur maximale : 27

Type : Liste

Valeurs possibles : Autres matières premières | Hydrocarbures

Définition : Nature de la matière transportée.

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Nature = « Autres matières premières »

Définition : Cette valeur correspond aux canalisations ou aux tapis roulants utilisés pour le transport de matières premières (minéral...). Les conduites de produits alimentaires, les canalisations de produits chimiques sont codées en Nature="Autres matières premières".

Nature = « Hydrocarbures »

Définition : Cette valeur correspond aux canalisations utilisées pour le transport de matières premières (gaz, hydrocarbures, ...). Elle correspond aux oléoducs (pétrole), gazoducs (gaz naturel), oxydyc (oxygène), hydrogénéoduc (hydrogène).

Position par rapport au sol

Format PostgreSQL	Format Shapefile
position_par_rapport_au_sol	POS_SOL
	Longueur maximale : 2

Type : Liste

Valeurs possibles : 0 | -1 | 1

Définition : Cet attribut indique le niveau de l'infrastructure par rapport au niveau du sol.

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Position par rapport au sol = « 0 »

Définition : Valeur pour un objet au sol.

Position par rapport au sol = « -1 »

Définition : Valeur pour un objet souterrain.

Position par rapport au sol = « 1 »

Définition : Valeur pour un objet en sursol.

Géométrie

Type : Ligne 3D

12.3 ERP

Attributs : *Cleabs* | Id référence | Catégorie | Type principal | Types secondaires | Activité principale | Activités secondaires | Libellé | *Etat de l'objet* | *Date de création* | *Date de modification* | *Date d'apparition* | *Date de confirmation* | Sources | *Identifiants sources* | *Méthode d'acquisition planimétrique* | *Précision planimétrique* | Public | Ouvert | Capacité d'accueil du public | Capacité d'hébergement | Origine de la géométrie | Type de localisation | Validation IGN | INSEE commune | Numéro SIRET | Adresse_Numéro | Adresse_Indice de répétition | Adresse_Désignation de l'entrée | Adresse_Nom 1 | Adresse_Nom 2 | Code postal | Liens vers bâtiment | Liens vers enceinte | Géométrie

Les attributs communs à plusieurs thèmes (en italique) ne sont pas décrits dans ce paragraphe (voir 5. Attributs communs à plusieurs thèmes).

Type de géométrie : Point 2D

Nom PostgreSQL : erp

Définition : Les établissements recevant du public (ERP) sont des bâtiments dans lesquels des personnes extérieures sont admises.

Sélection : L'accès peut être payant ou gratuit, libre, restreint ou sur invitation.

Une entreprise non ouverte au public, mais seulement au personnel, n'est pas un ERP.

Les ERP sont classés en types (salle de spectacle, cinéma, hôtel, restaurant, magasin, maison de retraite ...) et en catégories (fonction de l'effectif du public reçu) qui définissent les exigences réglementaires applicables en fonction des risques.

Voir les différentes valeur des attributs 'Type principal' et 'Catégorie'.

Regroupement : ERP

Source des données d'ERP : Ces données ont été collectées par moissonnage de fichiers sur des sites open data ou par contact direct avec des producteurs de données ERP (SDIS, DDT, Agglomérations, préfectures...). L'origine du fichier figure clairement dans l'attribut 'Sources'.

L'IGN vise la création d'un premier millésime, sur le territoire national, par agrégation de fichiers produits par des tiers de confiance. La constitution est en cours de réalisation.

La qualité géométrique et sémantique et l'exhaustivité des informations publiées dépendent de la collecte effectuée par les contributeurs et ne peuvent en aucun cas faire l'objet de la même exigence que les thématiques BD TOPO® dont l'IGN assure la collecte lui-même. Les données ont été intégrées sans filtre par l'IGN et reflètent donc la qualité des données source.

Le modèle de données a fait l'objet d'une concertation. Mais le remplissage de nombreux champs n'est pas encore fait, ou partiellement réalisé ; il dépend des fichiers intégrés.

Cette thématique étant produite de manière collaborative, le processus d'amélioration et de mise à jour devra faire l'objet d'une concertation avec les contributeurs.

Voir la fiche suivante : La table des ERP dans la BD TOPO®.

Id référence

Format PostgreSQL	Format Shapefile
id_reference	ID_REF
Longueur maximale : 24	Longueur maximale : 24

Type : Texte

Contrainte sur l'attribut : Identifiant unique partagé entre les acteurs.

La définition d'un tel identifiant doit faire l'objet d'une concertation.

Valeur non obligatoire.

Catégorie

Format PostgreSQL	Format Shapefile
categorie	CATEGORIE
	Longueur maximale : 1

Type : Liste

Valeurs possibles : Sans valeur | 1 | 2 | 3 | 4 | 5

Définition : Les catégories sont déterminées en fonction de la capacité d'accueil du bâtiment, y compris les salariés (sauf pour la 5^e catégorie).

Le classement d'un établissement est validé par la commission de sécurité à partir des informations transmises par l'exploitant de l'établissement dans le dossier de sécurité déposé en mairie.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Catégorie = « 1 »

Définition : Etablissement d'effectif admissible supérieur à 1 501 personnes.

Catégorie = « 2 »

Définition : Etablissement d'effectif admissible compris entre 701 et 1 500 personnes.

Catégorie = « 3 »

Définition : Etablissement d'effectif admissible compris entre 301 et 700 personnes.

Catégorie = « 4 »

Définition : Etablissement d'effectif admissible inférieur à 300 personnes.

Catégorie = « 5 »

Définition : Etablissement dans lequel l'effectif admissible n'atteint pas le seuil d'assujettissement défini par le règlement de sécurité pour chaque type d'exploitation.

Type principal

Format PostgreSQL	Format Shapefile
type_principal	TYPE_1
Longueur maximale : 24	Longueur maximale : 24

Type : Texte

Définition : Typologie principale de l'établissement, fonction de la nature ou de l'activité de l'exploitation.

Spécifications de saisie : Référence : <https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F32351>

Certaines valeurs rencontrées dans les données ne sont pas conformes ; un échange avec les contributeurs sera nécessaire.

Sont tolérées plusieurs valeurs séparées par une virgule ',' lorsque l'information sur la primauté d'une activité n'est pas connue.

CODE	Définition
CTS	Chapiteaux, tentes et structures
EF	Etablissements flottants
EP	Etablissement pénitentiaire
GA	Gares
J	Structures d'accueil pour personnes âgées et personnes handicapées
L	Salles d'auditions, de conférences, de réunions, de spectacles ou à usage multiple
M	Magasins de vente, centres commerciaux
N	Restaurants et débits de boissons
NALT	Restaurant d'altitude
O	Hôtels et pensions de famille

OA	Hôtels-restaurants d'altitude
P	Salles de danse et salles de jeux
PA	Etablissements de plein air
PE	Petits ERP, de 5ème catégorie
PN	Petits ERP, de 5ème catégorie, spécificités petits restaurants et debits de boissons
PO	Petits ERP, de 5ème catégorie, spécificités petits hôtels
PS	Parcs de stationnement couverts
PU	Petits ERP, de 5ème catégorie, spécificités petits établissements de soins
PX	Petits ERP, de 5ème catégorie, spécificités petits établissements sportifs
R	Etablissements d'éveil, d'enseignement, de formation, centres de vacances, centres de loisirs sans hébergement
REF	Refuges de montagne
REF1	Refuges de montagne non gardés
REF2	Refuges de montagne gardés
RH	Etablissements d'éveil, d'enseignement, de formation, centres de vacances, centres de loisirs avec hébergement
S	Bibliothèques, centres de documentation
SG	Structures gonflables
T	Salles d'expositions
U	Etablissements sanitaires
V	Etablissements de culte
W	Administrations, banques, bureaux
X	Etablissements sportifs couverts
Y	Musées

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Types secondaires

Format PostgreSQL	Format Shapefile
types_secondaires	TYPE_2
Longueur maximale : 24	Longueur maximale : 24

Type : Texte

Définition : Typologie (s) secondaire (s) de l'établissement, fonction de la nature ou de l'activité de l'exploitation.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Activité principale

Format PostgreSQL	Format Shapefile
activite_principale	ACTIV_1
	Longueur maximale : 254

Type : Texte

Définition : Activité principale de l'établissement.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Activités secondaires

Format PostgreSQL	Format Shapefile
activites_secondaires	ACTIV_2
	Longueur maximale : 254

Type : Texte

Définition : Activités secondaires de l'établissement.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Libellé

Format PostgreSQL	Format Shapefile
libelle	LIBELLE
	Longueur maximale : 254

Type : Texte

Définition : Dénomination libre de l'établissement.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Public

Format PostgreSQL	Format Shapefile
public	PUBLIC

Type : Booléen

Définition : Indique si l'établissement relève du domaine Public ou privé.

Spécifications de saisie : Public = 1 (Vrai)
Privé = 0 (Faux).

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Ouvert

Format PostgreSQL	Format Shapefile
ouvert	OUVERT

Type : Booléen

Définition : Indique si l'ERP est effectivement ouvert.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Capacité d'accueil du public

Format PostgreSQL	Format Shapefile
capacite_d_accueil_public	CAP_ACC
	Longueur maximale : 6

Type : Entier

Définition : Capacité totale d'accueil du public.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Capacité d'hébergement

Format PostgreSQL	Format Shapefile
capacite_d_hebergement	CAP_HEBERG
	Longueur maximale : 4

Type : Entier

Définition : Nombre de personnes pouvant être hébergées (pour des secours).

Spécifications de saisie : La valeur " -1 " indique une capacité d'hébergement de l'établissement avéré mais non connue numériquement.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Origine de la géométrie

Format PostgreSQL	Format Shapefile
origine_de_la_geometrie	ORIGIN_GEO
	Longueur maximale : 22

Type : Liste

Valeurs possibles : Géocodage automatique | Inconnue | Saisie manuelle

Définition : Origine de la géométrie des données ERP importées dans la BD TOPO®.

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Origine de la géométrie = « Géocodage automatique »

Définition : Positionnement issu d'un géocodage automatique à partir de l'adresse déclarée de l'établissement.

Origine de la géométrie = « Inconnue »

Définition : Origine de la géométrie inconnue.

Origine de la géométrie = « Saisie manuelle »

Définition : Géométrie issue d'une saisie manuelle ou d'un appariement contrôlé.

Type de localisation

Format PostgreSQL	Format Shapefile
type_de_localisation	TYPE_LOC
	Longueur maximale : 31

Type : Liste

Valeurs possibles : Sans valeur | Entrée pour les secours | Entrée principale du bâtiment | Plaque adresse

Définition : Indique ce que représente la géométrie fournie pour l'ERP sur le terrain.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire

Type de localisation = « Entrée pour les secours »

Définition : Entrée pour les secours

Type de localisation = « Entrée principale du bâtiment »

Définition : Entrée principale du bâtiment

Type de localisation = « Plaque adresse »

Définition : Localisation de la plaque adresse.

Validation IGN

Format PostgreSQL	Format Shapefile
validation_ign	VALID_IGN

Type : Booléen

Définition : Indique qu'un contrôle ou recalage effectué par l'IGN sur les données proposées par un partenaire.

Spécifications de saisie : Dans l'attente de la définition des mécanismes collaboratifs d'amélioration et de mise à jour des données entre les différents acteurs et l'IGN, ce champ n'est pas rempli.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

INSEE commune

Format PostgreSQL	Format Shapefile
insee_commune	CODE_INSEE
Longueur maximale : 5	Longueur maximale : 5

Type : Texte (jeu de caractères simplifié)

Définition : Code INSEE de la commune sur laquelle est situé l'objet géographique.

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Numéro SIRET

Format PostgreSQL	Format Shapefile
numero_siret	SIRET
Longueur maximale : 14	Longueur maximale : 14

Type : Texte

Définition : Numéro SIRET de l'établissement.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Adresse_Numéro

Format PostgreSQL	Format Shapefile
adresse_numero	ADR_NUMERO
Longueur maximale : 15	Longueur maximale : 15

Type : Texte

Définition : Numéro de l'adresse dans sa voie (sans indice de répétition).

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Adresse_Indice de répétition

Format PostgreSQL	Format Shapefile
adresse_indice_de_repetition	ADR_REP
Longueur maximale : 9	Longueur maximale : 9

Type : Texte (jeu de caractères simplifié)

Définition : Indice de répétition de l'adresse de l'établissement.

Spécifications de saisie : BIS ; TER ; QUATER ; QUINQUIES ; A ; B ; C ; D ; E ; F ; ... Z

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Adresse_Désignation de l'entrée

Format PostgreSQL	Format Shapefile
adresse_designation_de_l_entree	ADR_COMPL
	Longueur maximale : 50

Type : Texte

Définition : Définit un complément d'adressage en précisant un nom de résidence ou d'immeuble ou un numéro ou nom d'entrée.

Adresse_Nom 1

Format PostgreSQL	Format Shapefile
adresse_nom_1	ADR_NOM_1
	Longueur maximale : 127

Type : Texte

Définition : Nom de la voie de l'adresse.

Spécifications de saisie : En majuscules.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Adresse_Nom 2

Format PostgreSQL	Format Shapefile
adresse_nom_2	ADR_NOM_2
	Longueur maximale : 127

Type : Texte

Définition : Élément d'adressage complémentaire (pour les lieux-dits par exemple).

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Code postal

Format PostgreSQL	Format Shapefile
code_postal	CODE_POST
Longueur maximale : 5	Longueur maximale : 5

Type : Texte

Définition : Code postal.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Liens vers bâtiment

Format PostgreSQL	Format Shapefile
liens_vers_batiment	ID_BATI
	Longueur maximale : 100

Type : Lien multiple

Définition : Lien(s) vers la 'Clé absolue' du ou des bâtiments de la BD TOPO® accueillant l'ERP.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Spécifications de saisie : Plusieurs ID sont séparés par des "/".

Liens vers enceinte

Format PostgreSQL	Format Shapefile
liens_vers_enceinte	ID_ENCEINT
	Longueur maximale : 100

Type : Lien multiple

Définition : Lien(s) vers la ou les 'Clé absolue' de la ou des <Zone d'activité ou d'intérêt> correspondant à l'ERP dans la BD TOPO®.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Spécifications de saisie : Plusieurs ID sont séparés par des "/".

Géométrie

Type : Point 2D

12.4 Ligne électrique

Attributs : *Cleabs* | *Voltage* | *Etat de l'objet* | *Date de création* | *Date de modification* | *Date d'apparition* | *Date de confirmation* | *Sources* | *Identifiants sources* | *Méthode d'acquisition planimétrique* | *Précision planimétrique* | *Méthode d'acquisition altimétrique* | *Précision altimétrique* | Géométrie

Les attributs communs à plusieurs thèmes (en italique) ne sont pas décrits dans ce paragraphe (voir 5. Attributs communs à plusieurs thèmes).

Type de géométrie : Ligne 3D

Nom PostgreSQL : ligne_electrique

Définition : Portion de ligne électrique homogène pour l'ensemble des attributs qui la concernent.

Sélection : Toutes les lignes électriques à haute (voltage ≥ 63 kV) ou à très haute tension (voltage ≥ 150 kV) sont incluses.

Les portions souterraines sont exclues.

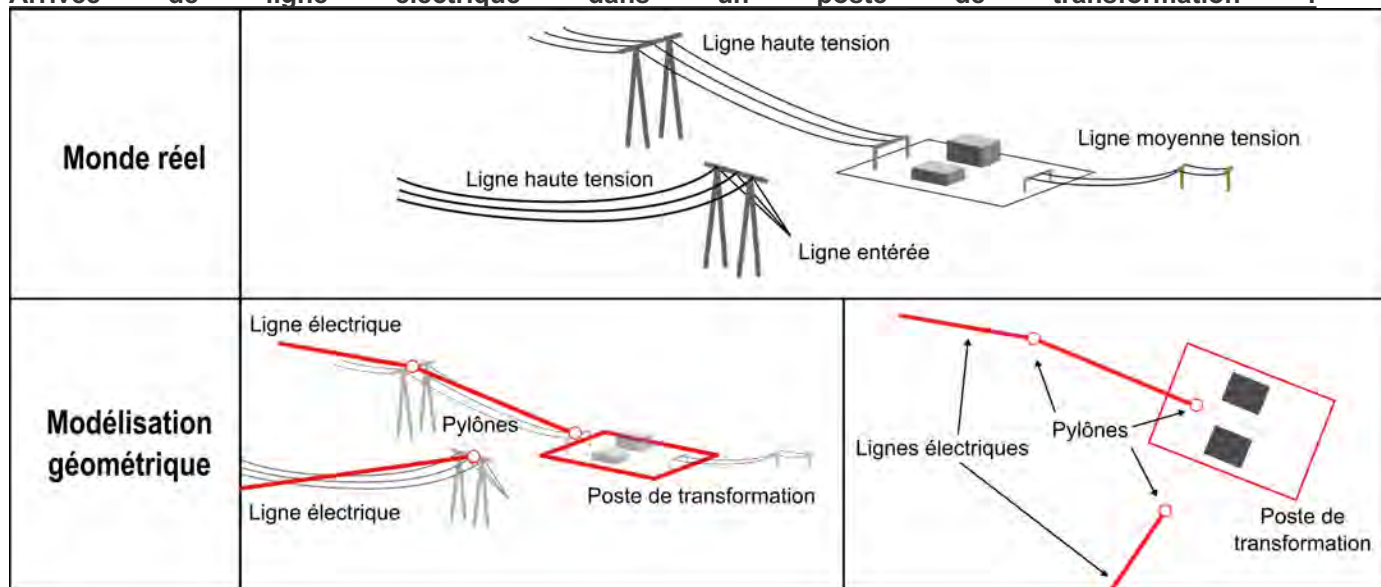
Les lignes à moyenne tension (voltage < 63 kV) ne sont présentes que dans certains cas particuliers.

Modélisation géométrique : La ligne électrique est représentée par une ligne brisée joignant le **sommet de chaque Pylône** constituant un support de la ligne.

Les lignes électriques souterraines ne sont pas représentées.

Le Z de chaque pylône est semblable au Z du point intermédiaire de la ligne électrique.

Arrivée de ligne électrique dans un poste de transformation :



Voltage

Format PostgreSQL	Format Shapefile
voltage	VOLTAGE
	Longueur maximale : 12

Type : Liste

Valeurs possibles : 150 kV | 225 kV | 400 kV | <63 kV | 63 kV | 90 kV | Hors tension | Inconnue

Définition : Tension maximale supportée par la ligne (tension de construction fournie par RTE) ou d'exploitation maximum de la ligne électrique.

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Voltage = « 150 kV »

Définition : Cette valeur est réservée aux lignes électriques dont la tension maximale est égale à 150 kV.

Voltage = « 225 kV »

Définition : Cette valeur est réservée aux lignes électriques dont la tension maximale est égale à 225 kV.

Voltage = « 400 kV »

Définition : Cette valeur est réservée aux lignes électriques dont la tension maximale est égale à 400 kV.

Voltage = « <63 kV »

Définition : Cette valeur est réservée aux lignes électriques dont la tension maximale est inférieure à 63 kV.

Voltage = « 63 kV »

Définition : Cette valeur est réservée aux lignes électriques dont la tension maximale est égale à 63 kV.

Voltage = « 90 kV »

Définition : Cette valeur est réservée aux lignes électriques dont la tension maximale est égale à 90 kV.

Voltage = « Hors tension »

Définition : Cette valeur est réservée aux lignes électriques marquées *Hors tension* dans les données RTE, et aux lignes électriques avant leur mise en service ou en cours de dépose.

Voltage = « Inconnue »

Définition : Cette valeur est réservée aux lignes électriques dont la tension n'est pas connue.

Géométrie

Type : Ligne 3D

12.5 Poste de transformation

Attributs : *Cleabs* | *Toponyme* | *Statut du toponyme* | *Importance* | *Etat de l'objet* | *Date de création* | *Date de modification* | *Date d'apparition* | *Date de confirmation* | *Sources* | *Identifiants sources* | *Méthode d'acquisition planimétrique* | *Précision planimétrique* | *Méthode d'acquisition altimétrique* | *Précision altimétrique* | *Géométrie*

Les attributs communs à plusieurs thèmes (en italique) ne sont pas décrits dans ce paragraphe (voir 5. Attributs communs à plusieurs thèmes).

Type de géométrie : MultiPolygone 3D

Nom PostgreSQL : poste_de_transformation

Définition : Enceinte à l'intérieur de laquelle le courant transporté par une ligne électrique est transformé.

Sélection : Tous les postes de transformation situés sur le réseau de lignes électriques à haute ou très haute tension sont retenus, c'est-à-dire les postes situés sur les lignes de voltage supérieur ou égal à 63 kV.

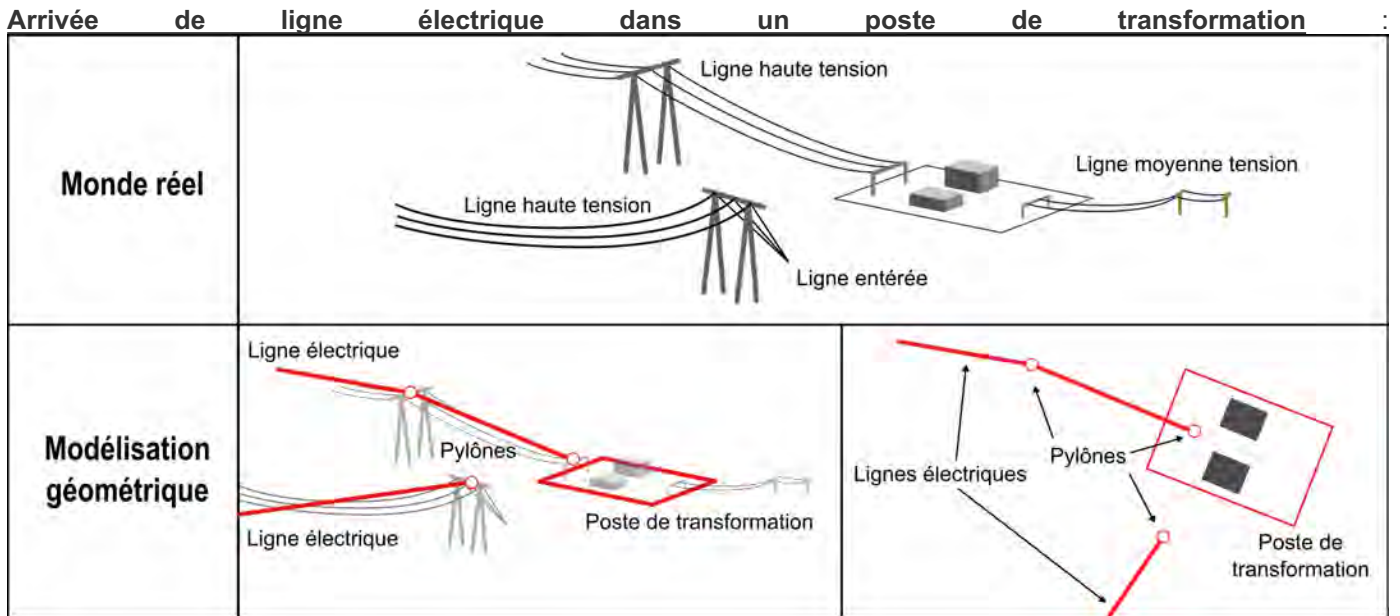
Les postes situés sur le réseau à moyenne ou basse tension, de voltage inférieur à 63 kV, sont exclus.

Les postes de transformation situés le long des voies LGV ou des voies ferrées électrifiées sont retenus.

Les postes gérés par RTE sont marqués par le champ Sources="RTE".

Les postes de transformation non gérés par RTE, le long des voies ferrées par exemple sont marqués par le champ Sources="non RTE". Le gestionnaire peut être précisé. Exemple : "non RTE (SNCF)".

Regroupement : Poste électrique nommé | Poste de transformation



Importance

Format PostgreSQL	Format Shapefile
importance	IMPORTANCE
	Longueur maximale : 1

Type : Liste

Valeurs possibles : Sans valeur | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6

Définition : Attribut permettant de hiérarchiser les objets d'une classe en fonction de leur importance ou notoriété relative.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Importance = « 1 »

Définition : L'objet a une importance ou un rayonnement national, justifiant de le représenter aux échelles de l'ordre du 1 : 1 000 000.

Importance = « 2 »

Définition : L'objet a une importance ou un rayonnement régional, justifiant de le représenter aux échelles de l'ordre du 1 : 250 000.

Importance = « 3 »

Définition : L'objet a une importance ou un rayonnement départemental, justifiant de le représenter aux échelles de l'ordre du 1 : 100 000.

Importance = « 4 »

Définition : L'objet a une importance ou un rayonnement intercommunal ou cantonal, justifiant de le représenter aux échelles de l'ordre du 1 : 50 000.

Importance = « 5 »

Définition : L'objet a une importance ou un rayonnement communal, justifiant de le représenter aux échelles de l'ordre du 1 : 25 000.

Importance = « 6 »

Définition : Valeur par défaut. L'objet a une importance ou un rayonnement local, justifiant de le représenter aux échelles de l'ordre du 1 : 5 000.

Géométrie

Type : MultiPolygone 3D

12.6 Toponymie services et activités

Attributs : *Géométrie* | *Cleabs de l'objet* | *Classe de l'objet* | *Nature de l'objet* | *Graphie du toponyme* | *Source du toponyme* | *Statut du toponyme* | *Date du toponyme* | *Langue du toponyme*

Les attributs communs à plusieurs thèmes (en italique) ne sont pas décrits dans ce paragraphe (voir 5. Attributs communs à plusieurs thèmes).

Type de géométrie : Point 2D

Nom PostgreSQL : toponymie_services_et_activites

Définition : Classe regroupant toutes les graphies des toponymes des objets du thème Services et activités. Elle contient un objet par graphie disponible.

Une note complémentaire sur la toponymie de la BD TOPO® est disponible.

Géométrie

Type : Point 2D

12.7 Zone d'activité ou d'intérêt

Attributs : *Cleabs* | *Catégorie* | *Nature* | *Nature détaillée* | *Toponyme* | *Statut du toponyme* | *Importance* | *Fictif* | *Etat de l'objet services* | *Date de création* | *Date de modification* | *Date d'apparition* | *Date de confirmation* | *Sources* | *Identifiants sources* | *Méthode d'acquisition planimétrique* | *Précision planimétrique* | *Géométrie* | *Identifiant voie BAN* | *Nom commercial*

Les attributs communs à plusieurs thèmes (en italique) ne sont pas décrits dans ce paragraphe (voir 5. Attributs communs à plusieurs thèmes).

Type de géométrie : MultiPolygone 2D

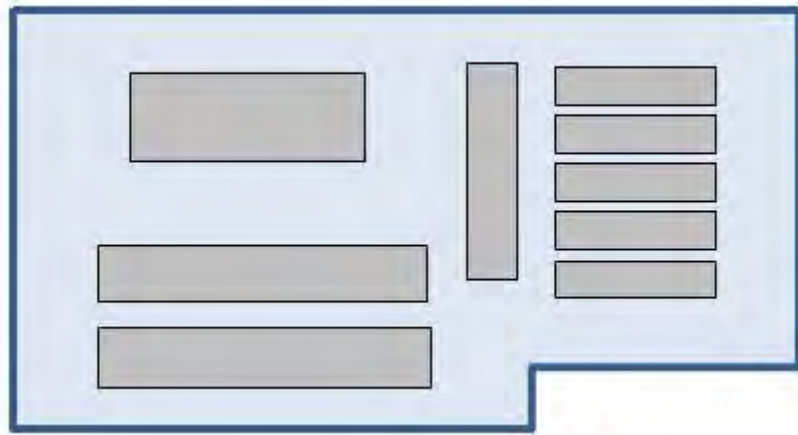
Nom PostgreSQL : zone_d_activite_ou_d_interet

Définition : Lieu dédié à une activité particulière ou présentant un intérêt spécifique.

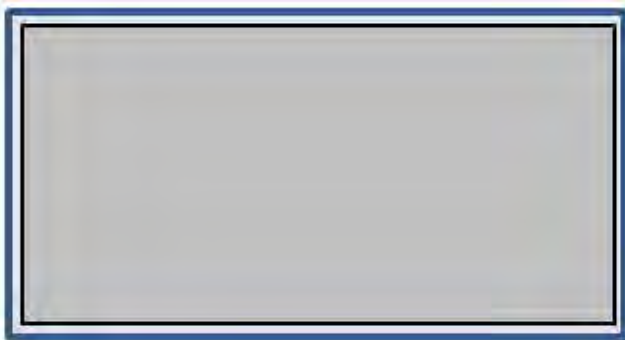
Modélisation géométrique : La géométrie de l'objet <Zone d'activité ou d'intérêt> (ci-dessous parfois abrégé en ZAI) est toujours surfacique.

Il s'agit selon les cas (ZAI représentée en bleu) :

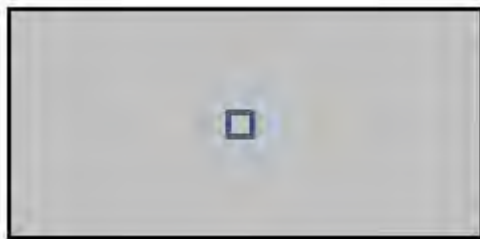
- d'une enceinte matérialisée sur le terrain, non nécessairement close :



- de l'emprise d'un ou plusieurs bâtiments contigus :



- d'une géométrie "fictive" modélisée par un carré de 5 m de côté lorsqu' aucune emprise n'a encore été saisie ou, plus rarement, qu'aucune emprise n'est pertinente (voir : attribut 'Fictif' de la partie *Attributs communs*) :



ZAI Fictif="Vrai" avec ou sans bâtiment

La géométrie de l'enceinte ne saurait, en aucun cas, indiquer légalement la limite de propriété foncière de l'établissement décrit.

Voir pour chaque 'Nature' les consignes de modélisation spécifiques.

Regroupement hors spécifications : Aéro-club | Aéromodélisme | Aire de jeux pour enfants | Aire de pêche | Aire naturelle de camping non structurée | Ancienne usine | Annexe de mairie | Annexe de préfecture | Annexe de sous-préfecture | Antenne de police municipale | Antenne préfecture de police | Arbres le long des routes | Arbre remarquable non nommé | Ball-trap | Baraque < 20m² | Baraquement < 20m² | Bois < 500 m² | Borne commémorative | Cadran solaire | Camping à la ferme non structuré | Canot de sauvetage | Centre aéré | Centre de rétention | Centre des impôts municipal | Centre médico-psychologique C.M.P | Centre médico-psycho-pédagogique C.M.P.P. | Centre oecuménique | Chambre d'hôtes | Chambre mortuaire | Champ d'exercices non clos | Club d'aéromodélisme | Crèche | Dépôt de bus | Discothèque | Dispensaire | Ecole de musique | Ecole de pilotage | Ecole municipale de musique | Eolienne agricole | Etablissement communal | Ferme expérimentale | Four à pain | Funérarium | Gare routière de bus scolaires | Gare routière de bus de ville | Gare routière RATP | Gîte rural | Grand-Huit (objet) | Hélicoptère | Hôtel de montagne | Limite de champ de tir | Local pompiers | Maison de santé (fitness 603) | Maison des Jeunes et de la Culture | Maison diocésaine | Maison oecuménique | Maison paroissiale | Mouillage | Orphelinat | Paint-ball | Paratonnerre | Parachutisme (école) | Pêche à la truite | Piscine privée < 25 m | Piscine privée (PAI -toponyme) | Piste d'aéromodélisme | Piste d'athlétisme droite isolée | Piste UML | Police municipale | Poste de police | Poste de police municipale | Poste de relevage des eaux usées | Préfecture de région

annexe | Regard | Relais de poste | Repère géodésique | Repère de nivellement | Réserve de chasse | Résidence universitaire | Restaurant universitaire | Salle du royaume (t. de Jéhovah)... | Saut à l'élastique | Serre temporaire | Service déconcentré de l'État | Ski d'été | Station de relevage des eaux usées | Station de relèvement | Station météo | Swin-golf | Téléphonique (central) | Terrain de pétanque | Tir à l'arc | Transformateur (petit) | Trésorerie municipale | Voie ferrée TGV (toponyme) | Vol à voile | ZICO | Zone marine | Atelier communal | Atelier municipal | Métro souterrain

Catégorie

Format PostgreSQL	Format Shapefile
categorie	CATEGORIE
	Longueur maximale : 26

Type : Liste

Valeurs possibles : Administratif ou militaire | Culture et loisirs | Gestion des eaux | Industriel et commercial | Religieux | Santé | Science et enseignement | Sport

Définition : Attribut permettant de distinguer plusieurs types d'activités sans rentrer dans le détail de chaque nature

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Catégorie = « Administratif ou militaire »

Définition : Établissement, site ou terrain ayant un caractère public, administratif ou militaire.

Sélection : La fonction publique ou administrative de l'établissement doit être actuelle. Des critères portant sur la nature de l'établissement et sur sa surface sont précisés pour chaque valeur de l'attribut 'Nature'.

Valeurs du champ « Nature » associées : Administration centrale de l'Etat | Aire d'accueil des gens du voyage | Autre service déconcentré de l'Etat | Borne | Borne frontière | Camp militaire non clos | Capitainerie | Caserne | Caserne de pompiers | Champ de tir | Divers public ou administratif | Enceinte militaire | Etablissement extraterritorial | Etablissement pénitentiaire | Gendarmerie | Hôtel de collectivité | Hôtel de département | Hôtel de région | Mairie | Maison forestière | Ouvrage militaire | Palais de justice | Police | Poste | Préfecture | Préfecture de région | Siège d'EPCI | Sous-préfecture | Surveillance maritime

Catégorie = « Culture et loisirs »

Définition : Établissement ou lieu spécialement aménagé pour une activité culturelle, touristique ou de loisirs.

Sélection : Des critères portant sur la nature de l'établissement et sur sa surface sont précisés pour chaque valeur de l'attribut 'Nature'.

Valeurs du champ « Nature » associées : Abri de montagne | Aire de détente | Camping | Centre de documentation | Construction | Ecomusée | Espace public | Habitation troglodytique | Hébergement de loisirs | Maison du parc | Mégalithe | Monument | Musée | Office de tourisme | Parc de loisirs | Parc des expositions | Parc zoologique | Point de vue | Refuge | Salle de danse ou de jeux | Salle de spectacle ou conférence | Sentier de découverte | Vestige archéologique

Catégorie = « Gestion des eaux »

Définition : Constructions ou sites liés à l'approvisionnement, au traitement de l'eau pour différents besoins (agricole, industriel, consommation) ou à l'épuration des eaux usées avant leur rejet dans la nature.

Sélection : Voir les différentes valeurs de l'attribut 'Nature'.

Valeurs du champ « Nature » associées : Station de pompage | Station d'épuration | Usine de production d'eau potable

Catégorie = « Industriel et commercial »

Définition : Bâtiment, site ou zone à caractère industriel ou commercial.

Sélection : Voir les différentes valeurs de l'attribut 'Nature'.

Valeurs du champ « Nature » associées : Aquaculture | Carrière | Centrale électrique | Déchèterie | Divers agricole | Divers commercial | Divers industriel | Elevage | Haras | Marais salant | Marché | Mine | Usine | Zone industrielle

Catégorie = « Religieux »

Définition : Bâtiment réservé à la pratique d'une religion ou lieu de commémoration funéraire.

Sélection : Voir les différentes valeurs de l'attribut 'Nature'.

Les lieux non dédiés à la célébration du culte ne sont pas retenus (salles de réunion, de préparation, presbytère...).

Valeurs du champ « Nature » associées : Culte chrétien | Culte divers | Culte israélite | Culte musulman | Tombeau

Catégorie = « Santé »

Définition : Établissement thermal ou de type hospitalier.

Sélection : Les établissements conservés sont un sous-ensemble des établissements listés par le fichier FINESS édité par le Ministère de la Santé, et dans la plupart des cas en contrat avec l'assurance maladie.

Voir les différentes valeurs de l'attribut 'Nature'.

Valeurs du champ « Nature » associées : Etablissement hospitalier | Etablissement thermal | Hôpital | Maison de retraite

Catégorie = « Science et enseignement »

Définition : Établissement d'enseignement ou de recherche.

Sélection : Tous les établissements d'enseignement publics, confessionnels ou privés ayant un contrat simple ou d'association avec l'État ou hors contrat sont inclus.

Les crèches, les cours du soir, les cités et les restaurants universitaires sont exclus.

Les établissements scientifiques (observatoires, centres de recherches...) sont retenus.

Sélection complémentaire : voir l'attribut 'Nature'.

Source de la mise à jour : Terrain, Fichier du Ministère de l'Enseignement (MEN).

Dans ce cas, Sources="MEN" et 'Identifiants sources' contient le code UAI (Unité Administrative Immatriculée).
Exemple : MEN:0511539W.

Valeurs du champ « Nature » associées : Autre établissement d'enseignement | Collège | Enseignement primaire | Enseignement supérieur | Lycée | Science | Structure d'accueil pour personnes handicapées | Université

Catégorie = « Sport »

Définition : Établissement ou lieu spécialement aménagé pour la pratique d'activités sportives.

Sélection : Voir les différentes valeurs de l'attribut 'Nature'.

Modélisation géométrique : Les stades, piscines, patinoires, complexes sportifs couverts ou non, hippodromes, pistes de sports mécaniques sont également modélisés par un objet du thème Bâti de la classe Terrain de sport ou Bâtiment.

Les sites de pratique ou de départ de sports de plein air (site de baignade surveillée, de sports en eaux vives, de sports nautiques, départ de ski de fond, site d'escalade) ne sont représentés que par une emprise fictive (Fictif="Vrai").

Valeurs du champ « Nature » associées : Autre équipement sportif | Baignade surveillée | Centre équestre | Complexe sportif couvert | Départ de ski de fond | Équipement de cyclisme | Golf | Hippodrome | Patinoire | Piscine | Site d'escalade | Site de vol libre | Site skiable | Sports en eaux vives | Sports mécaniques | Sports nautiques | Stade | Stand de tir

Nature

Format PostgreSQL	Format Shapefile
nature	NATURE
	Longueur maximale : 47

Type : Liste

Valeurs possibles : Abri de montagne | Administration centrale de l'Etat | Aire d'accueil des gens du voyage | Aire de détente | Aquaculture | Autre équipement sportif | Autre établissement d'enseignement | Autre service déconcentré de l'Etat | Baignade surveillée | Borne | Borne frontière | Camping | Camp militaire non clos | Capitainerie | Carrière | Caserne | Caserne de pompiers | Centrale électrique | Centre de documentation | Centre équestre | Champ de tir | Collège | Complexe sportif couvert | Construction | Culte chrétien | Culte divers | Culte israélite | Culte musulman | Déchèterie | Départ de ski de fond | Divers agricole | Divers commercial | Divers industriel | Divers public ou administratif | Ecomusée | Elevage | Enceinte militaire | Enseignement primaire | Enseignement supérieur | Equipement de cyclisme | Espace public | Etablissement extraterritorial | Etablissement hospitalier | Etablissement pénitentiaire | Etablissement thermal | Gendarmerie | Golf | Habitation troglodytique | Haras | Hébergement de loisirs | Hippodrome | Hôpital | Hôtel de collectivité | Hôtel de département | Hôtel de région | Lycée | Mairie | Maison de retraite | Maison du parc | Maison forestière | Marais salant | Marché | Mégalithe | Mine | Monument | Musée | Office de tourisme | Ouvrage militaire | Palais de justice | Parc de loisirs | Parc des expositions | Parc zoologique | Patinoire | Piscine | Point de vue | Police | Poste | Préfecture | Préfecture de région | Refuge | Salle de danse ou de jeux | Salle de spectacle ou conférence | Science | Sentier de découverte | Siège d'EPCI | Site d'escalade | Site de vol libre | Site skiable | Sous-préfecture | Sports en eaux vives | Sports mécaniques | Sports nautiques | Stade | Stand de tir | Station de pompage | Station d'épuration | Structure d'accueil pour personnes handicapées | Surveillance maritime | Tombeau | Université | Usine | Usine de production d'eau potable | Vestige archéologique | Zone industrielle

Définition : Nature de la zone d'activité ou d'intérêt.

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Nature = « Abri de montagne »

Définition : Abri ouvert au public. Construit ou naturel, un abri est un lieu habituel et autorisé de bivouac. Il doit permettre de se protéger des conditions météorologiques dangereuses et de sécuriser le randonneur sur des longs trajets sans hébergement.

Regroupement : Abri | Abri de montagne | Cabane en montagne (abri) | Bergerie ouverte au public (abri) | Chalet ouvert au public

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Bergerie | Cabane

Valeur du champ « Catégorie » associée : Culture et loisirs

Nature = « Administration centrale de l'Etat »

Définition : Les administrations centrales de l'État regroupent les ministères, le Sénat, la Présidence de la République, l'Assemblée Nationale ainsi que tous les établissements publics nationaux.

Regroupement : Sénat | Assemblée nationale | Ministère | Secrétariat d'État | Etablissement public national | Banque de France | Direction ministérielle

Valeur du champ « Catégorie » associée : Administratif ou militaire

Nature = « Aire d'accueil des gens du voyage »

Définition : Espace aménagé et réservé pour l'accueil des gens du voyage.

Regroupement : Aire d'accueil des gens du voyage

Sélection : Toutes les aires d'accueil légalement aménagées par les mairies sont incluses.

Selon la réglementation française, une aire d'accueil est un « équipement de service public spécialement aménagé pour le stationnement des familles seules pratiquant l'itinérance ».

Il y a six types d'aires sur notre territoire :

- terrains pour la halte,
- aires d'accueil,
- aires de grand passage,
- emplacements pour grand rassemblement,
- terrains familiaux.

Valeur du champ « Catégorie » associée : Administratif ou militaire

Nature = « Aire de détente »

Définition : Espace naturel équipé pour l'accueil du public : il comporte des tables de pique-nique, barbecue, jeux pour enfants...

Regroupement : Aire de détente

Sélection : On ne saisira les aires de détente que si elles disposent d'un aménagement suffisant et surtout si elles se trouvent à proximité d'un point d'intérêt touristique, ou d'un itinéraire touristique.

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Plage concédée

Valeur du champ « Catégorie » associée : Culture et loisirs

Nature = « Aquaculture »

Définition : Site aménagé pour la culture ou l'élevage d'espèces animales marines ou de rivière.

Regroupement : Aquaculture | Bouchot | Parc à huîtres | Bassin de claires | Collecteur d'huîtres | Zone conchylicole | Zone mytilicole | Zone ostréicole | Pêcherie | Elevage piscicole | Salmoniculture

Sélection : Toutes les zones de plus de 3 ha possédant des installations fixes de pêche et délimitées par des alignements de pieux, les parcs à huîtres, les bassins.

Elevage piscicole : Site aménagé pour l'élevage des poissons. Espace entièrement ou partiellement clos (bassins en béton ou en plastique, nasses ou cages géantes, etc.) soit en eau douce, soit en pleine mer.

Toutes les zones de plus de 3 ha possédant des installations fixes de pêche.

Les pêcheries situées au-dessus de la laisse des plus hautes mers sont représentées par des objets Surface hydrographique de Nature="Réservoir-bassin".

Les retenues d'eau de mer au bord du littoral qui servent de pêcheries (Île d'Oléron) sont codées avec la Nature détaillée="Pêcherie".

Modélisation géométrique : Contour des installations.

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Elevage piscicole | Pêcherie

Valeur du champ « Catégorie » associée : Industriel et commercial

Nature = « Autre équipement sportif »

Définition : Cette nature est utilisée pour préciser le nom et l'emprise d'installations sportives de plein air de petite taille ou sans installations pérennes.

Regroupement : Terrain de sport nommé de petite taille ou sans installation pérenne | Stade nommé de petite taille ou sans installation pérenne | *Boulodrome* | Terrain de pelote basque nommé

Regroupement hors spécifications : piste de quad | piste de rollers | galochodrome | circuit modélisme | circuit de 4x4 | école d'équitation | école d'attelage | école de parapente | école de pilotage | école de ski nautique | équipement sportif de tir à l'arc | jeu de quilles | paintball | piste d'aéromodélisme | piste de ski à roulettes

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Boulodrome | Pelote basque | Terrain de sport

Valeur du champ « Catégorie » associée : Sport

Nature = « Autre établissement d'enseignement »

Définition : Établissement d'enseignement ne rentrant dans aucune autre catégorie.

Regroupement : Centre de formation continue | Centre de formation professionnelle agricole (CFPPA) | Centre de formation d'apprentis (CFA) | Section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) | Unité de formation et de recherche | Maison familiale rurale d'éducation et d'orientation (MFREO) | Ecole de gendarmerie | Ecole de police | Centre AFPA | Centre de formation au sport (CREPS) | Etablissement public d'insertion de la défense (EPIDE) | GRETA | CNED | Conservatoire | Section spécialisée | Centre régional d'éducation spécialisée pour déficients auditifs (CRESDA) | Etablissement régional d'enseignement adapté (EREA) | *Ecole de musique, danse ou arts plastiques* | *Crèche* | *Centre de loisirs* | *Restaurant scolaire*

Source de la mise à jour : Source FINESS pour Institut médico-éducatif et établissement et service d'aide par le travail (ESAT).

Source Ministère de l'Education Nationale pour centre de formation continue, centre de formation d'apprentis, centre de formation professionnelle agricole, centre de formation au sport.

Source Ministère du travail pour les Centres AFPA.

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Centre de formation au sport | Centre de formation continue | Centre de formation d'apprentis | Centre de formation professionnelle agricole | Centre de loisirs | Conservatoire | Crèche | Ecole de gendarmerie | Ecole de musique, danse ou arts plastiques | Ecole de police | Résidence universitaire | Restaurant scolaire | Restaurant universitaire | Section spécialisée

Valeur du champ « Catégorie » associée : Science et enseignement

Nature = « Autre service déconcentré de l'Etat »

Définition : Administrations ou services assurant le relais, sur le plan local, des décisions prises par l'administration centrale. Elles assurent la gestion des services de l'État au niveau local.

Regroupement : Service déconcentré de l'État à l'échelon régional | Service déconcentré de l'État à l'échelon interrégional | Service déconcentré de l'État à l'échelon départemental | Service déconcentré de l'État à l'échelon interdépartemental | Service déconcentré de l'État à l'échelon zonal | Rectorat d'académie

Valeur du champ « Catégorie » associée : Administratif ou militaire

Nature = « Baignade surveillée »

Définition : Poste de surveillance de plage (en bord de mer ou en eau douce) bénéficiant d'installations fixes, avec surveillance assurée par un maître-nageur qui a les moyens de prévenir rapidement les centres de secours. Ne pas confondre avec baignade aménagée, hors spécification.

Regroupement : Baignade surveillée

Valeur du champ « Catégorie » associée : Sport

Nature = « Borne »

Définition : Borne nommée.

Regroupement : Borne milliaire nommée | Borne ou pyramide de sauveté | Borne Vauthier | Point de triangulation nommé

Sélection : Borne nommée exclusivement.

Hors spécifications : Les bornes commémoratives de la *Voie de la liberté* ou de la *Voie sacrée* ne sont pas retenues.

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Borne cistercienne | Borne de sauveté | Borne milliaire

Valeur du champ « Catégorie » associée : Administratif ou militaire

Nature = « Borne frontière »

Définition : Borne frontière.

Regroupement : Borne frontière | Croix et poteau frontière | Point frontière

Avertissement : Cette couche de données est non exhaustive.
La position des bornes est indicative, les bornes ne sont pas mises en cohérence avec la limite frontalière.

Valeur du champ « Catégorie » associée : Administratif ou militaire

Nature = « Camping »

Définition : Emplacement aménagé pour la pratique du camping.

Regroupement : Camping | Caravaneige | Caravaning | Camping naturiste | Parc résidentiel de loisirs

Sélection : Pas de seuil de surface.

Un camping possède des allées de circulation, des emplacements définis, un ou des sanitaires, un bâtiment d'accueil.

Les campings naturistes sont retenus s'ils sont présents sur les sites de référence mais ne sont pas distingués des autres campings.

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Aire de bivouac | Aire naturelle | Parc résidentiel de loisirs

Valeur du champ « Catégorie » associée : Culture et loisirs

Nature = « Camp militaire non clos »

Définition : Terrain militaire non entièrement clôturé dans lequel s'effectuent des exercices ou des manoeuvres.

Regroupement : Terrain militaire non clos | Terrain de manoeuvres non clos | Champ de manoeuvres | Terrain d'exercices non clos

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Terrain de manoeuvre

Valeur du champ « Catégorie » associée : Administratif ou militaire

Nature = « Capitainerie »

Définition : Bâtiment regroupant les différents services pour la gestion d'un port maritime ou fluvial.

Regroupement : Capitainerie | Bureau du port

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Bureau du port

Valeur du champ « Catégorie » associée : Administratif ou militaire

Nature = « Carrière »

Définition : Lieu d'où l'on extrait à ciel ouvert des matériaux de construction (pierre, roche).

Regroupement : Carrière | Sablière | Ballastière | Gravière | Ardoisière | Marbrière | Marnière | Extraction industrielle de tourbe | Ancienne carrière importante

Sélection : Toutes les carrières de plus de 3 ha en exploitation sont incluses.

Contrainte de saisie : La ZAI s'appuie sur les fronts de taille (voir aussi Ligne orographique) ou sur la zone d'exploitation visible sur les photographies aériennes. Les mines souterraines sont exclues.

Les anciennes carrières ayant rejoint le thème sont issues de la BDComplémentaire. Celles nommées sont codées en Lieu-dit non habité.

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Ancienne carrière | Ardoisière | Ballastière | Gravière | Sablière

Valeur du champ « Catégorie » associée : Industriel et commercial

Nature = « Caserne »

Définition : Zone en permanence réservée pour les rassemblements de troupes de toutes armes.

Regroupement : Caserne de C.R.S | Caserne de gendarmes mobiles

Valeur du champ « Catégorie » associée : Administratif ou militaire

Nature = « Caserne de pompiers »

Définition : Bâtiment ayant ou non un bureau ou une permanence et qui est entièrement concerné par l'activité du corps des Sapeurs-Pompiers ou d'agents de la sécurité civile.

Regroupement : Centre d'incendie et de secours | Centre de secours principal | Centre de secours | Centre de première intervention | Forestiers-sapeurs | Service départemental d'incendie et de secours | Centre de secours renforcé | Centre de secours d'un aéroport | Caserne de pompiers

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Centre de première intervention | Centre de secours | Centre de secours principal | Centre d'incendie et de secours | Forestiers sapeurs | Service départemental d'incendie et de secours

Valeur du champ « Catégorie » associée : Administratif ou militaire

Nature = « Centrale électrique »

Définition : Usine ou site où est produit de l'énergie électrique.

Regroupement : Centrale nucléaire | Centrale hydroélectrique | Centrale géothermique | Centrale marémotrice | Centrale thermique | Centrale photovoltaïque | Centrale solaire thermique | Centrale éolienne | Parc éolien | Ferme solaire | Ferme hydrolienne | Centralise électrique

Sélection : Les centrales électriques souterraines ou entièrement sous-marines sont exclues.

On ne considère pas comme centrale photovoltaïque les sites où les installations sont posées sur le toit d'entreprises, même si leur surface est conséquente.

Modélisation géométrique : Contour de la zone de production, enceinte... Voir selon chaque valeur de Nature détaillée pour les cas particuliers.

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Centrale géothermique | Centrale hydroélectrique | Centrale marémotrice | Centrale photovoltaïque | Centrale thermique | Ferme hydrolienne | Parc éolien

Valeur du champ « Catégorie » associée : Industriel et commercial

Nature = « Centre de documentation »

Définition : Centre de documentation ou d'archives.

Regroupement : Bibliothèque | Bibliothèque intercommunale | Bibliothèque départementale | Bibliothèque nationale | Médiathèque | Archives départementales | Archives nationales | Archives régionales | Archives intercommunales

Sélection : Les établissements municipaux ne pas saisis sauf en cas de partenariat.

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Archives départementales | Archives nationales | Archives régionales | Bibliothèque | Bibliothèque départementale | Bibliothèque nationale | Médiathèque

Valeur du champ « Catégorie » associée : Culture et loisirs

Nature = « Centre équestre »

Définition : Un centre équestre est un lieu où s'enseigne et se pratique l'équitation à destination du grand public. A l'exclusion des centres purement d'élevage et des centres de chevaux de "louage".

Regroupement : Centre équestre | Poney club

Sélection : Tous les centres équestres sont retenus.

Les poney-clubs ne sont pas distingués des autres centres équestres, sinon parfois par leur toponyme.

Valeur du champ « Catégorie » associée : Sport

Nature = « Champ de tir »

Définition : Zone militaire où s'effectuent des tirs réels.

Regroupement : Champ de tir

Sélection : Sont retenus tous les champs de tir utilisés de façon épisodique et qui restent accessibles en dehors des périodes d'utilisation. La limite retenue est celle de la zone dangereuse réglementée.

Valeur du champ « Catégorie » associée : Administratif ou militaire

Nature = « Collège »

Définition : Établissement consacré à l'enseignement secondaire de premier cycle.

Regroupement : Collège | Collège spécialisé | Collège annexe | Collège d'application

Sélection : Tous les collèges publics, confessionnels ou privés sont inclus. Les établissements hors contrat étant fournis dans le fichier du Ministère de l'Éducation Nationale (MEN), tous les collèges (public, privé sous ou hors contrat) sont retenus.

Spécifications de saisie : Les collèges annexes sont différenciés par une Nature détaillée="Collège annexe".

Les collèges d'application ne sont pas distingués des autres collèges.

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Collège annexe | Collège spécialisé

Valeur du champ « Catégorie » associée : Science et enseignement

Nature = « Complexe sportif couvert »

Définition : Établissement sportif couvert nommé.

Regroupement : Gymnase (toponyme) | Complexe sportif évolutif couvert (COSEC) | Gymnase polyvalent (toponyme) | Trinquet | Arènes couvertes | *Boulodrome couvert*

Sélection : Seuls sont retenus les points d'activités sportives couverts portant un nom et incluant des aménagements conséquents (bâtiment d'accueil du public, installations sportives permanentes,...).

Les patinoires ou piscines nommées sont codées dans une autre 'Nature'.

Saisie d'une surface : Inutile.

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Arènes couvertes | Gymnase | Trinquet

Valeur du champ « Catégorie » associée : Sport

Nature = « Construction »

Définition : Construction habitée ou associée à un groupe d'habitations, remarquable par sa forme ou sa fonction.

Regroupement : Ancienne abbaye | Ancien couvent | Ancienne glacière | Ancien prieuré | Ancien monastère | Construction remarquable | Cadole | Beffroi | Cheminée sarrasine | Colombier | Donjon | Four à chanvre | Four à chaux | Kiosque (Réunion) | Moulin à vent | Pigeonnier | Porte de ville nommée | Télégraphe Chappe | Théâtre de plein air | Théâtre romain | Borie | Faré (Mayotte)

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Ancien couvent | Ancien monastère | Ancienne abbaye | Ancienne glacière | Ancien prieuré | Beffroi | Borie | Cadole | Colombier | Donjon | Faré | Four à chanvre | Four à chaux | Kiosque | Moulin à vent | Pigeonnier | Porte | Télégraphe Chappe | Théâtre de plein air

Valeur du champ « Catégorie » associée : Culture et loisirs

Nature = « Culte chrétien »

Définition : Bâtiment réservé à l'exercice du culte catholique, protestant ou orthodoxe.

Regroupement : Abbatale nommée | Abbaye | Basilique | Cathédrale | Chapelle (toponyme) | Couvent | Eglise (toponyme) | Monastère | Oratoire | Prieuré | Carmel | Enclos paroissial | Eglise orthodoxe | Temple protestant | Eglise réformée | Eglise évangélique baptiste | Eglise luthérienne | Eglise pentecôtiste | Eglise anglicane | Eglise adventiste | Eglise presbytérienne | Eglise d'Écosse | Chapelle mennonite | Eglise néo-apostolique | Eglise simultanée

Modélisation géométrique : Un lieu de culte catholique ou orthodoxe -mais aussi parfois protestant- est aussi généralement représenté par un ou plusieurs objets de la classe Bâtiment de Nature="Eglise" et d'Usage 1="Religieux" **si le bâtiment en a l'architecture caractéristique**. On code l'architecture de l'objet par cet attribut, pas la présence d'un culte.

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Abbatiale | Abbaye | Basilique | Cathédrale | Chapelle | Collégiale | Couvent | Eglise | Eglise orthodoxe | Eglise simultanée | Enclos paroissial | Monastère | Oratoire | Prieuré | Temple protestant

Valeur du champ « Catégorie » associée : Religieux

Nature = « Culte divers »

Définition : Bâtiment réservé à l'exercice d'un culte religieux autre que chrétien, musulman ou israélite.

Regroupement : Temple bouddhiste | Temple hindouiste | Culte divers

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Temple bouddhiste | Temple hindouiste

Valeur du champ « Catégorie » associée : Religieux

Nature = « Culte israélite »

Définition : Bâtiment réservé à l'exercice du culte israélite.

Regroupement : Synagogue

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Synagogue

Valeur du champ « Catégorie » associée : Religieux

Nature = « Culte musulman »

Définition : Bâtiment réservé à l'exercice du culte musulman.

Regroupement : Mosquée

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Mosquée

Valeur du champ « Catégorie » associée : Religieux

Nature = « Déchèterie »

Définition : Lieu destiné à la collecte ou au stockage des déchets et des objets usagés.

Regroupement : Déchèterie | Centre d'enfouissement technique (CET) | Centre de compostage | Centre de stockage des déchets | Centre d'apport volontaire | Plate-forme de compostage | Centre de traitement et de valorisation des déchets

Modélisation géométrique : Délimitation de l'emprise du site, généralement clôturé car réglementé.

Hors spécifications : Les dépôts sauvages sont exclus.

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Centre d'enfouissement technique | Plate-forme de compostage

Valeur du champ « Catégorie » associée : Industriel et commercial

Nature = « Départ de ski de fond »

Définition : Départ des pistes de ski de fond, qui peut être un bâtiment de vente des forfaits, un portique, ou un panneau du plan des pistes.

Modification de modélisation (septembre 2023) : ces objets sont codés en 'Nature' = "Site skiable" et 'Nature détaillée' = "Départ de ski de fond".

Regroupement : Départ de ski de fond

Valeur du champ « Catégorie » associée : Sport

Nature = « Divers agricole »

Définition : Site de productions agricoles particulières (liste ci-après).

Regroupement : Cressonnière | Pépinière | Champignonnière

Sélection : Productions agricoles à caractère touristique, patrimonial ou topographique particulier, ne se traduisant pas par une nature d'occupation du sol spécifique dans la BD TOPO®, pour la plupart historiquement mentionnées sur les cartes IGN.

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Champignonnière | Cressonnière | Pépinière

Valeur du champ « Catégorie » associée : Industriel et commercial

Nature = « Divers commercial »

Définition : Grand bâtiment ou zone d'activité à caractère commercial.

Regroupement : Hypermarché | Grand magasin | Centre commercial | Zone à caractère commercial | Parc d'activités à caractère commercial | *Autre commerce spécialisé* | *Casse automobile* | *Commerce réparation véhicules* | *Restauration*

Sélection : Au moins tous les sites incluant un "grand magasin", un hypermarché, ou une zone d'activité commerciale d'au moins 5 ha. Les hypermarchés isolés ayant une surface de vente de plus de 4000 m² sont inclus.

Voir également la valeur d'attribut "Marché" pour les marchés d'intérêt régional ou national.

Modélisation géométrique : Contour de la zone d'activités et de ses parkings, emprise de l'ensemble des bâtiments composant un grand magasin.

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | *Autre commerce spécialisé* | *Casse automobile* | *Centre commercial* | *Commerce réparation véhicules* | *Restauration* | *Zone commerciale*

Valeur du champ « Catégorie » associée : Industriel et commercial

Nature = « Divers industriel »

Définition : Organisme ou entreprise à caractère industriel non distingué de façon spécifique.

Regroupement : Abattoir | Aire de stockage | Coopérative | Dépôt | Entrepôt | Installation de transport ou de traitement d'hydrocarbures | Poste de gaz | Raffinerie | Site de stockage | Usine ou plate-forme de méthanisation | Dépôt d'hydrocarbures | Poste de pompage d'hydrocarbures | *Chaufferie* | *Dépôt de véhicules* | *Centre informatique*

Spécifications de saisie : On distinguera la nature de l'entreprise industrielle en renseignant la 'Nature détaillée'.

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Abattoir | Aire de stockage | Centre de tri postal | Centre informatique | *Chaufferie* | *Coopérative* | *Dépôt de véhicules* | *Dépôt d'hydrocarbures* | *Entrepôt* | *Poste de gaz* | *Poste de pompage d'hydrocarbures* | *Raffinerie* | *Stockage de gaz* | *Stockage d'électricité* | *Unité de méthanisation* | *Usine d'incinération*

Valeur du champ « Catégorie » associée : Industriel et commercial

Nature = « Divers public ou administratif »

Définition : Bâtiment ou zone à caractère public ou administratif, et qui n'est ni défini dans une autre 'Catégorie' ni par une autre valeur d'attribut 'Nature' des objets <Zone d'activité ou d'intérêt> de la Catégorie="Administratif ou militaire".

Regroupement : Cité administrative | Trésorerie générale | Chambre de métiers et de l'artisanat | Chambre d'agriculture | Bourse | Chambre de commerce et d'industrie | Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires | Maison départementale des personnes handicapées | Maison de l'État | CPAM | CAF | CCAS | *Centre d'information et d'orientation* | *Centre des finances publiques* | *Centre des impôts (ancienne dénomination)* | *Trésor public (ancienne dénomination)* | *Maison de justice et du droit* | *Mission locale* | *Mutualité sociale agricole* | *Point d'information famille* | *Point d'information jeunesse* | *Pôle emploi* | *Service technique municipal* | *URSSAF*

Sélection : Les catégories en lettres italiques ci-dessus ne sont saisies que dans le cadre d'un partenariat.

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | CAF | CCAS | Centre des finances publiques | Centre d'information et d'orientation | Centre régional des œuvres universitaires et scolaires | Chambre d'agriculture | Chambre de commerce et d'industrie | Chambre de métiers et de l'artisanat | Cité administrative | CPAM | Maison de justice et du droit | Maison de l'Etat | Maison départementale des personnes handicapées | Maison de services au public | Mission locale | Mutualité sociale agricole | Point d'information famille | Point d'information jeunesse | Pôle emploi | Service technique municipal | URSSAF

Valeur du champ « Catégorie » associée : Administratif ou militaire

Nature = « Ecomusée »

Définition : Espace public visant à valoriser le patrimoine matériel (outils, habitat...) et immatériel (savoir-faire, métier, élevage...) d'un territoire et d'une population.

Regroupement : Ecomusée | Ferme pédagogique | Centre d'interprétation du patrimoine local | Musée local relatif au patrimoine d'un territoire ou d'une population

Sélection : Seules sont retenues les fermes pédagogiques importantes.

Les maisons de réserve ou de site valorisant le patrimoine naturel ou paysager sont à coder en Nature="Maison de Parc" avec la 'Nature détaillée' appropriée.

Modélisation géométrique : La géométrie est celle du bâtiment d'accueil, ou de l'enveloppe de l'ensemble des bâtiments le cas échéant. Ne pas inclure les parcours d'interprétation alentours dans la <Zone d'activité ou d'intérêt>.

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Ferme pédagogique

Valeur du champ « Catégorie » associée : Culture et loisirs

Nature = « Elevage »

Définition : Site d'élevage industriel sur la terre ferme.

Regroupement : Elevage (avicole, bovin, ovin, canin...) | *Elevage avicole* | *Elevage canin* | *Elevage porcin*

Sélection : On ne retient que les sites d'élevage industriel d'importance régionale.

Les élevages piscicoles sont regroupés avec la Nature="Aquaculture".

Hors spécifications : Les Haras sont codés en Nature="Haras".

Les élevages piscicoles sont regroupés avec la Nature="Aquaculture".

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Elevage avicole | Elevage canin | Elevage porcin

Valeur du champ « Catégorie » associée : Industriel et commercial

Nature = « Enceinte militaire »

Définition : Zone en permanence réservée pour les rassemblements de troupes de toutes les armes, soit pour des manoeuvres, des exercices (camp d'instruction), soit pour des essais, des études.

Regroupement : Base militaire | Camp militaire | Dépôt de matériels | Terrain permanent d'entraînement | Arsenal | Champ de manoeuvres clos | Terrain d'exercices clôturé | Unité d'instruction et d'intervention de la sécurité civile

Sélection : Seules les enceintes militaires closes sont retenues.

Les enceintes militaires non closes sont codées avec la Nature="Camp militaire non clos".

Les dépôt de munitions ou centre de ravitaillement en essence sont codés en Nature détaillée="Dépôt de matériels".

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Arsenal | Dépôt de matériels | Terrain militaire | Unité d'instruction et d'intervention de la sécurité civile

Valeur du champ « Catégorie » associée : Administratif ou militaire

Nature = « Enseignement primaire »

Définition : Établissement consacré au premier degré de l'enseignement (école élémentaire ou maternelle).

Regroupement : Ecole primaire | Ecole maternelle | Ecole élémentaire | Ecole élémentaire d'application | Ecole de plein air | Ecole régionale du premier degré | Ecole centre de lecture | Ecole pour enfants hospitalisés à domicile | Groupe scolaire

Sélection : Tous les établissements d'enseignement primaire, publics, confessionnels ou privés, ayant un contrat simple ou d'association avec l'État ou hors contrat sont inclus.

Hors spécifications : Dans le cas général, les crèches et accueils périscolaires ne sont pas retenus.

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Ecole de plein air | Ecole élémentaire | Ecole maternelle | Ecole primaire | Groupe scolaire

Valeur du champ « Catégorie » associée : Science et enseignement

Nature = « Enseignement supérieur »

Définition : Établissement non universitaire consacré à l'enseignement supérieur

Regroupement : Institut | Grande École | I.U.F.M. (anciens...) | Ecoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE) | Ecole d'ingénieurs | Ecole nationale vétérinaire | Ecole d'architecture | Ecole d'infirmières | Ecoles nationales | Enseignement supérieur artistique | Enseignement supérieur agricole | Collège de France | Ecole nationale supérieure des mines | Conservatoire national supérieur d'art dramatique | Conservatoire national supérieur de musique | Conservatoire national supérieur de musique et de danse | Conservatoire national

Sélection : Tous les établissements d'enseignement supérieur publics, confessionnels ou privés, ayant un contrat simple ou d'association avec l'État ou hors contrat sont inclus. Les cours du soir, les cités et les restaurants universitaires sont exclus.

Hors spécifications : Les universités, centre ou pôle universitaire, facultés, Centre régional associé au CNAM, IUP, IUT, UFR, école normale supérieure, institut national polytechnique, pôle universitaire européen, le conservatoire national des arts et métiers sont saisis en Nature="Université."

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Conservatoire national | Ecole d'ingénieurs

Valeur du champ « Catégorie » associée : Science et enseignement

Nature = « Equipement de cyclisme »

Définition : Grande enceinte, souvent entourée de gradins, de tribunes et réservée aux sports non motorisés.

Regroupement : Piste de bicross | Pumptrack | Skatepark | Vélodrome

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Piste de bicross | Pumptrack | Skatepark | Vélodrome

Valeur du champ « Catégorie » associée : Sport

Nature = « Espace public »

Définition : Large espace découvert urbain désigné par un toponyme où aboutissent plusieurs rues, fermé à la circulation automobile, constituant un lieu remarquable.

Regroupement : Arboretum | Cour | Esplanade | Jardin | Jardin botanique | Jardins familiaux | Mail | Parc | Parc communal | Parc départemental | Parc intercommunal interdépartemental | Parvis | Place | Promenade | Square | Terrasse

Sélection : Seuls les espaces publics possédant un toponyme sont retenus. Les parcs à vocation commerciale sont exclus (voir Nature="Parc de loisirs"), de même que les parcs naturels (réserves, parcs nationaux, parcs naturels régionaux) qui sont traités en Parc ou réserve.

Il ne s'agit en aucun cas de bâtiments publics.

Les grandes places ouvertes à la circulation sont classées en Equipement de transport.

Sont exclus les aires de détente, les aires d'accueil des gens du voyage, les aires de pique-nique, les aires de pêche, les parcours sportifs, les aires de baignade et autres terrains de jeu.

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Arboretum | Esplanade | Jardin botanique | Jardins familiaux | Parc | Parvis | Place | Promenade | Square | Terrasse

Valeur du champ « Catégorie » associée : Culture et loisirs

Nature = « Etablissement extraterritorial »

Définition : Etablissement accueillant des organisations internationales sur le territoire français. Par extension, les ambassades et consulats seront saisis dans cette 'Nature'.

Regroupement : Conseil de l'Europe à Strasbourg | UNESCO | Comité international de Croix-Rouge | Ordre de Malte | Pavillon de Breteuil à Saint-Cloud | Ambassade | Consulat | Parlement européen | Représentation permanente auprès du conseil de l'Europe | Institution européenne | Institution internationale

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Ambassade | Consulat | Consulat honoraire | Institution européenne | Institution internationale

Valeur du champ « Catégorie » associée : Administratif ou militaire

Nature = « Etablissement hospitalier »

Définition : Autres établissements relevant de la loi hospitalière.

Regroupement : Etablissement hospitalier | Sanatorium | Etablissement de convalescence ou de repos | Etablissement de réadaptation fonctionnelle | Maison de santé pour maladies mentales (MSMM) | Foyer d'accueil médicalisé (FAM) | Groupement de coopération sanitaire | *Centre médical* | *Protection maternelle et infantile* | *Centre médico-social* | *Maison ou pôle de santé*

Sélection : Les hôpitaux et les cliniques sont à coder en Nature="Hôpital", les maisons de retraite en Nature="Maison de retraite".

La sélection est faite à partir des codes catégorie du fichier Finess.

Code	Intitulé FINESS	Nature détaillée
161	Maison de santé pour maladies mentales	Maison de santé pour maladies mentales
437	Foyer d'Accueil Médicalisé pour Adultes Handicapés (FAM)	Foyer d'accueil médicalisé
109	Etablissement de santé prélevé autorisé en SSR	Etablissement de réadaptation fonctionnelle, Etablissement de convalescence, Sanatorium.

Source de la mise à jour : La source de référence de mise à jour est le fichier FINESS (Fichier National des Etablissements Sanitaires et Sociaux) qui répertorie les équipements sanitaires ou sociaux autorisés.

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Centre médical | Centre médico-social | Etablissement de convalescence | Etablissement de réadaptation fonctionnelle | Foyer d'accueil médicalisé | Groupement de coopération sanitaire | Maison de santé pour maladies mentales | Protection maternelle et infantile | Sanatorium

Valeur du champ « Catégorie » associée : Santé

Nature = « Etablissement pénitentiaire »

Définition : Etablissement clos aménagé pour recevoir des délinquants condamnés à une peine privative de liberté ou des détenus en instance de jugement.

Regroupement : Maison d'arrêt | Prison | Maison centrale | Centre de détention | Centre pénitentiaire | Centre pénitentiaire pour mineurs | Centre de semi-liberté

Sélection : Les annexes sont exclues.

Les centres de rétention administrative ne sont pas retenus.

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Centre de détention | Centre de semi-liberté | Centre pénitentiaire | Centre pénitentiaire pour mineurs | Maison centrale | Maison d'arrêt

Valeur du champ « Catégorie » associée : Administratif ou militaire

Nature = « Etablissement thermal »

Définition : Etablissement où l'on utilise les eaux médicinales à des fins thérapeutiques.

Regroupement : Etablissement thermal | Centre de thalassothérapie

Sélection : Seuls sont inclus les établissements agréés par la Sécurité Sociale. Seuls les établissements répertoriés dans le fichier FINESS (code 126) sont retenus.

Les eaux médicinales peuvent être minérales, marines, chaudes ou froides.

Les services de thalassothérapie offerts par certains hôtels ne sont pas retenus si l'établissement n'est pas répertorié dans le fichier FINESS.

Source de la mise à jour : La source de référence de mise à jour est le fichier FINESS (Fichier National des Établissements Sanitaires et Sociaux) qui répertorie les équipements sanitaires ou sociaux autorisés.

Modélisation géométrique : Seule l'emprise principale de la structure est retenue.

Attention : Les hôtels et hébergements annexes reliés au complexe thermal (via des passerelles par exemple) sont exclus.

Valeur du champ « Catégorie » associée : Santé

Nature = « Gendarmerie »

Définition : Caserne où les gendarmes sont logés; bureaux où ils remplissent leurs fonctions administratives.

Regroupement : Brigade d'autoroute | Brigade départementale de renseignements et d'investigations judiciaires | Brigade de recherches | Brigade de surveillance et d'intervention | Brigade motorisée | Brigade rapide d'intervention | Brigade territoriale autonome | Brigade territoriale de proximité | Escadron départemental de la sécurité routière | Gendarmerie | Gendarmerie d'autoroute | Gendarmerie mobile | Gendarmerie nationale | Peloton d'autoroute | Peloton de haute montagne | Peloton de surveillance et d'intervention de gendarmerie | Gendarmerie fluviale | Gendarmerie maritime | Gendarmerie aérienne | Gendarmerie de montagne | Gendarmerie nautique | Groupement d'hélicoptères de la sécurité civile

Hors spécifications : Les brigades de prévention de la délinquance juvénile ne sont pas retenues.

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Gendarmerie aérienne | Gendarmerie d'autoroute | Gendarmerie de montagne | Gendarmerie mobile | Gendarmerie motorisée | Gendarmerie nautique | Groupement d'hélicoptères de la sécurité civile | Poste saisonnier de gendarmerie

Valeur du champ « Catégorie » associée : Administratif ou militaire

Nature = « Golf »

Définition : Terrain ouvert au public et consacré à la pratique du golf.

Regroupement : Golf | Mini-golf | Practice

Sélection : Tous les terrains de golf à partir de 6 trous et ouverts au public sont sélectionnés.

Saisie d'une surface : Obligatoire

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Mini-golf | Practice

Valeur du champ « Catégorie » associée : Sport

Nature = « Habitation troglodytique »

Définition : Excavation naturelle ou creusée dans le roc (caverne, grotte), habitée ou anciennement habitée.

Regroupement : Habitation troglodytique

Valeur du champ « Catégorie » associée : Culture et loisirs

Nature = « Haras »

Définition : Lieu ou établissement destiné à la reproduction de l'espèce chevaline, à l'amélioration des races de chevaux par la sélection des étalons.

Regroupement : Haras | Haras national

Sélection : Tous les haras sont retenus.

La 'Nature détaillée' distingue les Haras nationaux.

Modélisation géométrique : L'enceinte comprend l'ensemble des installations (manège, écuries, piste d'entraînement...).

Hors spécifications : Un haras n'est pas un centre équestre. Ces derniers sont à coder dans la Catégorie="Sport".

Un haras est réservé à l'espèce chevaline.

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Haras national

Valeur du champ « Catégorie » associée : Industriel et commercial

Nature = « Hébergement de loisirs »

Définition : Hébergement ou ensemble d'hébergements collectifs en dur non isolé destiné à accueillir des personnes lors de leurs activités touristiques ou de loisirs.

Regroupement : Auberge de jeunesse | Gîte d'étape | Gîte équestre | Relais équestre | Village de vacances | Colonie de vacances | Centre de vacances

Sélection : Les abris de montagne et les refuges sont modélisés dans les valeurs de 'Nature' spécifiques éponymes.

Gîte d'étape : Hébergement collectif géré par des particuliers, accessible en voiture et situé à proximité d'un itinéraire de randonnée pédestre ou cycliste et qui reste ouvert toute l'année.

Gîte et relais équestre : Les relais équestres ou gîtes équestres se trouvent généralement à proximité des itinéraires de randonnée équestre. Cavaliers et chevaux y trouvent un hébergement. Seuls les gîtes équestres possédant le label 'Cheval étape' sont retenus.

Modélisation géométrique : La géométrie est celle du bâtiment principal (gîte d'étape, auberge) ou de l'emprise (généralement close) du centre de vacances.

Hors spécifications : Les hôtels, gîtes ruraux, gîtes de séjour, chambres d'hôtes, centres aérés et les "camps de vacances" ne sont pas retenus.

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Auberge de jeunesse | Centre de vacances | Colonie de vacances | Gîte d'étape | Gîte équestre | Relais équestre | Village de vacances

Valeur du champ « Catégorie » associée : Culture et loisirs

Nature = « Hippodrome »

Définition : Lieu ouvert au public et consacré aux courses de chevaux.

Regroupement : Hippodrome

Sélection : Seuls les hippodromes possédant des aménagements conséquents (tribunes, bâtiments spécifiques) sont inclus.

Modélisation géométrique : Un hippodrome est délimité par une <Zone d'activité ou d'intérêt> qui indique l'emprise de l'hippodrome.

Il est également constitué d'un objet Terrain de sport de Nature="Piste de sport" si la piste fait plus de 10 m de largeur ou d'un Tronçon de route de Nature="Route empierrée" si la largeur ne vérifie pas ce seuil.

Il comprend un Bâtiment de Nature="Tribune" et d'Usage 1="Sportif".

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Carrière équestre

Valeur du champ « Catégorie » associée : Sport

Nature = « Hôpital »

Définition : Établissement public ou privé, où sont effectués tous les soins médicaux et chirurgicaux, ainsi que les accouchements.

Regroupement : Centre de lutte contre le cancer | Centre hospitalier | Centre hospitalier régional | Centre hospitalier spécialisé pour la lutte des maladies mentales | Hôpital psychiatrique | Clinique | Etablissement de soins de longue durée | Etablissement de soins de courte durée | Hôpital | Hôpital local | Hôpital militaire | Hôpital spécialisé

Spécifications de saisie : La 'Nature détaillée="Hôpital spécialisé"' correspond à un centre hospitalier spécialisé pour la lutte des maladies mentales ou hôpital psychiatrique.

On ne distingue pas les cliniques des hôpitaux.

-**Nature détaillée="Hôpital spécialisé"** : centre hospitalier spécialisé pour la lutte des maladies mentales ou hôpital psychiatrique (code 292).

-**Nature détaillée="Hôpital militaire"** : hôpital des armées (code 114).

-**Nature détaillée="Centre hospitalier régional"** : CHR (code 101).

Les autres codes FINESS ne sont pas différenciés, sinon par leur toponyme.

Source de la mise à jour : La source de référence de la mise à jour est le fichier FINESS (Fichier National des Établissements Sanitaires et Sociaux) qui répertorie les équipements sanitaires ou sociaux autorisés.

Lien vers le Dictionnaire FINESS

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Centre hospitalier régional | Hôpital militaire | Hôpital spécialisé

Valeur du champ « Catégorie » associée : Santé

Nature = « Hôtel de collectivité »

Définition : Bâtiment où siège la collectivité territoriale à statut particulier.

Valeur du champ « Catégorie » associée : Administratif ou militaire

Nature = « Hôtel de département »

Définition : Bâtiment où siège le conseil départemental.

Regroupement : Hôtel de département | Hôtel de département annexe

Sélection : Seul le bâtiment principal est inclus. Les annexes ne le sont pas, sauf éventuellement une annexe située dans une autre agglomération lorsqu'elle a une fonction proche de celle du siège.

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Hôtel de département annexe

Valeur du champ « Catégorie » associée : Administratif ou militaire

Nature = « Hôtel de région »

Définition : Bâtiment où siège le conseil régional

Regroupement : Hôtel de région | Hôtel de région annexe

Sélection : Seul le bâtiment principal est inclus. Les annexes ne le sont pas, sauf éventuellement une annexe située dans une autre agglomération lorsqu'elle a une fonction proche de celle du siège.

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Hôtel de région annexe

Valeur du champ « Catégorie » associée : Administratif ou militaire

Nature = « Lycée »

Définition : Lycée, établissement consacré à l'enseignement secondaire de deuxième cycle.

Regroupement : Lycée | Lycée général | Lycée technologique | Lycée général et technologique | Lycée polyvalent | Lycée agricole | Lycée professionnel | Lycée d'altitude | Cité scolaire

Sélection : Tous les lycées publics, confessionnels ou privés, ayant un contrat simple ou d'association avec l'État ou hors contrat sont inclus.

Les sections d'enseignement, professionnel ou général, sont à saisir en lycée.

Modélisation géométrique : Enceinte du lycée et des équipements en dépendant (cour, restauration, annexes, terrains de sport...).

Saisie d'une surface : Obligatoire.

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Cité scolaire | Lycée agricole | Lycée professionnel

Valeur du champ « Catégorie » associée : Science et enseignement

Nature = « Mairie »

Définition : Bâtiment, ou groupe de bâtiments proches, où se trouvent le bureau du maire, les services de l'administration municipale et où siège normalement le conseil municipal.

Regroupement : Mairie | Mairie annexe | Hôtel de ville | Mairie de proximité | Mairie de quartier | Mairie de commune associée ou déléguée | Mairie d'arrondissement

Sélection : Les mairies annexes sont représentées (fréquentes dans les grandes villes ou dans les anciens chefs-lieux de commune ayant fusionné, elles offrent des services similaires aux mairies principales) mais les annexes de la mairie (services techniques,...) ne le sont pas.

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Hôtel de ville | Mairie annexe | Mairie d'arrondissement | Mairie de commune associée ou déléguée

Valeur du champ « Catégorie » associée : Administratif ou militaire

Nature = « Maison de retraite »

Définition : Établissement d'hébergement pour personnes âgées, généralement médicalisé.

Regroupement : Maison de retraite | EHPAD | EHPA

Sélection : La sélection est faite à partir des codes catégorie du fichier FINESS du ministère en charge de la Santé .

Lien vers le Dictionnaire des codes FINESS

Ne sont retenus et mis à jour que les établissements présents dans le fichier FINESS en code 500-501-502 :

500 Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)

501 EHPA percevant des crédits d'assurance maladie

502 EHPA ne percevant pas des crédits d'assurance maladie

Les résidences en autonomie (code 202) ne sont pas retenues (foyers, MARPA...).

Source de la mise à jour : La source de référence de mise à jour est le fichier FINESS (Fichier National des Établissements Sanitaires et Sociaux) qui répertorie les équipements sanitaires ou sociaux autorisés.

Lien vers le Dictionnaire FINESS

Valeur du champ « Catégorie » associée : Santé

Nature = « Maison du parc »

Définition : Bâtiment ouvert au public et géré par un parc national, un parc naturel, une réserve naturelle, un grand site naturel...

Regroupement : Maison du parc national | Maison de la réserve naturelle | Maison du parc naturel régional | Maison du parc marin | Maison de grand site | Maison de site

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Maison de la réserve | Maison de site | Maison du parc national | Maison du parc naturel marin | Maison du parc naturel régional

Valeur du champ « Catégorie » associée : Culture et loisirs

Nature = « Maison forestière »

Définition : Maison gérée par l'Office National des Forêts, destinée à accueillir un ou plusieurs gardes forestiers.

Regroupement : Maison forestière

Valeur du champ « Catégorie » associée : Administratif ou militaire

Nature = « Marais salant »

Définition : Zone constituée de bassins creusés à proximité des côtes pour extraire le sel de l'eau de mer par évaporation.

Regroupement : Marais salants

Sélection : Les zones de marais salant de moins de 3 ha sont exclues. Les anciens marais salants qui ne sont plus en activité sont exclus.

Valeur du champ « Catégorie » associée : Industriel et commercial

Nature = « Marché »

Définition : Tout ensemble construit dont la finalité est la commercialisation de gros ou de détail de denrées alimentaires.

Regroupement : Marché couvert | Marché d'intérêt national | Marché d'intérêt régional | Halle | Foire | Zone d'exposition à caractère permanent | Criée couverte

Sélection : Seuls les marchés permanents ou couverts 'en dur' sont retenus.
Les marchés temporaires non couverts ne sont pas présents.

Les spécificités des marchés sont distinguées par leur 'Nature détaillée': "Criée", "Halle", "Marché", "Marché d'intérêt national", "Marché marché d'intérêt régional".

Modélisation géométrique : En règle générale, un marché est représenté par un bâtiment de Nature="Industriel, agricole ou commerciale" et d'Usage 1 = "Commercial et services".

Dans le cas d'un marché d'intérêt national ou régional, le marché est représenté par un ensemble de bâtiments et une surface d'activité délimitant l'emprise du marché.

Remarque : Les voies de communication fermées à l'occasion des marchés sont codées à travers l'attribut 'Période de fermeture' du Tronçon de route.

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Criée | Halle | Marché d'intérêt national | Marché d'intérêt régional

Valeur du champ « Catégorie » associée : Industriel et commercial

Nature = « Mégalithe »

Définition : Monument lié au mégalithisme et constitué d'une ou plusieurs pierres de grandes dimensions, érigées par les hommes, sans l'aide de mortier ou de ciment pour fixer la structure.

Regroupement : Allée couverte mégalithique | Allée sépulcrale | Dolmen | Dolmen à couloir | Menhir | Cromlech | Tumulus | Tertre | Cairn | Statue-menhir | Harrespil

Nature détaillée : Allée couverte : Construction mégalithique en forme de couloir, constituée de dalles de couverture et servant de sépulture collective.

Menhir : Pierre allongée dressée verticalement.

Les stèles gauloises ou celtiques sont saisies en Nature="Monument" et non en "Mégalithe". Les polissoirs sont à saisir en Nature="Vestige archéologique".

Un menhir christianisé est considéré comme un menhir et non comme une croix.

Cromlech : Pierres verticales disposées généralement en arc de cercle autour d'une autre plus grande. Le menhir central n'existe pas toujours.

Dolmen : Monument mégalithique formé d'une grande pierre plate posée sur d'autres pierres dressées verticalement.

Tumulus : Éminence artificielle, circulaire ou non, recouvrant une sépulture.
Un tertre n'est fait que de terre, un tumulus de terre et de pierres.

Cairn : Tumulus en pierre.

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Allée couverte | Cairn | Cromlech | Dolmen | Menhir | Tumulus

Valeur du champ « Catégorie » associée : Culture et loisirs

Nature = « Mine »

Définition : Lieu d'extraction de minerai.

Regroupement : Mine de houille | Mine de Lignite | Crassier | Entrée de mine | Ancienne mine

Sélection : Les mines souterraines sont exclues.

Les mines à ciel ouvert de plus de 10 ha sont incluses.

Les anciennes mines référencées sur les anciennes cartes au 1/25000 sont incluses.

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Ancienne mine | Mine souterraine | Puits de mine

Valeur du champ « Catégorie » associée : Industriel et commercial

Nature = « Monument »

Définition : Monument sans caractère religieux particulier.

Regroupement : Arc de triomphe nommé | Cénotaphe | Croix de Lorraine | Mémorial | Monument | Statue d'ordre non religieux | Stèle | Stèle gauloise | Stèle celtique | Monument aux morts remarquable | Calvaire d'enclos paroissial

Sélection : Les monuments à caractère commémoratif important sont saisis sans critère de taille hors zone urbaine. En ville, seuls les monuments classés seront saisis.

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Croix de Lorraine | Mémorial | Monument aux morts | Statue | Stèle

Valeur du champ « Catégorie » associée : Culture et loisirs

Nature = « Musée »

Définition : Établissement ouvert au public exposant une grande collection d'objets, de documents, etc., généralement relatifs aux arts et aux sciences et pouvant servir à leur histoire.

Regroupement : Musée national | Musée | Musée archéologique | Musée local non relatif au patrimoine d'un territoire ou d'une population | Apothicairerie | Maison natale

Sélection :

Valeur du champ « Catégorie » associée : Culture et loisirs

Nature = « Office de tourisme »

Définition : Office de tourisme ou point d'information touristique qui peut être saisonnier et qui comporte un accueil au public.

Regroupement : Office de tourisme | Point d'information touristique saisonnier ou non | Syndicat d'initiative (obsolète) | Bureau d'information touristique

Sélection : Sont retenus tous les points d'accueil touristiques avec accueil du public, saisonniers ou pas.

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Point d'information touristique

Valeur du champ « Catégorie » associée : Culture et loisirs

Nature = « Ouvrage militaire »

Définition : Ouvrages et installations militaires, ancien ouvrage militaire.

Regroupement : Ancien abri militaire | Batterie | Blockhaus | Casemate | Citadelle | Corps de garde | Fort | Groupe fortifié | Ouvrage fortifié | Redoute, redan | Tranchée nommée

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Ancien abri militaire | Blockhaus | Citadelle | Fort

Valeur du champ « Catégorie » associée : Administratif ou militaire

Nature = « Palais de justice »

Définition : Bâtiment où l'on rend la justice pénale ou civile.

Regroupement : Conseil de prud'hommes | Juge de proximité | Palais de justice | Tribunal | Tribunal judiciaire | Tribunal de proximité | Tribunal d'instance (ancienne dénomination) | Tribunal de grande instance (ancienne dénomination) | Tribunal de commerce | Tribunal correctionnel | Tribunal de police | Tribunal pour enfants | Cour d'appel

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Conseil de prud'hommes | Cour criminelle départementale | Cour d'appel | Tribunal administratif | Tribunal de commerce | Tribunal de proximité | Tribunal judiciaire | Tribunal pour enfants

Valeur du champ « Catégorie » associée : Administratif ou militaire

Nature = « Parc de loisirs »

Définition : Parc spécialement aménagé pour les loisirs.

Regroupement : Accro-branches | Base de loisirs | Base nautique | Centre de loisirs de plein air | Centre permanent de jeux | Parc d'attractions | Parc de détente | Parc de loisirs aquatique | Parc de loisirs

Sélection : Seuls les parcs dont la superficie excède 4 ha et dotés d'équipements conséquents sont inclus. Les parcs publics (jardins, parcs communaux, départementaux...) sont exclus (voir Nature="Espace public").

Un parc de loisirs peut être en accès libre.

Concernant les quelques parcs de loisirs aquatiques (Ex : *Aquaboulevard*, *Parc Walibi*), ce sont des établissements dont l'environnement n'est pas structuré pour effectuer de la natation en tant que sport ou de la compétition, mais entièrement pour se détendre ou s'amuser. Cela exclut les centres aquatiques (souvent intercommunaux), classés dans la Nature="Piscine".

Une zone de loisirs en bord de lac ou de rivière réservée aux sports nautiques est classée en Nature="Sports nautiques" selon les critères évoqués à cette 'Nature'.

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Base de loisirs | Base nautique | Parc d'attractions

Valeur du champ « Catégorie » associée : Culture et loisirs

Nature = « Parc des expositions »

Définition : Parc d'exposition à vocation commerciale ou culturelle.

Regroupement : Parc des expositions | Palais des congrès

Sélection : Lieu d'exposition ou de culture nommé.

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Palais des congrès

Valeur du champ « Catégorie » associée : Culture et loisirs

Nature = « Parc zoologique »

Définition : Parc ouvert au public, où il est possible de voir des animaux sauvages vivant en captivité ou en semi-liberté.

Regroupement : Aquarium | Parc animalier | Parc zoologique | Zoo

Sélection : Tous les parcs zoologiques ou animaliers ouverts au public sont inclus.

Les fermes pédagogiques montrent des animaux domestiques et sont classées dans la Nature="Ecomusée" et la Nature détaillée="Ferme pédagogique".

Remarque : Le parc animalier élargit la notion classique de parc zoologique à des parcs ou sites consacrés à la présentation et à l'élevage de certains groupes particuliers d'espèces animales, tels que les reptiles, les singes, ou les perroquets...

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Aquarium | Parc animalier

Valeur du champ « Catégorie » associée : Culture et loisirs

Nature = « Patinoire »

Définition : Patinoire ouverte au public, couverte ou découverte. Elle peut être saisonnière mais ses installations doivent être pérennes.

Regroupement : Patinoire couverte | Patinoire découverte pérenne

Sélection : Toutes les patinoires pérennes sont retenues.

Modélisation géométrique : Une patinoire couverte est représentée par une ZAI de Catégorie="Sport" de Nature="Patinoire" englobant un Bâtiment d'Usage 1="Sportif".

Valeur du champ « Catégorie » associée : Sport

Nature = « Piscine »

Définition : Bassin de natation ouvert au public, et ensemble des installations qui l'entourent.

Regroupement : Piscine couverte | Piscine découverte | Piscine | Centre aquatique | Complexe aquatique | Centre nautique couvert

Sélection : Toutes les piscines ouvertes au public et ayant un bassin d'au moins de 25 m ou plus sont incluses. Les piscines des centres de vacances ou des hôtels sont exclues.

Modélisation géométrique : Une piscine couverte est représentée par un Bâtiment d'Usage 1="Sportif" doublé d'une ZAI fictive (Fictif="Vrai") de Nature="Piscine".

Pour les centres aquatiques, on saisira une ZAI sur l'emprise globale du site clos - hors parkings.

Une piscine découverte ou un centre aquatique avec bassins extérieurs sont représentés :

- pour la partie extérieure par un Terrain de sport de Nature = "Bassin de natation" modélisant l'emprise de chaque bassin,
- par une ZAI de Nature="Piscine" qui englobe les bassins et installations (vestiaires, bassins couverts le cas échéant, solarium, lieu de récréation).

Hors spécifications : Les piscines privées sont exclues.

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Centre aquatique

Valeur du champ « Catégorie » associée : Sport

Nature = « Point de vue »

Définition : Endroit d'où l'on jouit d'une vue pittoresque sur le paysage ou un milieu naturel préservé.

Regroupement : Table d'orientation | Point de vue | Belvédère | Observatoire ornithologique | Panorama aménagé

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Belvédère | Observatoire ornithologique | Table d'orientation

Valeur du champ « Catégorie » associée : Culture et loisirs

Nature = « Police »

Définition : Établissement occupé par un commissaire de police (officier de police judiciaire chargé de faire observer les règlements de police et de veiller au maintien de la paix publique).

Regroupement : Hôtel de police nationale | Commissariat | Commissariat central | C.R.S. d'autoroute, de port ou d'aéroport | Police d'autoroute | *Police municipale*

Sélection : Les postes de police municipale ne sont pas retenus sauf dans le cadre de partenariats spécifiques.

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Commissariat | Commissariat central | Police d'autoroute | Police municipale

Valeur du champ « Catégorie » associée : Administratif ou militaire

Nature = « Poste »

Définition : Bureau de poste ouvert au public.

Regroupement : Bureau de poste | Hôtel des postes | Agence postale communale

Sélection : Les bureaux de poste et les agences postales communales sont retenus. Les agences postales saisonnières sont retenues.

Les relais de poste sont exclus. Ils peuvent être codés en cas de partenariat (ZAI de Nature="Divers public ou administratif" et de Nature détaillée="Maison de services au public").

Hors spécifications : Les relais de poste commerciaux ou point poste sont exclus. Les centres de tri postaux ou centres de distribution du courrier ne sont pas saisis dans cette nature mais en Catégorie="Industriel et commercial" avec la Nature="Divers industriel" et la Nature détaillée="Centre de tri postal".

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Agence postale | Bureau de poste

Valeur du champ « Catégorie » associée : Administratif ou militaire

Nature = « Préfecture »

Définition : Établissement qui abrite l'ensemble des services de l'administration préfectorale.

Regroupement : Préfecture de département | Préfecture de département annexe | Préfecture maritime | Préfecture de police

Saisie d'une surface : Obligatoire.

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Préfecture de département | Préfecture de département annexe | Préfecture de police | Préfecture maritime

Valeur du champ « Catégorie » associée : Administratif ou militaire

Nature = « Préfecture de région »

Définition : Établissement qui abrite le siège de l'administration civile de la région.

Regroupement : Préfecture de région

Valeur du champ « Catégorie » associée : Administratif ou militaire

Nature = « Refuge »

Définition : Construction localisée en zone montagneuse, accessible au public, et qui doit toujours offrir un abri ouvert pour permettre aux randonneurs ou alpinistes de passer la nuit à l'abri.

Regroupement : Refuge non gardé | Refuge d'hiver | Refuge-bivouac | Refuge de montagne gardé | Chalet-refuge | Gîte d'alpage | Hôtel de montagne

Sélection : Refuges gardés et non gardés sont différenciés par la 'Nature détaillée'.

Localement des refuges fermés avec clés (ONF, CAF) peuvent être saisis.

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Refuge gardé | Refuge non gardé

Valeur du champ « Catégorie » associée : Culture et loisirs

Nature = « Salle de danse ou de jeux »

Définition : Établissements spécialement aménagés pour la danse ou les jeux. Établissements spécialement aménagés pour la danse ou les jeux.

Regroupement : *Casino* | *Bowling* | *Discothèque* | *Salle de jeux*

Sélection : Sont retenus les établissements spécialement aménagés pour la danse (bals, dancings, etc.) ou les jeux (casino, bowling).

Cette 'Nature' n'accueille que des établissements fournis dans le cadre d'un partenariat (ERP...) et n'est pas complète sur le territoire.

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | *Bowling* | *Casino* | *Discothèque*

Valeur du champ « Catégorie » associée : Culture et loisirs

Nature = « Salle de spectacle ou conférence »

Définition : Salle à usage d'audition, de réunions, de spectacles ou à usages multiples.

Regroupement : *Salle de spectacle* | *Salle polyvalente* | *Théâtre* | *Théâtre national* | *Centre dramatique régional* | *Centre dramatique national* | *Cinéma* | *Cirque* | *Opéra* | *Maison des associations* | *Centre culturel* | *Maison de quartier*

Sélection : Seuls sont retenus les centres d'activités ou les points d'activités nommés, accessibles au public et susceptibles d'intéresser un large public.

Seuls les lieux de culture principaux possédant un toponyme sont retenus.

Les complexes couverts à usage essentiellement sportif, référencés par le ministère des sports utilisés occasionnellement pour des manifestations culturelles, sont codés en Nature="Complexe sportif couvert".

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | *Centre culturel* | *Centre dramatique* | *Cinéma* | *Cirque* | *Maison de quartier* | *Maison des associations* | *Opéra* | *Salle de spectacle* | *Salle polyvalente* | *Théâtre* | *Théâtre national*

Valeur du champ « Catégorie » associée : Culture et loisirs

Nature = « Science »

Définition : Établissement scientifique ou technique nommé.

Regroupement : *Centre de recherche* | *Laboratoire national* | *Observatoire* | *Station scientifique* | *Institut national de recherches* | *Centre national d'études spatiales (CNES)* | *Centre national de la recherche scientifique (CNRS)* | *Technopole* | *Marégraphe*

Sélection : - La Nature détaillée="Observatoire" regroupe les observatoires, coupoles astronomiques, observatoires astronomiques, observatoires de météorologie (Mont Aigoual...).

Les stations météo (enceinte avec une antenne et quelques instruments de mesures) sont hors spécifications.

- La Nature détaillée="Marégraphe" regroupe les marégraphes de Brest, Marseille, St-Malo, Rouen.

- La Nature détaillée="Centre de recherche" regroupe les centres de recherche et les laboratoires nationaux.

Hors spécifications : Les laboratoires privés ne sont pas saisis. Les fermes expérimentales ne sont pas retenues. Les stations météo sont exclues.

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | *Centre de recherche* | *Marégraphe* | *Observatoire*

Valeur du champ « Catégorie » associée : Science et enseignement

Nature = « Sentier de découverte »

Définition : Sentier de découverte **non décrit par un itinéraire**, représenté ponctuellement.

Un sentier de découverte est un itinéraire généralement court, équipé de panneaux d'informations pour permettre

aux usagers de connaître et surtout décrypter les milieux qu'ils traversent en l'empruntant, en donnant les clés scientifiques, historiques, culturelles voire politiques pour comprendre l'aspect des lieux.

Regroupement : Sentier de découverte | Sentier botanique | Sentier écologique | Sentier entomologique

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Sentier botanique | Sentier écologique | Sentier entomologique | Sentier sous-marin

Valeur du champ « Catégorie » associée : Culture et loisirs

Nature = « Siège d'EPCI »

Définition : Siège d'intercommunalité.

Sélection : Parmi les établissements publics de coopération intercommunale, on ne saisit que les intercommunalités à fiscalité propre :

Communauté urbaine : établissement public de coopération intercommunale regroupant plusieurs communes d'un seul tenant et sans enclave qui forment, à la date de la création, un ensemble de plus de 450 000 habitants et qui s'associent au sein d'un espace de solidarité, pour élaborer et conduire ensemble un projet commun de développement urbain et d'aménagement de leur territoire.

Communauté d'agglomération : établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre regroupant plusieurs communes formant, à la date de la création, un ensemble de plus de 50 000 habitants d'un seul tenant et sans enclave, autour d'une ou plusieurs communes centre de plus de 15 000 habitants. Le seuil démographique de 15 000 habitants ne s'applique pas lorsque la communauté d'agglomération comprend le chef-lieu du département ou la commune la plus importante du département. Le seuil démographique de 50 000 habitants est réduit à 30000 habitants lorsque la communauté d'agglomération comprend le chef-lieu du département.

Communauté de communes : établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre regroupant plusieurs communes d'un seul tenant et sans enclave. Elle a pour objet d'associer des communes au sein d'un espace de solidarité, en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace.

Métropole :

La métropole est la forme la plus intégrée d'intercommunalité. Elle concerne des territoires de plus de 400 000 habitants qui sont soit situés dans une aire urbaine de plus de 650 000 habitants, soit chefs-lieux de régions, soit au centre d'une zone d'emploi de plus de 400 000 habitants.

Deux métropoles ont un statut particulier : Aix-Marseille et Paris.

La métropole de Lyon, créée par la loi MAPTAM, est une collectivité territoriale à statut particulier et non une intercommunalité, mais son siège sera codé dans cette nature par souci de simplification.

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Siège annexe d'EPCI

Valeur du champ « Catégorie » associée : Administratif ou militaire

Nature = « Site d'escalade »

Définition : Site naturel d'escalade équipé.

Regroupement : Ecole d'escalade | Rocher d'escalade | Echelle sur les sentiers de montagne d'escalade | Via ferrata | Site d'escalade

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Echelle | Site de bloc | Site de falaise | Via ferrata

Valeur du champ « Catégorie » associée : Sport

Nature = « Site de vol libre »

Définition : Site de vol libre répertorié à la Fédération Française de Vol Libre.

Regroupement : Deltaplane | Parapente | Parachutisme

Source de la mise à jour : Les données sont mises à jour annuellement à partir des données de la Fédération française de vol libre (FFVL).

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Aire d'atterrissage | Aire de décollage | Pente école | Plate-forme de treuil

Valeur du champ « Catégorie » associée : Sport

Nature = « Site skiable »

Définition : Site dédié au ski.

Regroupement : Site skiable | Piste de ski | Départ de ski de fond

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Départ de ski de fond | Piste de ski

Valeur du champ « Catégorie » associée : Sport

Nature = « Sous-préfecture »

Définition : Établissement qui abrite les services administratifs du sous-préfet et accueil au public.

Regroupement : Sous-préfecture | Sous-préfecture annexe

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Sous-préfecture annexe

Valeur du champ « Catégorie » associée : Administratif ou militaire

Nature = « Sports en eaux vives »

Définition : Centre, école, club, base fixe et infrastructure conséquente où peuvent se pratiquer certains sports en eaux vives.

Regroupement : Canoë-kayak | Hydrospeed | Rafting | Sports en eaux vives

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Canoë-kayak | Hydrospeed | Rafting

Valeur du champ « Catégorie » associée : Sport

Nature = « Sports mécaniques »

Définition : Grande enceinte, le plus souvent entourée de gradins, de tribunes et réservée aux sports mécaniques.

Regroupement : Circuit de karting | Circuit divers | Circuit auto-moto (toponyme) | Circuit automobile (toponyme) | Circuit de moto-cross de notoriété nationale ou régionale (toponyme) | Circuit divers (toponyme)

Sélection : Seules les enceintes incluant des aménagements conséquents (piste "construite", tribunes,...) sont incluses. Les pistes locales de motocross, quad, 4*4, rollers, skate-board...ne sont pas représentées par une <Zone d'activité ou d'intérêt> mais seulement par des objets Tronçon de route modélisant les pistes.

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Circuit automobile | Circuit de karting | Circuit divers

Valeur du champ « Catégorie » associée : Sport

Nature = « Sports nautiques »

Définition : Centre, école, club, base fixe et infrastructure conséquente où peuvent se pratiquer certains sports nautiques.

Regroupement : Char à voile | Planche à voile | Plongée sous-marine | Ski nautique | Surf | Voile | Sports nautiques

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Char à voile | Planche à voile | Plongée sous-marine | Ski nautique | Surf | Voile

Valeur du champ « Catégorie » associée : Sport

Nature = « Stade »

Définition : Grande enceinte découverte, terrain aménagé pour la pratique des sports, comportant généralement une tribune.

Regroupement : Stade avec tribune | Complexe sportif non couvert avec tribune | Arènes

Sélection : Les terrains réservés à la pratique des sports hippiques, du patinage sur glace, du golf sont codés dans les valeurs de 'Nature' correspondantes ("Hippodrome", "Patinoire", "Golf", "Terrain de tennis").

Seules les enceintes incluant des aménagements conséquents (piste "construite", tribunes,...) et destiné à la pratique de la compétition sont incluses.

Les terrains d'entraînement incluant juste 1 ou 2 terrains de football et de petits vestiaires sont exclus. Ces petits terrains s'ils sont présents dans les données partenaires et nommés seront saisis en Nature="Autre équipement sportif" avec le champ Nature détaillée="Terrain de sport".

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Arènes | Complexe sportif

Valeur du champ « Catégorie » associée : Sport

Nature = « Stand de tir »

Définition : Enceinte d'un stand de tir de plein air.

Regroupement : Stand de tir

Valeur du champ « Catégorie » associée : Sport

Nature = « Station de pompage »

Définition : Site incluant au moins une construction de plus de 20 m² abritant une installation de captage ou de pompage des eaux, petite installation comprenant une pompe destinée à pomper l'eau du sous-sol, d'une rivière.

Regroupement : Captage | Pompage important pour besoins agricoles ou industriels | Pompage pour production en eau potable | Usine élévatrice | Petite station de pompage | Prise d'eau | Pompage agricole

Sélection : Toutes les stations de pompage servant à l'alimentation en eau potable d'une collectivité sont incluses.

Les stations de pompage destinées aux besoins agricoles ou industriels et qui font l'objet d'installations pérennes importantes sont retenues.

Les petites stations de pompage qui sont abritées par une construction pérenne de moins de 20 m² ou qui sont alimentées par une source d'énergie permanente bien visible (arrivée d'une ligne électrique aérienne, petit transformateur en dur) sont retenues.

Les usines élévatrices sont retenues mais les postes de relevage sont exclus.

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Usine élévatrice

Valeur du champ « Catégorie » associée : Gestion des eaux

Nature = « Station d'épuration »

Définition : Établissement comprenant des installations destinées à épurer des eaux usées avant leur rejet dans la nature (stations d'épuration, de lagunage).

Regroupement : Station d'épuration | Station de lagunage | Station d'épuration par filtre à roseaux | Station d'épuration par filtre à sable

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Station d'épuration par filtre à roseaux | Station d'épuration par filtre à sable | Station d'épuration par lagunage

Valeur du champ « Catégorie » associée : Gestion des eaux

Nature = « Structure d'accueil pour personnes handicapées »

Définition : Établissement de formation ou d'accompagnement pour personnes en situation de handicap.

Regroupement : Etablissement et service d'aide par le travail (ESAT) | Institut médico-éducatif (IME) | *Institut thérapeutique éducatif et pédagogique (ITEP)* | *Etablissement pour enfants ou adolescents polyhandicapés* | *Etablissement pour déficient moteur* | *Institut pour déficients sensoriels*

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Etablissement et service d'aide par le travail | Etablissement pour déficient moteur | Etablissement pour enfants ou adolescents polyhandicapés | Institut médico-éducatif | Institut pour déficients sensoriels | Institut thérapeutique éducatif et pédagogique

Valeur du champ « Catégorie » associée : Science et enseignement

Nature = « Surveillance maritime »

Définition : Établissement dévoué à la surveillance du littoral

Regroupement : Sémaphore | Centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage (CROSS)

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage | Sémaphore

Valeur du champ « Catégorie » associée : Administratif ou militaire

Nature = « Tombeau »

Définition : Lieu de sépulture ou de recueillement nommé, à l'exclusion des cimetières.

Regroupement : Tombeau | Mausolée | Cimetière animalier | Tombe isolée | Chapelle funéraire remarquable | Jardin du souvenir | Lanterne des morts | Ossuaire | Crématorium | Tombe de guerre du Commonwealth

Hors spécifications : Les chambres mortuaires et les funérariums ne sont pas retenus.

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Chapelle funéraire | Cimetière animalier | Crématorium | Jardin du souvenir | Ossuaire | Tombe | Tombe de guerre du Commonwealth

Valeur du champ « Catégorie » associée : Religieux

Nature = « Université »

Définition : Établissement consacré à l'enseignement supérieur.

Regroupement : Centre universitaire | Centre régional associé au CNAM | Ecole normale supérieure | Etablissement d'enseignement universitaire | Faculté | Institut universitaire professionnalisé (IUP) | Institut universitaire de technologie (IUT) | Unité de formation et de recherche (UFR) | Institut national polytechnique | Pôle universitaire européen | Université

Sélection : Tous les établissements universitaires d'enseignement supérieur publics, confessionnels ou privés, ayant un contrat simple ou d'association avec l'État ou hors contrat sont inclus. Les cours du soir, les cités et les restaurants universitaires sont exclus.

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Institut universitaire de technologie | Institut universitaire professionnalisé | Unité de formation et de recherche

Valeur du champ « Catégorie » associée : Science et enseignement

Nature = « Usine »

Définition : Établissement, site ou zone prédominés par une activité industrielle liée à la fabrication d'objets ou de produits, à la transformation ou conservation de matières premières.

Regroupement : Aciérie | Atelier | Cimenterie | Distillerie | Fabrique | Fonderie | Fromagerie | Laiterie | Manufacture | Mine (avec infrastructure bâtie) | Minoterie | Papeterie | Scierie | Sucrierie | Tuilerie | Usine | Usine d'embouteillage | *Imprimerie* | *Menuiserie*

Sélection : Les sites dont la superficie est inférieure à 5 ha sont généralement exclus .

- Si le site regroupe une seule usine, il est saisi en Nature="Usine".
- S'il regroupe plusieurs entreprises, il est saisi en Nature="Zone industrielle".

Modélisation géométrique : Une usine est représentée par des objets Bâtiment de Nature="Industriel, agricole ou commerciale" et d'Usage1/2 ="Industriel".

Hors spécifications : On ne saisit pas une ZAI sur un unique bâtiment simplement pour marquer une Nature détaillée="Atelier".

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Aciérie | Atelier | Cimenterie | Distillerie | Fabrique | Fonderie | Fromagerie | Imprimerie | Laiterie | Menuiserie | Minoterie | Papeterie | Rhumerie | Scierie | Sucrierie | Tuilerie

Valeur du champ « Catégorie » associée : Industriel et commercial

Nature = « Usine de production d'eau potable »

Définition : Établissement comprenant des installations destinées à rendre l'eau propre à la consommation.

Regroupement : Usine de traitement des eaux afin de la rendre potable | Usine de production d'eau potable.

Sélection : Toutes les usines de production d'eau potable sont retenues. Les stations traitant l'eau afin de la rendre propre à la consommation sont incluses lorsqu'elles comprennent des installations conséquentes (usines comprenant bassins, filtrages, traitements mécaniques), et exclues lorsqu'il s'agit uniquement d'un traitement chimique d'appoint effectué au niveau d'un captage ou d'un réservoir.

Valeur du champ « Catégorie » associée : Gestion des eaux

Nature = « Vestige archéologique »

Définition : Vestiges archéologiques

Regroupement : Fouilles archéologiques | Vestiges archéologiques | Polissoir | Camp romain | Site gallo-romain | Site préhistorique | Ruines romaines ou gallo-romaines | Pont romain | Pont génois | Théâtre et amphithéâtre romain | Oppidum | Motte castrale | Motte féodale | Hypogée

Sélection : Les vestiges archéologiques se rapportent à la Préhistoire, à la Protohistoire (âge du cuir, âge du bronze, âge du fer) ou à l'Antiquité ou au Moyen-Âge.

Sont retenus tous les monuments ou fouilles préhistoriques (gravures rupestres, enceinte préhistorique...) ainsi que les vestiges antiques (amphithéâtre, aqueduc, vestiges d'arc de triomphe, camp romain, cirque, enceinte antique, forum, fouilles, monument, romain, pont romain ou génois, site archéologique romain, temple romain, temple païen, théâtre antique, thermes romains, villa romaine...).

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Camp romain | Motte castrale | Motte féodale | Oppidum | Pont génois | Pont romain | Théâtre romain

Valeur du champ « Catégorie » associée : Culture et loisirs

Nature = « Zone industrielle »

Définition : Regroupement d'activités de production de biens ou services sur l'initiative des collectivités locales ou d'organismes parapublics (chambres de commerce et d'industrie).

Regroupement : Zone artisanale | Zone industrielle | Parc d'activités tertiaires | Zone d'activités | Parc d'activités | Parc technologique | Zone logistique

Sélection : Les sites dont la superficie est inférieure à 5 ha sont généralement exclus.

Modélisation géométrique : Une zone industrielle est représentée par une surface qui en délimite l'emprise.

Les bâtiments situés dans la <Zone d'activité ou d'intérêt> sont en majorité de Nature="Industriel, agricole ou commerciale" et d'Usage 1="Industriel", mais aussi parfois "Commercial et services" (parc tertiaire).

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Parc d'activités tertiaires | Zone artisanale | Zone d'activités

Valeur du champ « Catégorie » associée : Industriel et commercial

Nature détaillée

Format PostgreSQL	Format Shapefile
nature_detaillée	NAT_DETAIL

Type : Liste

Valeurs possibles : Sans valeur | Abattoir | Abbatale | Abbaye | Aciérie | Agence postale | Aire d'atterrissage | Aire de bivouac | Aire de décollage | Aire de stockage | Aire naturelle | Allée couverte | Ambassade | Ancien abri militaire | Ancien couvent | Ancien monastère | Ancienne abbaye | Ancienne carrière | Ancienne glacière | Ancienne mine | Ancien prieuré | Aquarium | Arboretum | Archives départementales | Archives nationales | Archives régionales | Ardoisière | Arènes | Arènes couvertes | Arsenal | Atelier | Auberge de jeunesse | Autre commerce spécialisé | Ballastière | Base de loisirs | Base nautique | Basilique | Beffroi | Belvédère | Bergerie | Bibliothèque | Bibliothèque départementale | Bibliothèque nationale | Blockhaus | Borie | Borne cistercienne | Borne de sauveté | Borne milliaire | Boulodrome | Bowling | Bureau de poste | Bureau du port | Cabane | Cadole | CAF | Cairn | Camp romain | Canoë-kayak | Carrière équestre | Casino | Casse automobile | Cathédrale | CCAS | Centrale géothermique | Centrale hydroélectrique | Centrale marémotrice | Centrale photovoltaïque | Centrale thermique | Centre aquatique | Centre commercial | Centre culturel | Centre de détention | Centre de formation au sport | Centre de formation continue | Centre de formation d'apprentis | Centre de formation professionnelle agricole | Centre de loisirs | Centre d'enfouissement technique | Centre de première intervention | Centre de recherche | Centre de secours | Centre de secours principal | Centre de semi-liberté | Centre des finances publiques | Centre de tri postal | Centre de vacances | Centre d'incendie et de secours | Centre d'information et d'orientation | Centre dramatique | Centre hospitalier régional | Centre informatique | Centre médical | Centre médico-social | Centre pénitentiaire | Centre pénitentiaire pour mineurs | Centre régional des œuvres universitaires et scolaires | Centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage | Chambre d'agriculture | Chambre de commerce et d'industrie | Chambre de métiers et de l'artisanat | Champignonnière | Chapelle | Chapelle funéraire | Char à voile | Chaufferie | Cimenterie | Cimetière animalier | Cinéma | Circuit automobile | Circuit de karting | Circuit divers | Cirque | Citadelle | Cité administrative | Cité scolaire | Collège annexe | Collège spécialisé | Collégiale | Colombier | Colonie de vacances | Commerce réparation véhicules | Commissariat | Commissariat central | Complexe sportif | Conseil de prud'hommes | Conservatoire | Conservatoire national | Consulat | Consulat honoraire | Coopérative | Cour criminelle départementale | Cour d'appel | Couvent | CPAM | Crèche | Crématorium | Cressonnière | Criée | Croix de Lorraine | Cromlech | Départ de ski de fond | Dépôt de matériels | Dépôt de véhicules | Dépôt d'hydrocarbures | Discothèque | Distillerie | Dolmen | Donjon | Echelle | Ecole de gendarmerie | Ecole de musique, danse ou arts plastiques | Ecole de plein air | Ecole de police | Ecole d'ingénieurs | Ecole élémentaire | Ecole maternelle | Ecole primaire | Eglise | Eglise orthodoxe | Eglise simultanée | Elevage avicole | Elevage canin | Elevage piscicole | Elevage porcin | Enclos paroissial | Entrepôt | Esplanade | Etablissement de convalescence | Etablissement de réadaptation fonctionnelle | Etablissement et service d'aide par le travail | Etablissement pour déficient moteur | Etablissement pour enfants ou adolescents polyhandicapés | Fabrique | Faré | Ferme hydrolienne | Ferme pédagogique | Fonderie | Forestiers sapeurs | Fort | Four à chanvre | Four à chaux | Foyer d'accueil médicalisé | Fromagerie | Gendarmerie aérienne | Gendarmerie d'autoroute | Gendarmerie de montagne | Gendarmerie mobile | Gendarmerie motorisée | Gendarmerie nautique | Gîte d'étape | Gîte équestre | Gravière | Groupement de coopération sanitaire | Groupement d'hélicoptères de la sécurité civile | Groupe scolaire | Gymnase | Halle | Haras national | Hôpital militaire | Hôpital spécialisé | Hôtel de département annexe | Hôtel de région annexe | Hôtel de ville | Hydrospeed | Imprimerie | Institution européenne | Institution internationale | Institut médico-éducatif | Institut pour déficients sensoriels | Institut thérapeutique éducatif et pédagogique | Institut universitaire de technologie | Institut universitaire professionnalisé | Jardin botanique | Jardin du souvenir | Jardins familiaux | Kiosque | Laiterie | Lycée agricole | Lycée professionnel | Mairie annexe | Mairie d'arrondissement | Mairie de commune associée ou déléguée | Maison centrale | Maison d'arrêt | Maison de justice et du droit | Maison de la réserve | Maison de l'Etat | Maison départementale des personnes handicapées | Maison de quartier | Maison de santé pour maladies mentales | Maison des associations | Maison de services au public | Maison de site | Maison du parc national | Maison du parc naturel marin | Maison du parc naturel régional | Marché d'intérêt national | Marché d'intérêt régional | Marégraphe | Médiathèque | Mémorial | Menhir | Menuiserie | Mine souterraine | Mini-golf | Minoterie | Mission locale | Monastère | Monument aux morts | Mosquée | Motte castrale | Motte féodale | Moulin à vent | Mutualité sociale agricole | Observatoire | Observatoire ornithologique | Opéra | Oppidum | Oratoire | Ossuaire | Palais des congrès | Papeterie | Parc | Parc animalier | Parc d'activités tertiaires | Parc d'attractions | Parc éolien | Parc résidentiel de loisirs | Parvis | Pêche | Pêche | Pelote basque | Pente école | Pépinière | Pigeonnier | Piste de bicross | Piste de ski | Place | Plage concédée | Planche à voile | Plate-forme de compostage | Plate-forme de treuil | Plongée sous-marine | Point d'information famille | Point d'information jeunesse | Point d'information touristique | Pôle emploi | Police d'autoroute | Police municipale | Pont génois | Pont romain | Porte | Poste de gaz | Poste de pompage d'hydrocarbures | Poste saisonnier de gendarmerie | Practice | Préfecture de département | Préfecture de département annexe | Préfecture de police | Préfecture maritime | Prieuré | Promenade | Protection maternelle et infantile | Puits de mine | Pumptrack | Raffinerie | Rafting | Refuge gardé | Refuge non gardé | Relais équestre | Résidence universitaire | Restaurant scolaire | Restaurant universitaire | Restauration | Rhumerie | Sablière | Salle de spectacle | Salle polyvalente | Sanatorium | Scierie | Section spécialisée | Sémaphore | Sentier botanique | Sentier écologique | Sentier entomologique | Sentier sous-marin | Service départemental d'incendie et de secours | Service technique municipal | Siège annexe d'EPCI | Site de bloc | Site de falaise | Skatepark | Ski nautique | Sous-préfecture annexe | Square | Station d'épuration par filtre à roseaux | Station d'épuration par filtre à sable | Station d'épuration par lagunage | Statue | Stèle | Stockage de gaz | Stockage d'électricité | Sucrerie | Surf | Synagogue | Table d'orientation | Télégraphe Chappe | Temple bouddhiste | Temple hindouiste | Temple protestant | Terrain de manœuvre | Terrain de sport | Terrain militaire | Terrasse | Théâtre | Théâtre de plein air | Théâtre national | Théâtre romain | Tombe | Tombe de guerre du Commonwealth | Tribunal administratif | Tribunal de commerce | Tribunal de proximité | Tribunal judiciaire | Tribunal pour enfants | Trinquet | Tuilerie | Tumulus | Unité de formation et de recherche | Unité de méthanisation | Unité d'instruction et d'intervention de la sécurité civile | URSSAF | Usine d'incinération | Usine

Définition : Cet attribut **précise** la 'Nature' de la <Zone d'activité ou d'intérêt>. Si aucune précision n'est connue, le champ reste vide.

Exemple : Classe : <Zone d'activité ou d'intérêt>.

'Nature détaillée'="Hôpital spécialisé" pour la 'Nature' ="Hôpital".

Si l'établissement n'a pas de spécialité décrite dans les autres valeurs possible de 'Nature détaillée', sa 'Nature détaillée' est vide (hôpitaux civils non spécialisés).

Assurance qualité : Une contrôle de cohérence est défini entre les champs 'Catégorie', 'Nature' et 'Nature détaillée'.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire. Si aucune précision n'est connue ou nécessaire, le champ reste vide.

Nature détaillée = « Abattoir »

Définition : Abattoir

Regroupement : Abattoir

Valeur du champ « Nature » associée : Divers industriel

Nature détaillée = « Abbatale »

Définition : Eglise d'une abbaye ou d'un monastère.

Regroupement : Abbatale

Valeur du champ « Nature » associée : Culte chrétien

Nature détaillée = « Abbaye »

Définition : Monastère ou couvent catholique placé sous la direction d'un abbé ou abbesse.

Regroupement : Abbaye

Valeur du champ « Nature » associée : Culte chrétien

Nature détaillée = « Aciérie »

Définition : Aciérie

Regroupement : Aciérie

Valeur du champ « Nature » associée : Usine

Nature détaillée = « Agence postale »

Définition : Agence postale

Regroupement : Agence postale communale

Valeur du champ « Nature » associée : Poste

Nature détaillée = « Aire d'atterrissage »

Définition : Site d'atterrissage répertorié à la Fédération Française de Vol Libre.

Valeur du champ « Nature » associée : Site de vol libre

Nature détaillée = « Aire de bivouac »

Définition : Une aire de bivouac est une zone où il est autorisé de camper pour la nuit, en général dépourvue d'installation.

Valeur du champ « Nature » associée : Camping

Nature détaillée = « Aire de décollage »

Définition : Site de décollage répertorié à la Fédération Française de Vol Libre.

Valeur du champ « Nature » associée : Site de vol libre

Nature détaillée = « Aire de stockage »

Définition : Aire de stockage

Regroupement : Aire de stockage

Valeur du champ « Nature » associée : Divers industriel

Nature détaillée = « Aire naturelle »

Définition : Aire naturelle de camping

Regroupement : Aire naturelle

Valeur du champ « Nature » associée : Camping

Nature détaillée = « Allée couverte »

Définition : Construction mégalithique en forme de couloir, constituée de dalles de couverture et servant de sépulture collective

Regroupement : Allée couverte mégalithique | Allée sépulcrale

Valeur du champ « Nature » associée : Mégalithe

Nature détaillée = « Ambassade »

Définition : Bâtiment ou ensemble de bâtiments abritant la représentation diplomatique d'un état auprès d'un autre.

Regroupement : Ambassade

Valeur du champ « Nature » associée : Etablissement extraterritorial

Nature détaillée = « Ancien abri militaire »

Définition : Ancien abri militaire

Regroupement : Ancien abri militaire

Valeur du champ « Nature » associée : Ouvrage militaire

Nature détaillée = « Ancien couvent »

Définition : Ancien couvent

Regroupement : Ancien couvent

Valeur du champ « Nature » associée : Construction

Nature détaillée = « Ancien monastère »

Définition : Ancien monastère

Regroupement : Ancien monastère

Valeur du champ « Nature » associée : Construction

Nature détaillée = « Ancienne abbaye »

Définition : Ancienne abbaye

Regroupement : Ancienne abbaye

Valeur du champ « Nature » associée : Construction

Nature détaillée = « Ancienne carrière »

Définition : Ancienne carrière non nommée

Regroupement : Ancienne carrière

Valeur du champ « Nature » associée : Carrière

Nature détaillée = « Ancienne glacière »

Définition : Ancienne glacière

Regroupement : Ancienne glacière

Valeur du champ « Nature » associée : Construction

Nature détaillée = « Ancienne mine »

Définition : Ancienne mine

Regroupement : Ancienne mine

Valeur du champ « Nature » associée : Mine

Nature détaillée = « Ancien prieuré »

Définition : Ancien prieuré

Regroupement : Ancien prieuré

Valeur du champ « Nature » associée : Construction

Nature détaillée = « Aquarium »

Définition : Aquarium

Regroupement : Aquarium

Valeur du champ « Nature » associée : Parc zoologique

Nature détaillée = « Arboretum »

Définition : Arboretum

Regroupement : Arboretum

Valeur du champ « Nature » associée : Espace public

Nature détaillée = « Archives départementales »

Définition : Archives départementales

Regroupement : Archives départementales

Valeur du champ « Nature » associée : Centre de documentation

Nature détaillée = « Archives nationales »

Définition : Archives nationales

Regroupement : Archives nationales

Valeur du champ « Nature » associée : Centre de documentation

Nature détaillée = « Archives régionales »

Définition : Archives régionales

Regroupement : Archives régionales

Valeur du champ « Nature » associée : Centre de documentation

Nature détaillée = « Ardoisière »

Définition : Ardoisière

Regroupement : Ardoisière

Valeur du champ « Nature » associée : Carrière

Nature détaillée = « Arènes »

Définition : Terrain entouré de gradins, à l'origine dévolu à des activités sportives traditionnelles, aujourd'hui parfois simplement utilisé pour des manifestations culturelles.

Regroupement : Arènes

Remarque : Une arène antique est représentée par un Bâtiment de Nature = 'Arène ou théâtre antique'.

Valeur du champ « Nature » associée : Stade

Nature détaillée = « Arènes couvertes »

Définition : Terrain couvert entouré de gradins, à l'origine dévolu à des activités sportives traditionnelles, aujourd'hui parfois simplement utilisé pour des manifestations culturelles.

Regroupement : Arènes couvertes

Valeur du champ « Nature » associée : Complexe sportif couvert

Nature détaillée = « Arsenal »

Définition : Lieu de fabrication d'armes et de munitions de l'armée.

Regroupement : Arsenal

Valeur du champ « Nature » associée : Enceinte militaire

Nature détaillée = « Atelier »

Définition : Atelier

Regroupement : Atelier

Valeur du champ « Nature » associée : Usine

Nature détaillée = « Auberge de jeunesse »

Définition : Auberge de jeunesse.

Regroupement : Auberge de jeunesse

Valeur du champ « Nature » associée : Hébergement de loisirs

Nature détaillée = « Autre commerce spécialisé »

Définition : Autre commerce spécialisé

Regroupement : *Autre commerce spécialisé*

Valeur du champ « Nature » associée : Divers commercial

Nature détaillée = « Ballastière »

Définition : Ballastière

Regroupement : Ballastière

Valeur du champ « Nature » associée : Carrière

Nature détaillée = « Base de loisirs »

Définition : Base de loisirs

Regroupement : Base de loisirs

Valeur du champ « Nature » associée : Parc de loisirs

Nature détaillée = « Base nautique »

Définition : Base nautique

Regroupement : Base nautique

Valeur du champ « Nature » associée : Parc de loisirs

Nature détaillée = « Basilique »

Définition : Église catholique dotée par le pape d'une dignité particulière.

Regroupement : Basilique

Valeur du champ « Nature » associée : Culte chrétien

Nature détaillée = « Beffroi »

Définition : Beffroi

Regroupement : Beffroi

Valeur du champ « Nature » associée : Construction

Nature détaillée = « Belvédère »

Définition : Belvédère : Point de vue avec aménagement (banc...), sans table d'orientation.

Regroupement : Belvédère

Valeur du champ « Nature » associée : Point de vue

Nature détaillée = « Bergerie »

Définition : Bergerie

Regroupement : Bergerie ouverte au public (abri)

Valeur du champ « Nature » associée : Abri de montagne

Nature détaillée = « Bibliothèque »

Définition : Bibliothèque

Regroupement : Bibliothèque

Valeur du champ « Nature » associée : Centre de documentation

Nature détaillée = « Bibliothèque départementale »

Définition : Bibliothèque départementale

Regroupement : Bibliothèque départementale

Valeur du champ « Nature » associée : Centre de documentation

Nature détaillée = « Bibliothèque nationale »

Définition : Bibliothèque nationale

Regroupement : Bibliothèque nationale

Valeur du champ « Nature » associée : Centre de documentation

Nature détaillée = « Blockhaus »

Définition : Blockhaus

Regroupement : Blockhaus

Valeur du champ « Nature » associée : Ouvrage militaire

Nature détaillée = « Borie »

Définition : Petite construction en pierres sèches

Regroupement : Borie | Baracun | Capitelle | Orri | Tonne | Caborde | Caselle

Valeur du champ « Nature » associée : Construction

Nature détaillée = « Borne cistercienne »

Valeur du champ « Nature » associée : Borne

Nature détaillée = « Borne de sauveté »

Définition : Borne marquant les limites d'un ancien domaine de sauveté, dans le Sud-Ouest de la France (zone de refuge autour d'une église).

Regroupement : Borne de sauveté

Valeur du champ « Nature » associée : Borne

Nature détaillée = « Borne milliaire »

Définition : Pierre généralement en forme de colonne portant une inscription et destinée à marquer les distances sur le tracé des principales voies romaines.

Regroupement : Borne militaire nommée

Valeur du champ « Nature » associée : Borne

Nature détaillée = « Boulodrome »

Définition : Lieu couvert réservé à la pratique de jeux de boules et de quilles.

Regroupement : *Boulodrome*

Valeur du champ « Nature » associée : Autre équipement sportif

Nature détaillée = « Bowling »

Définition : Bowling

Regroupement : *Bowling*

Valeur du champ « Nature » associée : Salle de danse ou de jeux

Nature détaillée = « Bureau de poste »

Définition : Bureau de poste

Regroupement : Bureau de poste

Valeur du champ « Nature » associée : Poste

Nature détaillée = « Bureau du port »

Définition : Structure administrative gérant un port. Dépendant d'une commune, d'un conseil général, d'une région... dont l'importance ne justifie pas la présence d'un officier de port, mais emploie des surveillants de port ou des maîtres de port.

Regroupement : Bureau du port

Valeur du champ « Nature » associée : Capitainerie

Nature détaillée = « Cabane »

Définition : Cabane

Regroupement : Cabane en montagne (abri)

Valeur du champ « Nature » associée : Abri de montagne

Nature détaillée = « Cadole »

Définition : Cadole

Regroupement : Cadole

Valeur du champ « Nature » associée : Construction

Nature détaillée = « CAF »

Définition : Caisse d'allocations familiales

Regroupement : CAF

Valeur du champ « Nature » associée : Divers public ou administratif

Nature détaillée = « Cairn »

Définition : Tumulus en pierre

Regroupement : Cairn

Valeur du champ « Nature » associée : Mégalithe

Nature détaillée = « Camp romain »

Définition : Camp romain

Regroupement : Camp romain

Valeur du champ « Nature » associée : Vestige archéologique

Nature détaillée = « Canoë-kayak »

Définition : Sport d'eaux-vives pratiqué avec des embarcations propulsées à la pagaie, notamment le canoë, le kayak, ou la pirogue. Cette activité est également désignée par « sports de pagaie ».

Regroupement : Canoë-kayak

Valeur du champ « Nature » associée : Sports en eaux vives

Nature détaillée = « Carrière équestre »

Définition : Carrière équestre.

Regroupement : Carrière équestre

Remarque : Les objets de cette 'Nature détaillée' seront présents dans de l'édition BDTOPO de Septembre 2024 (intégration des données du Ministère de sports).

Valeur du champ « Nature » associée : Hippodrome

Nature détaillée = « Casino »

Définition : Édifice installé dans une station touristique et ayant reçu une licence pour la pratique des jeux d'argent.

Regroupement : Casino

Valeur du champ « Nature » associée : Salle de danse ou de jeux

Nature détaillée = « Casse automobile »

Définition : Casse automobile

Regroupement : *Casse automobile*

Valeur du champ « Nature » associée : Divers commercial

Nature détaillée = « Cathédrale »

Définition : Une cathédrale est, à l'origine, une église où se trouve le siège de l'évêque ayant la charge d'un diocèse.

Regroupement : Cathédrale

Valeur du champ « Nature » associée : Culte chrétien

Nature détaillée = « CCAS »

Définition : Centre communal d'action sociale

Regroupement : CCAS

Valeur du champ « Nature » associée : Divers public ou administratif

Nature détaillée = « Centrale géothermique »

Définition : Centrale électrique fonctionnant à l'énergie géothermique

Regroupement : Centrale géothermique

Valeur du champ « Nature » associée : Centrale électrique

Nature détaillée = « Centrale hydroélectrique »

Définition : Centrale hydroélectrique

Regroupement : Centrale hydroélectrique

Valeur du champ « Nature » associée : Centrale électrique

Nature détaillée = « Centrale marémotrice »

Définition : Centrale électrique fonctionnant grâce à l'énergie de la marée.

Regroupement : Centrale marémotrice

Valeur du champ « Nature » associée : Centrale électrique

Nature détaillée = « Centrale photovoltaïque »

Définition : Centrale photovoltaïque

Regroupement : Centrale photovoltaïque | Ferme solaire | Parc photovoltaïque

Spécifications de saisie : Parc photovoltaïque :

Les panneaux solaires dans une centrale photovoltaïque ne sont pas représentés. Seule la surface qui délimite

l'ensemble des panneaux ou l'emprise du site industriel est saisie.



Valeur du champ « Nature » associée : Centrale électrique

Nature détaillée = « Centrale thermique »

Définition : Centrale thermique

Regroupement : Centrale thermique

Valeur du champ « Nature » associée : Centrale électrique

Nature détaillée = « Centre aquatique »

Définition : Installation de loisirs, entièrement ou partiellement couverte et parsemée d'attractions aquatiques telles que piscines, plages naturelles ou synthétiques, toboggans aquatiques, etc.

Regroupement : Centre aquatique | Complexe aquatique

Valeur du champ « Nature » associée : Piscine

Nature détaillée = « Centre commercial »

Définition : Centre commercial

Regroupement : Centre commercial | Hypermarché

Valeur du champ « Nature » associée : Divers commercial

Nature détaillée = « Centre culturel »

Définition : Centre culturel

Regroupement : Centre culturel

Valeur du champ « Nature » associée : Salle de spectacle ou conférence

Nature détaillée = « Centre de détention »

Définition : Etablissement pénitentiaire accueillant les condamnés de deux ans et plus considérés comme présentant les perspectives de réinsertion les meilleures. Ils ont un régime de détention principalement orienté vers la socialisation des détenus.

Regroupement : Centre de détention

Valeur du champ « Nature » associée : Etablissement pénitentiaire

Nature détaillée = « Centre de formation au sport »

Définition : Centre de formation au sport.

Regroupement : Centre de formation au sport (CREPS)

Valeur du champ « Nature » associée : Autre établissement d'enseignement

Nature détaillée = « Centre de formation continue »

Définition : Centre de formation continue. Les CFA donnent aux apprentis une formation générale et technique qui complète la formation reçue dans les entreprises.

Regroupement : Centre de formation continue

Valeur du champ « Nature » associée : Autre établissement d'enseignement

Nature détaillée = « Centre de formation d'apprentis »

Définition : Les CFA donnent aux apprentis une formation générale et technique qui complète la formation reçue dans les entreprises.

Regroupement : Centre de formation d'apprentis (CFA)

Valeur du champ « Nature » associée : Autre établissement d'enseignement

Nature détaillée = « Centre de formation professionnelle agricole »

Définition : Centre de formation professionnelle agricole. Regroupe les centres de formation professionnelle agricole (CFPPA) et les maisons familiales rurales ou maisons familiales rurales d'éducation et d'orientation (MFREO).

Regroupement : Centre de formation professionnelle agricole (CFPPA) | Maison familiale rurale d'éducation et d'orientation (MFREO)

Valeur du champ « Nature » associée : Autre établissement d'enseignement

Nature détaillée = « Centre de loisirs »

Définition : Centre de loisirs

Regroupement : *Centre de loisirs*

Valeur du champ « Nature » associée : Autre établissement d'enseignement

Nature détaillée = « Centre d'enfouissement technique »

Définition : Centre d'enfouissement de déchets.

Regroupement : Centre d'enfouissement technique (CET) | Centre de stockage de déchets ultimes | Centre de stockage de déchets ménagers et assimilés | Installation de stockage de déchets non dangereux

Valeur du champ « Nature » associée : Déchèterie

Nature détaillée = « Centre de première intervention »

Définition : Unité de secours pouvant assurer au moins un départ en intervention.

Le personnel est composé uniquement de sapeurs-pompiers volontaires d'astreinte qui ne rejoignent le centre que lors d'un départ en intervention.

Regroupement : Centre de première intervention

Valeur du champ « Nature » associée : Caserne de pompiers

Nature détaillée = « Centre de recherche »

Définition : Centre de recherche

Regroupement : Centre de recherche

Valeur du champ « Nature » associée : Science

Nature détaillée = « Centre de secours »

Définition : Unité de secours pouvant assurer simultanément au moins un départ en intervention pour une mission de lutte contre l'incendie ou un départ en intervention pour une mission de secours d'urgence aux personnes et un autre départ en intervention. Le personnel est composé uniquement de sapeurs-pompiers volontaires d'astreinte qui ne rejoignent le centre que lors d'un départ en intervention.

Regroupement : Centre de secours

Valeur du champ « Nature » associée : Caserne de pompiers

Nature détaillée = « Centre de secours principal »

Définition : Unité de secours pouvant assurer simultanément au moins un départ en intervention pour une mission de lutte contre l'incendie, deux départs en intervention pour une mission de secours d'urgence aux personnes et un autre départ en intervention. Ils disposent d'une équipe de garde permanente en caserne en mesure d'assurer des départs en intervention immédiats.

Regroupement : Centre de secours principal

Valeur du champ « Nature » associée : Caserne de pompiers

Nature détaillée = « Centre de semi-liberté »

Définition : Etablissement pénitentiaire permettant au condamné d'exercer à l'extérieur une activité professionnelle, de suivre un enseignement, une formation professionnelle, un stage, de suivre un traitement médical, de participer à la vie de sa famille, tout autre temps disponible étant nécessairement passé à l'intérieur de la prison.

Regroupement : Centre de semi-liberté

Valeur du champ « Nature » associée : Etablissement pénitentiaire

Nature détaillée = « Centre des finances publiques »

Définition : Centre dans lequel sont installés les différents services de la DGFIP.

Valeur du champ « Nature » associée : Divers public ou administratif

Nature détaillée = « Centre de tri postal »

Définition : Centre de tri postal

Regroupement : Centre de tri postal

Valeur du champ « Nature » associée : Divers industriel

Nature détaillée = « Centre de vacances »

Définition : Centre de vacances

Regroupement : Centre de vacances

Valeur du champ « Nature » associée : Hébergement de loisirs

Nature détaillée = « Centre d'incendie et de secours »

Définition : Unité territoriale chargée des missions de secours regroupant de manière indifférenciée les centres de secours d'un département.

Regroupement : Centre d'incendie et de secours

Valeur du champ « Nature » associée : Caserne de pompiers

Nature détaillée = « Centre d'information et d'orientation »

Définition : Service public régional pour l'orientation répondant aux besoins des élèves, étudiants et adultes en matière d'orientation.

Regroupement : Centre d'information et d'orientation

Valeur du champ « Nature » associée : Divers public ou administratif

Nature détaillée = « Centre dramatique »

Définition : Établissement administratif, siège d'un centre dramatique à rayonnement régional ou national.

Regroupement : Centre dramatique régional | Centre dramatique national

Valeur du champ « Nature » associée : Salle de spectacle ou conférence

Nature détaillée = « Centre hospitalier régional »

Définition : Centre hospitalier régional (CHR)

Regroupement : Centre hospitalier régional

Valeur du champ « Nature » associée : Hôpital

Nature détaillée = « Centre informatique »

Définition : Centre informatique

Regroupement : *Centre informatique* | *Data center* | *Centre de données*

Valeur du champ « Nature » associée : Divers industriel

Nature détaillée = « Centre médical »

Définition : Centre médical

Regroupement : *Centre médical*

Valeur du champ « Nature » associée : Etablissement hospitalier

Nature détaillée = « Centre médico-social »

Définition : Centre médico-social

Regroupement : *Centre médico-social*

Valeur du champ « Nature » associée : Etablissement hospitalier

Nature détaillée = « Centre pénitentiaire »

Définition : Établissement pénitentiaire regroupant plusieurs types de régimes de détention.

Regroupement : Centre pénitentiaire

Valeur du champ « Nature » associée : Etablissement pénitentiaire

Nature détaillée = « Centre pénitentiaire pour mineurs »

Définition : Etablissement pénitentiaire réservé aux mineurs de 13 à 18 ans.

Regroupement : Centre pénitentiaire pour mineurs

Valeur du champ « Nature » associée : Etablissement pénitentiaire

Nature détaillée = « Centre régional des œuvres universitaires et scolaires »

Définition : Établissements publics à caractère administratif chargé principalement de l'aide sociale, de l'accueil des étudiants internationaux, du logement pour étudiants, de la restauration universitaire et de la vie culturelle étudiante.

Regroupement : Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires

Valeur du champ « Nature » associée : Divers public ou administratif

Nature détaillée = « Centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage »

Définition : Centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage

Regroupement : Centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage (CROSS)

Valeur du champ « Nature » associée : Surveillance maritime

Nature détaillée = « Chambre d'agriculture »

Définition : Établissement chargées de représenter l'ensemble des différents agents économiques de l'agriculture et d'accompagner les exploitants agricoles dans leur développement.

Regroupement : Chambre d'agriculture

Valeur du champ « Nature » associée : Divers public ou administratif

Nature détaillée = « Chambre de commerce et d'industrie »

Définition : Établissement chargé de représenter les intérêts des entreprises commerciales, industrielles et de service.

Regroupement : Chambre de commerce et d'industrie

Valeur du champ « Nature » associée : Divers public ou administratif

Nature détaillée = « Chambre de métiers et de l'artisanat »

Définition : Établissement chargé des questions intéressant l'artisanat. Ces chambres assurent, pour les artisans, les apprentis et les organisations professionnelles de l'artisanat, une mission de formation, de conseil, d'immatriculation des entreprises et de représentation auprès des pouvoirs publics.

Regroupement : Chambre de métiers et de l'artisanat

Valeur du champ « Nature » associée : Divers public ou administratif

Nature détaillée = « Champignonnière »

Définition : Champignonnière

Regroupement : Champignonnière

Valeur du champ « Nature » associée : Divers agricole

Nature détaillée = « Chapelle »

Définition : Petit édifice religieux chrétien de forme caractéristique.

Regroupement : Chapelle (toponyme)

Valeur du champ « Nature » associée : Culte chrétien

Nature détaillée = « Chapelle funéraire »

Définition : Chapelle funéraire

Regroupement : Chapelle funéraire remarquable

Valeur du champ « Nature » associée : Tombeau

Nature détaillée = « Char à voile »

Définition : Sport de conduite d'un véhicule sur roues ou patins à glace, à voile, propulsé par la force du vent. Il est pratiqué sur les grandes plages de sable ou sur glace.

Regroupement : Char à voile

Valeur du champ « Nature » associée : Sports nautiques

Nature détaillée = « Chaufferie »

Définition : Chaufferie

Regroupement : *Chaufferie*

Valeur du champ « Nature » associée : Divers industriel

Nature détaillée = « Cimenterie »

Définition : Cimenterie

Regroupement : Cimenterie

Valeur du champ « Nature » associée : Usine

Nature détaillée = « Cimetière animalier »

Définition : Cimetière animalier

Regroupement : Cimetière animalier

Valeur du champ « Nature » associée : Tombeau

Nature détaillée = « Cinéma »

Définition : Cinéma

Regroupement : Cinéma

Valeur du champ « Nature » associée : Salle de spectacle ou conférence

Nature détaillée = « Circuit automobile »

Définition : Aménagement routier formé d'une boucle, dédié aux courses automobiles.

Regroupement : Circuit automobile

Valeur du champ « Nature » associée : Sports mécaniques

Nature détaillée = « Circuit de karting »

Définition : Circuit de karting

Regroupement : Circuit de karting

Valeur du champ « Nature » associée : Sports mécaniques

Nature détaillée = « Circuit divers »

Définition : Aménagement routier formé d'une boucle utilisé pour les courses motorisées autre que les courses automobiles.

Regroupement : Circuit divers | Circuit de moto-cross de notoriété nationale ou régionale (toponyme)

Valeur du champ « Nature » associée : Sports mécaniques

Nature détaillée = « Cirque »

Définition : Cirque

Regroupement : Cirque

Valeur du champ « Nature » associée : Salle de spectacle ou conférence

Nature détaillée = « Citadelle »

Définition : Citadelle

Regroupement : Citadelle

Valeur du champ « Nature » associée : Ouvrage militaire

Nature détaillée = « Cité administrative »

Définition : Bâtiment ou un ensemble de bâtiments qui regroupent plusieurs administrations.

Regroupement : Cité administrative

Valeur du champ « Nature » associée : Divers public ou administratif

Nature détaillée = « Cité scolaire »

Définition : Cité scolaire

Regroupement : Cité scolaire

Valeur du champ « Nature » associée : Lycée

Nature détaillée = « Collège annexe »

Définition : Collège annexe

Regroupement : Collège annexe

Valeur du champ « Nature » associée : Collège

Nature détaillée = « Collège spécialisé »

Définition : Collège spécialisé

Regroupement : Collège spécialisé

Valeur du champ « Nature » associée : Collège

Nature détaillée = « Collégiale »

Définition : Eglise qui a été confiée à un collège de clercs ou chapitre collégial, c'est-à-dire à un groupe de chanoines.

Regroupement : Collégiale

Valeur du champ « Nature » associée : Culte chrétien

Nature détaillée = « Colombier »

Définition : Colombier

Regroupement : Colombier

Valeur du champ « Nature » associée : Construction

Nature détaillée = « Colonie de vacances »

Définition : Colonie de vacances

Regroupement : Colonie de vacances

Valeur du champ « Nature » associée : Hébergement de loisirs

Nature détaillée = « Commerce réparation véhicules »

Définition : Commerce de réparation de véhicules

Regroupement : Commerce de réparation de véhicules

Valeur du champ « Nature » associée : Divers commercial

Nature détaillée = « Commissariat »

Définition : Commissariat de police nationale.
Dans les grandes villes, il dépend d'un Commissariat principal.

Regroupement : Commissariat

Valeur du champ « Nature » associée : Police

Nature détaillée = « Commissariat central »

Définition : Dans les grandes villes, commissariat central ou principal, dirigé par un commissaire divisionnaire.

Regroupement : Commissariat central

Valeur du champ « Nature » associée : Police

Nature détaillée = « Complexe sportif »

Définition : Ensemble d'équipements sportifs de plein air liés à des sports divers et installés sur un même site, comprenant un stade.

Regroupement : Complexe sportif non couvert avec tribune

Source de la mise à jour : Cette valeur précise est issue de la base données sur les installations sportives du ministère chargé des sports qui est exploité pour la mise à jour de ces informations. Son remplissage est très partiel.

Valeur du champ « Nature » associée : Stade

Nature détaillée = « Conseil de prud'hommes »

Définition : Conseil de prud'hommes. Le conseil de prud'hommes règle les litiges individuels qui surviennent entre salariés ou apprentis et employeurs.

Regroupement : Conseil de prud'hommes

Valeur du champ « Nature » associée : Palais de justice

Nature détaillée = « Conservatoire »

Définition : Conservatoire à rayonnement régional, départemental ou intercommunal.

Regroupement : Conservatoire

Valeur du champ « Nature » associée : Autre établissement d'enseignement

Nature détaillée = « Conservatoire national »

Définition : Conservatoire national

Regroupement : Conservatoire national

Valeur du champ « Nature » associée : Enseignement supérieur

Nature détaillée = « Consulat »

Définition : Bâtiment ou ensemble de bâtiments abritant les services diplomatiques d'un pays étranger en France, chargé de la protection et du suivi administratif des ressortissants du pays dont il dépend.

Regroupement : Consulat

Valeur du champ « Nature » associée : Etablissement extraterritorial

Nature détaillée = « Consulat honoraire »

Définition : Bâtiment abritant un bureau délégué d'un Consulat et ayant certaines compétences administratives, situé dans une ville autre que celle où se situe le Consulat.

Regroupement : Consulat honoraire

Valeur du champ « Nature » associée : Etablissement extraterritorial

Nature détaillée = « Coopérative »

Définition : Coopérative

Regroupement : Coopérative

Sélection : Les coopératives regroupent les coopératives céréalières, coopératives viticoles (ou caves coopératives), coopératives laitières et coopératives fruitières.

Valeur du champ « Nature » associée : Divers industriel

Nature détaillée = « Cour criminelle départementale »

Définition : La cour criminelle départementale est compétente pour juger des personnes majeures accusées d'un crime puni de 15 ou 20 ans de réclusion lorsque l'état de récidive légale n'est pas retenu.

Valeur du champ « Nature » associée : Palais de justice

Nature détaillée = « Cour d'appel »

Définition : Juridiction du second degré qui connaît par la voie de l'appel des demandes tendant à la réformation partielle ou à l'infirmité des jugements rendus par les juridictions du premier degré (tribunal judiciaire, tribunal de proximité, tribunal de commerce, conseil de Prud'hommes).

Regroupement : Cour d'appel | Cour administrative d'appel

Valeur du champ « Nature » associée : Palais de justice

Nature détaillée = « Couvent »

Définition : Établissement religieux, généralement chrétien, où des clercs mènent une vie religieuse en communauté. Le couvent n'a pas de vocation monastique. Contrairement à l'abbaye, le couvent n'est pas placé sous la responsabilité d'un abbé, mais d'un(e) supérieur(e).

Regroupement : Couvent

Valeur du champ « Nature » associée : Culte chrétien

Nature détaillée = « CPAM »

Définition : Caisse primaire d'assurance maladie

Regroupement : CPAM

Valeur du champ « Nature » associée : Divers public ou administratif

Nature détaillée = « Crèche »

Définition : Crèche

Regroupement : *Crèche*

Valeur du champ « Nature » associée : Autre établissement d'enseignement

Nature détaillée = « Crématorium »

Définition : Crématorium

Regroupement : Crématorium

Valeur du champ « Nature » associée : Tombeau

Nature détaillée = « Cressonnière »

Définition : Cressonnière

Regroupement : Cressonnière

Valeur du champ « Nature » associée : Divers agricole

Nature détaillée = « Criée »

Définition : Criée, lieu de vente de produits de la mer.

Regroupement : Criée

Valeur du champ « Nature » associée : Marché

Nature détaillée = « Croix de Lorraine »

Définition : Croix de Lorraine

Regroupement : Croix de Lorraine

Valeur du champ « Nature » associée : Monument

Nature détaillée = « Cromlech »

Définition : Pierres verticales disposées généralement en arc de cercle autour d'une autre plus grande. Le menhir central n'existe pas toujours.

Regroupement : Cromlech | Harrespil

Valeur du champ « Nature » associée : Mégalithe

Nature détaillée = « Départ de ski de fond »

Définition : Départ des pistes de ski de fond, qui peut être un bâtiment de vente des forfaits, un portique, ou un panneau du plan des pistes.

Valeur du champ « Nature » associée : Site skiable

Nature détaillée = « Dépôt de matériels »

Définition : Lieu de dépôt de matériel militaire.

Regroupement : Dépôt de matériels

Valeur du champ « Nature » associée : Enceinte militaire

Nature détaillée = « Dépôt de véhicules »

Définition : Dépôt de véhicules

Regroupement : *Dépôt de véhicules*

Valeur du champ « Nature » associée : Divers industriel

Nature détaillée = « Dépôt d'hydrocarbures »

Définition : Dépôt d'hydrocarbures

Regroupement : Dépôt d'hydrocarbures

Valeur du champ « Nature » associée : Divers industriel

Nature détaillée = « Discothèque »

Définition : Discothèque

Regroupement : *Discothèque*

Valeur du champ « Nature » associée : Salle de danse ou de jeux

Nature détaillée = « Distillerie »

Définition : Distillerie

Regroupement : Distillerie

Valeur du champ « Nature » associée : Usine

Nature détaillée = « Dolmen »

Définition : Monument mégalithique formé d'une grande pierre plate posée sur d'autres pierres dressées verticalement.

Regroupement : Dolmen | Dolmen à couloir

Valeur du champ « Nature » associée : Mégalithe

Nature détaillée = « Donjon »

Définition : Donjon

Regroupement : Donjon

Valeur du champ « Nature » associée : Construction

Nature détaillée = « Echelle »

Définition : Passage en échelle nommé sur un site d'escalade.

Regroupement : Echelle | Passage en échelle

Valeur du champ « Nature » associée : Site d'escalade

Nature détaillée = « Ecole de gendarmerie »

Définition : Ecole de gendarmerie

Valeur du champ « Nature » associée : Autre établissement d'enseignement

Nature détaillée = « Ecole de musique, danse ou arts plastiques »

Définition : Ecole de musique, de danse ou d'arts plastiques

Regroupement : *Ecole de musique, de danse ou d'arts plastiques*

Valeur du champ « Nature » associée : Autre établissement d'enseignement

Nature détaillée = « Ecole de plein air »

Définition : Les écoles de plein air sont des écoles publiques accueillant pour une durée limitée des enfants dont l'état de santé rend souhaitable la mise en oeuvre de précautions particulières. Elles correspondent à des écoles primaires (elles accueillent des enfants âgés entre 5 et 11 ans).

Valeur du champ « Nature » associée : Enseignement primaire

Nature détaillée = « Ecole de police »

Définition : Ecole de police

Valeur du champ « Nature » associée : Autre établissement d'enseignement

Nature détaillée = « Ecole d'ingénieurs »

Définition : École d'ingénieurs.

Une école d'ingénieur est une école d'enseignement supérieure délivrant une formation ayant pour objectif de former des ingénieurs et délivrer des diplômes d'ingénieurs ou équivalents.

Regroupement : Grande Ecole | Ecole d'ingénieurs

Valeur du champ « Nature » associée : Enseignement supérieur

Nature détaillée = « Ecole élémentaire »

Définition : Ecole d'enseignement primaire destiné aux enfants âgés de 6 à 11 ans.

Valeur du champ « Nature » associée : Enseignement primaire

Nature détaillée = « Ecole maternelle »

Définition : L'école maternelle est destinée aux enfants âgés de 3 à 6 ans.

Valeur du champ « Nature » associée : Enseignement primaire

Nature détaillée = « Ecole primaire »

Définition : Établissement consacré au premier degré de l'enseignement (école élémentaire ou maternelle).

Sélection : Tous les établissements d'enseignement primaire, publics, confessionnels ou privés, ayant un contrat simple ou d'association avec l'État ou hors contrat sont inclus.

Valeur du champ « Nature » associée : Enseignement primaire

Nature détaillée = « Eglise »

Définition : Eglise où est célébré un culte catholique.

Regroupement : Eglise (toponyme)

Valeur du champ « Nature » associée : Culte chrétien

Nature détaillée = « Eglise orthodoxe »

Définition : Lieu de culte orthodoxe.

Regroupement : Eglise orthodoxe

Valeur du champ « Nature » associée : Culte chrétien

Nature détaillée = « Eglise simultanée »

Définition : Lieu où est célébré un culte catholique et protestant en alternance.

Regroupement : Eglise simultanée

Valeur du champ « Nature » associée : Culte chrétien

Nature détaillée = « Elevage avicole »

Définition : Elevage avicole.

Regroupement : *Elevage avicole*

Valeur du champ « Nature » associée : Elevage

Nature détaillée = « Elevage canin »

Définition : Elevage canin.

Regroupement : *Elevage canin*

Valeur du champ « Nature » associée : Elevage

Nature détaillée = « Elevage piscicole »

Définition : Site d'élevage piscicole.

Regroupement : Elevage piscicole

Valeur du champ « Nature » associée : Aquaculture

Nature détaillée = « Elevage porcin »

Définition : Elevage porcin.

Regroupement : *Elevage porcin*

Valeur du champ « Nature » associée : Elevage

Nature détaillée = « Enclos paroissial »

Définition : Un enclos paroissial est au sens strict une église entourée d'un placître voué ou non à un cimetière, que borne un mur d'enceinte. Les enclos paroissiaux sont caractéristiques de l'architecture religieuse rurale de la Basse-Bretagne et datent pour la plupart des XVI^e et XVII^e siècles.

Regroupement : Enclos paroissial

Valeur du champ « Nature » associée : Culte chrétien

Nature détaillée = « Entrepôt »

Définition : Entrepôt

Regroupement : Entrepôt | Plateforme logistique

Valeur du champ « Nature » associée : Divers industriel

Nature détaillée = « Esplanade »

Définition : Esplanade nommée

Regroupement : Esplanade

Valeur du champ « Nature » associée : Espace public

Nature détaillée = « Etablissement de convalescence »

Définition : Établissement de convalescence après des soins médicaux.

Regroupement : Etablissement de convalescence ou de repos

Valeur du champ « Nature » associée : Etablissement hospitalier

Nature détaillée = « Etablissement de réadaptation fonctionnelle »

Définition : Établissement de réadaptation fonctionnelle.

Ce sont des établissements de soins de suite qui dispensent des soins de rééducation et de réadaptation.

Regroupement : Etablissement de réadaptation fonctionnelle

Valeur du champ « Nature » associée : Etablissement hospitalier

Nature détaillée = « Etablissement et service d'aide par le travail »

Définition : Ces établissements permettent aux personnes handicapées qui n'ont pas acquis suffisamment d'autonomie pour travailler en milieu ordinaire, y compris en entreprise adaptée ou de façon indépendante, d'exercer une activité dans un milieu protégé. Ces personnes bénéficient, en fonction de leurs besoins, d'un suivi médico-social et éducatif.

Les ESAT remplacent les C.A.T. ou Centre d'Aide par le Travail.

Regroupement : Etablissement et service d'aide par le travail (ESAT)

Valeur du champ « Nature » associée : Structure d'accueil pour personnes handicapées

Nature détaillée = « Etablissement pour déficient moteur »

Définition : Etablissement pour déficient moteur

Regroupement : Institut d'Education Motrice (IEM) | *Etablissement pour déficient moteur*

Valeur du champ « Nature » associée : Structure d'accueil pour personnes handicapées

Nature détaillée = « Etablissement pour enfants ou adolescents polyhandicapés »

Définition : Les Établissements et services pour enfants et adolescents polyhandicapés accueillent et accompagnent des enfants qui souffrent d'un polyhandicap association d'une déficience mentale grave à une déficience motrice importante) entraînant une réduction notable de leur autonomie. L'accueil se fait le plus souvent en internat ou en semi-internat.

Valeur du champ « Nature » associée : Structure d'accueil pour personnes handicapées

Nature détaillée = « Fabrique »

Définition : Fabrique artisanale

Regroupement : Fabrique

Sélection : Valeur de désignation historiquement présent sur les anciennes cartes IGN. Sélection très aléatoire.

Valeur du champ « Nature » associée : Usine

Nature détaillée = « Faré »

Définition : Faré

Regroupement : Faré (Mayotte)

Valeur du champ « Nature » associée : Construction

Nature détaillée = « Ferme hydrolienne »

Définition : Ensemble d'hydroliennes affleurant dans un fleuve.

Regroupement : Ferme hydrolienne | Hydrolienne

Valeur du champ « Nature » associée : Centrale électrique

Nature détaillée = « Ferme pédagogique »

Définition : Ferme à vocation pédagogique

Regroupement : Ferme pédagogique

Valeur du champ « Nature » associée : Ecomusée

Nature détaillée = « Fonderie »

Définition : Fonderie

Regroupement : Fonderie

Valeur du champ « Nature » associée : Usine

Nature détaillée = « Forestiers sapeurs »

Définition : Unité chargée d'entretenir les espaces naturels et d'intervenir sur les feux de forêts en première intention avant l'arrivée des sapeurs-pompiers.

Regroupement : Forestiers-sapeurs

Valeur du champ « Nature » associée : Caserne de pompiers

Nature détaillée = « Fort »

Définition : Fort

Regroupement : Fort

Valeur du champ « Nature » associée : Ouvrage militaire

Nature détaillée = « Four à chanvre »

Définition : Four à chanvre

Regroupement : Four à chanvre

Valeur du champ « Nature » associée : Construction

Nature détaillée = « Four à chaux »

Définition : Four à chaux

Regroupement : Four à chaux

Valeur du champ « Nature » associée : Construction

Nature détaillée = « Foyer d'accueil médicalisé »

Définition : Foyer d'accueil médicalisé

Regroupement : Foyer d'accueil médicalisé (FAM)

Valeur du champ « Nature » associée : Etablissement hospitalier

Nature détaillée = « Fromagerie »

Définition : Usine de production de fromages

Regroupement : Fromagerie

Valeur du champ « Nature » associée : Usine

Nature détaillée = « Gendarmerie aérienne »

Définition : Bureaux d'une unité de gendarmerie de l'air.

Regroupement : Gendarmerie aérienne

Valeur du champ « Nature » associée : Gendarmerie

Nature détaillée = « Gendarmerie d'autoroute »

Définition : Bureaux d'une unité de gendarmerie d'autoroute.

Regroupement : Gendarmerie d'autoroute

Valeur du champ « Nature » associée : Gendarmerie

Nature détaillée = « Gendarmerie de montagne »

Définition : Bureaux d'une unité de gendarmerie de montagne

Regroupement : Gendarmerie de montagne

Valeur du champ « Nature » associée : Gendarmerie

Nature détaillée = « Gendarmerie mobile »

Définition : Bureaux d'une unité de gendarmerie mobile.

Regroupement : Gendarmerie mobile

Valeur du champ « Nature » associée : Gendarmerie

Nature détaillée = « Gendarmerie motorisée »

Valeur du champ « Nature » associée : Gendarmerie

Nature détaillée = « Gendarmerie nautique »

Définition : Bureaux d'une unité de gendarmerie nautique.

Regroupement : Gendarmerie nautique

Valeur du champ « Nature » associée : Gendarmerie

Nature détaillée = « Gîte d'étape »

Définition : Gîte d'étape géré par des particuliers, accessible en voiture et qui reste ouvert toute l'année.

Regroupement : Gîte d'étape

Valeur du champ « Nature » associée : Hébergement de loisirs

Nature détaillée = « Gîte équestre »

Définition : Les relais équestres ou gîtes équestres se trouvent généralement à proximité des itinéraires de randonnée équestre. Cavaliers et chevaux y trouvent hébergement.

Regroupement : Gîte équestre

Valeur du champ « Nature » associée : Hébergement de loisirs

Nature détaillée = « Gravière »

Définition : Gravière

Regroupement : Gravière

Valeur du champ « Nature » associée : Carrière

Nature détaillée = « Groupement de coopération sanitaire »

Définition : Un groupement de coopération sanitaire est une personne morale regroupant plusieurs établissements hospitaliers.

Regroupement : Groupement de coopération sanitaire

Valeur du champ « Nature » associée : Etablissement hospitalier

Nature détaillée = « Groupement d'hélicoptères de la sécurité civile »

Définition : Base d'envol d'un groupement d'hélicoptères de la sécurité civile.

Regroupement : Groupement d'hélicoptères de la sécurité civile

Valeur du champ « Nature » associée : Gendarmerie

Nature détaillée = « Groupe scolaire »

Définition : Le groupe scolaire est composé de deux établissements, maternelle et élémentaire, chacun dirigé par un chef d'établissement. Il est souvent composé de plusieurs bâtiments avec des infrastructures communes.

Regroupement : Groupe scolaire

Valeur du champ « Nature » associée : Enseignement primaire

Nature détaillée = « Gymnase »

Définition : Gymnase, complexe sportif évolutif couvert. Bâtiment de grande taille destiné aux sports de salle avec vestiaires...

Regroupement : Gymnase (toponyme) | Gymnase polyvalent (toponyme) | Complexe sportif évolutif couvert (COSEC)

Valeur du champ « Nature » associée : Complexe sportif couvert

Nature détaillée = « Halle »

Définition : Marché couvert avec une architecture en halle.

Regroupement : Halle

Valeur du champ « Nature » associée : Marché

Nature détaillée = « Haras national »

Définition : Haras national.

Les Haras nationaux sont des anciens établissements publics administratifs français.
La plupart sont désormais devenus des pôles patrimoniaux, culturels et touristiques lié au cheval.

Regroupement : Haras national

Valeur du champ « Nature » associée : Haras

Nature détaillée = « Hôpital militaire »

Définition : Hôpital d'instruction des armées, dépendant du ministère des armées.

Regroupement : Hôpital militaire | Hôpital d'instruction des armées

Valeur du champ « Nature » associée : Hôpital

Nature détaillée = « Hôpital spécialisé »

Définition : Institution hospitalière où l'on prend en charge les maladies ou déficiences non somatiques

Regroupement : Hôpital spécialisé | Hôpital psychiatrique | Centre hospitalier spécialisé pour la lutte des maladies mentales

Valeur du champ « Nature » associée : Hôpital

Nature détaillée = « Hôtel de département annexe »

Définition : Hôtel de département annexe

Regroupement : Hôtel de département annexe

Valeur du champ « Nature » associée : Hôtel de département

Nature détaillée = « Hôtel de région annexe »

Définition : Hôtel de région annexe

Regroupement : Hôtel de région annexe

Valeur du champ « Nature » associée : Hôtel de région

Nature détaillée = « Hôtel de ville »

Définition : Hôtel de ville, bâtiment principal ou emblématique accueillant généralement une partie des services municipaux d'une commune.

Regroupement : Hôtel de ville

Valeur du champ « Nature » associée : Mairie

Nature détaillée = « Hydrospeed »

Définition : Sport d'eaux vives qui consiste à descendre des sections de rivière comportant des rapides en l'hydrospeed (planche en forme de coque en mousse ou en plastique, protégeant les bras). Sport également appelé "nage en eaux vives".

Regroupement : Hydrospeed

Valeur du champ « Nature » associée : Sports en eaux vives

Nature détaillée = « Imprimerie »

Définition : Imprimerie

Regroupement : *Imprimerie*

Valeur du champ « Nature » associée : Usine

Nature détaillée = « Institution européenne »

Définition : Bâtiment ou ensemble de bâtiments abritant une institution dépendante de l'Union européenne.

Regroupement : Institution européenne

Valeur du champ « Nature » associée : Etablissement extraterritorial

Nature détaillée = « Institution internationale »

Définition : Bâtiment ou ensemble de bâtiments abritant un organisme qui dispose du statut d'institution, lui permettant d'exercer des activités au niveau international.

(ex : Banque mondiale, Institut du monde arabe, Organisation des Nations unies, ...)

Regroupement : Institution internationale | Conseil de l'Europe à Strasbourg | UNESCO | Comité international de Croix-Rouge | Ordre de Malte | Pavillon de Breteuil à Saint-Cloud

Valeur du champ « Nature » associée : Etablissement extraterritorial

Nature détaillée = « Institut médico-éducatif »

Définition : Ces établissements accueillent des enfants et adolescents déficients intellectuels *quel que soit le degré de leur déficience*.

Ils ont tendance à remplacer les anciens Instituts Médico-Pédagogiques (IMP), les Institut Médico-Professionnels (IMPro), les Instituts Thérapeutiques Educatifs et Pédagogiques (ITEP) qui sont eux-mêmes les anciens Instituts de Rééducation (IR) ou Instituts de Rééducation Psychothérapeutique (IRP).

Regroupement : Institut médico-éducatif (IME)

Valeur du champ « Nature » associée : Structure d'accueil pour personnes handicapées

Nature détaillée = « Institut pour déficients sensoriels »

Définition : Établissement de soins et d'éducation spécialisés pour déficients sensoriels (auditifs et visuels) et enfants porteurs de troubles spécifiques du langage.

Regroupement : *Institut pour déficients sensoriels*

Valeur du champ « Nature » associée : Structure d'accueil pour personnes handicapées

Nature détaillée = « Institut thérapeutique éducatif et pédagogique »

Définition : Structure médico-sociale accueillant des enfants et adolescents présentant des difficultés psychologiques perturbant la socialisation et l'accès aux apprentissages.

Regroupement : *Institut thérapeutique éducatif et pédagogique (ITEP)*

Valeur du champ « Nature » associée : Structure d'accueil pour personnes handicapées

Nature détaillée = « Institut universitaire de technologie »

Définition : Institut interne d'une université qui dispense en formation initiale et continue un enseignement supérieur intermédiaire entre celui de technicien et d'ingénieur.

Regroupement : Institut universitaire de technologie (IUT)

Valeur du champ « Nature » associée : Université

Nature détaillée = « Institut universitaire professionnalisé »

Définition : Composante d'une université qui assure une formation à caractère technologique et professionnel. Les IUP sont souvent devenus des master.

Regroupement : Institut universitaire professionnalisé (IUP)

Valeur du champ « Nature » associée : Université

Nature détaillée = « Jardin botanique »

Définition : Jardin botanique

Regroupement : Jardin botanique

Valeur du champ « Nature » associée : Espace public

Nature détaillée = « Jardin du souvenir »

Définition : Jardin du souvenir

Regroupement : Jardin du souvenir

Valeur du champ « Nature » associée : Tombeau

Nature détaillée = « Jardins familiaux »

Définition : Jardins familiaux

Regroupement : Jardins familiaux

Valeur du champ « Nature » associée : Espace public

Nature détaillée = « Kiosque »

Définition : Kiosque

Regroupement : Kiosque (Réunion)

Valeur du champ « Nature » associée : Construction

Nature détaillée = « Laiterie »

Définition : Usine de production de lait et de produits laitiers.

Regroupement : Laiterie

Sélection : Seuls les grands établissements sont retenus.

Valeur du champ « Nature » associée : Usine

Nature détaillée = « Lycée agricole »

Définition : Lycée agricole

Regroupement : Lycée agricole

Valeur du champ « Nature » associée : Lycée

Nature détaillée = « Lycée professionnel »

Définition : Lycée professionnel

Regroupement : Lycée professionnel

Valeur du champ « Nature » associée : Lycée

Nature détaillée = « Mairie annexe »

Définition : Mairie annexe d'une commune de plein droit.

Regroupement : Mairie annexe

Valeur du champ « Nature » associée : Mairie

Nature détaillée = « Mairie d'arrondissement »

Définition : Mairie d'arrondissement

Regroupement : Mairie d'arrondissement

Valeur du champ « Nature » associée : Mairie

Nature détaillée = « Mairie de commune associée ou déléguée »

Définition : Mairie de commune associée ou déléguée.

Valeur du champ « Nature » associée : Mairie

Nature détaillée = « Maison centrale »

Définition : Établissement pénitentiaire prenant en charge les détenus condamnés à de longues peines et accueillant également les détenus les plus difficiles, ou ceux dont on estime qu'ils ont peu de chances de réinsertion sociale.

Regroupement : Maison centrale

Valeur du champ « Nature » associée : Etablissement pénitentiaire

Nature détaillée = « Maison d'arrêt »

Définition : Établissement pénitentiaire où sont détenus les prévenus en attente de jugement, les condamnés à de courtes peines (inférieures à deux ans) ou les condamnés en attente d'affectation dans un établissement pour peines.

Regroupement : Maison d'arrêt

Valeur du champ « Nature » associée : Etablissement pénitentiaire

Nature détaillée = « Maison de justice et du droit »

Définition : Établissement de quartier de grandes agglomérations assurant une présence judiciaire de proximité qui permet de concourir à la prévention de la délinquance et à l'aide aux victimes, de garantir aux citoyens un accès au droit, et de favoriser les modes alternatifs de règlement des litiges du quotidien.

Regroupement : *Maison de justice et du droit*

Valeur du champ « Nature » associée : Divers public ou administratif

Nature détaillée = « Maison de la réserve »

Définition : Maison d'accueil d'une réserve naturelle.

Regroupement : Maison de la réserve

Valeur du champ « Nature » associée : Maison du parc

Nature détaillée = « Maison de l'État »

Définition : Créées dans le cadre de la loi NOTRe, les Maisons de l'État permettent une rationalisation et une meilleure visibilité de la présence de l'État dans des territoires ruraux, urbains ou périurbains, reposant sur le principe de mutualisation des locaux et de certaines fonctions support.

Regroupement : Maison de l'État

Valeur du champ « Nature » associée : Divers public ou administratif

Nature détaillée = « Maison départementale des personnes handicapées »

Définition : Établissement à la structure de GIP (Groupement d'intérêt public) présent dans chaque département français et dont les missions couvrent l'accueil et de l'accompagnement des personnes handicapées et de leurs proches, mais aussi la sensibilisation au handicap.

Regroupement : Maison départementale des personnes handicapées

Valeur du champ « Nature » associée : Divers public ou administratif

Nature détaillée = « Maison de quartier »

Définition : Maison de quartier

Regroupement : *Maison de quartier*

Valeur du champ « Nature » associée : Salle de spectacle ou conférence

Nature détaillée = « Maison de santé pour maladies mentales »

Définition : Les Maison de santé pour maladies mentales (MSMM) sont une forme d'établissement psychiatrique sanitaire non sectorisé, ayant pour vocation d'offrir un soin et un accueil pour des périodes de moyen séjour.

Regroupement : Maison de santé pour maladies mentales (MSMM)

Valeur du champ « Nature » associée : Etablissement hospitalier

Nature détaillée = « Maison des associations »

Définition : Maison des associations

Regroupement : Maison des associations

Valeur du champ « Nature » associée : Salle de spectacle ou conférence

Nature détaillée = « Maison de services au public »

Définition : Les Maisons de services au public sont des lieux d'accueil du public délivrant une offre de proximité.

En un lieu unique, les usagers sont accompagnés par des agents dans leurs démarches de la vie quotidienne à travers un accueil et la mise à disposition d'outils numériques.

Regroupement : Maison de services au public

Valeur du champ « Nature » associée : Divers public ou administratif

Nature détaillée = « Maison de site »

Définition : Maisons de grand site ou centre d'interprétation de la nature ou du paysage d'importance régionale.

Regroupement : Maison de grand site | Maison de site

Valeur du champ « Nature » associée : Maison du parc

Nature détaillée = « Maison du parc national »

Définition : Maison du parc national

Regroupement : Maison du parc national

Valeur du champ « Nature » associée : Maison du parc

Nature détaillée = « Maison du parc naturel marin »

Définition : Maison du parc naturel marin

Regroupement : Maison du parc naturel marin

Valeur du champ « Nature » associée : Maison du parc

Nature détaillée = « Maison du parc naturel régional »

Définition : Maison du parc naturel régional

Regroupement : Maison du parc naturel régional

Valeur du champ « Nature » associée : Maison du parc

Nature détaillée = « Marché d'intérêt national »

Définition : Marché d'intérêt national.

Il s'agit de marchés de gros auquel les pouvoirs publics ont accordé un statut particulier.

Regroupement : Marché d'intérêt national

Valeur du champ « Nature » associée : Marché

Nature détaillée = « **Marché d'intérêt régional** »

Définition : Marché d'intérêt régional

Regroupement : Marché d'intérêt régional

Valeur du champ « Nature » associée : Marché

Nature détaillée = « **Marégraphe** »

Définition : Bâtiment abritant un marégraphe.

Regroupement : Marégraphe

Valeur du champ « Nature » associée : Science

Nature détaillée = « **Médiathèque** »

Définition : Médiathèque

Regroupement : Médiathèque

Valeur du champ « Nature » associée : Centre de documentation

Nature détaillée = « **Mémorial** »

Définition : Mémorial

Regroupement : Mémorial

Valeur du champ « Nature » associée : Monument

Nature détaillée = « **Menhir** »

Définition : Pierre allongée dressée verticalement.

Regroupement : Menhir | Statue-menhir

Valeur du champ « Nature » associée : Mégalithe

Nature détaillée = « **Menuiserie** »

Définition : Menuiserie

Regroupement : *Menuiserie*

Valeur du champ « Nature » associée : Usine

Nature détaillée = « **Mine souterraine** »

Définition : Mine souterraine

Regroupement : Mine souterraine

Valeur du champ « Nature » associée : Mine

Nature détaillée = « **Mini-golf** »

Valeur du champ « Nature » associée : Golf

Nature détaillée = « **Minoterie** »

Définition : Minoterie

Regroupement : Minoterie

Valeur du champ « Nature » associée : Usine

Nature détaillée = « Mission locale »

Définition : Missions locales pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes.
Les missions locales sont des organismes publics de statut associatif chargés d'aider les citoyens de 16 à 25 ans dans leur insertion professionnelle et sociale.

Regroupement : *Mission locale*

Valeur du champ « Nature » associée : Divers public ou administratif

Nature détaillée = « Monastère »

Définition : Ensemble de bâtiments où habite une communauté de moines et moniales.

Les monastères des ordres militaires du Moyen-Âge sont appelés commanderie.

On parle de couvent pour les monastères franciscains et dominicains.

On parle d'abbaye ou de prieuré pour les monastères bénédictins ou de prémontrés (ordre des chanoines de Prémontré).

Regroupement : Monastère

Valeur du champ « Nature » associée : Culte chrétien

Nature détaillée = « Monument aux morts »

Définition : Monument aux morts

Regroupement : Monument aux morts

Valeur du champ « Nature » associée : Monument

Nature détaillée = « Mosquée »

Définition : Lieu voué à la célébration du culte musulman.

Regroupement : Mosquée

Valeur du champ « Nature » associée : Culte musulman

Nature détaillée = « Motte castrale »

Définition : Fortifications de terre, généralement médiévales, composées d'un rehaussement important de terre rapportée de forme circulaire, appelé tertre.

Regroupement : Motte castrale

Valeur du champ « Nature » associée : Vestige archéologique

Nature détaillée = « Motte féodale »

Définition : Construction visant à défendre une terre au début du Moyen-Âge. Il s'agit d'une tour de guêt entourée d'une palissade et construite en hauteur sur une motte de terre, elle-même protégée par un fossé. La motte féodale est l'ancêtre du château fort.

Regroupement : Motte féodale

Valeur du champ « Nature » associée : Vestige archéologique

Nature détaillée = « Moulin à vent »

Définition : Moulin à vent

Regroupement : Moulin à vent

Valeur du champ « Nature » associée : Construction

Nature détaillée = « Mutualité sociale agricole »

Définition : Établissement abritant la MSA, régime de protection sociale obligatoire des personnes salariées et non salariées des professions agricoles

Regroupement : *Mutualité sociale agricole*

Valeur du champ « Nature » associée : Divers public ou administratif

Nature détaillée = « Observatoire »

Définition : Établissement scientifique destiné à l'astronomie et à l'observation du ciel.

Regroupement : Observatoire

Valeur du champ « Nature » associée : Science

Nature détaillée = « Observatoire ornithologique »

Définition : Observatoire destiné notamment à l'observation de l'avifaune.

Regroupement : Observatoire ornithologique

Valeur du champ « Nature » associée : Point de vue

Nature détaillée = « Opéra »

Définition : Édifice comprenant une salle de spectacle de grande taille aux caractéristiques acoustiques soignées où sont jouées des représentations lyriques : opéras, ballets...

Regroupement : Opéra

Valeur du champ « Nature » associée : Salle de spectacle ou conférence

Nature détaillée = « Oppidum »

Définition : Lieu élevé, généralement situé sur une colline ou sur un plateau, dont les défenses naturelles ont été renforcées par la main de l'homme. Il se caractérise par des murs de terre et de pierres, renforcés par des traverses de bois assemblées perpendiculairement.

Regroupement : Oppidum

Valeur du champ « Nature » associée : Vestige archéologique

Nature détaillée = « Oratoire »

Définition : Petit monument (chapelle) voué au culte d'un saint.

Regroupement : Oratoire

Valeur du champ « Nature » associée : Culte chrétien

Nature détaillée = « Ossuaire »

Définition : Ossuaire

Regroupement : Ossuaire

Valeur du champ « Nature » associée : Tombeau

Nature détaillée = « Palais des congrès »

Définition : Palais des congrès

Regroupement : Palais des congrès

Valeur du champ « Nature » associée : Parc des expositions

Nature détaillée = « Papeterie »

Définition : Papeterie

Regroupement : Papeterie

Valeur du champ « Nature » associée : Usine

Nature détaillée = « Parc »

Définition : Parc d'agrément et de promenade

Regroupement : Parc

Valeur du champ « Nature » associée : Espace public

Nature détaillée = « Parc animalier »

Définition : Parc animalier

Regroupement : Parc animalier

Valeur du champ « Nature » associée : Parc zoologique

Nature détaillée = « Parc d'activités tertiaires »

Définition : Parc d'activités tertiaires

Regroupement : Parc d'activités tertiaires

Valeur du champ « Nature » associée : Zone industrielle

Nature détaillée = « Parc d'attractions »

Définition : Parc d'attractions

Regroupement : Parc d'attractions

Valeur du champ « Nature » associée : Parc de loisirs

Nature détaillée = « Parc éolien »

Définition : Parc éolien

Regroupement : Parc éolien | Centrale éolienne

Modélisation géométrique : La géométrie du parc éolien est celle de l'enveloppe de l'ensemble d'éoliennes.

Valeur du champ « Nature » associée : Centrale électrique

Nature détaillée = « Parc résidentiel de loisirs »

Définition : Parc résidentiel de loisirs

Regroupement : Parc résidentiel de loisirs

Valeur du champ « Nature » associée : Camping

Nature détaillée = « Parvis »

Définition : Parvis remarquable nommé.

Un parvis est une place sis devant un bâtiments particuliers, le plus souvent un édifice religieux, mais pas uniquement.

Regroupement : Parvis

Valeur du champ « Nature » associée : Espace public

Nature détaillée = « Pêcherie »

Définition : Pêcherie

Regroupement : Pêche

Valeur du champ « Nature » associée : Aquaculture

Nature détaillée = « Pelote basque »

Définition : Terrain de pelote basque extérieur nommé

Valeur du champ « Nature » associée : Autre équipement sportif

Nature détaillée = « Pente école »

Définition : Pente-école répertoriée à la Fédération Française de Vol Libre.

Spécifications de saisie : Les pentes-école sont fournies par la FFVL, et saisies en centralisé

Valeur du champ « Nature » associée : Site de vol libre

Nature détaillée = « Pépinière »

Définition : Pépinière

Regroupement : Pépinière

Valeur du champ « Nature » associée : Divers agricole

Nature détaillée = « Pigeonnier »

Définition : Pigeonnier

Regroupement : Pigeonnier

Valeur du champ « Nature » associée : Construction

Nature détaillée = « Piste de bicross »

Définition : La piste de bicross est un équipement destiné à la pratique du BMX.

Regroupement : Piste de bicross | BMX

Remarque : Les objets de cette 'Nature détaillée' seront présents dans de l'édition BDTPO de Septembre 2024 (intégration des données du Ministère de sports).

Valeur du champ « Nature » associée : Equipement de cyclisme

Nature détaillée = « Piste de ski »

Définition : Piste de ski.

Regroupement : *Piste de ski*

Valeur du champ « Nature » associée : Site skiable

Nature détaillée = « Place »

Définition : Place

Regroupement : Place

Valeur du champ « Nature » associée : Espace public

Nature détaillée = « Plage concédée »

Définition : Plage concédée, encadrée par un décret d'application de la loi littoral, régie par des règles d'occupation qui veillent à la fois au libre accès des plages, à la protection du patrimoine naturel et des paysages et au renforcement de l'attractivité.

Regroupement : *Plage concédée*

Valeur du champ « Nature » associée : Aire de détente

Nature détaillée = « Planche à voile »

Définition : Sport de glisse pratiqué sur une étendue d'eau à l'aide d'une flotteur (planche) muni d'une voile.

Regroupement : Planche à voile

Valeur du champ « Nature » associée : Sports nautiques

Nature détaillée = « Plate-forme de compostage »

Définition : Plate-forme de compostage

Regroupement : Plate-forme de compostage

Valeur du champ « Nature » associée : Déchèterie

Nature détaillée = « Plate-forme de treuil »

Définition : Zone permettant le décollage de parapente en plaine, à l'aide d'un treuil.

Valeur du champ « Nature » associée : Site de vol libre

Nature détaillée = « Plongée sous-marine »

Définition : Sport qui consiste à s'immerger sous la surface de l'eau, équipé d'un matériel comme un masque et un tuba, ou des bouteilles d'oxygène permettant une plus grande autonomie de plongée.

Regroupement : Plongée sous-marine

Valeur du champ « Nature » associée : Sports nautiques

Nature détaillée = « Point d'information famille »

Définition : Lieu d'information et d'orientation des familles. On y informe et conseille dans tous les domaines ayant trait à la famille, de la naissance à la prise en charge des ascendants.

Regroupement : *Point d'information famille*

Valeur du champ « Nature » associée : Divers public ou administratif

Nature détaillée = « Point d'information jeunesse »

Définition : Espace d'accueil et d'information où les jeunes ont accès à une information complète, pratique et actualisée dans tous les domaines.

Regroupement : *Point d'information jeunesse*

Valeur du champ « Nature » associée : Divers public ou administratif

Nature détaillée = « Point d'information touristique »

Définition : Point d'information touristique saisonnier ou pas, antenne saisonnière d'un office de tourisme (près d'un lac, dans un hameau...), syndicat d'initiative

Regroupement : Point d'information touristique saisonnier ou non

Valeur du champ « Nature » associée : Office de tourisme

Nature détaillée = « Pôle emploi »

Définition : Établissement public à caractère administratif, chargé de l'emploi en France.

Regroupement : *Pôle emploi | Agence France Travail*

Valeur du champ « Nature » associée : Divers public ou administratif

Nature détaillée = « Police d'autoroute »

Définition : Brigade de police d'autoroute, composé, d'officiers de statut civil.

Valeur du champ « Nature » associée : Police

Nature détaillée = « Police municipale »

Définition : Police municipale.

Regroupement : *Police municipale*

Sélection : Les poste de police municipale sont saisis uniquement dans le cadre d'un partenariat.

Valeur du champ « Nature » associée : Police

Nature détaillée = « Pont génois »

Valeur du champ « Nature » associée : Vestige archéologique

Nature détaillée = « Pont romain »

Définition :

Regroupement : Pont romain

Valeur du champ « Nature » associée : Vestige archéologique

Nature détaillée = « Porte »

Définition : Porte remarquable (entrée de ville...)

Regroupement : Porte de ville nommée

Valeur du champ « Nature » associée : Construction

Nature détaillée = « Poste de gaz »

Définition : Poste de gaz

Regroupement : Poste de gaz

Valeur du champ « Nature » associée : Divers industriel

Nature détaillée = « Poste de pompage d'hydrocarbures »

Définition : Poste de pompage d'hydrocarbures

Regroupement : Poste de pompage d'hydrocarbures

Valeur du champ « Nature » associée : Divers industriel

Nature détaillée = « Poste saisonnier de gendarmerie »

Définition : Poste de gendarmerie ouvert certaines périodes de l'année.

Regroupement : Poste saisonnier de gendarmerie

Valeur du champ « Nature » associée : Gendarmerie

Nature détaillée = « Practice »

Valeur du champ « Nature » associée : Golf

Nature détaillée = « Préfecture de département »

Définition : Préfecture de département

Regroupement : Préfecture de département

Valeur du champ « Nature » associée : Préfecture

Nature détaillée = « Préfecture de département annexe »

Définition : Préfecture de département annexe

Regroupement : Préfecture de département annexe

Valeur du champ « Nature » associée : Préfecture

Nature détaillée = « Préfecture de police »

Définition : Préfecture de police

Regroupement : Préfecture de police

Valeur du champ « Nature » associée : Préfecture

Nature détaillée = « Préfecture maritime »

Définition : Préfecture maritime

Regroupement : Préfecture maritime

Valeur du champ « Nature » associée : Préfecture

Nature détaillée = « Prieuré »

Définition : Monastère généralement subordonné à une abbaye plus importante ; il est placé sous l'autorité d'un prieur, lui-même dépendant d'un abbé plus important.

Regroupement : Prieuré

Valeur du champ « Nature » associée : Culte chrétien

Nature détaillée = « Promenade »

Définition : Promenade

Regroupement : Promenade

Valeur du champ « Nature » associée : Espace public

Nature détaillée = « Protection maternelle et infantile »

Définition : Protection maternelle et infantile

Regroupement : *Protection maternelle et infantile*

Valeur du champ « Nature » associée : Etablissement hospitalier

Nature détaillée = « Puits de mine »

Définition : Puits de mine

Regroupement : Puits de mine

Valeur du champ « Nature » associée : Mine

Nature détaillée = « Pumptrack »

Définition : Piste en boucle, constituée d'une succession de bosses et de virages relevés, qui peut être utilisée avec différents équipements sportifs, dont les VTT ou les BMX.

Regroupement : Pumptrack

Remarque : Les objets de cette 'Nature détaillée' seront présents dans de l'édition BDTPOPO de Septembre 2024 (intégration des données du Ministère de sports).

Valeur du champ « Nature » associée : Equipement de cyclisme

Nature détaillée = « Raffinerie »

Définition : Raffinerie

Regroupement : Raffinerie

Valeur du champ « Nature » associée : Divers industriel

Nature détaillée = « Rafting »

Définition : Sport d'eaux vives qui consiste à descendre des sections de rivière comportant des rapides en raft, airboat ou canoat .

Regroupement : Rafting

Valeur du champ « Nature » associée : Sports en eaux vives

Nature détaillée = « Refuge gardé »

Définition : Refuge de montagne gardé en permanence.

Regroupement : Refuge de montagne gardé

Valeur du champ « Nature » associée : Refuge

Nature détaillée = « Refuge non gardé »

Définition : Refuge non gardé

Regroupement : Refuge non gardé | Refuge d'hiver | Refuge-bivouac | Refuge ouvert sur réservation

Valeur du champ « Nature » associée : Refuge

Nature détaillée = « Relais équestre »

Définition : Relais équestre

Regroupement : Relais équestre

Valeur du champ « Nature » associée : Hébergement de loisirs

Nature détaillée = « Résidence universitaire »

Définition : Résidence universitaire

Regroupement : Résidence universitaire

Valeur du champ « Nature » associée : Autre établissement d'enseignement

Nature détaillée = « Restaurant scolaire »

Valeur du champ « Nature » associée : Autre établissement d'enseignement

Nature détaillée = « Restaurant universitaire »

Définition : Restaurant universitaire

Regroupement : *Restaurant universitaire*

Valeur du champ « Nature » associée : Autre établissement d'enseignement

Nature détaillée = « Restauration »

Définition : Commerce de restauration

Regroupement : *Restauration*

Valeur du champ « Nature » associée : Divers commercial

Nature détaillée = « Rhumerie »

Définition : Rhumerie

Regroupement : Rhumerie

Valeur du champ « Nature » associée : Usine

Nature détaillée = « Sablière »

Définition : Site d'extraction de sables

Regroupement : Sablière

Valeur du champ « Nature » associée : Carrière

Nature détaillée = « Salle de spectacle »

Définition : Salle de spectacle

Regroupement : Salle de spectacle

Valeur du champ « Nature » associée : Salle de spectacle ou conférence

Nature détaillée = « Salle polyvalente »

Définition : Salle polyvalente

Regroupement : Salle polyvalente

Valeur du champ « Nature » associée : Salle de spectacle ou conférence

Nature détaillée = « Sanatorium »

Définition : Sanatorium ou ancien sanatorium, établissement de convalescence pour personnes atteintes d'affections respiratoires, historiquement de tuberculose.

Regroupement : Sanatorium | Préventorium

Valeur du champ « Nature » associée : Etablissement hospitalier

Nature détaillée = « Scierie »

Définition : Scierie

Regroupement : Scierie

Valeur du champ « Nature » associée : Usine

Nature détaillée = « Section spécialisée »

Définition : Regroupe les différents enseignements spécialisés :
Enseignement destiné à un public à besoins particuliers

* SEGPA ou section d'enseignement général et professionnel adapté. Ce terme remplace le terme section d'éducation spécialisée utilisé auparavant.

* CRESDA ou Centre Régional d'Education Spécialisée pour Déficients Auditifs.

* EREA ou établissement régional d'enseignement adapté : leur mission est de prendre en charge des adolescents en grande difficulté scolaire et sociale, ou présentant un handicap.

Regroupement : Section spécialisée | Section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) | Centre régional d'éducation spécialisée pour déficients auditifs (CRESDA) | Etablissement régional d'enseignement adapté (EREA)

Valeur du champ « Nature » associée : Autre établissement d'enseignement

Nature détaillée = « Sémaphore »

Définition : Sémaphore

Regroupement : Sémaphore

Valeur du champ « Nature » associée : Surveillance maritime

Nature détaillée = « Sentier botanique »

Définition : Sentier botanique

Regroupement : Sentier botanique

Valeur du champ « Nature » associée : Sentier de découverte

Nature détaillée = « Sentier écologique »

Définition : Sentier écologique

Regroupement : Sentier écologique

Valeur du champ « Nature » associée : Sentier de découverte

Nature détaillée = « Sentier entomologique »

Définition : Sentier entomologique

Regroupement : Sentier entomologique

Valeur du champ « Nature » associée : Sentier de découverte

Nature détaillée = « Sentier sous-marin »

Définition : Sentier sous-marin

Regroupement : Sentier sous-marin

Valeur du champ « Nature » associée : Sentier de découverte

Nature détaillée = « Service départemental d'incendie et de secours »

Définition : Établissement public administratif départemental, composé de sapeurs-pompiers professionnels, de sapeurs-pompiers volontaires et de personnels administratifs et techniques.

Il est chargé de mettre à disposition des maires et du préfet les moyens d'intervention nécessaires à assurer leurs pouvoirs respectifs de police en matière de :

- Prévention et évaluation des risques de sécurité civile,
- Préparation des mesures de sauvegarde et organisation des moyens de secours
- Protection des personnes, des biens et de l'environnement
- Secours d'urgence aux personnes victimes d'accidents, de sinistres ou de catastrophes, ainsi que leur évacuation.

Regroupement : Service départemental d'incendie et de secours

Valeur du champ « Nature » associée : Caserne de pompiers

Nature détaillée = « Service technique municipal »

Définition : Service technique municipal

Regroupement : *Service technique municipal*

Valeur du champ « Nature » associée : Divers public ou administratif

Nature détaillée = « Siège annexe d'EPCI »

Définition : Siège annexe d'EPCI, généralement ancien siège d'EPCI ayant fusionné.

Valeur du champ « Nature » associée : Siège d'EPCI

Nature détaillée = « Site de bloc »

Définition : Site de bloc d'escalade.

Regroupement : Site de bloc

Remarque : L'information de cette 'Nature détaillée' sera présente dans de l'édition BDTOPO de Septembre 2024 (intégration des données du Ministère de sports).

Valeur du champ « Nature » associée : Site d'escalade

Nature détaillée = « Site de falaise »

Définition : Site d'escalade de falaise

Site d'escalade de falaise | Site de falaise

Remarque : L'information de cette 'Nature détaillée' sera présente dans de l'édition BDTOPO de Septembre 2024 (intégration des données du Ministère de sports).

Valeur du champ « Nature » associée : Site d'escalade

Nature détaillée = « Skatepark »

Définition : Lieu aménagé pour la pratique du skateboard.

Regroupement : Skatepark | Planchodrome

Source de la mise à jour : Données du Ministère des Sport 'DataES', exploitées dans l'ACID Sport.

Remarque : Les objets de cette 'Nature détaillée' seront présents dans de l'édition BDTOPO de Septembre 2024 (intégration des données du Ministère de sports).

Valeur du champ « Nature » associée : Equipement de cyclisme

Nature détaillée = « Ski nautique »

Définition : Sport où l'on glisse sur l'eau, tiré par un canot à moteur ou un câble tracteur et chaussé d'un ou deux longs patins.

Regroupement : Ski nautique

Valeur du champ « Nature » associée : Sports nautiques

Nature détaillée = « Sous-préfecture annexe »

Définition : Sous-préfecture annexe

Regroupement : Sous-préfecture annexe

Valeur du champ « Nature » associée : Sous-préfecture

Nature détaillée = « Square »

Définition : Square

Regroupement : Square

Valeur du champ « Nature » associée : Espace public

Nature détaillée = « Station d'épuration par filtre à roseaux »

Définition : Station d'épuration par filtre à roseaux

Regroupement : Station d'épuration par filtre à roseaux

Valeur du champ « Nature » associée : Station d'épuration

Nature détaillée = « Station d'épuration par filtre à sable »

Définition : Station d'épuration par filtre à sable

Regroupement : Station d'épuration par filtre à sable

Valeur du champ « Nature » associée : Station d'épuration

Nature détaillée = « Station d'épuration par lagunage »

Définition : Station d'épuration par lagunage

Regroupement : Station d'épuration par lagunage

Valeur du champ « Nature » associée : Station d'épuration

Nature détaillée = « Statue »

Définition : Statue

Regroupement : Statue

Valeur du champ « Nature » associée : Monument

Nature détaillée = « Stèle »

Définition : Stèle

Regroupement : Stèle

Valeur du champ « Nature » associée : Monument

Nature détaillée = « Stockage de gaz »

Définition : Stockage de gaz

Regroupement : Stockage de gaz

Valeur du champ « Nature » associée : Divers industriel

Nature détaillée = « Stockage d'électricité »

Définition : Site dédié au stockage d'électricité.

Valeur du champ « Nature » associée : Divers industriel

Nature détaillée = « Sucrierie »

Définition : Sucrierie

Regroupement : Sucrierie

Valeur du champ « Nature » associée : Usine

Nature détaillée = « Surf »

Définition : Sport qui consiste à se laisser porter, sur une planche, par une vague déferlante.

Regroupement : Surf

Valeur du champ « Nature » associée : Sports nautiques

Nature détaillée = « Synagogue »

Définition : Lieu voué à la célébration du culte israélite.

Regroupement : Synagogue

Valeur du champ « Nature » associée : Culte israélite

Nature détaillée = « Table d'orientation »

Définition : Point de vue avec table d'orientation.

Regroupement : Table d'orientation

Valeur du champ « Nature » associée : Point de vue

Nature détaillée = « Télégraphe Chappe »

Définition : Télégraphe Chappe

Regroupement : Télégraphe Chappe

Valeur du champ « Nature » associée : Construction

Nature détaillée = « Temple bouddhiste »

Définition : Temple voué au culte bouddhiste.

Regroupement : Temple bouddhiste

Valeur du champ « Nature » associée : Culte divers

Nature détaillée = « Temple hindouiste »

Définition : Temple voué au culte hindouiste.

Regroupement : Temple hindouiste

Valeur du champ « Nature » associée : Culte divers

Nature détaillée = « Temple protestant »

Définition : Lieu dévoué au culte protestant.

Regroupement : Temple protestant | Eglise protestante | Temple adventiste

Valeur du champ « Nature » associée : Culte chrétien

Nature détaillée = « Terrain de manœuvre »

Définition : Espace réservé aux exercices militaires de grande ampleur.

Regroupement : Terrain de manoeuvres

Valeur du champ « Nature » associée : Camp militaire non clos

Nature détaillée = « Terrain de sport »

Définition : Terrain de sport de grand jeu ou ensemble de terrains de sports de plein air, d'entraînement... Stade de petite taille ou sans installation bâtie (gymnase, tribune...).

Regroupement : Terrain de sport de plein air nommé de petite taille ou sans installation pérenne | Stade nommé de petite taille ou sans installation pérenne.

Valeur du champ « Nature » associée : Autre équipement sportif

Nature détaillée = « Terrain militaire »

Définition : Surface spécifiquement désignée comme telle sur le terrain.

Regroupement : Terrain militaire

Valeur du champ « Nature » associée : Enceinte militaire

Nature détaillée = « Terrasse »

Définition : Terrasse

Regroupement : Terrasse

Valeur du champ « Nature » associée : Espace public

Nature détaillée = « Théâtre »

Définition : Théâtre

Regroupement : Théâtre

Valeur du champ « Nature » associée : Salle de spectacle ou conférence

Nature détaillée = « Théâtre de plein air »

Définition : Théâtre de plein air

Regroupement : Théâtre de plein air

Valeur du champ « Nature » associée : Construction

Nature détaillée = « Théâtre national »

Définition : Théâtre national

Regroupement : Théâtre national

Valeur du champ « Nature » associée : Salle de spectacle ou conférence

Nature détaillée = « Théâtre romain »

Définition : Théâtre romain

Regroupement : Théâtre romain

Valeur du champ « Nature » associée : Vestige archéologique

Nature détaillée = « Tombe »

Définition : Tombe

Regroupement : Tombe

Valeur du champ « Nature » associée : Tombeau

Nature détaillée = « Tombe de guerre du Commonwealth »

Définition : Tombe ou groupe de tombes, isolés ou au coeur d'un cimetière, ayant appartenu aux combattants du Commonwealth.

Valeur du champ « Nature » associée : Tombeau

Nature détaillée = « Tribunal administratif »

Définition : Les tribunaux administratifs sont les juridictions compétentes de droit commun en première instance. Ils sont notamment compétents en cas de contestation d'un acte administratif ou d'une action en responsabilité dirigée contre les services publics.

Valeur du champ « Nature » associée : Palais de justice

Nature détaillée = « Tribunal de commerce »

Définition : Le tribunal de commerce tranche, de manière générale, les litiges entre commerçants ou entre commerçants et sociétés commerciales, et ceux qui portent sur les actes de commerce.

Regroupement : Tribunal de commerce

Valeur du champ « Nature » associée : Palais de justice

Nature détaillée = « Tribunal de proximité »

Définition : Le tribunal de proximité dépend du tribunal judiciaire. Il est situé dans une autre ville que celle où siège le tribunal judiciaire. Comme le tribunal judiciaire, le tribunal de proximité peut être compétent pour juger les litiges dont le montant n'excède pas 10 000 Euro.

Valeur du champ « Nature » associée : Palais de justice

Nature détaillée = « Tribunal judiciaire »

Définition : Le tribunal judiciaire est issu de la fusion du tribunal d'instance et du tribunal de grande instance. Il est compétent pour tous les litiges qui ne sont pas confiés à un autre tribunal (par exemple, au tribunal de commerce ou au conseil de prud'hommes) quelle que soit la valeur du litige.

Valeur du champ « Nature » associée : Palais de justice

Nature détaillée = « Tribunal pour enfants »

Définition : Tribunal pour enfants.

Formation du tribunal judiciaire, le tribunal pour enfants juge les auteurs de contraventions de cinquième classe, de délits et de crimes, qui étaient mineurs au moment des faits.

Regroupement : Tribunal pour enfants

Valeur du champ « Nature » associée : Palais de justice

Nature détaillée = « Trinquet »

Définition : Salle de pratique de la pelote basque sous toutes ses formes (chistera, ...).

Regroupement : Trinquet

Valeur du champ « Nature » associée : Complexe sportif couvert

Nature détaillée = « Tuilerie »

Définition : Tuilerie

Regroupement : Tuilerie

Valeur du champ « Nature » associée : Usine

Nature détaillée = « Tumulus »

Définition : Éminence artificielle, circulaire ou non, recouvrant une sépulture.

Un tertre n'est fait que de terre, un tumulus de terre et de pierres.

Regroupement : Tumulus | Tertre

Valeur du champ « Nature » associée : Mégalithe

Nature détaillée = « Unité de formation et de recherche »

Définition : Composante d'une université qui associe des départements de formation et des laboratoires de recherche.

Regroupement : Unité de formation et de recherche (UFR)

Valeur du champ « Nature » associée : Université

Nature détaillée = « Unité de méthanisation »

Définition : Unité de méthanisation

Regroupement : Unité de méthanisation

Valeur du champ « Nature » associée : Divers industriel

Nature détaillée = « Unité d'instruction et d'intervention de la sécurité civile »

Définition : Bâtiment ou ensemble de bâtiment abritant le corps militaire des unités d'instruction et d'intervention de la sécurité civile (UIISC).

Regroupement : Unité d'instruction et d'intervention de la sécurité civile

Valeur du champ « Nature » associée : Enceinte militaire

Nature détaillée = « URSSAF »

Définition : Union de Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales. Organisme privé chargé d'une mission de service public, relevant de la branche « recouvrement » du régime général de la sécurité sociale.

Regroupement : URSSAF

Valeur du champ « Nature » associée : Divers public ou administratif

Nature détaillée = « Usine d'incinération »

Définition : Usine où sont incinérés les déchets aptes à l'être.

Regroupement : Usine d'incinération

Valeur du champ « Nature » associée : Divers industriel

Nature détaillée = « Usine élévatrice »

Définition : Usine élévatrice

Regroupement : Usine élévatrice

Valeur du champ « Nature » associée : Station de pompage

Nature détaillée = « Vélodrome »

Définition : Circuit destiné à la pratique du cyclisme sur piste.

Regroupement : Vélodrome | Vélodrome découvert (toponyme) | Vélodrome couvert (toponyme)

Modélisation géométrique : Un vélodrome découvert est représenté par un Terrain de sport de Nature="Piste de sport" et par une emprise qui englobe la piste et les installations (tribunes...). Il est est de même pour un circuit automobile.

Valeur du champ « Nature » associée : Equipement de cyclisme

Nature détaillée = « Via ferrata »

Définition : Sport empruntant un itinéraire aménagé dans une paroi rocheuse, équipé d'éléments métalliques spécifiques (câbles, échelles, rampes, etc.) destinés à faciliter la progression et optimiser la sécurité des personnes qui l'utilisent.

Regroupement : Via ferrata

Valeur du champ « Nature » associée : Site d'escalade

Nature détaillée = « Village de vacances »

Définition : Village de vacances

Regroupement : Village de vacances

Valeur du champ « Nature » associée : Hébergement de loisirs

Nature détaillée = « Voile »

Définition : Sport de glisse sur l'eau consistant à naviguer sur une embarcation allant du dériveur au multi-coque, à l'aide du vent.

Regroupement : Voile

Valeur du champ « Nature » associée : Sports nautiques

Nature détaillée = « Zone artisanale »

Définition : Zone artisanale

Regroupement : Zone artisanale

Valeur du champ « Nature » associée : Zone industrielle

Nature détaillée = « Zone commerciale »

Définition : Zone commerciale

Regroupement : Zone commerciale | Parc d'activités à caractère commercial

Valeur du champ « Nature » associée : Divers commercial

Nature détaillée = « Zone d'activités »

Définition : Zone d'activités

Regroupement : Zone d'activités

Valeur du champ « Nature » associée : Zone industrielle

Importance

Format PostgreSQL	Format Shapefile
importance	IMPORTANCE
	Longueur maximale : 1

Type : Liste

Valeurs possibles : Sans valeur | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6

Définition : Attribut permettant de hiérarchiser les objets d'une classe en fonction de leur importance ou notoriété relative.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.
Son remplissage n'est pas uniforme pour le moment.

Importance = « 1 »

Définition : L'objet a une importance ou un rayonnement national, justifiant de le représenter aux échelles de l'ordre du 1 : 1 000 000.

Importance = « 2 »

Définition : L'objet a une importance ou un rayonnement régional, justifiant de le représenter aux échelles de l'ordre du 1 : 250 000.

Importance = « 3 »

Définition : L'objet a une importance ou un rayonnement départemental, justifiant de le représenter aux échelles de l'ordre du 1 : 100 000.

Importance = « 4 »

Définition : L'objet a une importance ou un rayonnement intercommunal ou cantonal, justifiant de le représenter aux échelles de l'ordre du 1 : 50 000.

Importance = « 5 »

Définition : L'objet a une importance ou un rayonnement communal, justifiant de le représenter aux échelles de l'ordre du 1 : 25 000.

Importance = « 6 »

Définition : Valeur par défaut. L'objet a une importance ou un rayonnement local, justifiant de le représenter aux échelles de l'ordre du 1 : 5 000.

Etat de l'objet services

Format PostgreSQL	Format Shapefile
etat_de_l_objet	ETAT
	Longueur maximale : 15

Type : Liste

Valeurs possibles : En construction | En projet | En service | Non exploité

Définition : État ou stade de la vie d'un objet qui peut être en projet, en construction, en service ou non exploité.

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Etat de l'objet services = « En construction »

Définition : L'objet géographique est en construction.

Contrainte de saisie : Tous les objets en service doivent être saisis avec une topologie correcte.

Etat de l'objet services = « En projet »

Définition : L'objet géographique est en projet. Les travaux n'ont pas commencé.

Sélection : Il s'agit d'un objet dont la réalisation est encore en projet. Un objet reste à l'état de projet dans la base tant que rien ne se passe sur le terrain et que le projet n'est pas abandonné.

Modélisation géométrique : La géométrie d'un objet 'En Projet' n'est pas significative.

Etat de l'objet services = « En service »

Etat de l'objet services = « Non exploité »

Définition : La zone d'activité ou d'intérêt n'est plus exploitée mais son implantation est encore présente dans la durée (exemple : centrales électriques).

Géométrie

Type : MultiPolygone 2D

Nom commercial

Format PostgreSQL	Format Shapefile
nom_commercial	NOMCOMMERC
	Longueur maximale : 100

Type : Texte

Définition : Nom commercial de la zone d'activité.

Spécifications de saisie : Le nom commercial est collecté uniquement dans le cadre de partenariat.

13. Transport

Définition : Objets permettant la description des infrastructures du réseau routier, ferré ou aérien.

Liste des classes :

- Aérodrome
- Equipement de transport
- Itinéraire autre
- Non-communication
- Piste d'aérodrome
- Point d'accès
- Point de repère
- Point du réseau
- Route numérotée ou nommée
- Section de points de repère
- Toponymie transport
- Transport par câble
- Tronçon de route
- Tronçon de voie ferrée
- Voie ferrée nommée

13.1 Transport - Attributs communs à plusieurs classes du thème

Attributs : Code INSEE du département | Etat de l'objet transport | Gestionnaire | Lien vers route nommée

Code INSEE du département

Format PostgreSQL	Format Shapefile
code_insee_du_departement	INSEE_DEP
Longueur maximale : 3	Longueur maximale : 3

Type : Texte (jeu de caractères simplifié)

Classes concernées : Point de repère | Section de points de repère

Définition : Code INSEE du département auquel appartient le PR ou la section de PR.

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Etat de l'objet transport

Format PostgreSQL	Format Shapefile
etat_de_l_objet	ETAT
	Longueur maximale : 15

Type : Liste

Valeurs possibles : En construction | En projet | En service | Non exploité

Classes concernées : Aérodrome | Equipement de transport | Piste d'aérodrome | Point du réseau | Transport par câble | Tronçon de voie ferrée

Définition : Etat ou stade d'un objet du thème Transport qui peut être en projet, en construction, en service ou non exploité.

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Etat de l'objet transport = « En construction »

Définition : L'objet géographique est en construction.

Etat de l'objet transport = « En projet »

Définition : L'objet géographique est en projet. Les travaux n'ont pas commencé.

Etat de l'objet transport = « En service »

Définition : L'objet géographique est en service.

Etat de l'objet transport = « Non exploité »

Définition : La ligne ou l'équipement n'est plus exploité pour le transport de personnes ni de marchandises.

Regroupement : Voie ferrée déclassée | Voie ferrée fermée à tout trafic ferroviaire | Voie ferrée neutralisée | Piste d'aérodrome désaffectée | Vélo-rail | Remontée mécanique désaffectée

Sélection : Cet attribut peut être utilisé pour coder une remontée mécanique, un câble transporteur ou une piste d'aérodrome non exploités.

Voies ferrées : ce sont des voies ferrées fermées à tout trafic ferroviaire ou exploités seulement par des vélo-rails.

Les installations sont encore en place mais toute exploitation est en principe définitivement supprimée. Les infrastructures et les voies sont en général entretenues au minimum afin de pouvoir être remises en service rapidement le cas échéant.

Sont retenues :

- toutes les voies non exploitées de plus de 300 m de long,
- les parties souterraines de voies ferrées non exploitées,
- les tronçon ferroviaire empruntées de manière exclusive par des **vélo-rails** (pas forcément de manière régulière) si le parcours mesure au moins 1 km (voir l'attribut 'Usage') .

Les voies déposées (caractérisées par la suppression des rails) ne sont pas retenues. En revanche, tant que la dépose des rails n'a pas eu lieu, la ligne, même en mauvais état, est traitée en voie ferrée non exploitée.

Gestionnaire

Format PostgreSQL	Format Shapefile
gestionnaire	GESTION
	Longueur maximale : 120

Type : Texte

Classes concernées : Point de repère | Section de points de repère

Définition : Organisme gestionnaire du PR et de la route.

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Lien vers route nommée

Format PostgreSQL	Format Shapefile
lien_vers_route_nommee	ID_ROUTE
	Longueur maximale : 24

Type : Lien simple

Classes concernées : Point de repère | Section de points de repère

Définition : Lien vers l'identifiant (clé absolue) de l'objet Route numérotée ou nommée de Nature="Route Nommée" auquel appartient la Section de points de repère.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

13.2 Aéroport

Attributs : *Cleabs* | *Catégorie* | *Nature* | *Usage* | *Toponyme* | *Statut du toponyme* | *Fictif* | *Etat de l'objet transport* | *Date de création* | *Date de modification* | *Date d'apparition* | *Date de confirmation* | *Sources* | *Identifiants sources* | *Méthode d'acquisition planimétrique* | *Précision planimétrique* | *Altitude* | *Code ICAO* | *Code IATA* | *Géométrie*

Les attributs communs à plusieurs thèmes (en italique) ne sont pas décrits dans ce paragraphe (voir 5. Attributs communs à plusieurs thèmes).

Type de géométrie : MultiPolygone 2D

Nom PostgreSQL : aerodrome

Définition : Tout terrain ou plan d'eau spécialement aménagé pour l'atterrissage, le décollage et les manoeuvres des aéronefs y compris les installations annexes qu'il peut comporter pour les besoins du trafic et le service des aéronefs.

Regroupement : Aéroport | Aéroport militaire | Aéroport civil | Altiport | Altisurface | Héliport | Hydrobase

Modélisation géométrique : Un aéroport est représenté par un objet surfacique Aéroport pouvant englober :

- un objet Aéroport de la 'Nature' pertinente (Héliport, ...),
- le cas échéant, un ou plusieurs objets <Piste d'aéroport>,
- le cas échéant, un ou plusieurs objets Equipement de transport de Nature="Aérogare".

Dans le cas où l'aéroport possède plusieurs terminaux, il est saisi pour chaque terminal un objet Equipement de transport de Nature="Aérogare" et un toponyme qui précise l'appellation du terminal.

De plus, il existe le plus souvent dans l'enceinte de l'aéroport une tour de contrôle saisi en Equipement de transport de Nature="Tour de contrôle aérien".

Hors spécifications : Les aéroports désaffectés sont conservés avec 'Etat de l'objet' = "Non exploité".

Catégorie

Format PostgreSQL	Format Shapefile
categorie	CATEGORIE
	Longueur maximale : 14

Type : Liste

Valeurs possibles : Autre | Internationale | Nationale

Définition : Définit le rayonnement de l'aéroport.

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Catégorie = « Autre »

Définition : Aéroport de statut autre que "National" ou "International", c'est à dire sans liaisons aériennes régulières.

Sélection : Cette valeur regroupe les aéroports sans trafic voyageur commercial :

- Aéroports militaires ;
- Aéroports civils sans trafic voyageur régulier;
- Héliports, altiports, hydrobases...

Catégorie = « Internationale »

Définition : Aéroport de statut international.

Sélection : L'aérodrome regroupe des installations en vue de l'abri, de l'entretien ou de la répartition des aéronefs, ainsi que pour la réception, l'embarquement et le débarquement des passagers, le chargement et le déchargement des marchandises avec des liaisons régulières commerciales vers des destinations à l'international.

Catégorie = « Nationale »

Définition : Aérodrome de statut national

Sélection : L'aérodrome regroupe des installations en vue de l'abri, de l'entretien ou de la répartition des aéronefs, ainsi que pour la réception, l'embarquement et le débarquement des passagers, le chargement et le déchargement des marchandises avec des liaisons régulières commerciales pour du trafic intérieur.

Nature

Format PostgreSQL	Format Shapefile
nature	NATURE
	Longueur maximale : 10

Type : Liste

Valeurs possibles : Aérodrome | Altiport | Hélicoptère | Hydrobase

Définition : Précise la nature de l'aérodrome.

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Nature = « Aérodrome »

Définition : Tout terrain ou plan d'eau spécialement aménagé pour l'atterrissage, le décollage et les manoeuvres des aéronefs y compris les installations annexes qu'il peut comporter pour les besoins du trafic et le service des aéronefs.

Regroupement : Aérodrome | Aérodrome militaire | Aéroport | Aéroport international

Nature = « Altiport »

Définition : Un altiport est une aire d'atterrissage en haute montagne possédant un équipement minimum : bâtiment, hangar... En raison des conditions climatiques, un altiport n'est pas nécessairement ouvert toute l'année.

Une altisurface est une zone située en haute montagne, sommairement aménagée, où un aéronef peut atterrir.

Regroupement : Altiport | Altisurface

Nature = « Hélicoptère »

Définition : Aérodrome ou zone d'aérodrome exclusivement réservée au trafic d'aéronef à voilure tournante.

Regroupement : Hélistation | Hélicoptère | Hélicoptère militaire

Sélection : Tous les hélicoptères sont retenus à l'exclusion des hélicoptères privés et à usage restreint, de même que les hélistations.

Modélisation géométrique : Un hélicoptère est représenté par un Aérodrome de Nature="Hélicoptère".

Si la piste de l'hélicoptère a une superficie supérieure à 1000 m², indépendamment d'une autre <Piste d'aérodrome>, l'Aérodrome est alors en partage de géométrie de la <Piste d'aérodrome>.

Si la superficie de l'hélicoptère est inférieure à 1000 m², on ne saisit que l'objet Aérodrome de Nature="Hélicoptère".

Hors spécifications : Une **hélistation** est une aire d'atterrissage pour hélicoptères non nécessairement aménagée. Elle ne fournit pas les services d'un hélicoptère (ravitaillement en carburant, service météo...) et n'est pas retenue.

Les hélicoptères privés et à usage restreint ne sont pas retenus.

Nature = « Hydrobase »

Définition : Base aérienne aménagée sur un plan d'eau pour le décollage et l'amerrissage des hydravions.

Regroupement : Hydrobase | Hydrobase militaire

Usage

Format PostgreSQL	Format Shapefile
usage	USAGE
	Longueur maximale : 18

Type : Liste

Valeurs possibles : Civil | Civil et militaire | Militaire | Privé

Définition : Défini l'usage de l'aérodrome.

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Usage = « Civil »

Définition : Aérodrome à usage civil

Usage = « Civil et militaire »

Définition : Aérodrome à usage mixte.

Regroupement : Aérodrome civil et militaire

Usage = « Militaire »

Définition : Aérodrome à usage militaire.

Usage = « Privé »

Définition : Aérodrome à usage privé.

Altitude

Format PostgreSQL	Format Shapefile
altitude	ALTITUDE
Longueur maximale : 7	Longueur maximale : 7

Type : Décimal (7,2)

Définition : Altitude moyenne de référence de l'aérodrome selon le Service de l'Information Aéronautique (SIA).

Source de la mise à jour : SIA

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Code ICAO

Format PostgreSQL	Format Shapefile
code_icao	CODE_ICAO
Longueur maximale : 4	Longueur maximale : 4

Type : Texte

Définition : Le code ICAO des aérodromes est un code de classement géographique à quatre lettres attribué à chaque aéroport à l'échelle mondiale. Ces codes sont définis par l'International Civil Aviation Organization.

Les codes ICAO ont une structure géographique :

- la première lettre détermine le continent, ou un regroupement d'États ou Provinces (États-Unis, Australie, Chine),
- la seconde désigne le pays dans le continent, ou un regroupement d'aéroports par région ou ordre alphabétique (aux États-Unis, en Australie, en Chine),
- les deux dernières sont utilisées pour identifier chaque aéroport.

Exemples :

- Paris-Orly : **LFPO**
- Paris-Charles-de-Gaulle : **LFPG**

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Requis pour les aérodromes de Catégorie = "Nationale", "Internationale".

Code IATA

Format PostgreSQL	Format Shapefile
code_iata	CODE_IATA
Longueur maximale : 3	Longueur maximale : 3

Type : Texte

Définition : Un code IATA (International Air Transport Association) d'un aérodrome est un code à trois lettres désignant de nombreux aérodromes à travers le monde, défini par l'Association Internationale du Transport Aérien (AITA).

Remarque : Les caractères nettement visibles sur les étiquettes à bagages attachées aux comptoirs d'enregistrement de l'aéroport sont un exemple d'utilisation de ces codes.

Exemples :

- Paris-Orly : **ORY**
- Paris-Charles-de-Gaulle : **CDG**

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Requis pour les aérodromes de métropole de Catégorie = "Nationale", "Internationale".

Géométrie

Type : MultiPolygone 2D

13.3 Equipement de transport

Attributs : *Cleabs* | Nature | Nature détaillée | *Toponyme* | *Statut du toponyme* | Importance | Numéro | *Fictif* | Etat de l'objet transport | *Date de création* | *Date de modification* | *Date d'apparition* | *Date de confirmation* | *Sources* | *Identifiants sources* | *Méthode d'acquisition planimétrique* | *Précision planimétrique* | *Méthode d'acquisition altimétrique* | *Précision altimétrique* | Géométrie | *Identifiant voie BAN*

Les attributs communs à plusieurs thèmes (en italique) ne sont pas décrits dans ce paragraphe (voir 5. Attributs communs à plusieurs thèmes).

Type de géométrie : MultiPolygone 3D

Nom PostgreSQL : equipement_de_transport

Définition : Équipement, construction ou aménagement relatif à un réseau de transport terrestre, maritime ou aérien.

Nature

Format PostgreSQL	Format Shapefile
-------------------	------------------

nature	NATURE
	Longueur maximale : 30

Type : Liste

Valeurs possibles : Aérogare | Aire de repos ou de service | Aire de triage | Arrêt voyageurs | Autre équipement | Carrefour | Gare fret uniquement | Gare maritime | Gare routière | Gare téléphérique | Gare voyageurs et fret | Gare voyageurs uniquement | Parking | Péage | Port | Service dédié aux véhicules | Service dédié aux vélos | Station de métro | Station de tramway | Tour de contrôle aérien

Définition : Nature de l'équipement.

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Nature = « Aérogare »

Définition : Ensemble des bâtiments d'un aéroport par lesquels transitent les passagers à l'embarquement ou au débarquement d'un avion.

Regroupement : Aérogare | Terminal aérien

Sélection : Tous les bâtiments contenant les aérogares.

Nature = « Aire de repos ou de service »

Définition : Espace aménagé à l'écart des chaussées d'autoroutes, pour permettre aux usagers de s'arrêter pour se reposer, s'alimenter ou de se ravitailler en carburant.

Regroupement : Aire de service | Aire de repos

Sélection : Toutes les aires de service et toutes les aires de repos situées sur les routes de type autoroutier et nommées sont retenues.

Par extension, les aires de service ou de repos situées sur les routes à chaussées séparées peuvent être retenues si elles possèdent un toponyme et des aménagements spécifiques (présence d'un point d'eau obligatoire).

Une aire de repos située sur une route à une chaussée et aménagée sur une portion de virage modifié n'est pas retenue.

Les aires de parking non nommées attenantes aux zones de péage ne sont pas retenues.

Modélisation géométrique : Emprise du site (par ex: grillages, glissières de sécurité de la route bordée).

L'emprise de l'aire de service ne s'appuie jamais sur les tronçons de route qui représentent l'axe de l'autoroute.

Les tronçons de route qui desservent l'aire de service ou de repos sont de Nature="Bretelle", entre la route de Nature = "Type autoroutier" et la prochaine intersection.

S'il existe des parkings de surface > 0,5 ha à l'intérieur de l'aire de service, ils sont saisis en Equipement de transport de Nature="Parking". Ils sont inclus dans l'emprise de l'Equipement de transport modélisant l'aire.

Hors spécifications : Les aires de détente sont saisis dans le thème <Zone d'activité ou d'intérêt> de Nature="Aire de détente".

Contrainte de saisie : Le remplissage du champ 'Nature détaillée' est obligatoire.

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Aire de repos | Aire de service

Nature = « Aire de triage »

Définition : Une aire de triage représente une zone où les voies ferrées sont organisées en faisceaux très serrés. Elle correspond à l'ensemble des voies de garage, voies de triage, ou aiguillages permettant le tri des wagons et la composition des trains.

Regroupement : Aire de triage

Sélection : Les faisceaux de voies de 25 m de large ou plus sont inclus.

Modélisation géométrique : Contour du faisceau, en s'appuyant sur les voies extérieures, au sol.

A l'intérieur d'un faisceau de voies, un espace sans voie de 25 m de large environ ou plus est modélisé par un trou dans la surface.

Nature = « Arrêt voyageurs »

Définition : Halte ferroviaire où s'effectue un service restreint aux voyageurs, sans personnel affecté.

Regroupement : Halte ferroviaire | Point d'arrêt ferroviaire | Arrêt touristique saisonnier | Arrêt voyageurs | Arrêt routier ferroviaire

Sélection : Tous les arrêts ferroviaires en service sont inclus.

Un établissement ouvert au public mais dans lequel il n'y a plus aucun service d'accueil mais seulement une borne pour acheter un billet est considéré comme un arrêt. Un arrêt pour lequel il n'existe pas de borne pour acheter un billet est considéré également comme un arrêt.

Un arrêt destiné au fret est considéré comme une gare de fret (Nature="Gare fret uniquement").

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Arrêt routier ferroviaire | Arrêt touristique saisonnier

Nature = « Autre équipement »

Définition : Équipement lié aux réseaux de communication, au transport de personnes ou de marchandises et ne correspondant à aucune autre valeur de 'Nature' de la classe.

Regroupement : Plate-forme multimodale

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Plate-forme multimodale

Nature = « Carrefour »

Définition : Noeud du réseau routier.

Regroupement : Carrefour routier | Place avec circulation automobile | Echangeur nommé | Echangeur autoroutier | Rond-point nommé | Giratoire nommé

Sélection : Cette classe regroupe toutes les places dédiées au trafic automobile nommées ou de plus de 50 m de large ainsi que les échangeurs numérotés ou nommés.

La distinction est faite entre :

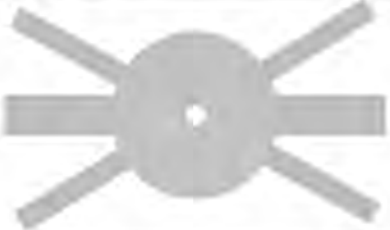
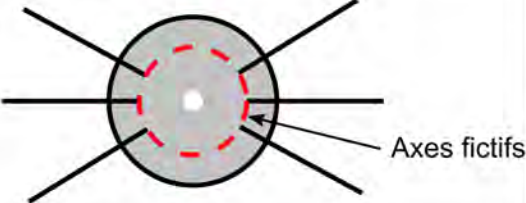
- Les places sur lesquelles circulent librement les automobiles qui sont saisies dans la classe Equipement de transport, avec la Nature="Carrefour".
- Les places fermées à toute circulation automobile qui sont saisies en <Zone d'activité ou d'intérêt> de Nature="Espace public" et de Nature détaillée="Place".
- Les places nommées n'ayant qu'une fonction de stationnement sont codées en Equipement de transport de Nature="Parking".

Valeurs de 'Nature détaillée' possibles : - **Nature détaillée="Rond-point"** : Place de forme circulaire, ovale ou semi-circulaire, ou carrefour giratoire. Un giratoire est formé d'un anneau central qui permet aux usagers de prendre n'importe quelle direction, y compris de faire un demi-tour.

- **Nature détaillée="Echangeur"** : Noeud du réseau routier à chaussées séparées.

- **Nature détaillée=<sans valeur>** : Tout autre place ou carrefour.

Contrainte de saisie : Les grandes places ou carrefours représentés par une surface sont traversés par des <Tronçons de route> portant l'attribut Fictif="Vrai".

Monde réel	Modélisation géométrique
	

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Echangeur | Echangeur complet | Echangeur partiel | Rond-point

Nature = « Gare fret uniquement »

Définition : Établissement ferroviaire assurant un service commercial de marchandises uniquement.

Regroupement : Gare de fret | Arrêt de fret

Hors spécifications : Le fret aérien, routier ou maritime est exclu.
Les gares ou arrêts privés qui desservent une usine ne sont pas retenus.

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Arrêt de fret

Nature = « Gare maritime »

Définition : Établissement où ont lieu le départ et l'arrivée d'une liaison maritime. Par extension, une gare lacustre importante, sur le lac Léman par exemple, peut être retenue.

Regroupement : Gare maritime | Gare lacustre importante (Lac Léman)

Nature = « Gare routière »

Définition : Ensemble des installations destinées à l'embarquement et au débarquement de voyageurs en car ou en bus en un point déterminé.

Regroupement : Gare routière

Sélection : Ne sont pas retenues les gares routières des bus de ville, des bus scolaires, de la RATP et les dépôts de bus.

Nature = « Gare téléphérique »

Définition : Lieu de montée ou de descente de voyageurs ou de marchandises via une remontée mécanique.

Regroupement : Gare téléphérique | Gare télécabine | Gare téléphérique intermédiaire | Gare télécabine intermédiaire

Sélection : Toutes les gares avec accueil commercial par un agent sont retenues. Les gares intermédiaires nommées sont retenues.

Voir la description des valeurs du champ 'Nature détaillée'.

Pour un parcours en téléphérique, Nature détaillée = "Sans valeur".

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Gare télécabine | Gare téléphérique intermédiaire

Nature = « Gare voyageurs et fret »

Définition : Établissement ferroviaire assurant un service commercial de voyageurs et de marchandises.

Regroupement : Gare voyageurs et fret | Gare SNCF

Nature = « Gare voyageurs uniquement »

Définition : Établissement ferroviaire assurant un service commercial aux voyageurs avec accueil du public, sans fonction de fret.

Regroupement : Gare SNCF | Station réseau ferré urbain (RER) sauf métro et tramway | Gare téléphérique | Gare touristique saisonnière | Gare de funiculaire | Gare TGV | Gare LGV | Gare RER | Station de Tram-train

Autres valeurs de 'Nature' : Les stations de métro sont saisies en Nature="Station de métro".

Les stations de tramway sont saisies en Nature="Station de tramway".

Les gares désaffectées ne sont pas saisies.

Les gares de VAL (métro de Lille, Orlyval, CDGVAL, Métro de Toulouse et de Rennes) sont codées en Nature="Station de métro".

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Gare funiculaire | Gare RER | Gare TGV | Gare touristique saisonnière

Nature = « Parking »

Définition : Une aire de stationnement ou *parking* est une zone aménagée pour le stationnement des véhicules motorisés.

Regroupement : Aire de stationnement | Parking | Parking souterrain | Parking à étages | Parc de stationnement pour campings-cars | Aire de covoiturage | Parking d'embarquement | Parking couvert

Sélection : Tous les parkings publics nommés de plus de 25 places sont inclus qu'ils soient souterrains ou aériens (ex. parkings municipaux).

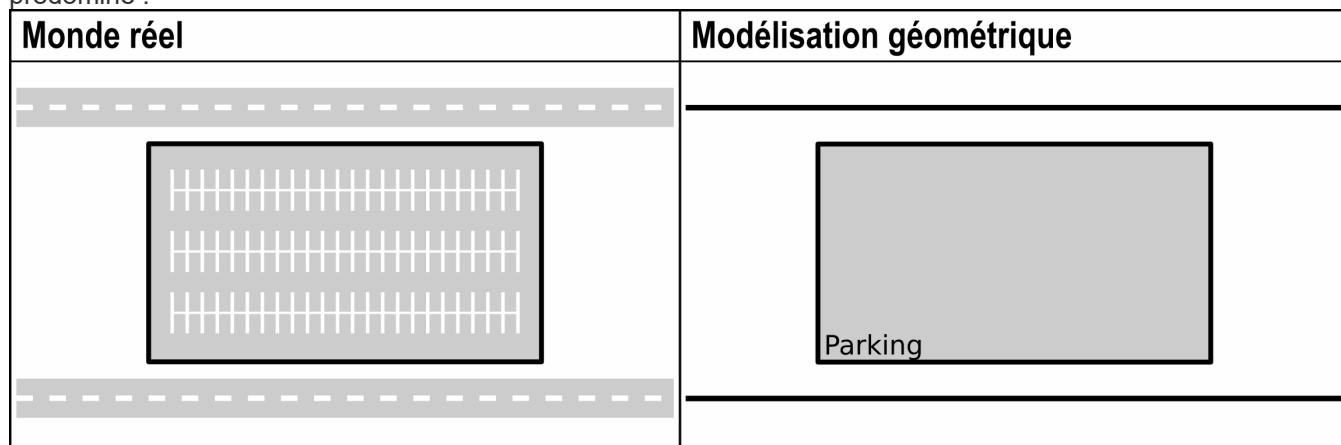
Les parkings de plus de 100 places, associés à des services de transport (gares, aéroports) sont retenus même s'ils n'ont pas de toponyme.

Tous les parkings, même privés, sont saisis à partir d'un demi-hectare. Il ne sont généralement pas nommés.

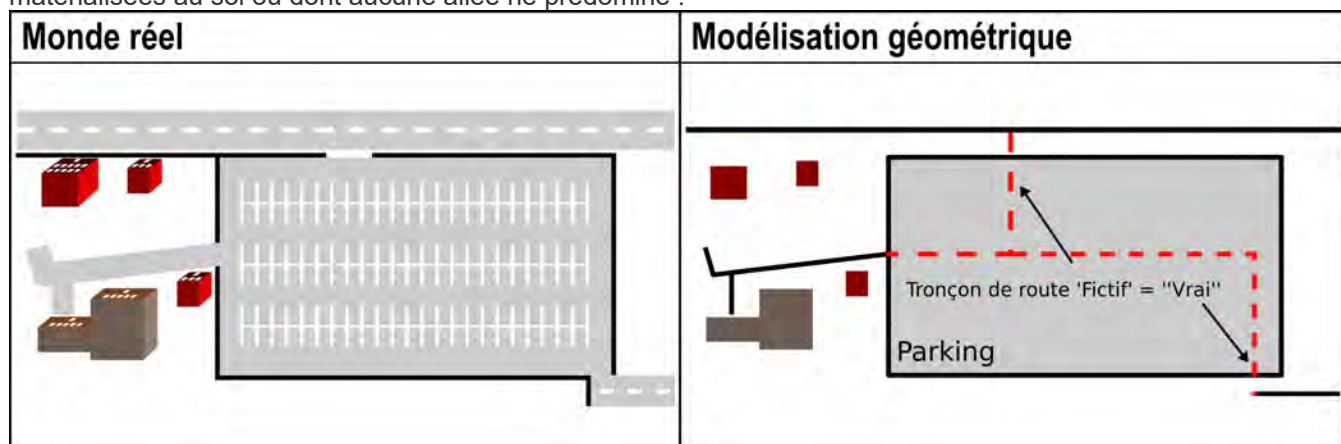
Les zone de covoiturage dans un parking existant sont saisies si elles respectent les spécifications ci-dessus, ou en cas de partenariat.

Modélisation géométrique : Les parkings extérieurs de grande taille (> 5000 m²) sont traversés de Tronçon de route fictifs (Fictif="Vrai").

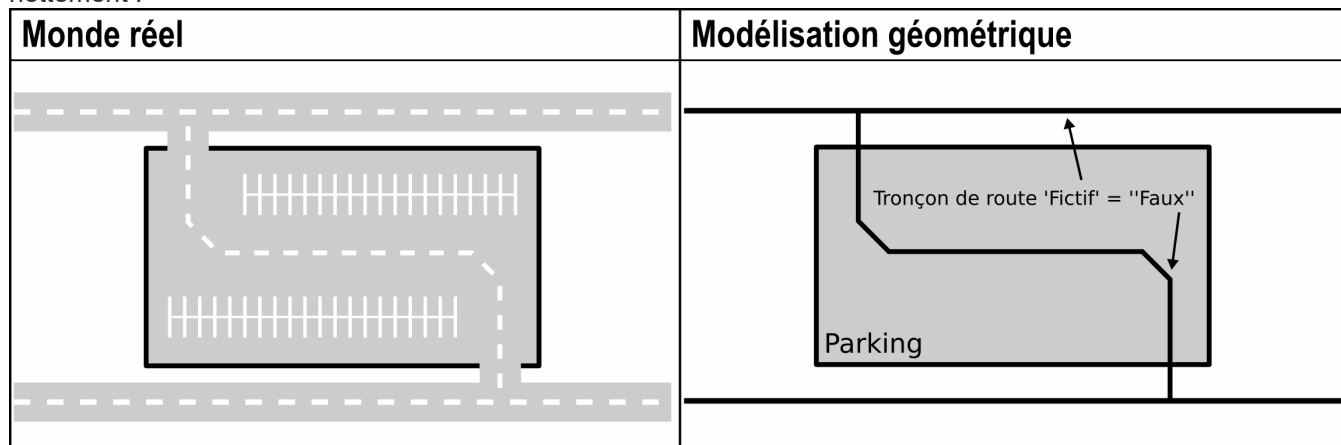
Modélisation d'un parking longeant une route sans réseau d'allées matérialisées au sol ou dont aucune allée ne prédomine :



Modélisation d'un parking pouvant servir de liaison entre différentes routes, mais sans réseau d'allées matérialisées au sol ou dont aucune allée ne prédomine :



Modélisation d'un parking traversé par une route matérialisée au sol ou par une allée principale se dégageant nettement :



Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Aire de camping-cars | Aire de covoiturage | Parking couvert | Parking relais | Parking souterrain | Parking touristique isolé

Nature = « Péage »

Définition : Barrière de péage.

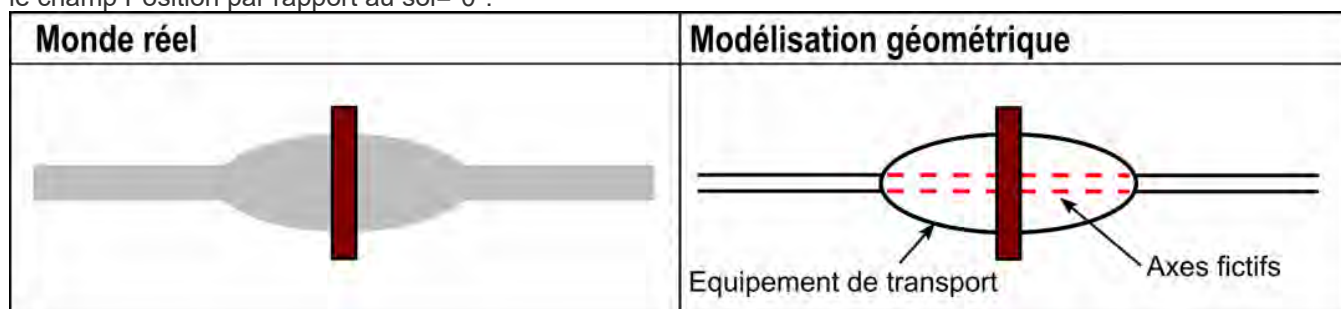
Regroupement : Péage | Barrière de péage | Péage de pont | Péage de bac

Sélection : Toutes les barrières de péage sont modélisées, qu'elles soient ou non accompagnées d'un élargissement de la chaussée ou d'un bâtiment.

Modélisation géométrique : L'aire de péage représente l'emprise de la chaussée ou du bâtiment servant de auvent si la largeur de l'aire est inférieure au double de celle de la chaussée. Dans ce cas, seul l'emprise du bâtiment est conservé en Nature = 'Péage'.

Le Bâtiment qui matérialise l'auvent est codé en Usage 1="Commercial et services".

La continuité du réseau routier est assurée à travers un péage par un ou deux objets Tronçon de route pour lesquels l'attribut Fictif="Vrai". Les tronçons de route ne sont pas découpés aux intersections avec le Bâtiment et le champ Position par rapport au sol="0".



Voir : Classe Tronçon de route, Accès véhicule léger="A Péage".

Nature = « Port »

Définition : Abri naturel ou artificiel aménagé pour recevoir les navires de pêche, de commerce ou de plaisance, et destiné à l'embarquement et le débarquement de leur chargement et des passagers.

Regroupement : Port | Port de pêche | Port national | Port international | Port militaire | Bassin portuaire nommé | Darse | Port de plaisance | Halte fluviale | Halte fluviale en Guyane | Dégrad

Sélection : Tous les ports sont retenus.

Voir la description des différents ports dans les différentes valeurs du champ 'Nature détaillée'.

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Bassin | Dégrad | Halte fluviale | Port de commerce | Port de pêche | Port de plaisance

Nature = « Service dédié aux véhicules »

Définition : Équipements fournissant des services dédiés aux utilisateurs d'automobiles.

Regroupement : Station d'auto partage | Borne de rechargement électrique

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Borne de rechargement électrique | Station d'auto-partage | Station service

Nature = « Service dédié aux vélos »

Définition : Équipements fournissant des services dédiés aux utilisateurs de vélos.

Regroupement : Station vélo | Parking vélo | Borne de location de vélo | Location vélo

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Location vélo | Parking vélo | Station de vélo en libre service

Nature = « Station de métro »

Définition : Station où il est possible d'accéder au réseau de métro.

Regroupement : Station de métro

Nature = « Station de tramway »

Définition : Station, généralement à l'air libre, où il est possible d'accéder au réseau de tramway.

Regroupement : Station de tramway

Sélection : Toutes les stations de tramway.

Les stations de Tram-train sont codées en "Gare voyageurs uniquement".

Nature = « Tour de contrôle aérien »

Définition : Tour de contrôle aérien, bâtiment en forme de tour destiné au contrôle aérien.

Regroupement : Tour de contrôle aérien

Saisie d'une surface : Inutile.

Nature détaillée

Format PostgreSQL	Format Shapefile
nature_detaillée	NAT_DETAIL
	Longueur maximale : 100

Type : Liste

Valeurs possibles : Sans valeur | Aire de camping-cars | Aire de covoiturage | Aire de repos | Aire de service | Arrêt de fret | Arrêt routier ferroviaire | Arrêt touristique saisonnier | Bassin | Borne de rechargement électrique | Dégrad | Echangeur | Echangeur complet | Echangeur partiel | Gare funiculaire | Gare RER | Gare télécabine | Gare téléphérique intermédiaire | Gare TGV | Gare touristique saisonnière | Halte fluviale | Location vélo | Parking couvert | Parking relais | Parking souterrain | Parking touristique isolé | Parking vélo | Plate-forme multimodale | Port de commerce | Port de pêche | Port de plaisance | Rond-point | Station d'auto-partage | Station de vélo en libre service | Station service

Définition : Cet attribut **précise** la 'Nature' de l'équipement.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Si aucune précision n'est connue ou nécessaire, le champ reste vide.

Nature détaillée = « Aire de camping-cars »

Définition : Aire de camping-car.

Regroupement : Aire de camping-car | Aire de stationnement pour camping-cars | Aire de services pour camping-cars

Valeur du champ « Nature » associée : Parking

Nature détaillée = « Aire de covoiturage »

Définition : Aire de covoiturage

Regroupement : Aire de covoiturage

Source de la mise à jour : Saisie en cas de partenariat uniquement.

Valeur du champ « Nature » associée : Parking

Nature détaillée = « Aire de repos »

Définition : Espace aménagé à l'écart des chaussées d'autoroutes, pour permettre aux usagers de s'arrêter pour s'alimenter et se reposer.

Regroupement : Aire de repos

Valeur du champ « Nature » associée : Aire de repos ou de service

Nature détaillée = « Aire de service »

Définition : Espace aménagé à l'écart des chaussées d'autoroutes, pour permettre aux usagers de ravitailler leur véhicule en carburant ou de recharger leurs batteries.

Regroupement : Aire de service

Valeur du champ « Nature » associée : Aire de repos ou de service

Nature détaillée = « Arrêt de fret »

Définition : Arrêt de fret, site où le déchargement de fret est occasionnel, sans infrastructures administratives.

Regroupement : Arrêt de fret

Valeur du champ « Nature » associée : Gare fret uniquement

Nature détaillée = « Arrêt routier ferroviaire »

Définition : Arrêt routier ferroviaire

Regroupement : Arrêt routier ferroviaire

Valeur du champ « Nature » associée : Arrêt voyageurs

Nature détaillée = « Arrêt touristique saisonnier »

Définition : Arrêt ferroviaire touristique sur une ligne à exploitation saisonnière.

Regroupement : Arrêt touristique saisonnier

Valeur du champ « Nature » associée : Arrêt voyageurs

Nature détaillée = « Bassin »

Définition : Partie nommée d'un port, darse.

Regroupement : Bassin portuaire nommé | Darse

Valeur du champ « Nature » associée : Port

Nature détaillée = « Borne de rechargement électrique »

Définition : Borne de rechargement électrique

Regroupement : Borne de rechargement électrique | Point de charge

Valeur du champ « Nature » associée : Service dédié aux véhicules

Nature détaillée = « Dégrad »

Définition : En Guyane, plage fluviale parfois sommairement aménagée permettant l'accostage de petites embarcations (pirogues...).

Regroupement : Dégrad | Halte fluviale en Guyane

Valeur du champ « Nature » associée : Port

Nature détaillée = « Echangeur »

Définition : Noeud du réseau routier à chaussées séparées, permettant la communication entre deux axes routiers, sans aucun croisement à niveau.

Regroupement : Echangeur nommé | Echangeur autoroutier

Valeur du champ « Nature » associée : Carrefour

Nature détaillée = « Echangeur complet »

Définition : L' 'Echangeur complet', représente un carrefour où :

- les échanges se font sur plusieurs niveaux : il y a au moins un pont
- toutes les possibilités de communication sont offertes (entrées et sorties dans toutes les directions).

Regroupement : Echangeur complet | Echangeur nommé complet | Echangeur autoroutier complet | Echangeur complet numéroté

Toponyme et numéro : Lorsque l'échangeur comporte un numéro, celui ci est codé dans l'attribut 'Numéro', et non dans le 'Toponyme'.

Si l'échangeur comporte un toponyme *Nom* , il est saisi dans la forme *échangeur de nom*.

Si l'échangeur comporte un numéro X et un toponyme 'Nom', il est saisi dans les deux attributs :
toponyme = *échangeur de nom*, ainsi que numéro = X

Exemples:

échangeur + numéro = 16

échangeur du chalet + numéro = vide

échangeur de montoulieu + numéro = 13

Valeur du champ « Nature » associée : Carrefour

Nature détaillée = « Echangeur partiel »

Définition : L' 'Echangeur partiel', représente un carrefour où :

- les échanges se font sur plusieurs niveaux : il y a au moins un pont
- au moins une impossibilité de communiquer existe entre les tronçons.

Regroupement : Echangeur partiel | Echangeur nommé partiel | Echangeur autoroutier partiel | Echangeur partiel numéroté

Toponyme et numéro : Lorsque l'échangeur comporte un numéro, celui ci est codé dans l'attribut 'Numéro', et non dans le 'Toponyme'.

Si l'échangeur comporte un toponyme *Nom* , il est saisi dans la forme *échangeur de nom*.

Si l'échangeur comporte un numéro X et un toponyme 'Nom', il est saisi dans les deux attributs :
toponyme = *échangeur de nom*, ainsi que numéro = X

Exemples:

échangeur + numéro = 16

échangeur du chalet + numéro = vide

échangeur de montoulieu + numéro = 13

Valeur du champ « Nature » associée : Carrefour

Nature détaillée = « Gare funiculaire »

Définition : Gare funiculaire

Regroupement : Gare de funiculaire

Valeur du champ « Nature » associée : Gare voyageurs uniquement

Nature détaillée = « Gare RER »

Définition : Gare RER (Réseau Express Régional, en Ile de France)

Regroupement : Gare RER

Valeur du champ « Nature » associée : Gare voyageurs uniquement

Nature détaillée = « Gare télécabine »

Définition : Gare initiale ou finale d'un parcours en télécabine.

Regroupement : Gare télécabine

Sélection : Pour un parcours en téléphérique, Nature détaillée = "Sans valeur".

Valeur du champ « Nature » associée : Gare téléphérique

Nature détaillée = « Gare téléphérique intermédiaire »

Définition : Gare téléphérique intermédiaire, dans le cas d'une parcours en téléphérique avec changement de cabine.

Regroupement : Gare téléphérique intermédiaire | Gare télécabine intermédiaire

Valeur du champ « Nature » associée : Gare téléphérique

Nature détaillée = « Gare TGV »

Définition : Nouvelle gare créée lors de établissement d'une ligne à grande vitesse.

Regroupement : Gare TGV | Gare LGV

Valeur du champ « Nature » associée : Gare voyageurs uniquement

Nature détaillée = « Gare touristique saisonnière »

Définition : Gare ferroviaire touristique sur une ligne à exploitation saisonnière.

Regroupement : Gare touristique saisonnière

Valeur du champ « Nature » associée : Gare voyageurs uniquement

Nature détaillée = « Halte fluviale »

Définition : Halte fluviale

Regroupement : Halte fluviale

Valeur du champ « Nature » associée : Port

Nature détaillée = « Location vélo »

Définition : Lieu de location de bicyclettes.

Regroupement : *Location vélo*

Valeur du champ « Nature » associée : Service dédié aux vélos

Nature détaillée = « Parking couvert »

Définition : Parking à niveau, mais couvert.

Regroupement : Parking couvert

Valeur du champ « Nature » associée : Parking

Nature détaillée = « Parking relais »

Définition : Parking relais, d'accès contrôlé, près d'une gare généralement, destiné principalement au stationnement des véhicules des abonnés prenant le train pour se rendre sur leur lieu de travail.

Regroupement : Parking relais

Valeur du champ « Nature » associée : Parking

Nature détaillée = « Parking souterrain »

Définition : Parking entièrement souterrain.

Regroupement : Parking souterrain

Valeur du champ « Nature » associée : Parking

Nature détaillée = « Parking touristique isolé »

Définition : Parc à voitures aménagé, servant de support à une activité touristique. Seuls les parkings isolés à proximité d'un point d'intérêt touristique sont sélectionnés.

Regroupement : Parking touristique isolé

Valeur du champ « Nature » associée : Parking

Nature détaillée = « Parking vélo »

Définition : dans le cadre d'aménagement multimodal, parking réservé aux deux-roues, généralement situé près d'un arrêt ou d'une gare.

Regroupement : *Parking vélo*

Valeur du champ « Nature » associée : Service dédié aux vélos

Nature détaillée = « Plate-forme multimodale »

Définition : Pôle d'échange de transport de voyageurs.

Regroupement : *Pôle d'échange multimodal | Plate-forme multimodale*

Contrainte de saisie : Valeur non obligatoire sauf pour les Nature : "Aire de repos ou de Service".

Valeur vide : Pas de précision connue à apporter au champ 'Nature'.

Valeur du champ « Nature » associée : Autre équipement

Nature détaillée = « Port de commerce »

Définition : Port dont l'une des fonctions est le chargement et le déchargement de marchandises commerciales.

Regroupement : Port de commerce

Valeur du champ « Nature » associée : Port

Nature détaillée = « Port de pêche »

Définition : Port réservé aux embarcations ou aux navires de pêche.

Regroupement : Port de pêche

Valeur du champ « Nature » associée : Port

Nature détaillée = « Port de plaisance »

Définition : Port situé en bord de mer ou de rivière dédié aux bateaux de plaisance à voile ou à moteur.

Regroupement : Port de plaisance

Valeur du champ « Nature » associée : Port

Nature détaillée = « Rond-point »

Définition : Place de forme circulaire, ovale ou semi-circulaire, ou carrefour giratoire. Un giratoire est formé d'un anneau central qui permet aux usagers de prendre n'importe quelle direction, y compris de faire un demi-tour.

Regroupement : Rond-point nommé | Giratoire nommé

Valeur du champ « Nature » associée : Carrefour

Nature détaillée = « Station d'auto-partage »

Définition : Station d'auto-partage

Regroupement : Station d'auto-partage | Borne automobile en libre service

Valeur du champ « Nature » associée : Service dédié aux véhicules

Nature détaillée = « Station de vélo en libre service »

Définition : Ensemble de bornes permettant la location de vélos en libre service.

Regroupement : Borne de location de vélo | Station de vélo en libre service

Valeur du champ « Nature » associée : Service dédié aux vélos

Nature détaillée = « Station service »

Définition : Station de distribution de carburant ou de rechargement de véhicules automobiles.

Regroupement : Station service

Valeur du champ « Nature » associée : Service dédié aux véhicules

Importance

Format PostgreSQL	Format Shapefile
importance	IMPORTANCE
	Longueur maximale : 1

Type : Liste

Valeurs possibles : Sans valeur | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6

Définition : Attribut permettant de hiérarchiser les objets d'une classe en fonction de leur importance ou notoriété relative.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Les conditions de remplissage fiable de l'attribut 'Importance' pour cette classe ne sont pas encore définies.

Importance = « 1 »

Définition : L'objet a une importance ou un rayonnement national, justifiant de le représenter aux échelles de l'ordre du 1 : 1 000 000.

Importance = « 2 »

Définition : L'objet a une importance ou un rayonnement régional, justifiant de le représenter aux échelles de l'ordre du 1 : 250 000.

Importance = « 3 »

Définition : L'objet a une importance ou un rayonnement départemental, justifiant de le représenter aux échelles de l'ordre du 1 : 100 000.

Importance = « 4 »

Définition : L'objet a une importance ou un rayonnement intercommunal ou cantonal, justifiant de le représenter aux échelles de l'ordre du 1 : 50 000.

Importance = « 5 »

Définition : L'objet a une importance ou un rayonnement communal, justifiant de le représenter aux échelles de l'ordre du 1 : 25 000.

Importance = « 6 »

Définition : Valeur par défaut. L'objet a une importance ou un rayonnement local, justifiant de le représenter aux échelles de l'ordre du 1 : 5 000.

Numéro

Format PostgreSQL	Format Shapefile
numero	NUMERO
Longueur maximale : 12	Longueur maximale : 12

Type : Texte

Définition : Pour les échangeurs uniquement, numéro de l'échangeur.

Géométrie

Type : MultiPolygone 3D

13.4 Itinéraire autre

Attributs : *Cleabs* | Nature | Nature détaillée | *Date de création* | *Date de modification* | *Date d'apparition* | *Date de confirmation* | *Sources* | *Identifiants sources* | *Géométrie GE MultiLigne*

Les attributs communs à plusieurs thèmes (en italique) ne sont pas décrits dans ce paragraphe (voir 5. Attributs communs à plusieurs thèmes).

Type de géométrie : MultiLigne 2D

Nom PostgreSQL : itineraire_autre

Définition : Itinéraire divers balisé et entretenu sur le terrain, pérenne, non labellisé par la FFRandonnée ni par le Club Vosgien. Parfois itinéraire référencé dans le PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires Pédestres de Randonnée).

Sélection : Nature 'Autre' et 'Equestre' : Uniquement sur les zones couvertes par des cartes TOP25. Exception : le département 02, entièrement cartographié en Série bleue, est également couvert (convention PDIPR pour la cartographie).

Nature 'Sentier de découverte' et 'Parcours sportif' : France entière.

Nature

Format PostgreSQL	Format Shapefile
nature	NATURE
	Longueur maximale : 22

Type : Liste

Valeurs possibles : Autre | Itinéraire équestre | Parcours sportif | Sentier de découverte

Définition : Renseigne la nature de l'itinéraire : pédestre, équestre, parcours sportif, etc.

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Nature = « Autre »

Définition : Itinéraires de randonnée pédestre non labellisés par la FFRandonnée ni par le Club Vosgien, mais balisés, entretenus, pérennes, et référencés.

Nature = « Itinéraire équestre »

Définition : Itinéraire équestre balisé.

Sélection : Les itinéraires équestres ne sont représentés que dans les seules régions où ils présentent un caractère de permanence, c'est-à-dire les zones où ils ont été balisés par la Fédération Française d'Équitation ou le Comité National de Tourisme Équestre par des marques de couleur orange (balisage national), ainsi que sur les zones où un partenariat assure la pérennité de ces itinéraires (PDIPR ou parcs naturels ou nationaux).

Nature = « Parcours sportif »

Définition : Circuit balisé de course, entrecoupé d'exercices physiques divers, généralement équipé d'agrès.

Regroupement : Parcours sportif | Parcours de santé

Sélection : Le parcours sportif possède une longueur supérieure à 1 km.

Nature = « Sentier de découverte »

Définition : Itinéraire généralement court, équipé de panneaux d'informations pour permettre aux usagers de connaître et surtout de décrypter les milieux qu'ils traversent, en donnant des clés scientifiques, historiques, culturelles voire politiques pour comprendre l'aspect des lieux.

Regroupement : Sentier de découverte (itinéraire) | Sentier botanique (itinéraire) | Sentier écologique (itinéraire) | Sentier entomologique (itinéraire)

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sentier botanique | Sentier écologique | Sentier entomologique

Nature détaillée

Format PostgreSQL	Format Shapefile
nature_detaillée	NAT_DETAIL
	Longueur maximale : 21

Type : Liste

Valeurs possibles : Sans valeur | Sentier botanique | Sentier écologique | Sentier entomologique

Définition : Cet attribut **précise** la valeur de la 'Nature' de l'itinéraire.

Si aucune précision n'est connue ou nécessaire, le champ reste vide.

Nature détaillée = « Sentier botanique »

Valeur du champ « Nature » associée : Sentier de découverte

Nature détaillée = « Sentier écologique »

Valeur du champ « Nature » associée : Sentier de découverte

Nature détaillée = « Sentier entomologique »

Valeur du champ « Nature » associée : Sentier de découverte

13.5 Non-communication

Attributs : *Cleabs* | *Date de création* | *Date de modification* | *Date d'apparition* | *Date de confirmation* | Lien vers tronçon entrée | Liens vers tronçon sortie | Géométrie

Les attributs communs à plusieurs thèmes (en italique) ne sont pas décrits dans ce paragraphe (voir 5. Attributs communs à plusieurs thèmes).

Type de géométrie : Point 2D

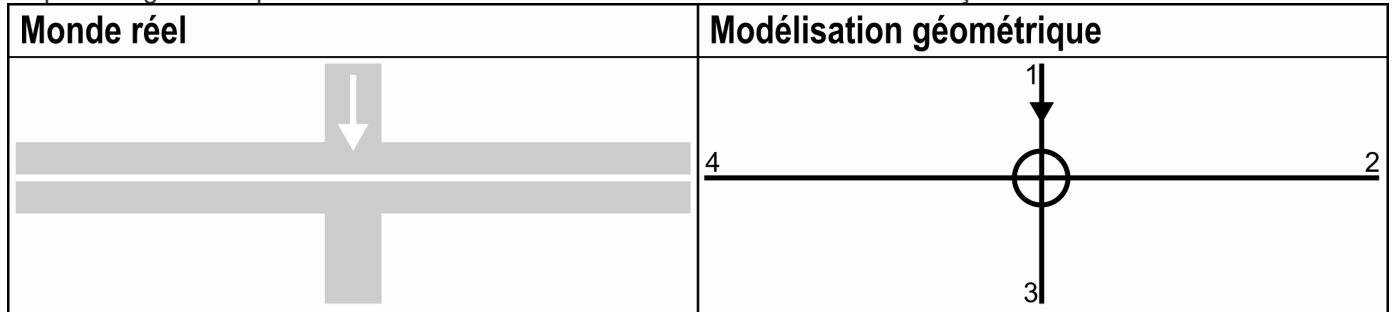
Nom PostgreSQL : non_communication

Définition : Noeud du réseau routier indiquant l'impossibilité d'accéder à un Tronçon de route ou à un enchaînement de plusieurs tronçons particuliers à partir d'un tronçon de départ donné.

Sélection : Il n'est à ce jour pas effectué de saisie exhaustive des non-communications.

Modélisation géométrique : L'objet est saisi à l'intersection des 2 tronçons de route concernés par la relation.

La position géométrique de la 'Non-communication' est sur l'intersection des tronçons.

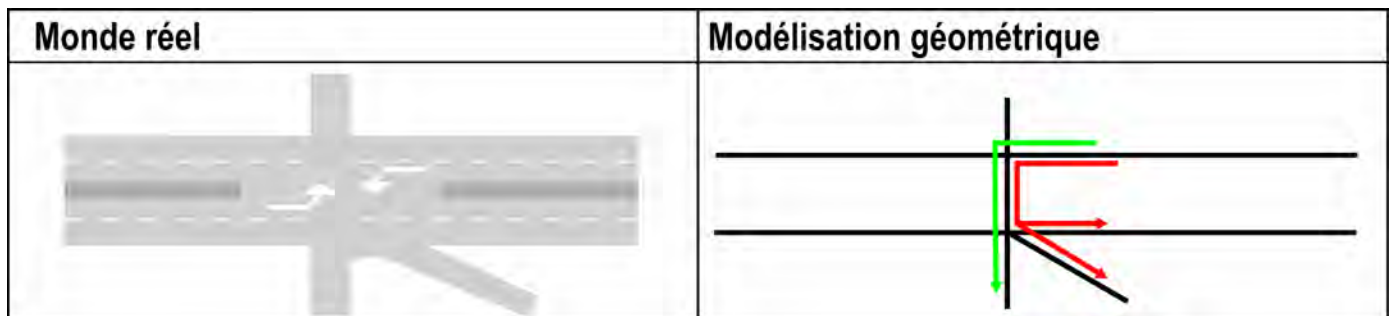


Pour ce carrefour, il y a 3 objets 'Non-communication' :

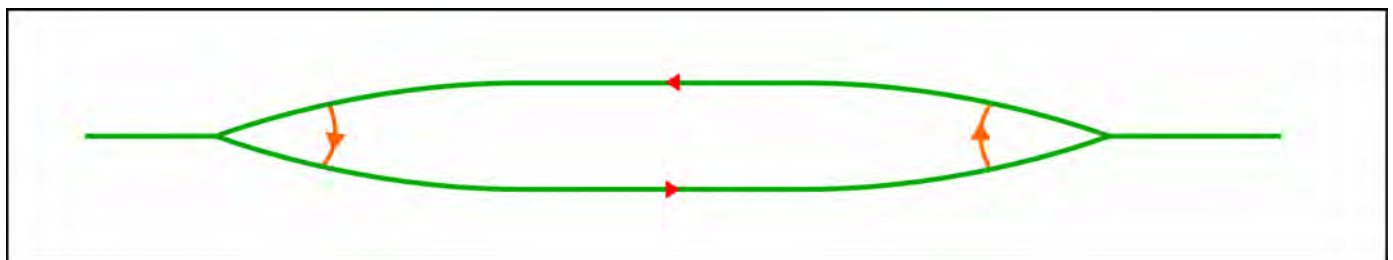
	Tronçon Entrée	Tronçon(s) sortie
non communication 1	1	2 & 3
non communication 2	3	4
non-communication 3	2	3

Les non-communications ayant le tronçon n°1 (qui est en sens unique) en sortie se déduisent du sens de circulation : elles ne sont donc pas saisies.

Exemples de saisie : Exemple d'un carrefour comportant une non-communication entre un tronçon d'entrée et 2 tronçons de sortie. L'attribut 'Liens vers tronçon sortie' comportera plusieurs liens :



On saisit les non-communications en extrémité de fuseau de dédoublement sur les routes appartenant au réseau vert.



Lien vers tronçon entrée

Format PostgreSQL	Format Shapefile
lien_vers_troncon_entree	ID_TR_ENT

	Longueur maximale : 24
--	------------------------

Type : Lien simple

Définition : Identifiant du tronçon à partir duquel on ne peut se rendre vers le(s) tronçon(s) sortant de ce noeud.

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Liens vers tronçon sortie

Format PostgreSQL	Format Shapefile
liens_vers_troncon_sortie	ID_TR_SOR
	Longueur maximale : 254

Type : Lien multiple

Définition : Identifiants du (des) tronçon(s) vers le(s)quel(s) on ne peut se rendre à partir du tronçon entrant de ce noeud.

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Géométrie

Type : Point 2D

13.6 Piste d'aérodrome

Attributs : *Cleabs* | *Nature* | *Fonction* | *Etat de l'objet transport* | *Date de création* | *Date de modification* | *Date d'apparition* | *Date de confirmation* | *Sources* | *Identifiants sources* | *Méthode d'acquisition planimétrique* | *Précision planimétrique* | *Méthode d'acquisition altimétrique* | *Précision altimétrique* | *Géométrie*

Les attributs communs à plusieurs thèmes (en italique) ne sont pas décrits dans ce paragraphe (voir 5. Attributs communs à plusieurs thèmes).

Type de géométrie : MultiPolygone 3D

Nom PostgreSQL : piste_d_aerodrome

Définition : Aire située sur un aérodrome, aménagée afin de servir au roulement des aéronefs, à leur décollage et à leur atterrissage.

Sélection : Toutes les pistes situées dans un aérodrome sont incluses, que la piste soit revêtue ou en herbe. Les pistes réservées aux ULM (ou plate-forme ULM) ne sont pas saisies. Les pistes d'aéromodélisme ne sont pas retenues.

Les pistes désaffectées sont saisies. Elles sont marquées par le champ 'Etat de l'objet transport'="Non exploité".

Regroupement : Piste d'aérodrome en dur | Piste d'aérodrome en herbe | Aérodrome (piste)

Modélisation géométrique : Contour de l'ensemble des pistes et des aires de roulement, au sol.

Tout espace servant au déplacement ou au stationnement des aéronefs est saisi en piste d'aérodrome, à renseigner avec l'attribut 'Fonction'.

Récapitulatif des objets hors spécification : - Pistes réservées aux ULM (ou plate-forme ULM).

- Pistes d'aéromodélisme.

- Pistes d'héliport de moins de 1 000 m². Les héliports dont la piste mesure moins de 1000 m² sont modélisés par un objet *Aérodrome* et non par un objet <Piste d'aérodrome>. Les héliports situés sur un bâtiment sont modélisés par un objet *Aérodrome* et non pas par une piste d'aérodrome.

Nature

Format PostgreSQL	Format Shapefile
nature	NATURE
	Longueur maximale : 14

Type : Liste

Valeurs possibles : Piste en dur | Piste en herbe

Définition : Nature du revêtement de roulement de la piste.

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Nature = « Piste en dur »

Définition : Piste aménagée sur une surface dure.

Nature = « Piste en herbe »

Définition : Piste aménagée sur de l'herbe.

Fonction

Format PostgreSQL	Format Shapefile
fonction	FONCTION
	Longueur maximale : 21

Type : Liste

Valeurs possibles : Sans valeur | Aire de circulation | Aire de stationnement | Piste d'envol | Prolongement d'arrêt

Définition : L'attribut 'Fonction' permet de distinguer les différentes fonctions des pistes.

Contrainte sur l'attribut : Attribut non obligatoire.

Regroupement : Piste d'envol | Aire de circulation d'aéronefs | Aire de stationnement d'aéronefs | Prolongement d'arrêt d'aéronefs | Taxiway

Assurance qualité : Des pistes dont la valeur du champ 'Fonction' diffère ne peuvent se superposer.

Fonction = « Aire de circulation »

Définition : Surface aménagée pour la circulation des avions au sol et assurant la liaison entre les différentes parties de l'aéroport.

Fonction = « Aire de stationnement »

Définition : Surface définie d'un aéroport ou d'un hélicoptère, destinée au stationnement des avions.

Fonction = « Piste d'envol »

Définition : Piste dédiée à l'envol des avions. Piste aménagée afin de servir sur sa longueur au roulement des aéronefs, lors des phases de décollage et d'atterrissage.

Dans le cas des pistes en herbe des petits aérodromes, la piste d'envol correspond à la piste totale.

Fonction = « Prolongement d'arrêt »

Définition : Aire de forme rectangulaire, située à l'extrémité de la zone de roulement, sur laquelle un aéronef peut s'arrêter lorsque le décollage est interrompu. Cette aire est aussi appelée **Prolongement Occasionnellement Roulable** (POR).

Géométrie

13.7 Point d'accès

Attributs : *Cleabs* | *Date de création* | *Date de modification* | *Date d'apparition* | *Date de confirmation* | *Méthode d'acquisition planimétrique* | *Précision planimétrique* | Sens | Mode | Lien vers point d'intérêt | Géométrie

Les attributs communs à plusieurs thèmes (en italique) ne sont pas décrits dans ce paragraphe (voir 5. Attributs communs à plusieurs thèmes).

Type de géométrie : Point 2D

Nom PostgreSQL : point_d_acces

Définition : Point d'accès à un équipement (Équipement de transport, <Zone d'activité ou d'intérêt>, ...) à partir du réseau routier.

Remarque : Cette classe de la BD TOPO® a été prévue pour accueillir des données collaboratives sur les problématiques d'accès aux équipements. Elle est initialement non peuplée.

Contrainte de modélisation : Le <Point d'accès> partage la géométrie du réseau routier.

Sens

Format PostgreSQL	Format Shapefile
sens	SENS
	Longueur maximale : 14

Type : Liste

Valeurs possibles : Entrée | Entrée-Sortie | Sortie

Définition : Indique si ce point d'accès à un équipement correspond à une entrée, une sortie ou aux deux.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Sens = « Entrée »

Définition : Le point d'accès à l'équipement correspond à une entrée.

Sens = « Entrée-Sortie »

Définition : Le point d'accès à l'équipement correspond à une entrée et à une sortie.

Sens = « Sortie »

Définition : Le point d'accès à l'équipement correspond à une sortie.

Mode

Format PostgreSQL	Format Shapefile
mode	MODE
	Longueur maximale : 20

Type : Liste

Valeurs possibles : Piéton | Véhicule | Véhicule et Piéton

Définition : Précise à qui est destiné le point d'accès.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Mode = « Piéton »

Définition : Point d'accès à un équipement par voie piétonne.

Mode = « Véhicule »

Définition : Point d'accès à un équipement par voie automobile uniquement.

Mode = « Véhicule et Piéton »

Définition : Point d'accès à un équipement par voie automobile ou piétonne.

Lien vers point d'intérêt

Format PostgreSQL	Format Shapefile
lien_vers_point_d_interet	ID_POI
	Longueur maximale : 24

Type : Lien simple

Définition : Lien vers l'objet de la classe <Zone d'activité ou d'intérêt> ou Equipement de transport dont on modélise l'accès.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Géométrie

Type : Point 2D

13.8 Point de repère

Attributs : *Cleabs* | *Date de création* | *Date de modification* | *Date d'apparition* | *Date de confirmation* | *Sources* | *Identifiants sources* | *Route* | *Numéro* | *Abscisse* | *Ordre* | *Côté* | *Statut* | *Type de PR* | *Libellé* | *Identifiant de section* | *Code INSEE du département* | *Lien vers route nommée* | *Géométrie* | *Gestionnaire*

Les attributs communs à plusieurs thèmes (en italique) ne sont pas décrits dans ce paragraphe (voir 5. Attributs communs à plusieurs thèmes).

Type de géométrie : Point 2D

Nom PostgreSQL : point_de_repere

Définition : Point créé par le gestionnaire du réseau routier le long d'un Tronçon de route et utilisé pour assurer le référencement linéaire d'objets ou d'événements le long de cette route.

Il est parfois matérialisé physiquement par des marques peintes associées à des bornes ou des plaquettes dites « PR » (définition du CEREMA), mais peut également être un point virtuel marquant une information sur la voie (exemple PR de début, de fin, début ou fin de section).

Le PR permet de mettre en place un système de localisation sur le réseau routier.

Regroupement : Point de repère routier

Sélection : Les objets Point de repère retenus sont les PR des routes intercommunales, départementales, nationales et autoroutes.

Source de la mise à jour : Les PR sont placés à partir des informations fournies par la DGITM, les Conseils départementaux et les métropoles quand elles en sont gestionnaires. Ils sont projetés sur la table Tronçon de route.

Route

Format PostgreSQL	Format Shapefile
-------------------	------------------

route	ROUTE
Longueur maximale : 18	Longueur maximale : 18

Type : Texte

Définition : Numéro de la route classée à laquelle le PR est associé.

Spécifications de saisie : Exemples : D24E, N7
Voir les spécifications de saisie de la classe Route numérotée ou nommée.

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Numéro

Format PostgreSQL	Format Shapefile
numero	NUMERO
Longueur maximale : 5	Longueur maximale : 5

Type : Texte

Définition : Numéro du PR propre à la route à laquelle il est associé.

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Abscisse

Format PostgreSQL	Format Shapefile
abscisse	ABSCISSE
	Longueur maximale : 7

Type : Entier

Définition : Abscisse du PR (en mètres) le long de la route à laquelle il est associé.

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Ordre

Format PostgreSQL	Format Shapefile
ordre	ORDRE

Type : Décimal (flottant double précision)

Définition : Ordre du PR le long de la route à laquelle il est associé.

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Côté

Format PostgreSQL	Format Shapefile
cote	COTE
	Longueur maximale : 1

Type : Liste

Valeurs possibles : D | G | U

Définition : Côté de la route où se situe le PR par rapport au sens des PR croissants.

Spécifications de saisie : Lorsque la valeur n'est pas fournie par le gestionnaire, le champ est par défaut à 'U'.

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Côté = « D »

Définition : Chaussée droite.

Côté = « G »

Définition : Chaussée gauche.

Côté = « U »

Définition : Chaussée unique.

Statut

Format PostgreSQL	Format Shapefile
statut	STATUT
	Longueur maximale : 15

Type : Liste

Valeurs possibles : Calculé | PR0 valide | PR valide

Définition : Statut du PR.

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Statut = « Calculé »

Définition : Les PR avec Statut = 'Calculé' ne sont pas des PR fournis par les partenaires. Ils correspondent notamment à des débuts et fins de sections.

Statut = « PR0 valide »

Statut = « PR valide »

Type de PR

Format PostgreSQL	Format Shapefile
type_de_pr	TYPE_DE_PR
	Longueur maximale : 3

Type : Liste

Valeurs possibles : Sans valeur | C | CS | DS | FS | PR | PR0 | PRF

Type de PR = « C »

Définition : Point de repère positionné à un carrefour.

Type de PR = « CS »

Définition : Changement de section (notamment au changement de département ou de gestionnaire sur les nationales et autoroutes).

Type de PR = « DS »

Définition : Point de repère positionné au début d'une section d'une route numérotée.

Type de PR = « FS »

Définition : Point de repère positionné à la fin d'une section d'une route numérotée.

Type de PR = « PR »

Type de PR = « PR0 »

Définition : Point de repère positionné au début d'une route numérotée.

Type de PR = « PRF »

Définition : Point de repère positionné à la fin d'une route numérotée.

Libellé

Format PostgreSQL	Format Shapefile
libelle	LIBELLE
	Longueur maximale : 120

Type : Texte

Définition : Libellé permettant de caractériser le PR, tel que fourni par le gestionnaire.

Identifiant de section

Format PostgreSQL	Format Shapefile
identifiant_de_section	ID_SECTION
	Longueur maximale : 24

Type : Texte

Définition : Identifiant de la section.

Spécifications de saisie : L'identifiant de section est calculé en concaténant un identifiant du gestionnaire (dgitm, code INSEE d'un département, SIREN d'une métropole, etc...) avec le numéro de route, le coté, et un incrément.

Exemples :

- Pour les PR nationaux (autoroutes et routes nationales) : dgitm-A4-G-678
- Pour les PR des routes intercommunales et départementales : 67-D20-U-12

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Géométrie

Type : Point 2D

Définition : Géométrie de l'objet.

13.9 Point du réseau

Attributs : *Cleabs* | Nature | Nature détaillée | *Toponyme* | *Statut du toponyme* | Etat de l'objet transport | *Date de création* | *Date de modification* | *Date d'apparition* | *Date de confirmation* | *Sources* | *Identifiants sources* | *Méthode d'acquisition planimétrique* | *Précision planimétrique* | *Méthode d'acquisition altimétrique* | *Précision altimétrique* | Géométrie | *Identifiant voie BAN*

Les attributs communs à plusieurs thèmes (en italique) ne sont pas décrits dans ce paragraphe (voir 5. Attributs communs à plusieurs thèmes).

Type de géométrie : Point 3D

Nom PostgreSQL : point_du_reseau

Définition : Point particulier d'un réseau de transport pouvant constituer, un obstacle permanent ou temporaire à la circulation.

Nature

Format PostgreSQL	Format Shapefile
nature	NATURE
	Longueur maximale : 22

Type : Liste

Valeurs possibles : Autre point du réseau | Barrière | Obstacle infranchissable | Passage à niveau

Définition : Nature d'un point particulier situé sur un réseau de communication.

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Nature = « Autre point du réseau »

Définition : Autre noeud caractéristique d'un réseau de transport.

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Barrière de douane | Gué ou radier

Nature = « Barrière »

Définition : L'objet 'Barrière' matérialise un obstacle mobile empêchant la circulation des véhicules : barrière, chaîne avec cadenas, plots amovibles, portail.

Regroupement : Barrière | Plot | Portail

Sélection : Saisie non exhaustive.

Nature = « Obstacle infranchissable »

Nature = « Passage à niveau »

Définition : Passage à niveau situé à l'intersection d'un tronçon de route et d'un tronçon de voie ferrée.

Regroupement : Passage à niveau avec barrière | Passage à niveau sans barrière

Sélection : Tous les passages à niveau routiers sur lignes voyageurs régulières sont saisis, qu'ils soient nommés ou pas. Les passages sur des vélo-rail ou trains touristiques ne sont pas exhaustifs.

Sur le réseau SNCF, les passages à niveau sont nommés.

Nature détaillée

Format PostgreSQL	Format Shapefile
nature_detaillée	NAT_DETAIL
	Longueur maximale : 14

Type : Liste

Valeurs possibles : Sans valeur | Barrière de douane | Gué ou radier

Définition : Attribut précisant la 'Nature' d'un point particulier situé sur un réseau de communication.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Nature détaillée = « Barrière de douane »

Définition : Barrière de douane située au niveau des frontières avec la Suisse et Andorre.

Valeur du champ « Nature » associée : Autre point du réseau

Nature détaillée = « Gué ou radier »

Définition : Franchissement d'un cours d'eau par une route ou un chemin

Regroupement : Gué nommé

Sélection : Dans un premier temps, ne sont codés que les gués nommés.

Valeur du champ « Nature » associée : Autre point du réseau

Géométrie

Type : Point 3D

13.10 Route numérotée ou nommée

Attributs : *Cleabs* | Type de route | Numéro | *Toponyme* | *Statut du toponyme* | *Date de création* | *Date de modification* | *Date d'apparition* | *Date de confirmation* | *Sources* | *Identifiants sources* | *Gestionnaire* | *Géométrie GE MultiLigne*

Les attributs communs à plusieurs thèmes (en italique) ne sont pas décrits dans ce paragraphe (voir 5. Attributs communs à plusieurs thèmes).

Type de géométrie : MultiLigne 2D

Nom PostgreSQL : route_numerotee_ou_nommee

Définition : Voie de communication destinée aux automobiles, aux piétons, aux cycles ou aux animaux et possédant un numéro ou un nom particulier.

Sélection : Toutes les autoroutes, routes nationales, départementales, métropolitaine sont incluses. Toutes les routes européennes sont incluses.

Les itinéraires nommés sur des parcours autoroutiers, des routes importantes de plus de 20 km de long sont retenus.

Les voies vertes nommées et les véloroutes continues sont retenus.

Les anciennes voies romaines, chemins et voies forestières nommées sont retenus.

Type de route

Format PostgreSQL	Format Shapefile
type_de_route	TYPE_ROUTE
	Longueur maximale : 20

Type : Liste

Valeurs possibles : Autoroute | Bac | Chemin rural | Départementale | Itinéraire cyclable | Liaison maritime | Nationale | Piste DFCI | Route européenne | Route intercommunale | Route nommée | Voie communale | Voie verte

Définition : Statut de la route numérotée ou nommée.

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Sélection : Il existe deux catégories de types de routes :

- les routes numérotées selon leur classement administratif :
 - les autoroutes (concedées ou non),
 - les routes nationales,
 - les routes départementales,
 - les voies communales,

- les chemins ruraux,
- les routes intercommunales (souvent appelées "voie d'intérêt communautaire").
- les routes ou itinéraires portant un toponyme, ou un numéro sans lien avec le classement administratif :
 - les routes nommées,
 - les routes européennes,
 - les voies vertes,
 - les itinéraires cyclables (appelés aussi "véloroutes"),
 - les liaisons maritimes,
 - les bacs.
 - les pistes DFCI (Défense des forêts contre les incendies).

Lorsqu'un ou plusieurs objets Tronçon de route contient plusieurs types de route, plusieurs objets Route numérotée ou nommée sont créés.

Assurance qualité :

- Type de route="Départementale" ou "Nationale" ou "Autoroute" ou "Route intercommunale" / Gestionnaire≠"Sans valeur"
- Type de route="Autoroute" / 'Numéro' contient "A"
- Type de route="Nationale" / 'Numéro' contient "N"
- Type de route="Départementale" / 'Numéro' contient "D"
- Type de route="Route européenne" / 'Numéro' contient "E"
- Type de route="Départementale" ou "Nationale" ou "Autoroute" ou "Route européenne" ou "Route intercommunale" / Toponymie détaillée=<Sans valeur>
- Type de route="Route nommée" / Toponymie détaillée≠<Sans valeur> et Numéro=<Sans valeur> et Gestionnaire=<Sans valeur>

Type de route = « Autoroute »

Définition : Les autoroutes sont des routes sans croisement à niveau, accessibles seulement en des points aménagés à cet effet et réservées aux véhicules à propulsion mécanique (Article L122-1 du code de la voirie routière). Le classement dans la catégorie des autoroutes est prononcé par décret du Conseil d'État, pris après enquête publique.

Sélection : Toutes les autoroutes sont retenues, qu'elles soient concédées ou non concédées.

Regroupement : Autoroute (itinéraire)

Valeurs du champ « Gestionnaire » associées : ADELAC | ALBEA | ALIAE | ALICORNE | A'LIENOR | ALIS | APRR | ARCOS | ARCOUR | AREA | ASF | ATLANDES | ATMB | CEVM | COFIROUTE | Collectivité européenne d'Alsace | Collectivité territoriale de Martinique | DIR Atlantique | DIR Centre Est | DIR Centre Ouest | DIR Est | DIR Île-de-France | DIR Massif Central | DIR Méditerranée | DIR Nord | DIR Nord Ouest | DIR Ouest | DIR Sud Ouest | ESCOTA | Métropole de Lyon | SANEF | SAPN | SFTRF

Type de route = « Bac »

Définition : Itinéraire de transport maritime de passagers ou de véhicules permettant la traversée d'un fleuve.

Regroupement : Bac auto | Bac piéton

Type de route = « Chemin rural »

Définition : Chemin affecté à l'usage du public, mais appartenant au domaine privé de la commune, non classé dans la voirie communale.

Regroupement : *Chemin rural nommé*

Sélection : Les chemins ruraux ne sont saisis localement qu'en cas de partenariat avec une commune ou autre une collectivité locale (EPCI...).

Type de route = « Départementale »

Définition : Voie qui fait partie du domaine public routier départemental.

Regroupement : Route départementale (itinéraire)

Sélection : Toutes les routes départementales ou gérées par une région ou un territoire confondu avec l'entité départementale sont retenues (cas particuliers : Corse, Réunion...).

Cas des pistes cyclables : Les pistes cyclables qui sont des départementales 'inaccessibles' à la circulation possèdent un complexe Route numérotée ou nommée de Type de route="Départementale". Leur champ 'Numéro' est rempli.

Hors spécifications : Les routes gérées par une intercommunalité sont codées en Nature="Route intercommunale".

Valeurs du champ « Gestionnaire » associées : Ain | Aisne | Allier | Alpes-de-Haute-Provence | Alpes-Maritimes | Ardèche | Ardennes | Ariège | Aube | Aude | Aveyron | Bas-Rhin | Bouches-du-Rhône | Calvados | Cantal | Charente | Charente-Maritime | Cher | Collectivité de Corse | Collectivité européenne d'Alsace | Collectivité territoriale de Martinique | Corrèze | Corse-du-Sud | Côte-d'Or | Côtes-d'Armor | Creuse | Deux-Sèvres | DIR Méditerranée | Dordogne | Doubs | Drôme | Essonne | Eure | Eure-et-Loir | Finistère | Gard | Gers | Gironde | Guadeloupe | Guyane | Haute-Corse | Haute-Garonne | Haute-Loire | Haute-Marne | Hautes-Alpes | Haute-Saône | Haute-Savoie | Hautes-Pyrénées | Haute-Vienne | Haut-Rhin | Hauts-de-Seine | Hérault | Ile-et-Vilaine | Indre | Indre-et-Loire | Isère | Jura | Landes | Loire | Loire-Atlantique | Loiret | Loir-et-Cher | Lot | Lot-et-Garonne | Lozère | Maine-et-Loire | Manche | Marne | Mayenne | Mayotte | Métropole de Lyon | Métropole Nice Côte d'Azur | Meurthe-et-Moselle | Meuse | Morbihan | Moselle | Nièvre | Nord | Oise | Orne | Paris | Pas-de-Calais | Puy-de-Dôme | Pyrénées-Atlantiques | Pyrénées-Orientales | Réunion | Rhône | Saône-et-Loire | Sarthe | Savoie | Seine-et-Marne | Seine-Maritime | Seine-Saint-Denis | Somme | Tarn | Tarn-et-Garonne | Territoire de Belfort | Val-de-Marne | Val-d'Oise | Var | Vaucluse | Vendée | Vienne | Ville de Paris | Vosges | Yonne | Yvelines

Type de route = « Itinéraire cyclable »

Définition : Itinéraire cyclable continu et jalonné qui doit respecter certaines règles de sécurité. Un itinéraire cyclable emprunte un itinéraire agréable, évite les dénivelés excessifs, et circule autant que possible sur des aménagements en site propre et sur des petites routes tranquilles (trafic inférieur à 1000 véhicules par jour, peu de camions).

Sélection : Tous les itinéraires cyclables sont retenus. L'itinéraire doit posséder une continuité. Il est constitué de tronçons de route de différentes natures : piste cyclable, route empierrée, route à une chaussée. Il possède obligatoirement un toponyme.

Dans un premier temps, il sera saisi par département. Le complexe représentera un itinéraire continu dans le département. Un autre complexe peut continuer l'itinéraire dans le département voisin.

Regroupement : Véloroute | EuroVélo | Itinéraire cyclable

Valeurs du champ « Gestionnaire » associées : Ardennes | Bas-Rhin | Eurométropole de Strasbourg | Finistère | Gard | Grenoble Alpes Métropole | Indre-et-Loire | Isère | Jura | Marne | Mayenne | Morbihan | Nord | Vaucluse

Type de route = « Liaison maritime »

Définition : Itinéraire de transport maritime de passagers ou de véhicules, à l'exclusion des bacs permettant la traversée d'un fleuve.

Regroupement : Ferry | Liaison maritime | Liaison lacustre

Sélection : Seuls les itinéraires réguliers sont retenus, en France ou vers l'étranger.

Les activités récréatives telles que balade en mer ou balade sur les fleuves sont exclues.

Quelques liaisons touristiques locales mais renommées ont été gardées, tels que le tour du golfe du Morbihan, certains tours d'îles, ou d'estuaire.

Aucune densification de ce thème n'est attendue pour le moment.

Type de route = « Nationale »

Définition : Route nationale ou territoriale (Corse). Voies du domaine public routier national autres que les autoroutes.

Regroupement : Route nationale (itinéraire)

Sélection : Toutes les routes nationales sont retenues.

Valeurs du champ « Gestionnaire » associées : APRR | ASF | ATB | ATMB | CCI du Havre | Collectivité de Corse | Collectivité européenne d'Alsace | Collectivité territoriale de Martinique | DEAL Guyane | DEAL Mayotte | DIR Atlantique | DIR Centre Est | DIR Centre Ouest | DIR Est | DIR Île-de-France | DIR Massif Central | DIR Méditerranée | DIR Nord | DIR Nord Ouest | DIR Ouest | DIR Sud Ouest | DTAM Saint-Pierre-et-Miquelon | Essonne | GPMM | Région Réunion | Seine-et-Marne | SFTRF

Type de route = « Piste DFCI »

Définition : Route qui porte un numéro ou un nom de piste DFCI (Défense des forêts contre les incendies).

Sélection : Pour identifier les objets faisant partie des pistes DFCI, se référer à l'attribut 'Piste DFCI' de la classe Tronçon de route, en particulier pour les pistes ne portant pas de numéro.

Type de route = « Route européenne »

Définition : Route qui porte un numéro de route européenne. Une route européenne emprunte en général le réseau autoroutier ou national (exceptionnellement départemental ou non classé).

Regroupement : Route européenne (itinéraire)

Sélection : Toutes les routes européennes sont retenues.

Type de route = « Route intercommunale »

Définition : Voie qui fait partie du domaine public routier géré par une intercommunalité (métropole...).

Regroupement : Route intercommunale | Route métropolitaine | Voie d'intérêt communautaire

Valeurs du champ « Gestionnaire » associées : Bordeaux Métropole | Brest Métropole | Clermont Auvergne Métropole | Collectivité européenne d'Alsace | Dijon Métropole | Eurométropole de Strasbourg | Grenoble Alpes Métropole | Métropole de Lyon | Métropole du Grand Nancy | Métropole Européenne de Lille | Métropole Nice Côte d'Azur | Métropole Rouen Normandie | Métropole Toulon-Provence-Méditerranée | Metz Métropole | Montpellier Méditerranée Métropole | Nantes Métropole | Orléans Métropole | Rennes Métropole | Saint-Etienne Métropole | Toulouse Métropole | Tours Métropole Val de Loire

Type de route = « Route nommée »

Définition : Tronçons de route qui définissent un parcours routier nommé.

Sélection : Sont retenus les parcours autoroutiers portant un nom, les itinéraires routiers nommés de plus de 20 km de long (exemple : Route Napoléon), les chemins et voies forestières nommées, et les anciennes voies romaines.

Regroupement : Route nommée | Route forestière nommée | Chemin forestier nommé | Itinéraire routier touristique nommé

Type de route = « Voie communale »

Définition : Voie affectée à la circulation générale, et ayant fait l'objet d'un classement dans le domaine public par délibération du conseil municipal.

Regroupement : Voie communale

Sélection : Les voies communales nommées ou numérotées ne sont saisies localement qu'en cas de partenariat avec une commune ou une collectivité locale (EPCI...).

Type de route = « Voie verte »

Définition : Itinéraire nommé conçu pour la circulation non motorisée.

Il peut être composé de voies vertes, de chemins, de routes empierrées ou de routes à 1 chaussée de faible fréquentation.

Regroupement : Voie verte

Sélection : Tous les itinéraires "voies vertes" sont retenus.

Un tronçon de route ayant une restriction de circulation « Voie verte », au sens du code de la route, est codé, dans la classe Tronçon de route, en 'Nature de la restriction' = « Voie verte ».

Les liaisons entre voie vertes sont retenues si elles présentent les caractéristiques d'un itinéraire Voie verte (exemple : Liaison entre la voie verte de la Valière et la voie PLM).

Valeurs du champ « Gestionnaire » associées : Ardennes | Ariège | Bas-Rhin | Drôme | Eurométropole de Strasbourg | Finistère | Gard | Grenoble Alpes Métropole | Indre-et-Loire | Isère | Jura | Marne | Mayenne | Morbihan | Rhône | Vaucluse

Numéro

Format PostgreSQL	Format Shapefile
numero	NUMERO
Longueur maximale : 16	Longueur maximale : 16

Type : Texte

Définition : Désigne le classement administratif d'un tronçon routier, le numéro de route européenne ou le numéro.

Si la route comporte un numéro de route et un numéro de route européenne, il existe 2 objets complexes Route numérotée ou nommée.

• **Classement administratif** d'un tronçon routier : une route est un parcours classé par l'autorité nationale, régionale ou départementale et identifié par un numéro.

Sur le territoire national, il existe différentes catégories de routes : les autoroutes, les routes nationales, les routes départementales et les bretelles des échangeurs identifiés par leur gestionnaire. Il existe aussi d'autres types de classement administratif (voie communale, chemin rural, ou route intercommunale supportant par exemple une numérotation propre à une ville nouvelle, ...) qui peuvent désormais être saisis.

• Numéro de la route européenne

L'attribut 'Numéro' contient également le numéro de la route européenne à laquelle appartient éventuellement un tronçon routier.

Une route européenne emprunte en général le réseau autoroutier ou national (exceptionnellement départemental ou non classé). Toutes les routes européennes sont retenues.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire, sauf pour les 'Type de route' : "Départementale" ou "Nationale", "Autoroute", "Route européenne", "Route intercommunale".

Assurance qualité : Numéro≠"Sans valeur" / Type de route="Départementale" ou "Nationale" ou "Autoroute" ou "Route européenne" ou "Route intercommunale"

Numéro="Sans valeur" / Type de route="Route nommée" ou "Voie verte" ou "Itinéraire cyclable" ou "Bac" ou "Liaison maritime"

Gestionnaire

Format PostgreSQL	Format Shapefile
gestionnaire	GESTION
	Longueur maximale : 254

Type : Liste

Valeurs possibles : Sans valeur | ADELAC | Ain | Aisne | ALBEA | ALIAE | ALICORNE | A'LIENOR | ALIS | Allemagne | Allier | Alpes-de-Haute-Provence | Alpes-Maritimes | APRR | APRR | ARCOS | ARCOUR | Ardèche | Ardennes | Ardennes | Ardennes | AREA | Ariège | Ariège | ASF | ASF | ATB | ATLANDES | ATMB | ATMB | Aube | Aude | Aveyron | Bas-Rhin | Bas-Rhin | Bas-Rhin | Belgique | Bordeaux Métropole | Bouches-du-Rhône | Brésil | Brest Métropole | Calvados | Cantal | CCI du Havre | CEVM | Charente | Charente-Maritime | Cher | Clermont Auvergne Métropole | COFIROUTE | Collectivité de Corse | Collectivité de Corse | Collectivité de Corse | Collectivité européenne d'Alsace | Collectivité européenne d'Alsace | Collectivité européenne d'Alsace | Collectivité européenne d'Alsace | Collectivité territoriale de Martinique | Collectivité territoriale de Martinique | Collectivité territoriale de Martinique | Corrèze | Corse-du-Sud | Côte-d'Or | Côtes-d'Armor | Creuse | DEAL Guyane | DEAL Mayotte | Deux-Sèvres | Dijon Métropole | DIR Atlantique | DIR Atlantique | DIR Centre Est | DIR Centre Est | DIR Centre Ouest | DIR Centre Ouest | DIR Est | DIR Est | DIR Île-de-France | DIR Île-de-France | DIR Massif Central | DIR Massif

Central | DIR Méditerranée | DIR Méditerranée | DIR Méditerranée | DIR Nord | DIR Nord | DIR Nord Ouest | DIR Nord Ouest | DIR Ouest | DIR Ouest | DIR Sud Ouest | DIR Sud Ouest | Dordogne | Doubs | Drôme | Drôme | DTAM Saint-Pierre-et-Miquelon | ESCOTA | Espagne | Essonne | Essonne | Eure | Eure-et-Loir | Eurométropole de Strasbourg | Eurométropole de Strasbourg | Eurométropole de Strasbourg | Finistère | Finistère | Finistère | Gard | Gard | Gard | Gers | Gironde | GPMM | Grenoble Alpes Métropole | Grenoble Alpes Métropole | Grenoble Alpes Métropole | Guadeloupe | Guyane | Haute-Corse | Haute-Garonne | Haute-Loire | Haute-Marne | Hautes-Alpes | Haute-Saône | Haute-Savoie | Hautes-Pyrénées | Haute-Vienne | Haut-Rhin | Hauts-de-Seine | Hérault | Ile-et-Vilaine | Indre | Indre-et-Loire | Indre-et-Loire | Indre-et-Loire | Isère | Isère | Italie | Jura | Jura | Jura | Landes | Loire | Loire-Atlantique | Loiret | Loir-et-Cher | Lot | Lot-et-Garonne | Lozère | Maine-et-Loire | Manche | Marne | Marne | Marne | Mayenne | Mayenne | Mayenne | Mayotte | Métropole de Lyon | Métropole de Lyon | Métropole de Lyon | Métropole du Grand Nancy | Métropole Européenne de Lille | Métropole Nice Côte d'Azur | Métropole Nice Côte d'Azur | Métropole Rouen Normandie | Métropole Toulon-Provence-Méditerranée | Metz Métropole | Meurthe-et-Moselle | Meuse | Montpellier Méditerranée Métropole | Morbihan | Morbihan | Morbihan | Moselle | Nantes Métropole | Nièvre | Nord | Nord | Oise | Orléans Métropole | Orne | Paris | Pas-de-Calais | Principauté d'Andorre | Principauté de Monaco | Puy-de-Dôme | Pyrénées-Atlantiques | Pyrénées-Orientales | Région Réunion | Rennes Métropole | Réunion | Rhône | Rhône | Royaume-Uni | Saint-Etienne Métropole | SANEF | Saône-et-Loire | SAPN | Sarthe | Savoie | Seine-et-Marne | Seine-et-Marne | Seine-Maritime | Seine-Saint-Denis | SFTRF | SFTRF | Somme | Suisse | Tarn | Tarn-et-Garonne | Territoire de Belfort | Toulouse Métropole | Tours Métropole Val de Loire | Val-de-Marne | Val-d'Oise | Var | Vaucluse | Vaucluse | Vaucluse | Vendée | Vienne | Ville de Paris | Vosges | Yonne | Yvelines

Définition : L'attribut 'Gestionnaire' définit le gestionnaire administratif d'une route. Une route classée est un parcours identifié par un numéro. Toutes les routes classées possèdent un 'Gestionnaire'.

Il existe plusieurs catégories de routes classées pour lesquelles le gestionnaire diffère :

- pour les routes intercommunales, il s'agit du gestionnaire intercommunal de la route au sens administratif (c'est-à-dire le nom de la métropole par exemple) ;
- pour les routes départementales, il s'agit du gestionnaire départemental de la route au sens administratif (c'est-à-dire le nom du département) ;
- pour les routes nationales et les autoroutes non concédées, le gestionnaire correspond à la Direction Interdépartementale des Routes (DIR) dont chaque route dépend ;
- pour les autoroutes concédées, le gestionnaire est la société concessionnaire d'autoroute ;
- les routes codées sur les bretelles des échangeurs identifiés prennent le gestionnaire de la route à laquelle l'échangeur est rattaché.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Spécifications de saisie : Actuellement, seules les routes départementales, intercommunales, nationales et les autoroutes possèdent un gestionnaire.

- Une route départementale ou une route nationale ou une autoroute non concédée peut se prolonger, au-delà de la limite de département, dans le département adjacent, en conservant son numéro et son 'Gestionnaire'.
- Si deux routes départementales différentes portent le même numéro dans le même département, soit elles ont un gestionnaire différent, soit il y a une erreur dans le numéro de la route.
- Gestionnaire=<Sans valeur> signifie que le gestionnaire est inconnu.

Gestionnaire = « ADELAC »

Valeur du champ « Type de route » associée : Autoroute

Gestionnaire = « Ain »

Valeur du champ « Type de route » associée : Départementale

Gestionnaire = « Aisne »

Valeur du champ « Type de route » associée : Départementale

Gestionnaire = « ALBEA »

Valeur du champ « Type de route » associée : Autoroute

Gestionnaire = « ALIAE »

Valeur du champ « Type de route » associée : Autoroute

Gestionnaire = « ALICORNE »

Valeur du champ « Type de route » associée : Autoroute

Gestionnaire = « A'LIENOR »

Valeur du champ « Type de route » associée : Autoroute

Gestionnaire = « ALIS »

Valeur du champ « Type de route » associée : Autoroute

Gestionnaire = « Allemagne »

Gestionnaire = « Allier »

Valeur du champ « Type de route » associée : Départementale

Gestionnaire = « Alpes-de-Haute-Provence »

Valeur du champ « Type de route » associée : Départementale

Gestionnaire = « Alpes-Maritimes »

Valeur du champ « Type de route » associée : Départementale

Gestionnaire = « APRR »

Valeur du champ « Type de route » associée : Autoroute

Gestionnaire = « APRR »

Valeur du champ « Type de route » associée : Nationale

Gestionnaire = « ARCOS »

Valeur du champ « Type de route » associée : Autoroute

Gestionnaire = « ARCOUR »

Valeur du champ « Type de route » associée : Autoroute

Gestionnaire = « Ardèche »

Valeur du champ « Type de route » associée : Départementale

Gestionnaire = « Ardennes »

Valeur du champ « Type de route » associée : Voie verte

Gestionnaire = « Ardennes »

Valeur du champ « Type de route » associée : Itinéraire cyclable

Gestionnaire = « Ardennes »

Valeur du champ « Type de route » associée : Départementale

Gestionnaire = « AREA »

Valeur du champ « Type de route » associée : Autoroute

Gestionnaire = « Ariège »

Valeur du champ « Type de route » associée : Voie verte

Gestionnaire = « Ariège »

Valeur du champ « Type de route » associée : Départementale

Gestionnaire = « ASF »

Valeur du champ « Type de route » associée : Nationale

Gestionnaire = « ASF »

Valeur du champ « Type de route » associée : Autoroute

Gestionnaire = « ATB »

Valeur du champ « Type de route » associée : Nationale

Gestionnaire = « ATLANDES »

Valeur du champ « Type de route » associée : Autoroute

Gestionnaire = « ATMB »

Valeur du champ « Type de route » associée : Autoroute

Gestionnaire = « ATMB »

Valeur du champ « Type de route » associée : Nationale

Gestionnaire = « Aube »

Valeur du champ « Type de route » associée : Départementale

Gestionnaire = « Aude »

Valeur du champ « Type de route » associée : Départementale

Gestionnaire = « Aveyron »

Valeur du champ « Type de route » associée : Départementale

Gestionnaire = « Bas-Rhin »

Valeur du champ « Type de route » associée : Itinéraire cyclable

Gestionnaire = « Bas-Rhin »

Valeur du champ « Type de route » associée : Départementale

Gestionnaire = « Bas-Rhin »

Valeur du champ « Type de route » associée : Voie verte

Gestionnaire = « Belgique »

Gestionnaire = « Bordeaux Métropole »

Valeur du champ « Type de route » associée : Route intercommunale

Gestionnaire = « Bouches-du-Rhône »

Valeur du champ « Type de route » associée : Départementale

Gestionnaire = « Brésil »

Gestionnaire = « Brest Métropole »

Valeur du champ « Type de route » associée : Route intercommunale

Gestionnaire = « Calvados »

Valeur du champ « Type de route » associée : Départementale

Gestionnaire = « Cantal »

Valeur du champ « Type de route » associée : Départementale

Gestionnaire = « CCI du Havre »

Valeur du champ « Type de route » associée : Nationale

Gestionnaire = « CEVM »

Valeur du champ « Type de route » associée : Autoroute

Gestionnaire = « Charente »

Valeur du champ « Type de route » associée : Départementale

Gestionnaire = « Charente-Maritime »

Valeur du champ « Type de route » associée : Départementale

Gestionnaire = « Cher »

Valeur du champ « Type de route » associée : Départementale

Gestionnaire = « Clermont Auvergne Métropole »

Valeur du champ « Type de route » associée : Route intercommunale

Gestionnaire = « COFIROUTE »

Valeur du champ « Type de route » associée : Autoroute

Gestionnaire = « Collectivité de Corse »

Valeur du champ « Type de route » associée : Nationale

Gestionnaire = « Collectivité de Corse »

Gestionnaire = « Collectivité de Corse »

Valeur du champ « Type de route » associée : Départementale

Gestionnaire = « Collectivité européenne d'Alsace »

Valeur du champ « Type de route » associée : Nationale

Gestionnaire = « Collectivité européenne d'Alsace »

Valeur du champ « Type de route » associée : Autoroute

Gestionnaire = « Collectivité européenne d'Alsace »

Valeur du champ « Type de route » associée : Route intercommunale

Gestionnaire = « Collectivité européenne d'Alsace »

Valeur du champ « Type de route » associée : Départementale

Gestionnaire = « Collectivité territoriale de Martinique »

Valeur du champ « Type de route » associée : Autoroute

Gestionnaire = « Collectivité territoriale de Martinique »

Valeur du champ « Type de route » associée : Nationale

Gestionnaire = « Collectivité territoriale de Martinique »

Valeur du champ « Type de route » associée : Départementale

Gestionnaire = « Corrèze »

Valeur du champ « Type de route » associée : Départementale

Gestionnaire = « Corse-du-Sud »

Valeur du champ « Type de route » associée : Départementale

Gestionnaire = « Côte-d'Or »

Valeur du champ « Type de route » associée : Départementale

Gestionnaire = « Côtes-d'Armor »

Valeur du champ « Type de route » associée : Départementale

Gestionnaire = « Creuse »

Valeur du champ « Type de route » associée : Départementale

Gestionnaire = « DEAL Guyane »

Valeur du champ « Type de route » associée : Nationale

Gestionnaire = « DEAL Mayotte »

Valeur du champ « Type de route » associée : Nationale

Gestionnaire = « Deux-Sèvres »

Valeur du champ « Type de route » associée : Départementale

Gestionnaire = « Dijon Métropole »

Valeur du champ « Type de route » associée : Route intercommunale

Gestionnaire = « DIR Atlantique »

Valeur du champ « Type de route » associée : Autoroute

Gestionnaire = « DIR Atlantique »

Valeur du champ « Type de route » associée : Nationale

Gestionnaire = « DIR Centre Est »

Valeur du champ « Type de route » associée : Autoroute

Gestionnaire = « DIR Centre Est »

Valeur du champ « Type de route » associée : Nationale

Gestionnaire = « DIR Centre Ouest »

Valeur du champ « Type de route » associée : Autoroute

Gestionnaire = « DIR Centre Ouest »

Valeur du champ « Type de route » associée : Nationale

Gestionnaire = « DIR Est »

Valeur du champ « Type de route » associée : Autoroute

Gestionnaire = « DIR Est »

Valeur du champ « Type de route » associée : Nationale

Gestionnaire = « DIR Île-de-France »

Valeur du champ « Type de route » associée : Nationale

Gestionnaire = « DIR Île-de-France »

Valeur du champ « Type de route » associée : Autoroute

Gestionnaire = « DIR Massif Central »

Valeur du champ « Type de route » associée : Nationale

Gestionnaire = « DIR Massif Central »

Valeur du champ « Type de route » associée : Autoroute

Gestionnaire = « DIR Méditerranée »

Valeur du champ « Type de route » associée : Nationale

Gestionnaire = « DIR Méditerranée »

Valeur du champ « Type de route » associée : Départementale

Gestionnaire = « DIR Méditerranée »

Valeur du champ « Type de route » associée : Autoroute

Gestionnaire = « DIR Nord »

Valeur du champ « Type de route » associée : Nationale

Gestionnaire = « DIR Nord »

Valeur du champ « Type de route » associée : Autoroute

Gestionnaire = « DIR Nord Ouest »

Valeur du champ « Type de route » associée : Nationale

Gestionnaire = « DIR Nord Ouest »

Valeur du champ « Type de route » associée : Autoroute

Gestionnaire = « DIR Ouest »

Valeur du champ « Type de route » associée : Autoroute

Gestionnaire = « DIR Ouest »

Valeur du champ « Type de route » associée : Nationale

Gestionnaire = « DIR Sud Ouest »

Valeur du champ « Type de route » associée : Autoroute

Gestionnaire = « DIR Sud Ouest »

Valeur du champ « Type de route » associée : Nationale

Gestionnaire = « Dordogne »

Valeur du champ « Type de route » associée : Départementale

Gestionnaire = « Doubs »

Valeur du champ « Type de route » associée : Départementale

Gestionnaire = « Drôme »

Valeur du champ « Type de route » associée : Départementale

Gestionnaire = « Drôme »

Valeur du champ « Type de route » associée : Voie verte

Gestionnaire = « DTAM Saint-Pierre-et-Miquelon »

Valeur du champ « Type de route » associée : Nationale

Gestionnaire = « ESCOTA »

Valeur du champ « Type de route » associée : Autoroute

Gestionnaire = « Espagne »

Gestionnaire = « Essonne »

Valeur du champ « Type de route » associée : Départementale

Gestionnaire = « Essonne »

Valeur du champ « Type de route » associée : Nationale

Gestionnaire = « Eure »

Valeur du champ « Type de route » associée : Départementale

Gestionnaire = « Eure-et-Loir »

Valeur du champ « Type de route » associée : Départementale

Gestionnaire = « Eurométropole de Strasbourg »

Valeur du champ « Type de route » associée : Voie verte

Gestionnaire = « Eurométropole de Strasbourg »

Valeur du champ « Type de route » associée : Route intercommunale

Gestionnaire = « Eurométropole de Strasbourg »

Valeur du champ « Type de route » associée : Itinéraire cyclable

Gestionnaire = « Finistère »

Valeur du champ « Type de route » associée : Départementale

Gestionnaire = « Finistère »

Valeur du champ « Type de route » associée : Itinéraire cyclable

Gestionnaire = « Finistère »

Valeur du champ « Type de route » associée : Voie verte

Gestionnaire = « Gard »

Valeur du champ « Type de route » associée : Itinéraire cyclable

Gestionnaire = « Gard »

Valeur du champ « Type de route » associée : Départementale

Gestionnaire = « Gard »

Valeur du champ « Type de route » associée : Voie verte

Gestionnaire = « Gers »

Valeur du champ « Type de route » associée : Départementale

Gestionnaire = « Gironde »

Valeur du champ « Type de route » associée : Départementale

Gestionnaire = « GPMM »

Valeur du champ « Type de route » associée : Nationale

Gestionnaire = « Grenoble Alpes Métropole »

Valeur du champ « Type de route » associée : Voie verte

Gestionnaire = « Grenoble Alpes Métropole »

Valeur du champ « Type de route » associée : Itinéraire cyclable

Gestionnaire = « Grenoble Alpes Métropole »

Valeur du champ « Type de route » associée : Route intercommunale

Gestionnaire = « Guadeloupe »

Valeur du champ « Type de route » associée : Départementale

Gestionnaire = « Guyane »

Valeur du champ « Type de route » associée : Départementale

Gestionnaire = « Haute-Corse »

Valeur du champ « Type de route » associée : Départementale

Gestionnaire = « Haute-Garonne »

Valeur du champ « Type de route » associée : Départementale

Gestionnaire = « Haute-Loire »

Valeur du champ « Type de route » associée : Départementale

Gestionnaire = « Haute-Marne »

Valeur du champ « Type de route » associée : Départementale

Gestionnaire = « Hautes-Alpes »

Valeur du champ « Type de route » associée : Départementale

Gestionnaire = « Haute-Saône »

Valeur du champ « Type de route » associée : Départementale

Gestionnaire = « Haute-Savoie »

Valeur du champ « Type de route » associée : Départementale

Gestionnaire = « Hautes-Pyrénées »

Valeur du champ « Type de route » associée : Départementale

Gestionnaire = « Haute-Vienne »

Valeur du champ « Type de route » associée : Départementale

Gestionnaire = « Haut-Rhin »

Valeur du champ « Type de route » associée : Départementale

Gestionnaire = « Hauts-de-Seine »

Valeur du champ « Type de route » associée : Départementale

Gestionnaire = « Hérault »

Valeur du champ « Type de route » associée : Départementale

Gestionnaire = « Ille-et-Vilaine »

Valeur du champ « Type de route » associée : Départementale

Gestionnaire = « Indre »

Valeur du champ « Type de route » associée : Départementale

Gestionnaire = « Indre-et-Loire »

Valeur du champ « Type de route » associée : Itinéraire cyclable

Gestionnaire = « Indre-et-Loire »

Valeur du champ « Type de route » associée : Voie verte

Gestionnaire = « Indre-et-Loire »

Valeur du champ « Type de route » associée : Départementale

Gestionnaire = « Isère »

Valeur du champ « Type de route » associée : Départementale

Gestionnaire = « Isère »

Valeur du champ « Type de route » associée : Voie verte

Gestionnaire = « Isère »

Valeur du champ « Type de route » associée : Itinéraire cyclable

Gestionnaire = « Italie »

Gestionnaire = « Jura »

Valeur du champ « Type de route » associée : Départementale

Gestionnaire = « Jura »

Valeur du champ « Type de route » associée : Voie verte

Gestionnaire = « Jura »

Valeur du champ « Type de route » associée : Itinéraire cyclable

Gestionnaire = « Landes »

Valeur du champ « Type de route » associée : Départementale

Gestionnaire = « Loire »

Valeur du champ « Type de route » associée : Départementale

Gestionnaire = « Loire-Atlantique »

Valeur du champ « Type de route » associée : Départementale

Gestionnaire = « Loiret »

Valeur du champ « Type de route » associée : Départementale

Gestionnaire = « Loir-et-Cher »

Valeur du champ « Type de route » associée : Départementale

Gestionnaire = « Lot »

Valeur du champ « Type de route » associée : Départementale

Gestionnaire = « Lot-et-Garonne »

Valeur du champ « Type de route » associée : Départementale

Gestionnaire = « Lozère »

Valeur du champ « Type de route » associée : Départementale

Gestionnaire = « Maine-et-Loire »

Valeur du champ « Type de route » associée : Départementale

Gestionnaire = « Manche »

Valeur du champ « Type de route » associée : Départementale

Gestionnaire = « Marne »

Valeur du champ « Type de route » associée : Départementale

Gestionnaire = « Marne »

Valeur du champ « Type de route » associée : Itinéraire cyclable

Gestionnaire = « Marne »

Valeur du champ « Type de route » associée : Voie verte

Gestionnaire = « Mayenne »

Valeur du champ « Type de route » associée : Départementale

Gestionnaire = « Mayenne »

Valeur du champ « Type de route » associée : Itinéraire cyclable

Gestionnaire = « Mayenne »

Valeur du champ « Type de route » associée : Voie verte

Gestionnaire = « Mayotte »

Valeur du champ « Type de route » associée : Départementale

Gestionnaire = « Métropole de Lyon »

Valeur du champ « Type de route » associée : Départementale

Gestionnaire = « Métropole de Lyon »

Valeur du champ « Type de route » associée : Route intercommunale

Gestionnaire = « Métropole de Lyon »

Valeur du champ « Type de route » associée : Autoroute

Gestionnaire = « Métropole du Grand Nancy »

Valeur du champ « Type de route » associée : Route intercommunale

Gestionnaire = « Métropole Européenne de Lille »

Valeur du champ « Type de route » associée : Route intercommunale

Gestionnaire = « Métropole Nice Côte d'Azur »

Valeur du champ « Type de route » associée : Départementale

Gestionnaire = « Métropole Nice Côte d'Azur »

Valeur du champ « Type de route » associée : Route intercommunale

Gestionnaire = « Métropole Rouen Normandie »

Valeur du champ « Type de route » associée : Route intercommunale

Gestionnaire = « Métropole Toulon-Provence-Méditerranée »

Valeur du champ « Type de route » associée : Route intercommunale

Gestionnaire = « Metz Métropole »

Valeur du champ « Type de route » associée : Route intercommunale

Gestionnaire = « Meurthe-et-Moselle »

Valeur du champ « Type de route » associée : Départementale

Gestionnaire = « Meuse »

Valeur du champ « Type de route » associée : Départementale

Gestionnaire = « Montpellier Méditerranée Métropole »

Valeur du champ « Type de route » associée : Route intercommunale

Gestionnaire = « Morbihan »

Valeur du champ « Type de route » associée : Voie verte

Gestionnaire = « Morbihan »

Valeur du champ « Type de route » associée : Itinéraire cyclable

Gestionnaire = « Morbihan »

Valeur du champ « Type de route » associée : Départementale

Gestionnaire = « Moselle »

Valeur du champ « Type de route » associée : Départementale

Gestionnaire = « Nantes Métropole »

Valeur du champ « Type de route » associée : Route intercommunale

Gestionnaire = « Nièvre »

Valeur du champ « Type de route » associée : Départementale

Gestionnaire = « Nord »

Valeur du champ « Type de route » associée : Itinéraire cyclable

Gestionnaire = « Nord »

Valeur du champ « Type de route » associée : Départementale

Gestionnaire = « Oise »

Valeur du champ « Type de route » associée : Départementale

Gestionnaire = « Orléans Métropole »

Valeur du champ « Type de route » associée : Route intercommunale

Gestionnaire = « Orne »

Valeur du champ « Type de route » associée : Départementale

Gestionnaire = « Paris »

Valeur du champ « Type de route » associée : Départementale

Gestionnaire = « Pas-de-Calais »

Valeur du champ « Type de route » associée : Départementale

Gestionnaire = « Principauté d'Andorre »

Gestionnaire = « Principauté de Monaco »

Gestionnaire = « Puy-de-Dôme »

Valeur du champ « Type de route » associée : Départementale

Gestionnaire = « Pyrénées-Atlantiques »

Valeur du champ « Type de route » associée : Départementale

Gestionnaire = « Pyrénées-Orientales »

Valeur du champ « Type de route » associée : Départementale

Gestionnaire = « Région Réunion »

Valeur du champ « Type de route » associée : Nationale

Gestionnaire = « Rennes Métropole »

Valeur du champ « Type de route » associée : Route intercommunale

Gestionnaire = « Réunion »

Valeur du champ « Type de route » associée : Départementale

Gestionnaire = « Rhône »

Valeur du champ « Type de route » associée : Départementale

Gestionnaire = « Rhône »

Valeur du champ « Type de route » associée : Voie verte

Gestionnaire = « Royaume-Uni »

Gestionnaire = « Saint-Etienne Métropole »

Valeur du champ « Type de route » associée : Route intercommunale

Gestionnaire = « SANEF »

Valeur du champ « Type de route » associée : Autoroute

Gestionnaire = « Saône-et-Loire »

Valeur du champ « Type de route » associée : Départementale

Gestionnaire = « SAPN »

Valeur du champ « Type de route » associée : Autoroute

Gestionnaire = « Sarthe »

Valeur du champ « Type de route » associée : Départementale

Gestionnaire = « Savoie »

Valeur du champ « Type de route » associée : Départementale

Gestionnaire = « Seine-et-Marne »

Valeur du champ « Type de route » associée : Nationale

Gestionnaire = « Seine-et-Marne »

Valeur du champ « Type de route » associée : Départementale

Gestionnaire = « Seine-Maritime »

Valeur du champ « Type de route » associée : Départementale

Gestionnaire = « Seine-Saint-Denis »

Valeur du champ « Type de route » associée : Départementale

Gestionnaire = « SFTRF »

Valeur du champ « Type de route » associée : Autoroute

Gestionnaire = « SFTRF »

Valeur du champ « Type de route » associée : Nationale

Gestionnaire = « Somme »

Valeur du champ « Type de route » associée : Départementale

Gestionnaire = « Suisse »

Gestionnaire = « Tarn »

Valeur du champ « Type de route » associée : Départementale

Gestionnaire = « Tarn-et-Garonne »

Valeur du champ « Type de route » associée : Départementale

Gestionnaire = « Territoire de Belfort »

Valeur du champ « Type de route » associée : Départementale

Gestionnaire = « Toulouse Métropole »

Valeur du champ « Type de route » associée : Route intercommunale

Gestionnaire = « Tours Métropole Val de Loire »

Valeur du champ « Type de route » associée : Route intercommunale

Gestionnaire = « Val-de-Marne »

Valeur du champ « Type de route » associée : Départementale

Gestionnaire = « Val-d'Oise »

Valeur du champ « Type de route » associée : Départementale

Gestionnaire = « Var »

Valeur du champ « Type de route » associée : Départementale

Gestionnaire = « Vaucluse »

Valeur du champ « Type de route » associée : Itinéraire cyclable

Gestionnaire = « **Vaucluse** »

Valeur du champ « Type de route » associée : Voie verte

Gestionnaire = « **Vaucluse** »

Valeur du champ « Type de route » associée : Départementale

Gestionnaire = « **Vendée** »

Valeur du champ « Type de route » associée : Départementale

Gestionnaire = « **Vienne** »

Valeur du champ « Type de route » associée : Départementale

Gestionnaire = « **Ville de Paris** »

Valeur du champ « Type de route » associée : Départementale

Gestionnaire = « **Vosges** »

Valeur du champ « Type de route » associée : Départementale

Gestionnaire = « **Yonne** »

Valeur du champ « Type de route » associée : Départementale

Gestionnaire = « **Yvelines** »

Valeur du champ « Type de route » associée : Départementale

13.11 Section de points de repère

Attributs : *Cleabs* | Identifiant de section | Numéro de route | Gestionnaire | Lien vers route nommée | Code INSEE du département | Côté | *Sources* | *Date de confirmation* | *Date de création* | *Date de modification* | Géométrie

Les attributs communs à plusieurs thèmes (en italique) ne sont pas décrits dans ce paragraphe (voir 5. Attributs communs à plusieurs thèmes).

Type de géométrie : Ligne 2D

Nom PostgreSQL : section_de_points_de_repere

Définition : Portion de route continue portant le même numéro. Les points de repères sont reliés à une section. Chaque section porte un PR de début de section (DS) et un PR de fin de section.

Source de la mise à jour : Les sections sont calculées à partir des PR projetés sur la table Tronçon de route, et des filaires routiers des gestionnaires.

Identifiant de section

Format PostgreSQL	Format Shapefile
identifiant_de_section	ID_SECTION
	Longueur maximale : 24

Type : Texte

Définition : Identifiant de la section.

Spécifications de saisie : L'identifiant de section est calculé en concaténant un identifiant du gestionnaire (dgitm, code INSEE d'un département, SIREN d'une métropole, etc...) avec le numéro de route, le coté, et un incrément.

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Numéro de route

Format PostgreSQL	Format Shapefile
numero_de_route	NUM_ROUTE
	Longueur maximale : 16

Type : Texte

Définition : Numéro de la route classée à laquelle la section est associée.

Spécifications de saisie : Exemples : D24E, N7.
Voir les spécifications de saisie de la classe Route numérotée ou nommée.

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Côté

Format PostgreSQL	Format Shapefile
cote	COTE
	Longueur maximale : 1

Type : Liste

Valeurs possibles : D | G | U

Définition : Côté de la route où se situe la section par rapport au sens des PR croissants.

Spécifications de saisie : Lorsque la valeur n'est pas fournie par le gestionnaire, le champ est par défaut à 'U'.

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Côté = « D »

Côté = « G »

Côté = « U »

Géométrie

Type : Ligne 2D

13.12 Toponymie transport

Attributs : Géométrie | *Cleabs de l'objet* | *Classe de l'objet* | *Nature de l'objet* | *Graphie du toponyme* | *Source du toponyme* | *Statut du toponyme* | *Date du toponyme* | *Langue du toponyme*

Les attributs communs à plusieurs thèmes (en italique) ne sont pas décrits dans ce paragraphe (voir 5. Attributs communs à plusieurs thèmes).

Type de géométrie : Point 2D

Nom PostgreSQL : toponymie_transport

Géométrie

Type : Point 2D

13.13 Transport par câble

Attributs : *Cleabs* | *Nature* | *Toponyme* | *Statut du toponyme* | *Importance* | *Etat de l'objet transport* | *Date de création* | *Date de modification* | *Date d'apparition* | *Date de confirmation* | *Sources* | *Identifiants sources* | *Méthode d'acquisition planimétrique* | *Précision planimétrique* | *Méthode d'acquisition altimétrique* | *Précision altimétrique* | Géométrie

Les attributs communs à plusieurs thèmes (en italique) ne sont pas décrits dans ce paragraphe (voir 5. Attributs communs à plusieurs thèmes).

Type de géométrie : Ligne 3D

Nom PostgreSQL : transport_par_cable

Définition : Moyen de transport constitué d'un ou de plusieurs câbles porteurs.

Sélection : Tous les lignes de transport par câble de **plus de 100 m de long** sont saisies, exception faite des installations sommaires (pour lesquelles il n'y a pas de pylône) servant uniquement à transporter du matériel (exemple : câble à foin).

Sont saisis :

- les remontées ouvertes au public : en hiver et en été ou seulement en hiver ou seulement en été,
- les installations privées : téléphérique à usage industriel (accès à un chantier d'altitude, à un observatoire, à un barrage, à une mine) ou les câbles transporteurs réservés à l'usage agricole, industriel ou à l'approvisionnement des refuges,
- les téléphériques désaffectés.

Toponyme : Toutes les télécabines, téléphériques, télésièges ou téléskis possèdent un toponyme porté par l'objet (champ <Toponymie détaillée>). Il est possible de saisir les gares aménagées (départ, intermédiaire, arrivée) des téléphériques avec l'objet Equipement de transport de Nature="Gare Téléphérique". Cet objet doit être positionné sur le Bâtiment de la gare ou sur le Transport par câble.

Nature

Format PostgreSQL	Format Shapefile
nature	NATURE
	Longueur maximale : 29

Type : Liste

Valeurs possibles : Autre remontée mécanique | Câble transporteur | Télécabine, téléphérique | Télésiège | Télési

Définition : Attribut permettant de distinguer différents types de transport par câble.

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Nature = « Autre remontée mécanique »

Définition : Autre remontée mécanique non listée dans les autres valeurs de 'Nature'.

Regroupement : Fil-neige | Tapis neige couvert | Tyrolienne géante | Télécorde

Nature = « Câble transporteur »

Définition : Moyen de transport constitué d'un ou de plusieurs câbles porteurs, servant à assurer le transport de matériel ou de matériaux.

Regroupement : Télébenne à matériaux | Câble transporteur

Sélection : Les installations sommaires, pour lesquelles il n'y a pas de pylône et servant uniquement à transporter du matériel ne sont pas retenues (exemple : câble à foin).

Nature = « Télécabine, téléphérique »

Définition : Moyen de transport constitué d'un ou de plusieurs câbles porteurs et servant à assurer le transport de passagers en cabine fermée.

Regroupement : Télécabine | Téléphérique

Sélection : Pas de restriction.

Nature = « Télésiège »

Définition : Remontée mécanique équipée de sièges suspendus à intervalles réguliers à un câble aérien et servant au transport de passagers.

Regroupement : Télésiège | Télémix | Télécombi

Nature = « Télési »

Définition : Appareil servant à remorquer les skieurs à contre-pente au moyen d'une perche à laquelle ils se maintiennent.

Regroupement : Télési | Remonte-pente

Importance

Format PostgreSQL	Format Shapefile
importance	IMPORTANCE
	Longueur maximale : 1

Type : Liste

Valeurs possibles : 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6

Définition : Attribut permettant de hiérarchiser les objets d'une classe en fonction de leur importance ou notoriété relative.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.
Cet attribut n'est pas fiable sur cette classe.
Son usage n'est pas recommandé.

Importance = « 1 »

Définition : L'objet a une importance ou un rayonnement national, justifiant de le représenter aux échelles de l'ordre du 1 : 1 000 000.

Importance = « 2 »

Définition : L'objet a une importance ou un rayonnement régional, justifiant de le représenter aux échelles de l'ordre du 1 : 250 000.

Importance = « 3 »

Définition : L'objet a une importance ou un rayonnement départemental, justifiant de le représenter aux échelles de l'ordre du 1 : 100 000.

Importance = « 4 »

Définition : L'objet a une importance ou un rayonnement intercommunal ou cantonal, justifiant de le représenter aux échelles de l'ordre du 1 : 50 000.

Importance = « 5 »

Définition : L'objet a une importance ou un rayonnement communal, justifiant de le représenter aux échelles de l'ordre du 1 : 25 000.

Importance = « 6 »

Définition : Valeur par défaut. L'objet a une importance ou un rayonnement local, justifiant de le représenter aux échelles de l'ordre du 1 : 5 000.

Type : Ligne 3D

13.14 Tronçon de route

Attributs : *Cleabs* | Nature | Nom collaboratif gauche | Nom collaboratif droite | Importance | *Fictif* | Position par rapport au sol | *Etat de l'objet* | *Date de création* | *Date de modification* | *Date d'apparition* | *Date de confirmation* | *Sources* | *Identifiants sources* | *Méthode d'acquisition planimétrique* | *Précision planimétrique* | *Méthode d'acquisition altimétrique* | *Précision altimétrique* | Nombre de voies | Largeur de chaussée | Itinéraire vert | Privé | Sens de circulation | Réserve aux bus | Urbain | Vitesse moyenne VL | Accès véhicule léger | Accès piéton | Période de fermeture | Nature de la restriction | Restriction de hauteur | Restriction de poids total | Restriction de poids par essieu | Restriction de largeur | Restriction de longueur | Matières dangereuses interdites | Borne début gauche | Borne début droite | Borne fin gauche | Borne fin droite | INSEE commune gauche | INSEE commune droite | Alias gauche | Alias droit | Date de mise en service | Liens vers route nommée | Liens vers itinéraire autre | CPX_Numéro | CPX_Numéro route européenne | CPX_Classement administratif | CPX_Gestionnaire | CPX_Toponyme route nommée | CPX_Toponyme itinéraire cyclable | CPX_Toponyme voie verte | CPX_Nature itinéraire autre | CPX_Toponyme itinéraire autre | Géométrie | Délestage | Source voie BAN gauche | Source voie BAN droite | Nom voie BAN gauche | Nom voie BAN droite | Lieux-dits BAN gauche | Lieux-dits BAN droite | Identifiant voie BAN gauche | Identifiant voie BAN droite | Sens aménagement cyclable gauche | Sens aménagement cyclable droit | Aménagement cyclable gauche | Aménagement cyclable droit | Aire de retournement DFCI | Gabarit DFCI | Impasse DFCI | Nature détaillée DFCI | Ouvrage d'art limitant DFCI | Pente maximale DFCI | Piste DFCI | Piste DFCI débroussaillée | Piste DFCI fossés | Sens de circulation DFCI | Tout terrain DFCI | Vitesse moyenne DFCI | Zone de croisement DFCI | Catégorie DFCI

Les attributs communs à plusieurs thèmes (en italique) ne sont pas décrits dans ce paragraphe (voir 5. Attributs communs à plusieurs thèmes).

Type de géométrie : Ligne 3D

Nom PostgreSQL : troncon_de_route

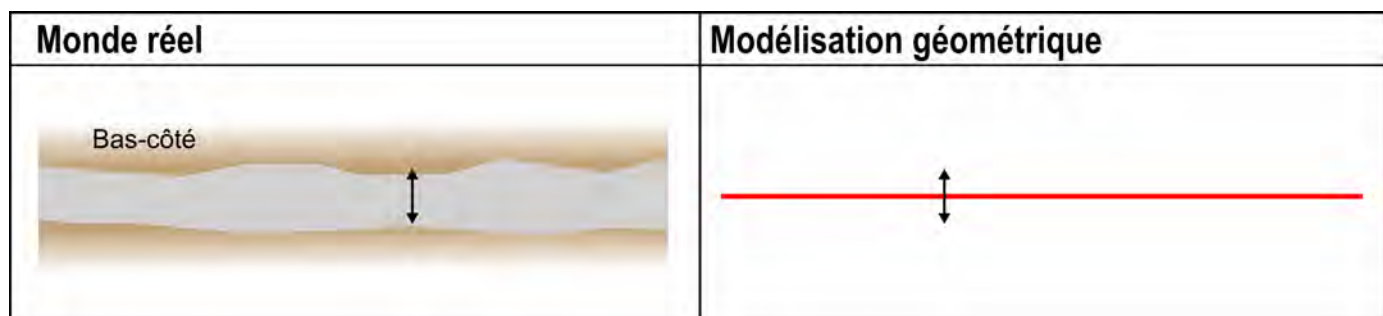
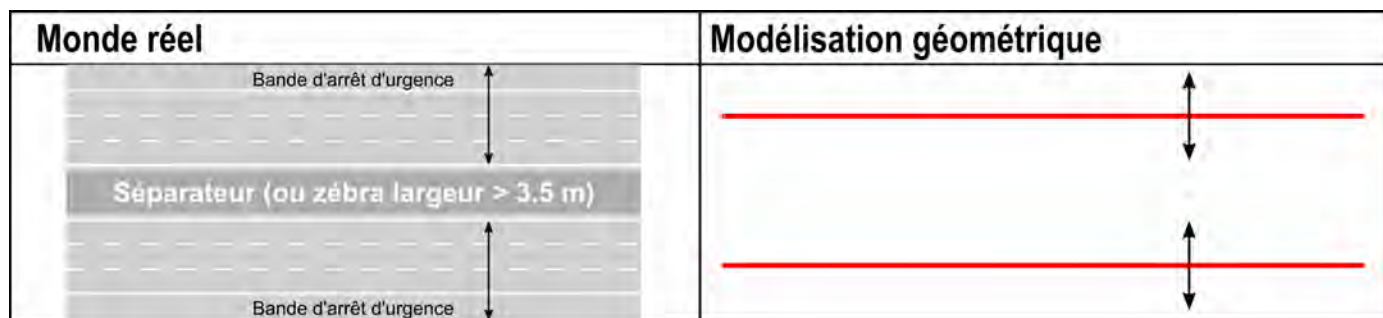
Définition : Portion de voie de communication destinée aux automobiles, aux piétons, aux cycles ou aux animaux, homogène pour l'ensemble des attributs et des relations qui la concernent.

Sélection : Toutes les voies de communication destinées aux automobiles, aux piétons, aux cycles ou aux animaux, revêtues ou non revêtues sont incluses. Les voies publiques et privées ne sont distinguées d'aucune façon. Voir les différentes valeurs de l'attribut 'Nature'.

Modélisation géométrique des tronçons routiers : La **modélisation** d'un tronçon routier se fait à l'axe de la **chaussée** (deux objets sont le plus souvent saisis pour les routes à chaussées séparées) et au sol.

Pour les routes à chaussées séparées, les lignes saisies représentent l'axe de chaque chaussée, bande d'arrêt d'urgence incluse.

Se reporter aux exemples qui suivent :



Modélisation géométrique : A l'axe, au sol.

Modélisation d'un séparateur modifiant la largeur de route : Si présence d'un séparateur ou d'un zébra augmente la largeur totale de la route de plus de 50% ou si le zébra est strictement supérieur à la largeur d'une voie, chaque chaussée est représentée séparément.

<p>Monde réel</p>	
<p>Modélisation géométrique</p>	

Modélisation d'un séparateur sur une route de largeur constante : Si la présence ou non du séparateur ou d'un zébra ne modifie pas la largeur totale de la route, tous les changements pour des distances supérieures à 400 m environ sont pris en compte. Dans ce cas, le zébra doit avoir **une largeur supérieure à 3,5 m**.

Dans certains cas, si le dédoublement des chaussées facilite la lecture de la logique de circulation, les chaussées sont dédoublées, même si la longueur du séparateur est inférieure à 400 m.

<p>Monde réel</p>	
<p>Modélisation géométrique</p>	

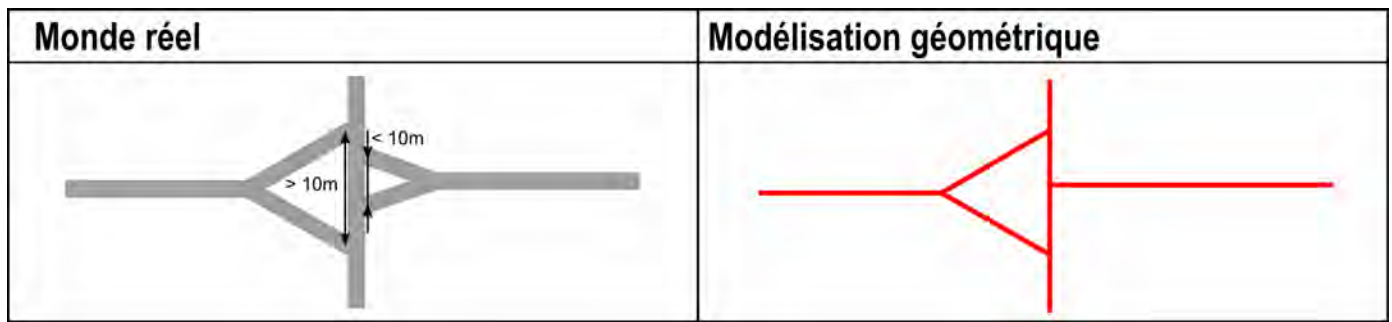
Modélisation d'un grand carrefour : Un grand carrefour représenté par un objet de classe Equipement de transport de Nature="Carrefour" est toujours doublé d'objets de classe Tronçon de route et d'attribut Fictif="Vrai".

<p>Monde réel</p>	<p>Modélisation géométrique</p>
--------------------------	--

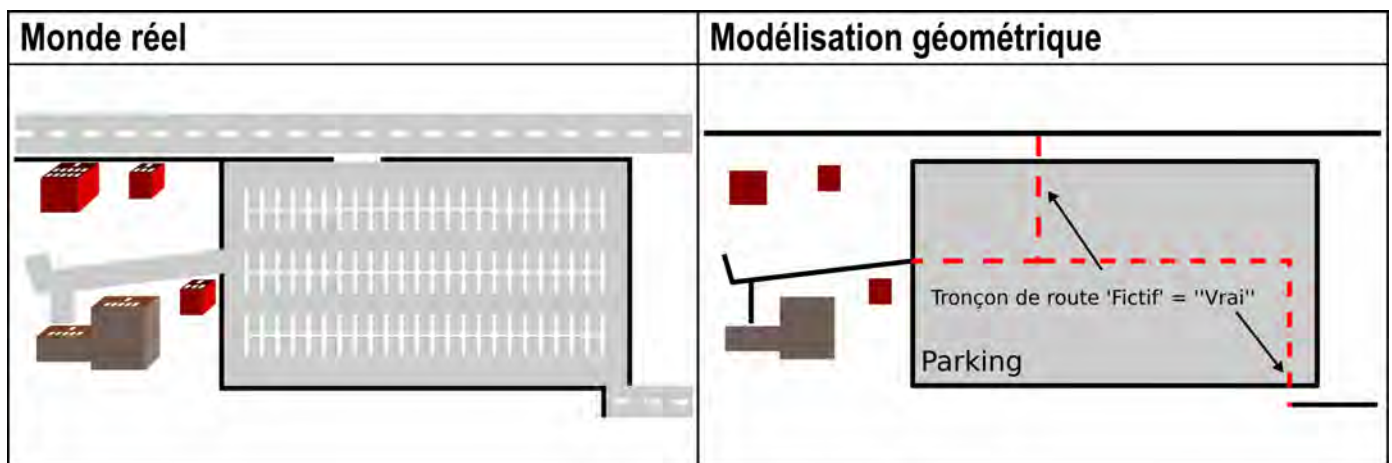
Les règles de saisie pour la mise à jour sont simplifiées : on saisit un tronçon d'attribut Fictif="Faux" quelle que soit la longueur de raccordement au tronçon de route circulaire qui lui, reste à Fictif="Vrai".

<p>Monde réel</p>	<p>Modélisation géométrique</p>
--------------------------	--

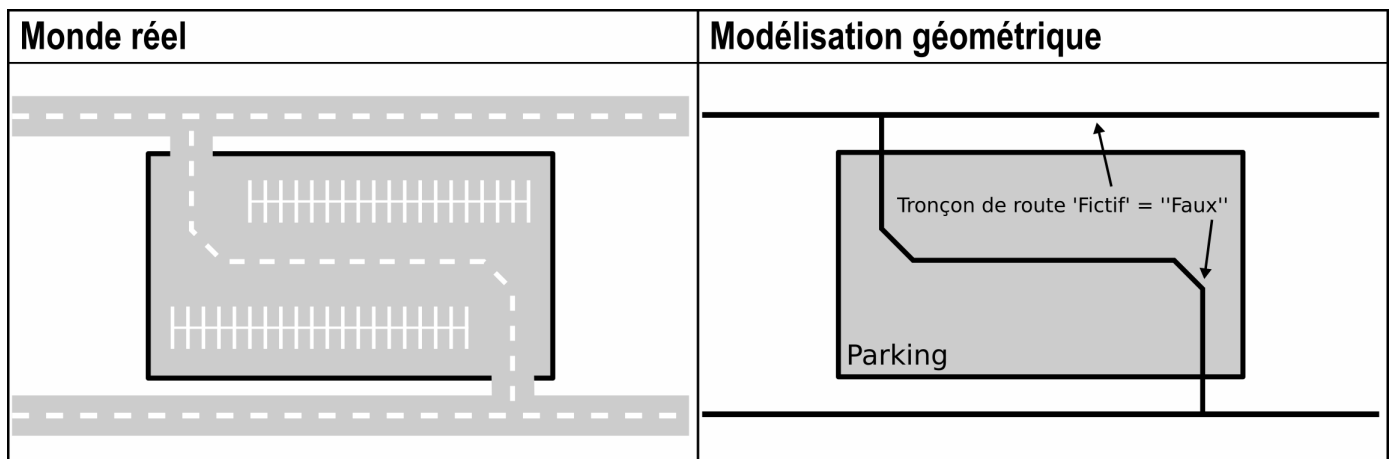
Modélisation d'un carrefour avec îlot directionnel : Lorsqu'il existe un îlot directionnel de petite taille (<10 m de large d'axe à axe), la route est généralisée (1 seul axe).



Axe fictif dans les parkings : Lorsqu'un parking peut servir de liaison entre différentes routes, mais sans posséder un réseau d'allées matérialisées au sol et dont aucune allée ne prédomine, on saisit un tronçon de route d'attribut 'Fictif="Vrai"'.


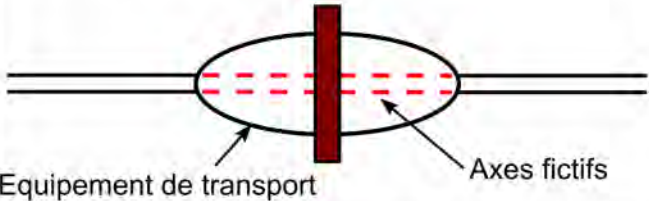


Modélisation d'un parking traversé par une route matérialisée au sol ou par une allée principale se dégageant nettement : on saisit des tronçons de route avec un attribut 'Fictif="Faux"'.

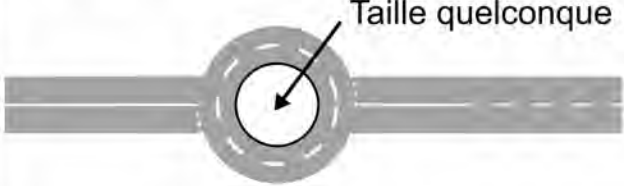
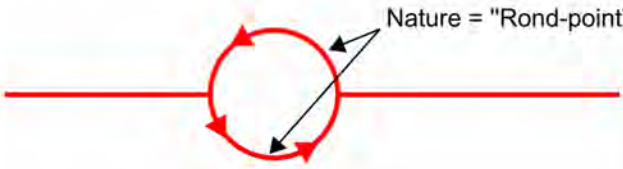
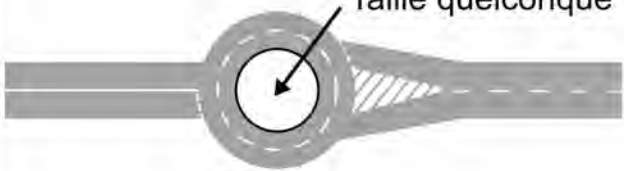
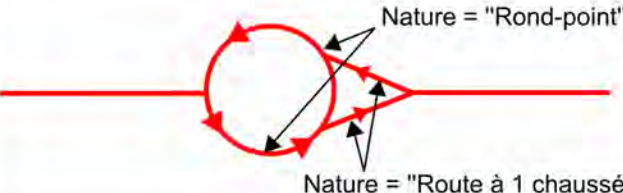


Les axes fictifs sont découpés à l'intersection avec l'Equipement de transport de Nature="Parking".

Axe fictif dans les aires de péage : Les axes fictifs sont découpés à l'intersection avec l'Equipement de transport de Nature="Péage".


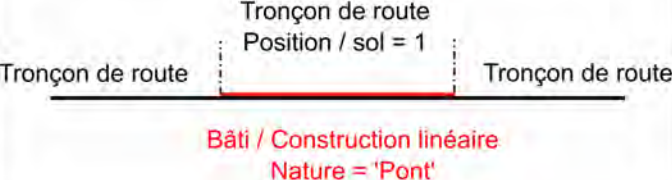
Monde réel	Modélisation géométrique
	

Modélisation d'un rond-point : La ligne modélisant la chaussée au niveau d'un rond-point construit fait toujours le tour de ce dernier.


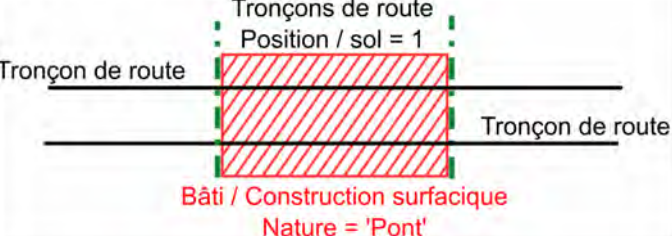
Monde réel	Modélisation géométrique
	
	

Modélisation d'un passage sur pont : La continuité d'un tronçon de route est toujours assurée. Un objet de la classe Construction linéaire de Nature="Pont" est saisi en partage de primitive de la route. Dans le cas où la saisie d'un pont surfacique est nécessaire, l'objet linéaire de Nature="Pont" n'est pas saisi.

- Cas 1 : route sur un pont linéaire. Quelle que soit la valeur du champ 'Nature' sauf "Escalier".

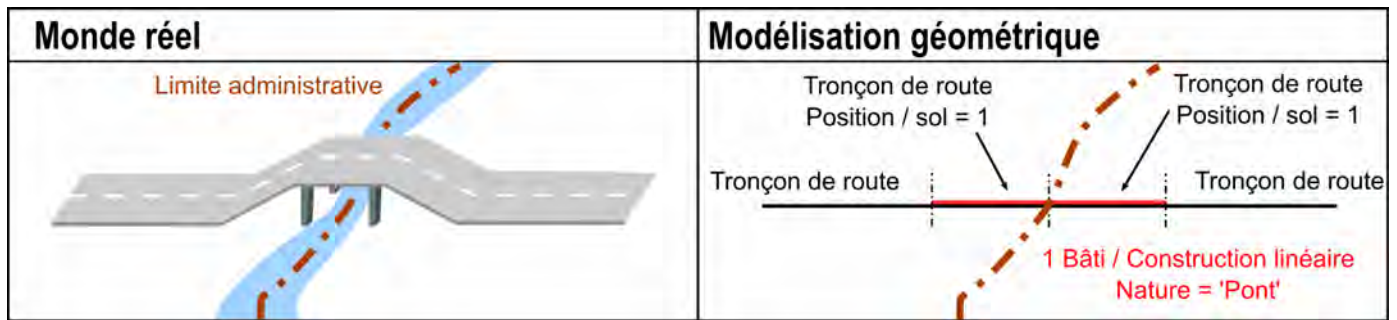
Monde réel	Modélisation géométrique
	

- Cas 2 : routes portées par un pont surfacique. On ne saisit pas de Construction linéaire de Nature="Pont".

Monde réel	Modélisation géométrique
	

- Cas 3 : route sur pont découpée par une limite administrative.

Les tronçons de route qui passent sur un pont en limite de commune sont découpés à cause des changements d'attributs 'INSEE commune droite / gauche' et 'Code postal droit / gauche'. L'objet Construction linéaire de Nature="Pont" correspondant n'est pas découpé.



Assurance qualité du champ 'Fictif' : Fictif="Vrai" / Largeur de chaussée="0,0"

Fictif="Vrai" / Nombre de voies="0"

Contrôle : les tronçons de route inclus dans les objets de classe Equipement de transport de Nature="Carrefour" ont leur attribut Fictif="Vrai". Cet attribut peut être à "Faux" si l'objet Equipement de transport est de Nature="Parking".

Nature

Format PostgreSQL	Format Shapefile
nature	NATURE
	Longueur maximale : 23

Type : Liste

Valeurs possibles : Bac ou liaison maritime | Bretelle | Chemin | Escalier | Rond-point | Route à 1 chaussée | Route à 2 chaussées | Route empierrée | Sentier | Type autoroutier

Définition : Attribut permettant de classer un tronçon de route ou de chemin suivant ses caractéristiques physiques.

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Assurance qualité :

Attribut ▼ Nature ►	Type autoroutier	Route à 2 chaussées	Route à 1 chaussée
Précision planimétrique	attribut obligatoire		
Précision altimétrique	attribut obligatoire		
Importance	1 ou 2	renseigné ≠ 6	renseigné 6 si accès = physiquement impossible
Sens de circulation	sens direct ou inverse	sens direct ou inverse éviter double-sens	renseigné, sauf pour Importance = 6
Accès piéton	vide		
Accès véhicule léger	renseigné		
Pos/sol	renseigné		
Nbre voies	renseigné, sauf pour Importance = 6		
Largeur de chaussée	renseigné, sauf pour Importance = 6		
Itinéraire vert	renseigné		
Nom collaboratif droite/gauche	vide	renseigné si nom	
Alias droit/gauche	vide	renseigné si alias	
Borne	vide	renseigné si nom et BP	
INSEE	renseigné		
Fictif	renseigné		
Date de mise en service	renseigné si état de l'objet = en service		

Attribut ▼ Nature ►	Bretelle	Bac ou liaison maritime	Route empierrée
Précision planimétrique	attribut obligatoire		
Précision altimétrique	attribut obligatoire		
Importance	renseigné ≠ 6	renseigné, = 6 si physiquement impossible	5 si accès ≠ physiquement impossible, 6 si accès = physiquement impossible
Sens de circulation	renseigné	sans objet	renseigné double-sens par défaut
Accès piéton	vide	vide, libre ou à péage	vide
Accès véhicule léger	renseigné		

Pos/sol	renseigné	0	renseigné
Nbre voies	renseigné	0	sans objet
Largeur de chaussée	renseigné	0,0	vide (sauf partenariat)
Itinéraire vert	renseigné		n'appartient pas
Nom collaboratif droite/gauche	vide		renseigné si nom
Alias droit/gauche	vide		renseigné si alias
Borne	vide		renseigné si nom et BP
INSEE	renseigné		
Fictif	renseigné	vrai	renseigné
Date de mise en service	renseigné si état de l'objet = en service		

Attribut ▼ Nature ►	Rond-point	Chemin	Sentier
Précision planimétrique	attribut obligatoire		
Précision altimétrique	attribut obligatoire		
Importance	renseigné ≠ 6	5 si accès ≠ physiquement impossible, 6 si accès = physiquement impossible	6
Sens de circulation	renseigné sens-direct par défaut	renseigné double-sens par défaut	sans objet
Accès piéton	vide	vide ou renseigné	
Accès véhicule léger	renseigné		physiquement impossible
Pos/sol	renseigné		
Nbre voies	renseigné	sans objet	
Largeur de chaussée	renseigné	vide (sauf partenariat)	vide
Itinéraire vert	renseigné	n'appartient pas	
Nom collaboratif droite/gauche	renseigné si nom		
Alias droit/gauche	renseigné si alias		
Borne	renseigné si nom et BP		
INSEE	renseigné		
Fictif	renseigné		Faux sauf pour les 'Hors sentier'
Date de mise en service	renseigné si état de l'objet = en service		

Attribut ▼ Nature ►	Escalier
Précision planimétrique	attribut obligatoire
Précision altimétrique	attribut obligatoire
Importance	6
Sens de circulation	sans objet
Accès piéton	vide ou renseigné
Accès véhicule léger	physiquement impossible
Pos/sol	renseigné
Nbre voies	sans objet
Largeur de chaussée	vide
Itinéraire vert	n'appartient pas
Nom collaboratif droite/gauche	renseigné si nom
Alias droit/gauche	renseigné si alias
Borne	renseigné si nom et BP
INSEE	renseigné
Fictif	faux
Date de mise en service	renseigné si état de l'objet = en service

Valeurs autorisées : "Bretelle" ; "Chemin" ; "Escalier" ; "Bac ou liaison maritime" ; "Rond-point" ; "Route empierrée" ; "Route à 1 chaussée" ; "Route à 2 chaussées" ; "Sentier" ; "Type autoroutier"

Nature = « Bac ou liaison maritime »

Définition : Trajet du bateau servant à transporter des véhicules ou des piétons d'une rive à l'autre d'un cours d'eau ou d'un bras de mer, ou servant de liaison maritime locale permanente ou saisonnière, et liaison vers l'étranger.

Regroupement : Bac auto | Bac piéton | Liaison maritime

Sélection : Sont retenus tous les bacs réguliers, liaison maritime vers l'étranger et liaison maritime locale saisonnière ou permanente.

Nature = « Bretelle »

Définition : Voie d'entrée ou de sortie permettant la communication entre 2 routes qui sont le plus souvent de niveaux différents : bretelles de liaison ou d'échangeur ou une voie d'accès à une 'Aire de repos ou de service'.

Sélection : Les bretelles sont des ensembles de tronçons de route qui commencent ou finissent sur des routes de Nature="Type autoroutier" ou "Route à 2 chaussées" et sur lesquels un véhicule est habituellement en accélération ou en décélération constante.

Exceptionnellement, une bretelle peut commencer ou finir sur une route à 1 chaussée lorsque celle-ci fait partie d'une rocade composée d'une succession de routes à 2 chaussées et de routes à 1 chaussée. Dans ce cas, la rocade est d'Importance = "1", "2" ou "3".

De ce fait, l'extrémité opposée à la voie rapide est généralement un péage, un stop, un 'cédez-le-passage' ou un feu de signalisation.

Regroupement : Bretelle d'autoroute | Bretelle de voie rapide | Voie d'accès à une aire de service ou de repos

Importance d'une bretelle : On affecte à une bretelle l'importance la moins importante des deux tronçons qu'elle joint. (Voir attribut 'Importance').

Nature = « Chemin »

Définition : Les chemins sont prévus pour la circulation de véhicules ou d'engins d'exploitation. Ils ne sont pas forcément carrossables pour tous les véhicules et par tous les temps (voir aussi la Nature="Route empierrée").

Regroupement : Chemin d'exploitation | Piste | Chemin rural | Circuit de karting (piste) | Circuit de moto-cross (piste)

Sélection : Les chemins en impasse (non prolongés par un sentier) sont généralement peu pérennes (chemin de débardage ou d'exploitation) et ne sont pas retenus lorsqu'ils font moins de 200 m, sauf s'ils permettent l'accès à une installation.

Un chemin avec un accès physiquement impossible par un véhicule léger est saisi en Nature="Sentier".

Modélisation géométrique : A l'axe, au sol.

Nature = « Escalier »

Définition : Construction architecturale restreinte à l'utilisation des piétons, constituée d'une suite régulière de marches, ou degrés, reliant des tronçons du réseau routier d'altitudes différentes.

Sélection : Les escaliers sont saisis quelle que soit leur longueur.

Nature = « Rond-point »

Définition : Tronçon de route composant un rond-point ou un carrefour giratoire.

Regroupement : Rond-point | Giratoire | Carrefour giratoire

Sélection : La 'Nature' "Rond-point" concerne aussi bien les carrefours giratoires (avec priorité aux véhicules circulant sur l'anneau, cédez-le-passage pour les autres) que les ronds-points (avec priorité aux véhicules arrivant sur l'anneau).

Sont exclues les places de retournement circulaires en cul de sac. Cependant, une place de retournement débouchant sur des tronçons revêtus d'accès restreint est conservée en Nature = "Rond-point".

Spécifications de saisie : Les carrefours aménagés ne nécessitant pas d'inflexion de trajectoire ne sont pas codés en Nature="Rond-point".

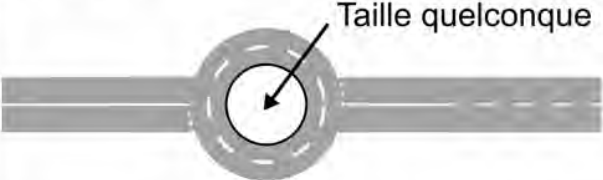
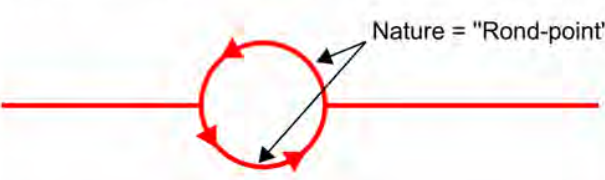
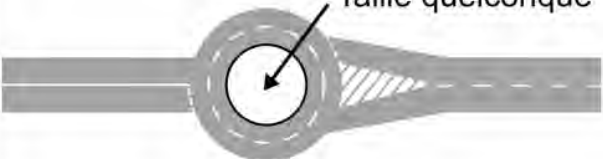
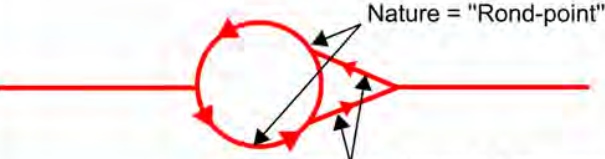
Taille

- Si le rond-point est matérialisé par une construction, il est représenté par un axe de route formant une boucle autour du rond-point, quelle que soit la taille de celui-ci.

- Si le rond-point est uniquement matérialisé par une signalisation horizontale (peinture, pavage spécial...), il n'est représenté par des axes en boucle de Nature = Rond-point seulement si cette boucle fait plus de 10 mètres de diamètre.

Dans le cas contraire, une intersection simple des routes est modélisée.

Modélisation géométrique : Les tronçons composant un rond-point sont à **sens unique** et la circulation s'effectue dans l'immense majorité des cas dans le sens antihoraire.

Monde réel	Modélisation géométrique
	
	

Nature = « Route à 1 chaussée »

Définition : Route comportant 1 chaussée (voir 'Sélection').

Regroupement : Route goudronnée | Route pavée

Sélection : Toutes les routes goudronnées qui ne sont pas classées en Nature="Route à 2 chaussées" , "Type autoroutier", "Bretelle" ou "Rond-point" se retrouvent dans cette classe.

Contrainte de saisie : Uniquement dans le cadre d'un partenariat (Nexsis par exemple), les pistes des aérodromes peuvent être saisies par des Tronçon de route. Les attributs suivants seront alors remplis :

- o Importance = 6
- o Fictif = Vrai
- o Accès véhicule léger = Restreint aux ayants droit
- o Nature = Route à 1 chaussée

Si le tronçon est numéroté ou nommé, un objet >Route numérotée ou nommée> sera ajouté.

Nature = « Route à 2 chaussées »

Définition : Route comportant 2 chaussées séparées par un obstacle physique ou un zébra de plus de 3,5 m de large éventuellement ouvert aux carrefours. Elle possède donc des croisements à niveau, ce qui lui interdit d'être classée dans la Nature="Type autoroutier".

Pour les aménagements de carrefours (tourne-à-gauche par exemple), on peut être amené à traiter des tronçons en "Route à 2 chaussées" à partir du moment où les voies sont représentées par 2 axes distincts.

Remarque : on représente en "Route à 1 chaussée" les tronçons des îlots directionnels faisant partie d'un carrefour important.

Nature = « Route empierrée »

Définition : Route sommairement revêtue (pas de revêtement de surface ou revêtement très dégradé), mais permettant la circulation de véhicules automobiles de tourisme par tous les temps.

Regroupement : Route empierrée | Allée carrossable | Voie stabilisée

Sélection : Toutes les routes empierrées sont incluses.

Nature = « Sentier »

Définition : Voie étroite ne permettant pas le passage de véhicules automobiles et de largeur inférieure à 2 m. Un sentier peut être revêtu ou non.

On privilégie la nature réelle du tronçon.

Un sentier est une voie dont l'étroitesse empêche physiquement toute circulation automobile :

- ruelle de largeur < 2 m,
- allées résidentielles revêtues ou non, mais de largeur < 2 m.

La largeur de 2 m est indicative : un tronçon de route de 1,80 m par lequel transitent des véhicules automobiles sera saisi en "Route à 1 chaussée" et non en "Sentier".

Le "Sentier" se distingue de la "Route à 1 chaussée" d'Accès véhicule léger="Physiquement impossible" qui est une route revêtue, de largeur ≥ 2 m mais qui ne permet aucune circulation automobile, de manière permanente (présence d'escaliers, de plots inamovibles ou de blocs de béton de part et d'autre de la route).

Regroupement : Allée étroite | Ruelle étroite | Sentier | Hors sentier

Sélection : Seuls les principaux sentiers sont inclus.

Sont retenus :

- les sentiers empruntés par des itinéraires balisés,
- les sentiers assurant de grandes liaisons, là où le réseau routier est peu dense, comme dans les régions montagneuses ou certaines zones côtières,
- les sentiers dont la fréquentation ou l'entretien ne fait aucun doute (accès à des sites touristiques ou à d'autres équipements non reliés au réseau carrossable),
- les layons structurant les forêts domaniales,
- les sentiers comportant de l'adressage.

Les sentiers en impasse ne sont jamais retenus sauf justification particulière : accès à une curiosité touristique par exemple ou s'ils possèdent de l'adressage.

On ne saisit pas en "Sentier" les petites allées destinées aux piétons qui sont aménagées sur les trottoirs et qui longent les voies.

Un sentier ne peut permettre, en aucun cas, à cause de sa largeur restreinte, la circulation de véhicules.

Ci dessous sont représentés en rouge les tronçons de Nature="Route à 1 chaussée" d'Accès véhicule léger="Physiquement impossible" et en jaune ceux de Nature="Sentier" :



Nature = « Type autoroutier »

Définition : Routes sans croisement à niveau, accessibles seulement en des points aménagés à cet effet et réservées aux véhicules à propulsion mécanique.

Les routes à chaussées séparées par un terre-plein central, qui ne possèdent pas de croisement à niveau avec le reste du réseau routier sont également codées en "Type autoroutier" si la longueur est supérieure à 5 km. Si elles font moins de 5km, elles sont codées en "Route à 2 chaussées".

Le classement dans la catégorie des autoroutes est prononcé par décret du conseil d'État, pris après enquête publique.

Nom collaboratif gauche

Format PostgreSQL	Format Shapefile
nom_collaboratif_gauche	NOM_COLL_G
	Longueur maximale : 127

Type : Texte

Définition : Cet attribut correspond au **nom principal de la rue** côté gauche, le tronçon étant orienté par son sens de numérisation.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.
Un tronçon non nommé n'a pas son champ rempli.

Modélisation géométrique : Une voie est un ensemble de tronçons de route associés à un même nom. Une voie est identifiée par son nom dans une commune donnée.

'**Nom collaboratif gauche**' est le nom porté par la voie pour la commune dont le code INSEE est identique à la valeur de l'attribut 'INSEE commune gauche'.

Le nom de lieu-dit, s'il comporte de l'adressage structuré, peut être présent dans ce champ.

Sélection : Dans le cas de résidences, lotissements, domaines, cités, quartiers, parfois villas, qui portent un nom (ex : résidence les fleurs) et possèdent un réseau d'allées également nommées (allée des marguerites, allée des roses...), l'attribut '**Nom collaboratif gauche**' est rempli par les noms de voie.

Exemple : Si l'adresse est « 2 allée des roses » ou « résidence les fleurs, 2 allée des roses », l'attribut '**Nom collaboratif gauche**' est rempli avec la valeur « ALL DES ROSES ».

Mais si l'adresse est « résidence les fleurs » seule, et que cette dénomination fait référence à une numérotation structurée (« 2 résidence les fleurs ») ou si elle figure sur une plaque de rue, l'attribut '**Nom collaboratif gauche**' est rempli avec la valeur « RES LES FLEURS ».

Cas particulier : suite à une fusion de communes, lorsque deux voies sont homonymes sur la même commune fusionnée, le nom de l'ancienne commune est ajouté entre parenthèse à la suite du nom de la voie.

Exemple :

01/01/2016 : Création de la commune nouvelle de Bourgvallées en lieu et place des communes de Gourfaleur, de La Mancellière-sur-Vire, de Saint-Romphaire et de Saint-Samson-de-Bonfossé devenues déléguées.

Plusieurs « rue des écoles » dans cette nouvelle commune:

- o R DES ECOLES (SAINT-ROMPHAIRE)
- o R DES ECOLES (GOURFALEUR)
- o R DES ECOLES

Annexe 1 : Liste des abréviations utilisées pour les types de voies :

Type de voies	Abrév.
ALLEE	ALL
ALLEES	ALL
ANCIEN CHEMIN	ACH
ANCIEN-CHEMIN	ACH
ANCIENNE MONTEE	AMT
ANCIENNE ROUTE	ART
ANCIENNE-MONTEE	AMT
ANCIENNE-ROUTE	ART
ANCIENNESROUTES	ART
ANCIENNES-ROUTES	ART
ANCIENS CHEMINS	ACH
ANCIENS-CHEMINS	ACH
ARCADE	ARC
ARCADES	ARC
AUTOROUTE	AUT
AVENUE	AV
BAS CHEMIN	BCH
BAS-CHEMIN	BCH
BERGE	BER

BERGES	BER
BOUCLE	BCLE
BOULEVARD	BD
BVD	BD
CALE	CALE
CARRE	CARR
CARREAU	CAU
CARREFOUR	CAR
CAVEE	CAV
CENTRAL	CTRE
CENTRE	CTRE
CHARMILLE	CHI
CHAUSSEE	CHS
CHAUSSEES	CHS
CHEM	CHE
CHEMIN	CHE
CHEMIN VICINAL	CHV
CHEMINEMENT	CHEM
CHEMINEMENTS	CHEM
CHEMINS	CHE
CHEMINS VICINAUX	CHV
CHEMINS-VICINAUX	CHV
CHEMIN-VICINAL	CHV
CLOS	CLOS
COTE	COTE
COTEAU	COTE
COTEAUX	COTE
COUR	COUR
COURS	CRS
DEGRE	DEG
DEGRES	DEG
DESCENTE	DSC
DEGRES	DEG
DESCENTE	DSC
DESCENTES	DSC
DIGUE	DIG
DIGUES	DIG
DOMAINE	DOM
ESCALIER	ESC
ESCALIERS	ESC
ESPACE	ESPA
ESPLANADE	ESP
ESPLANADES	ESP
FBG	FG
FAUBOURG	FG
FORUM	FORM
FOSSE	FOS
FOSSES	FOS
GRAND BOULEVARD	GBD
GRANDRUE	GR
GRAND-BOULEVARD	GBD
GRANDE RUE	GR
GRAND-ENSEMBLE	GDEN
GRANDS-ENSEMBLES	GDEN
GRANDE-RUE	GR
GRANDES RUES	GR
GRANDES-RUES	GR
GRAND-RUE	GR
GRIMPETTE	GRIM
HALLE	HLE
HALLS	HLE
HAUT CHEMIN	HCH
HAUT-CHEMIN	HCH
HAUTS CHEMINS	HCH
HAUTS-CHEMINS	HCH
IMPASSE	IMP
IMPASSES	IMP
JARDIN	JARD
JARDINS	JARD
JETEE	JTE
JETEEES	JTE
LEVEE	LEVE

LOTISS.	LOT
LOTISSEMENT	LOT
MAIL	MAIL
MARCHE	MAR
MARCHES	MAR
MONTEE	MTE
MONTEES	MTE
NOUVELLE ROUTE	NTE
NOUVELLE-ROUTE	NTE
PARC	PARC
PARCS	PARC
PARVIS	PRV
PASSAGE	PAS
PASSE	PASS
PASSES	PASS
PERIPHERIQUE	PERI
PERISTYLE	PSTY
PETIT CHEMIN	PCH
PETIT DEGRE	PDEG
PETIT-CHEMIN	PCH
PETIT-DEGRE	PDEG
PETITE ALLEE	PTA
PETITE AVENUE	PAE
PETITE IMPASSE	PIM
PETITE ROUTE	PRT
PETITE RUE	PTR
PETITE-ALLEE	PTA
PETITE-AVENUE	PAE
PETITE-IMPASSE	PIM
PETITE-ROUTE	PRT
PETITE-RUE	PTR
PETITES ALLEES	PTA
PETITES-ALLEES	PTA
PETITS DEGRES	PDEG
PETITS-DEGRES	PDEG
PLACE	PL
PLACETTE	PTTE
PLACIS	PLCI
POTERNE	POT
POURTOUR	POUR
PROMENADE	PROM
QRT	QUA
QUARTIER	QUA
QUAI	QU
RACCOURCI	RAC
RAIDILLON	RAID
RAMPE	RPE
REMPART	REM
RESIDENCE	RES
RPR	REM
ROCADE	ROC
ROND POINT	RPT
ROND-POINT	RPT
ROQUET	ROQT
ROTONDE	RTD
ROUTE	RTE
ROUTES	RTE
RUE	R
RUELLE	RLE
RUELLES	RLE
RUES	R
RUETTE	RTTE
RUETTES	RTTE
SENTE	SEN
SENTES	SEN
SENTIER	SEN
SENTIERS	SEN
SQUARE	SQ
VIEUX-CHEMIN	VCHE
STR	SEN
TERRASSE	TSSE
TERRASSES	TSSE

TERRE PLEIN	TPL
TERRE-PLEIN	TPL
TERTRE	TRT
TERTRES	TRT
TRAVERSE	TRA
VENELLE	VEN
VENELLES	VEN
VIA	VIA
VIEILLE ROUTE	VTE
VIEILLE-ROUTE	VTE
VIEUX CHEMIN	VCHE
VOIE	VOI
VOIE COMMUNALE	VC
VOIE-COMMUNALE	VC
VOIES	VOI
VC	VC

Annexe 2 : Liste des types de voies non abrégées :

Type de voies
BALI
BAN
BIDEA
BIDEBURUA
BIDEKURUTZE
BIDECHKA
BIDEXKA
BRECHE
CALADE
CAMI
CAMIN
CAMINAU
CAP
CARRELOT
CARRERA
CARRERE
CARRERES
CARRERO
CARREROT
CARRIERA
CARRIEROU
CARRONT
CAUSSADE
CLAU
CLAUX
CLOT
CLOTS
COT
COSTE
COSTES
COSTO
COSTOS
COUREE
DREVE
ESCAILLERE
ESCALADOU
ESCALARET
ESCALE
ESCALERE
ESCALES
ESCALETTE
ESCALIROTS
ESCALLE
ESCALO
ESCALOS
ESCALUSSE
FOURC
FOURCADE
GARENIN
GARENNE
GARRON
GARRONT
GOUA

GWENOJENN
HENCHOU
HENT
HENT DALL
HENT MEUR
HENT STLEJAN
HENT RIBOUL
HENT TREUZ
HENT TIZH
HENTOU
HOURC
HOURCADE
KARR HENT
KARR PONT
KARRIKA
KARRIKA
KARRIKABURU
KARRONT
KROASHENT TRO
KROAZ HENT TRO
KROAZ PONT
LICES
LODENN
LOT
MOUNT
PARK
PECH
PEY
PLA
PLACEN
PLACETA
PLASEN
PLASENN
PLAZA
POND
PORT
POUECH
POURMENADENN
POUSTERLE
PUJO
PUJOL
PUJOS
QUERREUX
RAISE
RAIZE
RU
SARRAT
SERRE
SOMET
STRAED
STRAET
STRAETE
STREAD
STREAT
STRET
TRE
TUC
TUCAOU
TUCAU
TUCAUT
TUCO
TUQUE

Annexe 3 : Liste des abréviations d'autres termes génériques : Noms pouvant être abrégés, éventuellement présents dans le libellé de noms de voies ou de lieux-dits.

Nom	Abrév.
ABBAYE	ABE
AGGLOMERATION	AGL
AIRE	AIRE
AIRES	AIRE

ANSE	ANSE
BARRIERE	BRE
BARRIERES	BRE
BASTIDE	BSTD
BASTION	BAST
BEGUINAGE	BEGI
BEGUINAGES	BEGI
BOIS	BOIS
BOURG	BRG
BUTTE	BUT
CAMP	CAMP
CAMPAGNE	CGNE
CAMPING	CPG
CARRIERE	CARE
CARRIERES	CARE
CASTEL	CST
CENTRE CIAL	CCAL
CENTRE COM	CCAL
CENTRE COMM	CCAL
CENTRE COMMERCIAL	CCAL
CHALET	CHL
CHAPELLE	CHP
CHATEAU	CHT
CHEZ	CHEZ
CITE	CITE
CITES	CITE
CLOITRE	CLOI
COL	COL
COLLINE	COLI
COLLINES	COLI
CONTOUR	CTR
CORNICHE	COR
CORNICHES	COR
COTTAGE	COTT
COTTAGES	COTT
CTRE CIAL	CCAL
CTRE COM	CCAL
CTRE COMM	CCAL
CTRE COMMERCIAL	CCAL
DARSE	DARS
ECLUSE	ECL
ECLUSES	ECL
EGLISE	EGL
ENCEINTE	EN
ENCLAVE	ENV
ENCLOS	ENC
ETANG	ETNG
FERME	FRM
FERMES	FRM
FONTAINE	FON
FORT	FORT
FOYER	FOYR
GALERIE	GAL
GALERIES	GAL
GARE	GARE
GARENNE	GARN
GRILLE	GRI
GROUPE	GPE
GROUPEMENT	GPT
GROUPES	GPE
HAMEAU	HAM
HAMEAUX	HAM
HIPPODROME	HIP
HLM	HLM
ILE	ILE
IMMEUBLE	IMM
IMMEUBLES	IMM
LIEUDIT	LD
LIEU-DIT	LD
MAISON FORESTIERE	MF
MAISON-FORESTIERE	MF
MANOIR	MAN

MAS	MAS
METRO	MET
MOULIN	MLN
MOULINS	MLN
MUSEE	MUS
PALAIS	PAL
PARKING	PKG
PASSAGE A NIVEAU	PN
PASSAGE-A-NIVEAU	PN
PASSERELLE	PLE
PASSERELLES	PLE
PATIO	PAT
PAVILLON	PAV
PAVILLONS	PAV
PETITE RUE	PTR
PLAGE	PLAG
PLAGES	PLAG
PLAINE	PLN
PLAN	PLAN
PLATEAU	PLT
PLATEAUX	PLT
POINTE	PNT
PONT	PONT
PONTS	PONT
PORCHE	PCH
PORT	PORT
PORTE	PTE
PORTIQUE	PORQ
PORTIQUES	PORQ
PRE	PRE
PRESQU ILE	PRQ
PRESQU'ILE	PRQ
PRESQU-ILE	PRQ
ROC	ROC
STADE	STDE
STATION	STA
TERRAIN	TRN
TOUR	TOUR
VAL	VAL
VALLEE	VAL
VALLON	VAL
VILLA	VLA
VILLAGE	VGE
VILLAGES	VGE
VILLAS	VLA
ZONE	ZONE
ZONE A URBANISER EN PRIORITE	ZUP
ZONE ARTISANALE	ZA
ZONE D AMENAGEMENT CONCERTE	ZAC
ZONE D AMENAGEMENT DIFFERE	ZAD
ZONE D'AMENAGEMENT CONCERTE	ZAC
ZONE D'AMENAGEMENT DIFFERE	ZAD
ZONE INDUS	ZI
ZONE INDUSTRIELLE	ZI
ZONE-ARTISANALE	ZA
ZONE-A-URBANISER-EN-PRIORITE	ZUP
ZONE-D-AMENAGEMENT-CONCERTE	ZAC
ZONE-D-AMENAGEMENT-DIFFERE	ZAD
ZONE-INDUS	ZI
ZONE-INDUSTRIELLE	ZI
ZONE D'AMENAGEMENT CONCERTE	ZAC

Assurance qualité : Contraintes 'Nature' / 'Nom collaboratif gauche' / 'Nom collaboratif droite' :

Nature="Type autoroutier" ou 'Bretelle' ou "Bac ou liaison maritime" / Nom collaboratif droite=<Sans valeur>

Nature="Type autoroutier" ou "Bretelle" ou "Bac ou liaison maritime" / Nom collaboratif gauche=<Sans valeur>

Contraintes 'Nom collaboratif gauche' / 'Nom collaboratif droite' / 'INSEE commune gauche' / 'INSEE commune droite' :

Nom rue gauche≠<Sans valeur> / Insee commune gauche≠<Sans valeur>

Nom collaboratif droite≠<Sans valeur> / Insee commune droite≠<Sans valeur>

Contraintes 'Nom collaboratif gauche' / 'Nom collaboratif droite' / Bornes postales :

'Borne début gauche' et 'Borne fin gauche' ≠ <Sans valeur> / Nom rue gauche≠<Sans valeur>

Nom collaboratif droite

Format PostgreSQL	Format Shapefile
nom_collaboratif_droite	NOM_COLL_D
	Longueur maximale : 127

Type : Texte

Définition : Cet attribut correspond au **nom principal de la rue** côté droit, le tronçon étant orienté par son sens de numérisation.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Modélisation géométrique : Voir la documentation de l'attribut 'Nom collaboratif gauche'.

Importance

Format PostgreSQL	Format Shapefile
importance	IMPORTANCE
	Longueur maximale : 1

Type : Liste

Valeurs possibles : 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6

Définition : L'attribut 'Importance' matérialise une hiérarchisation du réseau routier, non pas sur un critère administratif, mais sur l'importance des tronçons de route pour le trafic routier. Cette classification permet de distinguer six catégories de liaisons, qui tissent un maillage toujours plus dense du territoire. Le graphe des éléments appartenant à un degré (autre que le plus bas) et aux niveaux supérieurs est connexe.

Remarque : Le maillage doit tenir compte des sens de circulation. Une route en sens unique pour une importance donnée doit posséder son tronçon correspondant en sens inverse.

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Importance = « 1 »

Définition : Liaisons entre métropoles composant l'essentiel du réseau européen. Ce réseau inclut généralement des tronçons de route de type autoroutier et des routes nationales.

Importance = « 2 »

Définition : Liaisons entre départements.

Cette valeur représente une densification du maillage routier défini par les tronçons d'Importance="1". Les liaisons d'Importance="2" ont pour fonction :

- d'assurer les liaisons à fort trafic et à caractère prioritaire entre agglomérations importantes ;
- d'assurer les liaisons des agglomérations importantes au réseau d'Importance="1" ;
- d'offrir une alternative à une autoroute si celle-ci est payante ;
- de proposer des itinéraires de contournement des agglomérations ;
- d'assurer la continuité, en agglomération, des liaisons interurbaines à fort trafic quand il n'y a pas de contournement possible.

Importance = « 3 »

Définition : Liaisons entre villes à l'intérieur d'un département. Ce niveau est majoritairement représenté par le réseau départemental. Des routes départementales peuvent toutefois prendre une 'Importance' inférieure ("4" par

exemple).

Cette valeur représente une densification du maillage routier défini par les tronçons d'Importance="2". Les liaisons d'Importance="3" ont pour fonction :

- de relier les communes de moindre importance entre elles (les chefs-lieux de canton en particulier) ;
- de desservir les localités et sites touristiques importants ;
- de desservir les points de passage des obstacles naturels quand ils sont peu nombreux (cols routiers, ponts) ;
- de desservir les agglomérations d'où partent des liaisons maritimes ;
- de structurer la circulation en agglomération ;
- de structurer les principales avenues en centre-ville.

Importance = « 4 »

Définition : Voies permettant de se déplacer rapidement à l'intérieur d'une commune et, dans les zones rurales, de relier le bourg aux hameaux proches.

Cette valeur représente une densification du maillage routier défini par les tronçons d'Importance="3". Les liaisons d'Importance="4" ont pour fonction :

- de structurer la circulation en agglomération ;
- de relier les bourgs aux hameaux proches.

Dans un paysage avec un habitat dispersé, tous les hameaux ne sont pas forcément reliés entre eux par des routes d'Importance="4".

ATTENTION

Quelques tronçons de route d'importance 5 pourront être surclassés en importance 4, pour les besoins cartographiques de la Moyenne Echelle. Il s'agit des tronçons de route structurant à l'intérieur des zones d'habitation d'importance 2 ou 3, dans le cas où celles-ci sont étendues ou décentrées par rapport à l'axe routier principal traversant. Souvent ces tronçons sont l'accès à la mairie ou au centre bourg de la zone d'habitation.

Importance = « 5 »

Définition : Voies circulables permettant de desservir l'intérieur d'une commune.

Sélection : Toutes les voies circulables qui ne sont pas classées à un niveau supérieur.

ATTENTION

Quelques tronçons de route d'importance 5 pourront être surclassés en importance 4, pour les besoins cartographiques de la Moyenne Echelle. Il s'agit des tronçons de route structurant des zones d'habitation d'importance 2 ou 3, dans le cas où celles-ci sont étendues ou décentrées par rapport à l'axe routier principal traversant. Souvent ces tronçons sont l'accès à la mairie ou au centre bourg de la zone d'habitation.

Importance = « 6 »

Définition : Valeur réservée aux tronçons sur lesquels la circulation automobile n'est pas possible : escaliers, sentiers, pistes cyclables, bacs et liaisons maritimes réservés aux piétons, tronçons dont l'accès est impossible aux véhicules légers.

Cette valeur peut aussi être utilisée pour des tronçons de route revêtus, en accès libre, mais situés dans les parkings, en impasse sans adresse et de longueur inférieure au seuil défini dans les spécifications, pour des contre-allées... Ce sont les tronçons que l'on pourrait qualifier d'intéressants uniquement à très grande échelle.

Position par rapport au sol

Format PostgreSQL	Format Shapefile
position_par_rapport_au_sol	POS_SOL
	Longueur maximale : 14

Type : Liste

Valeurs possibles : 0 | -1 | 1 | -2 | 2 | -3 | 3 | -4 | 4 | Gué ou radier

Définition : L'attribut 'Position par rapport au sol' donne le niveau de l'objet par rapport à la surface du sol (valeur négative pour un objet souterrain, nulle pour un objet au sol et positive pour un objet en sursol).

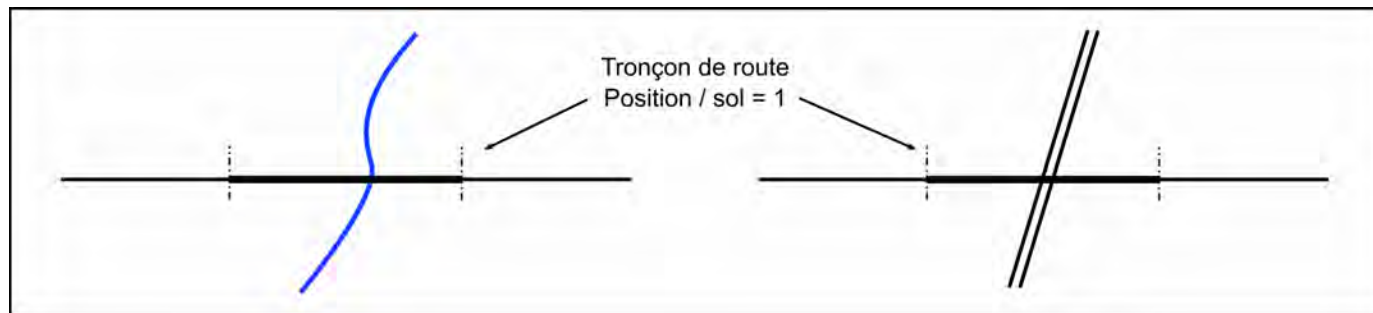
Si l'objet en sursol passe au dessus d'autres objets en sursol, sa valeur 'Position par rapport au sol' est égale à "1 + le nombre d'objets intercalés". De la même façon, un souterrain peut prendre une valeur 'Position par rapport au sol'

égale à "-1 – le nombre d'objets souterrains intercalés".

Tout changement de niveau d'un tronçon est matérialisé dans la base, quelle que soit sa longueur. Dans le cas général, on matérialise des tronçons de la longueur des ouvrages d'art (pont, viaduc, tunnel, passage en souterrain ou semi-couvert, ...) : le tronçon est découpé à chaque extrémité de l'ouvrage.

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Modélisation géométrique : Tous les franchissements et les tunnels entre les réseaux routier, ferré et hydrographique sont pris en compte. Les deux tronçons (parmi les classes Tronçon de route, Tronçon hydrographique et Tronçon de voie ferrée) s'intersectent sans être découpés. Un objet ayant une valeur d'attribut strictement positive commence au début de l'ouvrage sur lequel il passe : il a la longueur de cet ouvrage (pont, viaduc).



Cas d'un tronçon de route, d'une route empierrée ou d'un chemin pour lesquels la continuité est assurée.

Sur la partie de la route passant par un **pont**, le tronçon doit avoir exactement la même géométrie que l'objet de classe Construction linéaire et de Nature="Pont".

Un objet Construction linéaire de Nature="Pont" est saisi en partage de primitive.

Quelle que soit la valeur du champ 'Nature' sauf "Escalier".

Monde réel	Modélisation géométrique

Sur la partie de la route passant par un **tunnel**, le tronçon doit avoir exactement la même géométrie que l'objet de classe Construction linéaire et de Nature="Tunnel". Un objet Construction linéaire de Nature="Pont" est saisi en partage de primitive.

La géométrie de l'objet tunnel s'arrête à l'entrée et à la sortie de la galerie.

Une route qui passe sous un tunnel a une 'Position par rapport au sol' = "-1".


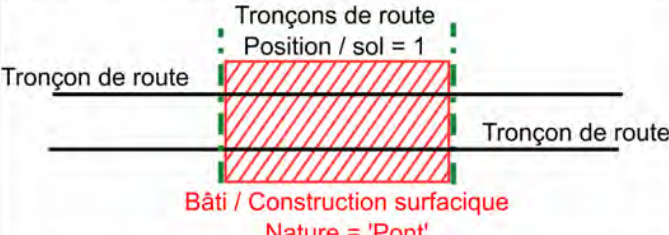
Monde réel	Modélisation géométrique

Les passerelles sont saisies en Tronçon de route de Nature="Sentier" et possèdent une 'Position par rapport au sol' ="1". Elles sont doublées d'un objet Construction linéaire de Nature="Pont".

Si la route passe sur un pont surfacique, le tronçon possède le champ 'Position par rapport au sol' ="1" mais ne possède pas de Construction linéaire de Nature="Pont" en partage de primitive.

Cas de routes portées par un pont surfacique

Une route qui passe sous un pont surfacique a une 'Position par rapport au sol' ="0".

Monde réel	Modélisation géométrique
	 <p>Tronçons de route Position / sol = 1</p> <p>Tronçon de route</p> <p>Bâti / Construction surfacique Nature = 'Pont'</p>


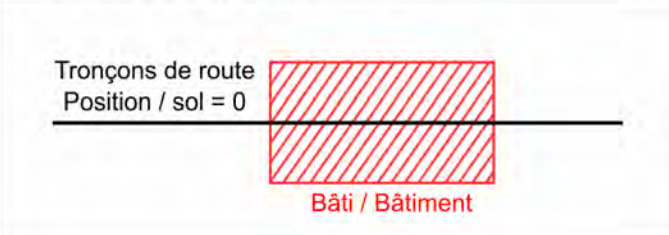
Dans le cas d'un passage à niveau, les tronçons du réseau routier et du réseau ferré ont la même valeur pour l'attribut 'Position par rapport au sol'. Les deux tronçons (Tronçon de route et Tronçon de voie ferrée) s'intersectent sans être découpés (un point intermédiaire existe sur chaque tronçon au niveau de l'intersection).

Dans l'exemple d'un gué ou radier, il n'y a aucune contrainte topologique entre le cours d'eau et le tronçon de route de 'Position par rapport au sol' ="Gué ou radier", c'est-à-dire qu'il n'y a pas de point commun.

Cas d'une route passant sous un bâtiment :


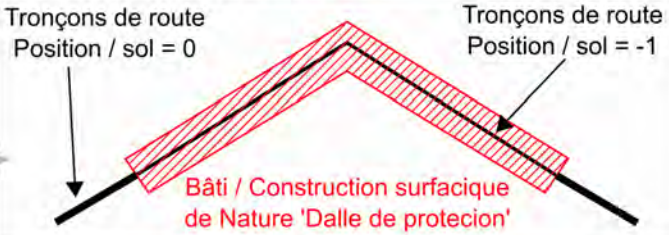
Le passage d'une voie de communication sous un bâtiment n'est pas considéré comme souterrain. La continuité est assurée dans la mesure du possible sans changer la valeur du champ 'Position par rapport au sol'. Le tronçon n'est pas découpé au passage sous le bâtiment.

Dans ce cas, 'Position par rapport au sol' ="0".

Monde réel	Modélisation géométrique
	 <p>Tronçons de route Position / sol = 0</p> <p>Bâti / Bâtiment</p>

Cas d'une route passant sous une dalle de protection :

Le passage d'une voie de communication sous une dalle (objet Construction surfacique de Nature="Dalle de protection") est considéré comme un tronçon souterrain. Le tronçon de route est découpé à l'intersection de la dalle et le champ 'Position par rapport au sol' prend la valeur "-1".


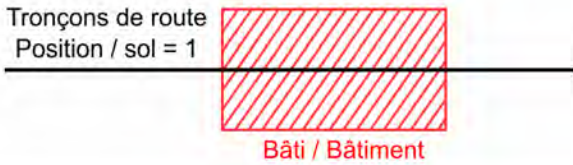
Monde réel	Modélisation géométrique
	 <p>Tronçons de route Position / sol = 0</p> <p>Tronçons de route Position / sol = -1</p> <p>Bâti / Construction surfacique de Nature 'Dalle de protection'</p>

Cas d'une route passant sur un bâtiment :

La route a une 'Position par rapport au sol' ="1".

Le tronçon est découpé à l'intersection du bâtiment.

Il n'y a pas de Construction linéaire de Nature="Pont" en partage de primitive.

Monde réel	Modélisation géométrique
	

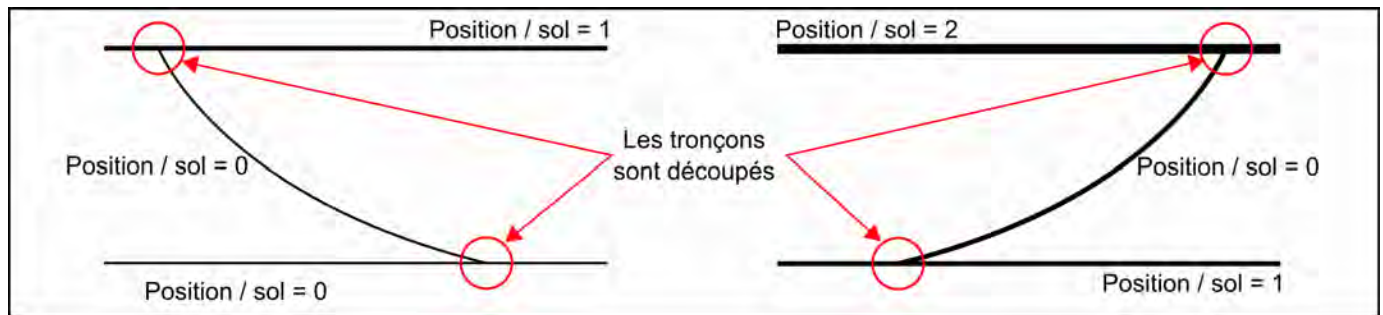
Cas particuliers :


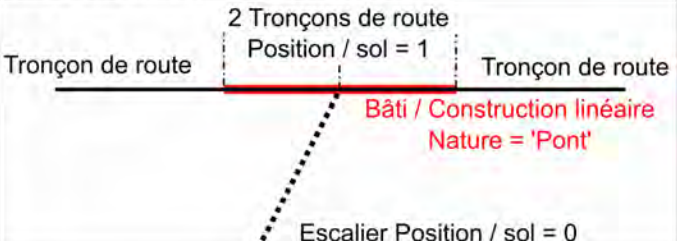
Un tronçon de route qui passe sur un barrage surfacique (Construction surfacique de Nature="Barrage") ou sur une levée (Ligne orographique de Nature="Levée") a une 'Position par rapport au sol' ="0".

Une route dont l'axe passe sous un surplomb rocheux possède une 'Position par rapport au sol' ="-1".

Représentation des tronçons qui relient deux tronçons d'attribut 'Position par rapport au sol' différents :

Lorsqu'un tronçon relie deux routes de niveaux différents, on découpe tous les tronçons intersectés et on attribue la valeur la plus faible de la 'Position par rapport au sol' (0 dans la majorité des cas) des objets intersectés, à l'objet reliant les tronçons.

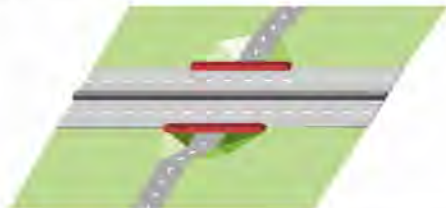
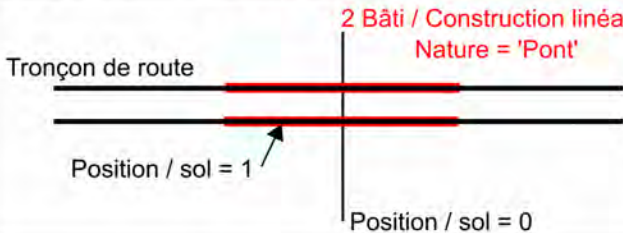


Monde réel	Modélisation géométrique
	

Représentation des passages supérieurs ou inférieurs sur le réseau autoroutier :


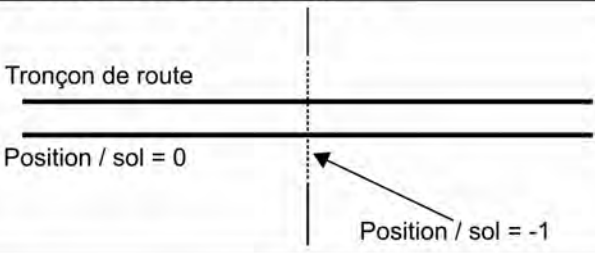
Lorsqu'une route secondaire passe sous une autoroute et se trouve en déblai, la route secondaire a une 'Position par rapport au sol' ="0" et l'autoroute a une 'Position par rapport au sol' ="1". Un pont est présent en partage de primitive.

On privilégie l'infrastructure pont (avec ses parapets) qui existe sur le terrain.

Monde réel	Modélisation géométrique
	

S'il n'y a pas du tout de parapets et que la route secondaire traverse l'autoroute en empruntant une buse sur une

longueur beaucoup plus importante que la largeur de l'autoroute, on saisit alors la route secondaire a une 'Position par rapport au sol' = "-1".

Monde réel	Modélisation géométrique
	

Position par rapport au sol = « 0 »

Définition : Il s'agit d'un tronçon au niveau du sol. Il peut s'agir aussi de tronçons en déblai ou en remblai. Cette valeur est également utilisée pour les tronçons sur digue, sur barrage ou sur levée.

Position par rapport au sol = « -1 »

Définition : C'est le niveau juste au-dessous de "0". Il s'agit d'un tronçon souterrain ou en tunnel.

Position par rapport au sol = « 1 »

Définition : C'est le niveau juste au-dessus de '0'. Il s'agit d'un tronçon en sursol ou sur pont.

Position par rapport au sol = « -2 »

Définition : C'est le niveau juste au-dessous de "-1". Il s'agit d'un tronçon souterrain ou en tunnel.

Position par rapport au sol = « 2 »

Définition : C'est le niveau juste au-dessus de "1". Il s'agit d'un tronçon en sursol ou sur pont.

Position par rapport au sol = « -3 »

Définition : C'est le niveau juste au-dessous de "-2". Il s'agit d'un tronçon souterrain ou en tunnel.

Position par rapport au sol = « 3 »

Définition : C'est le niveau juste au-dessus de "2". Il s'agit d'un tronçon en sursol ou sur pont.

Position par rapport au sol = « -4 »

Définition : C'est le niveau juste au-dessous de "-3". Il s'agit d'un tronçon souterrain ou en tunnel.

Position par rapport au sol = « 4 »

Définition : C'est le niveau juste au-dessus de "3". Il s'agit d'un tronçon en sursol ou sur pont.

Position par rapport au sol = « Gué ou radier »

Définition : Il s'agit d'un tronçon de route au niveau du sol mais qui coupe de l'hydrographie en un gué ou en un radier.

Nombre de voies

Format PostgreSQL	Format Shapefile
nombre_de_voies	NB_VOIES
	Longueur maximale : 2

Type : Entier (liste fermée)

Valeurs possibles : 0 | 1 | 10 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | Sans objet

Définition : Nombre total de voies de circulation automobile tracées au sol ou effectivement utilisées, sur une route, une rue ou une chaussée de route à chaussées séparées.

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Assurance qualité :

- Nature = "Route empierrée" ou "Chemin" ou "Bac ou liaison maritime" ou "Escalier" ou "Sentier" / Nombre de voies = "Sans objet"
 - Nature = "Type autoroutier" ou "Bretelle" ou "Route à 2 chaussées" ou "Route à 1 chaussée" et Importance ≠ 6 / Nombre de voies ≠ "Sans objet"
 - Fictif = "Vrai" / Nombre de voies = "0"
 - Nombre de voies="0" / Largeur de chaussée = "0"
 - Nombre de voies = "Sans objet" / Largeur de chaussée = <Sans valeur>
-

Nombre de voies = « 0 »

Définition : Valeur d'attribut réservée aux tronçons de route de Nature="Type autoroutier", "Bretelle", "Route à 2 chaussées", "Route à 1 chaussée" ou "Rond-point" pour lesquels le nombre de voies est **inconnu**, ainsi qu'à tous les tronçons **fictifs**.

Les tronçons Nature="Bac ou liaison maritime" ont toujours un Nombre de voies="0".

On s'efforcera de renseigner le 'Nombre de voies' sur tous les tronçons de route d'Importance="1" à "4".

Nombre de voies = « 1 »

Définition : Le tronçon routier comporte une seule voie.

Est considérée comme route à une voie, une route sur laquelle deux véhicules légers ne peuvent se croiser sans que l'un des deux ne s'arrête ou roule sur le bas-côté.

La largeur de la route est inférieure ou égale à 3,5 m. Le champ 'Sens de circulation' est le plus souvent à "Double sens".

Nombre de voies = « 10 »

Définition : Le tronçon routier comporte dix voies.

Nombre de voies = « 2 »

Définition : Le tronçon routier comporte deux voies. C'est la **valeur la plus courante**.

Nombre de voies = « 3 »

Définition : Le tronçon routier comporte trois voies.

Nombre de voies = « 4 »

Définition : Le tronçon routier comporte quatre voies.

Nombre de voies = « 5 »

Définition : Le tronçon routier comporte cinq voies.

Nombre de voies = « 6 »

Définition : Le tronçon routier comporte six voies.

Nombre de voies = « 7 »

Définition : Le tronçon routier comporte sept voies.

Nombre de voies = « 8 »

Définition : Le tronçon routier comporte huit voies.

Nombre de voies = « 9 »

Définition : Le tronçon routier comporte neuf voies.

Nombre de voies = « Sans objet »

Définition : Valeur d'attribut réservée aux tronçons de route de Nature="Route empierrée", "Chemin", "Escalier" et "Sentier".

Largeur de chaussée

Format PostgreSQL	Format Shapefile
largeur_de_chaussee	LARGEUR
	Longueur maximale : 4

Type : Décimal (5,1)

Définition : Représente la largeur de la chaussée, d'accotement à accotement.

En ville, elle représente la largeur mesurée de trottoir à trottoir.

Cette valeur, indicative, a été mesurée ou estimée sur le terrain ou sur orthophotos dans une partie des cas, et est calculée d'après le nombre de voies dans les cas restants.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Itinéraire vert

Format PostgreSQL	Format Shapefile
itineraire_vert	IT_VERT

Type : Booléen

Définition : Indique l'appartenance ou non du tronçon de route au réseau vert.

Le réseau vert est composé de pôles verts et de liaisons vertes. Il couvre l'ensemble du territoire français et définit une organisation cohérente des panneaux directionnels.

Les pôles verts sont composés de communes de plus de 23000 habitants en province et de 39000 habitants en Ile-de-France, ainsi que certains pôles d'activités administratifs, économiques, touristiques ou industriels.

Une liaison verte est définie par l'itinéraire fléché de panneaux directionnels verts entre deux pôles verts d'égale importance.

On retient seulement le **réseau vert de transit** entre pôles verts. Le réseau vert de rabattement, à l'intérieur des villes, et le réseau vert conseillé aux poids lourds ne sont pas retenus.

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Cet attribut est défini par la MARRN, Mission d'appui du réseau routier national, au ministère en charge des transports.

Matrice de cohérence :

Nature	Itinéraire vert		Non itinéraire vert	
	Importance 1 ou 2	Importance > 2	Importance 1 ou 2	Importance > 2
Type autoroutier	"Vrai"	"Vrai", si le tronçon est réellement itinéraire vert. Détection d'une incohérence lors du contrôle qu'il faudra valider.	"Faux"	"Faux"
Bretelle	"Vrai"		"Faux"	"Faux"
Route à 2 chaussées	"Vrai"		"Faux"	"Faux"

Route à 1 chaussée	"Vrai"		"Faux"	"Faux"
--------------------	--------	--	--------	--------

Assurance qualité : Importance="3" ou "4" ou "5" ou "6" / Itinéraire vert="Faux".

Nature="Route empierrée" ou "Chemin" ou "Bac ou liaison maritime" ou "Escalier" ou "Sentier" / Itinéraire vert="Faux".

Privé

Format PostgreSQL	Format Shapefile
prive	PRIVE

Type : Booléen

Définition : Indique le caractère privé d'un tronçon de route carrossable. Une voie privée peut être ouverte à la circulation publique.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.
Cet attribut est destiné à marquer les tronçons privés qui auront été donnés par un partenaire.

Sens de circulation

Format PostgreSQL	Format Shapefile
sens_de_circulation	SENS
	Longueur maximale : 12

Type : Liste

Valeurs possibles : Double sens | Sans objet | Sens direct | Sens inverse

Définition : Sens licite de circulation sur le tronçon de route pour les véhicules légers, défini par rapport au sens de numérisation de tronçon (pour les sens uniques).

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Nature du tronçon	Sens de circulation
Type autoroutier	Valeur obligatoire. Le sens de circulation est égal à "Sens direct" ou "Sens inverse".
Bretelle	Valeur obligatoire. Le sens de circulation peut être égal à "Sens direct", "Sens inverse" ou "Double sens".
Rond-point	Valeur obligatoire. Un Rond-point est à sens unique: Le sens de circulation peut être égal à "Sens direct", "Sens inverse".
Route à 2 chaussées	Valeur obligatoire. Le sens de circulation peut être égal à "Sens direct", "Sens inverse" ou "Double sens".
Route à 1 chaussée	Valeur obligatoire. Le sens de circulation peut être égal à "Sens direct", "Sens inverse" ou "Double sens". Une route d'accès impossible est actuellement en "Double sens".
Route empierrée	Valeur par défaut "Double sens". Peut être renseigné si l'information est fournie.
Chemin	Valeur par défaut "Double sens". Peut être renseigné si l'information est fournie.
Escalier	"Sans objet"
Bac ou liaison maritime	"Sans objet"
Sentier	"Sans objet"

Sens de circulation = « Double sens »

Définition : La circulation des véhicules est autorisée dans les deux sens.

Sens de circulation = « Sans objet »

Définition : Valeur prise par exclusion des autres valeurs.

Valeur réservée aux tronçons de route de Nature="Escalier", "Sentier" et "Bac ou liaison maritime".

Sens de circulation = « Sens direct »

Définition : La circulation des véhicules n'est possible que dans le sens de numérisation du tronçon de route.

Sens de circulation = « Sens inverse »

Définition : La circulation des véhicules n'est possible que dans le sens inverse de numérisation du tronçon de route.

Réservé aux bus

Format PostgreSQL	Format Shapefile
reserve_aux_bus	BUS
	Longueur maximale : 12

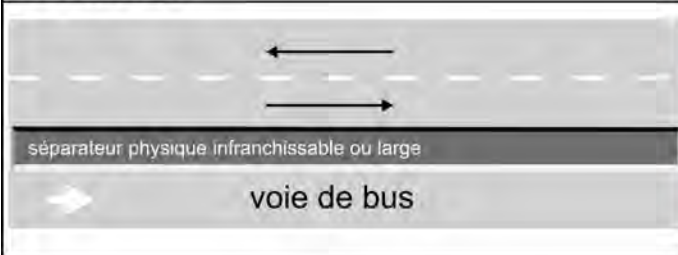

Type : Liste

Valeurs possibles : Sans valeur | Double sens | Sens direct | Sens inverse

Définition : Sens de circulation sur les voies réservées au bus.

L'attribut 'Réservé aux bus' du Tronçon de route, au remplissage facultatif et propre au collecteur, définit les tronçons strictement réservés aux bus et peut préciser le sens de circulation des bus.

Modélisation géométrique : Exemple de saisie des sens de circulation dans le cas de présence de voies de bus:

Monde réel	Modélisation géométrique
 <p>Diagramme d'une voie à double sens. Une ligne de pointillés sépare la partie supérieure (sens inverse) de la partie inférieure (sens direct). Une bande grise au bas de la partie inférieure est étiquetée "voie de bus".</p>	<p>→ Sens de numérisation</p> <p>'Sens de circulation' = "Double sens"</p> <p>→ 'Réservé au bus'="Sens direct"</p>
 <p>Diagramme d'une voie automobile et d'une voie de bus. Une ligne de pointillés sépare la partie supérieure (sens inverse) de la partie inférieure (sens direct). La partie supérieure est étiquetée "voie automobile" et la partie inférieure "voie de bus".</p>	<p>← Sens de numérisation</p> <p>'Sens de circulation' = "Sens inverse"</p> <p>→ 'Réservé au bus'="Sens inverse"</p>

Dans les rares cas où la circulation à double sens se fait « à l'anglaise », saisir deux tronçons à sens unique.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Réservé aux bus = « Double sens »

Définition : La portion du tronçon réservée aux bus est à double sens.

Réservé aux bus = « Sens direct »

Définition : La portion du tronçon réservée aux bus est en sens direct par rapport au sens de numérisation du tronçon.

Réservé aux bus = « Sens inverse »

Définition : La portion du tronçon réservée aux bus est en sens inverse par rapport au sens de numérisation du tronçon.

Urbain

Format PostgreSQL	Format Shapefile
urbain	URBAIN

Type : Booléen

Définition : Indique que le tronçon de route est situé en zone urbaine.

Modélisation géométrique : Les tronçons de route intersectant les données suivantes ont une valeur = vrai :

- les objets de la couche <Zone d'occupation du sol> de Nature « Bâti » de la BD CARTO®,
- les objets de la couche <Zone d'occupation du sol> de Nature « Zone d'activités » de la BD CARTO®, desquelles ont été retirés les objets « Transport » (issus des données Corine Land Cover),
- les objets <Zone d'habitation> de surface > 200 000 m²,
- les objets <Zone d'habitation> correspondant au chef-lieu de la commune.

Tous les autres objets ont une valeur = faux.

Il n'a aucune valeur légale et ne correspond pas précisément à la position des panneaux de fin d'agglomération, même si localement il peut correspondre à une réalité proche. Il sert néanmoins provisoirement à calculer les vitesses en agglomération sur le tronçon de route.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Vitesse moyenne VL

Format PostgreSQL	Format Shapefile
vitesse_moyenne_vl	VIT_MOY_VL
	Longueur maximale : 3

Type : Entier

Définition : Vitesse moyenne estimée, en km/h, des véhicules légers circulant sur le tronçon.

Calcul de la vitesse moyenne : Le nouveau mode de calcul des vitesses (septembre 2023) s'inspire très largement de l'algorithme élaboré par le SDIS44. Il est décomposé en deux étapes :

- le calcul de vitesses brutes en fonction des attributs propres à l'objet Tronçon de route (nature, importance, urbain...),
- ensuite, pour une partie d'entre eux, des pénalités liés au réseau ou à l'environnement (bâti, sinuosité, ...) sont appliquées.

Par ordre de traitement :

Conditions	Vitesse moyenne VL
Etat de l'objet ≠ "En service"	0
Accès véhicule léger = "Physiquement impossible" ou "Restreint aux ayants droit"	
Nature = "Escalier" ou "Sentier"	
Privé = vrai	
Nature de la restriction = "Plot amovible" ou "Voie de tramway utilisable par les véhicules de secours" ou "Voie verte" ou "Aménagement mixte hors voie verte" ou "Piste cyclable" ou "Entrée avec gardien" ou "Passage barré"	
Partage un point avec un objet Point du réseau de Nature = "Barrière"	10
Nature = "Route empierrée"	1
Nature = "Chemin"	10
Importance = 6	10
Largeur de chaussée < 2.9 et ≠ 0.0 et non null	10
Intersecte un objet Equipement de transport de Nature = "Péage"	50
Partage un point ou est à moins de 0.2 m d'un objet Point du réseau de Nature = "Passage à niveau"	50

Nature = "Type autoroutier" et Classement administratif = "Autoroute"	Importance = 1	Urbain = faux	125
		Urbain = vrai	100
	Importance = 2	Urbain = faux	115
		Urbain = vrai	95
	Importance = 3	Urbain = faux	100
		Urbain = vrai	90
Nature = "Type autoroutier" et Classement administratif ≠ "Autoroute"	Importance = 1	Urbain = faux	105
		Urbain = vrai	95
	Importance = 2	Urbain = faux	100
		Urbain = vrai	90
	Importance = 3	Urbain = faux	95
		Urbain = vrai	85
	Importance = 4 ou 5	Urbain = faux	90
		Urbain = vrai	67
Conditions			Vitesse brute avant pénalités
Nature = "Rond-point"			25 *
Nature = "Bretelle"	Importance = 1 à 4		60 *
	Importance = 5 ou 6		55 *
Importance = 1 ou 2	Urbain = faux		80 *
	Urbain = vrai		50 *
Importance = 3	Urbain = faux		75 *
	Urbain = vrai		50 *
Importance = 4	Urbain = faux		70 *
	Urbain = vrai		45 *
Importance = 5	Urbain = faux		55 *
	Urbain = vrai		40 *

* les vitesses brutes sont ensuite diminuées par une pénalité liée à la longueur et à la sinuosité du tronçon, à la densité du bâti environnant, ainsi qu'à la proximité d'écoles.

Calcul des pénalités

Préalable : calcul des zones de densité de bâtiments

Une carte de chaleur est calculée à partir de la classe Bâtiment. Les objets sélectionnés sont :

- 'Construction légère' = faux ou null,
- 'Etat de l'objet' = « En service »,
- Surface comprise entre 35 et 2000 m².

Le centroïde de chaque objet est ensuite pondéré par la hauteur du bâti (en cas de hauteur nulle, la valeur de 6 m est prise).

À partir de cette carte, 3 intervalles de valeurs sont surfaciés : « zone habitée », « centre dense » et « hyper-centre ».

Cette donnée de contexte est mise à jour annuellement.

Calcul des pénalités uniques

Dénomination	Condition	Pénalité
Impasses	Le tronçon a une valence de 1 sur le graphe des tronçons de vitesse ≠ 0 et sa longueur < 200 m	50%
Rond-point	Le point médian intersecte la zone de densité "zone habitée"	15%
	Le point médian intersecte la zone de densité "centre dense"	30%
	Le point médian intersecte la zone de densité "hyper centre"	40%

La vitesse brute est diminuée de cette pénalité : vitesse moyenne = vitesse brute * (1 - pénalité).

La valeur est enfin arrondie à 5 km/h supérieur pour les objets d'importance 1 à 4, et à 5 km/h inférieur pour les objets d'importance 5.

Calcul des pénalités cumulées

Dénomination	Conditions	Pénalités
Densité	Le point médian intersecte la zone de densité "zone habitée"	15%
	Le point médian intersecte la zone de densité "centre dense"	30%
	Le point médian intersecte la zone de densité "hyper centre"	40%

Passage protégé	Le tronçon est à moins de 80 m d'une <Zone d'activité ou d'intérêt> de Nature = "Enseignement primaire" ou "Collège" ou "Mairie" ou Nature détaillée = "Crèche" ET urbain = Vrai OU intersecte les zones de densité "centre dense" ou "zone habitée" ET n'intersecte pas la zone de densité "hyper-centre"	15%	
Longueur	Tronçon dont la longueur est inférieure ou égale à 80 m ET dont la nature est différente de "Route empierrée", "chemin" et "sentier" ET possède à ses deux sommets 3 liens ou plus avec des tronçons de nature différentes de "Route empierrée", "chemin" et "sentier".	$(80 - \text{longueur}) / 4$	
Relance ronds-points proches (tronçons connexes)	La longueur inférieure à 300 m	ET le tronçon touche 2 tronçons de Nature = "Rond-point"	Arrondi entier le plus proche $(300 - \text{longueur}) / 5$ (coût maximum : 60%)
		ET le tronçon touche 4 tronçons de Nature = "Rond-point"	Arrondi entier le plus proche $(300 - \text{longueur}) / 7.5$ (coût maximum : 40%)
Sinuosité	Longueur du tronçon / distance entre les 2 extrémités ≥ 1.25		20%
	Longueur du tronçon / distance entre les 2 extrémités ≥ 1.05		10%
Stop La longueur du tronçon < 300 m hors Nature "Bretelle"	Si un tronçon d'importance 3 touche un seul tronçon d'importance 1 ou 2	Arrondi entier le plus proche $(300 - \text{longueur}) / 3.75$ (coût maximum : 80%)	Si un tronçon d'importance 4 touche un seul tronçon d'importance 1 à 3 Si un tronçon d'importance 5 touche un seul tronçon d'importance 1 à 4
		Si un tronçon d'importance 3 touche au moins deux tronçons d'importance 1 ou 2	Arrondi entier le plus proche $(300 - \text{longueur}) / 5$ (coût maximum : 60%)
		Si un tronçon d'importance 4 touche au moins deux tronçons d'importance 1 à 3	
		Si un tronçon d'importance 5 touche au moins deux tronçons d'importance 1 à 4	
Largeur "rurale"	Le tronçon n'est pas en zone urbaine, sa nature est différente de "Bretelle", son importance est 3 ou 4 et sa largeur est inférieure à 5m	15%	

Les pénalités sont ensuite additionnées, avec toutefois un plafond de 80%.

La vitesse brute est diminuée de cette somme des pénalités (vitesse moyenne = vitesse brute * (1 – somme des pénalités)).

La valeur est enfin arrondie à 5 km/h supérieur pour les objets d'importance 1 à 4 et à 5 km/h inférieur pour les objets d'importance 5 ou 6.

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire (calculée).

Accès véhicule léger

Format PostgreSQL	Format Shapefile
acces_vehicule_leger	ACCES_VL
	Longueur maximale : 26

Type : Liste

Valeurs possibles : A péage | Libre | Physiquement impossible | Restreint aux ayants droit

Définition : L'attribut 'Accès véhicule léger' précise les conditions d'accès des véhicules légers sur chaque tronçon.

Précision : Un véhicule léger (VL) est un véhicule dont le PTAC (Poids Total Autorisé en Charge) est inférieur ou égal à 3,5 tonnes.

Accès véhicule léger = « A péage »

Définition : La circulation des véhicules est soumise à un péage donnant lieu à acquittement d'une redevance d'utilisation.

Dans le cas d'une autoroute à péage, la section à péage commence à la dernière bretelle de sortie libre et non à la barrière de péage si celle-ci se trouve quelques kilomètres plus loin.

Regroupement : Autoroute payante | Bac | Liaison maritime | Tunnel à péage | Pont à péage | Route payante

Sélection : Toute portion de route payante (pont, tunnel à péage, bac ou liaison maritime, ...). Une portion d'autoroute nécessitant un passage par un péage mais dont une portion peut être empruntée sans payer sera codé en accès "Libre".

Exemple :

Accès véhicule léger = « Libre »

Définition : La circulation des véhicules est libre de toute contrainte d'accès (sans péage ni interdiction).

Regroupement : Route d'accès libre | Voie réservée aux riverains sans barrière mobile

Précision : Une voie qui ne possède pas de barrière mais seulement un panneau à l'entrée indiquant "Réservé aux riverains" est considéré comme une voie d'accès libre. Si cette même route possède une barrière amovible et une pancarte, on saisira un Accès véhicule léger="Restreint aux ayants droit".

Les voies dont l'accès est restreint pour certaines périodes de la journée (interdit au moment des entrées ou sorties d'école, jour de marché...) ou pour certaines périodes sur l'année (route interdite l'été, fermeture saisonnière d'un col en hiver...) sont saisis en Accès véhicule léger="Libre" à partir du moment où il n'existe pas de barrières mobiles. Leur champ 'Période de fermeture' est renseigné.

Accès véhicule léger = « Physiquement impossible »

Définition : Cette valeur traduit l'impossibilité physique d'accéder aux tronçons, même pour les véhicules prioritaires (police, pompiers...).

La voie est par exemple trop étroite, ou située entre 2 escaliers, des plots en bétons ou un obstacle infranchissable empêchent tout passage de véhicule à quatre roues.

Regroupement : Escalier | Passerelle | Sentier | Piste cyclable avec plot fixe | Allée étroite | Ruelle étroite | Bac piéton

Accès véhicule léger = « Restreint aux ayants droit »

Définition : Cette valeur correspond à une voie dont l'accès n'est pas autorisé à une grande majorité des usagers motorisés (seules certaines catégories sont autorisées : secours, employés, propriétaires, livreurs, ...).

Regroupement : Voie piétonne avec barrière ou plot mobile | Voie privée avec barrière mobile | Voie totalement réservée aux bus | Voie de service permettant l'accès au réseau autoroutier avec barrière | Route ou piste interdite par arrêté

Sélection :

- Voie barrée par un système mobile pour interdire l'accès aux véhicules automobiles.

- Voie strictement réservée aux bus dans les deux sens.

- Route ou pistes interdites en permanence par arrêté préfectoral, par autorité militaire ou par l'ONF. S'applique au réseau carrossable (revêtu ou irrégulièrement revêtu). La circulation est légalement interdite à tous les véhicules sur ces tronçons routiers. Seuls les véhicules de service ou de secours peuvent y accéder (entretien, police, pompiers, ...).

- Pistes réservées aux cycles mais accessibles physiquement pour les véhicules de secours ou de service.

Accès piéton

Format PostgreSQL	Format Shapefile
acces_pieton	ACCES_PED
	Longueur maximale : 26

Type : Liste

Valeurs possibles : Sans valeur | A péage | Libre | Passage difficile | Restreint aux ayants droit

Définition : Cet attribut indique les restrictions de circulation en vigueur pour les piétons (Chemins, sentiers, bac piéton...).

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Le remplissage de cet attribut n'est pas exigée et est limitée à l'existence d'un partenariat local. L'information n'est pas collectée par l'IGN.

En l'absence d'informations, ce champ reste vide. Il ne concerne potentiellement que les objets de 'Nature' ="Chemin" ou "Sentier".

Regroupement : Passage difficile

Accès piéton = « A péage »

Définition : La circulation des piétons est soumise à un péage. Il peut s'agir de l'entrée dans un village touristique, d'emprunter un bac fluvial ou une liaison maritime...

Accès piéton = « Libre »

Définition : Tronçon d'accès libre pour tous les piétons.

Remarque : Sans information connue, la valeur de ce champs reste vide <Sans valeur>.

Accès piéton = « Passage difficile »

Définition : Passage difficile sur sentier balisé (passage par une échelle par exemple).

Remarque : Cette information n'a qu'un caractère indicatif, et le tracé des sentiers n'engage pas la responsabilité de l'IGN en cas de dommage ou d'accident.

Valeurs du champ « Nature de la restriction » associées : Interdit à la descente

Accès piéton = « Restreint aux ayants droit »

Définition : Tronçon dont l'accès est réglementé pour les piétons (accès privé, réservé, interdit...).

Période de fermeture

Format PostgreSQL	Format Shapefile
periode_de_fermeture	FERMETURE
	Longueur maximale : 127

Type : JSON

Définition : Période(s) de fermeture d'une route à la circulation automobile.

Sélection : Cet attribut est à ce jour utilisé pour :

- les fermetures hivernales,
- les liaisons maritimes saisonnières,
- les chaussées submersibles,

Il permet aussi de coder d'autres informations, selon les besoins des partenaires, comme :

- les tronçons dont l'accès est fermé à la circulation à certaines périodes : aux horaires de marché, les jours d'école, la nuit etc.

Spécifications de saisie : Ce champs est rempli de manière normalisée.

Une structure JSON est utilisée pour le remplissage du champ (sous la forme de couples 'clé-valeur' voire de tableaux de 'clé-valeur' dès lors que plusieurs périodes sont à définir). Elle est codée en texte dans le produit BD TOPO®.

Cette suite de 'clé-valeur' est une combinaison d'informations permettant de définir une période de fermeture (par intersection des différentes valeurs définies). Elle définit une ligne d'un tableau au format Json.

Si plusieurs périodes de fermeture doivent être définies, on crée alors un tableau (= plusieurs lignes ou suites de 'clé-valeur'). Les différentes périodes définies (= lignes du tableau) s'ajoutent.

Clés permettant de définir des périodes classiques : entre deux dates, un ou plusieurs mois, des jours particuliers dans le mois, des horaires, des plages ou intervalles de temps...

Pour définir des périodes d'interdiction, on propose de définir des périodes et/ou des intervalles de temps entre le début et la fin de l'interdiction.

Pour ce faire, on utilise les clés suivantes :

Clés	Définitions
periode	<p>Une période peut être définie en jours, en mois, avec ou sans intervalle horaire et ne pas nécessiter la saisie d'un début et d'une fin de l'interdiction de circuler.</p> <p>Ex :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les mois d'hiver - tous les dimanches et jours fériés - en juillet et en août - le lundi de 10h à 12h
debut	<p>Une période peut correspondre à un intervalle qu'il est nécessaire de définir par son début et sa fin, notamment dans le cas de dates, d'horaires particuliers...</p> <p>Ex :</p> <ul style="list-style-type: none"> - tous les lundis de 6h30 à 14h00, du 15/04 au 20/10 - le 2^{ème} weekend du mois du samedi à 6h jusqu'au dimanche à 20h - du 1^{er} juin au 30 septembre
fin	<p>Une période peut correspondre à un intervalle qu'il est nécessaire de définir par son début et sa fin, notamment dans le cas de dates, d'horaires particuliers...</p> <p>Ex : Cf. ci-dessus 'début'</p>
cycle	<p>Cette clé définit des éléments cycliques naturels (ex : les saisons), ou liés à la fréquentation humaine, dont les horaires ou les dates peuvent varier suivant le lieu (ex : les marées, le jour, la nuit, vacances scolaire ...).</p>
activite	<p>Il s'agit ici de décrire une activité humaine dont les dates ou les horaires peuvent varier dans l'espace ou le temps et pour laquelle la période ne peut être définie plus précisément.</p>

meteo	Cette clé prend en compte des interdictions liées à des phénomènes météorologiques (vents violents, ...).
--------------	---

La syntaxe des valeurs liées aux clés 'periode', 'debut' et 'fin' est décrite ci-après :

Notions	Valeurs	Commentaires
Année	Axxxx, Ap, Ai	xxxx représentant l'année Ap=paire ; Ai=Impaire
Mois	M1 ... M12	xxxx représentant l'année Ap=paire ; Ai=Impaire
Semaine	S1 ... S53, Sp, Si	Sp=paire, Si=impaire
Date_jour	D1 ... D31	
Ordre_jour	O1, O2, O3, O2 Op, Od	O1=1 ^{er} jour, ... Op=pénultième, Od=dernier Préciser ensuite le jour dans le mois. Ex : 'O2J4= 2 ^{ème} jeudi du mois
Jour	J1, ... J7, Jf, Jo	J1=lundi, ... J7=dimanche Jf=férie, Jo=ouvrable
Heure	H00h00 ... H02h05 ... H23h59	L'heure est toujours codée sur <u>5 caractères</u> : 2 pour les heures, le caractère 'h' et 2 chiffres pour les minutes.
Intervalle de temps, uniquement entre <u>2 notions identiques</u>	...-...	Du lundi au vendredi : J1-J5 De juin à septembre : M6-M9 De 10h à 13h30 : H10h00-H13h30

- **Ne pas saisir d'espace dans l'écriture** des valeurs des clés 'periode', 'debut' et 'fin' dont la syntaxe est décrite ci-dessus.

- La valeur correspond à une **suite des informations nécessaires** décrites ci-dessus. Ces informations sont **concaténées, de l'information générale à la plus précise, dans l'ordre du tableau** (ex : le dernier jeudi du mois d'avril = "M4OdJ4").

- **Plusieurs valeurs** de la même notion peuvent être juxtaposées lorsqu'elles **se cumulent** (par ex : le lundi et le mercredi = 'J1J3' ; tous les jours en juillet et en août = "M7M8" ; le 1^{er} lundi et le 3^{ème} jeudi de chaque mois = "O1J1O3J4").

Clés liées aux activités : ce sont des informations qui peuvent varier d'une année à l'autre (fermeture saisonnière), d'une saison à une autre (jour/nuit), d'un jour à l'autre (présence des enfants). **Préférer néanmoins une information datée voire horaire** quand c'est possible.

Clés	Valeurs	Commentaires
cycle	Hiver, Printemps, Eté, Automne, Marée haute, Marée basse, Jour, Nuit Hors saison, En saison, Haute saison été, Haute saison hiver, Période scolaire, Vacances scolaires, Heures scolaires, Heures creuses, Heure de pointe	Hiver : fermeture des cols Hors saison : liaisons maritimes
activité	Exercice militaire Pollution,	

	Jour de course, Chasse	
meteo	Vent, Neige, Crue	

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Nature de la restriction

Format PostgreSQL	Format Shapefile
nature_de_la_restriction	NAT_RESTR
	Longueur maximale : 127

Type : Liste

Valeurs possibles : Sans valeur | Aménagement mixte hors voie verte | Chaussée à voie centrale banalisée | Double sens cyclable non matérialisé | Entrée avec gardien | Interdit à la descente | Passage barré | Piste cyclable | Plot amovible | Vélorue | Voie de tramway utilisable par les véhicules de secours | Voie verte

Définition : Nature précise de la restriction portée par un tronçon de route où la circulation *automobile* est possible mais restreinte à des ayants droits.

Spécifications de saisie : La BD TOPO® décrit le terrain de manière topographique. Le codage des accès réservés aux riverains ('Accès véhicule léger' = <Restreint aux ayants droit>) et des accès privés ('Privé' = <Vrai>) n'est renseigné que lorsque l'information a été fournie par un partenaire.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Cet attribut est destiné à préciser localement des restrictions d'accès par apport collaboratif, en fonction des besoins des partenaires de l'IGN.

Nature de la restriction = « Aménagement mixte hors voie verte »

Définition : aménagement partagé par les piétons et les vélos. Contrairement aux voies vertes, il peut être mis en place en bordure de route.

Sélection : Tous les aménagements mixtes piéton/vélo hors voie verte sont retenus :

- Ils sont modélisés en Tronçon de route avec 'Nature de la restriction' = « Aménagement mixte hors voie verte » lorsque l'aménagement est éloigné de la voie réservée à la circulation automobile (terre-plein herbeux, fossé, rangée d'arbres, rangée de places de stationnement).
- Sinon, lorsqu'ils longent la voie réservée à la circulation automobile, ils sont renseignés avec l'attribut 'Aménagement cyclable droit' et/ou 'Aménagement cyclable gauche' = « Aménagement mixte hors voie verte ».

Nature de la restriction = « Chaussée à voie centrale banalisée »

Définition : Aménagement particulier d'une chaussée lorsqu'il est impossible, pour des questions de largeur disponible, d'y tracer des bandes cyclables.

Une voie centrale est alors créée pour la circulation générale, banalisée car elle accueille la circulation dans les deux sens. La largeur restante est octroyée à des accotements revêtus où peuvent circuler piétons et cyclistes et permettant aux véhicules motorisés de se croiser en empiétant sur ces espaces.

Est également appelé « chaucidou » (chaussée pour les circulations douces).

Nature de la restriction = « Double sens cyclable non matérialisé »

Définition : rue où la circulation est autorisée dans les deux sens pour les cyclistes tout en restant à sens unique pour les véhicules motorisés.

Le double sens cyclable est obligatoire dans les rues limitées à 30km/h ou moins (sauf décision contraire motivée).

Nature de la restriction = « Entrée avec gardien »

Définition : Route avec fermeture physique contrôlée par un poste de gardiennage.

Nature de la restriction = « Interdit à la descente »

Définition : Valeur utilisée pour un cas particulier d'un sentier empruntable uniquement à la montée pour des raisons de sécurité (gorges du Verdon).

Valeur du champ « Accès piéton » associée : Passage difficile

Nature de la restriction = « Passage barré »

Définition : Route fermée par une barrière

Spécifications de saisie : Cette valeur d'attribut n'est pas initialisée pour le moment.

Nature de la restriction = « Piste cyclable »

Définition : Chaussée exclusivement réservée aux cycles à deux ou trois roues et aux engins de déplacement personnel motorisés (Code de la route).

Sélection : Toutes les pistes cyclables sont saisies :

- Elles sont modélisées en Tronçon de route avec 'Nature de la restriction' = "Piste cyclable" lorsque la piste cyclable est éloignée de la voie réservée à la circulation automobile (terre-plein herbeux, fossé, rangée d'arbres, rangée de places de stationnement,...). Dans ce cas : 'Aménagement cyclable droit' et/ou 'Aménagement cyclable gauche' = <Sans valeur>.

- Sinon, lorsqu'elles longent la voie réservée à la circulation automobile, elles sont renseignées avec l'attribut 'Aménagement cyclable droit' et/ou 'Aménagement cyclable gauche' = "Piste cyclable". Dans ce cas : 'Nature de la restriction' = <Sans valeur>.

Entre ces deux modélisations, la continuité sera recherchée au maximum.

Remarque : On ne saisit pas de barrière en début ou fin de piste cyclable.

Dans le cas d'itinéraire/piste cyclable nommé(e), le complexe Route numérotée ou nommée de 'Type de route' = "Itinéraire cyclable" permettra de renseigner le toponyme.

Nature de la restriction = « Plot amovible »

Définition : Voie, généralement privée, fermée par un plot amovible d'ouverture réservée aux ayants droits (riverains, livreurs, secours...).

Regroupement : Route d'accès restreint fermée par un plot amovible

Nature de la restriction = « Vélorue »

Définition : La vélorue est une section ou un ensemble de sections de voie appartenant au réseau cyclable structurant et accueillant un trafic motorisé exclusivement de desserte (définition Cerema).

Nature de la restriction = « Voie de tramway utilisable par les véhicules de secours »

Définition : Cas particulier de voies revêtues (exclus les voies de tramway enherbées), pouvant être saisies dans la base en cas de partenariat avec un SDIS.

Nature de la restriction = « Voie verte »

Définition : Route exclusivement réservée à la circulation des véhicules non motorisés à l'exception des engins de déplacement personnel motorisés, des piétons et des cavaliers (définition du Code de la route).

Contrainte de saisie : 'Nature' = "Route empierrée" ou "Route à 1 chaussée" ou "Rond-point".

Un itinéraire nommé "Voie verte" est modélisé par une Route numérotée ou nommée avec Type de route = "Voie verte".

Remarque : Valeur issue de la 'Nature' dévaluée "Voie verte" de la BD TOPO® v.2.

Restriction de hauteur

Format PostgreSQL	Format Shapefile
restriction_de_hauteur	RESTR_H
	Longueur maximale : 3

Type : Décimal (5,2)

Définition : Exprime l'interdiction de circuler pour les véhicules dépassant la hauteur indiquée ; il s'agit de la hauteur d'une construction, d'un ouvrage (pont, tunnel...), d'un dispositif, même naturel. Elle peut correspondre à la présence d'un panneau d'interdiction ou à la mesure d'une hauteur d'ouvrage.

Les valeurs de cet attribut sont exprimées en mètres.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

La restriction est exprimée en mètres (m) ; les valeurs sont comprises entre 1,5 m et 5,5 m par pas de 0,1 m.

Seules sont retenues les valeurs inférieures à la norme pour le réseau concerné :

- 4,75 m sur le réseau autoroutier,
- 4,50 m sur les routes européennes,
- 4,30 m sur les autres routes nationales ou départementales du réseau retenu.

Dans le format ESRI Shapefile, et dans certains logiciels, l'absence d'information peut se traduire par la valeur 0.

Assurance qualité : Nature = "Bac ou liaison maritime" ou "Sentier" ou "Escalier" / Restriction de hauteur = <Sans valeur>.

Restriction de poids total

Format PostgreSQL	Format Shapefile
restriction_de_poids_total	RESTR_P
	Longueur maximale : 4

Type : Décimal (5,2)

Définition : Cet attribut traduit l'interdiction de circuler aux véhicules dont le poids total autorisé en charge ou le poids total roulant autorisé est supérieur au poids exprimé (en tonnes). Il s'agit d'une limitation physique ; aucune dérogation n'est possible.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Dans le format Shapefile, et dans certains logiciels, l'absence d'information peut se traduire par la valeur 0.

Assurance qualité : Nature = "Escalier" ou "Chemin" ou "Bac ou liaison maritime" ou "Sentier" / Restriction de poids total=<Sans valeur>

Restriction de poids par essieu

Format PostgreSQL	Format Shapefile
restriction_de_poids_par_essieu	RESTR_PPE
	Longueur maximale : 4

Type : Décimal (5,2)

Définition : Exprime l'interdiction de circuler pour les véhicules dépassant le poids par essieu indiqué (en tonnes).

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Le remplissage de cet attribut est subordonné à l'apport de données collaboratives.

Dans le format Shapefile, et dans certains logiciels, l'absence d'information peut se traduire par la valeur 0.

Restriction de largeur

Format PostgreSQL	Format Shapefile
restriction_de_largeur	RESTR_LAR
	Longueur maximale : 3

Type : Décimal (5,2)

Définition : Exprime l'interdiction de circuler pour les véhicules dépassant la largeur indiquée.

Spécifications de saisie : Largeur en mètres indiquée par le panneau de restriction.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Le remplissage de cet attribut est subordonné à l'apport de données collaboratives.

Dans le format Shapefile, et dans certains logiciels, l'absence d'information peut se traduire par la valeur 0.

Restriction de longueur

Format PostgreSQL	Format Shapefile
restriction_de_longueur	RESTR_LON
	Longueur maximale : 4

Type : Décimal (5,2)

Définition : Exprime l'interdiction de circuler pour les véhicules dépassant la longueur indiquée (exprimée en mètres).

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Le remplissage de cet attribut est subordonné à l'apport de données collaboratives.

Dans le format Shapefile, et dans certains logiciels, l'absence d'information peut se traduire par la valeur 0.

Matières dangereuses interdites

Format PostgreSQL	Format Shapefile
matieres_dangereuses_interdites	RESTR_MAT

Type : Booléen

Définition : Exprime l'interdiction de circuler pour les véhicules transportant des matières dangereuses.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Le remplissage de cet attribut est subordonné à l'apport de données collaboratives.

Borne début gauche

Format PostgreSQL	Format Shapefile
borne_debut_gauche	BORNEDEB_G
Longueur maximale : 15	Longueur maximale : 15

Type : Texte

Définition : Numéro de borne postale à gauche du tronçon en son sommet initial. Voir explication sur le remplissage : Borne début gauche

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Bornes (toutes confondues) : Les bornes postales correspondent à la numérotation des adresses des habitations aux extrémités du tronçon de route, des deux côtés de la voie.

La borne gauche et la borne droite, ainsi que le début et la fin du tronçon de route sont repérés par le sens de numérisation du tronçon (et non par le sens de numérotation des bornes postales).

Remarque : le mot borne employé par La Poste pour désigner les numéros lisibles sur les façades de maisons a été préféré à celui d'adresse postale dans les attributs du tronçon. Deux exemples illustrent la différence :

- l'adresse postale du CETE Méditerranée est :

alors qu'il se trouve sur la rue Albert Einstein, aux Milles, à la borne 560.

- l'adresse postale de la direction de l'eau du Ministère de l'environnement est :

20, AVENUE DE SEGUR
75302 PARIS 07 SP

alors que cette direction est située dans un immeuble AVENUE DE SUFFREN, à la borne 100.

Valeurs d'attribut :
Borne="Sans valeur"

Il n'y a pas de borne sur ce tronçon ou celle-ci est inconnue.

Borne="Valeur"

La valeur de la borne peut être numérique ou alphanumérique suivant le type de l'adressage.

Valeur alphanumérique :

Les adresses comportant "bis", "ter", ou des lettres sont saisies de la façon suivante :

bis → B
ter → T
quater → QA
quinquies → QI
sexies → SX
102a → 102A
26 1 → 26 /1
A1, A2 → A1, A2

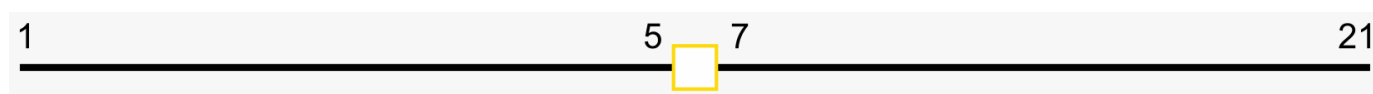
Dans le cas où une rue porte le **nom d'une résidence ou chacun des immeubles de la résidence a une lettre qui définit l'adresse**, certaines bornes postales sont exprimées uniquement par des lettres : elles sont saisies en **majuscules**.

Spécifications de saisie : Suite à l'évolution des mécanismes d'entretien des noms de voie sur les tronçons de route (cf. BAN), les bornes postales ne sont plus mises à jour.
Par conséquent, cet attribut n'est plus maintenu désormais.

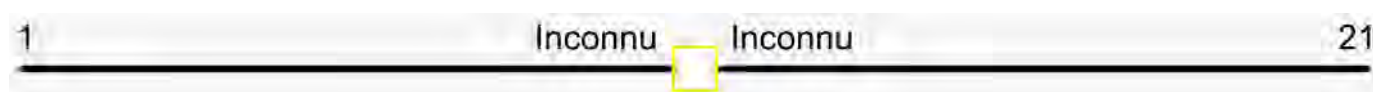
Configurations possibles sur un même côté de tronçon	Configurations impossibles sur un même côté de tronçon
"Sans valeur" - "Sans valeur"	
"Valeur" - "Valeur"	"Sans valeur" - "Valeur" (et inversement)
"Valeur" - "Inconnu" (et inversement)	"Sans valeur" - "Inconnu" (et inversement)
"Inconnu" - "Inconnu"	

S'il est impossible de déterminer précisément les bornes postales au niveau d'un changement d'attribut ou d'un pont, on remplira les bornes postales avec la valeur "Inconnu".

Cas où l'on peut déterminer les bornes autour d'un changement d'attribut(s) :



Cas où l'on ne peut pas déterminer précisément les bornes autour du changement d'attribut(s) :



Longs tronçons sur pont et tronçons en souterrain : les bornes postales sont vides sauf dans le cas de

l'adressage métrique :

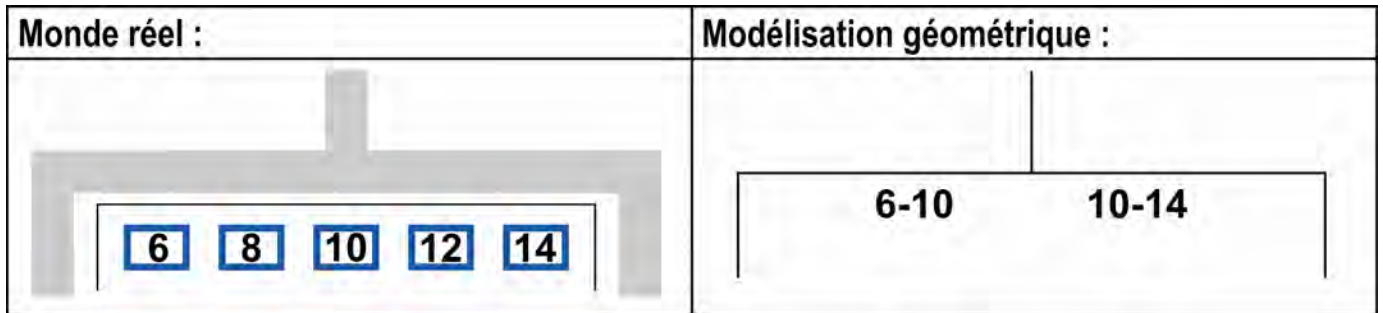


Les valeurs sont remplies à 'Inconnu' si on ne peut déterminer les bornes postales de part et d'autre du pont ou du tunnel :

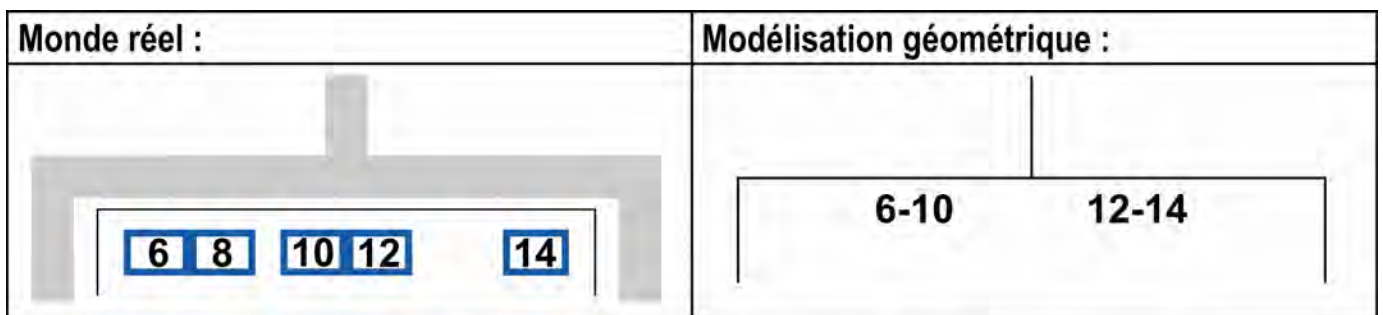


Carrefour en T :

On code de chaque côté du carrefour le numéro de la maison placée en face du carrefour en T :



Si deux maisons sont placées en face du carrefour, on code de chaque côté le numéro de chacune des deux maisons :

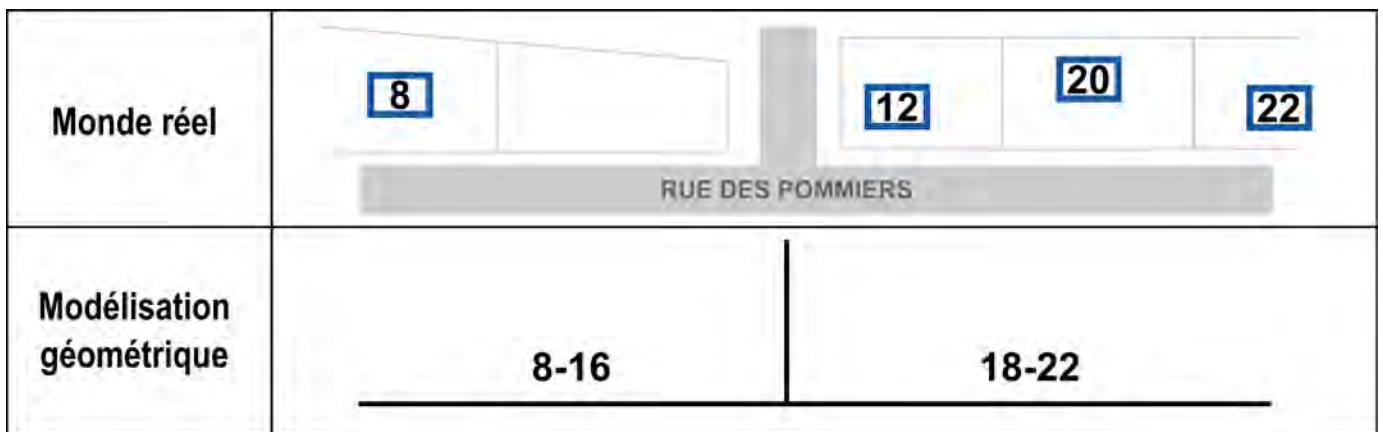


Interpolation/extrapolation des bornes postales :

Cas 1 :

Une ou plusieurs parcelles n'ont pas de numéro d'un côté du carrefour.

Si l'on est sûr de la borne postale de début de l'autre tronçon (ici le 18), on interpole 'pour boucher les trous', quel que soit l'écart :


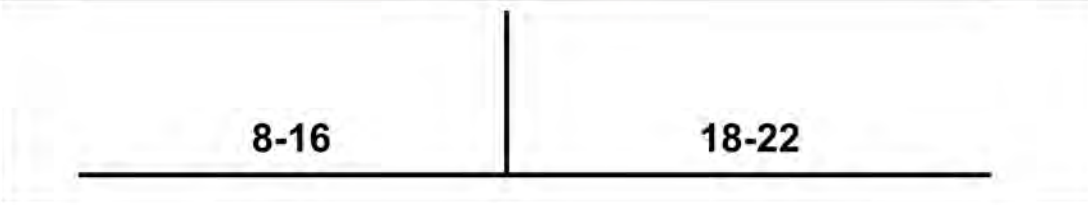


Cas 2 :

Il n'existe pas de parcelles sans numéro dans le Cadastre.

Si l'écart (ici écart = 18 – 10) est inférieur ou égal à 10 numéros, on interpole.


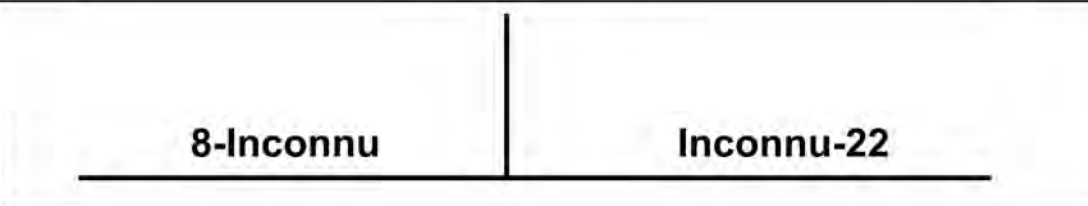
Sinon : on saisit les bornes postales du Cadastre.

<p>Monde réel</p>	
<p>Modélisation géométrique</p>	

Cas 3 :

Une ou plusieurs parcelles sans numéro sont situées des deux côtés du carrefour :


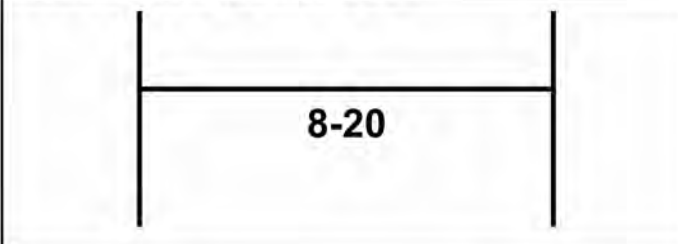
On saisit des bornes avec la valeur 'Inconnu' de chaque côté du carrefour. Ces bornes seront complétées lors d'un passage sur le terrain. On peut également saisir une Alerte dans la base.

<p>Monde réel</p>	
<p>Modélisation géométrique</p>	

Cas 4 :

Monde réel : il n'y a pas de parcelle vide en début de tronçon.


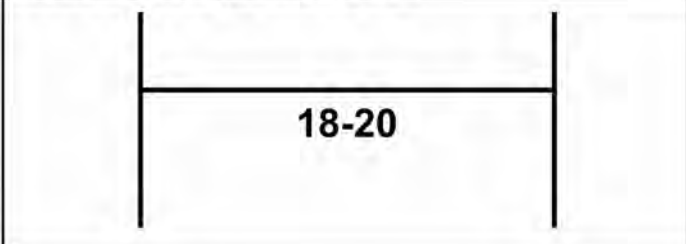
Modélisation : La première borne postale sur le Cadastre est inférieure ou égale à 10 (ou 9 pour le côté impair), on extrapole. On saisit donc "2" comme première borne postale ("1" s'il s'agit du côté impair).

<p>Monde réel :</p>	<p>Modélisation géométrique :</p>
	

Cas 5 :

Monde réel : il n'y a pas de parcelle vide en début de tronçon.

Modélisation : La première borne postale sur le Cadastre est supérieure à 10 (ou 9 pour le côté impair), on n'extrapole pas. On peut saisir une Alerte dans la base.


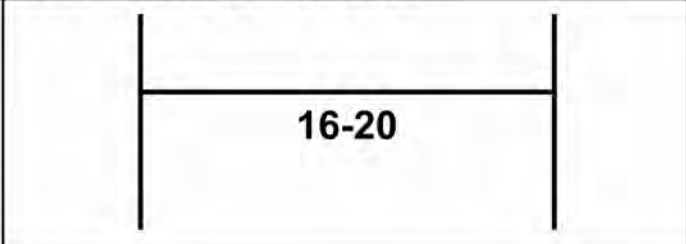
Monde réel :	Modélisation géométrique :
	

Cas 6 :

Monde réel : il y a une ou plusieurs parcelles vides en début de tronçon.

Modélisation : si la première borne postale sur le cadastre est inférieure ou égale à 10 (ou 9 côté impair), on extrapole jusqu'à "2" (ou "1" côté impair).


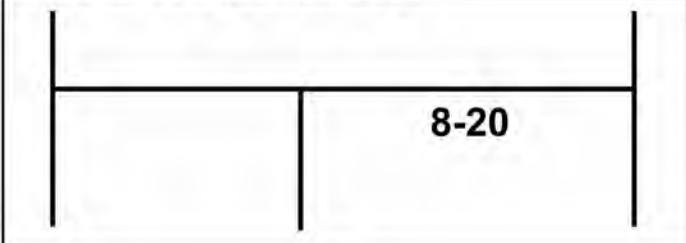
Sinon, on extrapole en comptant le nombre de parcelles vides.

Monde réel :	Modélisation géométrique :
	

Cas 7 :

Monde réel : la rue commence au tronçon précédent.

Modélisation : on saisit "8" comme première borne postale et on laisse les bornes postales du premier tronçon à "Sans valeur". On peut saisir une Alerte, avec le commentaire "bornes manquantes" dans la base.

Monde réel :	Modélisation géométrique :
	

Borne début droite

Format PostgreSQL	Format Shapefile
borne_debut_droite	BORNEDEB_D
Longueur maximale : 15	Longueur maximale : 15

Type : Texte

Définition : Numéro de borne postale à droite du tronçon en son sommet initial. Voir explication sur le remplissage : Borne début gauche

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Spécifications de saisie : Suite à l'évolution des mécanismes d'entretien des noms de voie sur les tronçons de route (cf. BAN), les bornes postales ne sont plus mises à jour.
Par conséquent, cet attribut n'est plus maintenu désormais

Borne fin gauche

Format PostgreSQL	Format Shapefile
borne_fin_gauche	BORNEFIN_G
Longueur maximale : 15	Longueur maximale : 15

Type : Texte

Définition : Numéro de borne postale à gauche du tronçon en son sommet final. Voir explication sur le remplissage : Borne début gauche

Spécifications de saisie : Suite à l'évolution des mécanismes d'entretien des noms de voie sur les tronçons de route (cf. BAN), les bornes postales ne sont plus mises à jour.
Par conséquent, cet attribut n'est plus maintenu désormais

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Borne fin droite

Format PostgreSQL	Format Shapefile
borne_fin_droite	BORNEFIN_D
Longueur maximale : 15	Longueur maximale : 15

Type : Texte

Définition : Numéro de borne postale à droite du tronçon en son sommet final. Voir explication sur le remplissage : Borne début gauche

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Spécifications de saisie : Suite à l'évolution des mécanismes d'entretien des noms de voie sur les tronçons de route (cf. BAN), les bornes postales ne sont plus mises à jour.
Par conséquent, cet attribut n'est plus maintenu désormais

INSEE commune gauche

Format PostgreSQL	Format Shapefile
insee_commune_gauche	INSEECOM_G
Longueur maximale : 5	Longueur maximale : 5

Type : Texte (jeu de caractères simplifié)

Définition : Numéro INSEE de la commune à gauche du tronçon par rapport au sens de numérisation.

Assurance qualité : Nom collaboratif gauche≠<Sans valeur> / INSEE commune gauche≠<Sans valeur>

'Insee commune gauche' correspond effectivement au numéro de la commune située à droite du tronçon.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

INSEE commune droite

Format PostgreSQL	Format Shapefile
-------------------	------------------

insee_commune_droite	INSEECOM_D
Longueur maximale : 5	Longueur maximale : 5

Type : Texte (jeu de caractères simplifié)

Définition : Numéro INSEE de la commune à droite du tronçon par rapport au sens de numérisation.

Spécifications de saisie : En bord de mer et au niveau des frontières, la valeur 99999 peut être saisie dans le champ 'INSEE commune droite' correspondant à l'extérieur du territoire. De manière plus générale, les tronçons situés à l'étranger ne sont pas renseignés.

Assurance qualité : Nom collaboratif droite≠<Sans valeur>/ INSEE commune droite≠<Sans valeur>

'Insee commune droite' correspond effectivement au numéro de la commune située à droite du tronçon.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Alias gauche

Format PostgreSQL	Format Shapefile
alias_gauche	ALIAS_G
	Longueur maximale : 127

Type : Texte

Définition : Nom secondaire de la rue, ancien nom, nom en langue régionale ou désignation d'une voie communale utilisé pour le coté gauche de la rue.

Remarque : Le nom secondaire de la rue était précédemment renseigné dans l'attribut 'Nom 2 gauche'. Cet attribut n'étant plus diffusé, le nom secondaire a été ajouté dans l'alias gauche. Les différentes chaînes de caractères concaténées sont séparées par "/".

Exemple :

Avant la concaténation : Nom 2 gauche = "PL DU 2 DECEMBRE 1944" et Alias gauche = "PL DE LA DIME"

Désormais : Alias gauche = "PL DE LA DIME/PL DU 2 DECEMBRE 1944"

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Alias droit

Format PostgreSQL	Format Shapefile
alias_droit	ALIAS_D
	Longueur maximale : 127

Type : Texte

Définition : Nom secondaire de la rue, ancien nom, nom en langue régionale ou désignation d'une voie communale utilisé pour le coté droit de la rue.

Remarque : Le nom secondaire de la rue était précédemment renseigné dans l'attribut 'Nom 2 droite'. Cet attribut n'étant plus diffusé, le nom secondaire a été ajouté dans l'alias droit. Les différentes chaînes de caractères concaténées sont séparées par "/".

Exemple :

Avant la concaténation : Nom 2 droite = "PL DU 2 DECEMBRE 1944" et Alias droit = "PL DE LA DIME"

Désormais : Alias droit = "PL DE LA DIME/PL DU 2 DECEMBRE 1944"

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Date de mise en service

Format PostgreSQL	Format Shapefile
date_de_mise_en_service	DATE_SERV

Type : Date

Définition : Indique la date prévisionnelle ou effective de mise en service des tronçons de route dont l'attribut commun 'Etat de l'objet' prend la valeur "En construction".

Ce champ est vide pour les tronçons de route dont le champ 'Etat de l'objet' prend la valeur "En service".

Contrainte sur l'attribut : Le champ 'Date de mise en service' est un attribut obligatoire dès lors qu'un tronçon de route est "En construction" (valeur de l'attribut commun 'Etat de l'objet').

Liens vers route nommée

Format PostgreSQL	Format Shapefile
liens_vers_route_nommee	ID_RN
	Longueur maximale : 254

Type : Lien multiple

Définition : Identifiant(s) (clé absolue) de l'objet Route numérotée ou nommée parent(s).

L'attribut 'Liens vers route nommée' permet de construire le lien entre un Tronçon de route et l'objet complexe Route numérotée ou nommée, dans le cas où le tracé de la route passe par le tronçon de route.

Un tronçon de route peut n'appartenir à aucune route (champ vide), à une route, ou à plusieurs routes. Le champ contient ainsi 0 à n identifiants d'objets de la classe Route numérotée ou nommée.

Un tronçon de route ne doit en théorie n'avoir qu'un seul classement administratif ('Type de route' = "Autoroute" ou "Nationale" ou "Départementale" ou "Route intercommunale" ou "Voie communale" ou "Chemin rural"). Cependant, dans certains cas, des liens vers 2 classements administratifs sont possibles, notamment lorsque le classement n'a pas pu être clairement établi : plusieurs types de gestion, désaccord de gestion, gestion en cours de transfert.

Tout tronçon de route possédant un numéro de route et/ou un numéro de route européenne et/ou un toponyme d'itinéraire et/ou appartenant à une voie verte ou à un itinéraire cyclable nommé ou véloroute possède au moins une valeur dans le champ 'Liens vers route nommée'.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Spécifications de saisie : Plusieurs ID sont séparés par le caractère "/".

Liens vers itinéraire autre

Format PostgreSQL	Format Shapefile
liens_vers_itineraire_autre	ID_ITI
	Longueur maximale : 254

Type : Lien multiple

Définition : L'attribut 'Liens vers itinéraire autre' permet de construire le lien entre un Tronçon de route et l'objet complexe Itinéraire autre, dans le cas où le tracé de l'itinéraire passe par le tronçon de route.

Un tronçon de route peut n'appartenir à aucun itinéraire (champ vide), à un itinéraire, ou à plusieurs itinéraires. Le champ contient ainsi 0 à n identifiants d'objets de la classe Itinéraire autre (séparateur : '/').

CPX_Numéro

Format PostgreSQL	Format Shapefile
-------------------	------------------

cpx_numero	NUMERO
Longueur maximale : 32	Longueur maximale : 32

Type : Texte

Définition : Numéro(s) de(s) (la) route(s) à laquelle (auxquelles) appartient ce tronçon.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

CPX_Numéro route européenne

Format PostgreSQL	Format Shapefile
cpx_numero_route_europeenne	NUM_EUROP
Longueur maximale : 32	Longueur maximale : 32

Type : Texte

Définition : Numéro issu du champ 'Numéro' de l'objet complexe Route numérotée ou nommée lié au tronçon.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

CPX_Classement administratif

Format PostgreSQL	Format Shapefile
cpx_classement_administratif	CL_ADMIN
	Longueur maximale : 45

Type : Texte

Définition : Classement administratif du tronçon issu du champ 'Type de route' de l'objet complexe Route numérotée ou nommée lié au tronçon.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Sélection : Seules les valeurs liées au classement administratif de la route, issues de l'objet Route numérotée ou nommée, sont retenues : 'Autoroute', 'Nationale', 'Départementale', 'Route intercommunale', 'Voie communale', 'Chemin rural'.

CPX_Gestionnaire

Format PostgreSQL	Format Shapefile
cpx_gestionnaire	GESTION
	Longueur maximale : 65

Type : Texte

Définition : Gestionnaire du tronçon issu du champ 'Gestionnaire' de l'objet Route numérotée ou nommée lié au tronçon.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

CPX_Toponyme route nommée

Format PostgreSQL	Format Shapefile
cpx_toponyme_route_nommee	TOPONYME
	Longueur maximale : 127

Type : Texte

Définition : Toponyme de l'itinéraire routier nommé auquel appartient ce tronçon.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Si la route possède plusieurs toponymes, ceux-ci sont référencés dans la table Toponymie transport.

CPX_Toponyme itinéraire cyclable

Format PostgreSQL	Format Shapefile
cpx_toponyme_itineraire_cyclable	ITI_CYCL
	Longueur maximale : 127

Type : Texte

Définition : Toponyme issu du champ 'Toponyme' de l'objet complexe Route numérotée ou nommée lié au tronçon.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

CPX_Toponyme voie verte

Format PostgreSQL	Format Shapefile
cpx_toponyme_voie_verte	VOIE_VERTE
	Longueur maximale : 127

Type : Texte

Définition : Toponyme issu du champ 'Toponyme' de l'objet complexe Route numérotée ou nommée lié au tronçon.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

CPX_Nature itinéraire autre

Format PostgreSQL	Format Shapefile
cpx_nature_itineraire_autre	NATURE_ITI
	Longueur maximale : 254

Type : Texte

Définition : Nature(s) du tronçon issue(s) du champ 'Nature' du ou des objets complexes Itinéraire autre liés au tronçon.

Le champ contient ainsi 0 à n natures, séparées par le caractère '/' et non ordonnées par rapport au champ <Liens vers itinéraire autre>.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

CPX_Toponyme itinéraire autre

Format PostgreSQL	Format Shapefile
cpx_toponyme_itineraire_autre	NOM_ITI
	Longueur maximale : 254

Type : Texte

Définition : Toponyme(s) issu(s) du champ 'Toponyme' du ou des objets complexes Itinéraire autre liés au tronçon.

Le champ contient ainsi 0 à n toponymes, séparés par le caractère '/' et non ordonnés par rapport au champ <Liens vers itinéraire autre>.

Spécifications de saisie : Valeur non obligatoire.

Géométrie

Type : Ligne 3D

Délestage

Format PostgreSQL	Format Shapefile
delestage	DELESTAGE

Type : Booléen

Définition : prend la valeur "faux" (ou "non" au format SHP) quand un tronçon routier n'est pas prévu pour accueillir du trafic de transit intensif (dans le cadre d'un décret d'application de l'article L.11115-8-1 du code des transports dans sa rédaction résultant de l'article 122 de la loi n° 2021 1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets).

Source de la mise à jour : Aucune valeur n'est initialisée (nul par défaut).
Les autorités de police de circulation peuvent modifier la valeur de cet attribut en écriture directe dans la base par l'intermédiaire d'un groupe dédié de l'espace collaboratif.

Source voie BAN gauche

Format PostgreSQL	Format Shapefile
source_voie_ban_gauche	SRC_BAN_G
	Longueur maximale : 11

Type : Texte

Définition : Cet attribut précise si le nom de voie provenant de la BAN, et stocké dans l'attribut 'Nom voie BAN gauche', a été fourni par la commune concernée ou non. En effet, les communes sont les seules autorités compétentes en terme d'adressage.

Spécifications de saisie : Source voie = « commune »

Définition : Le nom de voie issu de la BAN provient de la commune concernée. L'information peut avoir été communiquée :

- via le dépôt des données d'adressage au format BAL dans la BAN
- à défaut, via la saisie d' adresses sur le guichet adresse.

Les données de source commune peuvent avoir été certifiées ou non dans la BAN.

Source voie = « non commune »

Définition : Le nom de voie issu de la BAN ne provient de la commune concernée, mais d'un autre organisme. Il peut s'agir de l'ARCEP, du Cadastre, de La Poste, de l'INSEE ou d'un SDIS.

Source voie BAN droite

Format PostgreSQL	Format Shapefile
source_voie_ban_droite	SRC_BAN_D
	Longueur maximale : 11

Type : Texte

Définition : Cet attribut précise si le nom de voie provenant de la BAN, et stocké dans l'attribut 'Nom voie BAN droite', a été fourni par la commune concernée ou non. En effet, les communes sont les seules autorités compétentes en terme d'adressage.

Sélection : Voir la documentation de l'attribut 'Source voie BAN gauche'.

Nom voie BAN gauche

Format PostgreSQL	Format Shapefile
nom_voie_ban_gauche	NOM_BAN_G
	Longueur maximale : 127

Type : Texte

Définition : Nom de la voie BAN associée au côté gauche du tronçon de route, celui-ci étant orienté par son sens de numérisation.

Sélection : Ce champ correspond exactement à l'attribut 'voie_nom' présent dans le format Base Adresse Locale (BAL), et indiquant le nom de la voie associée à chaque adresse de la BAN.

Une description détaillée de ce format est disponible ici : <https://doc.adresse.data.gouv.fr/mettre-a-jour-sa-base-adresse-locale/le-format-base-adresse-locale>

Pour la rédaction du fichier au format BAL, il est recommandé aux communes de saisir les noms de voies en toutes lettres, en minuscules accentuées, la première lettre de la voie et du nom seulement étant écrites en majuscule.

Exemple : Si une adresse de la BAN est « 2 allée des roses », l'attribut 'Nom voie BAN gauche' de chaque tronçon de route de la voie associée est rempli avec la valeur « ALL DES ROSES ».

Nom voie BAN droite

Format PostgreSQL	Format Shapefile
nom_voie_ban_droite	NOM_BAN_D
	Longueur maximale : 127

Type : Texte

Définition : Nom de la voie BAN associée au côté gauche du tronçon de route, celui-ci étant orienté par son sens de numérisation.

Sélection : Voir la documentation de l'attribut 'Nom voie BAN gauche'.

Lieux-dits BAN gauche

Format PostgreSQL	Format Shapefile
lieux_dits_ban_gauche	LD_BAN_G
	Longueur maximale : 254

Type : Texte

Définition : Nom du ou des lieux-dits historiques ou complémentaires associés à l'ensemble des adresses BAN d'une même voie. Les différents lieux-dits sont séparés par un "/".

Spécifications : Ce champ correspond à l'attribut 'lieudit_complement_nom' présent dans le format Base Adresse Locale (BAL), et indiquant un éventuel nom de lieu-dit historique ou complémentaire à chaque adresse de la BAN.

Une description détaillée de ce format est disponible ici : <https://doc.adresse.data.gouv.fr/mettre-a-jour-sa-base-adresse-locale/le-format-base-adresse-locale>

Pour la rédaction du fichier au format BAL, il est recommandé aux communes de saisir les noms de lieu-dit complémentaire, en minuscules accentuées, la première lettre de la voie et du nom seulement étant écrites en majuscule.

Dans le cas où plusieurs adresses BAN possèdent le même nom de voie, mais un lieu-dit historique ou complémentaire différent, les noms de ces lieux-dits sont concaténés dans l'attribut 'Lieux-dits BAN gauche'.

Exemple :

l'adresse BAN avec la clé d'interopérabilité "01231_0052_00791" a pour lieu-dit complémentaire : "Serve Cordier"

l'adresse BAN avec la clé d'interopérabilité "01231_0052_00925" a pour lieu-dit complémentaire : "Les Semalons"

Ces deux adresses renseignent le même nom de voie (Route de Bornes). Le ou les tronçons liés à cette voie renseignent donc les deux lieux-dits ; Lieux-dits BAN gauche = "Serve Cordier/Les Semalons"

Lieux-dits BAN droite

Format PostgreSQL	Format Shapefile
lieux_dits_ban_droite	LD_BAN_D
	Longueur maximale : 254

Type : Texte

Définition : Nom du ou des lieux-dits historiques ou complémentaires associés à l'ensemble des adresses BAN d'une même voie. Les différents lieux-dits sont séparés par un "/".

Spécifications : Voir la documentation de l'attribut 'Lieux-dits BAN gauche'.

Identifiant voie BAN gauche

Format PostgreSQL	Format Shapefile
identifiant_voie_ban_gauche	ID_BAN_G
	Longueur maximale : 12

Type : Texte

Définition : Identifiant unique de voie généré à partir de la clé d'interopérabilité des adresses de la BAN. Il est composé du code INSEE de la commune suivi par le code caractérisant la voie. Il peut s'agir du code FANTOIR de la DGFIP.

Exemple : l'identifiant de voie correspondant à la clé d'interopérabilité 02001_0056_00022_bis est 02001_0056.

Identifiant voie BAN droite

Format PostgreSQL	Format Shapefile
identifiant_voie_ban_droite	ID_BAN_D
	Longueur maximale : 12

Type : Texte

Définition : Identifiant unique de voie généré à partir de la clé d'interopérabilité des adresses de la BAN. Il est composé du code INSEE de la commune suivi par le code caractérisant la voie. Il peut s'agir du code FANTOIR de la DGFIP.

Exemple : l'identifiant de voie correspondant à la clé d'interopérabilité 02001_0056_00022_bis est 02001_0056.

Sens aménagement cyclable gauche

Format PostgreSQL	Format Shapefile
sens_aménagement_cyclable_gauche	SENS_CYC_G
	Longueur maximale : 14

Type : Liste

Valeurs possibles : Sans valeur | Double sens | Sens direct | Sens inverse

Définition : Sens de circulation de l'aménagement cyclable gauche, par rapport au sens de numérisation de l'objet.

Remarque : Le sens de l'aménagement cyclable ne se rapporte pas au sens relatif des vélos et des véhicules à moteur partageant la chaussée, mais au sens de numérisation de l'objet.

Sens aménagement cyclable gauche = « Double sens »

Définition : Le sens de circulation de l'aménagement cyclable gauche est double.

Sens aménagement cyclable gauche = « Sens direct »

Définition : Le sens de circulation de l'aménagement cyclable gauche est le même que le sens de numérisation de l'objet.

Sens aménagement cyclable gauche = « Sens inverse »

Le sens de circulation de l'aménagement cyclable gauche est contraire au sens de numérisation de l'objet.

Sens aménagement cyclable droit

Format PostgreSQL	Format Shapefile
sens_aménagement_cyclable_droit	SENS_CYC_D
	Longueur maximale : 14

Type : Liste

Valeurs possibles : Sans valeur | Double sens | Sens direct | Sens inverse

Définition : Sens de circulation de l'aménagement cyclable droit, par rapport au sens de numérisation de l'objet.

Remarque : Le sens de l'aménagement cyclable ne se rapporte pas au sens relatif des vélos et des véhicules à moteur partageant la chaussée, mais au sens de numérisation de l'objet.

Sens aménagement cyclable droit = « Double sens »

Définition : Le sens de circulation de l'aménagement cyclable droit est double.

Sens aménagement cyclable droit = « Sens direct »

Définition : Le sens de circulation de l'aménagement cyclable droit est le même que le sens de numérisation de l'objet.

Sens aménagement cyclable droit = « Sens inverse »

Définition : Le sens de circulation de l'aménagement cyclable droit est contraire au sens de numérisation de l'objet.

Aménagement cyclable gauche

Format PostgreSQL	Format Shapefile
aménagement_cyclable_gauche	CYCLABLE_G
	Longueur maximale : 33

Type : Liste

Valeurs possibles : Sans valeur | Aménagement mixte hors voie verte | Bande cyclable | Goulotte ou rampe | Piste cyclable

Définition : Aménagement cyclable gauche, par rapport au sens de numérisation de l'objet.

Aménagement cyclable gauche = « Aménagement mixte hors voie verte »

Définition : aménagement partagé par les piétons et les vélos. Contrairement aux voies vertes, il peut être mis en place en bordure de route.

Aménagement cyclable gauche = « Bande cyclable »

Définition : Une bande cyclable désigne une voie exclusivement réservée aux cycles à deux ou trois roues sur une chaussée à plusieurs voies (Code de la route).

Aménagement cyclable gauche = « Goulotte ou rampe »

Définition : goulotte ou rampe pour faciliter le transport des cycles dans les escaliers.

Sélection : Voir 'Aménagement cyclable droit' = "Goulotte ou rampe".

Regroupement : Goulotte | rampe

Aménagement cyclable gauche = « Piste cyclable »

Définition : Chaussée exclusivement réservée aux cycles à deux ou trois roues et aux engins de déplacement personnel motorisés (Code de la route).

Aménagement cyclable droit

Format PostgreSQL	Format Shapefile
amenagement_cyclable_droit	CYCLABLE_D
	Longueur maximale : 33

Type : Liste

Valeurs possibles : Sans valeur | Aménagement mixte hors voie verte | Bande cyclable | Goulotte ou rampe | Piste cyclable

Définition : Aménagement cyclable droit, par rapport au sens de numérisation de l'objet.

Aménagement cyclable droit = « Aménagement mixte hors voie verte »

Définition : aménagement partagé par les piétons et les vélos. Contrairement aux voies vertes, il est mis en place en bordure de route.

Sélection : Tous les aménagements mixtes piéton/vélo hors voie verte sont retenus :

- Ils sont modélisés en Tronçon de route avec 'Nature de la restriction' = "Aménagement mixte hors voie verte" lorsque l'aménagement est éloigné de la voie réservée à la circulation automobile (terre-plein herbeux, fossé, rangée d'arbres, rangée de places de stationnement,...).
- Sinon, lorsqu'ils longent la voie réservée à la circulation automobile, ils sont renseignés avec l'attribut 'Aménagement cyclable droit' et/ou 'Aménagement cyclable gauche' = "Aménagement mixte hors voie verte".

Aménagement cyclable droit = « Bande cyclable »

Définition : Une bande cyclable désigne une voie exclusivement réservée aux cycles à deux ou trois roues sur une chaussée à plusieurs voies (Code de la route).

Aménagement cyclable droit = « Goulotte ou rampe »

Définition : goulotte ou rampe pour faciliter le transport des cycles dans les escaliers.

Sélection : uniquement dans le cas d'intégration de données partenaires.

Regroupement : Goulotte | Rampe

Aménagement cyclable droit = « Piste cyclable »

Définition : Chaussée exclusivement réservée aux cycles à deux ou trois roues et aux engins de déplacement personnel motorisés (Code de la route).

Sélection : Toutes les pistes cyclables sont retenues.

- Elles sont modélisées en Tronçon de route avec 'Nature de la restriction' = "Piste cyclable" lorsque la piste cyclable est éloignée de la voie réservée à la circulation automobile (terre-plein herbeux, fossé, rangée d'arbres, rangée de places de stationnement,...).
- Sinon, lorsqu'elles longent la voie réservée à la circulation automobile, elles sont renseignées avec l'attribut 'Aménagement cyclable droit' et/ou 'Aménagement cyclable gauche' = "Piste cyclable".

Entre ces deux modélisations, la continuité sera recherchée au maximum.

Aire de retournement DFCI

Format PostgreSQL	Format Shapefile
aire_de_retournement_dfci	RETOURDFCI
	Longueur maximale : 18

Type : Liste

Valeurs possibles : Sans valeur | Aucune | Au moins une aire | Plusieurs aires

Aire de retournement DFCI = « Aucune »

Définition : Tronçon ne comportant aucune aire de retournement (selon les spécifications DFCI).

Aire de retournement DFCI = « Au moins une aire »

Définition : Tronçon comportant au moins une aire de retournement (selon les spécifications DFCI).

Aire de retournement DFCI = « Plusieurs aires »

Définition : Tronçon comportant plusieurs aires de retournement (selon les spécifications DFCI).

Gabarit DFCI

Format PostgreSQL	Format Shapefile
gabarit_dfci	GAB_DFCI
	Longueur maximale : 20

Type : Liste

Valeurs possibles : Sans valeur | Poids lourd | Super poids lourd | Véhicule léger

Gabarit DFCI = « Poids lourd »

Définition : Tronçon permettant le passage de véhicule de gabarit Poids lourd (PL), selon les spécifications DFCI.

Gabarit DFCI = « Super poids lourd »

Définition : Tronçon permettant le passage de véhicule de gabarit Super poids lourd (SPL), selon les spécifications DFCI.

Gabarit DFCI = « Véhicule léger »

Tronçon permettant le passage de véhicule de gabarit véhicule léger (VL), selon les spécifications DFCI.

Impasse DFCI

Format PostgreSQL	Format Shapefile
impasse_dfci	IMPAS_DFCI

Type : Booléen

Définition : Tronçon considéré comme une impasse selon les spécifications DFCI.

Nature détaillée DFCI

Format PostgreSQL	Format Shapefile
-------------------	------------------

nature_detaillee_dfci	NDET_DFCI
	Longueur maximale : 12

Type : Liste

Valeurs possibles : Sans valeur | Empierré | Goudron | Gravier | Pierres | Sable | Sol naturel

Nature détaillée DFCI = « Empierré »

Nature détaillée DFCI = « Goudron »

Nature détaillée DFCI = « Gravier »

Nature détaillée DFCI = « Pierres »

Nature détaillée DFCI = « Sable »

Nature détaillée DFCI = « Sol naturel »

Ouvrage d'art limitant DFCI

Format PostgreSQL	Format Shapefile
ouvrage_d_art_limitant_dfci	OALIM_DFCI

Type : Booléen

Définition : Tronçon contenant un ouvrage limitant selon les spécifications DFCI.

Pente maximale DFCI

Format PostgreSQL	Format Shapefile
pente_maximale_dfci	PTMAX_DFCI
	Longueur maximale : 3

Type : Entier

Définition : Pente maximale du tronçon (en pourcentage).

Piste DFCI

Format PostgreSQL	Format Shapefile
piste_dfci	PISTE_DFCI

Type : Booléen

Définition : Tronçon de route faisant partie du réseau de pistes DFCI.

Piste DFCI débroussaillée

Format PostgreSQL	Format Shapefile
piste_dfci_debroussaillée	DFCI_DEBRO

Type : Booléen

Définition : Information renseignant si la piste DFCI est débroussaillée, selon les spécifications DFCI.

Piste DFCI fossés

Format PostgreSQL	Format Shapefile
piste_dfci_fosses	DFCI_FOSSE
	Longueur maximale : 30

Type : Liste

Valeurs possibles : Sans valeur | Aucun | Fossé à droite | Fossé à gauche | Fossés à droite et à gauche

Piste DFCI fossés = « Aucun »

Définition : Tronçon bordé d'aucun fossé, selon les spécifications DFCI.

Piste DFCI fossés = « Fossé à droite »

Définition : Tronçon bordé d'un fossé à droite, dans le sens de numérisation de l'objet, selon les spécifications DFCI.

Piste DFCI fossés = « Fossé à gauche »

Définition : Tronçon bordé d'un fossé à gauche, dans le sens de numérisation de l'objet, selon les spécifications DFCI.

Piste DFCI fossés = « Fossés à droite et à gauche »

Définition : Tronçon bordé d'un fossé des deux côtés, selon les spécifications DFCI.

Sens de circulation DFCI

Format PostgreSQL	Format Shapefile
sens_de_circulation_dfci	SENS_DFCI
	Longueur maximale : 12

Type : Liste

Valeurs possibles : Sans valeur | Double sens | Sens direct | Sens inverse

Définition : Sens de circulation pour les véhicules DFCI, dans le sens de numérisation de l'objet.

Utilisation : Ce sens de circulation peut être différent du sens de circulation applicable aux véhicules hors secours et peut également être renseigné pour des tronçons interdits à la circulation (hors secours). Pour le sens de circulation applicable à l'ensemble des véhicules, se référer à l'attribut 'Sens de circulation'.

Sens de circulation DFCI = « Double sens »

Sens de circulation DFCI = « Sens direct »

Sens de circulation DFCI = « Sens inverse »

Tout terrain DFCI

Format PostgreSQL	Format Shapefile
tout_terrain_dfci	TERR_DFCI

Type : Booléen

Définition : Indique si le tronçon est accessible par des véhicules tout terrain, selon les spécifications DFCI.

Vitesse moyenne DFCI

Format PostgreSQL	Format Shapefile
vitesse_moyenne_dfci	VIT_DFCI
	Longueur maximale : 3

Type : Entier

Définition : Vitesse moyenne pour les véhicules DFCI.

Utilisation : Cette vitesse peut être différente de la 'Vitesse moyenne VL' et peut également être renseignée pour des tronçons interdits à la circulation (hors secours).

Zone de croisement DFCI

Format PostgreSQL	Format Shapefile
zone_de_croisement_dfci	CROIS_DFCI
	Longueur maximale : 18

Type : Liste

Valeurs possibles : Sans valeur | Aucune | Au moins une zone | Plusieurs zones

Zone de croisement DFCI = « Aucune »

Définition : Tronçon ne contenant aucune zone de croisement, selon les spécifications DFCI.

Zone de croisement DFCI = « Au moins une zone »

Définition : Tronçon contenant au moins une zone de croisement, selon les spécifications DFCI.

Zone de croisement DFCI = « Plusieurs zones »

Définition : Tronçon contenant plusieurs zones de croisement, selon les spécifications DFCI.

Catégorie DFCI

Format PostgreSQL	Format Shapefile
categorie_dfci	CAT_DFCI
	Longueur maximale : 15

Type : Liste

Valeurs possibles : Sans valeur | 1ère catégorie | 2ème catégorie | 3ème catégorie | Hors catégorie

Définition : Classification des possibilités de circulation des groupes d'intervention feux de forêt sur le réseau de voirie utilisable pour la DFCI (Défence des forêts contre les incendies). La catégorie est attribuée par tronçon en fonction de la fréquence des zones de croisement, des aires de retournement et de la présence d'impasses.

Catégorie DFCI = « 1ère catégorie »

Définition : Tronçon de voie permettant le croisement généralisé des groupes d'intervention feux de forêt (environ tous les 200m) avec des possibilités de retournement environ tous les kilomètres. Les voies en impasses sont interdites.

Catégorie DFCI = « 2ème catégorie »

Définition : Tronçon de voie permettant le croisement ponctuel des groupes d'intervention feux de forêt (environ tous les 500m) avec des possibilités de retournement environ tous les kilomètres. Les impasses doivent être aménagées.

Catégorie DFCI = « 3ème catégorie »

Définition : Tronçon de voie permettant la circulation des groupes d'intervention feux de forêt sans qu'il n'y ait nécessairement possibilité de croisement et/ou de retournement. Les impasses doivent être aménagées.

Catégorie DFCI = « Hors catégorie »

Définition : Tronçon de voie présentant un intérêt opérationnel pour la prévention et/ou la lutte mais ne répondant pas aux caractéristiques minimales de la 3ème catégorie. Pour autant, la circulation d'un véhicule léger de première intervention doit être possible (porteur d'eau de PTAC > 3,5 tonnes).

13.15 Tronçon de voie ferrée

Attributs : *Cleabs* | Nature | Position par rapport au sol | Etat de l'objet transport | *Date de création* | *Date de modification* | *Date d'apparition* | *Date de confirmation* | *Sources* | *Identifiants sources* | *Méthode d'acquisition planimétrique* | *Précision planimétrique* | *Méthode d'acquisition altimétrique* | *Précision altimétrique* | *Electrifié* | Largeur | Nombre de voies | Usage | Vitesse maximale | Liens vers voie ferrée nommée | CPX_Toponyme | Géométrie

Les attributs communs à plusieurs thèmes (en italique) ne sont pas décrits dans ce paragraphe (voir 5. Attributs communs à plusieurs thèmes).

Type de géométrie : Ligne 3D

Nom PostgreSQL : troncon_de_voie_ferree

Définition : Portion de voie ferrée homogène pour l'ensemble des attributs qui la concernent.

Sélection : Sont retenus les tronçons ferroviaires suivants :

- toutes les voies LGV en site propre,
- toutes les voies ferrées principales (dont on assurera la continuité dans les aires de triage), exploitées ou non,
- toutes les voies de service, exploitées ou non, à partir de 300 m de long,
- les embranchements particuliers, voies industrielles ou de service à partir de 300 m de long,
- les voies urbaines connectées par rail au réseau national, de type RER, quelle que soit leur longueur,
- les funiculaires d'au moins 100 mètres de long,
- les trains à crémaillère d'au moins 100 mètres de long,
- les lignes à vocation touristique,
- les vélo-rails, à partir de 1 km de long,
- les lignes de métro aériennes et les lignes de tramway,
- les voies ferrées en construction.

Sont exclues :

- les voies ferrées déposées (rails supprimés sur le terrain),
- les voies de triage et de garage, généralisées en Equipement de transport de Nature="Aire de triage",
- les lignes ferrées situées à l'intérieur des parcs d'attractions.

Toponyme : ► Le pont ou viaduc qu'emprunte le tronçon de voie ferrée peut porter un toponyme. Le toponyme est porté par un l'objet Construction linéaire de Nature="Pont".

► De même, la voie ferrée peut être en tunnel avec un toponyme. On saisit alors un objet Construction linéaire de Nature="Tunnel" sur le tronçon de voie ferrée avec la 'Position par rapport au sol' < "0".

► Les tronçons de voies ferrées touristiques peuvent avoir des toponymes. Le toponyme est porté par un objet complexe Voie ferrée nommée qui est lié aux tronçons de voie ferrée concernés par le toponyme.

Nature

Format PostgreSQL	Format Shapefile
nature	NATURE
	Longueur maximale : 28

Type : Liste

Valeurs possibles : Funiculaire ou crémaillère | LGV | Métro | Sans objet | Tramway | Voie de service | Voie ferrée principale

Définition : Attribut permettant de distinguer plusieurs types de voies ferrées.

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Nature = « Funiculaire ou crémaillère »

Définition : Funiculaire ou voie ferrée à crémaillère.

Regroupement : Funiculaire | Voie ferrée à crémaillère | Funiculaire souterrain | Ascenseur incliné

Sélection : Tous les funiculaires et toutes les voies ferrées à crémaillère de plus de 100 m sont inclus, y compris les parties souterraines.

Les funiculaires n'ont pas toujours un écartement standard au niveau des voies (ceux de Lyon, Villard-de-Lans sont des voies étroites).

Nature = « LGV »

Définition : Ligne ferroviaire réservée aux trains à grande vitesse. On ne retient que les lignes LGV en site propre.

Contrainte de saisie : La continuité de ces voies doit toujours être assurée dans les aires de triage.

Nature = « Métro »

Définition : Ligne de métro aérienne.

Regroupement : Ligne de métro | Ligne de VAL (Véhicule Automatique Léger)

Sélection : Sont retenus les métros de type VAL (Véhicule Automatique Léger) : ORLYVAL, CDGVAL et les métros de Rennes, Lille et Toulouse.

Les tronçons de ligne de métro souterrains ne sont pas saisis ; cependant si un tronçon de métro souterrain permet d'assurer la continuité d'une ligne sur une petite longueur (de l'ordre de 300m), il peut être saisi avec une 'Position par rapport au sol'="-1". Ses deux extrémités doivent être connectées à des tronçons de voies ferrées, ou il doit permettre l'accès à une gare.

Les lignes de RER prennent la valeur de 'Nature'="Voie ferrée principale".

L'écartement des rails du métro est semblable à celui d'une voie ferrée. L'attribut 'Largeur' est donc à renseigner en "Normale". Les métros ont toujours le champ 'Electrifié'="Vrai".

Nature = « Sans objet »

Définition : Aucune autre valeur de 'Nature' ne peut être attribuée.

Attribuer cette valeur aux objets *Tronçon de voie ferrée* non exploités ('Etat de l'objet transport'="Non exploité").

Nature = « Tramway »

Définition : Ligne de transport en commun urbain à guidage au sol.

Regroupement : Tramway (ligne de) | Tramway sur pneus (ligne de)

Sélection : Le tram train est considéré dans la zone urbaine comme un tramway. Il devient ensuite une voie ferrée de 'Nature'="Voie principale" à partir du moment où il récupère le réseau ferroviaire.

Les tramways ont en général un écartement des rails standard de 1,435 m et possède donc l'attribut Largeur="Normale". Certains (comme le tramway de Saint-Etienne où l'écartement est de 1 m) ont un écartement spécifique et auront l'attribut 'Largeur'="Etroite".

Les tramways ont toujours le champ 'Electrifié'="Vrai".

Lorsque le tramway n'est pas en site propre mais emprunte une route sur laquelle la circulation automobile est réglementée par des barrières amovibles mais permise au niveau des rails, on saisira deux axes distincts : l'un pour le tramway qui précise le nombre de voies et l'autre pour le tronçon de route avec un 'Accès véhicule léger'="Restreint aux ayants droit".

Lorsque le tramway circule entre deux voies de circulation, on saisit trois axes distincts.

Nature = « Voie de service »

Définition : Voie utilisée principalement pour la gestion, le triage ou le stationnement des trains.

Regroupement : Voie de service | Voie industrielle

Sélection : - les voies de service de plus de 300 m de long,
- certaines voies s'inscrivant dans un faisceau de voies ferrées de plus de 25 m de large (aire de triage) pour conserver une continuité,
- les voies de service souterraines.

Nature = « Voie ferrée principale »

Définition : Voie ferrée en exploitation servant au transport des voyageurs ou des marchandises.

Regroupement : RER | Voie ferrée en exploitation | Voie ferrée touristique | Voie-mère d'embranchement particulier

Sélection : - toutes les voies ferrées en exploitation assurant un service régulier ou saisonnier pour le transport des voyageurs ou des marchandises, quelle que soit leur longueur,
- les trains touristiques quelle que soit leur longueur.

Sont exclus :

- les lignes de métro (voir la valeur d'attribut "Métro"),
- les lignes de tramway (voir la valeur d'attribut "Tramway"),
- les lignes de LGV (voir la valeur d'attribut "LGV"),
- le réseau ferré situé à l'intérieur des parcs d'attractions.

Une voie-mère d'embranchement est une voie du réseau ferré national dont la vocation est de desservir les embranchements particuliers qui y sont raccordés : ces embranchements sont traités en Nature="Voie de service".

Position par rapport au sol

Format PostgreSQL	Format Shapefile
position_par_rapport_au_sol	POS_SOL
	Longueur maximale : 2

Type : Liste

Valeurs possibles : 0 | -1 | 1 | -2 | 2 | -3 | 3 | -4 | 4

Définition : Niveau de l'objet par rapport à la surface du sol (valeur négative pour un objet souterrain, nulle pour un objet au sol et positive pour un objet en sursol).

Modélisation géométrique : Un tronçon de voie ferrée de position par rapport au sol > 0 est doublé d'une Construction linéaire ou Construction surfacique de Nature = "Pont".

A de rares exceptions (réseau urbains, dalles urbaines...), un tronçon de voie ferrée de position par rapport au sol < 0 est doublée d'une Construction linéaire de Nature = "Tunnel".

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Position par rapport au sol = « 0 »

Définition : Voie au sol.

Position par rapport au sol = « -1 »

Définition : Voie en tunnel, cas général : voie souterraine mais ne passant pas sous un autre tunnel.

Position par rapport au sol = « 1 »

Définition : Voie sur pont de niveau 1.

Position par rapport au sol = « -2 »

Définition : Voie en tunnel passant sous un unique autre tunnel.

Position par rapport au sol = « 2 »

Définition : Voie sur pont de niveau 2.

Position par rapport au sol = « -3 »

Position par rapport au sol = « 3 »

Position par rapport au sol = « -4 »

Position par rapport au sol = « 4 »

Electrifié

Format PostgreSQL	Format Shapefile
electrifie	ELECTRIFIE

Type : Booléen

Définition : Indique si la voie ferrée est électrifiée ou non.

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Valeurs d'attribut :

Electrifié = "Vrai" : le tronçon est électrifié ;

Electrifié = "Faux" : le tronçon n'est pas électrifié.

Largeur

Format PostgreSQL	Format Shapefile
largeur	LARGEUR
	Longueur maximale : 7

Type : Liste

Valeurs possibles : Etroite | Large | Normale

Définition : Attribut permettant de distinguer les voies ferrées de largeur standard pour la France (1,435 m), des voies ferrées plus larges ou plus étroites.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Largeur = « Etroite »

Définition : Voie étroite, c'est à dire de largeur < 1,435 m.

Largeur = « Large »

Définition : Voie large, c'est à dire de largeur > 1,435 m.

Largeur = « Normale »

Définition : Voie normale, c'est à dire de largeur = 1,435 m.

Nombre de voies

Format PostgreSQL	Format Shapefile
nombre_de_voies	NB_VOIES
	Longueur maximale : 1

Type : Entier (liste fermée)

Valeurs possibles : 0 | 1 | 2 | 3 | 4

Définition : Attribut indiquant le nombre de voies modélisées par le tronçon de voie ferrée.

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Nombre de voies = « 0 »

Définition : Le nombre de voies est inconnu.

Nombre de voies = « 1 »

Définition : La voie ferrée est constituée d'une voie unique (à sens unique ou à double sens).

Nombre de voies = « 2 »

Définition : La voie ferrée est constituée de deux voies parallèles.

Nombre de voies = « 3 »

Définition : La voie ferrée est constituée de trois voies parallèles.

Nombre de voies = « 4 »

Définition : La voie ferrée est constituée de quatre voies parallèles.

Usage

Format PostgreSQL	Format Shapefile
usage	USAGE
	Longueur maximale : 16

Type : Liste

Valeurs possibles : Sans valeur | Fret | Sans objet | Vélo-rail | Voyageur | Voyageur et fret

Définition : Précise le type de transport auquel la voie ferrée est destinée.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Ce champ sera rempli avec l'opportunité d'un partenariat ou de données Open Data SNCF Réseau.

Usage = « Fret »

Définition : La voie ferrée est exploitée exclusivement pour le transport de fret.

Usage = « Sans objet »

Définition : La voie ferrée n'est plus exploitée pour du transport de personnes ou marchandises (Etat de l'objet transport="Non exploité").

Usage = « Vélo-rail »

Définition : La voie ferrée non exploitée (Etat de l'objet transport="Non exploité") est empruntée par un vélo-rail.

Regroupement : Vélo-rail | Draisienne

Usage = « Voyageur »

Définition : La voie ferrée est exploitée exclusivement pour du transport de voyageurs.

Usage = « Voyageur et fret »

Définition : La voie ferrée est exploitée pour du transport de voyageurs et de fret.

Vitesse maximale

Format PostgreSQL	Format Shapefile
vitesse_maximale	VITES_MAX
	Longueur maximale : 3

Type : Entier

Définition : Vitesse maximale pour laquelle la ligne a été construite, exprimée en km/h.

Sélection : Concerne les lignes en service.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.
Son remplissage est prévu dans un premier temps pour les lignes à grande vitesse uniquement.

Liens vers voie ferrée nommée

Format PostgreSQL	Format Shapefile
liens_vers_voie_ferree_nommee	ID_VFN
	Longueur maximale : 254

Type : Lien multiple

Définition : Le cas échéant, lien vers l'identifiant (clé absolue) de l'objet Voie ferrée nommée décrivant le parcours et le toponyme de l'itinéraire ferré auquel ce tronçon appartient.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

CPX_Toponyme

Format PostgreSQL	Format Shapefile
cpx_toponyme	TOPONYME
	Longueur maximale : 150

Type : Texte

Définition : Toponyme de la voie ferrée issu du champ 'Toponyme' de l'objet complexe Voie ferrée nommée liée au tronçon.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Géométrie

Type : Ligne 3D

13.16 Voie ferrée nommée

Attributs : *Cleabs* | *Toponyme* | *Statut du toponyme* | *Date de création* | *Date de modification* | *Date d'apparition* | *Date de confirmation* | *Sources* | *Identifiants sources* | *Géométrie GE MultiLigne*

Les attributs communs à plusieurs thèmes (en italique) ne sont pas décrits dans ce paragraphe (voir 5. Attributs communs à plusieurs thèmes).

Type de géométrie : MultiLigne 2D

Nom PostgreSQL : voie_ferree_nommee

Définition : Objet complexe lié aux objets Tronçon de voie ferrée qui constituent un itinéraire ou une voie ferrée nommée, touristique ou non.

Sélection : Toutes les voies ferrées touristiques sont incluses.

Tous les vélo-rails sont retenus.

Les LGV sont également nommées.

En fonction de partenariats locaux, les lignes de transport urbains peuvent être nommées également.

Modélisation géométrique : Un objet Voie ferrée nommée est lié à des objets simples linéaires de classe Tronçon de voie ferrée qui forment obligatoirement un itinéraire continu.

Un même tronçon peut appartenir à plusieurs objets Voie ferrée nommée.

14. Zones réglementées

Définition : Zonages du territoire faisant l'objet de réglementations spécifiques.

Liste des classes :

- Forêt publique
- Parc ou réserve
- Toponymie zones réglementées

14.1 Zones réglementées - Attributs communs à plusieurs classes du thème

Aucun attribut commun propre à ce thème

14.2 Forêt publique

Attributs : *Cleabs* | Nature | *Toponyme* | *Statut du toponyme* | Importance | *Date de création* | *Date de modification* | *Date d'apparition* | *Date de confirmation* | *Sources* | *Identifiants sources* | *Méthode d'acquisition planimétrique* | *Précision planimétrique* | Géométrie

Les attributs communs à plusieurs thèmes (en italique) ne sont pas décrits dans ce paragraphe (voir 5. Attributs communs à plusieurs thèmes).

Type de géométrie : MultiPolygone 2D

Nom PostgreSQL : foret_publicue

Définition : Forêt gérée par une structure publique.

Modélisation géométrique : Une forêt publique est représentée par une emprise de type multi-surface qui peut être composée de plusieurs entités non conjointes.

Spécifications de saisie : Les données sont des données ouvertes de l'ONF (consultables par exemple ici : http://carmen.carmencarto.fr/105/ONF_Forets.map).

Il est envisagé à terme une mise en cohérence avec la toponymie des bois qu'on retrouve dans la classe Lieu-dit non habité ; ceci n'a pas encore été effectué.

Nature

Format PostgreSQL	Format Shapefile
nature	NATURE
	Longueur maximale : 21

Type : Liste

Valeurs possibles : Autre forêt publique | Forêt domaniale

Définition : Nature de la forêt publique (domaniale...).

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Nature = « Autre forêt publique »

Définition : Forêt publique non gérée par l'ONF : sectionnable, communale, intercommunale, départementale, régionale...

Nature = « Forêt domaniale »

Définition : Forêt faisant partie du domaine privé de l'État. Sa gestion est assurée par l'Office national des forêts (ONF) en application du Code forestier.

Importance

Format PostgreSQL	Format Shapefile
importance	IMPORTANCE
	Longueur maximale : 1

Type : Liste

Valeurs possibles : 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6

Définition : Attribut permettant de hiérarchiser les objets d'une classe en fonction de leur importance ou notoriété relative.

Spécifications de saisie : Ce champ n'est pas initialisé pour le moment.

Importance = « 1 »

Définition : L'objet a une importance ou un rayonnement national, justifiant de le représenter aux échelles de l'ordre du 1 : 1 000 000.

Importance = « 2 »

Définition : L'objet a une importance ou un rayonnement régional, justifiant de le représenter aux échelles de l'ordre du 1 : 250 000.

Importance = « 3 »

Définition : L'objet a une importance ou un rayonnement départemental, justifiant de le représenter aux échelles de l'ordre du 1 : 100 000.

Importance = « 4 »

Définition : L'objet a une importance ou un rayonnement intercommunal ou cantonal, justifiant de le représenter aux échelles de l'ordre du 1 : 50 000.

Importance = « 5 »

Définition : L'objet a une importance ou un rayonnement communal, justifiant de le représenter aux échelles de l'ordre du 1 : 25 000.

Importance = « 6 »

Définition : Valeur par défaut. L'objet a une importance ou un rayonnement local, justifiant de le représenter aux échelles de l'ordre du 1 : 5 000.

Géométrie

Type : MultiPolygone 2D

14.3 Parc ou réserve

Attributs : *Cleabs* | Nature | Nature détaillée | *Toponyme* | *Statut du toponyme* | *Fictif* | *Etat de l'objet* | *Date de création* | *Date de modification* | *Date d'apparition* | *Date de confirmation* | *Sources* | *Identifiants sources* | *Méthode d'acquisition planimétrique* | *Précision planimétrique* | Géométrie

Les attributs communs à plusieurs thèmes (en italique) ne sont pas décrits dans ce paragraphe (voir 5. Attributs communs à plusieurs thèmes).

Type de géométrie : MultiPolygone 2D

Nom PostgreSQL : parc_ou_reserve

Définition : Espace naturel protégé où certaines activités sont régies par un règlement particulier.

Sélection : Toutes les emprises de parcs et de réserves naturelles nationales ou régionales sont retenues.

Modélisation géométrique : Un parc ou réserve est représenté par une emprise de type multi-surface qui peut être composée de plusieurs entités non conjointes.

Les enceintes des parcs situés en bord de mer peuvent être partagées entre parties marines et parties terrestres.

Source de la mise à jour : Les objets de cette classe, exceptés ceux de 'Nature' = "Zone naturelle" et "Zone de silence", sont issus de l'Inventaire national du patrimoine naturel (INPN) du Muséum national d'histoire naturelle (MNHN).

La précision géométrique équivaut à une représentation comprise entre du 1/25 000 et du 1/100 000 (informations relatives aux données de l'INPN).

Nature

Format PostgreSQL	Format Shapefile
nature	NATURE
	Longueur maximale : 48

Type : Liste

Valeurs possibles : Arrêté de protection | Bien inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO | Géoparc mondial UNESCO | Parc national | Parc naturel marin | Parc naturel régional | Réserve biologique | Réserve de biosphère | Réserve nationale de chasse et de faune sauvage | Réserve naturelle | Site acquis ou assimilé des conservatoires d'espaces naturels | Site Natura 2000 | Site Ramsar | Terrain du Conservatoire du Littoral | Zone de silence | Zone naturelle

Définition : Nature de l'espace protégé.

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Nature = « Arrêté de protection »

Définition : Les arrêtés préfectoraux de protection, pris par le préfet de département, ont pour objet de lutter contre la destruction, l'altération ou la dégradation de la biodiversité.

Regroupement : Arrêté de protection de biotope | Arrêté de protection de géotope | Arrêté de protection des habitats naturels

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Arrêté de protection de biotope | Arrêté de protection de géotope | Arrêté de protection des habitats naturels

Nature = « Bien inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO »

Définition : Un bien naturel ou mixte (naturel et culturel) inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture) est un espace qui, du fait de sa valeur patrimoniale exceptionnelle, est considéré comme héritage commun de l'humanité.

Regroupement : Bien inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO

Nature = « Géoparc mondial UNESCO »

Définition : Les Géoparcs sont des territoires labellisés par l'Unesco où l'élément géologique patrimonial est porteur de projets de protection, de développements du territoire et d'éducation.

Regroupement : Géoparc mondial UNESCO

Nature = « Parc national »

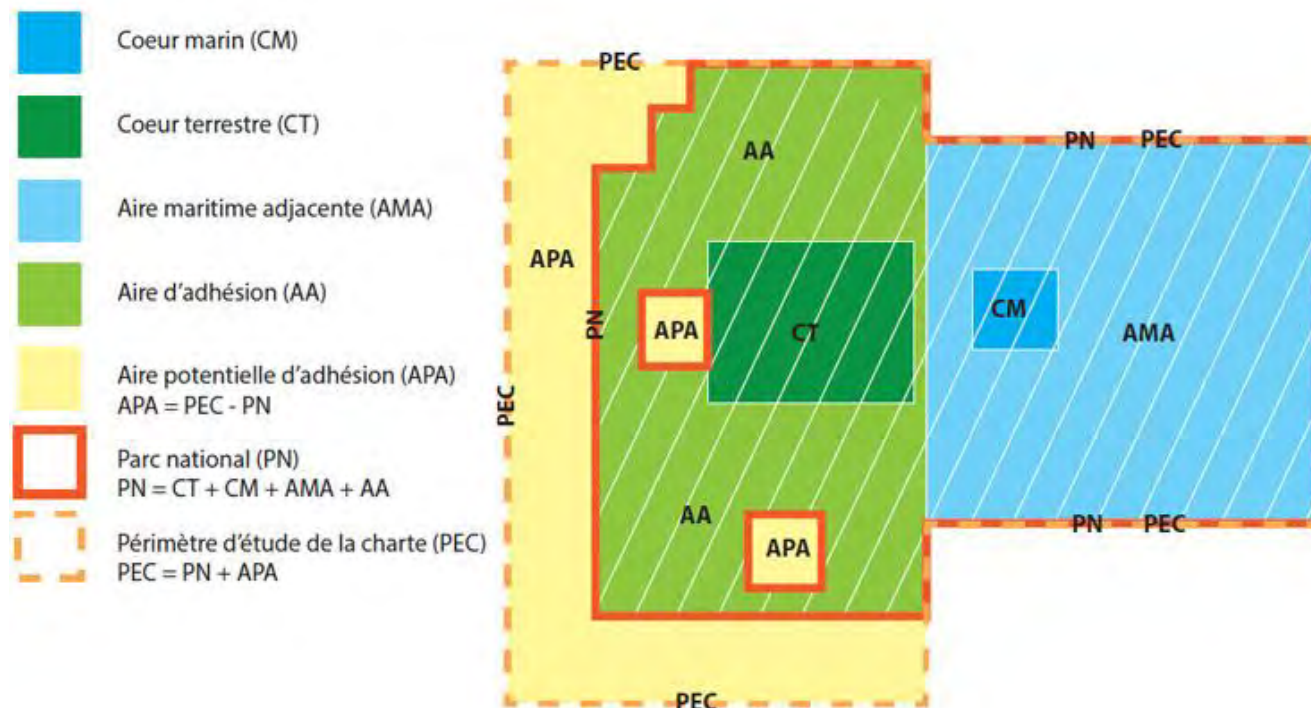
Définition : Un parc national est un vaste espace protégé terrestre ou marin dont le patrimoine naturel, culturel et paysager est exceptionnel.

Les parcs nationaux sont administrés et coordonnés par l'Office français de la biodiversité (OFB).

Regroupement : Parc national | Coeur terrestre de parc national | Coeur marin de parc national

Définition : Un parc national est classiquement composé de deux zones : le coeur de parc et une aire d'adhésion.

Un parc national peut également comprendre des espaces appartenant au domaine public maritime et aux eaux sous souveraineté de l'Etat pour constituer un coeur marin ou une aire maritime adjacente reconnue comme une aire marine protégée au sens du Code de l'Environnement.



Source : Parcs Nationaux de France

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Aire d'adhésion | Réserve intégrale | Zone cœur

Nature = « Parc naturel marin »

Définition : Espace naturel protégé. Structure visant la gestion intégrée, dans un objectif de protection, d'une zone maritime d'intérêt particulier pour la biodiversité et pour les activités humaines. Un parc naturel marin est créé par décret. La gestion de cette catégorie d'aires marines protégées est assurée par l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB).

Regroupement : Parc naturel marin

Sélection : Tous les parcs naturels marins.

Nature = « Parc naturel régional »

Définition : Un parc national est un vaste espace protégé terrestre ou marin dont le patrimoine naturel, culturel et paysager est exceptionnel. Ses objectifs sont la protection et la gestion de la biodiversité ainsi que du patrimoine culturel à large échelle, la bonne gouvernance et l'accueil du public. Un parc national est classiquement composé de deux zones : le coeur de parc et une aire d'adhésion.

Regroupement : Parc naturel régional

Sélection : Tous les parcs naturels régionaux.

Nature = « Réserve biologique »

Définition : Une réserve biologique est un espace protégé en milieu forestier ou en milieu associé à la forêt (landes, mares, tourbières, dunes). Ce statut s'applique aux forêts gérées par l'Office National des Forêts et a pour but la protection d'habitats remarquables ou représentatifs.

Regroupement : Réserve biologique | Réserve biologique dirigée | Réserve biologique intégrale

Nature = « Réserve de biosphère »

Définition : Une réserve de biosphère est un espace terrestre ou marin désigné internationalement dans le cadre du programme de l'UNESCO sur l'homme et la biosphère. Ce réseau mondial tend à promouvoir une relation équilibrée entre l'homme et la nature, et à faciliter la coopération dans le domaine de la recherche, notamment à travers les réserves transfrontalières. Chaque réserve comporte un zonage triple défini selon les modalités de l'occupation humaine et la répartition des objectifs pouvant aller de la protection stricte au développement durable : zone centrale, zone tampon, zone de transition (cette dernière zonation - et donc la frontière externe de la réserve de biosphère dans son ensemble - n'ayant qu'une valeur indicative).

Regroupement : Réserve de biosphère | Zone centrale | Zone de transition | Zone tampon

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Zone centrale | Zone de transition | Zone tampon

Nature = « Réserve nationale de chasse et de faune sauvage »

Définition : Les réserves nationales de chasse et de faune sauvage (RNCFS) sont des espaces protégés réglementaires terrestres ou marins. Elles sont consacrées à l'étude et la conservation du gibier, mammifères et oiseaux. C'est une zone de quiétude pour les animaux. Tout acte de chasse y est interdit, sauf dérogation dûment motivée par l'intérêt général. Les RNCFS sont classées en catégorie IV de l'UICN1 en tant qu'aire de gestion.

Regroupement : Réserve nationale de chasse et de faune sauvage

Sélection : Cette classe ne contient que les réserves nationales de chasse et de faune sauvage (RNCFS). Les Réserves de chasse et de faune sauvage (RCFS) ne sont pas présentes.

Nature = « Réserve naturelle »

Définition : Les réserves naturelles ont pour vocation de préserver à long terme des milieux naturels fonctionnels, écologiquement représentatifs et à forte valeur patrimoniale. Selon les enjeux de conservation, la situation géographique et les contextes locaux, l'initiative du classement peut revenir à l'État (réserves naturelles nationales), aux régions (réserves naturelles régionales) ou à la Collectivité territoriale de Corse (réserves naturelles de Corse).

Regroupement : Réserve naturelle nationale | Réserve naturelle régionale | Réserve naturelle territoriale de Corse | Réserve naturelle marine | Périmètre de protection d'une réserve naturelle nationale | Périmètre de protection d'une réserve naturelle régionale

Sélection : Toutes les réserves naturelles nationales et régionales sont retenues ainsi que les réserves naturelles marines.

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Périmètre de protection d'une réserve naturelle nationale | Périmètre de protection d'une réserve naturelle régionale | Réserve naturelle de Corse | Réserve naturelle nationale | Réserve naturelle régionale

Nature = « Site acquis ou assimilé des conservatoires d'espaces naturels »

Définition : Site acquis ou géré par un conservatoire d'espaces naturels, pour préserver une large diversité de milieux par une gestion en direct ou en partenariats avec les acteurs locaux.

Regroupement : Site acquis ou assimilé des conservatoires d'espaces naturels

Nature = « Site Natura 2000 »

Définition : Le réseau Natura 2000 est un réseau européen de sites naturels destiné à protéger des espèces et des habitats remarquables tout en maintenant des activités socio-économiques.

Regroupement : Site Natura 2000 | Site inscrit au titre de la Directive Habitats | Site inscrit au titre de la Directive Oiseaux

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Site inscrit au titre de la Directive Habitats | Site inscrit au titre de la Directive Oiseaux

Nature = « Site Ramsar »

Définition : Site engagé par la Convention sur les zones humides. Cette convention est un traité intergouvernemental qui sert de cadre à l'action nationale et à la coopération internationale pour la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides et de leurs ressources.

Regroupement : Site Ramsar

Nature = « Terrain du Conservatoire du Littoral »

Définition : Terrain acquis par le Conservatoire du littoral, établissement public dont la mission est d'acquérir des parcelles du littoral menacées par l'urbanisation ou dégradées pour en faire des sites restaurés, aménagés, accueillants dans le respect des équilibres naturels.

Regroupement : Terrain du Conservatoire du Littoral

Nature = « Zone de silence »

Définition : Zone où l'utilisation d'engins et d'appareils bruyants est interdite.

Regroupement : Zone de silence

Remarque : Ce thème, historiquement présent sur les cartes IGN, ne fait l'objet d'aucune mise à jour et ne correspond à aucun encadrement réglementaire.

Nature = « Zone naturelle »

Définition : Zone naturelle soumise à réglementation, autre que les réserves naturelles et parcs, représentés dans les autres valeurs du champ 'Nature'.

Regroupement : Zone naturelle | Réserve biologique | Réserve naturelle volontaire | Zone protégée

Hors spécifications : ZNIEFF, ENS ne sont pas saisis.

Valeurs du champ « Nature détaillée » associées : Sans valeur | Zone protégée

Nature détaillée

Format PostgreSQL	Format Shapefile
nature_detaillée	NAT_DETAIL
	Longueur maximale : 64

Type : Liste

Valeurs possibles : Sans valeur | Aire d'adhésion | Arrêté de protection de biotope | Arrêté de protection de géotope | Arrêté de protection des habitats naturels | Périmètre de protection d'une réserve naturelle nationale | Périmètre de protection d'une réserve naturelle régionale | Réserve biologique dirigée | Réserve biologique intégrale | Réserve intégrale | Réserve naturelle de Corse | Réserve naturelle nationale | Réserve naturelle régionale | Site inscrit au titre de la Directive Habitats | Site inscrit au titre de la Directive Oiseaux | Zone centrale | Zone cœur | Zone de transition | Zone protégée | Zone tampon

Définition : Cet attribut précise la 'Nature' de l'emprise réglementée.
Si aucune précision n'est connue, le champ reste vide.

Contrainte sur l'attribut : Valeur non obligatoire.

Nature détaillée = « Aire d'adhésion »

Définition : Cette zone qui entoure le cœur du parc résulte de la libre adhésion à la charte du parc national des communes situées à l'intérieur d'un périmètre optimal fixé par le décret de création du Parc.

Regroupement : Aire d'adhésion | Zone périphérique | Aire optimale d'adhésion

Valeur du champ « Nature » associée : Parc national

Nature détaillée = « Arrêté de protection de biotope »

Définition : L'arrêté de protection de biotope a pour vocation la conservation de l'habitat d'espèces protégées. C'est un outil de protection réglementaire de niveau départemental, dont la mise en oeuvre est relativement souple (source MNHN).

Regroupement : Arrêté de protection de biotope

Valeur du champ « Nature » associée : Arrêté de protection

Nature détaillée = « Arrêté de protection de géotope »

Définition : L'arrêté préfectoral fixant la liste départementale de sites d'intérêt géologique est un outil réglementaire qui vise à protéger, par des mesures générales, les sites géologiques qui sont mentionnés en son sein (source MNHN).

Regroupement : Arrêté de protection de géotope

Valeur du champ « Nature » associée : Arrêté de protection

Nature détaillée = « Arrêté de protection des habitats naturels »

Définition : L'arrêté de protection des habitats naturels (APHN) est un outil de protection réglementaire protégeant spécifiquement des habitats naturels en tant que tels (source MNHN).

Regroupement : Arrêté de protection des habitats naturels

Valeur du champ « Nature » associée : Arrêté de protection

Nature détaillée = « Périmètre de protection d'une réserve naturelle nationale »

Définition : Un périmètre de protection est un outil réglementaire qui peut être institué à proximité d'une réserve naturelle. Son objectif est de limiter les impacts des activités périphériques sur la réserve naturelle par une réglementation spécifique. En fonction des enjeux locaux, cette réglementation peut être identique, plus faible ou plus forte que celle mise en place au sein de la réserve naturelle associée.

Regroupement : Périmètre de protection d'une réserve naturelle national

Valeur du champ « Nature » associée : Réserve naturelle

Nature détaillée = « Périmètre de protection d'une réserve naturelle régionale »

Définition : Un périmètre de protection peut être mis en place en périphérie d'une réserve naturelle. Cet espace constitue une zone tampon autour de l'espace classé, améliorant les échanges écologiques entre la réserve et sa périphérie.

Regroupement : Périmètre de protection d'une réserve naturelle régionale

Valeur du champ « Nature » associée : Réserve naturelle

Nature détaillée = « Réserve biologique dirigée »

Définition : Une réserve biologique dirigée est un espace protégé en milieu forestier, ou en milieu associé à la forêt (landes, mares, tourbières, dunes), dans lequel une gestion conservatoire visant la protection d'espèces et d'habitats remarquables ou menacés est mise en place.

Regroupement : Réserve biologique dirigée

Valeur du champ « Nature » associée : Réserve biologique

Nature détaillée = « Réserve biologique intégrale »

Définition : Une réserve biologique intégrale est un espace protégé en milieu forestier, ou en milieu associé à la forêt (landes, mares, tourbières, dunes), laissé en libre évolution pour y étudier la dynamique spontanée des écosystèmes.

Regroupement : Réserve biologique intégrale

Valeur du champ « Nature » associée : Réserve biologique

Nature détaillée = « Réserve intégrale »

Définition : Une réserve intégrale peut être instituée dans le cœur d'un parc national afin d'assurer, dans un but scientifique, une protection plus grande de certains éléments de la faune et de la flore.

Regroupement : Réserve intégrale

Valeur du champ « Nature » associée : Parc national

Nature détaillée = « Réserve naturelle de Corse »

Définition : Réserve naturelle gérée par la collectivité territoriale de Corse

Regroupement : Réserve naturelle de Corse

Valeur du champ « Nature » associée : Réserve naturelle

Nature détaillée = « Réserve naturelle nationale »

Définition : Espaces remarquables protégés par une réglementation adaptée tenant compte du contexte local.

Regroupement : Réserve naturelle nationale

Valeur du champ « Nature » associée : Réserve naturelle

Nature détaillée = « Réserve naturelle régionale »

Définition : Espaces dont la conservation de la faune, de la flore ou du patrimoine géologique présente une importance particulière. La compétence de classement des RNR est confiée aux conseils régionaux.

Regroupement : Réserve naturelle régionale

Valeur du champ « Nature » associée : Réserve naturelle

Nature détaillée = « Site inscrit au titre de la Directive Habitats »

Définition : Zones désignées au titre de la Directive Habitats de 1992 visant à assurer le bon état de conservation de certains habitats et espèces (animales et végétales), considérés comme menacés, vulnérables ou rares.

Regroupement : Site inscrit au titre de la Directive Habitats

Valeur du champ « Nature » associée : Site Natura 2000

Nature détaillée = « Site inscrit au titre de la Directive Oiseaux »

Définition : Zones mises en place dans le cadre de la Directive Oiseaux de 1979 visant à désigner des territoires permettant d'assurer le bon état de conservation d'espèces d'oiseaux menacées, vulnérables ou rares.

Regroupement : Site inscrit au titre de la Directive Oiseaux

Valeur du champ « Nature » associée : Site Natura 2000

Nature détaillée = « Zone centrale »

Définition : L'aire centrale des réserves de biosphère comprend une zone strictement protégée qui contribue à la conservation des paysages, des écosystèmes, des espèces et de la variation génétique.

Regroupement : Zone centrale de réserve de biosphère

Valeur du champ « Nature » associée : Réserve de biosphère

Nature détaillée = « Zone cœur »

Définition : Afin de préserver le caractère du parc, ce territoire est soumis à une réglementation particulière qui encadre plus ou moins fortement certaines activités afin de s'assurer de leur compatibilité avec la préservation du patrimoine naturel, culturel et paysager.

Regroupement : Zone cœur de parc national

Valeur du champ « Nature » associée : Parc national

Nature détaillée = « Zone de transition »

Définition : L'aire de transition des réserves de biosphère est la zone où les communautés encouragent des activités économiques et humaines durables des points de vue socioculturel et écologique.

Regroupement : Zone de transition de réserve biologique

Valeur du champ « Nature » associée : Réserve de biosphère

Nature détaillée = « Zone protégée »

Définition : Zone protégée.

Regroupement : Zone protégée

Valeur du champ « Nature » associée : Zone naturelle

Nature détaillée = « Zone tampon »

Définition : La zone tampon des réserves de biosphère entoure ou jouxte l'aire (les aires) centrale(s) et est utilisée pour des activités compatibles avec des pratiques écologiquement viables susceptibles de renforcer la recherche, le suivi, la formation et l'éducation scientifiques.

Regroupement : Zone tampon de réserve de biosphère

Valeur du champ « Nature » associée : Réserve de biosphère

Géométrie

Type : MultiPolygone 2D

14.4 Toponymie zones réglementées

Attributs : Géométrie | *Cleabs de l'objet* | *Classe de l'objet* | *Nature de l'objet* | *Graphie du toponyme* | *Source du toponyme* | *Statut du toponyme* | *Date du toponyme* | *Langue du toponyme*

Les attributs communs à plusieurs thèmes (en italique) ne sont pas décrits dans ce paragraphe (voir 5. Attributs communs à plusieurs thèmes).

Type de géométrie : Point 2D

Nom PostgreSQL : toponymie_zones_reglementees

Définition : Classe portant les attributs issus du champ Json 'Toponymie détaillée'. Cette classe est diffusée dans le produit externe BD TOPO® uniquement.

Géométrie

Type : Point 2D

Définition : Géométrie de l'objet.